A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

426081

LE NOUVEAU MERCURE

Le prix est de 20 sols.

Juillet 1718.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1883

A PARIS,
Chez { GUILLAUME CAVELIER au Palais.
PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S. Loüis.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à Fleur-de Lys d'Or. }

M. D. CC. XVIII.

Avec Aprobation & Privilége du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

ON prie ceux qui adresseront des Paquets ou Lettres à l'Auteur du Mercure, d'en affranchir le port ; sans quoy, ils resteront au rebut.

L'Adresse de l'Auteur, est.

A Monsieur BUCHET, *Cloitre S. Germain de l'Auxerrois.*

On donne avis, qu'on trouve chez les Libraires ci-dessus nommez, tous les Mercures de l'année 1717, de même que l'Abbregé de la Vie du CZAR.

De l'Imprimerie de J. FRANÇOIS GROU, rue de la Huchette, au Soleil d'Or.

Digitized by Google

LE NOUVEAU MERCURE.

NOUVEAU SYSTÊME D'ÉDUCATION.

Précédé d'un petit éclairciſſement ſur la définition de l'Eloquence.

PAR M. L'ABBÉ DE PONS.

NOUS avons, dans nos réflexions ſur l'Eloquence, impoſé deux devoirs diſtincts à l'Orateur: L'un, *de bien penſer*; l'autre, *de bien exprimer ſes penſées*: Définiſſons nos termes, pour prévenir tout équivoque.

Je ne connois que trois penſées de l'eſprit; *Idée*, *Sentiment*, *Jugement*: Ainſi, l'art de bien penſer, ſupoſe trois choſes, *imaginer*, *ſentir*, & *juger* d'une maniere ſuperieure.

Digitized by Google

Nos jugemens dépendent du caractére de nos idées & de nos ſentimens : Si nos idées ſont confuſes, nos ſentimens abjects, nous jugerons fauſſement & avec ignobilité : Si au contraire, nos idées ſont claires & diſtinctes, nos ſentimens vrais & nobles, nous jugerons excellemment.

Quand nous diſons, que l'Orateur doit imaginer & ſentir ſupérieurement, c'eſt comme ſi nous diſions, que ſon eſprit doit avoir acquis un fonds riche d'idées & de ſentimens. L'Orateur univerſel, s'il en étoit un, ſeroit l'homme de toutes les connoiſſances : Nous ne créons point nos propres idées, nous les reçevons paſſivement. L'ame d'un enfant, dans le ſein de ſa mere, n'eſt pas moins active que celle du Phyloſophe ou de l'Orateur ; mais, comme elle eſt vuide de toute idée, elle n'a pour tout exercice, que le ſentiment ennuyeux de ſon être perſonnel.

Nouvelle Méthode, pour former la Jeuneſſe Françoiſe.

Suivons la fortune de l'enfant dont nous venons de parler. Il arrive au monde, le voilà dans nôtre Societé ; les objets variez qui l'environnent, lui cauſent des ſentimens, tantôt douloureux, tantôt agreables ; mais, ces impreſſions une fois reçuës, laiſſent dans ſon cerveau, des traces qui lui en rappellent le ſouvenir, toutes les fois que l'objet qui les a cauſées, ſe préſente

Digitized by Google

à sa vûë. Son petit cerveau reçoit, pour ainsi dire, l'empreinte des Visages humains, des Animaux domestiques, de tous les Etres qu'il apperçoit habituellement: Il a de tous ces objets variez, des idées distinctes, avant que de sçavoir comment on les nomme; il pleure à la vüe des objets qui l'ont mal affecté; il soûrit à ceux qui lui ont fait quelque plaisir. A mesure que son imagination acquiert des idées nouvelles, son jugement se complaît à comparer les rapports qui sont entr'elles: Il entend parler, &, tel est le penchant naturel de l'homme à l'imitation, que nôtre enfant veut parler aussi: Il s'essaye, il balbutie, il parvient enfin à trouver de lui-même toutes les articulations de la langue.

Supposons à cet enfant un corps sain, une organisation favorable aux fonctions de l'esprit; voila l'homme: Faisons l'Homme de bien; formons l'Orateur & le Phylosophe.

Il est déja tems de travailler à ce grand Ouvrage. Osons soupçonner dans ce corps foible, une ame vigoureuse, & d'autant plus avide de connoissances, qu'elle en est plus dépourvûë.

Jettons les yeux sur les amusemens mêmes de l'enfance, nous y remarquerons une activité curieuse, &, si j'ose dire, Phylosophique, qui décéle le désir de sçavoir: Tirons parti de ce désir.

Digitized by Google

Rendons raison de tout aux enfans avec une douceur patiente. D'abord qu'ils commençent à parler leur langue maternelle, hâtons-nous de leur apprendre à penser; voilà ce qui presse le plus.

Gardons nous bien d'ouvrir la carriere de leurs études par les langues prétenduës sçavantes; ne chargeons leur mémoire, que de choses qui soient à la portée de leur intelligence; ne leur imposons jamais aucun devoir, que nous ne l'ayons auparavant fait goûter à leur raison.

Comment a-t-on la cruauté de condamner de pauvres enfans, au suplice de charger perpétuellement leur mémoire d'un vain jargon, qui ne porte aucune lumiere à leur esprit, qui n'offre aucun amusement à leur amour propre? Ces Rudimens, ces Despotaites, fleau du premier âge, semblent avoir été inventez, pour éteindre l'émulation de la jeunesse, & pour lui inspirer le dégoût des sciences: Des punitions séveres & avilissantes convertissent bientôt son dégoût en horreur; la voilà guerie de la passion de sçavoir; elle attend impatiemment le terme de ses études forcées, pour joüir en paix de son ignorance.

Nôtre Systéme d'éducation prit naissance, dans un tems où nous étions des Barbares; on fut forcé d'aller chercher dans les écrits des Grecs & des Latins, la pre-

Digitized by Google

miere idée des ſciences & des lettres qu'on ſe propoſoit de cultiver en France : Il fallut donc commencer l'inſtitution de la jeuneſſe, par l'étude de ces Langues, qui ſeules, méritoient alors le nom de ſçavantes.

Graces à la noble émulation des François, leur Langue eſt aujourd'hui la plus ſçavante de l'Univers : Le dernier Siécle a donné à la Nation, des Ecrivains éminens dans tous les gentes ; Phyloſophes, Orateurs, Hiſtoriens, Poëtes, Traducteurs : Nous avons, en Ouvrages François, de quoi fournir abondamment à l'éducation la plus complete ; nous pourions, abſolument parlant, nous paſſer des Langues Etrangeres.

Je n'approuverois pourtant pas, qu'on laiſſât ignorer la Langue Latine à un galant-homme ; parce qu'elle eſt, pour ainſi dire, la Langue commune de toute l'Europe ; & que d'ailleurs, les Romains ont porté aſſés haut les belles-lettres, pour avoir droit à nôtre accueil : Mais, les premieres années de l'homme me paroiſſent trop précieuſes, pour devoir être ſacrifiées à cet objet. Employons-les à meubler ſon imagination vuide de toute idée ; mettons à profit l'impatiente activité de ſon ame ; hâtons nous de donner l'ordre aux paſſions naiſſantes ; dirigeons-les de bonne-heure à leurs veritables objets ; montrons à nôtre Diſciple tous ſes devoirs, par des côtés riants & nobles, qui leur concilie ſon reſpect & ſon amour.

Digitized by Google

Le désir de nôtre propre excellence naît avec nous : Employons cet éguillon. Persuadons bien à nôtre Disciple, que la véritable grandeur de l'homme consiste dans la Science & dans la Vertu; son émulation va s'offrir d'elle-même à nos vûës.

Commençons donc par lui ébaucher l'idée de son Etre personnel; ce premier examen nous conduira au Créateur, qui est son unique principe & sa véritable fin. Développons lui l'Histoire de la Création ; donnons lui en spéctacle le premier homme, orné de toutes les vertus & de toutes les connoissances naturelles : Telle auroit esté toute sa Posterité, s'il fût demeuré fidele à Dieu ; mais, il a l'ingratitude de vouloir s'égaler à son propre Créateur ; & de cet instant même, toutes ses connoissances lui sont enlevées : Son ame frapée de trouble, méconnoit le véritable objet de ses affections ; les Etres les plus viles osent réclamer son hommage.

Telle fut la dégradation du premier homme aprés son crime ; &, tel est l'état de tous ses Descendans, au moment de leur naissance.

Nous naissons donc vuides de toutes connoissances & de toutes vertus; état d'autant plus douloureux à nôtre ame, qu'elle éprouve un sentiment confus de sa grandeur originelle ; & que son instinct, si j'ose parler ainsi, la pousse sans cesse au Grand dont elle est déchûe.

Digitized by Google

Le Créateur a humilié la race humaine, mais, il ne l'a pas proscrite; il n'a pas renoncé à son hommage; il n'a pas rétracté les vûës qu'il eut sur elle en la formant. La Postérité de l'homme coupable, naîtra dans l'ignorance; mais, elle sentira du fonds même de ses ténébres, qu'elle est faite pour la lumiere: Ce désir de tout sçavoir, inséparable de nôtre Etre, est un don de miséricorde; c'est la voix du Créateur qui nous rappelle à nôtre premiére grandeur.

Cette grandeur originelle de nôtre ame; n'est autre chose que la sciénce & la vertu: Dieu nous donne des moyens d'acquérir l'une & l'autre richesse.

La Science de l'homme consiste à connoître Dieu, l'Homme, & toutes les Créatures qui composent cet Univers.

La vertu de l'homme, a pour objet, la pratique constante & affectueuse de ses devoirs, tant envers Dieu, qu'à l'égard des autres hommes, & de lui-même.

C'est la Phylosophie qui nous rend sçavans; c'est la Religion qui nous rend vertueux; courons à l'une & à l'autre Ecole: Que nôtre esprit & nôtre cœur fassent un progrés égal.

C'est ainsi que j'excite l'émulation de mon Disciple. Ne vous y trompez pas, il m'entend; son ame est accessible aux vérités les plus hautes; son courage s'en-

Digitized by Google

flamme, il me suivra par tout.

Nous lisons ensemble l'abrégé de l'Histoire universelle; un grand spectacle s'offre à son imagination; je me complais dans sa propre surprise, j'exerce sa raison sur chaque évenement; nous apprenons des faits; mais, nous sçavons tirer de ces faits-mêmes, des réfléxions utiles, des vérités importantes. L'étude des Révolutions de l'Univers, est pour nous un exercice moral, un amusement phylosophique.

Nous apprenons, chemin faisant, à connoître la grandeur de Dieu & le néant de la Créature; nous découvrons peu à peu tous nos devoirs; & bientôt, nous aurons des Régles sûres, pour juger tout ce qui passera sous nos yeux.

Déja les Conquerans injustes, ces faux Grands-Hommes que l'Univers soûmis adora, viennent nous rendre compte de leur vie: Nous les couvrons de confusion; nous sçavons leur dire, que la Vertu seule a droit à nôtre hommage: Que nous n'érigeons point en Vertu, une folle valeur qui méconnoît ses devoirs les plus saints, qui viole les droits les plus sacrez de la Société.

Nous rendons justice à tout ce que les vrais Héros ont fait d'illustre; nous bénissons la mémoire de ces Princes, qui firent les délices de leurs Peuples; de ces

Digitized by Google

Rois magnanimes, qui sçûrent fixer leur ambition, à la gloire de faire désirer leur domination aux Etats voisins. Nous envions le sort de ces Hommes généreux, qui donnérent leur vie pour la deffense de la Patrie, ou pour les interêts de la Vérité : Nous essayons nôtre ame au Grand; que dis-je! Elle est déja dans l'habitude du Grand; aucun péril ne nous effraye dans le chemin du devoir.

Mon Disciple aperçoit avec volupté les progrez de son esprit & de son cœur; il n'a aucune répugnance à charger sa mémoire, du Texte historique sur lequel j'ai exercé son jugement, comme nous venons de le voir.

Quand nous aurons achevé nôtre abrégé de l'Histoire universelle, nous retomberons sur l'Histoire particuliére de la Nation; nous verrons naître nôtre Monarchie; nous suivrons sa Fortune d'âge en âge; nous étudierons, & le fonds & la forme du Gouvernement François; nous pénétrerons dans la Politique de nos Rois; nous examinerons leurs véritables interêts, tant par rapport à leurs Sujets, que par rapport aux Puissances voisines.

Quand nôtre cours historique sera fini, nous ferons connoissance avec les beaux Arts; nous nous entretiendrons de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture : Nous définirons chacun de ces Arts;

Digitized by Google

nous en prendrons au moins une idee générale ; nous interrogerons la Tradition, sur leur origine & sur leurs progrés : Nous nous piquerons de connoître les hommes célébres qui y ont excellé dans tous les tems, & nous irons chercher l'idée du Beau, dans les travaux qui nous restent de ces grands Maîtres.

Nous ne négligerons pas certains Arts Mécaniques, qui, quoique moins nobles par leur objet, ne laissent pas d'exiger beaucoup de génie, de la part de ceux qui y excellent : Nous examinerons le procédé de ces Arts & leurs principes ; cet examen exercera nôtre raison, formera nôtre goût, & servira d'amusement à nôtre imagination.

Le choix des délassemens, doit entrer pour beaucoup dans le plan d'une bonne éducation. Mon Disciple a-t-il du goût pour les exercices qui contribuënt à la souplesse, à la légéreté, à la force du corps ? Bon, tant mieux ; je le félicite de se former un corps vigoureux, & digne de servir une ame grande & courageuse.

Tous nos amusemens seront des études déguisées. A quoi donc employrons-nous les heures destinées au plaisir ? A lire ensemble nos meilleurs Ouvrages de Théatre ; mais à les lire, avec un esprit d'examen & de critique. Je choisirai, par exemple, entre nos meilleures Co-

Digitized by Google

médies, toutes celles qui auront pour objet, des Caractéres marqués, comme *l'Avare de Molière*. Nous nous préparerons à cette lecture, par un petit Traité raisonné sur la Nature du vice qu'on va livrer à l'insulte publique. L'Auteur du Poëme aura dans mon Disciple, un Juge éclairé, qui lui rendra bon compte de toutes ses impressions; il sçaura, que la Comédie est une imitation naïve des mœurs humaines; qu'on n'y doit jamais outrer, ni démentir les Caractéres; que l'intrigue du Poëme doit être ingénieuse & vrai-semblable tout ensemble; que tous les événemens doivent naître les uns des autres, sans néanmoins se faire mutuellement pressentir: Enfin, il ne lui arrivera jamais de loüer ou de blâmer rien, qu'il ne sçache rendre raison de son jugement.

Nous exercerons aussi nôtre critique sur nos meilleures Tragédies; nous apprendrons par mémoire, presque toutes celles de *Racine*, & plusieurs de *Corneille*: J'espére que mon Disciple aura une passion trés vive pour ce genre de Poëme; parce qu'il nous présente l'homme par son côté le plus noble, & que nôtre ame aime qu'on la peigne en Beau: Il sera peut-être un peu moins surpris que moi, de l'éminente vertu de quelques Héros de Corneille, parce qu'il aura déjà bien des traits de ressemblance avec eux; mais, cette ressem-

Digitized by Google

blance-même rendra son admiration plus voluptueuse; il sera charmé de sentir dans son cœur, tous les ressorts du Grand qu'il appercevra hors de lui; son ame joüyra avec délices, du spectacle de sa propre excellence.

Nous lirons les Satyres & les Epîtres de *Despreaux*; ces petits Ouvrages ont aussi leurs régles & leurs principes; nous entrerons dans le vrai caractére de ces Poëmes, & nous en porterons des jugemens sains; nous sçaurons distinguer dans ce Poëtê, les traits fins que dicta le génie; de ces traits grossiers qu'enfanta la seule malignité: Nous y distinguerons parfaitement la loüange vraye & délicate, de la loüange fausse, & si j'ose dire, effrontée, dont l'encens est un outrage.

Tout ce que la France a d'éminent dans le genre Lyrique, ou dans le genre Pastoral, elle le doit à des Hommes illustres qui vivent encore, & qui nous ont généreusement donné des régles de critique sur leurs propres genres: Nous ferons contr'eux-mêmes, l'essay de leurs principes; après quoi, nous prendrons le party d'orner nôtre mémoire de leurs Eglogues & de leurs Odes; nous n'en voulons rien perdre.

Le génie de mon Disciple s'est assez promené dans le Païs des Lettres & des Arts; son goût est parfaitement formé,

Digitized by Google

sa raison est suffisamment exercée : Que nous reste-t'il à faire ? Le Phylosophe.

Il me semble déja entendre le Peuple Latin me demander, si je prétends professer la Phylosophie en François : Oüy, Messieurs, pourquoy non ? La vraye Phylosophie ne nous est venuë, ni de Rome, ni d'Athénes ; elle est née, pour ainsi dire, au milieu de nous, & sous nos yeux. Elle s'accommodera tout aussi bien de la Langue Françoise, que de tout autre Idiome.

Nous suivrons exactement la Méthode dictée par le célébre *Décartes*; c'est en cela singuliérement que nous serons ses zélés Sectateurs : A l'égard de ses Dogmes, il nous arrivera souvent de les combattre, des armes mêmes dont sa propre Méthode nous aura donné l'usage.

Presque toutes les Universitez de France, font gloire d'avoir embrassé le Systéme moderne ; mais, elles ne s'apperçoivent pas qu'elles deshonorent ce même Systéme, en lui associant le vil Péripatétisme. Quand proscriront-elles ces Controverses puériles, qui n'ont pour objet, que des mots non définis ; ces Disputes ténébreuses *sur les Degrez Méthaphysiques, sur les Universaux*, & tant d'autres miséres qu'elles conservent affectueusement, par un reste d'idolatrie pour la vieille Ecole ?

Je sauverai ce scandale à mon Disciple ; la Phylosophie se défera pour lui

Digitized by Google

de tout faste pédantesque ; elle le conduira à toutes les Véritez naturelles, par un chemin facile & lumineux tout ensemble ; il recevra gratuitement d'elle, tout le fruit qu'elle fait tant acheter dans nos Ecoles.

Nous commencerons par la Logique ; mais, cette Logique se renfermera dans le devoir de préparer nôtre esprit à l'exercice Phylosophique. C'est ici que nous ferons bon usage de la Méthode de Descartes ; * nous armerons nôtre raison contre les conseils des sens ; nous ferons taire les préjugez de l'enfance ; nous apprendrons à ne prononcer sur rien en matieres purement phylosophiques, que nous ne l'ayons auparavant examiné avec une laborieuse attention : Les opinions le plus universellement établies, n'auront droit à nôtre suffrage, que, lorsqu'aprés un rigoureux examen, elles nous auront affecté de clarté & d'évidence ; nous accoûtumerons nôtre esprit à ce doute courageux, qui nous met à l'abri de toutes surprises, & qui nous rend, pour ainsi dire, Juges incorruptibles de la vérité.

Ce doute de l'Ecole Cartésienne, est bien différent de celui qui caractérise l'Ecole Académique : Les Disciples de Dé-

* *Voyez la premiere Méditation Métaphysique de Décartes*

cartes

Digitized by Google

cartes commencent par douter ; mais ils finissent par connoître : Ceux de *Pyrron* ne veulent que douter ; leur doute oisif est toute leur Phylosophie. Les premiers appellent à eux la vérité ; ils la recherchent, & préparent leur esprit à la recevoir dignement : Les derniers la proscrivent, ils ont conspiré contr'elle ; en vain, elle leur apparoîtroit au plus grand jour ; ils ont fait vœu de la méconnoître.

Le Carthésien, tout courageux qu'il est, ne se flate pas d'atteindre à toutes les véritéz naturelles ; il sçait que la Phylosophie a ses Mystéres, comme la Religion même ; avec cette différence néanmoins, qu'il sçait faire plier sa raison sous le joug sacré des mysteres de la Religion, tandis qu'il proméne hardiment ses doutes & ses conjectures, sur les mystéres phylosophiques.

La Phylosophie ne conduira jamais les hommes, jusqu'à la vûë distincte de l'essence premiere des Etres ; c'est le secret du Créateur : Mais, il y a des véritez d'un ordre inférieur, qui sont à la portée de nôtre intelligence ; ces véritez sont dignes de nôtre émulation, elles seront l'objet de nos recherches.

Nous retrancherons de la Logique ces vaines Cathégories, qui nous étalent mystérieusement des Axiomes répandus dans tous les esprits.

Digitized by Google

Nous passerons légerement sur tant de Régles frivoles, que l'Ecole débite avec orgueil sur la maniére d'argumenter.

La distribution du Sillogisme en quatre figures différentes, un certain nombre de modes assignez à chacune de ces figures, cela est ingénieux; mais j'ose dire, que cela est plus fatigant qu'utile; & que jamais ce procédé mécanique, ne contribua à la droiture du raisonnement. Nous n'aurons pas besoin de tout cela pour raisonner bien; des régles plus sûres & plus analogues à nôtre raison, nous armeront contre tout Sophisme: Nous aurons une grande attention à nos idées, nous n'employrons jamais dans la controverse aucun terme équivoque, que nous ne l'ayons auparavant défini: On peut compter qu'aprés cela, nous ferons des raisonnemens justes. Si l'on vient à nous demander de quelle figure sont nos Sillogismes, & à quel mode particulier ils appartiennent, nous répondrons qu'il nous importe peu sous quelle classe il aît plû à l'Ecole de les ranger; mais, qu'ils sont évidemment conséquens: Cela nous suffira.

Quand nôtre Logique sera achevée, nous étudierons la Physique, qui a pour objet, les Corps; c'est-à-dire, les Etres sensibles du Globe de la Terre, & ceux de la Sphére du Ciel: Nôtre Physique sera distribuée en trois Parties.

Digitized by Google

Dans la premiere, nous traitterons des Corps en général ; nous déterminerons d'abord leur essence générique, en faisant abstraction des modifications singuliéres, qui caractérisent chaque Corps en particulier. Nous dirons donc avec Déscartes, que le Corps Physique est *une substance étenduë en longueur, largeur & profondeur.*

Nous examinerons les opinions variées des Phylosophes, sur les premiers Principes dont les Corps sont composés ; nous commenterons, le plus favorablement qu'il nous sera possible, ces mots de *Matiére* & *Nombres* de *Pythagore* ; ceux de *Sujet* & *Idée* de *Platon* : De là, nous viendrons aux trois Principes d'*Aristote*, *Matiére*, *Forme* & *Privation*. Nous interrogerons le moderne *Gassendy*, qui nous redira *les Atomes & le Vvide d'Epicure* : Ensuite, nous irons à *Descartes*, qui nous dira simplement, que les Corps sont composez *d'une Matiére mise dans un certain mouvement, & revêtuë de différentes figures.*

Aprés avoir proméné nos conjectures sur les Principes insensibles des Corps, nous descendrons à leurs Principes sensibles ; c'est-à-dire, à ceux qu'on peut découvrir par la voye d'analyse & de décomposition.

Nous examinerons les qualitez sensibles

Digitized by Google

de tous les Corps ; c'eſt-à-dire, ce qu'il y a de réel en eux, qui donne occaſion aux ſentimens variez que nôtre ame en reçoit. Tels ſont les ſentimens de la *lumiére*, des *couleurs*, des *ſons*, des *odeurs*, des *ſaveurs*, du *toucher*, de la *chaleur*, du *froid*, du *ſec* & de *l'humide*. L'Ecole moderne ſe tire ingénieuſement de tous ces détails, en établiſſant que tout le jeu des Corps, & leur action ſur nos organes, dépend uniquement de quatre choſes ; de leur *grandeur*, de leur *figure extérieure*, de la *texture intime des parties* qui les compoſent, du *mouvement* plus ou moins vif de ces parties.

Nous voilà défaits de ce qu'il y a de moins agréable dans la Phyſique : Diviſons à préſent les Etres corporels en deux eſpéces ; la premiere, comprend les corps vivans ou animés, comme les *Plantes*, les *Animaux* & le *Corps de l'homme* ; l'autre eſpéce embraſſe tous les corps inanimez ; tel eſt le *Globe terreſtre*, les *Métaux*, & les *Minéraux* qu'il renferme dans ſon ſein ; tel eſt la *grande Machine des Cieux*.

Nous commencerons la ſeconde partie de nôtre Phyſique, par les Cieux qui tiennent un premier rang entre les Corps inanimez : Nous verrons donc tout ce que les Phyloſophes ont dit de curieux, ſur le nombre des Globes céleſtes, & ſur le rang

Digitized by Google

qu'ils tiennent entr'eux ; nous apprendrons à distinguer entre toutes ces Sphéres différentes, celles qui sont lumineuses par elles-mêmes, de celles qui ne font que réflechir un éclat étranger : Nous interrogerons les trois fameux Emules, *Ptolomée*, *Copernic*, & *Tychobraë*. Aprés avoir balancé quelque temps leurs trois différens systêmes, les tourbillons de Décartes viendront appuyer celui de Copernic, & entraîneront nôtre suffrage.

Nous descendrons des Cieux sur la Terre, mais, dans l'espace intermédiaire, nous rencontrerons des Méthéores qui nous arrêteront un peu : Il sera question de trouver la cause des *Nuées*, du *Serein*, de la *Rosée*, de la *Nége*, de la *Grêle*, du *Tonnere*, de *l'Arc-en-Ciel*, & autres *Phænoménes* qui se forment dans la *Région* de l'air : Nous n'aurons recours qu'aux *vapeurs* & aux *exhalaisons* de la terre, pour expliquer tous ces petits prodiges.

Nous voilà de retour chez nous ; la Sphére solide sur laquelle nous marchons, est composée de terre & d'eau ; nous ferons une Description abregée de cette Sphére ; nous la diviserons en *Terres* & en *Mers* ; & nous démontrerons nôtre Description avec de bonnes Cartes : Nous observerons les Phœnoménes maritimes, entre lesquels, le plus merveilleux est le Flux & le Reflux ; nous essayerons d'en expliquer la cause, par

Digitized by Google

l'hypothése Carthésienne. Des Phœnoménes de la Mer, nous passerons à ceux de la Terre ; nous donnerons un petit Traité des Métaux & des Minéraux ; nous dirons, comment l'industrie humaine les tire des entrailles de la Terre ; comment elle les façonne, & à quels différens usages elle les employe.

Passons à la troisiéme partie de nôtre Physique, qui traite des Corps vivans & animez. Nous commencerons par les Plantes : Nous dirons quel est dans elles, le principe actif qui nous les fait placer entre les corps vivans ; nous examinerons anatomiquement leur organisation ; nous démontrerons que leur nutrition & végétation, se fait par le moyen des sucs de la terre, qui s'étant insinuez d'abord dans les tuyaux de leurs racines, se communiquent ensuite à toutes les parties de leurs corps par différens canaux, & s'y proménent circulairement, comme nôtre sang circule dans toute nôtre Machine, par le moyen des veines & des artéres : Nous chercherons les causes de leurs maladies & de leur mort ; nous examinerons quelques Plantes particulieres, par raport à leurs vertus médecinales, & nous consulterons les Chimistes sur leur analyse.

Nous irons des Plantes aux Animaux ; il sera question d'abord de déterminer leur principe commun de génération : Nous

Digitized by Google

prouverons contre l'ancienne Ecole, que tous les animaux, même les Insectes, procédent originellement d'œufs fœcondés. L'expérience vulgaire établit le fait pour tous les volatils ; nous aurons recours à nos Microscopes, pour le prouver en faveur des Insectes : Nous attesterons nos Anatomistes, qui le démontrent pour tous les animaux qui naissent vivans ; l'œuf de ceux-là a esté fœcondé dans la matrice même de la mere.

Ce sera ici le lieu d'étudier les sentimens variés des Phylosophes, sur le principe Physique des actions des animaux.

Nous commencerons par les Disciples d'Epicure, qui croyent les bêtes, raisonnables, dans le même sens qu'ils pensent l'être eux-mêmes ; mais, comme ces Messieurs ne font consister la pensée, que dans leurs Atomes déliés, & mis dans un certain mouvement ; nous ne perdrons pas beaucoup de temps à converser avec eux.

Nous passerons au sentiment de Pytagore, qui osa imaginer, que nos ames passoient de nos corps dans celui des animaux, par une révolution circulaire : Cette fameuse Métempsicose est l'opinion la plus ingénieuse de l'Ecole Payenne ; mais, elle n'en est pas pour cela moins fausse : Ainsi, nous la proscrirons avec *S. Augustin* * comme un sentiment impie.

* *Voyés S. Augustin dans le Livre des Gestes de Pelage, nombre* 18.

Digitized by Google

Nous viendrons ensuite à la doctrine des Disciples d'Aristote, qui donnent aux bêtes une ame sensitive ; c'est-à-dire, un principe, en conséquence duquel, ces bestes éprouvent des sentimens variés de plaisir & de douleur, d'amour & de haine ; sans néanmoins pouvoir juger & raisonner, comme nous le faisons : Voilà ce qu'on appelle *partager le différent par la moitié.* Mais, demandons à ces Phylosophes, de quelle nature est ce principe sensitif des animaux ; si c'est un Etre simple & spirituel, comme nôtre ame ; ou, si c'est un Etre corporel & composé ? Les bonnes-gens nous répondent, que ce principe n'est ni corps, ny esprit ; mais bien, une substance matérielle, qui pourtant n'est point matiere. Fuyons vîte, & allons interroger Descartes.

Ce Phylosophe moderne nous dira d'un grand sérieux, que les Bestes sont de pures machines ; que non seulement, elles sont incapables de raisonner & de juger, mais encore de sentir ; en un mot, qu'elles ne pensent & ne peuvent penser dans aucun sens. La Beste n'est donc, selon Descartes, qu'une machine ingénieuse, dont tout le jeu dépend de ses organes, & de ses liqueurs qui en sont les vrais ressorts ; ressorts extremément mobiles, que l'action des objets étrangers détermine passivement à differens mouvemens.

Aprés avoir bien examiné le corps de la

Digitized by Google

la Beste, nous examinerons le corps de l'homme; & il nous importe beaucoup plus de le connoistre à tous égards.

Nous commencerons donc par une Description générale de toutes ses parties, & de leurs usages variés; nous vérifierons, autant qu'il nous sera possible, nôtre Description, à la vûë du *Squelete* & des travaux anatomiques sur le Cadavre mesme.

Nous distinguerons dans le corps humain, deux mouvemens; l'un naturel, nécessaire, & purement mécanique, comme celui du cœur & des artéres; l'autre, volontaire & accidentel, comme celui de mon bras, de ma langue, ou autre partie que je remuë, au gré de ma propre volonté.

Nous étudierons le mécanisme des mouvemens naturels de nôtre Machine, le double ressort du cœur, sa dilatation & sa contraction; le jeu des muscles du Diaphragme pour la respiration; la circulation du sang dans les veines & dans les artéres; la philtration de toutes les liqueurs dans leurs differens couloirs; le procédé de l'estomac dans la digestion des alimens; la conversion des alimens en chile; & le changement de ce suc laiteux, en sang. Nous chercherons la cause générale de toutes nos maladies & de nôtre mort, & nous abandonnerons le détail aux Disciples d'*Hypocrate* & de *Galien*.

Il ne nous reste plus qu'à parler des

mouvemens volontaires de nôtre corps, & de dire, par exemple; comment mon esprit a le pouvoir de remuer mon bras ou autre partie de mon corps, à son gré; comme aussi d'expliquer, comment il arrive, que certains mouvemens de nôtre corps, font naître des sentimens dans nôtre ame. Nous dirons donc, qu'au moment que le Créateur associa l'ame humaine à un corps, il fit une espéce de Traité entr'eux, dont voici les conditions.

Le premier Article de ce Traité, fut, que toutes les fois que nôtre corps recevroit quelque dommage, par le choc violent de quelque corps étranger, par la disette des sucs alimentaires, par l'excez du travail ou autre cause quelconque, nôtre ame seroit avertie de l'infortune de son Associé, par des sentimens douloureux, tels que sont, le sentiment de la faim, de la soif & autres. C'est donc le Créateur qui affecte alors nôtre ame de ces sentimens douloureux, pour la rendre attentive aux besoins présens du corps, pour l'interesser à sa guérison, pour la rendre vigilante à le préserver des accidens où il est déja tombé par son inattention à le servir. *Saint Augustin* * définit l'homme, *un esprit qui gouverne un corps*; je dirois volontiers, que c'est un esprit condamné à servir un corps; & le pis est, que ce corps est un mauvais

*S. Aug. L. de la quantité de l'ame, nomb. 22.

Digitized by Google

Maître. Cependant, l'ame s'affectionne à ce mauvais Maître; elle a toutes les peines du monde à recevoir son congé de lui : Pourquoi cela ? C'est que si d'un côté, le Créateur la punit sévérement, toutes les fois qu'elle manque à quelqu'un de ses devoirs envers le corps, il la recompense continûment de sa fidélité à le servir, par des sentimens agréables. Les différens plaisirs que nous ressentons à boire, à manger, à satisfaire tous les besoins de nôtre corps; ces plaisirs, dis-je, sont le prix dont le Créateur paye nos services : Est-ce bien cela qui nous attache à la vie ?

Par le second article du Traité d'Union, Dieu a donné droit à l'esprit sur les organes extérieurs du corps; il peut donc les mouvoir ces organes, ou faire cesser leurs mouvemens au gré de ses désirs & de ses caprices; c'est-à-dire, que le Créateur s'est imposé la loy de communiquer aux organes extérieurs de nôtre corps, tous les mouvemens variez que nôtre esprit exigeroit d'eux. Ainsi, c'est Dieu-même qui fait tous les frais de l'association dont nous avons parlé.

Mon Disciple connoît à présent les Etres corporels; il est tems de le mettre en commerce avec les Etres intelligens

METAPHYSIQUE.

La Métaphysique a pour objet, la connoissance des Esprits; elle en distingue

Digitized by Google

trois ; *Dieu*, *l'Ange*, *& l'Ame humaine*. Ainsi, nous diviserons nôtre travail en trois parties. Dans la premiere, nous traiterons de Dieu, qui est l'Esprit par excellence. Dans la seconde, nous parlerons des Anges : Dans la 3e, nous examinerons la Nature de nôtre Ame & ses Facultez.

PREMIERE PARTIE.

DE DIEU.

Il nous est d'une extréme conséquence, de nous prouver à nous-mêmes l'existence de Dieu, en faisant usage des seules lumiéres de nôtre raison : Il n'en est pas de cette vérité, comme de toutes les véritez de Foy, pour lesquelles il ne nous est pas permis d'exiger l'évidence : Il nous suffit de sçavoir pour celles-ci, que l'Etre infiniment puissant & fidéle, nous les atteste. Nous déférons sans peine à une Autorité incapable de vouloir nous tromper ; l'obscurité du Mystére ne cause aucun scandale à nôtre raison : Mais, l'existence de Dieu est une vérité premiere, un dogme naturel ; c'est un axiome indépendant, qui ne doit rien à la Religion qui le suppose.

Nous chercherons dans nôtre ame l'Image sacrée du Créateur ; nous ferons usage des preuves Physiques & Morales de l'ancienne Ecole, pour démontrer cette vérité fondamentale. Nous insisterons sur-

Digitized by Google

guliérement ſur les nouvelles démonſtrations de l'Ecole Carthéſienne.

Aprés avoir démontré l'exiſtence de Dieu, nous expliquerons le Myſtére de la Création; nous dirons que Dieu ayant vû de toute éternité, l'eſſence diſtincte de toutes les Créatures poſſibles, il réſolut de créer un certain nombre de ces Créatures; & qu'en conſéquence de ce Décret même, elles exiſtérent conformes à leurs exemplaires: Ainſi, la premiere Action de Dieu conſidéré, comme cauſe de quelque choſe hors de lui, c'eſt la Création.

Non ſeulement, Dieu a crée cet Univers; mais, c'eſt lui qui le ſoûtient & qui le conſerve, en conſéquence du même Décret qui lui donna l'être: Il conduit lui-même toutes les Créatures, à la fin qu'il ſe propoſa en les formant.

Les Corps ſont incapables de ſe mouvoir eux-mêmes; c'eſt Dieu qui opére tous leurs mouvemens, ſuivant certaines Loix que ſa propre Sageſſe lui a preſcrites.

Les Eſprits créés ne ſont pas des Etres abſolument paſſifs, comme les Corps: Non ſeulement nôtre Ame a le ſentiment des déterminations de ſa volonté; mais, elle a dans elle-même, le principe actif de ces mêmes déterminations: Elle eſt libre en un mot, non ſeulement de cette liberté qu'on appelle communément *le Volontaire*; mais, de cette liberté étroite

qu'on appelle *Liberté d'Indifférence.*

L'Ecole de Calvin aura beau nous contester ce point, nous le deffendrons avec un courage opiniâtre; il y va de tout pour nous, que nous soyons libres dans ce sens étroit.

Quiconque méconnoît sa liberté, n'a plus aucuns devoirs à remplir : Pour peu qu'il raisonne conséquemment, il doit s'appercevoir qu'il est affranchi de tout joug; il doit se considérer dans la Nature, comme le joüet d'une force étrangére, qui se meut au gré de tous ses caprices : Il éprouve en lui, des penchans & des déterminations, que les autres hommes appellent Vices, ou Vertus; mais il a droit d'insulter à toutes ces dénominations. Comme il éprouve sans mérite & sans espérance, ces penchans prétendus vertueux; il s'abandonne voluptueusement & sans remors, à ceux qu'on nomme criminels : Il tire parti de ceux-ci; & comme il est parvenu à se dissimuler le pacte libre qu'il a fait avec eux, son rôle est d'en joüir sans trouble; il croit être dans l'ordre.

Nous prouverons donc de toutes nos forces, le Dogme de la Liberté, qui importe tant à la Religion & à la Societé civile.

Nous commencerons par chercher dans nous, le sentiment invincible du *Juste* & de *l'Injuste*; Sentiment, que le Créateur n'auroit jamais gravé dans nôtre ame, s'il ne l'avoit pas crée libre. Nous prendrons à

Digitized by Google

témoins, la Loy naturelle, les Loix Divines & Humaines, qui ne sont fondées que sur cette vérité; nous attesterons la Sagesse de Dieu & sa Justice : Nous ferons voir, qu'il y auroit de la folie à prescrire des Loix à un Etre nécessaire & qu'il y auroit une détestable injustice à punir cet Etre, pour n'avoir pas satisfait à des devoirs impratiquables.

Nous expliquerons, en quoy consiste précisément l'exercice de nôtre Liberté; nous renfermerons dans ses véritables limites, le principe actif des déterminations de nôtre ame.

Nous distinguerons dans elle, deux facultez différentes; *l'Entendement & la Volonté.*

Nous commencerons par convenir, que Dieu est la Lumiere de nôtre entendement; que c'est lui qui crée en nous nos propres idées : Ainsi, la faculté de nôtre esprit, que nous nommons *Entendement*, n'est point une faculté active.

Ce qu'il y a d'actif dans nôtre âme, ne peut donc appartenir qu'à la volonté.

Le ministere de la volonté, consiste à rejetter ou adopter les idées qui ont affecté l'Entendement; à les unir ou les desunir; à les aimer ou les hair.

Nous ferons voir que nôtre volonté même, ne peut exercer son ministere propre, qu'autant qu'elle est aidée du secours de Dieu; de maniere, qu'elle n'est point affranchie de sa dépendance, au moment

Digitized by Google

qu'elle se détermine : Elle n'est point Créatrice absoluë de ses propres déterminations. Ainsi, ce que nous lui attribuons ici, ne prend rien sur les droits incommunicables de la puissance divine.

Dieu est un Etre simple ; la Souveraine perfection est une, & indivisible ; mais, comme nôtre esprit ne peût l'embrasser d'une seule vûë, il est forcé de la diviser, pour ainsi dire, & de l'envisager par des aspects différens, C'est pour cela que nous considérons Dieu, tantôt, comme *Puissant*, tantôt, comme *Sage*, comme *Juste*, comme *Bienfaisant*: Qualités, qui, dans Dieu même, ne sont point des Etres distinguez les uns des autres ; mais seulement des modifications inséparables de l'éssence divine.

Nous suivrons l'usage des Ecoles pour l'examen des attributs de Dieu : Nous concilierons les droits variés de ces attributs entr'eux; & nous aurons grande attention, à ne rien conjecturer qui soit indigne de l'*Etre souverainement parfait*.

Nous parlerons de la *Toute-Puissance* de Dieu, & nous fixerons l'exercice de cette Puissance, aux conseils de la Sagesse : Nous étalerons tous les droits de la Justice, mais la bonté moderera ces droits : Nous étudierons Dieu dans tous les sens ; mais, nous arrêterons principalement nos regards, sur les traits de bon-

Digitized by Google

té & de misericorde, qui réclament nôtre amour, & qui fondent nos espérances.

Aprés avoir examiné les attributs essentiels de Dieu, nous parlerons des attributs personnels qui caractérisent chacune des trois Personnes Divines. Ces attributs personnels sont appellez dans les Ecoles Théologiques des Perfections; mais, ces Perfections prétenduës, ne sont, à parler exactement, que de simples rélations, qui, quoy qu'elles établissent de l'opposition entre les Personnes comparées, ne détruisent pourtant pas la parfaite égalité qui est entr'elles.

SECONDE PARTIE.

DES ANGES.

Il est de foy, que Dieu a crée des Etres intelligens d'une autre espece que nos Ames: Les saints Livres nous parlent souvent de ces Intelligences, sous le nom d'*Anges*, qui veut dire, *envoyez*. L'écriture leur donne ce nom, pour exprimer leur ministere rélatif à nous: Quelquefois, elle les désigne par un nom personnel, comme *Gabriel*, envoyé pour chasser *Adam* & *sa femme* du Paradis Terrestre; *Raphaël* commis à la garde de *Tobie*.

Les Phylosophes Payens ont prétendu, long-tems avant la loy nouvelle, qu'il y

Digitized by Google

avoitdes esprits crées d'une autre espece que nos Ames ; & ils commettoient à ces esprits le gouvernement de l'Univers : Mais, ces Phylosophes ne convenoient pas entr'eux, de la nature spécifique de ces Intelligences. Les Disciples d'Aristote* les croyoient affranchies de toute union avec un corps, tandis que l'Ecole de Platon soûtenoit, qu'elles étoient alliées comme nôtre ame, à un corps, mais à un corps moins compacte.

La Tradition nous apprend, que cette Controverse Phylosophique regna long-tems dans l'Eglise, & qu'elle divisa les Peres Grecs & Latins, jusqu'à ce que le Concile de Latran *a*, tenu sous Innocent III. eût décidé que les Anges sont de purs esprits.

Les Theologiens distinguent differens Ordres d'Anges; mais, ils ne sont pas d'accord sur le nombre de ces ordres : Estius *b* suppose trois Hiérarchies, dans chacune desquelles il place trois Ordres distincts.

La premiere Hiérarchie, comprend les *Séraphins*, *les Chérubins*, & *les Thrones*.

La seconde ; les *Dominations*, les *Vertus*, & les *Puissances*.

* *Lisés Aristote livre 14. Métaph. chapitre 5 & 8.*

a *Voyez le Livre premier des Décretales de Grégoire neuf, titre premier.*

b *Voyés Estius, sur le second Livre du Maître des Sentences. Distinction 23.*

Digitized by Google

La troisiéme ; les *Principautés*, les *Archanges*, & les *Anges*.

Nous ne sçavons pas l'Epoque fixe de la création des Anges ; mais il est probable, qu'ils furent crées en même tems que le Monde corporel. Ils nâquirent dans l'état de grace, & non dans l'état de gloire : Le bon ou le mauvais usage de leur liberté, décida du sort des uns & des autres : Les Anges Bienhûreux ont mérité la béatitude éternelle, par l'hommage libre qu'ils rendirent à Dieu dans l'instant de la tentation ; & les Anges Rebelles furent justement condamnez, pour avoir librement abusé des dons du Créateur. Je croirois blasphémer contre la sagesse & la justice de Dieu, si je le soupçonnois de punir ou de recompenser des Etres nécessaires.

L'Ecole Theologique appuye long-tems dans le Traitté des Anges, sur plusieurs Questions frivoles que nous ne ferons que parcourir : Par exemple, *si les Anges connoissent les choses visibles & invisibles ; de combien les Anges bienhûreux sont plus éclairez que les Anges réprouvez ; si les Anges commis à nôtre garde, ont la clef de nos plus secrétes pensées.* A quoi bon s'épuiser en vaines conjectures sur tout cela.

TROISIE'ME PARTIE.

DE L'AME HUMAINE.

L'Ame Humaine est une substance sim-

Digitized by Google

ple & spirituelle comme l'Ange : Si nous la considérons dans sa Nature propre & substantielle, nous ne lui trouverons aucuns rapports de convenance avec le corps qui lui est associé.

L'idée du corps & l'idée de l'esprit, sont contradictoires. L'idée du corps me présente un Etre étendu, divisible, flexible à differentes figures & à differens mouvemens. Or, divisez l'étenduë, figurez-la à vôtre gré, imprimez-lui les mouvemens les plus vifs : De tout cela rassemblé, vous ne ferez pas naître la pensée. Accumulez à l'infini, des idées, des sensations, des jugemens; toutes ces pensées réuniës, ne produiront pas la plus petite portion d'étenduë.

Nous commençerons donc la troisiéme partie de nôtre Métaphysique, par démontrer, contre les Disciples d'*Epicure* & de *Spinosa*; que l'étenduë & la pensée ne peuvent être les modifications d'un sujet commun.

Aprez que nous aurons prouvé, que l'esprit & le corps sont des Etres contradictoirement distinguez, il nous sera facile de démontrer l'immortalité de nôtre ame.

Il est de foy, que nôtre ame est immortelle; mais, comme cette vérité que la Réligion nous atteste, n'est pas un Mistere, nous n'hésiterons point à l'examiner Phylosophiquement : Nous satisferons en cela,

Digitized by Google

aux Ordres de l'Eglise * mêmes, qui, dans un Concile, impose aux Philosophes le devoir de prouver ce Dogme important, avec les seules armes de la Raison.

La Question de l'immortalité de l'ame, se réduit à sçavoir ; si elle est annéantie, au moment que Dieu l'affranchit de son union avec le corps. Or, pourquoy l'ame seroit-elle alors annéantie, puisque le corps ne cesse pas d'éxister ?

La vie du corps humain est dans ses mouvemens naturels ; & comme ces mouvemens cessent à la mort, nous disons qu'il ne vit plus : Ce n'est pas que nous prétendions que son Entité soit détruite ; mais seulement, que cette Entité change de modifications, par la décomposition de ses parties.

La vie de nôtre ame est dans la pensée; l'ame est un Estre simple qui ne peut souffrir aucune décomposition : Ainsi, pour prouver son immortalité, il nous suffit de ne trouver dans Dieu, aucune raison de l'annéantir, au moment de nôtre mort.

Aprés que nous aurons démontré l'immortalité de nôtre ame, nous distinguerons dans elle, deux facultés ; sçavoir, *l'Entendement*, qui fournit les idées & les sentimens ; le *Jugement* ou la volonté, qui

* *Voyés le Concile de Latran, tenu sous Jule II. & Leon X. Cession 8e.*

Digitized by Google

les rejette ou les adopte, qui les unit ou les sépare.

Nous prouverons contre les Disciples d'Aristote, que l'Entendement est une faculté purement passive; c'est à dire, que nôtre ame ne crée point ses propres idées; mais, qu'elle les recoit passivement du Créateur, comme nous l'avons déja remarqué.

Nous prétendrons contre l'Ecole de *Calvin*, que nôtre volonté est une faculté active; & nous concilierons parfaitement les interests de Dieu avec nos propres droits.

Nous n'avons point parlé de *l'Ontologie*, qui a pour objet, l'Etre en général, la maniere d'Etre, & les attributs, tant de l'un que de l'autre: Nous abandonnons cette partie querelleuse de la Métaphysique aux Ecoles Péripatéticiennes.

MORALE.

Nous voilà arrivez à la partie de la Phylosophie, qui a pour objet, de former les Mœurs: Mon Disciple se trouvera ici en Païs de connoissance; nous n'avons pas tardé jusqu'a ce moment, à donner l'ordre à ses passions; il est familiarisé avec tous ses devoirs; son Ame est dans l'habitude de toutes les Vertus. La Religion a fait d'avance le devoir de la Morale: Oüy, la Religion nous a montré tous nos devoirs dans leurs véritables sources,

Digitized by Google

dans la Loy naturelle, c'est à-dire, dans ce sentiment du *Juste* & de *l'Injuste*, que Dieu a gravé inéffaçablement dans nos Ames ; dans la Loy écrite, c'est à-dire, dans la Loy des douze Tables que le Créateur donna à son Peuple sur le Mont Sinai ; & dans la Loy nouvelle que le Rédempteur a donnée au Peuple de la seconde Alliance.

La Morale n'a plus rien à nous montrer de nouveau dans toutes ces sources : Mais, elle offre de nous expliquer les Loix humaines ; c'est-à-dire, les Loix de rigueur, dont les hommes ont été forcez de s'armer contre leur propre perversité : Ecoutons-la.

* Les Loix humaines sont, ou Civiles, ou Ecclésiastiques.

Les Loix Ecclésiastiques sont émanées de l'autorité des Evêques Successeurs des Apôtres, à qui Dieu a commis le Gouvernement de son Eglise. Ainsi, tout Chrêtien doit déférer humblement à ces Loix, * & doit par conséquent s'en faire instruire : Il les apprendra de la bouche de son propre Pasteur ; il les lira dans les Saints Conciles, & dans les Décrets des Pontifs.

Les Loix Civiles ont été inventées & mises en vigueur, par les Sages & les Puis-

* *Lisez S. Luc, chap. 10. Verset 16.*

Digitized by Google

ſans de la Société Politique, pour réprimer les Injuſtes : Ces Loix ont donc pour objet, la ſûreté publique & le bon ordre entre les Citoyens ; elles ſéviſſent avec rigueur, contre quiconque attente à la vie, à l'honneur, ou à la fortune d'autrui. Un Galant-homme ne devroit pas ignorer abſolument les Loix Civiles de ſa Nation. Nous n'avons point en France de Juriſprudence fixe : La fatale multiplicité de nos Coûtumes rendroit cette étude immenſe ; mais au moins, devroit-on apprendre à tout Gentil-Homme, la Coûtume particuliére de la Province où les biens de ſa Famille ſont ſituez : La vûë diſtincte de ſes droits, le ſauveroit de toute folle prétention ſur la fortune de ſes Voiſins ; & l'armeroit utilement contre les deſſeins injuſtes de tout Uſurpateur.

Nous ne parlerons donc dans nôtre Morale, que des Loix humaines, tant Eccléſiaſtiques que Civiles ; parce que la Religion aura ſatisfait à tout le reſte.

Voilà nôtre cours de Phyloſophie achevé : Que ferons nous de nôtre Diſciple ? Tout. Son Ame eſt fléxible à tous travaux. S'il fait choix de la profeſſion des Armes, il a toutes les Vertus de ſon état : Les fatigues & les dangers de la Guerre, n'ont rien qui puiſſe allarmer ſon courage ; il ne voit rien de plus grand, que de donner ſa vie pour la deffenſe de ſa Patrie : Il

ira

Digitized by Google

ira rapidement aux honneurs suprémes; mais, un sentiment vrayment modeste, le rendra aussi patient à les attendre, que sa noble émulation l'aura rendu prompt à les mériter: Son mérite irritera d'abord la jalousie de ses Emules; mais, sa douceur insinuante, ses mœurs aimables, désarmeront leur jalousie: Ils s'accoûtumeront peu à peu à le voir au dessus de toute concurrence: Il deviendra le Modéle de ceux dont il étoit le Rival. Sa Vertu tiendra ferme contre la contagion du libertinage; il fuira la folle jeunesse, pour commercer avec des hommes sages & expérimentez, qui puissent le former dans le métier des Armes.

Toutes les lumiéres que mon Disciple a puisées dans l'étude de l'Histoire, des Lettres, & des Arts, ses connoissances Philosophiques, ne seront point de trop ici: Pourquoi veut-on que l'ignorance soit le privilége de l'homme de Guerre?

Un bon Citoyen doit se multiplier, pour ainsi dire, & servir sa Patrie sous différens noms: Le même homme, qui chassa l'Ennemy de nos Frontiéres dans ces derniers temps, se transforma en Ministre, pour négocier nôtre Paix avec l'Empire. Le Guerrier est aujourd'huy appellé au Ministere de Paix; la Profession des armes est rentrée dans tous ses droits.

L'Homme sçavant & vertueux, est de

Digitized by Google

tout métier, de toute condition; il est bon à l'Eglise, à la Magistrature, aux Armes, au Ministere Politique. Il m'est indifférent que mon Disciple choisisse l'un ou l'autre de ces Etats; mais, quand une fois il aura fixé son choix, je tournerai toutes ses vûës aux devoirs particuliers de la profession qu'il aura embrassée.

S'il se dévouë au service des Autels, il a toutes les vertus & toutes les lumieres que ce Ministere éxige; il sçaura défendre les droits sacrez de la Religion. J'armerai son zele de toutes les graces de la parole; il sera véhément Orateur, parce qu'il est riche en grands sentimens. Ses talens & sa vertu l'appelleront bien-tôt aux plus hautes dignitez de l'Eglise; il y montera avec un humble courage; & son zéle vrayment saint, sera toujours supérieur aux travaux de ses emplois.

Mon Disciple parle excellemment sa Langue naturelle; sa mémoire est ornée de tous nos meilleurs Ouvrages, soit de Prose, soit de Poësie. Cela est bon, mais cela ne lui suffit pas; nous allons apprendre la Langue latine, & j'ose assûrer, que nous y ferons plus de progrés dans une année, que l'on n'en fait pour l'ordinaire dans tout le long cours des Humanitez. Nous nous donnerons le spectacle des progrés de l'esprit humain; nous n'hésiterons pas à comparer un François avec un Romain dans

Digitized by Google

le même genre. Nous verrons tout ce que ces hommes tant vantés, ont dit de meilleur, soit en Prose, soit en Vers ; nous lirons les deux Historiens qui ont atteint chez eux la plus haute perfection de leur Art. Nous étudierons les Harangues fastueuses de Cicéron, & nous comparerons l'Eloquence Romaine, avec l'Eloquence Françoise.

Nous citerons en jugement, Virgile, Horace & autres Poëtes que le préjuge divinise ; nous rendrons justice à tout ce qu'ils ont de bon ; mais, nous ne ferons aucune grace à leurs fautes : La Raison qui les jugera, ne connoît ny Anciens ny Modernes.

Si mon Disciple se destine au Ministere Evangelique, je lui fais comprendre qu'il va devenir le Dépositaire & le Commentateur des Livres Saints, & qu'il seroit honteux à lui d'en méconnoître le texte original : Non seulement il va apprendre le Grec, mais encore la Langue Hebraique ; ce travail n'est pénible que pour l'enfance ; rien ne coute à la Raison, guidée par le devoir. Je prends ici congé de mon Disciple ; il n'a plus besoin de moi.

L'Académie des Jeux Floraux a distribué les Prix en la maniére accoûtumée, le troisiéme de May 1718.

Digitized by Google

M. l'Abbé de Boissi de Paris, a esté reconnu, depuis la distribution des Prix, l'Auteur de l'Ode qui a pour Titre, *les Chiméres*, à laquelle on a adjugé le premier Prix. Les Odes intitulées, la *Melancolie*, & *l'éxil de Pintus*, sont du même Auteur.

M. l'Abbé Mangenot de Paris, est l'Auteur de l'Eglogue qui a remporté le Prix.

Le Prix de l'Elégie ou de l'Eglogue, réservé l'année derniére, a esté adjugé à une Eglogue, dont M. Taillandier le Fils, de Paris, est l'Auteur.

Les Prix qui estoient destinés cette année, au Poëme & à la Prose, ont esté réservez, & seront distribuez l'année prochaine, outre les Prix ordinaires.

L'Ode qui a pour Titre, *Description d'un Orage*, & qui a concouru pour le premier Prix, est de M. le Chevalier de Lamamie-Clairac, Capitaine d'Infanterie, Ingénieur ordinaire du Roy.

L'Ode du *Pécheur*, est de M. Sentmanat, Marquis de Castel-Dos-Rios, jeune Seigneur Espagnol.

M. Chadebec, Avocat au Parlement de Toulouse, s'est déclaré l'Auteur du Discours qui a pour sentence, *Vir probus, simplicis veritatis amicus*. Cic.

Le Public ne sçauroit estre assez informé du nombre & de la qualité des Prix, que l'Académie des Jeux Floraux donne chaque année.

Digitized by Google

Il y en a quatre. Le premier, eſt une Amarante d'or, de la valeur de quatre cens livres, qui eſt adjugé à une Ode.

Le ſecond, eſt une Violette d'argent, de la valeur de deux cens cinquante livres, que l'on donne à un Poëme de ſoixante Vers au moins, & de cent Vers au plus, tous Alexandrins & ſuivis, ou à rimes plates, dont le Sujet doit eſtre héroïque.

Le troiſiéme, eſt une Eglantine d'argent, du prix de deux cens cinquante livres, qui eſt adjugé à une Piéce de Proſe d'un quart d'heure, ou d'une petite demie heure de lecture, dont l'Académie publie toutes les années, le Sujet, qui ſera pour l'année prochaine 1719

La Gloire dédomage bien avantageuſement de ce qu'elle coute à acquérir.

Le quatriéme Prix, eſt un Souci d'argent, de la valeur de deux cens livres. On le donne à une Elégie, à une Eglogue, ou à une Ydile.

Le ſujet de toutes les ſortes de Poëſie qui peuvent prétendre à ces Prix, ſera au choix des Auteurs.

A l'égard des Vers, ils doivent être réguliers, & n'avoir rien de burleſque, de ſatirique, ni d'indécent.

Toutes perſonnes, de quelque Qualité & Pays qu'elles ſoient, de l'un & de l'autre ſexe, pourront aſpirer aux Prix.

Les Auteurs qui y prétendront, ſeront

Digitized by Google

remettre leurs Ouvrages dans tout le mois de Janvier de l'année 1719, lequel étant expiré, on n'en recevra plus.

Il faudra qu'on s'adresse à M. le Chevalier de Catellan, Secrétaire perpétuel des Jeux Floraux, qui loge prés de la Place du Salin.

Nous souhaiterions pouvoir donner ici place aux différentes espéces de Poëme, qui ont remporté le Prix de cette année; mais, comme elles occuperoient une partie trop considérable de nôtre Recüeil, nous nous contenterons d'en extraire les deux Piéces suivantes.

LE CAFFE'

POEME.

JE consacre un éloge au Nectar Arabique,
Pere de l'enjoüement, & ma débauche unique.
De ses vertus épris, Sçavans, écoutez-moi.
Mes Vers sont un tribut qu'à ses bienfaits je doi.
Il m'inspire, & souvent je n'ai d'autre Hypocréne,
Que les flots précieux dont il remplit ma veine.
Parles vœux d'un vain Peuple, à briller obstiné,
Le Dieu des beaux Esprits sans cesse importuné,

Digitized by Google

Avoit depuis long-tems perdu cette allégresse.
Qui faisoit le bonheur des rives du Permesse.
Sa gloire l'accabloit : Un nébuleux chagrin
Obscurcissoit son front, autrefois si serein.
Sous ses doigts engourdis sa Lyre étoit müete:
On le voyoit trembler à l'aspect d'un Poëte.
Il lassoit les Echos du bruit de sa douleur :
Tant les Dieux sont peu Dieux dans le moindre malheur.
Pour calmer ses ennuis, combien les sages Muses
N'employoient-elles pas de secourables ruses?
Contre les sots Auteurs l'une lança ses traits;
L'autre sur l'Helicon fit danser les Forêts.
Thalie, en brodequin, vint réjoüir la Scene;
Terpsichore railla la grave Melpoméne;
Les chalumeaux d'Euterpe épuiserent leurs sons;
Clio, sa politique, Erato, ses chansons.
Leur zéle l'irritoit. Le haut Olympe envoye
Tous ces folâtres Dieux qu'accompagne la Joye.
Le Courrier immortel Mercure, les conduit,
Et le Sommeil paisible en se hâtant, les suit.
Inutile Renfort ! Triste Apollon, tu glaces
Les Ris, pour t'égayer, liguez avec les Graces.
Ta sombre humeur résiste aux festins de Comus,
Au savoir de Mercure, aux bons mots de Momus.
Le Sommeil t'inquiete. Il reste une ressource :
D'un vin fait pour lui seul, Bacchus ouvre la source.

Digitized by Google

Apollon à long traits s'humecte de ce vin ;
Mais un plus noir souci naît de ce jus divin.
Foibles Dieux, vos efforts se changent en obstacles,
Leur cria Jupiter ? J'employrai mes miracles.
Apollon est mon Fils ; je l'aime ; & l'Univers,
Pour connoître nos noms, a besoin de ses Vers.
Il dit, vient sur le Pinde, & sa main bienfaisante,
Sur un jeune Laurier fait de son Sceptre une Ente.
Le Sceptre germe, croît, se couronne de fleurs ;
Le fruit pousse, & se peint des plus vives couleurs.
Un Zéphir le secouë ; il tombe ; Calliope
Sent l'heureux grain caché sous l'ingrate enveloppe.
Elle en brise les nœuds, & sur le verd gazon,
Le grain se debarrasse & laisse sa prison.
Dans un nouveau cachot un feu discret l'embrase ;
Le foyer le meurit, un dur acier l'écrase.
Il se résout en poudre, & sur l'ardent fourneau,
Il se mêle, il murmure, il combat avec l'Eau :
Son aimable fureur enfante un doux nuage :
Les airs sont embaumez par le naissant breuvage.
On l'enleve à la flâme : Il s'appaise ; & voici
Qu'une Coupe présente un suc blanc & durci,
Suc apporté du Ciel par le beau Ganiméde,

Digitized by Google

Contre le goût amer du tout-puissant reméde,
** Hébé, l'adroite Hébé, le verse lentement,*
Et fait des deux liqueurs le mélange charmant.
Dans les mains d'Appollon la porcelaine fume.
La boisson est brûlante : Avide, il la hume.
O prodige ! O pouvoir du souverain des Cieux.
Ce qu'aprés les neuf Sœurs, tenterent tant de Dieux,
Jupiter l'exécute. Une divine yvresse
Suit le nouveau reméde, & chasse la tristesse.
Devant le Dieu des Vers le Trouble disparoît;
La Paix rentre en son cœur; l'Allégresse y renaît.
De son auguste front les rides s'applanissent;
Son visage est riant, ses yeux s'épanoüissent.
Jupiter applaudit; mais, les soins de sa Cour
Le rappellent d'abord au céleste Séjour.
D'un long remercîment la Terre l'accompagne;
D'aise on veit tressaillir la sçavante Montagne;
Et le Dieu du Parnasse, & ses chers Nourrissons,

* Déesse qui verse à boire aux Dieux, ainsi que Ganiméde.

Digitized by Google

Célébrent à l'envi la Reine des Boissons.
Que j'aime leurs transports ! Loin d'ici, Jalousie,
Jusqu'à nous à grands flots coule leur Ambrosie.
Du Sceptre verdoyant les fertiles rameaux
Peuplent, non loin a d'Aden, mille charmans Coteaux.
L'Aurore les cultive, & le Maître de l'Onde
Porte leurs riches Dons jusqu'aux bornes du Monde.
Gardez vos Diamans, Indes; gardez vôtre Or;
Le fruit, enfant d'un Sceptre, est mon plus cher trésor.
Quel plaisir ! Lorsqu'au tour d'une modeste table,
Au sortir d'un repas sagement agréable,
Libre avec mes Amis, une tasse à la main,
Du Nectar de ce fruit je m'inonde le sein.
Délicieux Nectar, Boisson miraculeuse,
Toi qui donnes le nom à l'Arabie heureuse;
Oüy, oüy, nous l'éprouvons, tu fais de vrais heureux;
Tu chasses les Chagrins; tu ramènes les Jeux;
Tu ranimes le sang; tu délasses nos veilles;

a Aden Capitale d'un Royaume de l'Arabie heureuse.

Digitized by Google

Tantôt tu nous polis, tantôt tu nous conseilles.
Sans toi, que ferions-nous ? Souvent à ton secours,
La Chaire & le Barreau doivent leurs beaux Discours ;
Le Magistrat, ses Loix ; le Poëte, sa gloire ;
Le Prince, ses Edits ; le Héros, sa Victoire ;
Ce siécle & nos climats, leurs sublimes esprits ;
Moi, je te dois mes Vers ; te devrai-je le Prix ?

Ille liquor docuit voces inflectere cantu.
Tibullus.

EGLOGUE,

SUr la fin d'un beau jour, une jeune Bergere,
Plus tard que de coûtume, ayant quitté sa Mere,
Pressoit les pas tardifs de son nombreux Troupeau,
Vers un Bocage épais, éloigné du Hameau:
L'heure d'un rendez-vous, malgré ses soins, passée,
S'offroit incessamment à sa triste pensée.
Elle arrive ; mais Ciel ! Quels furent ses soucis,
De parcourir ces lieux sans y trouver Tircis ?
Dans son impatience, en vain elle l'appelle ;

Digitized by Google

Echo seule répond à la voix de la Belle.
Mille soupçons confus allument son courroux :
Elle s'arrête enfin au plus cruel de tous.
Tircis ne m'aime plus. Le perfide, dit-elle,
Ne peut en même-tems être hûreux & fidele.
Une Bergere amante est pour lui sans appas :
Il m'aimeroit encor, si je ne l'aimois pas.
On me l'avoit tant dit, avant de le connoître :
Traitez bien un Amant, il cessera de l'être ;
L'amour ne peut durer qu'autant que les desirs ;
Nourri par l'esperance, il meurt par les plaisirs.
Aussi, quand il me tint un amoureux langage,
Quoi qu'en secret mon cœur approuvât son hommage,
Le Soleil quatre fois, fit meurir nos moissons,
Avant que je parusse écouter ses chansons.
En lui cachant l'ardeur qui dévoroit mon ame,
Que n'ai-je point souffert pour éprouver sa flâme ?
Par combien de tourmens n'ai-je point acheté
Le chimerique espoir d'aimer en sûreté ?
Cruelle à mon Berger, plus cruelle à moi-même,
Je ne lui laissois voir qu'une rigueur extrême :

Digitized by Google

Mais un jour, jour fatal au secret de mon cœur,
Tircis trop tendrement me peignit son ardeur.
Jusqu'à quand, disoit-il, je m'en souviens encore,
Serez-vous insensible au feu qui me dévore?
Malgré vôtre beauté, craindriez-vous, un jour,
De me voir à quelqu'autre immoler vôtre amour!
Ah, grands Dieux! Si je vis sans aimer ma Bergere,
Que ma Flûte, ma Voix, mes Vers cessent de plaire;
Qu'on me voye étouffer les Oiseaux que j'instruis;
Que mes Prez soient sans fleurs, & mes Vergers sans fruits;
Que mes tendres Brebis & mes Beliers superbes,
S'empoisonnent du suc des plus mortelles herbes;
Que je les abandonne à la fureur des Loups,
Et que je sois moi-même en butte à tous vos coups.
J'en jure par les Dieux, ou plûtôt par vous-même,
Philis, l'amour vous rend ma Deïté suprême.
L'ardeur que j'ai pour vous, ne finira jamais:

Digitized by Google

Croyez-en mon amour, mes sermens, vos attraits.
Son trouble, sa langueur, ses regards, son silence,
Tout m'assûroit alors de sa persévérance.
Je ne pus résister à des coups si puissans;
Un désordre inconnu, s'empara de mes sens.
Presque sans le vouloir, éperduë, inquiete,
A mon perfide Amant j'avoüai ma défaite.
Je vous aime, lui dis-je. Heureuse! Si mon cœur
Peut attendre du vôtre une éternelle ardeur.
A vous aimer toûjours, cher Tircis, je m'engage:
Que de mon tendre Amour cet Agneau soit le gage.
Il croîtra: Que nos feux croissent ainsi que lui.
Puissions-nous nous aimer encor plus qu'aujourd'hui.
Qu'aprés un tel aveu, nôtre entretien fut tendre!
Oiseaux, vous le sçavez, vous seuls pûtes l'entendre;
Tout ce que sent un cœur par l'amour animé,
Dans cet heureux moment fut pas nous exprimé.
Fugitives douceurs, instans si désirables,
Ou soyez moins charmans, ou soyez plus durables.
A peine eus-je livré mon cœur à ses désirs,

Digitized by Google

Que la nuit vint troubler nos innocens plaisirs.
Malgré nous, il fallut nous soustraire à leurs charmes,
Tircis fut accablé; je répandis des larmes;
Et pour nous séparer, en nous serrant la main,
Nous ne pûmes tous deux prononcer qu'à demain.
Depuis cet heureux soir, avec exactitude,
Il me previent toûjours dans cette solitude;
Mais, hélas! Aujourd'hui je l'attends vainement.
L'Ingrat n'a plus pour moi le même empressement.
Sans doute le Perfide aux pieds de quelque Belle,
Se fait des mes chagrins un honneur auprés d'elle;
Et pour la flater mieux, méprisant ma beauté,
Le Parjure se rit de ma crédulité.
Dieux! Sur la foi desquels j'ai perdu l'Innocence,
De mon volage Amant daignez tirer vengeance.
Elle achevoit ces mots, quand Tircis accourut.
A l'aspect du Berger son courroux disparut.
Eh quoi donc, lui dit-elle, avec un regard tendre,
Depuis quand un Amant se fait-il tant attendre?

Digitized by Google

Bergere, reprit-il, calmez vôtre courroux :
J'étois sur ces gazons deux heures avant vous.
Vous arriviez enfin ; mais, disgrace imprévûë !
Un Loup au même instant s'est offert à ma vûë.
Il entraînoit, grands Dieux ! Quelle alarme pour moi !
Cet Agneau si chéri, gage de vôtre foi.
O Ciel ! Pour mon Amour, quel funeste présage !
Ai-je dit ; mais, cruel, je méprise ta rage.
Quoi que je sois ici sans houlette & sans chien,
Tu sentiras bientôt qu'un Amant ne craint rien.
Enfin, jusqu'en son fort la Bête poursuivie,
A perdu sous mes coups sa proye avec la vie.
J'ai vengé par sa mort nos plaisirs differez,
Pouvois-je moins punir qui nous a séparez ?
La Bergere à ces mots lui raconta ses craintes :
Le fidéle Tircis en fit de douces plaintes.
Philis, d'un air confus approuvant ses raisons,
Par de nouveaux sermens expia ses soupçons.

Res est solliciti plena timoris Amor. *Ov.*

Digitized by Google

LA Lettre suivante est de M. P . . . Sculpteur ordinaire du Roy, adressée à un des ses amis, qui lui avoit demandé un détail par écrit, de ce qui s'étoit passé dans une promenade qu'ils avoient faite ensemble à Versailles. Elle m'a paru si bien écrite & en même tems si curieuse, par les jugemens fins & délicats que l'on y porte, sur les plus belles Figures de ce fameux Jardin, que mes Lecteurs approuveront sans doute, que je l'insére dans mon Recüeil.

MOnsieur, nous nous promenions il y a quelques jours, dans les Jardins de Versailles, uniquement pour prendre le frais. Le Soleil caché sous des nuages transparens, réfléchissoit ses rayons sur les Montagnes voisines, & ne répandoit qu'une chaleur douce, que tempéroit encore un vent léger & presque insensible. Aprés avoir parcouru quelques Bosquets, nous entrâmes dans le Salon Royal: Vous jettâtes les yeux sur deux Groupes de marbre, qui vous parurent d'une grande beauté. De qui sont ces figures, me demandâtes-vous? Elles sont de M. *Puget*, vous répondis-je, duquel vous avez sans doute entendu parler. Je n'en ai qu'une idée confuse, me dites-vous; & je serois bien aise d'ap-

Digitized by Google

prendre l'Histoire d'un si habile homme. M. Puget, repris-je, estoit de Marseille : Il fit ses études à Rome. Au retour de cette Ville, il passa par Génes. La République charmée de son mérite, voulut se l'attacher par une forte pension qu'elle lui fit offrir. L'Amour de la Patrie l'emporta sur l'interêt, & sur le plaisir de brisler dans une Cour étrangére. Il revint à Marseille. Le Roy ayant sçû qu'il avoit fait deux merveilleux Groupes de marbre, les fit acheter. M. Puget vint à Paris pour la premiere fois, & les fit placer à l'endroit où vous les voyez. La Cour fit tous ses efforts pour l'arrêter; rien ne put ébranler sa Philosophie : Aussi desintéressé à Versailles qu'à Génes, il ne fut sensible qu'à sa liberté, il courut se recacher dans sa Province, & mourut paisiblement dans le seïn de sa Famille. Heureux celui à qui Dieu donne une si grande sagesse, & qui peut la conserver jusqu'à la mort !

Le premier de ces Groupes, comme vous voyez, est *Milon Crotoniate*, qui est déchiré par un Lion : Sa main est prise dans le tronc d'un gros arbre qu'il avoit fendu par le milieu : Cette figure ravit l'âme de tous ceux qui la regardent. Toute la douleur que peut ressentir la Nature humaine, est peinte sur le visage de Milon. La passion y est si vivement exprimée, qu'on croit l'entendre gémir : L'attitude en est merveilleuse;

Digitized by Google

toutes les parties en sont si belles, & si élégamment assemblées avec leur contour, que cet Ouvrage le dispute avec le *Laocoon*, fameuse Piéce de l'Antiquité. Le Lion qui dévore *Milon*, n'a pas moins de beauté que le reste; mais, je passe à l'autre Groupe.

Il represente *Persée & Endroméde* : N'estes vous point saisi d'admiration, à la vûë de cette Figure? N'estes-vous point aussi charmé du grand air de *Persée*, que de la beauté d'*Endroméde*. ? Ce Prince, avec une attention la plus vigoureuse & en même tems la plus passionnée, arrache les chaînes de cette aimable personne : Elle paroît pleine de pudeur; mais, on voit à travers cette pudeur, qu'elle est pénétrée d'une vive reconcoissance pour son Libérateur qui lui donne un secours si prompt. Le petit Amour, qui rompt aussi les chaînes, semble s'applaudir de sa victoire; Quelle grace! Quelle attitude! Jamais personne n'avoit representé le fils de Citherée si charmant & si redoutable : Enfin, ce Groupe est si achevé, qu'on ne se lasse point de le regarder, & qu'on ne le quitte qu'avec peine : Mais, me dites-vous; pour lequel des deux se déclarent les Connoisseurs? L'un & l'autre a ses Partisans, vous répondis-je; mais le feu Roy paroissoit pencher vers *Milon*.

Là-dessus, nous fûmes joints par deux Inconnus, qui m'avoient entendu faire la

Digitized by Google

description de ces deux Groupes : Nous reconnûmes aisément qu'ils étoient gens de bon goût & de bon esprit. Aprés quelques civilitez réciproques, nous poussâmes plus loin. M., me dit l'un de ces Inconnus ; vous avez parlé des Ouvrages de M. Puget, d'une maniére si juste & si avantageuse, qu'il faut que vous soyez non seulement un Maître de l'Art, mais encore, un parfaitement honête homme ; Faites-moi l'amitié de me dire, ce que vous pensez, (je ne dis pas de toutes les Figures qui sont ici ; car je crois que vous pensez comme moi, que ce sont la plûpart, des Antiques assez mal copiées ;) mais de celle *de la Fourberie*, qui est de feu M. *le Comte*, *de Boulogne*. Je la trouve trés belle, lui répondis-je, & digne de celui qui l'a faite. M. le Comte a imité une de nos amies : Sincére, il a peint la Fourberie d'aprés Nature : Indifférente, elle peint l'Amour de même. Au reste, je doute que la *Fidélité* vous plaise autant que la Fourberie ; car, ce n'est pas grand'chose, au sentiment des Connoisseurs. C'est pourtant M. *Mignard* qui l'a conduite, interrompis-je ; cela est vrai, ajouta-t-il : Mais, quoiqu'il ait prétendu faire la huitiéme Merveille du monde, cette Figure n'en est pas meilleure. C'est ainsi que les hommes se trompent, & nous aurions ici un beau champ de Critique ; mais, il ne faut point arracher

Digitized by Google

le poil du Lyon, quand il est mort.

En continuant nôtre chemin, nous appercûmes une Figure *de Didon*. Approchons-nous de celle-ci ; elle me paroît belle. De qui est-elle ? De M. *Poutier*, répondit l'Inconnu. J'étois à Versailles, lorsqu'il la plaça, il y a environ vingt-huit ans. A ces mots, vous sourîtes ; mais, l'Inconnu qui ne me reconnut point, continua de la sorte : Je me resouviens que cette Figure ût alors l'approbation de tous ceux qui la virent ; on en trouvoit l'attitude noble & digne d'une Reine : On loüoit le beau désordre qui regne en toute sa personne ; & si j'ose vous en dire davantage, je vous avoüerai que j'en trouve le tout merveilleux, & que je ne veux point de mal à *Virgile*, d'avoir fait un Anachronisme de quelques Siécles, pour fournir un si beau Sujet à l'Auteur de cet Ouvrage, qui répond parfaitement à l'idée que le Poëte nous en donne. En effet, Messieurs, sans faire le Connoisseur ; qu'il me soit permis de vous faire remarquer cette belle Passion ; le trouble & l'agitation répandus sur le visage de Didon ; cette main qui déchire ses vêtemens, & qui découvre la plus belle gorge du monde ; cette attitude du bras dont elle tient l'épée d'*Enée*, de laquelle elle est prête de se fraper : L'Amour, le Dépit, la Rage le conduisent. Que j'aime le désordre de cette

Digitized by Google

draperie ! Qu'il donne de majesté à la Figure ! Mais, ce que je ne puis assez admirer, c'est l'adresse du Sculpteur, d'y avoir placé le Corcelet de son Amant : On diroit que Didon redouble sa fureur en le regardant : Tous les mouvemens, qui déchiroient son cœur lorsqu'elle se tua, vous les voyez dans ses yeux ; & toute femme qui voudra se tuer dans les régles, doit venir étudier cette Figure. Ma foy, interrompit celui des Inconnus qui n'avoit point encore parlé : Les femmes ne sont plus si sottes ; la perte de vingt Amans & d'autant de maris, ne leur coute pas même de larmes, ou ne leur en coute que de feintes. Cette Figure est admirable ; mais, l'habileté du Sculpteur ne justifie point la folie de Didon. Qu'on ne me dise point que sa vertu vouloit qu'elle s'ôtât la vie ? Chimére ; il falloit estre toujours sage, ou ne se point tuer, aprés avoir cessé de l'estre. Je le répéte encore ; les Filles Veuves de nos jours, l'entendent mieux qu'elle. Nous nous mâmes tous à rire de cette saillie. Je remerciai l'Inconnu des loüanges flateuses qu'il m'avoit données, sans me connoître : Il me répondit qu'il estoit charmé de m'avoir rendu justice ; & que si une affaire indispensable ne le rappelloit point au Château, il se feroit un sensible plaisir de rester plus long-tems avec nous. Aprés quelques autres discours, son

amy & lui, nous quittérent.

Nous fîmes encore quelques tours d'allées, en raisonnant sur tout ce qui s'offroit à nos yeux; & vous me fîtes voir que vous vous connoissiez en belle Sculpture, aussi bien qu'en belle Littérature. Le jour qui commençoit à baisser, nous avertit qu'on nous attendoit à souper à Paris. Nous tournâmes du côté du Château, en passant prés du Fer-à-Cheval, à gauche, vers la Palissade: Nous apperçûmes une foule de gens assemblez au tour du *Terme de Cérés*. Ecoutons un peu, vous dis-je, ce qu'on pense de cette Figure. Il est tard, me répondites-vous; ne nous arrêtons point. Il doit vous suffire de l'avoir faite; & que vous importe, qu'on la loüe, ou qu'on la blâme à présent; puisque le feu Roy l'a admirée. Il est vrai, vous répartis-je, que S. M. ût la bonté d'en paroître satisfaite, lorsque je la posai, & qu'Elle se récria par plusieurs reprises; voila une belle femme; il est rare d'en trouver de semblables; il est vrai encore que le Roy me témoigna sa satisfaction, par une gratification proportionnée au mérite qu'il trouvoit dans mon Ouvrage: Mais, je vous avoüe que je serois bien aise d'entendre le sentiment de ces personnes. Si ce sont des Ignorans, nous nous en divertirons: Si ce sont des Connoisseurs, je profiterai de leurs lumiéres; l'amour propre n'est point mon

foible ; & je n'ai rien plus à cœur que de m'instruire. Nous autres, nous apprenons tous les jours, & nous arrivons à la perfection, autant par les conseils qu'on nous donne, que par nôtre génie & nôtre application. Eh bien, reprîtes-vous ! Approchons-nous donc. Alors, nous entendîmes un gros homme qui faisoit fort du capable, & qui se démenoit comme un Possédé, criant de toute sa force, que cette Figure estoit détestable : Qu' à la vérité, la tête & les bras estoient assez jolis ; mais, qu'il falloit estre fou, pour emboîter les jambes d'une femme dans une caisse : Qu'il ne comprenoit pas, par quelle raison tout estoit plein de ces sortes de caisses : Que cela révoltoit l'esprit & les yeux, & qu'il aimeroit autant voir des monstres. Je suis payé de ma curiosité, vous dis-je, en riant, & je n'ai que ce que je mérite. Allons nous dédomager auprés du *Bassin de Latone.* Voilà ce qu'on peut appeller une Figure admirable : Mais, ce qui seroit le Chef-d'œuvre d'un autre, n'est point le plus beau Morceau de *Gaspard de Mercy.* Il estoit de Cambray, & sans estre sorti de France, il a effacé tous ceux qui ont fait leurs Etudes à Rome ; air gracieux & touchant, finesse de travail, délicatesse de dessein, hardiesse d'exécution ; tout se trouve dans ce Groupe. Latone justifie le le goût du Maître des Dieux ; Apollon a l'air

l'air digne du Dieu de la Lumiére & des beaux Arts ; Diane égale Latone ; mais, Latone est si belle, qu'elle ne peut estre égalée que par Diane.

Ensuite, nous trouvâmes la figure de l'*Air* de feu M. *le Hongre*. Que dites-vous de cette figure, vous demandai-je ? Je la trouve excellente ; cependant, il me paroît qu'il y manque un certain feu, qui la rendroit plus vive & plus animée : Vous avez raison, vous répondis-je : M. le Hongre ne travailloit pas par lui-méme, & c'est dommage ; il auroit mieux exécuté ses idées. Mais, regardez cette *Vénus* ; elle est encore de *Gaspard de Merey*, & ne le cede point à Latone : Il y regne une si belle correction, un travail si surprenant, un art si merveilleux, un air de jeunesse & de douceur si séduisant, que Vénus n'étoit pas plus belle à Paphos qu'elle l'est à Versailles : Mais, me dites vous ; puisque nous sommes en train de loüer & de critiquer : Allons aux *Bains d'Apollon*. J'étois fort surpris, vous-répondis je, que vous ne m'en eussiez point encore parlé : Je vous accusois d'ingratitude : Favori de ce Dieu, vous avez bien tardé à lui faire vôtre Cour ; allons, continuai-je ; entrons dans ce Sacré Vallon : Ne vous sentez-vous point enthousiasmé ? Tenez, voilà des Tablettes ; écrivez les Vers que ce Dieu vous inspire ; ils doivent être trop beaux, pour ne

Digitized by Google

les pas récüeillir précieusement. Je vous avouë, reprites-vous, que je suis hors de moi, & je ne ressemble pas trop mal à la *Pithie de Delphes*. Cependant, l'admiration l'emporte sur l'enthousiasme ; & si mon air vous a menacé d'une Ode aussi longue que celle de Pindare, vous n'en aurez que la peur. En verité, il faut avoir une grande élevation de génie, pour donner à une Figure, la grace & la majesté qui me charment dans celle-ci. Pour les *Heures*, je n'ose les regarder, leur vuë m'attendrit, & dérange un peu mon stoicisme. Oh, repartis-je ! Je ne suis pas si susceptible, & leur beauté fait plus d'impression sur mon esprit que sur mon cœur. Mais, c'est assez plaisanter. Avec une grace inexprimable, l'une verse à Apollon du Néctar, pour lui laver les mains ; tel Hebé dans le Ciel, le verse aux Dieux : L'autre, dans une attitude enchantée, lui lave les pieds ; & la troisiéme qui porte un vase de parfums, est aussi belle que les deux autres. C'est dommage, me dites-vous, qu'il ne soit plus permis de badiner à mon âge ; je vous dirois que l'une de ces Heures, est celle de l'amour naissant ; l'autre, celle de la persuasion ; & la troisiéme, celle du Berger. C'est finement penser, repartis-je ; vous en parlez en bel esprit ; & je vais continuer d'en parler en Sculpteur. Rien n'aproche de ces figures, soit par la fine correction,

Digitized by Google

soit par le choix des attitudes; soit enfin, par les beaux accidens de draperie, qui se trouvent les plus heureux du monde. Comment, accidens, interompites-vous? De si belles choses se font-elles au hazard? Vous êtes toujours le même, repris-je; & vous savez aussi bien que moi, la force de ce mot: Au reste, cette partie de la Sculpture est une des plus difficiles; & trés peu de Sculpteurs y excellent. Achevez, je vous prie, me dites-vous, de m'expliquer, quelles sont les figures qui sont derriere Apollon: Ne sont-ce pas aussi des Heures? Oüi, vous répondis-je; mais, si j'ose badiner à mon tour; l'une est l'heure de payer ses dettes; l'autre est l'heure du dégoût; & la derniere, celle de la vieillesse. M. *Girardon* s'est donc bien oublié, reprites-vous, en riant: Non, repartis-je; elles ne sont pas de lui, mais de M. *Renaudin*; c'est à-dire, continuates-vous, que M. Girardon a fait, comme les belles femmes, qui ne se montrent jamais aux Tuileries, ou aux spéctacles, qu'avec quelque laide, ou quelque vieille qui leur serve de lustre; à peu prés, comme font les ombres dans les Tableaux: Mais, voyons un peu, si je jugerai bien des deux groupes *de Chevaux*, que les *Tritons* préparent au Dieu de la lumiere pour faire sa course: Je suis pour le groupe qui est à main droite: Me trompais-je? Non, vous dis-je; & je voudrois me con-

Digitized by Google

noître en Poësie, comme vous faites en Sculpture; mais, prodigue de tous ses trésors pour vous, Apollon ne m'a presque rien accordé: Ce Groupe est admirable: Les chevaux sont faits avec tant d'art; les expressions en sont si vives, qu'ils battent la terre du pied; qu'ils jettent le feu par les yeux & par les narines, & que les chevaux animez, ont moins de vigueur & moins d'action. L'Auteur à eû raison de les faire si vigoureux: Quand on fait une course aussi longue & aussi rapide que celle du Soleil, on ne sauroit être trop bien attelé: les deux Tritons sont d'une beauté infinie; celui sur tout, qui est sur le devant, surpasse tout ce qu'on en peut dire; c'est le *nec plus ultra* de la sculpture. Les vrais Connoisseurs avoüent, que l'Antique même est aussi molle, que cet ouvrage est vigoureux. C'est tout vous dire, qu'il est de ce fameux de *Merey*, dont nous avons déja parlé deux fois; mais, il faut bien se garder d'en ôter l'honneur à feu M. *le Brun*, qui, comme premier Peintre du Roy, avoit la conduite de tout ce qui se faisoit pour Versailles. C'étoit un homme Divin, plus recommandable encore par sa douceur & par sa bonté, que par l'excellence de son génie. J'aurai, toute ma vie, la plus tendre reconnoissance des sages conseils qu'il m'a donnez; je leur dois le peu que je sçai; & si j'avois eû le don de faire des Vers, j'au-

Digitized by Google

rois pensé pour lui, comme l'Auteur de ceux-ci, qui sont au bas de son Portrait.

Au Siécle de Loüis, l'heureux sort le fit naître;
Il lui falloit un Peintre, il te falloit un Maître,
Qui fournît à ton art plus d'un noble dessein.
Par toi, nous triomphons d'Athenes & de Rome:
Il n'est que toi, le Brun, *pour peindre un si Grand Homme;*
Comme il n'étoit que lui, pour occuper ta main.

Insensiblement nous nous trouvâmes hors du Château: Nous montâmes en carosse; la conversation changea plusieurs fois de sujets, & nous arrivâmes à Paris, contens l'un & l'autre de nôtre petit voyage.

LES AMOURS A LA CHASSE.

MOnsieur de Verton, nommé à l'Ambassade de Moscovie, ayant pris à son service deux Allemans, dont l'habileté à sonner du Cor, passe tout ce que l'on a entendu jusques à présent, a bien voulu en donner le plaisir au Public.

Pour mieux ammener cette nouveauté, l'on

Digitized by Google

a composé la petite Piéce des *Amours à la Chasse*, en un Acte, avec des Scenes Françoises & un divertissement: Elle fut représentée pour la premiere fois, le 10 Juillet; en voici le sujet.

Flaminia fille de Pentalon, estoit une jeune personne, sur le cœur de laquelle l'Amour n'avoit point encore eu prise : La Chasse & les Bois faisoient toute son occupation & tous ses délices.

La constance de Lélio son Amant, n'avoit encore pû la tirer de l'indifférence où elle paroissoit estre ; quelque effort qu'il eût fait pour la rendre sensible. Une Fête qu'il avoit fait préparer, devoit décider de son sort : Aprés quoi, il devoit prendre la résolution de s'en aller à Ferrare ; afin d'y oublier par l'absence, un amour qu'il voyoit bien ne pouvoir estre recompensé : Lorsque Trivelin son Valet, s'avisa d'un stratagéme, pour découvrir quels étoient les sentimens de Flaminia à l'égard de son Maître. Il feignit, que charmé d'une jeune personne qu'il avoit vûë à Ferrare, il alloit partir secrettement pour cette Ville, dans le dessein de s'y marier avec celle qui possédoit son cœur : Que s'il avoit rendu des soins à Flaminia, ce n'avoit esté que par déférence, & pour obéïr à son pere, qui avoit résolu depuis long-tems, de l'unir avec elle. Ce petit Roman ne manqua pas de produire son effet sur l'esprit de Flami-

Digitized by Google

nia ; il reconnut par ce petit artifice, qu'elle n'êtoit pas si indifférente pour Lélio, qu'elle affectoit de le paroître ; mais son Maître êtant survenu, & ignorant l'hûreuse adresse de ce Valet, ne reçût que des reproches de Flaminia & de Sylvia sa Suivante. La surprise de Lélio qu'elle prit pour indifférence, la confirma de plus en plus, qu'il estoit un Perfide, un Traitre ; la colére même qu'il fit éclater contre Trivelin, pour avoir parlé de son départ, acheva de la persuader, & de le rendre entiérement coupable auprés d'elle. Trivelin qui craignoit que son Maître, en s'expliquant, n'allât détruire ce qu'il avoit entamé, continua de vouloir persuader à Flaminia, qu'au fonds, son Maître ne l'aimoit point, & qu'il n'en agissoit ainsi avec elle, que pour plaire à son pere : Il fit si bien, qu'il emmena Lélio, en disant qu'il estoit tems de partir, & que tout estoit prêt pour ce voyage. Flaminia outrée du procédé de celui qu'elle croyoit son Amant, s'emporte à tout ce que la passion peut inspirer ; mais en même tems, elle fait des réfléxions sur les tourmens que l'Amour cause. & voyant arriver les Chasseurs, elle ordonne au Cors de sonner le départ de la Chasse ; afin de dissiper par là son chagrin : Mais, quel est son étonnement ; lorsqu'au lieu de sons vifs & guerriers, elle entend ces Cors, en donner de tendres & de languissans ; Elle ne sçait à

Digitized by Google

quoy attribuer ce changement, & son embaras redouble, quand tout à coup l'Amour sortant d'une touffe de Roziers, s'avance vers elle avec sa Suite, & lui fait des reproches sur son insensibilité passée, avec toute la délicatesse que pouroit faire l'Amour-même. Il lui apprend que c'est lui qui a fait dans son cœur le changement qu'elle a ressenti depuis peu. Il ordonne en même-tems à sa Suite de célébrer sa Victoire, & il se forme une lutte entre les Amours & les Chasseurs, qui est imitée par les instrumens, entre les Violons & les Cors. Les Amours enchaînent les Chasseurs avec des guirlandes, & tous ensemble, forment un Balet au son des Cors réünis avec les Violons. L'Amour voyant que Flaminia obéït à ses Loix, fait avancer Lélio, & lui dit de donner sa main à sa Belle indifférente. Flaminia lui présente la sienne; en disant, qu'elle obéït à son pere, & non à l'Amour. Les deux Amans s'expliquent sur leurs stratagémes réciproques; & ensuite, se jurent une amitié éternelle, au grand contentement, & à la satisfaction des deux peres, qui depuis long tems, souhaitoient ce Mariage. L'Amour content de sa Victoire, ordonne à sa Suite de célébrer cet hûreux jour par leurs danses; ce qui finit la Comédie & le divertissement.

La Piéce dont je viens de donner la Fable, estoit précédée du Défiant *en 3. Actes;*

Piéce

Piéce pareillement nouvelle & de même main. C'est une Comédie de caractére, qui n'a pas eu tout le succés qu'on s'en promettoit, par rapport à son Titre. Le premier Acte faisoit cependant espérer, que les deux autres seroient suivis d'applaudissemens; mais, soit la faute de l'Auteur, de l'Auditeur, ou plûtôt le peu de familiarité que l'on a avec la Langue Italienne, le Parterre a été fort tranquile. Je pourois en faire l'Extrait, comme de la précédente; mais, il y auroit à craindre que je ne le rendisse languissant, en le séparant du jeu Théatrale qui en fait le principal agrément; joint à ce que je suis obligé de me restraindre, pour donner place aux autres Matiéres qui ont droit d'entrer dans ce Livre.

NOUVELLE DESCRIPTION

DU ROYAUME DE BOUTAN,

Faite par un Voyageur qui y a demeuré fort long-tems.

LE Royaume de *Boutan* est situé dans l'Asie: A l'Orient, il confine avec la Chine: A l'Occident, avec l'*Indoustan*;

Digitized by Google

c'est-à-dire, avec les Royaumes de *Néépal* ou de *Nercerri* : Au Septentrion, avec les Royaumes de *Fonkten* & des *Kalmoucs*: Dans la Tartarie & au Midy, avec le *Mogol*, ou même, comme le prétendent quelques-uns, avec le Royaume de *Syam*. Mais, je n'ai pas connoissance de ceci, & je l'ai même oüy dire à peu de personnes.

Ce Royaume de Boutan est composé de plusieurs Provinces, gouvernées par des Princes particuliers & absolus dans leurs Etats. Leurs Sujets leur donnent le Titre de Rois ; mais, le Souverain de tout le Païs qui demeure à *Lassa*, Capitale de tout le Boutan, ne leur donne que celui de *Déba*, ou de Gouverneur. Quoiqu'ils soient absolus dans leurs Etats, ils reconnoissent néanmoins ce Roy de Lassa, pour leur Souverain ; ils lui obéïssent, & sont obligés de lui envoyer tous les ans une Ambassade, pour lui faire homage & lui prêter serment.

Autant que je le puis connoître, ce Royaume a de longueur, environ 3 mois de chemin d'un homme de pied, & 40 jours de largeur. Le Païs est tout rempli de Montagnes ; ce qui fait que le froid y est trés vif ; quoiqu'on soit assez prés de la Ligne ; puisque Lassa, Capitale de tout le Royaume, n'est gueres qu'au trentiéme dégré de latitude Boréale, & par conséquent, peu éloignée du Tropique. Les

Digitized by Google

Montagnes sont, la plus grande partie de l'année, couvertes de neiges, & presque par tout entiérement stériles ; en sorte qu'elles sont inhabitées, non seulement par les hommes, mais encore par les bêtes sauvages.

Lorsqu'on est obligé de les traverser, il faut porter des vivres avec soi, souvent pendant cinq ou six jours ; parce que l'on ne trouve ni maisons, ni cabannes ; & que souvent, l'on n'y rencontre pas même du bois ; ensorte que l'on est obligé de coucher oú l'on est surpris par la nuit.

Il faut tout faire porter sur les épaules des hommes ; car, pendant l'espace de plus d'un mois de chemin, il est impossible de conduire des chevaux ou d'autres bêtes de somme. On voit par là, quelles sont les fatigues & la dépense d'un tel voyage, de plusieurs mois de chemin par terre ; car, de Bengalle à Lassa, on compte trois mois de marche.

Le Roy de Boutan estoit autrefois absolu, & ne reconnoissoit point d'autre Supérieur que le Grand *Lama* ; c'est-à-dire, le Souverain Pontife ou Grand Prêtre des Boutans. Mais en 1706. Un Seigneur Tartare, qui estoit la troisiéme personne de l'Etat, & Gouverneur d'un lieu nommé *Clam*, à sept ou huit journées de Lassa, ayant reçû quelque sujet de mécontentement de la part du Roy de Bou-

Digitized by Google

tan, chercha à s'en vanger & à se servir de cette occasion, pour se mettre la Couronne sur la tête, & devenir Roy de tout le Boutan, de simple Déba ou Gouverneur qu'il étoit.

La chose lui réüssit; parce que l'ayant fait assassiner, il se fit proclamer Roy; mais, comme cette dignité dépendoit du choix de l'élection du Grand Lama, il ne pouvoit esperer que les Peuples lui obéïssent sans cette formalité; & il ne s'attendoit pas que le Grand Lama, dévenu son ennemi par le meurtre du Roy légitime, & par l'attentat commis contre lui, en se déclarant Roy sans sa permission, voulût confirmer le Titre qu'il avoit pris: Ainsi, il fit appeller le Prophête des Boutans, & lui demanda ce qu'il pensoit du Grand Lama regnant. Ce Prophête n'est qu'un Imposteur habile, ainsi que nous le verrons plus bas. Il répondit, suivant l'intention de l'Usurpateur, que le Lama ne l'étoit plus légitimement; & que ne vivant pas conformément à la Régle des Religieux, l'esprit de Dieu s'étoit retiré de lui, & qu'il étoit allé reposer sur un autre. Le Roy qui ne demandoit pas autre chose, ayant fait marcher une petite armée de 5000 Tart. & étant venu à Lassa dans le tems qu'il étoit le moins attendu, il commença à faire un grand carnage de ces malhûreux Habitans. Dés que le Lama ût apris cette nouvelle, il alla en personne trou-

Digitized by Google

ver l'Usurpateur, lui dit; qu'il cessât de punir ses malheureux Sujets; que s'il y avoit quelque désordre dans l'Etat, c'étoit lui qu'il en falloit punir, comme le Chef & le principe de tous les maux: Qu'il venoit s'offrir pour sauver ces Innocens, & qu'il le prioit de les épargner. Le Roy dissimulant son dessein, répondit au Grand Lama, qu'il n'avoit aucun chagrin contre lui; mais, que le peuple lui avoit fait tant d'injures, qu'il n'avoit pû retenir son juste ressentiment; & que, comme il prévoyoit que ses insolences augmentant, il ne manqueroit pas de se revolter contre lui; il lui conseilloit de venir à *Dam* dans son Gouvernement, où il seroit à l'abry de tout danger. Le Lama vit bien à quoi tendoit ce discours; mais, pour ne pas irriter davantage le Tartare, & pour ne pas être cause d'un nouveau massacre, il accepta ses offres, & le suivit à *Dam*. Quelques jours aprés, le Tartare fit répandre la mort du Grand Lama, mais, sans en dire aucunes circonstances: Car, étant venu à Lassa, il mit sur le Siege un autre Religieux que l'opinion publique fait son fils. On comprend quel fut la consternation des peuples de Lassa, en se voyant tout d'un coup privez de leur Roy legitime, & d'un Pontife, ou Grand Lama si tendrement aimé. Un jour, on trouva des lettres répanduës dans la ville de Lassa, où ces mots étoient écrits: *Je suis toûjours vôtre*

Digitized by Google

légitime Grand Lama; & quoique je sois mort, je vous apprends que je suis ressuscité depuis trois jours, & que je viendrai incessamment vous consoler par ma présence: Je vous envoye cette Lettre par le moyen d'un Ramico : à Dieu, préparez-vous à me recevoir.

La joye que sentirent les Boutans à la lecture de cette Lettre, pensa les rendre foux, & il n'en fallut pas davantage pour causer une grande révolte. Le Roy étoit pour lors à Dam; mais, si-tôt qu'il ût reçû cette nouvelle, il partit avec ses Soldats, & vint à Lassa où il entra sans peine : Il fit couper la tête à 14. des principaux de la Ville, & confisqua le bien de tous leurs parens, pour avoir été cause de la sédition. Il fit crever les yeux à la mere du dernier Lama, & la dépoüilla de ses biens : Il confisqua aussi ceux de plusieurs autres personnes qu'il soupçonna d'avoir eu part à la derniere revolte, ou d'avoir été liées avec le Lama défunt. Il rétablit neanmoins quelques-uns de ces derniers; mais, pour ceux qui avoient écrit ces Lettres, il leur fit couper les mains & la tête, & laissa leurs corps exposez pour servir d'exemple aux Mutins.

Ce spectacle effrayant appaisa le tumulte, mais, il n'empêcha pas les Peuples du Boutan, de penser à vanger la mort de leur Roy & de leur Lama : Il les obligea seulement à mieux cacher leur dessein, &

Digitized by Google

à prendre de plus justes mesures.

Le nouveau Lama ne se laissa pas surprendre aux feintes soûmissions que les peuples lui rendoient, aussi bien qu'au grand Lama; & persuadé, que malgré leurs protestations d'amour & d'obéissance, ils se déclareroient contre lui à la premiere occasion, & se joindroient à ses ennemis pour le chasser du Thrône; il songea à s'y rendre si ferme & si absolu, que les peuples ne pûssent, ni n'osassent rien entreprendre contre lui. Dans ce dessein, il envoya une Ambassade à la Chine, pour demander au Roy une place au rang de ses Alliez, avec sa protection.

Le Roy de la Chine renvoya sur le champ cinq Ambassadeurs vers le Roy de Boutan, avec pouvoir de conclure le Traité d'Alliance; ce qu'ils firent, à condition que le Prince payeroit à leur Maître un tribut, qui, évalué à nos monnoyes, revient environ à 95000. écus romains. L'Empereur ratifia le Traité, & mit le Roy de Boutan au nombre de ses Alliez: En cette qualité, il luy envoya par un nouvel Ambassadeur un * Sceau, dont la moitié étoit de la Chine, & l'autre moitié, du

** Ce Sceau est en caractéres semblables à ceux dont les Chinois se servent dans leurs Sceaux, qui sont trés differens de ceux de l'écriture & de l'impression.*

Digitized by Google

Royaume de Boutan, avec une Lettre, par laquelle il enjoignoit à tous les Peuples du Boutan, de reconnoître le nouveau Roy Tartare pour leur Roy légitime, & le nouveau Grand Lama, pour veritable successeur des legitimes Lamas précédens, avec ordre de couper la tête sur le champ, à tous ceux qui refuseroient d'exécuter ces ordres, de quelque Nation qu'ils fussent.

On envoya des copies de cette Lettre par tout le Royaume, aux Gouverneurs des Provinces ou Royaumes soûmis; & ils vinrent tous à la Cour, ou du moins envoyerent des Ambassadeurs, pour reconnoître le nouveau Roy, & lui prêter serment de fidelité. C'est ainsi qu'en 1710. le Gouvernement temporel & spirituel du Boutan, passa entre les mains des Tartares.

Le Grand Lama à 35 ans ou environ; c'est-à-dire, le même âge que son Prédecesseur: le Roy actuellement regnant, a 55. ans; on ne lui donne pas d'autre Titre que celui de *Kant* dans tout le Royaume. Il a deux garçons; l'Aîné est déclaré son successeur; & il étoit, lors que le Pere .... demeuroit à Lassa, en négociation, pour le marier avec la fille d'un autre Roy Tartare. Cet Aîné a 22. ans; son Cadet n'en a que 15. & a déja le titre de Commandant de *Dam*. Le Roy a encore trois Filles, mais trop jeunes pour être mariées.

Digitized by Google

La Femme du nouveau Roy mourut, pendant que j'étois à Lassa: Tant que sa maladie dura, le Roy ordonna de certaines prieres; & afin que personne ne s'en dispensât, il enjoignit qu'on les reciteroit chez soy, mais à voix haute; ensorte que les voisins les pûssent entendre: Il avoit marqué les prieres environ à une heure de nuit: Elles n'empêcherent pourtant pas la mort de la Reine. Son corps fut brulé avec du bois de Sandal, & le Roy ne s'est point encore remarié.

Les Boutans sont d'un commerce assez commóde, & se familiarisent aisément avec les étrangers, sur tout lorsqu'ils en attendent quelque avantage: Car, ils sont avares & interessez; mais, le besoin passé, ils oublient avec la même facilité les engagemens qu'ils avoient pris. Ils ne sont pas fiers & se querellent rarement: Il est encore plus rare de les voir aux mains, sur tout avec des armes; car ils sont fort lâches & fort timides.

Leur taille est assez bien proportionnée, leur complexion robuste, & ils vivent assez long-temps: Quoique blancs, ils ne sont ni beaux, ni agreables: Ils ne s'appliquent point aux sciences; leurs Religieux se contentent de sçavoir lire les Livres imprimez & les Manuscrits. La plus grande partie des Laïcs sçait lire dans les imprimez; ils ont, pour l'apprendre, un Alphabet composé de

Digitized by Google

30. *Consonnes* & de 4. *Voyelles*, avec plusieurs autres additions concernant l'ortographe, que l'on apprend mieux par l'usage que par l'étude. Car, autant que je l'ai pû connoître, ils n'ont ni Grammaire, ni Régles, & encore moins de Dictionnaires en diverses Langues. Les Caracteres de l'écriture sont differens de ceux de l'impression; plusieurs choses même sont nommées differemment dans le langage des Livres, & dans celui de l'usage ordinaire; d'autres sont nommez de la même façon. Ainsi, ces deux Dialectes sont à peu prés, comme le Latin & l'Italien parmi nous. Leur Langue est differente de celle des autres Peuples, & n'est entenduë d'aucune des Nations voisines. Les Boutans ne s'appliquent point à la connoissance des Langues étrangeres, quoique le grand nombre de ceux que le Commerce attire dans leur pays, dût les y engager: Ainsi, les Etrangers ne peuvent trouver d'interprétes du Pays, & sont obligez de sçavoir la Langue de quelques-unes des Nations qui commercent ordinairement dans le Pays, comme les *Mogols*; les *Indiens*, les *Chinois*, ou les *Tartares*; & de choisir parmi ces Nations, quelqu'un qui sçache la langue du Boutan, pour lui servir d'Interprête. On n'en trouve que difficilement, & il faut les payer fort cher; parce que ces sortes de gens ne restant à Lassa, que pour

Digitized by Google

leurs propres affaires, ne veulent point s'assujettir à ce mêtier, s'ils n'y trouvent un gain au moins aussi considérable, que celui qu'ils pourroient faire dans leur Commerce.

Plusieurs aiment assez la Sculpture, la Peinture & les autres Arts semblables. Ils ont des Charpentiers, des Serruriers & autres Artisans, mais en petit nombre, & leurs ouvrages sont fort grossiers. Ils sont curieux des Mathematiques, de l'Astronomie, de l'Architecture, &c. mais, ils n'y sont pas fort habiles. Ils ont un nombre déterminé de mots, dont ils se servent à compter les années; par exemple, l'année du *Lion*, de l'*Ours*, du *Bœuf*, du *Cheval*, du *Liévre*, de la *Poule*, &c. Ils forment leurs années de douze mois, & au bout de certain temps, ils en ajoûtent un 13e. afin de regagner par cette intercalation, ce qu'ils ont perdu. Ils connoissent la division de leurs années en mois, en semaines & en jours: Ils ont des noms particuliers pour cela; mais, leurs jours ne se divisent qu'en quatre parties. Ils ont, comme nous, une espece d'Epacte, pour compter les cours de la Lune; mais, il y a un jour de difference entre les Boutans & les Tartares. Ils sçavent fort bien déterminer le jour de l'éclipse du Soleil & de la Lune; mais, ils ont la même superstition que tous les Peuples de l'Orient: Car, avant qu'elle arrive, la

Digitized by Google

plus grande partie du Peuple va au Temple faire des prieres & une procession, demandant à Dieu avec une grande ferveur, qu'il ne leur arrive rien de facheux pendant cette éclipse. Lors qu'elle commence, ils font un grand bruit de trompettes & de tambours, ils allument des feux sur le haut de leurs maisons, & tirent de la mousqueterie; neanmoins, je n'ay pû découvrir quelle pouvoit être leur intention en faisant toutes ces choses.

DE LA VILLE DE LASSA.

La Description étenduë d'un Pays aussi vaste que le Boutan, rempliroit aisément plusieurs volumes; mais, comme je ne donne ici qu'une Rélation sommaire des choses les plus ordinaires, je me proposeray pour unique objet, la Ville de Lassa; parce qu'étant la Capitale de tout le Royaume, on peut supposer que toutes les autres luy ressemblent plus ou moins, quant à la Religion & aux Mœurs.

Cette Ville est bâtie dans un terrain uni; elle n'est pas fermée de murailles, mais entourée de montagnes qui la commandent de tous côtez: C'est la demeure du grand Lama & du Roy de tout le Païs. La Ville est assez petite par elle-même; mais les

Digitized by Google

mbous ou Pavillons Tartares, sont fermez avec beaucoup d'adresse, de bâtons entrelassez de grands pieux, & de gros feutres que les Boutans nomment *Télimbé*. La plus grande partie de ces Pavillons est hors de la Ville, ils lui servent comme de Fauxbourgs; mais, ils sont répandus dans la Campagne sans aucun ordre. Cette Ville, quoique petite, est fort peuplée par le grand nombre d'Etrangers que le Commerce y attire de tous les Païs voisins, sur tout du *Mogol*, & de l'*Indoustan*. On y compte environ 80000. personnes; ce qui fait que les maisons sont fort cheres, parce que l'on est obligé d'en loüer, & que nul Proprietaire ne peut vendre la sienne, ou pour parler plus juste, celle qu'il occupe: Car, quoiqu'il l'ait fait bâtir à ses dépens, il ne lui est pas permis de s'en défaire; d'autant qu'il tient le fonds sur lequel il l'a fait bâtir, de la liberalité du Prince; si l'on peut donner ce nom à la concession d'une chose que l'on a payée au double, par les présens qu'il a fallu faire pour l'obtenir.

Les Palais ou Maisons considerables des Boutans, sont bâties de pierres, comme les nôtres; mais, maçonnées avec du mortier, parce qu'ils n'ont pas de chaux. Ils blanchissent leurs murailles deux fois l'année, avec une terre que je crois composée, quoiqu'ils la disent naturelle. Au de-

Digitized by Google

dans de leurs maisons, les murs sont polis & luisans comme les nôtres; mais, ils les ornent de peintures au lieu de tapisseries, ainsi que nous faisons: Ils n'ont point de jardins, car ils ne les aiment pas; mais seulement, une chambre particuliere plus ornée que les autres, & embellie, outre les peintures, de quelque sculpture grossierement faite & dorée. Leurs tableaux sont des representations de leurs Saints, peints sur une toile brodée en soye à l'aiguille. Ils n'ont ni tables, ni sieges, ni lits, ni presque aucuns des meubles que nous connoissons; parce qu'ils s'asseyent, dorment & mangent sur la terre; se servant pour lits & pour sieges, de certains gros Feutres pliés en plusieurs doubles, & d'une étoffe de plusieurs couleurs, sous laquelle les plus riches mettent encore du coton. Leurs meubles de cuisine sont de fer, de fonte, de cuivre & de terre: Leurs tasses & leurs coupes sont de cuivre étamé, de terre, de bois, ou d'argent, suivant la qualité & la richesse des gens. Les maisons des Particuliers sont de briques cuites au soleil; & celles des plus pauvres, sont simplement de terre ou de mortier séché, sans être formé en brique; mais on en voit peu de cette derniere sorte. Toutes ces maisons sont sans toits; c'est-à-dire plates & en Terrasses.

On ne pourroit vivre à Lassa, si on n'apportoit tout du dehors, & même de fort

Digitized by Google

loin ; tout ſon Terrain étant ſterile & ſec ſeulement. Lorſqu'on trouve parmi les montagnes, quelque petite Plaine arroſée d'une eau courante, on y ſéme un peu d'orge ou de bled. J'ay dit où il y a de l'eau courante, parce qu'il ne pleut dans ce Pays que trois mois de l'année, *Juin*, *Juillet*, *Août* ; & que pour ſemer les terres au mois de Mars, il faut les inonder. Tout le reſte des choſes néceſſaires à la vie, vivres & vêtemens, viennent de fort loin. On apporte, par exemple, la viande & le beurre, des Provinces eloignées, depuis cinq juſqu'à quinze journées de chemin ; le bois & pluſieurs fruits, depuis cinq juſqu'à dix journées ; le ris, de plus de deux mois de chemin ; les Etoffes de Soye, le Tabac, de la Chair. &c. Le Pays fournit un peu d'étoffes de laine, de viande & de beurre, mais en petite quantité. Les toilles de coton, l'ambre, le corail, les perles, viennent du Mogol ; non que ces choſes ſe trouvent dans le Pays, mais, les Mogols les achettent des Européens pour les porter au Boutan. Le fer, le cuivre & les autres métaux, viennent de l'Indouſtan, auſſi bien que les Ouvriers qui les employent ; & ainſi, preſque de toutes les autres choſes. Ce n'eſt pas que le Pays ne produiſe un peu de la plus part de ces choſes, mais c'eſt en ſi petite quantité, qu'on le peut preſque compter pour rien.

Ils font de la farine avec leur orge, & la

Digitized by Google

mangent toute séche, ou du moins, ils la délayent avec un peu d'eau, comme nous faisons pour empaster les poulets ; & ils en prennent une poignée qu'ils serrent dans leurs mains, pour la pouvoir mettre plus facilement dans leur bouche. Ils ne se servent de la farine de froment, que pour faire des pâtes fritesdans l'huile ou dans le beurre, dont ils se régalent les jours de Fêtes, ou aux réjoüissances de leurs nôces. Avec leur orge, ils font une boisson qui ressemble à nôtre tisanne, & ils en tirent une liqueur forte dont ils s'enyvrent. Les Tartares ont une espece d'eau-de-vie qu'ils tirent du lait de leurs Cavales. Ils mangent de la viande: Quelques-uns la font un peu cuire ; mais, les autres la mangent toute cruë, & même quelque fois un peu puante. Les pauvres se servent de boures séchées, de Vaches ou d'autres animaux, pour se chauffer ; & si ce feu ne fait gueres de flamme, il fait en recompense beaucoup de fumée ; en sorte que l'eau pour les yeux, est d'un grand usage en ce Pays. Ils prennent du poisson dans une grande Riviere qui passe auprés de la Ville de Lassa, & qui va se jetter dans la mer auprés de Bengale ; mais, la pêche n'est permise que pendant cinq mois ; aprés lesquels, le Roy fait publier une deffense, qui dure depuis le mois de Février jusqu'à celui de Septembre. Ils sont persuadés que, si pendant ces sept mois, on tuoit du poisson ou des animaux sauva-

ges,

ges, la récolte seroit mauvaise cette année.

Il n'est pas permis d'avoir des Poules dans la Ville, mais seulement, à deux ou trois journées où l'on en trouve en petite quantité : Les œufs se peuvent porter à la Ville où on les vend publiquement : Je n'ay pû sçavoir la raison de cet usage.

Dans les lieux habités, on trouve des Bœufs, des Mulets, des Asnes, des Chameaux : Les Bœufs sont un peu differens des nôtres, parce qu'ils ont sur le col & à la queuë, des crins aussi longs & aussi beaux que ceux de nos chevaux de carosse. Sur le dos, ils ont le poil comme les Bœufs de ce Pays : Dans le reste du corps, ils ont le poil long de plus d'une demie palme. Comme il est trés-fin, ils le coupent & le filent, pour en faire des habits. J'en ay apporté un que j'ay laissé à Lyon. Ces étoffes sont plus fortes que celles de laine, mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient si chaudes. Ils font des cordes avec le crin du col & de la queuë. Ces Bœufs servent non seulement pour la terre, mais encore pour porter des fardeaux, & quelque fois, de monture. On y trouve aussi des Porcs, des Chévres & des Moutons ; & ces derniers servent aussi à porter des paquets ou fardeaux ; mais, comme on le peut imaginer, ils ne sont pas gros.

Digitized by Google

Dans les Campagnes, on trouve des Cerfs, Chevreüils, quelques Lievres & quelques Pigeons; mais sur tout, l'animal qui produit le musc. Il ressemble à une Chevre, mais il a le poil plus court & plus herissé, la tête longue; il a deux grosses dents qui sortent de chaque côté, à peu prés comme celles de l'Elephant: Il porte le musc sous le nombril, avec une excrescence de peau semblable à un abcés: C'est là-dedans qu'est le musc qui sent fort mauvais, quand il est frais. Pour l'avoir, il faut tuer l'animal; aprés quoi, on en coupe la peau, au tour de cette bourse que l'on laisse entiere, fermée naturellement de deux peaux; c'est-à-dire, de l'exterieure qui est couverte de poil, & l'autre intérieure qui tenoit au corps de l'animal. Il n'y a que les mâles qui portent le Musc; mais cette bourse est fort differente des T .... que l'on jette comme inutiles. Lorsque l'animal vient au monde, il apporte une petite bourse qui croît avec lui: Les plus grosses & les mieux remplies, pésent, lors qu'elles sont seches, environ une once & demie: La chair en est fort bonne à manger.

Le Musc est la marchandise particuliere au Boutan. On en tire encore quelques étoffes de laine, avec un peu d'or que l'on trouve en differentes Mines, mais peu abondantes. Les fruits que l'on porte à Lassa, sont des pesches, des mûres & des pommes fort petites & fort aigres. Environ à 15

Digitized by Google

journées de Lassa, on trouve quelques vignes & du raisin. Les herbes & les racines bonnes à manger, sont les raves que l'on trouve toute l'année, & dont la graine sert à faire de l'huile, une espece de chicorée sauvage, du plantin, de l'ortie, des mauves, & du sain-foin. A l'égard des légumes, on y trouve un peu de lentilles qui viennent de l'Indoustan, & dans le territoire de Lassa; un peu de pois sauvages que les hommes mangent lors qu'ils sont verds, & qui servent de dragées aux chevaux lors qu'ils sont secs, & reduits en farine pour abreuver les bêtes de somme.

Les Mogols & les Habitans de Cachemire, leur portent des épiceries & des raisins secs, de plusieurs endroits, aussi bien que le sucre & les drogues medicinales. A deux journées de Lassa, on trouve une espece de grosse Canelle, qui ne conserve sa qualité que pendant une année; mais au bout de ce temps, ce n'est plus que du bois.

L'argent qui a cours à Lassa & par tout le Royaume, est une monnoye qui vient du *Néepal*, où elle est nommée *MANOERMAUI*. Les Boutans la nomment *PETAN*. * Elle est ronde & de la valeur de deux *Caralottondes* de Boulogne, deux *Paoli*: Elle est marquée de quelques lettres

* *Peut-être du nom de la Ville de Patan.*

du nom du Roy du Royaume, & de l'année courante. Entre cette monnoye réelle, les Boutans en ont une *Ideale* qu'ils apellent *Tangls*, & qui vaut *six Petans & 2 tiers*; c'est-à dire, en les réduisant à nos monnoyes, 13 *Paoli* & un tiers. Pour compter par *Tangls*, ils ont certaines balances ajustées aux differentes sommes, avec lesquelles ils pesent l'or & l'argent, lorsque l'on n'a point de ces monnoyes. Il est vray que quand la somme est grande, il faut payer dix pour cent, pour le change de l'argent monnoyé. Pour les choses moins importantes, le Commerce se fait par échange, avec du Thé, du Tabac, du Beurre, du Sel, & quelqu'autres Marchandises qui sont rares & recherchées dans ce païs. Lorsque les choses que l'on veut acheter, valent la 6e partie d'un *Petant*, il n'est pas besoin de faire les payemens en argent; parce qu'il y a des Mouchoirs de soye de la Chine, nommés *Manses* ou *Mantéhia*, qui servent de monnoye & qui ont cours pour cette somme, pourvû qu'ils soyent au moins quarrés: Car, s'ils sont plus longs que larges, on les prend sans mesurer. Il y a encore une autre sorte de monnoye, qui sert à partager les Mouchoirs en plusieurs parties: Ce sont des Fruits de l'Indoustan qui sont en dedans, tout semblables à la Noix Muscade; mais, ils n'en ont ni le

goût, ni l'odeur ; & dont la figure extérieur est à peu prés celle d'une Pomme de Pin, dont les écailles ne sont presque point relevées : On les nomme *Konïon*. Ils ont encore une autre sorte de Monnoye, qu'ils nomment *Samso*, & qui est du prix des *Manses* ou Mouchoirs de la Chine. Cet échange rend les voyages fort embarassans & fort incommodes ; parce qu'il faut porter avec soi presque de toutes ces choses, pour contenter ceux chez qui l'on passe, & qui ne sont obligés de prendre en payement, que ce qu'ils veulent ; ensorte que si l'on manque de ce dont ils ont besoin, ils vous laisseroient crever de faim. Ce n'est pas que l'argent n'ait cours par tout ; mais, c'est qu'il y auroit trop à perdre, si l'on faisoit les payemens en argent : Je me suis trouvé moi-méme dans cette situation. Ayant besoin une fois, d'un peu de farine d'orge, & une autrefois, d'un peu de ris, je ne pû l'avoir pour de l'argent, quoique je fusse, pour ainsi dire, prêt à mourir de faim. J'avois marché toute la journée précédente ; & ayant trouvé le soir une grande quantité de neige, je ne pû la traverser, & il fallut passer la nuit dans cet endroit, sans avoir de quoi manger. Les provisions étoient finies, & je ne mangeai rien jusqu'au jour suivant, que je trouvai un homme qui

Digitized by Google

me donna une poignée de *Mahis* * pour un peu de Tabac.

Il n'eſt permis à perſonne de ſe faire juſtice dans ce Royaume, même dans les moindres choſes. Par exemple, lors qu'un Valet fait quelque faute, ſon Maître ne lui peut donner un ſouflet, & encore moins, un coup de bâton : S'il le fait, & que le Valet s'en plaigne, on lui en fera rendre dix fois autant en pleine Place, par la main du Bourreau : Mais, ſi le Valet fait une faute, le Maître peut s'en plaindre & le Gouverneur ne manquera pas de le faire punir publiquement. Quand on a reçû quelque injure, ou ſouffert quelque tort de la part d'un autre, il n'eſt pas beſoin de recourir aux Sergens pour l'amener en juſtice ; il ſuffit de le ſommer de comparoître devant le Gouverneur où l'on méne les Témoins, & la juſtice eſt renduë ſans beaucoup de procédure. L'Accuſé ne ſçauroit refuſer de venir devant le Juge, s'il n'a pris ſes méſures pour abandonner le Royaume ſur le champ. On employe peu de papier en procédures & en informations, même dans les affaires les plus importantes ; & l'on voit peu de priſons réglées & ordinaires ; parce que l'on s'attache à inſtruire le Fait ſans aucun retardement, & que l'on rend auſſi-tôt la Sentence, conformé-

* *Bled de Turquie.*

Digitized by Google

ment au Crime dont il s'agit. On obſerve aſſez la Loy du *Talion*: On ôte la vie à celui qui a tué. Celui qui en a battu un autre, eſt battu lui-même: Celui qui cauſe quelque dommage, eſt obligé de le réparer avec uſure; par exemple, celui qui tuë un cheval, en paye dix fois la valeur. Si le cheval valoit dix écus, il en payéra cent. Les Voleurs ſont trés ſéverement punis. Le ſerment judiciaire ſe fait ordinairement en plongeant la main dans un Vaſe d'huile boüillante, où il y a deux piéces de Monnoye, l'une noire & l'autre blanche; celui qui tire celle-ci, gagne ſon Pocés; mais, il en a la main eſtropiée.

Un Marchand Arménien qui demeuroit à Laſſa, avoit prêté une ſomme d'argent à un Indien Idolatre: Ce dernier mourut, & ſes héritiers nierent la dette, à cauſe que l'Arménien n'avoit point de reconnoiſſance du mort: Le Roy propoſa le ſerment aux deux Parties. L'Indien dit qu'il jureroit ſur la Statuë de ſon Dieu, & que l'Armenien pouroit faire de même; celui-ci le refuſa, comme une choſe contraire à ſa Loi, & expliqua de quelle maniére nous faiſons le ſerment. Le Roy envoya un de ſes premiers Miniſtres chez moi, l'Arménien & l'Indien, avec un ordre de ſa part, de faire prêter ſerment à l'Arménien, ſuivant l'uſage de nôtre Loy. La choſe ayant eſté ſçûë de pluſieurs perſonnes, on accourut en

Digitized by Google

foule à ce spectacle : Je conduisis l'Arménien dans nôtre Chapelle ; & en présence de ce Ministre & de tous ceux qui y estoient venus, je fis une courte exhortation à l'Arménien, & lui fis faire le serment, en mettant la main sur le Missel : Le Gentil jura sur la Statuë de son Dieu en présence du Ministre ; & quand on ût fait le raport des deux sermens au Roy, il prononça & jugea en faveur de l'Arménien, sous pretexte que sa Loy ne lui permettoit pas de mentir.

Lorsque le Roy est absent, il y a quatre Princes qui gouvernent avec le titre de *Theissans* : Ils sont à présent Tartares, aussi bien que lui ; & à leur défaut, ou même pour les affaires moins importantes, c'est à-dire, pour les affaires Criminelles qui ne vont pas à la mort, il y a huit *Theissans* inférieurs, qui ont chacun un Tribunal distinct. Il y a pour les affaires Civiles, un Gouverneur avec un Magistrat sous lui, qui a le titre de Sous-Gouverneur. Personne ne peut donner la Sentence de mort que le Roy ; & pendant son absence, les autres Magistrats en instruisent le procés. On permet à l'Accusé de proposer ses défenses, ou par lui-méme ou par l'entremise de son Procureur : Mais, le tout se fait toujours fort promptement. Quand il peut prouver qu'il étoit yvre, ou hors de sens, il n'est point puni; parce que c'est au vin seul, qu'on attribüe le crime ou la faute qu'il a commise.

Digitized by Google

Des Habits des Boutans & des Tartares.

Le Roy est vêtu à la Tartare, sans aucune différence du reste de sa Nation: Quant à la forme des habits, il a sur la tête une espece de Bonnet fourré, avec une large bordure de la même fourrure qui est pour l'ordinaire, d'une fourrure de prix. Ce Bonnet n'est pas pointu, mais plûtôt plat, avec une grosse houpe de soye rouge sur le sommet. L'habit est comme celui des Turcs, une veste, mais qui n'est pas si longue, & qui est plus étroite, ne passant gueres le genoüil. Les bas & les souliers sont d'une piéce comme les bottines.

Les Gouverneurs & les Magistrats étant dans les fonctions de leurs Charges, sont habillés comme les femmes du Païs, avec une Mître sans pointe, les cheveux pendants & tressés; le corps & la jupe joints ensemble, comme le portent chez nous les Païsannes: * Le corps n'est point lassé, mais croisé l'un sur l'autre, & serré avec une ceinture de drap: La couleur de l'habit doit être noire; les souliers & les bas liés aux genoux. Ils ont un manteau, dont un bout tombe sur l'épaule & sur le bras gauche; l'autre passant sous le bras droit, se rejette sur l'epaule gauche; ensorte que

* *C'est en Italie.*

Digitized by Google

tout le corps est couvert, à la reserve du bras droit. Ils portent des pendans d'oreilles, larges comme la main; mais, comme leur pesanteur les blesseroit, ils les attachent à une petite couroye qui se lie sur la tête, & passe sous le bonnet.

Les autres Boutans portent un habit presque semblable aux Tartares; mais, au lieu de Bonnet, ils ont une espéce de grand Chapeau jaune, & le poil assez long, comme les Capots des Matelots de ce païs. Ils ont les cheveux longs & flotans.

Les femmes sont vêtuës comme les Officiers; mais, au lieu du bonnet, elles ont une espece de chapeau, fait d'un bois mince & léger, couvert dedans & dehors, d'une toille rouge & préparée avec de la cire: Ce chapeau ne ressemble pas mal à un plat renversé sur la tête. Il est tout couvert de belles perles par le dehors, ensorte qu'il y en a qui valent jusqu'à plus de 140000 écus Romains: On croit bien qu'il n'y en a pas un grand nombre de ce prix; mais, on peut compter qu'il n'y a point de femme qui n'en ait un conforme à sa richesse, & souvent même, plus cher qu'elle ne le devroit porter.

Le reste de la parure des femmes du Boutan, consiste dans un grand nombre de grands Colliers de Corail: Le plus long va jusqu'à la ceinture, & les autres diminuent par dégrés jusqu'à la gorge, où

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893
elles ont un collier d'Ambre jaune, vif & transparent, comme le nôtre : Plus les grains sont gros, plus on estime le Collier. J'en ay vû d'aussi gros, que les boulles avec quoi les enfans joüent dans les ruës ; & quand celles-là sont d'une même espece, elles sont fort cheres.

L'habit des femmes Tartares, est presque semblable à celui des femmes d'Artisans à Rome : Elles portent une espece de Robe de chambre, mais sans peinture : Elles portent le bonnet comme les hommes, mais les cheveux tressez & pendans en devant, jusqu'aux genoux ; au lieu que les hommes n'en portent qu'une menuë & assez longue, qui pend sur le dos. Les Boutans portent, comme nous l'avons dit, les cheveux longs & épars.

Les Armes dont ils se servent, sont les *Tellehesiares*, le Sabre, la Lance, le Mousquet & le Canon : Tout le monde peut faire de la poudre & des balles. Les Tartares sont plus belliqueux & plus hardis que les Boutans ; sur tout, leur Cavalerie qui est assés bonne ; mais, sans ordre & sans discipline.

Les Boutans ne prennent qu'une femme à la fois ; mais, j'ay oui dire qu'ils ne sont point obligés de rester ensemble toute leur vie, & qu'ils peuvent la répudier pour en épouser une autre. Dans leurs alliances, ils n'ont aucun égard à la pa-

Digitized by Google

renté. A l'exception des sœurs & pour l'ordinaire des cousines, ils peuvent épouser toutes sortes de personnes. Le consentement des deux parties ne suffit pas; il faut que celui des Parens s'y joigne. Autant que je l'ay pû sçavoir, il n'y a aucune fonction Religieuse dans leurs Mariages. Je ne sçache pas qu'ils fassent aucunes Cérémonies à la naissance de leurs enfans. Lorsqu'un Particulier est malade, on apelle des Religieux en nombre, plus ou moins grand, selon sa fortune. Sitôt qu'ils sont arrivés, ils se rangent dans la Chambre du malade, lisent tout haut, à voix forte, dans leurs livres, & continüent toute la journée dans cet exercice. Sur le soir, ils font avec de la pâte, des Piramides qu'ils ornent de trois roses de beurre & de trois croix de paille; & ayant mis le tout dans des vases, ils commencent à chanter avec des cierges allumés, & des sonnettes à la main, dont ils sonnent de temps en temps. Ils élévent en l'air, de fois à autre, ces Piramides & les vases où elles sont, comme par maniere d'offrande, & les remettent à leurs places. Aprés qu'ils ont fini leurs Cantiques, ils jettent sur ces Piramides une eau sucrée qu'ils conservent à cet effet: Aprés que cette Cérémonie est finie, ils vont porter les Piramides, en un lieu où elles puissent être mangées des Corbeaux qui sont en grand nombre dans cet-

Digitized by Google

te Ville, & ils brûlent les croix de paille. Quant au nombre de ces Piramides, je leur en ay vû faire ordinairement trois; quelque fois cependant, ils en font un plus grand nombre, ou même, au lieu de ces Piramides, ils font d'autres figures avec du beurre.

Lorſque quelqu'un meurt, on garde le Corps dans la maiſon pendant trois jours. Les *Lamas* y viennent, & paſſent les trois jours à chanter & à lire dans leurs Livres. A la fin du troiſiéme jour, on fait porter le corps hors de la Ville, & l'on donne 2 Piaſtres aux hommes qui le mettent en morceaux, & le donnent à manger aux chiens. Les Parens du mort font quelques aumônes aux Lamas & aux autres pauvres. Quelque fois, ils mettent pendant un jour ou deux, une perſonne auprés du chemin public, pour donner à boire du Thé ou de la bierre aux Paſſans. Lorſque l'année de la mort eſt paſſée, ils font venir des Lamas une ſeconde fois, & ſouvent, donnent à manger à tous les pauvres qui veulent venir; faiſant cuire de la viande ou du ris au dehors de leurs maiſons, afin que ces pauvres en ſoient avertis. Quelque fois, lors qu'ils ſont malades; qu'ils ont quelque chagrin, & qu'il leur eſt arrivé quelque malheur, ils amaſſent un grand nombre d'enfans, les nouriſſent & les payent; afin qu'ils paſſent la journée à réciter quelques prieres.

Digitized by Google

On se propose de donner le mois prochain, la suite de cette Rélation.

Extrait de la Lettre de M. de la Grange, Chancelier de l'Académie de Périgueux, écrite à l'Auteur du Mercure, touchant le Sonnet qui a remporté le Prix proposé par Madame la Comtesse d'Arco, &c.

*JE vous envoye, M. le Sonnet qui a été jugé digne de remporter le Prix, *avec quelques-uns de ceux qui ont concouru, & qui me paroissent aussi beaux, quoi qu'ils n'ayent pas été si hûreux. Comme l'Auteur du Sonnet n'a pas voulu se nommer, & qu'il s'est contenté de mettre une* Devise *au bas de son Ouvrage ; il est à propos qu'il se fasse présentement connoître*, pour recevoir la Tabatiere d'or *qui lui a été adjugée. Madame la Comtesse d'Arco m'a prié de vous faire savoir, qu'elle ne croyoit pas que des Bouts-Rimés si bizares, & qui n'avoient été proposés, que comme un coup d'essay, dussent exercer les plus beaux Génies de France : Mais, puisque ce commencement a eu un succès au delà de son espérance, elle vous envoye d'autres Bouts-Rimés qu'elle croit devoir estre plus agréa-*

* C'est une Tabatiere d'or de la valeur de trente Pistoles.

Digitized by Google

*blement reçûs. Puisque l'Académie de Périgeux ne se forme que sous l'aveu de Madame la Duchesse du Maine, & sous les auspices du jeune Prince * qui en est le Protecteur, comme Gouverneur de la Province ; il est juste que nous leur consacrions les* prémices *de nos Muses : Ainsi, c'est à la loüange de cette Illustre Princesse, ou de son Auguste Famille, que seront remplis les nouveaux Bouts-Rimés de Madame la Comtesse d'Arco, auxquels elle âjoute un nouveau Prix de la même valeur que le Précédent. Il sera délivré le premier jour de l'année prochaine* 1719. *Je suis. &c.*

On avertit ceux qui adresseront leurs Ouvrages à M. de la Grange, ou à M. le Président de Rochefort à Périgueux, d'en affranchir le port ; s'ils souhaitent qu'on les retire de la poste. J'âjouterai ici, en passant, pour détromper ceux qui regardent le *Périgord*, comme un Pays grossier & barbare, que ce même Pays a produit *Brantome*, *Montagne*, *la Calprenede*, *le célèbre Auteur du Télémaque*, *&c.*

* Monseigneur le Comte d'Eu.

Digitized by Google

SONNET.

Qui a remporté le prix.

DAmon, pour les Anciens, vôtre amour
est . . . étrange :
Vôtre Homére par fois est rempli de.. Rébus ;
Et l'on est à present revenu de l'.. Abus,
De croire que ses Chants égaloient ceux d'un..
Ange.

Un Ligniere animé du Dieu de la . . .
vendange,
Vaut quelque fois Horace inspiré par . . .
Phœbus :
Mais des Siécles passés élevant les . . Bibus,
L'or du nôtre par vous n'est réputé que . . .
fange.

Vous croiriés vôtre goût honteusement dé . .
choir ;
Si vous aviés pour Phédre employé le . . .
mouchoir,
Ou ris, lorsque Sosye entretient sa . . .
Lanterne.

Les Tréteaux où Thespis fit rougir la . . .
vertu,
Sont chez vous au dessus du Théatre . . .
moderne ;
Et l'esprit naturel au dessous du . . pointu.

Digitized by Google

SONNETS

QUI ONT CONCOURU.

SONNET

Sur les Mœurs du siécle, par un Auteur Anonime.

Que le monde à present est une chose . . étrange !
Ses Mœurs & ses discours sont autant de . . Rébus ;
Il regne en chaque état de criminels . . Abus,
Qu'on ne peut éviter, à moins que d'être un . . . Ange.

On ne fait plus de vœux qu'au Dieu de la . . vendange ;
Les Autheurs d'aujourd'hui ne parlent que . . Phœbus :
L'esprit est moins que rien, l'honneur n'est que . . . Bibus ;
Et tout, excepté l'or, n'est réputé que . . fange.

On voit de ses Ayeux la noblesse dé .. choir:
La pudeur du beau sexe a levé le .. mouchoir,
Et Diogéne en vain rallume sa . . Lanterne.

Dans l'Eglise il n'est point de solide .. vertu ;
Et le juge s'est fait une route . . moderne.

Digitized by Google

Pour percer l'Innocent du trait le plus . .
pointu.

SONNET

DE MONSIEUR MUTEL,

Demeurant au College du Pleſſis.

J'Ai paſſé, ſans dormir, une nuit fort . .
étrange :
D'abord, j'ai médité des Vers & des . .
Rébus ;
Puis, de divers états réformant les . . Abus :
Quand Sathan m'agaçoit, j'invoquois mon bon . . . Ange.

Si j'étois plus ami du Dieu de la . . vendange,
Avec un doux ſommeil je narguerois . . .
Phœbus ;
Lui, qui bornant ma Muſe aux Contes de . .
bibus,
Semble les condamner à croupir dans la . . .
fange.

Enfin dans la triſteſſe, où je me ſentois . .
choir,
Pour un Bandeau Divin j'ai quitté mon . .
mouchoir ;
Le flambeau de l'amour m'a ſervi de . . .
Lanterne.

Et lui-même à ſes loix ſoûmettant ma . . .
vertu,

Digitized by Google

M'a dit ; je t'attendois, & c'est pour un . . moderne,
Que j'avois réservé mon trait le plus . . . pointu.

SONNET

PAR MONSIEUR CE'SAR.

LIse & moi, nous faisons un assemblage . . . étrange ;
Quand je parle raison, elle répond . . Rébus:
Celui qui nous unit, fit un plaisant . . Abus.
Ciel, a-t-on jamais joint un Diable avec un . . Ange?

D'un gros bien que j'avois, elle a fait la . . vendange,
Avec de jeunes foux qui lui parlent . . . Phœbus,
Et dont tous les discours sont Contes de . . Bibus.
Je voudrois qu'elle fût à cent piés sous la . . fange !

Lorsque dans les Enfers la mort l'aura fait . . choir,
Sur sa Tombe, bien loin d'y moüiller mon - . mouchoir,
Je veux mettre ces mots sans lampe ny . . . Lanterne.

Cy-gist, femme qui fut de si peu de . . vertu :

Digitized by Google

Que d'un honête époux, elle en fit un . . .
moderne,
Et de son chef bien rond, en a fait un . . pointu.

SONNET.

DE M. ADAM DE ROUEN.

LE monde, à le bien prendre, est un cahos . . étrange :
Le plus sage souvent n'y dit que des . . Rébus :
On s'y fait une loy d'un véritable . . Abus,
Et plus d'un Hipocrite y passe pour un . Ange.

L'un met toute sa gloire à chérir la . . .
vendange,
L'autre se croit en vain le Mignon de . . .
Phœbus :
Combien de faux Sçavans & d'Autheurs de . . . Bibus,
Voulant prendre l'essor, se plongent dans la . .
fange.

Tel veut guider mes pas, que bientôt on voit . . . choir ;
Tel devroit fondre en pleurs, qui rit sous son . . mouchoir ;
Tel qui pense voir clair, a besoin de . . .
Lanterne.

On trouve rarement la solide . . vertu ;
Il est peu de bon goût ; & l'Ecrivain . . .
moderne.

Digitized by Google

Pour être trop subtil, est souvent trop . . pointu.

SONNET

DE M. DE BONNEVAL.

IRis, je l'avoüerai; mon dessein est . . . étrange :
Je voudrois vous toûcher par mes tendres . . Rébus.
Le respect m'avertit que ce n'est qu'un . . . Abus;
L'amour parle autrement, & j'en fais mon bon . . . Ange.

Qu'un autre sacrifie au Dieu de la . . . vendange.
Que sur le sacré Mont il invoque . . . Phœbus :
Je traitte sans regrêt, tous ces soins, de . . Bibus,
Et le Laurier sans vous, me paroît de la . . fange.

D'un si hardi projet, quand on me verroit . . choir,
N'en reçevés pas moins la pomme & le . , mouchoir.
L'esprit de mes Rivaux n'a rien qui me . : Lanterne.:

Un sentiment si fi r naît devôtre . . vertu :
Pour blesser vôtre cœur, ô prodige . . . moderne,

Digitized by Google

L'amour ne fournit point de trait assés . .
pointu !

SONNET

DE M. DE SAILLY.

L'Humeur de ma Cloris est une humeur . .
étrange ;
Je ne puis davantage endurer ses . . Rébus :
L'aimer encor, seroit le plus grand des . .
Abus ;
Ses rigueurs ont lassé ma patience d' . . Ange.

Je ne sers plus que toi, grand Dieu de la . .
vendange.
En ta seule faveur j'invoquerai . . Phœbus:
L'amour n'est plus pour moi, qu'un vain
Dieu de . . . Bibus,
Et ses attraits pour moi, sont moins que de
la . . fange.

Quelle erreur ! Autre fois d'extase on m'eut
vû . . choir,
Au seul aspect d'un sein que couvroit un . .
mouchoir :
Faux bonheur mille fois plus creux qu'une . .
Lanterne.

Maintenant à bien boire, est toute ma . . .
vertu ;
Et du Dieu de la treille, Adorateur . . .
moderne,
Je braverai d'Amour le dard le plus . . pointu.

Digitized by Google

SONNET.

DE MONSIEUR PHILIPPE.

VOus méprisés l'Amour ; son nom vous semble . . étrange :
Tout ce qu'on dit de lui, sont pour vous des . . Rébus :
Vous traités ses douceurs de chimeres, d' . . Abus,
Et vous le regardés, comme le mauvais . . Ange.

Ignorés-vous encor tous les cœurs qu'il . . . vendange :
Il est plus fort que Mars, plus brillant que . . Phœbus :
Bachus auprés de lui, n'est qu'un Dieu de . . Bibus,
Qui ne sçait qu'entraîner les mortels dans la . . . . fange.

Craignés tout d'un Enfant, qui peut vous faire . . . . choir ;
Il voit clair, quoi qu'il ait sur ses yeux un . . mouchoir ;
Et le flambeau qu'il tient, n'est point une . . Lanterne.

Peut-être il soûmettra cette austere . . vertu,
Qui tient de l'ancien tems, plûtôt que du . . moderne ;

Digitized by Google

Et pourra vous blesser du trait le plus . . .
point u.

Nouveaux Bouts-Rimés, proposés pour remporter le Prix promis par Madame la Comtesse d'Arco ; à la loüange de Madame la Duchesse du Maine, ou de son Auguste Famille.

Fées
contens
tems
Orphées.

étouffées
importans
éclattans
Trophées.

sommet
promet
Minerve.

mains
conserve
Humains.

SONNET.

DE M. LE DOUXFILS DE BRUXELLES.

DE tous ces Concurrens, je suis le plus
étrange.
S'il est vrai qu'un Flamand ne parle que.
Rébus

Digitized by Google

Tout Flamand n'est pas sot ; le croire, c'est . . Abus.
J'ai quelque fois, dit-on, de l'esprit, comme un . . . Ange.

Animé de ce jus que donne la . . vendange,
J'oserai défier & Muses, & . . . Phœbus :
Aussi sans ce secours, vrai Rimeur de . . . Bibus,
Avec l'Abbé de Pure on me voit dans la . . fange.

La Tabatiere d'or peut m'empêcher d'y . . . choir.
Que ne l'ai-je en ma poche auprés de mon . . mouchoir ?
Pour n'y point aspirer, en vain l'on me . . . Lanterne.

Le métal en est bon ; j'en connois la . . . vertu :
Mais, le mal que je crains du Juge à la . . . moderne,
C'est qu'il ne me renvoye avec un nez . . pointu.

SONNET

PAR LA SOLITAIRE DU PAYS LAONNOIS.

FUyons un tendre Amour & sa foiblesse . . . . étrange ;
Evitons d'en parler jusque dans les . Rébus :

Digitized by Google

De ces trompeurs attraits reconnoissons
. . . . . l'abus,
Et ne voyons Tircis, que comme un mauvais. . . . Ange.

De l'Enfant qui soûmit le Dieu de la
. . . vendange,
Et fit un Celadon du merveilleux. Phœbus,
Traitons avec Daphné les douceurs de. bibus:
Elle trouva la gloire où se trouve la . fange.

Cet Amant déloyal que l'Olympe vit. choir,
Dont les Sœurs en pleurant, se passent de
. . . mouchoir,
Aux Théones encor doit servir de .lanterne.

Chérissons dans nos bois la solide . . . vertu;
Il n'est d'autre moyen, antique, ni. moderne,
Pour se parer du trait que l'on dit si. pointu.

LA BAGATELLE

Du Lundy 11 *Juillet.*

DESCRIPTION DES MOEURS DE PARIS.

VOus n'ignorés pas, Madame, que les François d'autre fois, passoient pour le Peuple de l'Europe qui avoit le meilleur air. Dés l'Enfance, on accoutumoit la Jeunesse à avancer la poitrine, sans

Digitized by Google

se creuser la taille ; à tenir la tête droite sans roideur, & à tourner les pieds en dehors sans affectation, &c. On se faisoit enfin une étude de perfectionner la Nature, qui ne donne pour l'ordinaire au corps humain, que les principes de la bonne mine.

A présent, on se comporte à Paris d'une maniére toute opposée. On s'attache non seulement à négliger les Grâces naturelles ; on affecte encore à les déranger par ce qu'on appelle *l'air Petit-Maître.*

La plûpart des jeunes Parisiens ont le dos rond, la tête enfoncée dans les épaules, par l'habitude qu'ils ont contractée de croiser les bras sur l'estomach : Leurs yeux paroissent égarés : Leur corps portant à faux, ils marchent des épaules & des hanches, pressent étourdîment leurs pas, & sont toujours contraints, pour ne vouloir pas l'être.

Ce qu'on appelloit autre fois bon-air, n'est pas moins méprisé à Paris par les femmes que par les hommes : Vous sçavez qu'en général, la beauté est plus rare en France qu'en Angleterre & en Hollande ; mais, les Françoises ont toujours eû la réputation, de sçavoir admirablement bien mettre à profit les agrêmens qu'elles ont reçûs de la Nature.

Au tems jadis, elles en faisoient leur occupation la plus sérieuse, & elles possédoient au plus haut dégré, l'Art de se ren-

Digitized by Google

dre les plus aimables Bagatelles de l'Europe. Une gorge bien placée, une taille aisée & fine, une démarche vive & légére, charmoient tellement les yeux des hommes, qu'ils ne trouvoient pas le loisir d'examiner les Dames en détail, ni de prendre garde à quelques irrégularités dans leurs traits, ou à quelques nuances de brun plus ou moins.

Il paroît à présent, que les Parisiennes ne cherchent dans leurs habillemens, que la commodité. On ne voit guéres dans les promenades publiques, celles qui sont d'un rang un peu distingué, qu'en corset & en mules : Elles portent presque toutes sur elles, un air de bonne fortune prochaine : Leur maniére de se mettre, ne les rend pas propres à surprendre le cœur ; mais bien, à y exciter des idées voluptueuses ; & je ne desespére pas, qu'elles ne raménent bientôt la mode des habits transparens de Gaze, tant décriés par *Juvénal*. Il est vrai qu'elles n'en sont pas encore là ; mais, si l'habillement de papier qu'elles ont inventé depuis peu, s'oppose aux regards curieux, c'est un foible obstacle aux désirs d'un Amant empressé.

Paris est devenu fécond en tailles épaisses & massives, (si toutesfois on peut les appeller tailles) aussi bien qu'en prétenduës gorges, qui ne différent de celle de Madame Bouvillon, que du plus au moins.

Digitized by Google

Il ne faut pas s'en étonner ; elles passent les jours & les nuits dans la bonne chere. Une demie douzaine de bouteilles de Vin de Bourgogne & de Champagne, ne leur fait pas peur, & n'est pas une affaire pour plusieurs d'entr'elles : Leur habit en négligé, qui est leur parure journaliere, n'est pas fort propre à s'opposer aux désordres que ces excés doivent naturellement causer dans la plûpart. Pour leur tein, elles le ménagent fort peu, sûres d'en masquer les défauts, sous beaucoup de rouge & de blanc.

Par ces légérs échantillons, vous jugerez facilement, Madame, que le beau Séxe Parisien ne se doit pas parer de beaucoup de modestie. On la croyoit autre fois tellement l'appanage des femmes, & si convenable à animer nôtre goût pour elles, que celles qui n'en avoient pas la réalité, en affectoient l'extérieur, comme le dernier rafinement de la Coquéterie bien entenduë.

Dans nôtre Siécle, la mode en a décidé autrement. Dans la Capitale de la France, la pudeur n'est plus qu'une Vertu *Provinciale*. On entend les équivoques les plus grossiers, & les chansons les plus licentieuses, non seulement des femmes mariées, mais encore des jeûnes filles, qui dans le fonds, passent pour sages, & qui le sont peut-être.

Digitized by Google

J'ai vû des Etrangers rougir de ce qu'elles ne rougissoient pas. Ils estoient du sentiment, qu'une femme qui n'est pas cruelle, avec une doze de sagesse dans ses discours & dans son extérieur, estoit préférable à la fille la plus vertueuse, dont les maniéres & le langage sentent la débauche.

Que ces Messieurs cependant, en portent tel jugement qu'ils voudront : Il est toujours certain, qu'une Compagnie de Parisiennes de distinction, est tout ce qu'il y a de plus amusant, pour se divertir pendant 3 ou 4 heures : Rire, chanter, badiner, folatrer ; c'est tout ce qu'on y entend & tout ce qu'on y voit ; rien au monde ne vous y gêne. Vous avez la même aisance, que dans une Compagnie de jeunes gens ; & avec de l'effronterie, des discours libres, un babil perpétuel & de grands éclats de rire, on y passera à coup-sûr pour un trés joli homme.

Marquer à Paris de la complaisance pour une femme, tâcher de s'insinuer dans son esprit, par quelques petits soins & par quelques dépenses, affecter pour elle des airs tendres, respectueux & insinuans ; c'est ne pas connoître son monde ; c'est se donner un ridicule achevé ; c'est joüer le Rôle d'un *Niais* accompli.

Les Dames aussi, sont raisonnables sur ce chapitre ; elles ne s'attendent pas à de pareilles bassesses de la part de leurs Amans ; & l'amour, entre les deux Sexes, se fait but à but tout au moins.

Digitized by Google

Si la tendre, la polie, la Romanèsque Mademoiselle *Scuderi*, revenoit au monde, & qu'elle voulût lever une seconde *Carte du Tendre* sur le Terrein de Paris; je me persuade qu'elle tomberoit de son haut: Quel changement ne trouveroit-elle pas dans cet aimable Empire? *Tendre sur estime*, *tendre sur reconnoissance*; ce sont des Provinces absolument ruinées, & qui ont presque entiérement disparu, *comme l'Isle S. Vincent*. On n'y trouve plus d'habité, que *tendre sur l'inclination* qui n'est devenuë qu'un petit Bourg; & *tendre sur débauche*, dont la bonne Dame n'a pas seulement dit un mot. De son tems, ce n'estoit qu'une Bicoque; au lieu qu'à présent, c'est une Province qui fait les trois quarts de tout l'Empire.

Tous ces changemens sont beaux & bons: Je vous en fais juge, Madame. A quoi sert-il de tant louvoyer, pour vénir par de longs détours, à des plaisirs où nôtre instinct nous guide tout droit.

Il faut avoüer pourtant, qu'il se trouve encore à Paris un petit nombre de Barbons de la vieille Cour, qui ne sçauroient goûter cette maniére d'en conter aux Dames. Ils trouvent en elles la source *de la prétenduë grossiereté*, que nous appellons *bel-air*.

Ils renvoient les Petits-Maîtres à un Dialogue de *Sarrazin*, où il est prou-

Digitized by Google

vé, selon leur préjugé, que l'Amour du vieux tems étoit la chose du monde la plus propre à former l'esprit & le cœur d'un jeune Cavalier. Alors, la résistance d'une Dame inspiroit à ses Amans, une noble émulation de redoubler leurs efforts, pour se rendre aimables & pour se faire aimer. Chacun se faisoit une étude de se perfectionner dans la Musique, dans la Danse, dans tous les exercices du corps : On ne se donnoit pas moins de peine, pour cultiver les talens de l'esprit ; afin de briller par les agrêmens de la conversation. On se picquoit d'avoir des sentimens nobles & désinteressés ; & à force de les affecter, on en acquéroit par l'habitude la possession réelle.

Fondez sur ces raisonnemens, ces sages Vieillards ont projetté de faire venir pour leurs fils, des Gouverneurs de *Petersbourg* ; afin de les faire voyager ensemble dans la *Moscovie* & dans les Pays âjacens, pour y ratraper la politesse qui paroît presque bannie de France.

NOus fîmes mention le mois passé * d'une Lettre du Grand Seigneur, pré-

* *Voyez l'article de Pologne, pag.* 140.

sentée

sentée par son Aga au Roy de Pologne, le 6 Juin, au Château de Reussen. Comme il nous en est tombé une Traduction fidéle entre les mains, nous ne ferons pas difficulté de la communiquer au Public.

NOUVELLES ETRANGERES.

A Varsovie le 10 Juillet.

COPIE DE LA LETTRE

Du Sultan Ahmet, au Roy & à la République de Pologne

AU trés Puissant & trés Religieux, comblé de toute gloire & de toute estime, Nôtre trés cher & trés honorable Ami, Auguste Roy de Pologne, & à tous les Membres de la République; Nous leur souhaitons une fin hûreuse, accompagnée de la prospérité de leurs vœux & de leurs desirs.

Aprés vous avoir sincérement salué de nôtre part, pour vous marquer nôtre amitié; & la bonne intelligence qui regne entre nous, Nous vous donnons avis, que la Guerre qui a duré jusques ici entre Nous & l'Empereur, semble en quelque sorte, par la grace de Dieu, vouloir aboutir à une Paix sûre & durable; & l'on a déja nommé de part & d'autre unanimement, des Plénipotentiaires pour cet effet,

Digitized by Google

qui doivent se rendre au plûtôt au lieu destiné pour cette affaire. Les Ambassadeurs même d'Angleterre & de Hollande, ont accepté, d'un consentement unanime, la Médiation pour l'hûreux succez de cette Entreprise : Et le Roy de France, pour nous rendre plus sensible la marque de son ancienne amitié, nous a offert l'entremise de son Ambassadeur, en cas que nous le jugeassions nécessaire pour l'hûreuse issuë de cette Négociation ; & puisque nous avons engagé par nos Lettres le Roy François Ragotski, à venir auprés de nous ; que Nous avons épousé ses interêts, & que nous avons reconnu la justice de ses droits, Nous nous trouvons obligez de soûtenir ses prétentions pour le remettre en grace avec l'Empereur, & lui faire restituer ses anciens Etats : Mais, comme nous croyons qu'il n'est pas moins de vôtre interêt, de contribuer dans ces Conjonctures, à faire insérer ses prétentions dans le Traité de Paix qui va se faire, & à faire rétablir ce Roy dans son Païs ; Nous vous sollicitons d'accepter la médiation que nous vous offrons pour cette affaire ; & Nous nous flatons, que la sincére amitié que vous avez pour Nous, & vôtre équité naturelle, vous suggéreront aisément les moyens sûrs & efficaces, pour terminer hûreusemeut cette Négociation : Au reste, Nous devons de part & d'autre, veiller à la sûreté des Marchands qui trafiquent dans nos Royaumes ; & Nous

Digitized by Google

vous assûrons que de nôtre côté, nous ne laisserons passer aucune occasion de vous faire sentir & connoître, la sincére volonté où nous sommes de conserver sûrement & véritablement vôtre amitié, & la foy des Traitez entre nous stipulez. Donné à Andrinople le 3 Jan. l'An du Prophete 1128. Signé Méhémet. Passa, Grand Vizir.

La Réponse que le Roy Auguste a faite à la Lettre précédente du Grand Seigneur, contient en substance; que S. M. souhaitoit que les négociations de Paix, entre l'Empereur & S. H. pûssent avoit un hûreux succez; qu'elle ne manqueroit pas de l'informer des résolutions qui auront été prises dans la Diette générale de *Grodno*, touchant les demandes de S. H.: Qu'elle lui recommandoit d'observer religieusement le Traité de *Carlovitz*, & d'abolir tout ce qui y avoit donné atteinte: Qu'on protégeroit les Marchands Turcs qui viendroient négocier en Pologne, &c.

Les Universaux & les Lettres invitatoires, pour la convocation de la Diette générale de *Grodno* en Lithuanie, ont déja esté envoyés dans les Palatinats & les Provinces de ce Royaume, qui sont en droit de nommer des Députez.

Le 11 de Juin, le Roy donna audience de congé à l'Envoyé Turc: Il a fait présent à S. M. d'un trés beau *Cheval Arabe*, dont les harnois seuls sont estimés

Digitized by Google

30000 livres. S. M. l'a régalé en revanche, d'une riche tenture de *Tapisserie*, & d'un *Bufet* avec tout son assortiment d'argent.

Le Roy, avant que de se rendre dans son Electorat de Saxe, ût une longue conférence à *Reussen* avec un grand nombre de Sénateurs, sur la sortie des Troupes Russienes hors des Terres de la République.

Le Palatin de Posnanie, les Castélans de Siradie & Ragosinski, furent députez vers le Prince *Dolorusky*; pour lui representer, que si les Troupes Mosc. demeuroient plus longtems dans le Roya. on ne répondroit pas des inconvéniens qui pouroient survenir. Soit que ces menaces ayent ébranlé le Czar, ou plûtôt, que ce Prince ait dessein de former une Armée considérable; nous venons d'apprendre, que les onze Régimens Moscovites qui estoient en Lithuanie, sous le commandement du Prince Repnin, ont enfin demandé passage, pour se rendre à Dantzick, dans le dessein d'obliger le Magistrat de cette Ville, à fournir les deux Frégates qu'il s'est engagé de faire équiper pour le service du Czar. On traint fort que ce Prince, à la prochaine Diette générale, ne soit dans la résolution de forcer la République à renoncer pour toujours, aux prétentions qu'elle a, tant sur Kiovie, que sur Smolensko; & que le Roy ne puisse plus à l'avenir, nommer des Palatins de ces deux Districts.

Digitized by Google

Les lettres de Curlande continuënt d'assûrer, que le Czar & le Roy de Prusse, devoient avoir une entrevûë à * Mémul ou à * Mittau, au sujet de la Paix du Nord.

L'Envoyé des Tartares *Kantimir Murdza*, arriva à Varsovie le huit du passé. Il est parti pour se rendre à Blonie, où il séjournera jusqu'au retour du Roy de Polog. qui ne reviendra que pour le tems de la Diette générale : Les Frontiéres de Moscovie sont toujours trés exactement gardées, pour empêcher l'évasion des Partisans du Czarovitz deshérité.

On mande de *Lemberg*, que les Etudians & la Populace de cette Ville, ayant soupçonné les *Juifs* d'avoir sacrifié dans leur Synagogue, une fille Chrêtienne qui étoit au service de ces derniers, s'animerent tellement contre ces Malhûreux, qu'ils forcerent & pillerent plus de 50 de leurs Maisons. A ce Tumulte, la Garnison se mit sous les armes, & marcha à ces Furieux qu'elle ne dissipa qu'avec beaucoup de peine : Elle se saisit cependant des principaux Auteurs ; mais le lendemain, à la pointe du jour, ces Mutins s'étant rassemblés, dans

* *Ville sur les Côtes de la Mer Baltique, dans la Province de Samogitie.*

* *Ville en Curlande.*

Digitized by Google

le dessein de massacrer, sans exception, tous les Juifs; la Garnison qu'on avoit renforcée pendant toute la nuit, en arrêta hûreusement l'effet. Les Ecoliers ont û quelques-uns de leurs Compagnons de tués; & on publia le premier de Juin, à son de trompe, qu'il manquoit encore 2 jeunes Gentils-hommes. On a écrit à ce sujet à l'Archevêque de *Gnesne* Primat du Royaume, pour obtenir la permission de faire la visite dans toutes les Maisons des Juifs. Ces derniers se sont trés bien deffendus dans cette rencontre. Les gens raisonnables les croyent fort innocens du crime qu'on leur impute.

Le 16 du passé, on découvrit auprés de *Lubeck* (dans la Basse-Saxe) deux sacs teints de sang encore tous frais. Ayant esté ouverts, on y trouva une femme à qui l'on avoit coupé les deux seins, ouvert la poitrine, arraché le cœur & les entrailles: L'épine du dos, les épaules, les reins, les genoux êtoient tailladés, & la tête toute meurtrie. On s'est apperçû que cette Infortunée s'êtoit coupée la langue avec ses dents; dans le tems apparament qu'on lui faisoit endurer ces douleurs cuisantes. On n'a pû avoir jusqu'à present, aucun indice des Auteurs d'une action si barbare. Le Magistrat a fait promettre 50 *Risdales* à celui qui les découvriroit.

On écrit un autre Fait de *Varsovie*, qui n'est pas moins cruel. Une jeune Dame Po-

Digitized by Google

lonoise, nommée Osechovvki *Rubinski*, ayant surpris le sieur Kikrziki son Amant qui lui faisoit une infidelité, êtoit entrée dans une jalousie si furieuse, qu'elle l'avoit fait attacher à une broche; aprés quoi, elle avoit eu la cruauté de le faire rôtir à petit feu, sans se laisser toûcher des cris pitoyables qu'il poussoit: Comme cette Mégere vit que ce Martir de sa vengeance, êtoit considerablement enflé par la chaleur du brasier, & qu'il n'êtoit pas encore privé de la vie, elle le fit retirer du foyer, & l'exposa sur une fenêtre de son Château, où il expira quelque tems aprés, à l'air; son corps s'êtant entre-ouvert tout à coup avec un grand bruit. Cette femme avoit d'abord esté condamnée à mort dans le Tribunal de Lublin: Elle a cependant obtenu sa grace, moyennant une somme de 12000. florins, & s'est retirée dans un Cloître.

Un Gentil-homme voulant faire l'épreuve d'une poudre à tirer, dans la cave d'une maison de *Cracovie*, fut enlevé en l'air avec la maison, & tous ceux qui êtoient dedans.

A Hambourg, le 22 Juillet.

LE Roy de Suéde ayant toujours persisté dans la resolution, qu'aucun Ministre des Puissances Etrangeres ne fût admis au Congrés de Paix; le Czar y a en-

Digitized by Google

fin consenti. Sur cela, le Baron de Gortz & le Comte de Gillenborg, Ministres Plénipotentiaires de S. M. S. ûrent ordre de se rendre dans l'Isle d'Ahland où ils arriverent le 19 de May : Ils y trouverent M. Bruce Général de l'Artillerie, & M. le Conseiller Osterman, Ministres Plénipotentiaires du Czar, qui les y attendoient depuis le 5 du même mois. Le 26, on tint la premiere Conférence: A l'issuë du Congrés, on dépêcha un Courier à *Peterbourg*. Cette conférence a esté suivie de plusieurs autres ; &, quoique l'on n'ait encore aucun avis certain du succez de ces Négociations, on se confirme de plus en plus, que la paix entre le Roy de Suéde & le Czar, est une affaire finie. L'on ne doute pas même, qu'aussitôt l'entrevuë faite entre L. M. Cz. & Pruss. le Traitté ne soit rendu public.

Suivant ce que l'on publie ici, il doit y avoir une Alliance entre leurs M. S. & Cz. en vertu de laquelle, le Czar doit joindre sa Flote qui est composée d'environ 20. Vaisseaux de ligne, outre les fregattes, à celle du Roy de Suéde. Il paroît que cette derniere Puissance a dessein, non pas d'attaquer la *Norvege*, mais *Copenhague* ; & que, c'est cette importante expédition que S M.S. a û en vûë. Les grands préparatifs par Mer de cette Couronne, n'ont pour objet, à ce que l'on prétend, que d'exécuter cette difficile entreprise : Mais, com-

Digitized by Google

me ce Prince ne sçauroit attaquer cette Capitale du Danemarck, sans combattre la flote Danoise qui a esté jointe par l'Escadre Angloise, il y a tout à apprehender, que si la flotte Suédoise vient à commettre quelque hostilité contre les Vaisseaux de la Grande Bretagne, l'Angleterre ne soit forcée d'en venir à une guerre ouverte avec ces 2 Puissances confederées; ce qui pourroit empêcher alors, ou du moins rendre trés difficile, le commerce des Anglois dans la Mer Baltique. *Une telle rupture jointe à l'affaire d'Italie, jetteroit infalliblement cette Nation dans des embaras d'où elle auroit peine à se tirer.* On veut ici, que le Roy d'Espagne a fait remettre de grosses sommes d'argent au Roy de Suéde & au Czar, pour attaquer le Danemarck; & cela, dans le dessein de faire diversion des forces Angloises Maritimes que S. M. Br. sera obligée d'y envoyer, pour porter du secours au Roy de Dan. son Allié.

Les Vaisseaux Moscovites ont ordre de n'insulter aucun Bâtiment Suédois, & de leur laisser continuer leur route sans les inquieter.

S. M. S. a envoyé des ordres précis à *Carelscron*, d'en faire partir douze Vaisseaux de guerre qui sont dans ce Port, pour aller joindre le gros de sa Flote qu'on fait monter à 24 Vaisseaux de ligne & six Fregattes. Les Armateurs Suédois, sont

Digitized by Google

de tems en tems des prises, malgré la Flotte combinée, qui se tient toujours dans le kiogerbuch ; l'Escadre Angloise observant les desseins de la Suédoise.

Les Troupes Prussiennes ont abandonné *Vvismar*, sans avoir achevé l'entiere démolition des Fortifications de cette Place, & ils en ont confié le soin aux Bourgeois. Cette retraite précipitée exerce beaucoup l'esprit des Spéculatifs, qui prétendent tirer de là une preuve certaine, que S. M. P. est d'accord avec la Suéde.

Le Duc de Mekelbourg a fait faire une execution militaire contre la Ville de *Gustrau*, parce qu'elle avoit refusé de fournir le nombre des Travailleurs que ce Prince avoit demandé pour avancer les Fortifications de Rostock. Il y a actuellement 4000 Pionniers qui travaillent sans relâche aux ouvrages de cette Place. Ce Duc continuë de faire saisir tous les biens des Gentil-hommes absens, pour les unir à ses Domaines : Il a même deffendu, que les femmes & les enfans de cette Noblesse, recûssent aucun revenu du produit de leurs Terres. Il est arrivé à Rostok un Vaisseau Suédois, qui y a transporté des Officiers Moscovites Prisonniers que S. M. S. a relâché.

Le Roy de Dannemarck, aprés avoir fait la reveuë de ses Troupes en *Jutlande*, s'est rendu à *Gottorp* & à *Altena*, pour faire

Digitized by Google

mettre en état les réparations des Digues endommagées.

Le Czar exerce toujours une Inquisition fort rigoureuse, contre ceux de ses Sujets qui sont soupçonnés de désapprouver la dégradation du Prince Alexiovitz.

Il entra le six de ce mois à *Elseneur*, environ 240 Vaisseaux Marchands Hollandois, escortés de neuf Vaisseaux de guerre & deux Fregattes: La veille, il y étoit arrivé 130 Vaisseaux Marchands Anglois, pareillement escortés de trois Vaisseaux de guerre. L'Escadre Hollandoise a des ordres précis, d'observer une exacte Neutralité dans ces Mers, mais surtout, de ne donner aucune jalousie au Roy de Suede ni au Cz. S M.S. est retournée de *Stromstad* à *Lund* en Scanie, d'où elle doit aller à Carelscron, pour y faire un embarquement considérable.

Suite des Conférences tenuës à Passarovitz, entre les Plénipotentiaires de S. M. I. & les Ministres de la Porte.

LA premiere Conférence qui se tint le 5. de Juin, se passa, de part & d'autre, en complimens réciproques. Dans la deuxiéme du 7, tous les Ambassadeurs des parties interressées, se rendirent au lieu du Congrés avec une suite peu nombreuse, comme l'on en étoit convenu dans la pre-

Digitized by Google

miere. Les Plénipotentiaires de S. I. M. donnerent par écrit, leur déclaration aux Ministres Ottomans; qui contient. 1o. Que la Porte cédera à S. M. I. toutes les Conquêtes faites pendant les deux Campagnes précédentes. 2o. toute *la Valachie*. 3o. Les Postes ou Villes de passage *de Bihatz & Zornick*, avec partie de la *Bosnie*. 4o. La Forteresse de *Croya* en Albanie, située sur la Riviere d'*Hismo* qui tombe dans la Mer Adriatique; cette Place étant trés commode à l'Empereur, pour établir une libre communication avec le Royaume de Naples. 5o. Que le Sultan se désistera de ses engagemens avec le Prince Ragotzi & autres Chefs des Rebelles, même avec l'Espagne, supposé qu'il y en ait, comme le bruit s'en est répandu en Allemagne. 6o. Que S. H. donnera un équivalent aux Vénitiens pour la Morée. 7o. Qu'il sera conclu un Traité de commerce entre les 2. Empires au gré de S. M. I.

Les Plénipotentiaires Turcs, surpris de la nouveauté de ces propositions, voulurent dans le moment rompre les Conférences; déclarant qu'il étoit inutile de traiter de bonne-foy, avec gens qui en manquoient; puis qu'on n'ignoroit pas que les vûës dans lesquelles il étoient venus au Congrés, n'étoient autres que la cession de Belgrade & Temesvvar: Ils s'en plaignirent fort aux Médiateurs, & leur deman-

Digitized by Google

derent justice de cette supercherie. Aprés bien des reproches, ils promirent cependant, d'en faire part au Sultan leur Maître. Les Ministres Médiateurs craignant, que les négociations de paix ne devinssent infructueuses, se rendirent le soir chez les Ambassadeurs de l'Empereur, pour tâcher de trouver un temperament propre à concilier les esprits; aprés quoi, on dépêcha un Exprés au Prince Eugéne à Belgrade où il arriva le 8. Depuis ce jour, les Ambassadeurs Plénipotentiaires n'ont esté occupés qu'à faire des dépêches & à expedier divers Couriers : Pendant ce tems-là, on a réglé les limites du lieu du Congrés, où il ne sera permis, de part ni d'autre, de commettre aucune hostilité.

L'Aga Turc, qui avoit esté expedié par le nouveau Grand Vizir Ibrahim Bassa, partit le 11 de Passarovvitz, avec une suite de 8 personnes & une escorte de Cavalerie Allemande, pour aller complimenter le Prince Eugene, & lui présenter les Préliminaires de la paix : Cet Officier Turc en fut reçû sans beaucoup de cérémonie; & aprés avoir û deux fois audience de ce Prince, il le renvoya avec la réponse à ses dépêches. Le même jour 11, ce Généralissime se rendit au Camp de *Semlin*, où il trouva toute l'Armée Imperiale en fort bon état : Il fut sur-tout, fort satisfait du Pont qui a esté construit sur le

Digitized by Google

Danube prés de *Kruin*, parce qu'il donne communication avec le Bannat de *Temesvar* & toute la Servie.

Le 13, les Ministres Médiateurs ayant invité les Plénipotentiaires de l'Empereur à une nouvelle conférence, tous les Ministres se trouverent le 14 à la Tente du Congrés, & n'en sortirent qu'à midy:

L'Aga Turc revint le même jour de Belgrade.

Le 14, le Prince Eugéne, aprés avoir examiné toutes les avenuës du Camp de Semlim, alla le lendemain 15, visiter les postes le long du Danube & de la Morave. S. A. S. s'étant avancée prés du Pont qui est sur le Danube, Elle ût une entrevûë de quelques heures avec M. le Comte de Virmont & M. de Talman, Ambassadeurs Plénipotentiaires de S. M. I. aprés laquelle, ces Ambassadeurs s'en retournérent à Passarovitz. Le Prince s'aboucha ensuite avec le Comte de Mercy, touchant les opérations de la Campagne.

Le 16, S. A. S. ayant fait ranger en ordre de bataille l'Infanterie de l'aile droite la passa en revûë: Elle trouva que ces Troupes n'estoient pas bien recrutées, & que la Cavalerie l'étoit encore moins.

Le même jour, le Procurateur Ruzini, Ambassadeur de la République de Venise, fut pour la premiere fois, admis à conférer avec les Plénipotentiaires Turcs; ces der-

Digitized by Google

niers lui avoient refusé jusqu'alors cette faveur ; parce qu'ils ne regardent pas cet Etat, comme un objet d'une assez grande considération, pour entrer en Traité avec lui.

Le 17, les Ambassadeurs de l'Empereur eûrent une 4e conférence avec ceux du G. S. ; & on se flate présentement, que les négociations de Paix auront une hûreuse issuë.

Le 22, M. de Ruzini obtint une 2e entrevûë des Plénipotentiaires Turcs.

Le 26, il se tint une grande & longue conférence entre les Plénipotentiaires de S. M. I. & ceux de la Porte : Elle dura depuis 7 heures du matin jusqu'à 3 heures aprés midi : Tout y fut presque réglé. On prétend qu'il n'y a plus qu'à dresser les articles, & à les mettre en ordre. L'on sçait par avance, qu'outre les Conquêtes que S. M. I. a faites les deux campagnes derniéres, les Turcs lui cédent encore la moitié de la *Valachie*, dite *en deça*, avec *Novi*, *la grande* & *la petite Morava*, *la Save*, *Trina* & *Ona* : L'autre moitié de la *Valachie* en deça, restera aux Turcs, avec *Nissa*, la *Bosnie* & la *Moldavie*.

La République de Venise aura pour équivalent de la Morée, *Dulcigno*, que les Turcs lui ont bien voulu accorder. Pour *Durazzo* qu'elle ambitionnoit fort d'y joindre, ses sollicitations ont été inutiles. Il n'y a plus que 3 articles en souf-

Digitized by Google

france, qui pouront en retarder la conclusion; sçavoir, la cession de toute la *Servie*, *Biachz* en Croatie & un *Port de Mer* en Albanie. Voilà le fruit de l'arrivée du Prince Eugéne, qui estant chargé des dernieres intentions de l'Empereur, a engagé les Plénipotentiaires de S. M. I. à recevoir les propositions qu'ont offert les Turcs, au cas qu'on trouvât trop de difficulté à en obtenir davantage.

Malgré toutes ces apparences d'une Paix prochaine, on est cependant en doute, que la Porte se détermine à accorder autre chose que les Places dont l'Empereur est en possession; on craint même que le Sultan ne préfére la Guerre à une Paix si honteuse.

A VIENNE, *le 15 Juillet.*

LE Prince Electoral de Baviere étant arrivé en cette Cour le 23 du mois passé, un Officier Bavarois en donna d'abord avis au Prince Electoral de Saxe, qui alla le complimenter le lendemain: On remarque une parfaite amitié entre ces 2 Princes. Cependant, on croit que le premier aura la préférence sur tous ses Concurrens, & qu'il épousera la premiere Archi-Duchesse du feu Empereur Joseph. Le 28, le Prince Ferdinand de Baviere s'étant aussi rendu ici de Munick, alla descen-

dre

dre au Quartier du Prince Electoral son frere. Le 30, ils partirent pour Belgrade.

Le départ de l'Archi-Duchesse Elisabeth Leopoldine pour le Tirol, est suspendu; elle pourroit bien aller aux Païs Bas, pour pacifier les esprits de cette Nation qui paroît trés mécontente.

Le Prince de Leuvestein, gouverneur de Milan, demande à être relevé : Sur cela, la Cour a fait la proposition au général de Staremberg de prendre ce Gouvernement : Il ne veut pas l'accepter, à moins qu'on ne le rende indépendant du Conseil de guerre. On dit que la raison de ce refus, vient de ce qu'il n'est pas en assés bonne intelligence avec le Prince Eugéne qui en est le Président. On a donné ordre à 12 Regimens Imperiaux de marcher en Italie. Le Général Wacthendone partit le six d'ici pour le Milanois, où l'on prétend faire la Paix les armes à la main.

Le 10, fête de l'Impératrice Amélie, le Nonce du Pape reparut en public; tout étant pacifié entre cette Cour & celle de Rome.

Les deux Ministres de Savoye, qui sont ici *incognito*, travaillent avec toute la chaleur imaginable, pour engager cette Cour à donner en mariage une Archi-Duchesse au Prince de Piedmont. Comme ils demandent une réponse positive, & qu'ils ont remontré que S. M. Sic. leur Maître, étoit en

Digitized by Google

état de balancer les affaires d'Italie, cette proposition n'embarasse pas peu cette Cour, qui n'aimeroit point, pour ainsi-dire, être forcée à faire une telle démarche.

S. M. I. pour des raisons trés pressantes, a enfin consenti à la conclusion d'une Tréve avec la Porte : Elle fut signée le 29 du mois passé à Passarovvitz, entre les Plenipotentiaires des deux Puissances, aux conditions suivantes. 1°. Que la Porte abandonneroit le Territoire au dessous des petites Rivieres de *Phra* & *Terbes*. 2°. Les Terres qui sont le long de la *Save* jusqu'à la petite Riviere du *Drin*. 3°. Celles qui sont situées le long des bords du *Drin* & dans la *Servie*, jusqu'à la Riviere de *Tirmock* qui se jette dans le Danube, à deux lieuës au dessous de *Vvidin*. 4°. Tout le Territoire le long du Danube, jusqu'à la Riviere d'*Alautha* ou *Alt*, qui partage la Valachie. 5°. Tout le Païs placé le long de l'*Alautha*, jusqu'aux Frontieres de la Transilvanie, y compris le Territoire de *Harmanstat*.

A l'égard de la Republique de Venise, on lui donne pour équivalent de la Morée, *la Dalmatie*. On n'attend plus que la ratification du Grand Seigneur; aprés quoi, les Plénipotentiaires doivent se séparer de part & d'autre du lieu du Congrés. Le Comte de *Schlick*, grand Chancelier de Boheme, a esté nommé par l'Empereur, pour aller faire des complimens au Sultan sur ces-

Digitized by Google

te Tréve. Quoique cette importante nouvelle ait été rendue publique, aussitôt aprés l'arrivée d'un Exprés dépêché de Passarovitz à S. M. I. on ne sauroit presque se persuader, que cette Négociation ait pû finir si hûreusement; avec d'autant plus de fondement, que l'on sait que la Porte est exactement informée des projets de l'Espagne, de ceux du Roy de Suéde & du Czar. Ce qui fait cependant présumer que le Traité est conclu, c'est que l'Armée Imperiale, qui avoit ordre d'agir offensivement, reste tranquile dans le Camp de *Semlim*, & qu'elle ne fait aucun mouvement. On compte qu'aprés les détachemens faits pour l'Italie, l'Armée sera encore forte de 51 Bataillons & de 85 Escadrons, faisant en tout 55000 hommes. On prétend qu'elle marchera du côté de la *Silésie*, pour s'opposer aux desseins des Rois de Suéde, de Prusse & du Czar dont on se défie.

On voit ici la copie d'une Lettre de l'Empereur écrite au Czar, touchant l'*Apologie* que S. M. Cz. a fait répandre dans toutes les Cours de l'Europe, au sujet de la renonciation du Czarovitz au Trône de Moscovie: Elles contient en substance, que l'Empereur a esté fort surpris de remarquer dans plusieurs endroits de cette Apologie, qu'on lui imputât d'avoir non seulement usé d'instances, mais encore, de menaces envers le Czarovitz, pour l'obliger à sortir

Digitized by Google

des Etats de la Maison d'Autriche; ce qui est contre la verité, puisque S. M. I. a toujours laissé liberté entiere à ce Prince, d'y rester ou de s'en retirer, selon qu'il lui conviendroit le mieux; de sorte qu'autant par le droit des gens, qu'en qualité d'Allié, il y auroit toujours trouvé un sûr azile, par la protection qu'Elle lui auroit accordée, jusqu'à ce qu'il y eut eu jour à réconcilier le fils avec le pere. C'est, ajoûte S. M. I. ce qu'il estoit à propos de faire sçavoir à vôtre Sérénité.

A Ratisbonne le 20 Juillet.

L'Affaire de Rhinsfeld devient toujours plus sérieuse: Les Troupes du Haut-Rhin & autres, sont en mouvement, pour aller au Rendez-vous général qui leur a esté assigné à Geluhausen; les Troupes Palatines sont même entrées dans le Baillage de *Schvvartzemberg*, Païs du Land-Grave de Hesse-Cassel. Il est certain que, si ce dernier ne se détermine bientôt à rendre cette Forteresse au Land-Grave de ce nom, il court risque d'estre attaqué avec la derniere vigueur: Desorte que, si l'on vient à executer l'évacuation de cette Place par la voye des armes, il est à craindre qu'il n'y ait bien du sang Allemand répandu; puisqu'outre 2000 Hessiens qui sont aux environs de *Franchenberg*, il y a appa-

Digitized by Google

rence que Prusse & Hanovre, envoieront des secours au Prince occupant; ce qui pouroit allumer la guerre dans toute l'Allemagne.

Le Traité de l'Abbé de S. Gall, des Cantons de Berne & de Zurick, fut signé le 15 de Juin au soir. La ratification a esté fixée au terme de deux mois, pour avoir le tems de rassembler dans un Chapitre général, tous les Religieux qui sont éloignés, & de recevoir le consentement du Pape & de l'Empereur, afin de le mieux cimenter.

EDIT DU ROY DE SUEDE.

NOus Charles, par la grace de Dieu Roy de Suede, des Gots & des Vandales, &c., savoir faisons: Que Nous avons trouvé bon d'ordonner par ces Présentes, que tous les Gens de Métier qui viendront des Païs étrangers dans nôtre Royaume, pour y exercer leur Art & Métier, seront non seulement libres & à l'abri de tout enrolement, de sorte qu'aucun Enroleur ne les inquietera en aucune maniere que ce puisse être; mais, qu'ils seront aussi exemts de tous Impots & Contributions, auxquels les autres ont jusqu'ici été sujets. Outre cela, Nous voulons aussi faire donner à chaque Homme de Métier, à sa premiere arrivée dans le Royaume, pour ses besoins, ou pour continuer son voya-

Digitized by Google

ge dans le Païs, quarante Dahlers *en argent, & aux autres jeunes Gens, jusqu'à l'âge de trente ans, qui n'entendent aucun Métier, trente* Dahlers *en argent. Ordonnons aussi par ce nôtre Edit public, à tous ceux qu'il appartient, au Gouverneur Général de nôtre Ville de* Stokholm, *à nôtre Gouverneur Général & autres Gouverneurs & Chefs de nos Provinces, de payer eux-mêmes, ou de faire payer par le Magistrat des Villes où ces sortes de Gens peuvent aborder, les susdites sommes destinées en leur faveur, de nos deniers Royaux qui sont entre leurs mains. En foi de quoi Nous avons signé ces Présentes de nôtre propre main, & fait apposer nôtre Sceau Royal.* Fait à Stromstad le 17 Mars 1718, *signé Charles.*

SEDITIONS POPULAIRES.

A Bruxelles, le 21 Juillet.

ON aura remarqué sans doute dans les Gazettes, les difficultés qu'il y avoit ici entre le Gouvernement, & ceux du Tiers-Etat qu'on appelle *Nations* : Il est à peu prés comme la Chambre-Basse à Londres. Ces Mrs doivent donner leur consentement, pour la levée des deniers que le Souverain demande ; mais, ils n'ont ce pouvoir, qu'aprés avoir prêté le Serment lors de leur election. Il y a aujourd'huy un an,

Digitized by Google

qu'ils ont esté renouvellés, sans avoir prêté de Serment ; prétendant faire celui qu'ils appellent *l'ancien*, & la Cour voulant qu'ils fissent le nouveau; c'est le sujet du Différend.

Ce vieux Serment consiste en plusieurs Points ; voici les deux principaux. 1° *Que les Nations doivent avoir inspection sur la distribution des deniers levés par leur consentement.* 2°. *Qu'ils doivent avoir la liberté de porter directement leurs plaintes au Souverain, lorsqu'ils se croyent vexés mal à propos par le Gouverneur, soit par des demandes exorbitantes de deniers ou autrement.* Voilà ce qui s'est toujours pratiqué, jusques à la mort de Charles II. & ce que la violence a fait cesser depuis ce tems. *De plus, c'est que par le vieux Serment; si le Souverain demande* 1 2000 *flor., ce qui ne se refuse pas, le Peuple a la consolation de sçavoir, que cette somme est entierement employée pour S. M. & qu'au contraire par le nouveau Serment, il y en a plus d'un tiers qui se dissipe entre quelques Chefs, parce qu'on n'y a point d'inspection.*

Présentement qu'on est revenu sous la domination de la Maison d'Autriche, on se flatoit avec justice, de rentrer dans les mêmes droits qu'elle a toujours accordés par une espéce de *Pacta conventa*; mais, certains esprits plus zelés pour leur bourse, que pour celle du Maître, & Fabricateurs de ce nouveau serment, ont remué cent

machines pour le faire subsister; faisant passer les Peuples pour des Mutins, des Séditieux, & des Rebelles. C'est sur ces faux exposez que la Cour ne vouloit pas démordre.

Avant que de passer à l'Emotion Populaire qui vient d'arriver, il est à propos de sçavoir que le Bourgmestre s'étant livré à la Cour pour obtenir sa Charge, avoit assûré qu'il *mettroit bientôt les Bourgeois à la raison*. Ayant donc sçû qu'un certain *Van-Eype*, Membre d'une des neuf Nations, étoit le plus zelé pour le vieux serment, il avoit tâché depuis six mois, par toutes sortes de moyens, de le gagner; se flatant que les autres suivroient son exemple. Le Bourgmestre croyant donc qu'il étoit tout à lui, on fit assembler le 23 de May tous les Doyens, pour leur proposer encore le nouveau serment: Le Bourgmestre leur lut la formule, suivant la coûtume Il n'ût pas achevé la lecture, que ce Van Eype, les deux doigts levés, s'écria; *c'est moi qui jure ce serment*. Aussitôt, tous les autres Doyens quitterent leur place; & quelques-uns descendant l'escalier de la Maison de Ville, conjurerent ce Malheureux de ne point paroître: Mais, méprisant un Conseil si salutaire; à peine fut-il sur la Place, que la Populace commença à crier, *qu'on éventre ce Chien-là &c.* Il est sûr que, si on ne l'avoit arraché des mains de ces Furieux, il alloit

alloit être mis en piéces. On le trouva chez un Marchand de Vin : En un moment la maison fut remplie du haut en bas : Comme on ne le trouvoit point, on courut à la sienne, & l'on en brisa les fenêtres ; mais, comme on vint à dire, qu'il n'y avoit pas grand butin à faire ; la Populace résolut d'aller à celle du Bourgmestre qui étoit au voisinage : On y fit le même désordre : On enfonça la porte, on pilla tout, & l'on brisa ce qu'on ne pouvoit pas emporter : Ceci se passa à midi. Le Bourgmestre retournant chez lui, fut averti de rebrousser chemin : Il alla aussitôt porter l'allarme chez le Marquis de Prié. S. Ex. embarassée, suivit le conseil des gens qui ne connoissent pas le génie du peuple, en faisant mettre la Garnison sous les Armes : Elle donna ordre à la Cavallerie & aux Dragons, de fondre sur les Pillards pour les dissiper : Que si cela ne suffisoit pas, il falloit mettre l'épée à la main, en faisant semblant de fraper, & que si on s'avisoit de faire résistance, de donner dessus sans misericorde. Il est vrai que ce n'étoit que de la *Canaille*, & , si l'interêt commun du Peuple n'y avoit pas esté mêlé, rien n'étoit plus aisé que de la faire retirer : Mais, voyant la Garnison rôder par Pélotons par la Ville, & croyant qu'on vouloit employer la violence pour la forcer à faire ce nouveau serment, elle s'irrita ; le feu s'al-

Digitized by Google

luma de plus en plus ; les Gardes Bourgeoises se mirent aussi sous les armes avec permission de S. Ex. pour empêcher le désordre ; ce qui auroit suffi, sans exposer, comme on a fait, la Garnison à la railletie & à l'insolence de la Populace. Les Officiers de la Garnison, désolés de se voir dans un pareil danger, prirent heureusement le parti le plus sage, en deffendant aux Soldats de ne point faire feu : C'auroit esté alors un tumulte général & un pillage universel. Enfin, on trouva bon de faire dire aux Bourgeois, qu'on leur laisseroit faire le *vieux serment* ; ce qui fut executé hier à 6 heures du soir. Il n'y avoit point d'autre remede : Tout se calma dans le moment : La crainte, la colere, la fureur, firent place à la joïe & à la tranquillité : Ce ne furent que divertissemens pendant toute la nuit : Les tables étoient dressées dans les ruës, comme si on venoit de remporter une Victoire signalée sur les *Turcs*.

Quoique tout paroisse calme, les Corps des Métiers s'obstinent toujours à ne vouloir pas accorder le subside à l'Empereur, que le Conseil de Braban n'ait auparavant révoqué deux Arrêts rendus contre leurs privileges : D'un autre côté, plusieurs Membres d'Etat voyent avec peine, que l'on afferme les droits d'entrée & de sortie. Cependant, le Marquis de Prié, qui

Digitized by Google

est autorisé à le faire, en vertu des ordres de la Cour de Vienne, a ordonné qu'on fît publiquement la lecture des conditions que doivent observer les Fermiers adjudicataires. On apprehende qu'il ne s'éleve encore quelque nouvelle émotion. Il est vrai que le Marquis de Prié prend toutes les précautions nécessaires, pour en prévenir les suites facheuses : A cet effet, il a donné ordre aux Troupes de se tenir prêtes à marcher au premier commandement.

On n'a appaisé qu'avec beaucoup de difficulté, l'Emotion Populaire qui fut excitée à Malines le mois passé, par les Crocheteurs & Bâteliers de cette Ville, à l'occasion d'une Sentence renduë contre un d'eux par le Grand Bailly. Elle a duré trois jours consécutifs, pendant lesquels, ils ont exercé toutes sortes de violences, en forçant les Maisons des Particuliers : Celle du Grand Bailly a esté entierement pillée. Le Régiment Irlandois de *Dévenitz* que le Marquis de Prié y avoit envoyé, ayant fait feu sur eux, en tua quelques-uns & en arrêta trois autres; cela ne fit que rallumer la fureur de la Populace : En effet, s'étant retirée au Pont de la *Commanderie* & à la Porte de *Bruxelles*, elle s'en empara, & s'y rétrancha avec quelques piéces de Canon qu'elle avoit enlevées de l'Arsenal. La Bourgeoisie ayant pris aussitôt les armes, occupa le grand Marché & se rangea du côté

Digitized by Google

du Peuple. Les Mutins refuserent opiniatrement d'écouter le Président avec quelques autres Membres du Grand Conseil, & deux Capucins qui leur persuadoient de mettre bas les armes : On ne put même les appaiser, qu'en leur promettant de faire sortir de leur Ville, les Troupes qu'on y avoit envoyées pour les soûmettre ; ce qui ayant esté exécuté, la tranquilité fut bientôt rétablie.

Le Grand Bailli a esté fort hûreux d'échaper des mains de ces Séditieux : Il fut obligé, pour éviter leur poursuite, de passer à la nage les fossez, & de se sauver à Bruxelles.

On écrit d'Anvers du 18, que le même jour, environ midy, l'Eglise des Jesuites de cette Ville, si célébre par la magnificence de son Architecture, & par les Peintures *de Rubens* dont elle étoit ornée, fut embrasée du feu du Ciel : La perte causée par cet accident, est inestimable & irréparable : Au départ de la Poste, le feu n'étoit point encore éteint : On craignoit fort pour le Couvent de ces Peres, & leur belle Bibliotéque.

P. S. Le 19, sur les 10. heures du soir, la Populace de Bruxelles s'étant de nouveau mutinée, excita un soûlévement beaucoup plus considérable, que celui qui arriva le 25. May : Nous en avons donné le

Digitized by Google

détail. * Elle s'attroupa sur la Place du Vieux-Marché, jusqu'au nombre de 4000 hommes ou environ : Ces Séditieux s'étant mis en marche, pillerent d'abord la maison de M. *Pelletier* Membre de la précedente Magistrature. Le lendemain, à la pointe du jour, celle du *Chancelier* de Braban, & 5. ou 6. autres éprouverent le même sort. Sur les 7. heures du matin, la Révolte étant devenuë presque générale, la Bourgeosie fut obligée de prendre les armes pour se garentir de leur fureur, & firent feu sur ces Mutins qui y répondirent de leur côté; de sorte qu'il y eût de part & d'autre, 30 ou 40, tant tués que blessés. Cependant, comme le tumulte augmentoit, la Régence, pour l'appaiser, fit publier à 10. heures du matin, qu'on accordoit aux Doyens des Corps des Métiers, toutes leurs demandes : Mais, cette publication n'ayant produit aucun effet, ils pillerent la *Chapelle* de la Chancellerie, forcerent la *Maison* du Greffier des Etats, & chasserent les *Bourgeois* qui la gardoient, aprés en avoir tué 12 ou 15. Il y avoit au départ du Courier, prés de 10000. Bourgeois sous les armes. Les Troupes ont ordre de les soûtenir, & de n'épargner aucuns de ces Rébelles.

On apprend de Péterbourg, que le Czar ayant resolu de faire faire le Procez au Prince Alexei son fils, convoqua

* *Voyés la page 142. de ce Réciueil.*

Digitized by Google

le 24. un Conseil extraordinaire, composé d'Ecclesiastiques, de Ministres, de Sénateurs, de Généraux & autres Officiers de guerre; avec ordre de juger cette affaire, suivant leurs lumieres, sans aucun égard pour S. M. Cz. ni pour le Prince Exhéredé.

A la Haye, le 25.

ON voit ici un écrit, dans lequel on expose les raisons que la République a, de ne point entrer dans la Quadruple Alliance. 1o. Qu'elle a besoin de paix, pour se rétablir de l'épuisement où elle se trouve. 2o. Que les Sujets de la République, étant déja trop chargés de subsides, quoique dans un tems de paix, il faudroit nécessairement les augmenter. 3o. Que n'ayant aucun interêt dans cette Alliance, elle doit demeurer en repos. 4o. Qu'elle a besoin de se soûtenir & de faire en sorte, que ses Voisins ne traversent point son commerce. 5o. Qu'en équipant & en fournissant une Escadre, bien loin d'en attendre du profit, elle couroit risque de se ruiner entierement, comme elle ne l'a que trop éprouvé dans la derniere Confédération où elle entra mal à propos. 6o. Qu'elle trouve trop de péril à s'engager dans une guerre, qui ne pouroit que lui être trés désavantageuse, particuliérement dans l'état d'indigence

Digitized by Google

où elle est reduite. 7°. Le préjudice considerable que la République souffriroit; ses Comptoirs étant presque tous dans les dépendances du Royaume d'Espagne. 8°. Qu'elle ne veut point contribuer à élever davantage l'Empereur qui n'est déja que trop puissant, & qui pouroit écraser la République dans l'état de foiblesse où elle se trouve. Malgré ces raisons, Milord *Cadogan* presse fort les Provinces-unies à y entrer: Il y en a quelques-unes qui n'en sont pas éloignées; mais, on juge que les E. G. differeront, autant qu'ils pouront, à y donner leur consentement. Il a paru en même tems, un Mémoire du Marquis Beretti-Landi Ambassadeur d'Espagne, qui tend à les en détourner.

Les Vaisseaux des Indes Orientales, au nombre de 21, arriverent le 16 à la vûë des Ports de ce Pays: Les Vaisseaux de *Batavia* étoient partis le premier Décembre 1717, & ceux de *Ceylan* le 21 du même mois. Ils sont chargés de toutes sortes *d'épiceries, de sucre, de salpêtre, d'étain, d'indigo, de bois, de cannes à la main, de caffé, de laine, de fil, de florets, d'étoffes de soye, de mouchoirs peints, de cravattes, de toilles de coton &c.* L'achat de la Cargaison de ces Vaisseaux, se monte à 60. tonnes d'or & 40000. livres; ce qui est évalué à 6056000 florins.

Le Prince Emanuel de Portugal, se trou-

vant dernierement, à une revûë de quelques Troupes de l'Etat, fut blessé à la jambe par l'éclat d'un fusil qui creva ; mais, cet accident n'aura point de suite.

ANGLETERRE.

A Londres le 21.

LEs affaires, par raport à la quadruple Alliance & à la Paix générale, pour le maintien de la neutralité d'Italie, ont fait jusqu'a présent l'attention publique. M. Schaub, Agent de nos Ministres pour le Traité d'Alliance, estant arrivé de Paris en cette Cour le 23 du passé, & ayant donné avis des difficultez que la Cour de France faisoit sur ce Traité ; le lendemain 24, le Conseil fut assemblé à Kinsington, & il fut résolu que le Comte de Stanhope Secretaire d'Etat, se rendroit à Paris, pour tâcher d'amener cette négociation à une hûreuse fin : En effet, ce Seigneur partit le 25 avec le sieur Schaub. Le 3 de ce mois, un Exprés dépêché par ce Comte, apprit l'arrivée de ce Seigneur à Paris le 29 du passé, & que le 30. il avoit û audience de Mgr le Regent. On publia que S. A. R. l'avoit assûré qu'elle vouloit entrer dans toutes les mesures du Roy de la Grande Bretagne, pour maintenir la paix & la tranquilite dans l'Europe. Le

Digitized by Google

18, il arriva un autre Exprés qu'on attendoit si impatiemment, que le premier Ministre envoyoit des gens depuis 3 jours, à chaque heure, pour sçavoir le moment qu'il descendroit de cheval. Les dépêches qu'il apporta, occupérent si fort les Ministres, que M. le Comte de Sunderland ne donna ce jour-là, audience à personne; ce qui fit présumer qu'il s'agissoit de Nouvelles de conséquence : En effet, on assûroit que c'estoit une convention que M. Stanhope avoit faite avec Mgr le Regent de France au nom du Roy d'Angleterre, en vertu de ses pleins-pouvoirs : Que cette convention avoit esté signée, tant par S. A. R. que par ce Secretaire d'Etat; & qu'elle avoit esté ratifiée par le Roy de la Grande Bretagne : De maniere que l'obstacle qui empêchoit la conclusion du Traité de la quadruple Alliance, estant levé, il ne restoit qu'à le finir; ce qui se feroit sans doute, aussitôt que toutes les Provinces unies y auroient donné leur consentement. Le 21 à 9 heures du matin, il arriva un troisiéme Exprés, avec le Traité de la quadruple Alliance, signé le 18.

On travaille avec toute la diligence possible, à équiper 3 Escadres de Vaisseaux de guerre, dont la premiere de six Vaisseaux, doit estre commandée par le Capitaine *Cavendis* : Elle est destinée à aller croiser sur les *Maroquins*, autant pour assûrer

nôtre commerce, que pour tâcher de les mettre à la raison, ou de faire une Tréve avec eux. La deuxiéme composée de 7 à 8 Vaisseaux, sous le commandement de l'Amiral *Aylmer*, ira sur les côtes de Biscaye & de Galice; dans la vûë d'observer les mouvemens des Espagnols, & en cas de rupture, de s'opposer à tout ce qu'ils voudroient entreprendre contre la Nation. La troisiéme, de 4 Vaisseaux seulement, sera employée à assûrer nos côtes & nôtre commerce, contre les Armateurs Suédois qui courent jusques vers *Harvvich* & dans la *Manche*. On fait état que cette Couronne mettra en Mer plus de 50 Vaisseaux de guerre, outre l'Escadre qu'on envoye ordinairement en Amérique pour la sûreté de nôtre commerce; ce qui est un nombre plus grand, que si nous estions en guerre avec nos Voisins. Tous ces Armemens couteront des sommes fort considérables à la Nation, & augmenteront ses dettes, au lieu de les diminuer.

Les Espagnols ont pris à leur service 10 Bâtimens Anglois, pour le transport de leurs Troupes en Italie: On a û soin de les décharger auparavant de toutes leurs Marchandises; ce qui est un nantissement pour S. M. C.

Depuis que l'on a esté informé que le grand Convoi de Barcelonne en estoit parti le 17. au soir, les actions sur les fonds de

Digitized by Google

la Compagnie de la Mer du Sud, qui étoient à 116, baissérent à 113. Cette derniere démarche des Espagnols, prouve suffisament que la Cour de Madrid persiste à ne vouloir point entendre parler d'accommodement, sur le pied qu'on le lui propose, & qu'elle est résoluë de poursuivre son entreprise : Car, on sçait que dans une conférence que le Cardinal Albéroni a euë avec quelques Ministres des Puissances Etrangéres qui entrent dans cette Alliance, il a déclaré, que le Roy son Maître ne permetteroit jamais qu'aucun Etat fît un Traité de Paix pour lui; mais, qu'il consentiroit à l'établissement d'un Congrez, où les Parties interessées pouroient envoyer des Plénipotentiaires, pour soûtenir leur droits, sous la médiation de quelque Puissance dont on conviendroit.

Tout ceci ne fait qu'augmenter la crainte des Négocians Anglois, qui se persuadent toujours, que la triple ou la quadruple Alliance leur attirera infailliblement la guerre avec l'Espagne; ce qui seroit, suivant leur opinion, un grand malheur pour la Nation, qui perdroit par là, la Branche la plus considérable de son commerce, pour maintenir l'Empereur dans la possession des Etats de la Monarchie d'Espagne en Italie. *Il nous importe peu*, disent-ils, *que l'Espagne reprenne & qu'elle réunisse à sa Monarchie, les Etats qui en ont esté démem-*

Digitized by Google

brez ; car, bien loin que nôtre commerce en souffre, il est évident au contraire, qu'il en seroit plus libre & beaucoup plus avantageux ; sans compter que les Princes & les Peuples d'Italie, aimeroient toujours beaucoup mieux avoir les Espagnols pour voisins, que les Allemans.

Le Mémoire que le Roy d'Espagne a fait présenter par son Agent à la Compagnie de la Mer du Sud, pour qu'elle n'envoye point cette année de Marchandises dans ce Pays, fournit matiére à bien des raisonnemens. Les plus sensés soûtiennent que ce Monarque a voulu par cette démarche, faire sentir à la Nation sa fermeté à poursuivre ses projets, & la menacer en même tems de la priver entierement de toute sorte de commerce, au cas qu'elle se déclarât pour l'Empereur.

On assûre que le Ministére accuse M. *Robert Vualpol*, d'avoir fait insinuer à un certain Ambassadeur, que le Parlement ne consentiroit jamais qu'on déclarât la guerre à l'Espagne ; puisque la Nation ne souhaitoit rien tant que de vivre en paix & en union avec cette Couronne.

La Duchesse de.... & les Ministres Allemans, ont conçû, dit on, une si grande jalousie contre le Comte de Sunderland, qu'ils ont formé une puissante Cabale pour le faire démettre de ses Emplois ; ce qui sera fort difficile à executer ; puisque cet-

Digitized by Google

habile Ministre est si bien dans les bonnes graces du Roy, qu'il dirige, dispose & gouverne généralement toutes choses à sa volonté. Il y est encore mieux que jamais, de puis surtout la signature de la triple Alliance,

On a û avis de Cadix du 4, qu'on avoit vû à la hauteur de ce Port, l'Escadre Angloise : Que deux de nos Vaisseaux y étant entrés, avoient déclaré qu'ils ne venoient point du tout comme Ennemis, mais, comme Amis.

Le 18, le Baron de Bentenrieder reçût un Exprés de Vienne, avec avis, que les Plénipotentiaires Turcs avoient signé article par article, ce qu'on avoit agrée, & que le Traité général devoit être ratifié dans peu. Ce Baron donna le lendemain une grande Fête à l'occasion de cette Nouvelle.

Le 20, les Commissaires de l'Amirauté ordonnérent qu'on équipât encore trois Vaisseaux de guerre.

On a reçu avis de *Dublin*, que quelques personnes mal-affectionnées, étant entrées de nuit dans une maison où étoit l'Effigie du Roy Georges, l'avoient brisée & mise en piéces : Elle devoit estre placée incessamment dans la Maison de Ville. Le Gouvernement a esté si outré de cette insolence, qu'il a fait publier une proclamation, par laquelle on promet 1000 liv. sterl.

Digitized by Google

& le Lord Maire 500. à quiconque en découvrira les Auteurs.

Un Messager partit le 13 pour Madrid: Il est chargé de dépêches trés importantes pour le Colonel Stanhope nôtre Envoyé à la Cour de Madrid, qui doit remettre deux Lettres écrites de la propre main du Roy Georges; l'une au Roy d'Espagne, & l'autre à la Reine.

Le 17, le Prince de Galles envoya par Milord Harvey une Lettre au Roy, concernant les 40000 liv. sterl. pour l'éducation des enfans de S. A. R. Sa M. se contenta d'envoyer le lendemain M. Craggs Secretaire d'Etat, dire de vive voix au Prince, que cette Lettre ne lui avoit pas paru assés *satisfactoire* pour lui répondre par écrit.

La Charge de Chambellan de la Ville de Londres, est si considerable, qu'elle a été depuis long tems l'objet des Brigues entre les Vviggs & les Toris. C'est ce qui fait que dans les Elections, les deux Partis n'épargnent rien, pour faire tomber l'élection sur un des leurs. Les derniers dans cette occasion, l'ont emporté sur leurs Concurrens; puisque M. *Ludlam*, zelé Toris, ayant eu la pluralité des voix, fut dûement élu le 9.

Le 11, M. Vveisselouski Ministre du Czar de Moscovie, ût Audience du Roy à Kinsington: Ce Ministre présenta à S. M.

Digitized by Google

une Lettre de son Maître, pour lui notifier la mort de la Princesse Catherine, Sœur de S. M. Cz. Le soir, le Roy accompagné de la Duchesse de Munster, alla souper chez le Duc de Kingston à *Acton* Maison de Campagne de ce Seigneur.

La Cour prévoyant, que si la Convocation du Clergé venoit à se faire, il pouroit s'y élever de trés grandes contestations, a trouvé à propos de proroger cette Assemblée jusqu'au 31 Octobre, afin d'empêcher que les Partis ne se portassent à quelques violences. C'est au sujet de la dispute qu'a fait naître un Sermon de l'Evêque de Bengor.

Le 22 du passé, un des Juges de la Cour du Banc du Roy au Royaume d'Irlande, se coupa la gorge dans le College de *Grayssen*.

Des gens qu'on ne connoît point, ont fait ravage pendant la nuit dans le Parc de l'Evêque de Vvinchester : Ils ont tué ses Daims, ses Chevaux, brûlé une loge, & l'ont menacé de mettre le feu à son Chasteau : Ce Prelat en ayant porté ses plaintes au Roy, S. M. a promis le pardon à ceux des Complices qui révéleront les Coupables, & l'Evêque y a joint une récompense de 40 liv. sterl.

SOUF-

SOUFFRIERES OUVERTES, & Tremblemens de Terre.

ON mande de *S. Christophle* du 1r May dernier, qu'on y avoit appris par des Lettres des Passagers, à bord d'une Chaloupe partie le 31 Mars de la *Barbade*, que le 7 d'Avril, cette Chaloupe étant à 5 lieuës à bas bord de cette Isle; ils furent aussitôt supris d'un calme profond & d'une grande obscurité; aprés laquelle, l'horison parut tout à coup en feu sur le minuit: L'air fut rempli d'une vapeur si épaise de souffre, qu'à peine pouvoit-on respirer. Peu de tems aprés, ils entendirent des bruits terribles & redoublés à la fois, comme de plusieurs coups de Canons & de Mortiers; ce qui fut suivi d'une pluye de *Cendres*: Le matin, sur les 6 heures, le jour disparut subitement, & les ténébres furent telles pendant trois quarts d'heures, qu'on ne pouvoit distinguer aucun objet sans lumiere. La pluye de cendres continuant toujours, il en tomba une si grande quantité jusqu'à sept heures du soir, que le Tillac en estoit couvert de 7 ou 8 pouces. Comme il s'éleva alors un peu de vent, la Chaloupe fit route vers la *Martinique*, dans le dessein d'y prendre du pain & autres provisions dont elle manquoit. La nuit suivante parut encore affreuse; mais, le tems fut assés doux.

Le

Le 11, ils arrivèrent à la *Guadeloupe*, où on leur apprit que l'*Isle de S. Vincent* avoit sauté en l'air, & qu'on avoit eu avis de la Martinique, qu'on y avoit entendu depuis le 5 Avril au soir, jusqu'au matin suivant, plus de 1200 coups, approchant de ceux du gros canon; aprés quoi l'Isle S. Vincent estoit disparuë. On a reçû d'autres avis de S. Christophle que le Gouverneur des Caribes avoit envoyé une Chaloupe pour voir, si on pouroit découvrir cette Isle; mais, qu'on n'avoit vû aucune terre, & qu'à l'endroit où elle estoit située, on n'y avoit remarqué qu'une pointe de Rocher. La cendre que l'on a ramassée sur les Vaisseaux, estoit semblable au sable d'une horloge, de couleur noirattre. L'Isle de Saint Vincent avoit environ 8 lieuës de longueur, & six de largeur: Elle estoit habitée par les Sauvages que l'on appelle *Caribes* ou *Caraïbes*.

Si les circonstances de cette Rélation sont vrayes, on peut compter sur une grande diminution de ces Mangeurs d'hommes, gens inutils & mesme fort incommodes à leurs Voisins: Cette Isle estoit leur principale habitation, & il ne reste plus que la *Dominique* qu'on leur avoit abandonnée avec l'Isle de Saint Vincent, par un ancien Traité. Il paroît par d'autres Nouvelles que l'on a reçûes à Paris de la Martinique, depuis le 20 Avril jusqu'au 11 May, que cette Isle n'est point entiérement abîmée; mais,

Digitized by Google

qu'il s'y est ouvert une Souffriere avec un bruit epouventable : Qu'à la vérité, il en estoit sorti une vapeur fort noire, & dont l'odeur estoit si forte, que presque tous les Caraïbes qui se trouvoient dans cette Isle, manquérent d'en estre suffoquez : Qu'une partie de l'Isle seulement, avoit sauté en l'air par l'effort que la Souffriere avoit fait en s'ouvrant, & que la vapeur qui en exhaloit, estoit mêlée d'une poussiére sulfureuse qui avoit couvert les environs de l'Isle. Plusieurs personnes de la Martinique & de la Guadeloupe qui sont à Paris, ont reçû des nouvelles encore plus recentes. On leur parle de cet accident, comme d'une chose qui n'est pas d'une grande conséquence. Cette indifférence me paroît attentatoire à l'autorité de la Rélation de Saint Christophle : Les Lettres de la Martinique âjoutent qu'on a vû dans cette Isle des Caraïbes de Saint Vincent, qui y estoient venus depuis ce désastre ; qu'ils y avoient fait seulement un détail de la peur dont ils avoient été saisis; qu'ils avoient tous été en risque d'être suffoqués par la puanteur du souffre ; & que plusieurs d'entr'eux, en avoient esté étouffés.

Il y a quelques années, qu'il s'en ouvrit une à la Martinique, prés d'une Montagne que l'on nomme la *Montagne Pélée* : On en parla d'abord, comme d'une chose terrible ; mais cependant, il n'y a û jusqu'ici aucune suite facheuse ; car, l'ouverture qui

Digitized by Google

s'y est faite, donnant jour au soufre, il en sort continuellement une vapeur bitumineuse : Elle n'incommode pourtant point les Habitans de cette Isle, qui jugent par leur exemple, de ce qui est arrivé à S. Vincent.

Cette Matiére me fournit l'occasion de parler ici d'une terreur panique que les Habitans de la Martinique eurent il y a quelques années. L'Almanach de Liége avoit prédit qu'une Isle qui commenceroit par *M.* seroit tout à coup abîmée. Cette annonce intrigua tous les esprits foibles qui se trouvérent dans cette Isle. Les gens sensez blamérent avec raison leur crédulité, & en appellérent à *Nostradamus*, comme d'abus. Toute fois, l'Almanach ne laissa pas de dire vrai ; puisque l'Isle de la Jamaique fut en partie détruite la même année. Depuis ce tems-là, cette Almanach est en grande réputation à la Martinique, & il s'y en vend sûrement plus que de Mercures.

On vient d'apprendre qu'un Bâtiment Espagnol arrivé des Canaries à la Corogne le 13 de ce mois, a raporté que *l'Isle sans fonds*, *l'Isle de feu* & celle de *Brave* (trois Isles des Canaries) avoient esté si violemment secoüées par des tremblemens de Terre, que les Habitans ont cru pendant trois jours, qu'ils alloient estre tous ensevelis dans les entrailles de la Terre : Les Rochers se sont fendus en plusieurs endroits ; il s'y est fait des abîmes si pro-

Digitized by Google

fonds & si spacieux, qu'ils sembloient devoir entraîner la perte entiere de ces trois Isles.

On écrit de Naples du 6, que les tremblemens de Terre continuoient dans la *Poüille*, ainsi que dans les 2 *Calabres* : On y a ressenti sur-tout depuis 4 ou 5 jours, de si violentes secousses, que les convulsions de la Terre en avoient donné aux Habitans du Païs ; ce qui avoit jetté une telle épouvante dans la plusparr des Villes de ces trois Provinces, que les Habitans avoient abandonné leurs maisons, pour se retirer à la Campagne sous des tentes.

Les Lettres de Lisbonne du 9, font mention, que le premier Février de cette année, les Habitans de l'Isle de *Fayal*, une des *Açores*, avoient ressenti un tremblement de terre furieux, accompagné d'hurlemens épouvantables ; sans qu'on pût discerner, s'ils provenoient de l'air ou de l'intérieur des Terres. La consternation fut générale : Ces pauvres Insulaires s'attendant tous à estre engloutis, & regardant ce jour, comme le dernier de leur vie, se mirent en prieres. Elles furent exaucées ; puisqu'un moment aprés, les bruits souterrains cesserent. En même tems, la Terre s'ouvrit, & il sortit de ce Goufre de gros tourbillons de flames qui n'ont point discontinuez.

Digitized by Google

A Lisbonne, le 9 Juillet.

ON charge ici avec empressement deux petites Flotilles ; l'une, pour la *Baye de tous les Saints*, & l'autre, pour *Goa*. On équipe à ce dessein, quatre gros Vaisseaux de guerre & deux Fregattes, pour leur servir d'escorte.

Le 2 de ce mois, un de nos Bâtimens de guerre amena dans ce Port un Corsaire de Salé, de 46 piéces de Canon & de 150 hommes d'équipage : il l'a enlevé à 20 m. d'icy. Le Commandant du Corsaire a été tué ; On reprit un de nos Bâtimens qu'il emmenoit.

Le Consul Anglois a frêté dix Bâtimens appartenant à des Particuliers de cette Ville : Il les a fait charger de Vivres, pour les transporter à l'Escadre Angloise dans la Méditerannée, au cas qu'il ne la trouve point à Gibraltar.

On a fait cesser les nouvelles levées dans ce Royaume, & on parle d'une réforme générale dans nos Troupes ; on a même permis à des Officiers Espagnols de venir faire leurs Recruës dans cet Etat.

A MADRID, *le 15 Juillet.*

ETAT DE L'ARMÉE D'ESPAGNE de Terre & de Mer, & de tout ce qui y est embarqué.

VAisseaux de Guerre & Fregates . 30
Galeres 7

Balandres ou galiottes à bombes . 4
Bâtimens de transport, divisés en 12 Escadres, de 40. Bastimens chacun . . . 480
Trente deux Bataillons d'infanterie, de 13 Compag. chacun; chaque Compagnie de 50 hommes . . 20800
Huit Regimens de Cavalerie de 12 Compag. chacun; chaque Comp de 30 hommes . . 2880
Six Regimens de Drag. de 12 Comp. chacun; chaq. Comp. de 50 hom. 3600
Un Regiment de Canoniers & bomb. 600
Canoniers détachés . . 400
Maistres de toutes sortes de Métiers. 150
Une Compagnie de Mineurs . 60
Ingénieurs . . 50
Canons de fonte, de 24 l. de balles avec 2 affuts de rechange chacun. 150
Canons de 16 l. de balles, & autres de Camp. avec leurs affuts de rechange. 30
Mortiers à bombes. . . . 40
Mulets, pour le transport des Vivres & de l'Artillerie . . 1500
Fascines . . 150000
Piquets & bois pour les tranchées . 300000
Une quantité prodigieuse de Bombes, de grenades, de Balles, de Poudre, & d'instrumens à remuer le terre.
Des Vivres pour quatre mois, pour toute l'Armée, jusqu'à de la paille pour la Cavalerie.

Digitized by Google

OFFICIERS GENEREAUX de l'Armée de Terre.

GENERAL.

M. le Marquis de Léde.

LIEUTENANS GENERAUX.

Don Joseph Armendols. Don Luca Spinola. Don Prospero Verboon. Le Comte de Gliri.

MARE'CHAUX DE CAMP.

Don Feliciano Bragamonte. Le Marquis de San-Vincente. Le Chevalier de Léda. Don Antonio Pignatelli. Le Marquis de Bus. Don Juan Caraccioli. Le Baron Douart. Le Comte de Mortemart. M. Luchelly. M. Graffron.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

Don Louis Aponte. Le Chevalier de Rodeville. Don Francisco Evoly. Le Marq. de Villa-Hermosa. Il Viscomte del Puerto. M. Vuacop.

Cinq Brigadiers aux gardes Espagnoles.

Cinq Brigadiers aux gardes Vvallones.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

M. Du Puis.

Digitized by Google

Don Francisco Armendols. Le Marquis de San Severino.

BRIGADIERS DE DRAGONS.

Don Joseph Vallego. Le Comte de Bozelli. M. de Chasteaufort.

OFFICIERS GENERAUX DE MER.

M. Castagnéta Commandant de la Flotte.

CHEFS D'ESCADRE DES VAISSEAUX.

Don Chacon. Le Marquis de Mary. Don Carnoé. Don Baltazard de Guevara.

CHEFS D'ESCADRE DES GALLERES.

M. Grimau. Don Monte Maggiore. Don Joseph Patigno, qui a esté Intendant général de tout l'Armement, est aussi embarqué.

A Cartagéne le 12 Juillet 1718.

ON continuë de travailler dans nos Chantiers avec une extrême diligence, à la construction du nouveau Vaisseau de guerre de 80 pieces de canon : Il doit être lancé à l'eau la semaine prochaine, ainsi qu'une Galere, une Galiote à bombes & 4 doubles Brigantins, pour la manœuvre desquels on a doublé le nombre des Ouvriers:

Les

Digitized by Google

Les douze nouvelles Compagnies de Fuseliers, les quatre Compagnies franches de Dragons, les huit Compagnies d'Infanterie, & les 6 de Cavalerie que l'on a formées aux environs de cette Place, de même que dans le Royaume de Murcie & de Grenade, sont presque complettes. Il y a une si grande quantité de grains & de foin dans nos Magasins, qu'il ne reste plus de lieu où les placer.

Le Regiment de Cavalerie de *Leon* & celui de *Veraguas*, qui font partie de nôtre garnison, se tiennent prests à s'embarquer sur le Convoy qu'on prepare ici, & qui doit mettre à la voile de ce Port pour l'Italie. L'Exprès qui vient d'arriver de Madrid, est reparti deux heures après, pour aller à *Malaga*; afin de presser le départ des bâtimens de charges, d'un vaisseau de guerre, & de deux Fregates nouvellement construites dans le Port de cette Place: Il doit ensuite aller à Cadix, où il porte pareillement des ordres au Regiment de Cavalerie de l'*Infantado*, & à l'ancien Regiment d'Infanterie *di Guadiana*, pour qu'ils montent sur les bâtimens de transport qui doivent partir de Cadix, avec deux vaisseaux de guerre & une Fregate, afin de se rendre ici vers la fin de ce mois.

Il arrive tous les jours de jeunes Seigneurs & Gentilshommes de tous les Royaumes & Provinces de cette Monarchie, pour aller servir pendant cette campagne en Ita-

Digitized by Google

lie, en qualité de Volontaires : Il y en a actuellement plus de 400.

A Barcelone le 9. Juillet.

TOus les Bâtimens dont nôtre Flote êtoit composée, leverent l'ancre, & mirent en Mer le 10 au matin : Ils sont restés sous leurs voiles devant nôtre Rade jusqu'au 20. qu'ils ont pris la haute Mer, & ont ensuite disparu.

Les cinq Vaisseaux de guerre & les trois de transport arrivés ici de Cadix, en sont partis pour aller joindre nôtre Flote en Italie. Les trois autres Vaisseaux de guerre, deux Fregates, deux Galiottes, deux Galeres, deux Balandres & un Brulot, venus depuis trois jours de Cartagéne & d'Alicant, ont mis ce matin à la voile pour Rose, afin d'escorter les Bâtimens qui sont dans le Port de *Cette* jusqu'à Cagliari : Ils sont chargés de toutes sortes de grains & de fourages.

Nôtre Commandant ayant reçû le 7 au soir, un Exprés de Madrid, dépêcha des barques dans tous les Ports de la Côte : Il enjoignit aussitôt à tous les Commandans d'envoyer dans ce Port, autant de Bâtimens qu'il leur seroit possible, pour embarquer tous les grains & fourages qu'on voiture de toutes les Vigueries de cette Principauté. Les anciens Regimens, qui sont

Digitized by Google

restés en garnison dans les Places fortes de cette Province, ont aussi ordre de se tenir prests à marcher au premier commandement. Toutes nos fortifications seront achevées à la fin de ce mois; aprés quoi, on travaillera au nouveau Fort qu'on projette de faire, entre cette Ville & le Mont-Joüi.

On a reçû ce matin des Lettres de Malaga du 5. qui marquent, qu'un Exprés depêché par le Gouverneur de *Ceuta*, portoit à Madrid la ratification du Traité de Paix entre l'*Espagne & le Roy de Maroc*. Toutes les Places que ce dernier doit rendre par ce Traité à l'Espagne, seront livrées immédiatement aprés l'échange des ratifications, dans le même état qu'elles se trouvent presentement, avec toute l'artillerie, les munitions de guerre & de bouche, &c.

A Roses le 16. Juillet.

IL entra le 12 de ce mois dans nôtre Port trois Vaisseaux de guerre, deux Galeres, trois Galiottes, 2 Balandres, & un Brulot venant de Barcelone. Ils sont destinés à escorter plus de 80 Bâtimens de charge, sur lesquels on a embarqué une prodigieuse quantité de grains, & de munitions de guerre: Tous ces Bâtimens ont mis aujourd'hui à la voile sous l'escorte des premiers, pour faire route à Cagliari, où ils ont ordre de débarquer ces munitions.

Digitized by Google

Le 14. deux Fregates Françoises relâcherent dans ce Port, avec deux Corsaires de Salé qu'elles ont pris à 10000. de la hauteur du Cap de *Cette* en Languedoc : Ces Pirates avoient enlevé aux premiers, 4. grosses Barques que ces deux Fregates reprirent & renvoyerent à *Cette*.

On a commencé depuis 15. jours, à travailler au retablissement des fortifications de la Ville, & du Port de *Palamos*, & de celui de *Cudaques*.

Un de nos Ingenieurs partit le 7 par ordre de la Cour, pour aller visiter les deux petits Ports de *San-Per-Pescador*, & celui de *San-Filion* de *Quexal*; afin d'examiner si, en y faisant quelques dépenses, ils pourroient servir de retraites à nos Bâtimens de guerre, en cas de tourmente, & contre les Corsaires de Barbarie.

Les Lettres de Balbastro du 6. portent, qu'il passoit tous les jours par cette Ville, de nouvelles levées qui viennent de diverses Provinces d'Espagne. Le 4 il arriva 1200 hom. hier, 800. & aujourd'hui 600. Le rendés-vous de toutes ces nouvelles levées est à Girone.

Les nouvelles Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie, que l'Archevêque & la Ville de Sarragosse levent à leurs dépens, sont presque complettes : Elles seront incessamment enrégimentées. Le Regiment de Cavalerie sera composé de 8. Compa-

Digitized by Google

gnies de 40. hommes chacune, & celui d'Infanterie de 18 Compagnies de 50 h. chacune. On y joindra 6. autres Compagnies qu'on a levées dans les montagnes; ce qui formera ensemble, 2 Bataillons de 600. hommes chacun.

Trois Ingenieurs sont arrivés depuis 15. jours à Sarragosse : Ils sont occupés presentement à tracer les ouvrages d'une nouvelle Citadelle que la Cour y fait élever : On doit commencer le 15 de ce mois à travailler aux fondemens.

On écrit de Girone du 15. qu'il y arrivoit journellement plusieurs nouvelles levées : On en forme de nouveaux Regimens Espagnols, tant Cavalerie, Dragons, qu'Infanterie. 4. de ces derniers sont déja fort avancés. Le Regiment de Cavalerie que l'Archevêque de *Compostelle* a fait lever à ses dépens, est attendu de jour à autre à Lérida, avec six Compagnies de Dragons dont la Ville de Compostelle fait présent à S. M. L'Archevêque de Tarragone & les sept Evêques de cette Principauté, mettent de leur côté sur pied huit Compagnies de Cavalerie, six de Dragons, & seize Compagnies d'Infanterie de cinquante hommes chacune : Tous les Officiers de ces Troupes, sont à la nomination de ces Messieurs auxquels le Roy a accordé cette permission.

Digitized by Google

A Cadix, le 8. Juillet.

LE 28 du passé, la Flote pour la nouvelle Espagne, mit à la voille sous l'escorte de cinq Bâtimens de guerre : Elle est chargée d'une grande quantité de Marchandises & de beaucoup de vif-Argent dont on commençoit à manquer dans ce Païs-là ; de maniere que depuis quelque-tems, on avoit discontinué de travailler aux Mines en quelques endroits, faute de ce Métal. On a embarqué sur cette Flote, plus de 300 Ouvriers étrangers de toutes sortes d'Arts & Mériers : On les les a attiré par de gros salaires, & par des établissemens dans ce nouveau Monde. Plusieurs d'entre eux, en sont si contens, qu'ils ont mandé leurs femmes & leurs enfans pour les y accompagner. Les uns travailleront à la construction des Bâtimens de guerre, comme il se pratique en Europe : D'autres, à la fabrication des nouveaux Canons & Mortiers, dont les épreuves ont esté faites ici en présence des plus habiles Ingénieurs : D'autres enfin, seront employés aux poudres & aux artifices.

Outre le Convoy venu d'Hollande & du Nord, composé de 12 Bâtimens, il en arriva le 3 un nouveau des mêmes endroits de 17 Bâtimens, sous l'escorte de deux

Digitized by Google

Vaisseaux du troisiéme rang & d'une Frégate : Ces deux Convois sont chargés généralement de tout ce qui peut servir à la construction des Vaisseaux, comme de Mats, de Voiles, de Cordages, de Gondrons & âgrets &c.

On a reçû le 3, des ordres de la Cour, pour presser la construction des Bâtimens de guerre, & autres qui sont sur nos chantiers ; afin qu'ils puissent estre prêts à mettre en Mer vers le 25 de ce mois au plus tard, pour se rendre à Barcelonne avec ceux qui sont sur les chantiers de Malaga, Cartagéne & Alicant.

Aujourd'hui, entre 9 & 10 heures du matin, l'Escadre Angloise composée de 23 Bâtimens de guerre, de quatre Bâtimens de transport, a passé à la vûë de nôtre Port, pour entrer dans le détroit.

Le 27 du passé, il entra dans nôtre Port, deux de nos Bâtimens venant de la Mer du Sud. Leur charge monte à plus de huit millions, tant en Piastres qu'en Lingots, poudre d'or & autres marchandises de prix, dont une partie est pour le compte du Roy.

Les Vaisseaux de guerre & la Fregate Portugaise, qui sortirent de ce Port le 21 du passé, y rentrérent le 24 avec 2 Corsaires de Salé, un Bâtiment Anglois & Portugais que les Saltins avoient enlevé trois jours auparavant, à la vûë de ce Port.

A la Corogne le 13 Juillet.

TOus les Bâtimens qui croisent le long de cette Côte, ont ordre de se rendre ici le 20 de ce mois, ainsi que deux Fregates & une Galiotte nouvellement construite à *Vigo*, jointes à deux Vaisseaux de guerre du deuxiéme rang, qui doivent venir de Bilbao oú ils ont été construits depuis peu. On compte qu'aprés cette jonction, il y aura dans le Port plus de 25 Bâtimens de guerre & 80 Bâtimens de charge : Ils resteront ici, au cas que nous ayons la guerre avec les Anglois; alors, ils seront employés à courir sur leurs Bâtimens, d'abord que les premiers Actes d'hostilité seront commencés : Au contraire, s'il n'y a point de rupture entre cette Courone & celle de la Grande Bretagne, tous ces Bâtimens & une partie des Troupes qui sont dessus, passeront le Détroit, pour aller joindre la grande Flote en Italie. Toutes les Troupes qui sont cantonnées dans nos environs, se montent au nombre de plus de 12000 hommes, & elles doivent être encore augmentées de plusieurs nouveaux Régimens, tant Cavalerie qu'Infanterie.

On travaille avec empressement à la construction de quatre Fortins, le long de cette Côte; sçavoir, deux entre *Vigo* & cette Ville; & deux autres, entre cette

derniere & Bilbao : On en projette deux autres entre Bilbao & Fontarabie ; & un, entre Vigo & Bayonne.

A Bilbao le 8 Juillet.

DEux Bâtimens François venant de la Rochelle, nous ayant raporté que trois Vaisseaux Ostendois avec Pavillon impérial, donnoient la chasse à deux des nôtres, à trente mille environ en deça de Fontarabie, sur cet avis, deux de nos plus gros Vaisseaux & une Fregatte, mirent à la voile sur le midy. Le lendemain sur les dix heures du matin, ayant rencontré les trois Vaisseaux Ostendois, ils les attaquerent & se rendirent les maîtres de deux : Pour le troisiéme qui est un des meilleurs voilliers qu'il y ait dans ces Mers, il s'est échapé. Ce matin, nos Vaisseaux sont rentrés dans ce Port avec les deux prises, & les deux Bâtimens Espagnols dont ces Armateurs s'étoient emparés la veille.

A Rome le 12 Juillet.

LE séjour d'Urbin ne convenant pas à la santé du Chevalier de S. Georges, on parle de le faire aprocher de Rome : On croit qu'il ira passer l'Automne à *Castel-Gandolfe*.

Digitized by Google

Le Comte de Galas continuë ses instances pour retourner à Vienne : En effet, le séjour de Rome est ruineux pour un Ambassadeur : Il n'y a ordinairement qu'un bon Gouvernement ou un Equivalent, qui puisse racomoder ses affaires. Ce Seigneur semble à present perdre l'esperance de les rétablir par la Vice-Royauté de Naples ; puisqu'elle ne peut être remplie dans les conjonctures présentes que par un homme de guerre.

Le Cardinal Acquaviva a fait part à cette Cour de la Conquête de Palerme que la Flote du Roy son Maître vient de faire. On écrit que S. S. se radoucira : Il paroît qu'elle commence à prendre des mesures pour terminer avec S. M. C. l'affaire de la Monarchie de Sicile ; ce qui procureroit sans doute un accomodement général.

On avoit crû bonement que le Neveu du Cardinal Acquaviva & l'Abbé Portocarero, n'avoient quitté Rome, que pour consoler les autres Espagnols, en leur voulant persuader par cette démarche, qu'il n'y avoit point d'exception ; mais, on sçait presentement qu'ils n'étoient sortis que pour aller se divertir à Venise : Il n'y a pas grand mal à cela. Le seul que l'on y trouve, c'est que les Ordres de la Cour de Madrid sur ce point, font plus de tort aux propres Sujets du Roy d'Espagne

Digitized by Google

qu'à ceux du S. Pere ; puisqu'il est certain, que la pluspart de ces Espagnols vivoient aux dépens des Romains.

Cependant les Espagnols continüent de s'en aller par troupes hors de Rome ; les ordres ayant été signifiés une deuxiéme fois, avant le départ du Cardinal Acquaviva qui s'est retiré à Albane, en attendant le retour de son Courier de Madrid.

Les Espagnols qui se sont trouvés au service des Cardinaux de la *Tremoille*, *Gualtierio* & *Ottoboni*, ont ù permission de rester à Rome ; le Ministre d'Espagne ayant pris sur son compte d'en obtenir l'agrément du Roy. Cependant, la Datterie est si bien fermée, qu'il n'est pas même permis d'expedier les Bénéfices accordés avant les deffences.

Jusques ici S. S. s'est contentée de laisser entrevoir, qu'Elle suspendoit l'éxécution des résolutions prises dans la Congrégation du S. Office, sans néanmoins en donner de parole positive. Le S. Pere apréhende que les Evêques de France ne s'acordent enfin entr'eux à son préjudice ; ce qui le jetteroit dans un nouvel embaras ; prévoyant bien qu'il trouveroit plus de difficulté à réduire le Clergé de France, s'il étoit uni, que lorsqu'il est divisé. L'on écrit cependant, qu'il laissera someiller encore pour quelque tems la Constitution, & qu'il prendra patience.

Digitized by Google

Le 27 du passé, le Pape tint Consistoire, & il y ût trois Evêques pour la France de Préconisés. M. Altham Auditeur de Rote, le fut aussi pour l'Allemagne : Comme cet Auditoriat devient vacant, M. l'Abbé de *Gamaches* se trouve maintenant à la tête des Nationaux : Depuis quatre ans qu'il est nommé, il en compte quatre aprés lui.

On parle du départ de Mgr le Comte de Charolois : Ce Prince doit retourner, à ce que l'on publie, à Munik. Aprés quelque séjour auprés de l'Electeur, il se propose de visiter toutes les Cours d'Allemagne, pour retomber ensuite en Hollande, & passer peut-être de là en Angleterre.

A Naples, le 16 Juillet.

NOus apprîmes avant hier, qu'à la petite pointe du jour, un grand nombre de Bâtimens portant Pavillon Espagnol, parmi lesquels il y avoit plusieurs Vaisseaux de guerre & quelques Galleres, avoit paru à la vûë de Gaëtte. Sur le midy, douze de ces Bâtimens s'étant détachez, s'avancerent jusqu'à deux portées de Canon de cette Place, dans le dessein de brûler deux Fregattes & une Galliotte qui estoient dans le Port : Mais, le vent s'estant changé tout à coup, ils ne purent exécuter leur entreprise ; le vent les renvoyant vers leurs autres Bastimens qu'ils

Digitized by Google

joignirent un moment aprés. Ils disparurent ensuite, faisant route vers la Côte de l'Etat Ecclesiastique ; mais sur le soir, une vingtaine de ces Bastimens se rapprocherent de la Côte, environ à 15 mil de Gaette : Ils abordérent à une *Ance* qui estoit deffendue de deux Redoutes, dans chacune desquelles il y avoit vingt-cinq hommes avec quelques petites Piéces de Canon. Ils n'empêchérent cependant pas que ces Bastimens ne débarquassent plus de 3000 hommes qui coururent le long de cette Côte, & s'avancérent fort avant dans le Pays, où ils ont pillé & ravagé plus de vingt Bourgs & Villages dont ils ont enlevé tous les Bestiaux. En même-tems un autre Corps de 7 à 800 hommes, que ces Bastimens avoient encore débarqués à 4 m. de là, fit de son côté la même manœuvre. L'allarme ayant pénétré dans tout le Païs, les Habitans, au lieu de prendre les armes pour s'opposer aux Espagnols, se sauvérent de toutes parts ; abandonnant leurs maisons & la pluspart de leurs Bestiaux à la discretion de ces derniers ; aprés quoi, ces Troupes regagnérent leurs Bastimens avec tout leur butin, se rembarquérent sans aucune opposition, & revinrent à la voille pour aller rejoindre leurs autres Bastimens.

Il n'est sorti pendant cette irruption, aucune des Troupes de la Garnison de *Gaëtte*, quoique forte de plus de 4000 hommes :

Digitized by Google

Le Gouverneur de cette Place craignoit que ces Bastimens, qu'on assûroit estre au nombre de prés de 90, n'ûssent tenté cette descente, que dans la veuë d'obliger ce Commandant à envoyer une partie de sa Garnison à leur poursuite ; pendant que d'autres Batimens auroient pû faire une descente plus prés de cette Place & la bloquer tout à coup ; c'est ce qui l'obligea à en tenir les portes fermées.

Le 5, sur le midi, un de nos Brigantins & sa *Conserve*, que nôtre Viceroy avoit envoyés à la découverte de la Flote Espag. raporta que cette Flote avoit levé l'ancre de Cagliari avec un vent favorable. Sur cet avis, M. de *Thaun* dépêcha des Exprés aux Commandans de Reggio & de Gaette, pour qu'ils fissent une garde exacte. On a fait en même-tems prendre les armes à toute nôtre Garnison, & aux Troupes qui sont placées en différens Postes le long de la Côte : On a aussi envoyé en Mer plusieurs petites barques, avec trois piéces de canon chacune, pour donner le signal, d'abord qu'elles appercevront cette Flote.

Cette nouvelle a répandu l'allarme par tout ce Royaume. Le Gouvernement craint fort, que dés que les Troupes Espag. auront mis pied à terre, les Peuples ne se déclarent en leur faveur.

Néanmoins, on use de toutes les précautions possibles, pour contenir les mal-in-

Digitized by Google

tentionnés qui sont en grand nombre dans cette Capitale, où depuis 2 jours, ils ont recommencé à s'attrouper la nuit avec des armes, en différens Quartiers : Ils ont même û l'insolence d'arrêter plusieurs Soldats Allemands qui ont disparu ; on en fait une exacte perquisition: Nôtre Viceroy vient d'ordonner de tripler les Patroüilles jour & nuit, tant dans cette Ville qu'à 2 mille d'ici : Les Milices, qui estoient en marche pour aller occuper divers Postes le long de la Côte, ont reçû un contre-ordre en chemin, dans l'appréhension que cette Milice ne se joignît aux Espagnols, s'ils venoient à débarquer. M. le Comte de Thaun fait toutes les nuits sa ronde, estant continuellement à cheval. Il n'y a presque point de jour, qu'il ne fasse arrêter quelques Bourgeois de cette Ville ; & il se passe aussi peu de nuit, qu'il n'y ait quelque Allemand de tué. Le premier de ce mois, on en trouva 9 de poignardés dans les ruës, & 3 Habitans qui avoient la gorge coupée.

Les Equipages d'un Bâtiment Génois, ayant raporté qu'ils avoient rencontré la Flote d'Espagne à 60 mille de nôtre Capitale ; cette nouvelle ne fut pas plûtôt divulguée, qu'une partie de la Populace commença à s'assembler tumultueusement, & à courir ensuite par les ruës, pour exciter les autres à la révolte. Le Viceroy averti de ce qui se passoit, fit mettre aussitôt la

Digitized by Google

Garnison sous les armes, & elle s'empara des Places publiques & des avenuës principales. Il n'en fallut pas davantage pour dissiper ces Mutins : On en arrêta plusieurs qui furent enfermés dans les Forts & Châteaux qui entourent cette Ville. M. de Thaun a cependant usé de clémence envers eux ; s'étant contenté de les tenir dans les cachots pendant 8 jours, au pain & à l'eau; aprés quoi, ils ont été élargis.

On enleva le mois passé l'Abbé *Figliola* à Benevent pour affaires d'Etat : Il a esté conduit ici, & resserré dans le Chateau *S. Elme* : On a arrêté pour le même sujet l'Abbé *Orsi*, & trois Chanoines qui ont û pour prison la forteresse de *Baya*. Le Marquis de Oyra s'est distingué dans la conjoncture présente, par un don de 10000 ducats qu'il a envoyés au Comte de Thaun, pour estre employés au service de l'Empereur. Les Troupes Allemandes nouvellement arrivées dans ce Royaume, tombent aisément malades, & meurent de même.

A Milan le 15 Juillet.

LE Prince de Beuvestein nôtre Gouverneur, est de retour de la visite qu'il a faite des Places Frontieres de cet Etat, principalement de celles qui sont voisines des Etats du Grand Duc de Toscane & de la République de Génes. Le Corps de Trou-

Digitized by Google

pes qui campoit aux environs de Crémone, a été séparé & envoyé dans les Places les plus exposées. Il semble qu'on n'appréhende plus tant les démarches du Roy de Sicile, puisque ses Troupes, qui d'abord nous avoient fort inquieté par leur mouvement, restent tranquiles. On se flate ici que le tour que lui viennent de faire les Espagnols, en s'emparant de Palerme, déterminera ce Prince à s'en venger, en joignant ses Troupes aux nôtres. Les avis que nous venons de recevoir de Turin, nous font connoître, que cette Cour a été du moins aussi surprise que nous, lorsqu'elle a appris que les Espagnols s'estoient emparés de Palerme : Il paroît qu'il n'y a nulle connivence entre S. M. Sicil. & l'Esp. comme nos Politiques l'avoient soupçonné. Le Roy de Sicile en a esté si vivement touché, qu'il a fait arrêter l'Ambassadeur Espagnol, & lui a ôté toute sorte de liberté. Ces Avis ajoûtent, qu'il a envoyé demander du secours au Regent de France ; prétendant que par le dernier Traité, le feu Roy lui avoit promis 16000 hommes, pour le maintenir dans l'entiere possession de ce qui lui avoit esté cedé.

A Gênes, le 19 Juillet.

LA Flote d'Espagne ayant mis à la voile de Barcelone le 20 du passé, elle essuya un coup de vent au Cap *Corse*,

Digitized by Google

qui en sépara quelques Bâtimens ; mais, s'étant rassemblée le lendemain, elle entra le 23 à Cagliari où elle est restée cinq jours. Elle a déchargé dans cet entrepos, toutes sortes de munitions, pour les faire transporter dans l'endroit où on les jugera convenables. Il s'y est rembarqué en mesme temps prés de 14000 hommes, tant Cavalerie, Dragons, qu'Infanterie, qui y avoient esté transferés auparavant d'Espagne sur différens Convois. Le 28, elle remit à la voile, & parut le 30 à la vûë de la Sicile : Mais, une tempeste estant survenuë pendant la nuit, elle fut obligée de s'éloigner un peu de la Côte ; & le premier de ce mois, elle relâcha au Cap de *Solanto* à trois lieuës de Palerme. A une heure aprés midy, l'Infanterie commença à débarquer. Le lendemain, la Cavalerie en fit de mesme sans la moindre opposition ; ce qui fut suivi de l'Artillerie & des Vivres. Tous les principaux Seigneurs, *Barons & gens titrés*, qui se trouverent dans la Capitale, allerent à Solanto, pour y donner des marques promptes de leur obéïssance aux Armes de S. M. C. C'est ce qu'ils firent avec de grandes démonstrations de joye. Les Troupes Espagnoles commencérent à s'emparer de la Ville : Elles distribuerent leurs Quartiers avec beaucoup d'ordre & de discipline. Il y avoit dans le Chasteau 400 Suisses de Garnison, qui firent quelque

résistance pendant quatre heures ; mais, le feu ayant cessé de part & d'autre, ils se rendirent le 18, & prirent parti dans les Troupes Espagnoles. Plusieurs Troupes du Royaume se sont venues joindre à celles du Roy.

Le Comte Maffei Vice-Roy de Sicile, en estoit sorti douze jours auparavant, ayant pris la route de Messine : Le Gouverneur s'est retiré aussi. Les Espagnols ont esté reçûs aux acclamations des Peuples & de vive *Philippo Quinto*. Quoiqu'il y eut une forte Garnison dans cette derniere Place, on présume cependant, que les Troupes de S. M. C. se rendront maistresses en peu de tems de tout ce Royaume.

Les trois Vaisseaux de guerre & les deux Galeres du Duc de Savoye, ne se croyant pas en sûreté dans le port de Messine ; se sont retirés à Malthe.

A Marseille le 20 Juillet.

LE premier, 7 de nos Bâtimens venant des Echelles du Levant, sont entrés dans ce Port : Ils ont sur leur bord un grand nombre de balles de soye & quantité d'autres Marchandises. Ils nous ont appris, que la Flote Ottomane avoit paru à la vûë de l'Isle de *Scio* ; mais, que n'ayant pas trouvé les Escadres barbaresques, elle avoit aussitôt fait voile vers

Digitized by Google

Napoli de Romanie, pour se joindre ensemble.

Nous aprenons de Toulon, que l'on équipoit dans ce Port quatre Fregates, pour aller croiser sur les Algériens, qui ont encore enlevé depuis peu deux de nos Bastimens qu'ils ont conduis à Alger. Ces Fregates doivent partir au commencement d'Aoust : Dix jours aprés, elles seront suivies de deux Vaisseaux à l'armement desquels on travaille en diligence.

On vient d'estre informé par un de nos bâtimens venant de Barcelone, qu'on y avoit eu avis que l'Escadre Angloise avoit passé le détroit, & qu'elle avoit paru dans ces Mers, faisant route vers *Port-Mahon*.

P. S. *De Vienne le 19 Juillet.*

NOus avons craint pendant deux jours, que la Paix avec la Porte ne fût rompuë ; mais, on écrit que les choses sont accommodées. L'on est persuadé qu'elle doit estre faite présentement, malgré l'opinion dans laquelle on est depuis les difficultez survenuës, que les Turcs pouroient bien vouloir amuser le tapis. La conclusion ou la rupture dépend cependant du retour des Couriers que les Plénipotentiaires ont envoyés à leurs Maistres.

Cette Cour semble vouloir se broüiller avec le Czar. Ce Prince fit dire le jour de-

Digitized by Google

la Fête au Résident de l'Empereur, de ne se point mettre à la Table des autres Ministres Etrangers, & de ne plus paroître devant lui. Le Résident voulut en informer S. M. I. par un Courier du Cabinet qu'il avoit auprés de lui; mais, il fut tué prés de *Riga* : On lui prit ses dépêches. Malgré les démonstrations que le Résident de Moscovie a ordre de faire, pour justifier cet assassinat, & les assûrances qu'il donne, que les coupables seroient punis si on les découvre, on n'est pas moins persuadé que cela ne s'est pas fait sans dessein. Le Résident de Moscovie doit avoir ordre de ne point paroître à la Cour.

Il y a des Régimens destinés pour marcher en Italie, & il en est actuellement parti un de Hussars : Mais, la traite est si longue, que quand bien même ils seroient présentement détachez de Hongrie, ils n'arriveroient qu'au commencement de l'hyver.

Aprés que la Paix sera concluë, les Vénitiens doivent, dit-on, fournir leurs Vaisseaux à l'Empereur, pour le transport des Troupes que S. M. I. voudra envoyer où elle le jugera à propos.

Le Prince Electoral de Baviére, avant son départ de Vienne pour la Hongrie, a esté fait Maréchal Général de Bataille, & le Prince Ferdinand 3e fils de l'Electeur, Major Général. Le second & le 4e. sont

à Rome, l'un & l'autre destinés à l'état Ecclésiastique : Il en reste un 5e auprés de S. A E. qui promet beaucoup.

La Princesse de Curlande n'est plus pour le Prétendant, comme on l'avoit publié; puisqu'elle vient d'estre promise au Prince de *Vissenfeld*.

Le mot de la premiere Enigme du mois passé, étoit le *Chapeau*, & celui de la seconde, le talon *du Soulier*.

ENIGME.

ME'lange des productions,
De sexes differens, par fois de Nations :
En détail, je fus mâle : En gros, je suis femelle :
En détail, je fus vive, & je suis morte en gros.
Jamais ny Gots ny Visigots,
Ne connurent que mon modele.
Qu'on voit chez nous peu frequement.
Je foisonne avec l'Allemand,
Plus qu'avec l'Homme à Bénéfice :
Je tiens un peu de la saussisse,
Chez mainte Magistrat guindé
Chez le Guerrier mon Volume est bridé.
Le Gascon à maigre ressource,
Pour épargner, me met en bourse.

Digitized by Google

AUTRE.

JE suis par tout, & ne suis nulle part :
Nature est fille de mon art.
J'agis sans mouvement, & je suis sans durée :
Sans oreilles j'entend, & sans yeux j'apperçoi.
On ne sçauroit trouver de moi
Qu'une image défigurée.
Je suis Enigme enfin, pour le plus grand esprit ;
Quoique par tout le mot en soit écrit.

CHANSON.

CHer amusement de ma vie,
Plaisir de ce riant séjour,
Vous, dont l'agreable harmonie,
Réveilloit l'Echo d'alentour.
Changés, changés de ton, ma Muzette,
J'ai vû les beaux yeux de Nanette.

A peine la naissante Aurore
Venoit arroser nos vallons,
Que j'allois rendre hommage à Flore
Par le vif éclat de vos sons.
Changés, changés de ton, ma Muzette,
J'ai vû les beaux yeux de Nanette.

Digitized by Google

Prêtés-vous à l'inquietude
Qu'éprouve un trop timide Amant ;
D'une cruelle incertitude
Plaignez avec moi le tourment.
Changés, changés de ton, ma Muzette,
J'ai vû les beaux yeux de Nanette.

Confidente de mon martire,
C'est à vous de le révéler :
Vous avez pouvoir de tout dire,
Quand le respect n'ose parler.
Changés, changés de ton, ma Musette,
J'ai vû les beaux yeux de Nanette.

Un jour, si vôtre hûreuse adresse
La rend sensible à mon ardeur ;
Reprenés vos chants d'allegresse,
Pour mieux célébrer mon bonheur.
Changés, changés de ton, ma Musette ;
Mais, gardès-vous d'être indiscrette.

JOURNAL DE PARIS.

INCENDIES.

DEpuis l'Incendie du Petit-Pont, arrivé le 27 Avril dernier, le feu a pris la nuit du 15 au 16 Juin, proche l'Abrevoir de la Place Maubert, dans l'Ecurie d'un nommé *le Févre*. Trois heures aprés, il

Digitized by Google

prit aussi rue Bordet, Quartier Ste Geneviéve; & le même jour à cinq heures, il brûla dans la rue S. Jacques, un grenier & partie du Comble d'une maison, vis-à-vis *le Val de Grace* : Sans les Pompes, tous ces malheurs auroient été considérablement plus grands. Le 5 Juillet, un homme qui fumoit, pendant qu'on disoit les Vêpres *à S. Estienne du Mont*, mit le feu tout proche de cette Eglise, chez un Epicier nommé *Nioche* : Le Commissaire Thomin a rendu témoignage à M. le Lieutenant Général de Police, de quelle utilité furent les Pompes pour la conservation de ce Quartier. Le 14, le feu prit aussi chez le sieur le *Brun* Maistre de Pension, à six heures du soir, sur le Quay entre l'Hôtel de Conty & le College Mazarin. Le Commissaire Bizoton s'y transporta, & sans les Pompes, ces édifices auroient couru grand risque. Le 19 suivant, il prit encor à 11 heures du soir à *l'Hôtel de Picardie*, ruë Mazarine, dans l'écurie de cette Maison où il y avoit huit chevaux qui n'eurent aucun mal : Enfin, le 23 du présent mois, sur les quatre heures de relevée, il prit avec la derniére violence dans la ruë de Seine, vis-à-vis la ruë du Colombier, dans la boutique d'un Chandelier nommé *Vattier*, où il auroit fait un désordre effroyable sans trois Pompes qui joüérent en même tems, en présence du Commissaire Bizoton, de

Digitized by Google

M. le Curé de Saint Sulpice, & de tout le Quartier qui étoit dans un effroi général. La présence de M. d'Argenson Avocat du Roy au Châtelet, fut trés nécessaire par les bons ordres qu'il y donna : M. le Procureur du Roy, qui fut averti un peu tard de cet accident, fut surpris de trouver ce grand feu éteint, en moins d'une heure & demie de tems.

PROVISIONS DONNE'ES

Commission qui donne rang de Mestre de Camp de Cavallerie à M. de Chambon, Maréchal des Logis des Gendarmes de la garde, du 3 Juillet 1718.

Idem, pour M. de Valandré Maréchal des Logis de la même Compagnie.

Brevet de Maréchal des Logis de la Compagnie des Chevaux-Legers, pour le sieur du Bellestre, du 6 Juillet 1718.

Provisions de Capitaine-Chastelain des Ville & Château de Montluçon, pour M. de Bartillac Me. de Camp d'un Régiment de Cavallerie, par la nomination de M. le Duc de Bourbon, sur la démission de M de Bartillac son pere ; le 10 Juillet 1718.

Brevet de Sous Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde, pour M. le Marquis de Marignane, par la démission de M. le Marquis de Coëtenfao ; du 18 Juillet 1718.

Digitized by Google

M de la Tuillerie, premier Sous-Brigadier des Gendarmes de la Garde, a été fait Maréchal des Logis, par le déces du sieur Hardivilliers, le 22 Juillet 1718.

M. de Lévi Lieutenant Général des Armées du Roy, a obtenu de S. M. le Commandement Général de la Franche Comté, vacant par la mort de M. le Comte de Gramont. Il estoit frere du feu Archevêque de ce nom.

M. de Fresne, Capitaine des Gardes de M. le Maréchal de Villeroy & Gouverneur de Récamp, a obtenu la survivance de ce Gouvernement pour son fils.

Le premier de ce mois, M. de Verton Envoyé auprés de S. M. Cz., a vendu sa Charge de Maistre d'Hôtel du Roy 92000 liv, à M. Godin qui cherche à la revendre.

M. le Duc de Villeroy a pris le Baton de Commandement; M. le Duc de Charôt le lui ayant remis le matin à la Messe du Roy.

Le 2, les Députez du parlement ayant esté mandés à l'audience du Roy, pour y recevoir la réponse à leurs remontrances, s'y rendirent à midi. Ils avoient à leur tête M. de Mêmes Premier Président. Mgr le Duc Regent & Mgr le Prince de Conty estant présens, M. le Garde des Sceaux lut la réponse de S. M. à haute voix. Elle dura prés d'un quart d'heure: Aprés cette lecture, Messieurs du Parlement se retirerent.

Digitized by Google

Le 3, M. l'Abbé de Beaumont fut sacré Evêque de Xaintes, dans l'Eglise du Noviciat des Jesuîtes, par Monsieur l'Archevêque de Bourdeaux. Le 10, il prêta le serment à la Messe du Roy, entre les mains de S. M. en présence de Mgr le Regent.

M. l'Abbé Bignon continuë de travailler avec M. Renault & M. le Marquis de Chateau-Thiers, pour régler les Tailles, sur le pied de la Dîme Royale qui vient d'estre établie dans le Païs d'Aunis, & dont toute la Province paroît fort contente.

Les Etats de Bretagne assemblez à Dinan le premier de ce mois, ont accordé d'un consentement unanime, le Don gratuit qui leur avoit esté demandé de la part de S. M.

Le 4, M. de la Faye, ci-devant nommé Envoyé extraordinaire à Génes, à présent Secretaire des Commandemens de S. A. S. Mgr le Duc, a vendu sa Charge de Gentil-Homme ordinaire du Roy, à M. Descartes, ci-devant Maistre d'Hôtel ordinaire de feue Madame la Dauphine.

Le 4. M. le Marquis de Torcy a esté élû Académicien honoraire, à la place de feu M. Fagon premier Médecin du Roy. M. Helvétius le fils a rempli celle d'Associé Anatomiste, qu'avoit M. Roüault qui a quitté l'Académie des Sciences, pour estre premier Chirurgien du Roy de Sicile.

M. Marius a esté nommé Ajoint Académicien, à la place de M. l'Abbé Terrasson,

Digitized by Google

qui a passé de celle d'Ajoint, au grade d'Ajoint géometre.

Le 5, M. le Comte de Stairs Ambassadeur d'Angleterre, ût audience particuliére du Roy, dans laquelle il présenta à S. M. Milord Stanhope Sécretaire d'Etat d'Angleterre.

Mgr le Duc a accordé l'agrément de la Charge de Maistre d'Hôtel du Quartier de Juillet, vacante par la mort de M. d'Arziliers, à M. Messier gentil-homme ordinaire du Roy, ci-devant Lieutenant des gardes de S. M.

M. l'Abbé Mongault, Précepteur de S. A. S. Mgr le Duc de Chartres, a esté élû pour remplir la place vacante à l'Académie Françoise, par la mort de M. Abéil.

Le 6, Madame vint diner de Saint Cloud au Palais Royal. Elle alla ensuite au Collége de Louis le grand, où elle vit la representation d'une Comédie Françoise en 5 Actes, qui fut joüée par les petits Pensionnaires: De là, elle revint à la Comédie Françoise qui fut representée sur le Théatre du Palais Royal. La jeune Actrice Mademoiselle *Quinault*, fut fort applaudie dans le Rôle d'*Ariane*.

M. le Marquis de Mardaillan de Lucé, épousa le même jour Mademoiselle de Nointel.

Le 7, Dame Charlotte Colbert de Croissi, Abbesse de Pantemont, fut benite dans

Digitized by Google

la Chapelle de l'Archevesché, par M. le Cardinal de Noailles : Elle est sœur de M. le Marquis de Torci.

Le Roy a augmenté de 40000 liv. le Gouvernement de Poitou, en faveur de M. le Prince de Conti, pendant sa vie : De sorte qu'aprés la mort de M. le Marquis de la Vieuville, ce Gouvernement raportera à ce Prince 80000 liv. par an.

Le 8, M. le Duc d'Usez gagna un grand Procez contre l'Evêque de ce nom : Il duroit depuis plus d'un siécle : C'étoit à l'occasion du Duché d'Usez, depuis l'érection duquel, ce Prélat demandoit des dédomagemens pour prés de 500000 liv. Il se fondoit sur des droits que lui & ses Prédecesseurs prétendent y avoir toujours eus.

Le 9, les promenades du Cours ou les *nuits blanches*, ont recommencé depuis quelques jours.

Le 10, M. l'Abbé de Tourouvre fut sacré Evêque de Rodez, dans la grande Chapelle de l'Archevêché par M. le Cardinal de Noailles : Il avoit pour Assistans les Evêques d'Auxerre & de Sées.

Le 11, la Compagnie d'Occident commença à payer les interêts des 6 premiers mois de la presente année ; sçavoir, des Billets de dix actions, depuis le numero 121 jusqu'à 1440 ; & ceux d'une action, depuis le numero 80 jusqu'à 1600. Le fond des Actions de la Compagnie d'Occident, que le

Digitized by Google

Roy a fixé à 100 millions par son Edit du mois de Décembre dernier, fut entierement rempli le 16 de ce mois. Les Actions de cette Compagnie gagnent à present 6 pour 100, tant en argent qu'en contre-billets d'Etat. Il y a apparence qu'elles monteront plus haut dans peu.

M. le Marquis de Bentivoglio, Neveu du Nonce, s'est cassé malhûreusement la jambe, en conduisant lui-même sa caleche: On le transporta chez M. de la Perronie fameux Chirurgien. C'est lui qui fit le 19 de ce mois l'operation de la fistule, à M. le Prince Charles Comte d'Armagnac, grand Ecuyer de France: Elle a û tout le succez qu'on en pouvoit attendre; malgré les chaleurs excessives que l'on a ressentiës pendant ce mois.

Le 12, M. Lavv vient d'achêter 800000 liv. le Comté de Tancarville en Normandie, de M. le Comte d'Evreux. Le fils de M. Lavv doit porter le nom de cette Terre. On sçait que le nom de Tancarville est fort célébre en Angleterre. C'est une ancienne Maison qui s'y établit (dont il y a encore des Descendans) lorsque Guillaume le Conquérant s'empara de cette Ville.

Le 13, le Roy fit la Revuë des gendarmes, des Mousquetaires & des Chevaux-Legers, dans l'allée du bois de Boulogne qui descend à saint Cloud. Les Troupes êtoient rangées sur 3 lignes. Le Roy qui êtoit en

Digitized by Google

caleche avec M. le Maréchal de Villeroy, passa dans les rangs, & s'arrêta ensuite au milieu de la grande Etoille où il vit défiler toutes ses Troupes 4 à 4. La poussiere que les chevaux éleverent, fut si épaisse, que le spéctacle en fut beaucoup moins agreable pour les curieux. Ces Troupes parurent neanmoins trés belles, & mieux montées qu'elles n'avoient esté jusqu'à present.

Le 14, le Roy alla se promener à Meudon; il passa ensuite à saint Cloud, où Madame le reçût avec bien de la joye, & l'accompagna par tout. S. M. fit quelques tours de promenade dans les Jardins, & revint ensuite aux Tuilleries qu'elle traversa à pied.

Le 15, Mgr le Régent a statué & reglé, que les Officiers des Gendarmes & des Chevaux-Legers, rendroient le salut à leurs Capitaines, quoique qualifiés de Capitaines-Lieutenans.

Le 16 de ce mois, jour de la Nôtre-Dame du Mont-Carmel, l'Ordre Royal & militaire de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jerusalem, célébra cette fête dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Germain des Prés. M. le Marquis de Dangeau Grand-Maître de l'Ordre, y assista avec prés de cinquante Chévaliers, ayant tous l'habit de cérémonie & le grand manteau de l'Ordre; il y en avoit autant

Digitized by Google

qui ne l'avoient pas. M. le Grand-Maître reçût des Chévaliers aprés la Messe : Comme il n'y en eut que quatre, je pourai mettre ici leurs noms.

Le premier estoit Messire François de Bernart, Chévalier, Seigneur de la Carbonniere, Lieutenant-Colonel & Chévalier de l'Ordre Militaire de saint Louis. Il est d'une Noblesse ancienne.

Le second ; Messire Jacques, Charles Anne de la Motte, Marquis d'Hacqueville, qui a fait des preuves en bonne forme de plus de trois cens ans, d'une Noblesse qui paroît avoir esté dés ce tems-là trés ancienne. Il descend par les mâles, d'une branche cadette de la Maison de la Motte, dont celle de la Motte Houdancourt est l'aînée ; & par les femmes, de l'ancienne Maison d'Hacqueville, illustre dans l'Epée & dans la Robe ; dont estoient François Sire de Hacqueville Chévalier, qui soûtint le Siége d'Harfleur contre les Anglois en 1415 : Jerôme d'Hacqueville premier Président du Parlement de Paris, Charles d'Hacqueville Evesque de Soissons &c.

Le 3e Messire Jean-Marie des François de Sauzea Ecuyer.

Le 4e a esté reçû Chévalier de minorité : C'est Mre Louis Comte de Rochefort, Page de la Chambre du Roy. Il est d'une Maison des plus anciennes & des plus illustres, dont étoient Guillaume & Gui de Roche-

Digitized by Google

fort, Chanceliers de France dans le 15e Siécle.

Le 17, M. le Cardinal de la Tremoille s'est fait décharger des Pensions établies sur Cambrai, lors de la Nomination de M. l'Abbé d'Estrées; attendu que l'Indult pour nommer à Cambrai, n'a été donné qu'en faveur de cette Eminence, qui par conséquent, doit succeder immédiatement à feu M. de Fenelon. Le Pape l'a prétendu ainsi; & M. le Cardinal a fait présenter une Requête au Conseil de Conscience, qui a décidé que les Pensionnaires doivent être déboutés de leurs demandes & de leurs prétentions.

Le 18. le Serment de fidélité, que les Evêques sont obligés de prêter entre les mains du Roy, à chaque mutation, a été taxé à 50 liv. d'augmentation : Il en coûte donc à present 500 liv. au lieu de 450, selon qu'il avoit été réglé par le feu Roy.

On a brûlé à l'Hôtel de Ville 351 Billets de l'Etat, montant à 1050000 liv. On en a éteint jusqu'à présent pour 40264920 l.

Le Parlement qui avoit reçû ordre de se rendre au Louvre, au sujet de ses Remontrances, ne les a point faites; S. M. a remis les Députés à huitaine.

M. l'Abbé Landi, Envoyé extraordinaire de Parme, est venu faire part au Roy de la mort de la Princesse Marguerite-Françoise Farnese, Duchesse Doüairiere de Modéne: Elle étoit veuve depuis 1692, & Tante de la Reine d'Espagne régnante.

Digitized by Google

Le 20. on offre au Prince de Carignan qui est actuellement à Paris, 1400000 liv. de l'Hôtel de Soissons. Ce Prince est Chevalier de l'*Annonciade*, Colonel Général de tous les gardes du Roy de Sicile, & Gouverneur général des Places du Milanois cédées à la Savoye. Il est fils d'Emanüel-Philbert-Amedée Prince de Carignan, né sourd & muet, qui cependant avoit apris à parler par l'art d'un Espagnol.

Le 21. la Chambre des Comptes & la Cour des Aydes, ayant envoyé les Gens du Roy demander à S. M. une réponse à leurs Remontrances, du 30 du passé, l'ont recuë aujourd'hui. Sa Majesté leur fit expliquer ses intentions par M. le Garde des Sceaux.

Le 22, l'Ordre des Chevaliers de la *Terrasse*, que le Roy a institué pour les jeunes Seigneurs qui ont l'honneur d'approcher de sa Personne dans ses heures de récréation, sur la Terrasse du Palais des Tuilleries, a été depuis peu remis en honneur. S. M. a ordonné, que les Chevaliers le porteroient plus régulierement que par le passé. Il y a quelques jours que le Roy fit de nouveaux Chevaliers. M. le Marquis d'Alincourt petit fils de M. le Maréchal de Villeroy, fut du nombre. Le jour de S. Barthelemy a esté choisi pour la Fête de cet Ordre.

Digitized by Google

M. Dyolet, ci-devant Colonel du Regiment de Berry Cavalerie, qui avoit quitté le service depuis 16 ans a esté fait Maréchal de Camp, sans passer par le Grade de Brigadier. Il est bon Officier & fort estimé dans les Troupes.

Le 23. le Pere Massillon, nommé à l'Evêché de Clermont, a obtenu de la Datterie, la moitié des remises des Bulles de son Evêché : Elles lui reviendront encore à 27000 l. à cause de la hauteur du change.

M. le Garde des Sceaux, qui avoit esté élu un des Quarante de l'Académie, & qui avoit esté dispensé, à cause de ses grandes occupations de se faire recevoir dans une Assemblée publique, y alla prendre place sans cérémonie : Il fit un petit compliment aux Académiciens qui s'y trouvérent.

Le 24, le Roy fit Chevaliers de Saint Louis, plusieurs des Officiers & anciens Mousquetaires de sa Garde, avec la même dignité & les mêmes graces dont il s'en est acquitté dans de pareilles cérémonies.

M. l'Abbé d'Iliers d'Entragues, Aumônier du Roy, fut sacré Evêque de Leytour, dans la grande Chapelle de l'Archevêché, par M. le Cardinal de Noailles, ayant pour Assistans les Evêques de Laon & d'Auxerre. Le même jour, M. l'Evêque de Saint Papoul prêta serment entre les mains de S. M.

Digitized by Google

Le Roy estant allé à l'Eglise du Collége Mazarin, dit des 4 Nations, y fut harangué en François par M. Pastel Coadjuteur du Grand Maistre de ce Collége & Docteur de Sorbonne. S. M. assista ensuite au Salut & examina le Tombeau en Marbre du Cardinal Mazarin, qui est du fameux *Girardon.*

Le 25, la ferme du Tabac n'est pas âjugée : Elle a été encore tiercée du Lundi 18. Elle passe 3270000 livres. L'Assemblée est remise au deuxiéme d'Aoust. On croit qu'elle ira à 3300000 livres.

Le 26, le Roy aïant envoyé dire la veille au Parlement, qu'il donneroit audience à ses Députez, sur les nouvelles remontrances qu'ils avoient à lui faire ; le Premier Président à la tête, précédé de M. Desgranges Maistre des Cérémonies, du Comte de Maurepas Sécretaire d'Etat, se rendit au Palais des Tuilleries, & porta la parole au nom de la Compagnie. Le Roy estoit assis sur un fauteüil, ayant à sa droite M. le Duc d'Orleans, & à sa gauche M. le Duc de Chartres : Derriere son fauteüil, M. le Duc de Villeroi Capitaine des Gardes, qui avoit à sa droite M. le Garde des Sceaux & M. le Maréchal de Villeroy à sa gauche. M. le Duc du Maine, M. le Comte de Toulouse, M. de Fréjus Précepteur de S. M. & tout ce qu'il y a de grands Seigneurs en France, s'y trouvérent. Le Roy en-

Digitized by Google

tendit avec beaucoup d'attention & de majesté les remontrances qui durérent 3 quarts d'heures. A la fin, S. M. ayant pris les remontrances par écrit des mains du Premier Président, Elle les remit à M. le Comte de Maurepas, & répondit, *Mon Garde des Sceaux vous expliquera mes intentions.* Sur le champ, M. le Garde des Sceaux dit. *Le Roy vous a déja expliqué ses intentions, & vous les expliquera encore davantage.* Aprés quoi, ils se retirérent avec les cérémonies accoûtumées.

Le 27, on sçût que M. l'Abbé de Caumartin, avoit esté sacré Evêque de Vannes à Dinan, par M. l'Evêque de S. Malo.

M. le Marquis de Vissec de Mont-Faucon, a obtenu du Roy une pension de 3000 liv.

Le 28, M. le Marquis de Silly d'Atys, a esté choisi par Mgr le Duc Régent, pour aller établir la Dixme Royale en Normandie, sur le même plan que M. Renaut l'a fait dans quelques Elections du Païs d'Aunis.

M. le Marquis de Senneterre a esté fait Lieutenant Général des Armées de S. M.

Le Roy a gratifié les quatre premiers Maréchaux des Logis de la premiere & deuxiéme Compagnie des Mousquetaires, noirs & gris, d'une pension annuelle de de 500 liv. & les quatre Brigadiers des 2. Compagnies, de 300.

Le 28 Mgr le Duc d'Orleans étant allé

Digitized by Google

voir Mademoiselle qui est à Chelles, régla le jour de la Profession de cette Princesse. S. A R. lui donne en dot 100000 l. & 12000 liv. de pension ; outre 30000 l. pour le rétablissement des grilles & des réparations de cette Maison.

Le 29. Mgr le Régent estant trop chargé d'affaires pour aller tous les Dimanches à la Messe du Roy, a averti les Evêques nouvellement Sacrés, qu'ils s'assemblassent trois ou quatre à la Chapelle de S. M. pour prêter le Serment de Fidelité ; il a assigné le Dimanche prochain pour cette Cérémonie, à Mrs les Evêques de Rhodés, de Troyes & de Leytour.

Le 30, l'Affaire des Secretaires du Roy, au sujet de leurs prétentions dans les Appanages, a été jugée au Conseil de Régence, en faveur de S. A. R. & des Princes appanagés.

Le 31. le Roy a pris le deuil pour 4 jours, au sujet de la mort de la Princesse de Parme.

On exagere beaucoup les nouvelles que l'on a euës des maladies contagieuses qui se font sentir en Picardie & en Normandie. A la verité, comme il y a des Bourgades qui en ont paru frapées, on a pris de grandes précautions pour empêcher que le mal ne se communiquât plus avant.

On a publié un Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que les anciennes Es-

Digitized by Google

péces d'or & d'argent, continuëront d'avoir cours dans les Villes où l'on bat Monoye, pendant le mois d'Aoust prochain, sur le pied porté par l'Article X. du mois de May dernier.

SUPLEMENT AUX NOUVELLES.

Le Roy Auguste est dangereusement malade : Il est enflé depuis les pieds jusqu'à la tête.

Les Espagnols sont allés attaquer *Milazzo* qui est sur la côte, entre Palerme & Messine.

On écrit de Toulon du 26, qu'il arriva ces jours passez une avanture assez extraordinaire, à 3 lieuës de cette Place. Voici le fait. *Vingt jeunes Enfans de 6 à 7 ans, assemblez aux environs d'une Bastide où ils badinoient, apperçûrent un Animal qu'ils prirent pour un Chien : C'estoit cependant un Loup, qui aprés avoir examiné ces Enfans un assez long-tems, en choisit celui qui lui parut le plus gras, & l'emporta, malgré les cris que les autres purent faire. Il accourut dans le moment des hommes, pour faire lâcher prise à cet Animal ; mais, ils le perdirent & l'Enfant aussi.*

Le Czar ayant fait arrêter la Maîtresse du Czarovitz, a trouvé dans sa Cassette, tout le détail d'une Conspiration. Sur ces preuves S. M. Cz. prétend faire punir son fils selon la rigueur des Loix. Tous les Ministres Etrangers seront invités de se trouver présens, pendant l'instruction du Procés.

Morts

Digitized by Google

MORTS.

DAme Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, fille unique de Mre Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Touraine, Doyen de l'Académie françoise, &c. Et de Dame Françoise Morin, sa premiere femme; qui avoit épousé le 18 Février 1694, Mre Honoré-Charles d'Albert Duc de Luynes & de Montfort, Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde ordinaire du Roy, Maréchal des Camps & Armées de S. M. qui fut tué en Allemagne le 9 Septembre 1704, mourut le 28 Juin dernier en sa 47e année, ayant eû pour enfans Mre Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes qui suit, Paul, Comte de Montfort, né le 5 Janvier 1703: Charlotte Mélanie, née le 10 Septembre 1696, & Marguerite-Eustochie d'Albert, née le 2 Oct. 1697 Religieuses.

Mre Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France &c, né le 30 Juillet 1695, a épousé le 30 Juillet 1710, Dame Louyse Léontine de Bourbon, fille de Loüis Henry Légitimé de Bourbon, Soissons, Comte de Noyers, Baron de Lusarche, &c. Et de Dame Angélique-Cunegonde de Montmorenci-Luxembourg, dont sont issus, Marie-Charles-Louis,

Digitized by Google

Duc de Montfort, né le 24 Avril 1717; Et Angélique-Elisabeth d'Albert, née le 28 Juillet 1715.

Dame Louise-Marie-Anthoine, Epouse de Mre Philippe-Auguste le Hardy, Chevalier, Seigneur de Boliard, Capitaine & grand Bailly de Meaux, Maistre d'Hôtel de Mgr le Duc d'Orleans Régent du Royaume, mourut à Meaux le premier Juin, âgée de 23 ans.

LIVRES.

Pedrille del-Campo, Roman Comique dans le goût Espagnol, avec plusieurs Cantates & autres Piéces de Poësies, enrichi de plusieurs Estampes, paroîtra dans le cours de ce mois. Il se vendra chez Pierre Prault, Quay de Gevres.

M. le *Crom* vient de donner au Public un nouveau Livre, qui a pour Titre. *Plusieurs Expériences utiles & curieuses, concernant la Médecine, la Métallique, l'Oëconomique & autres curiositez; avec un Traité du Sel des Philosophes en forme de Dialogue, où sont enseignés la Préparation, les vertus & l'usage de ce Sel merveilleux, avec un* vade mecum *philosophique en faveur des Enfans de la Science Hermétique. Il se vend chez* DANIEL JOLLET, *au bout du Pont S. Michel, & chez la Veuve* PAPILLON, *prés des Augustins.*

Il a paru depuis peu une Histoire de Louis XIV. par M. Larrey, imprimée en

Hollande, dont l'Impression est fort belle : Celle-ci a esté suivie d'une autre Edition fort imparfaite, peu correcte, & qui n'est point d'Hollande. Comme on r'imprime la même Histoire en Hollande, cette impression sera beaucoup plus belle : Elle sera encore remplie de Portraits, de Desseins, & Profils magnifiquement gravés. Cette Edition paroîtra à Paris dans un mois, ou six semaines au plûtard

AVIS IMPORTANT AU PUBLIC.

Plusieurs personnes nous ayant invité à donner de tems en tems dans nos Mercures, un état des Marchandises qui se trouvent dans les Magasins de M. Prieur; nous nous sommes rendus à leurs conseils. Nous le faisons d'autant plus volontiers, que nous sommes persuadés que c'est servir utilement le Public, de lui indiquer un endroit où il peut acheter & échanger toutes sortes d'effets permis, sans crainte d'être infidélement trompé. La Loi que Monsieur Prieur s'est imposée de mettre des étiquetes au plus juste prix, sur chaque espece de Marchandises, semble garantir l'Acheteur de toute surprise. Cette maniére de procéder de sa part, a paru si raisonnable & si des-interessée, qu'il n'a pas falu employer d'autre attrait pour engager les gens de Qualité, Etrangers & autres, à s'y aller fournir de tout ce qu'ils ont besoin. Il ne s'agit présentement, pour les persones qui n'soient pas encore bien informées de l'utilite de cet éta-

blissement, que d'aller s'assûrer par elles-mêmes, si on leur en impose, ou non.

ETAT

De toutes les Marchandises qui se trouvent chez M. Prieur, cy-devant Directeur du Bureau Général d'Adresse & de Rencontre, ruë S. Sauveur, Quartier Mont-Martre.

SÇAVOIR.

PLusieurs Lits de Damas bleu, cramoisi, de Tapisserie & autres.

Plusieurs Tapisseries des Gobelins, Flandres, Auvergne & autres.

Plusieurs Miroirs de toute sorte de grandeur.

Plusieurs beaux Lustres de Cristal de Roche.

Plusieurs Pendules de differens prix.

Plusieurs montres d'or, d'argent & à répétition.

Plusieurs Grilles en couleur de toute sorte de grandeur.

Plusieurs Girandolles avec leurs Gueridons.

Plusieurs Fauteüils de toute sorte de façon, montés & non montés.

Plusieurs Bijoux, Diamans, & Croix pour femmes.

Plusieurs Tables de Marbre & Commodes de toute sorte de grandeur.

Bureaux de Marqueterie.

Plusieurs Bras, tant en or moulu qu'en couleur.

Digitized by Google

Plusieurs Bibliotheques de differente grandeur.

Plusieurs sortes de Liqueurs.

Plusieurs beaux Tableaux.

Plusieurs Fusils & Pistolets.

Plusieurs Carosses & Berlines de toute façon.

Plusieurs garnitures & piéces de Dentelles.

Plusieurs Rideaux Damassés.

Excellent vin de Bourgogne & de Champagne, en bouteilles.

Véritable Baume de la Mecque &c.

AVIS UTILE.

LE Sieur CORDIER, *seul possesseur du secret de feu Mlle Faris, fit simplement annoncer dans le Mercure d'Août* 1717. *la vertu des Calottes & Peaux Divines: Il en expliqua succintement les qualités merveilleuses; mais, les experiences multipliées qu'il fait tous les jours avec succés, sur toutes sortes de personnes indistinctement, l'engagent aujourd'hui à en donner une idée plus compléte. Le sieur Cordier, pour faire connoître l'efficacité de son rémede, en marquera donc les propriétés essentielles, & se contentera de dire, dans quel cas surtout il faut user des Peaux Divines: Il commence par les cas les plus ordinaires & les plus fâcheux.*

Les Peaux Divines sont immanquables *pour les maux de tête, les abcés, les Rhu-*

Digitized by Google

matismes, les goutes sciatiques, les humeurs froides, les paralisies nouvellement formées, les maux de côté, maux des yeux, & pour les coups ou contre-coups qu'on peut s'être donnés à la tête.

Elles sont trés propres *pour les maux de reins, pour les douleurs que l'on ressent entre les épaules, dans les épaules & par tout le corps, comme pour les enflures des jambes, des genoux &c.*

C'est un rémede souverain *pour l'Apoplexie, les fluxions nouvellement formées; pour les grosseurs qui viennent à la gorge, les oppressions de poitrine, la surdité & dartres vives.*

Enfin, les Calottes & Peaux Divines ont 4 vertus principalles. 1o. *De reveiller la chaleur naturelle où elle paroit interdite.* 2o. *D'ouvrir les pores.* 3o. *De fondre les humeurs.* 4o. *De les faire transpirer, sans faire aucune cicatrice, & en laissant la partie du corps où elles sont appliquées, aussi saine qu'elle l'étoit auparavant.*

Le sieur Cordier donne une liste fidelle de tous ceux & celles qui guerissent continûment par l'usage de son rémede: Il fournit aussi un Mémoire exact & précis de la maniere avec laquelle on doit se servir des Calotes & Peaux Divines. Le sieur Maugy demeurant à Roüen, ruë Grand-Pont, les distribuë pour le sieur Cordier.

Le sieur Cordier demeure à Paris chez

Digitized by Google

M. Métas Marchand Epicier, au haut de la rue de la Coutellerie & de la Vannerie, vis-à vis la rue saint Jacques de la Boucherie.

AVIS.

Monsieur de Vvoolhouse Oculiste Anglois, qui a demeuré en France prés de trente années, vient de recevoir de Nuremberg en Allemagne, un ample Certificat, signé de cinq fameux Médecins de l'Académie des Curieux de la Nature; faisant foy qu'il a emporté la victoire dans la fameuse dispute qu'il a eûë depuis plusieurs années sur la cataracte & le glaucome. L'Original de cette Piéce, avec le détail circonstancié de deux experiences éclatantes, est en dépôt entre les mains du fameux Pere Tournemine Jesuite, Auteur du Journal de Trévoux. M. Lochner, Médecin de l'Empereur & Directeur de l'Académie d'Allemagne, un des Témoins oculaires de l'experience en question, a fait insérer dans les Journaux de cette Académie de l'année 1717. une spécification des 40 differentes operations que le sieur de Vvoolhouse pratique, & enseigne à faire sur les yeux, aux Chirurgiens & Médecins Etrangers qui viennent ici trouver le sieur de Vvoolhouse pour cet effet.

Parmi un grand nombre des Cataractes, que le sieur de Vvoolhouse vient d'éguilleter ces deux mois passés avec un hûreux succez; il a abbatu les deux Cataractes au sieur Trot-

tier Peintre, âgé de 76, dans la Cour du Palais, attenant la fontaine, vis-à-vis l'escalier de la sainte Chapelle, chez M. Fleur Avocat au Parlement. Ces operations se firent en presence de plusieurs Chirurgiens Majors, & autres personnes intelligentes.

Le sieur de Vvoolhouse demeure toujours à l'Hôpital Royal des Quinze-Vingts, aux nouveaux Bâtimens.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le Mercure Galant du mois de Juillet. A Paris le 1. d'Août 1718.

BLANCHARD.

TABLE.

Nouveau Systéme d'Education par M. l'Abbé de Pons. P. 3
Programe de l'Acad. des Jeux Floraux. 43
Poesies. 46
Lettre sur les plus belles fig. de Vers. 57
Les Amours à la Chasse. 69
Nouvelle descrip. du Royau. de Boutan. 73
Sonnet qui a remporté le Prix, &c. 102
Nouveaux Bout-rimez, &c. 112
La Bagatelle, &c. 114
Nouvelles Etrangéres 121
Enigmes & Chanson. 190
Journal de Paris 192
Suplém. aux Nouv. 208
Morts. 209
Livres. 210
Avis important 211
Avis utiles. 213

Digitized by Google

LE NOUVEAU MERCURE.

Aoust 1718.

Le prix est de 20 sols.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S Louis.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur de Lys d'Or. }

M. DCC. XVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

ON prie ceux qui adresseront des Paquets ou Lettres à l'Auteur du Mercure, d'en affranchir le port ; sans quoy, ils resteront au rebut.

L'Adresse de l'Auteur, est :

A Monsieur BUCHET, *Cloître S. Germain de l'Auxerrois.*

On donne avis, qu'on trouve chez les Libraires ci-dessus nommez, tous les Mercures de l'année 1717, de même que l'Abregé de la Vie du CZAR.

De l'Imprimerie de J. JOSSE, ruë saint Jacques, à la Colombe Royale.

Digitized by Google

LE NOUVEAU MERCURE.

REMARQUES HISTORIQUES Suivies de quelques Observations Critiques :

Sur un Livre intitulé : Mémoires de M. le Cardinal de Retz, *par M. de Senecé, premier Valet de Chambre de la feuë Reine.*

A Monsieur Buchet, Seigneur de Royer, ancien Conseiller & Secretaire du Roy, &c.

L'ESPRIT de l'homme est un grand paradoxe, par ses inégalitez & la différence de ses vûës: On pourroit en composer des volumes, & je ne prétens pas entrer dans le détail ; je n'en veux examiner qu'un seul article, & ce sera suivant les idées différentes que l'on a touchant la vérité. Toutes les Nations, qui ont quelque teinture de bonnes

Digitized by Google

mœurs, conviennent que la Verité est un des principaux attributs de la Divinité, & le fondement de tous les autres : Elle passe même pour l'unique attribut positif, qui nous donne quelque légére connoissance de ses qualités, inaccessibles à la foiblesse de nos lumiéres. La plûpart des autres titres, dont nous honorons cette Essence incomprehensible, sont purement négatifs, & nous apprennent plûtôt ce que Dieu n'est pas, que ce qu'il est. Quand on me le nomme. *Infini*, *Immense*, *Immortel*, on me fait seulement concevoir, que son étenduë est sans bornes ; son pouvoir, sans limites ; sa durée, sans commencement & sans fin : Mais, quand on dit qu'il est la *vérité même*, il semble en quelque maniére, qu'on l'honore de l'éloge qui lui convient, & qu'il s'est lui-même donné, pendant qu'il a conversé sur la terre, revêtu de nôtre humanité.

Sur ce principe immuable, les hommes de tous les temps ont toûjours considéré cette sacrée vérité, comme le lien de leurs sociétés, la base de leurs confiances, & le nœud indissoluble de leurs commerces. Le vice qui lui est opposé, a toûjours passé, & passe encore aujourd'hui pour le plus infame de tous. On ne s'est imaginé rien de plus odieux, pour flétrir l'implacable ennemi de la Nature humaine, que de le nommer l'esprit de mensonge : L'*Imposture*, toute effron-

Digitized by Google

tée qu'elle est, n'a jamais osé paroître dans le monde à face découverte, & ne s'y est insinuée que sous le masque de son ennemie. De-là vient qu'un démenti, est le plus sensible outrage que l'on puisse faire à une personne qui a quelque sentiment d'honneur; outrage qu'une morale chimérique, malgré la sévérité des Loix, a toûjours cru ne se pouvoir réparer qu'avec du sang.

Cependant, Monsieur, ce mensonge si détesté dans la spéculation, est devenu dans la pratique, les délices & la principale occupation de l'esprit humain. On a cru ne pouvoir acquérir des biens ou de la réputation, qu'à force de mentir; & le mensonge le plus outré, est toûjours le plus aplaudi, pourvû que l'on sçache lui donner quelque air de vérité. C'est à lui que l'on peut justement appliquer cette maxime; *que le plus grand art de tous, est celui de sçavoir déguiser son artifice:* Habitude si fort invétérée, qu'il est impossible de s'en défaire, encore qu'on en connoisse l'abus. Parole de Prince, Foy de Gentilhomme, d'Homme d'honneur, ce sont les panneaux que tend ordinairement la perfidie à la crédulité, & dans lesquels, aprés avoir été mille fois trompée, elle manque rarement de donner. C'est pour cette manœuvre, que la duplicité du cœur humain, a inventé des masques si spécieux pour en couvrir la turpitude: L'Hérésie, sur ce pied-là, s'est nom-

Digitized by Google

mée *Réformation* ; le Phanatisme s'est couvert du nom de *Zéle :* L'Oppression de la liberté des Peuples, s'est affermie sous celui de *Politique :* Le défaut de courage dans les entreprises militaires, s'est décoré de celui de *Stratagéme* ; & la Morale corrompuë a fait passer sous le titre de *Civilité*, ces fausses démonstrations de bien-veillance, que se font à tout propos dans le commerce de la vie, des gens qui se haïssent & qui se méprisent. De telle sorte, que de toutes les vérités que le Saint-Esprit nous a révélées par ses Prophetes, il n'y en a point de plus sensible dans la pratique du monde, que celle qui nous assûre que tout homme est menteur.

Encore pourroit-on pardonner à la foiblesse humaine ces mensonges passagers, qu'elle estime nécessaires à la sûreté ou à l'agrément de la vie : Les paroles s'évanoüissent avec l'air qui les forme. Mais, je ne puis pardonner à ceux qui se piquent entr'eux d'un génie supérieur, d'avoir en quelque maniére consacré l'imposture par les mensonges permanens de leurs écrits, & fait passer à la posterité, sous leurs fictions pernicieuses, l'habitude condamnable de se plaire à la fausseté. Il semble que ce que l'on appelle Gens de Lettres, ayent abandonné la vérité aux *Idiots*, & considéré le mensonge, comme le champ le plus propre à moissonner de la gloire : Peut-être que

Digitized by Google

moi-même, qui condamne aujourd'hui cet abus, je ferai demain des Vers pour encenser quelque Idole ridicule. Que faire à cela ? C'est le train du monde qui durera jusques à son dernier embrazement : Il semble que l'on n'y puisse vivre qu'à ce prix.

Homère, le Héros des siécles passés, & même de beaucoup de personnes du nôtre, qui l'admirent peut-être plus qu'ils ne l'entendent, fut le premier, du moins de ceux que le temps ait respectés, qui imposa à la crédulité publique par des Fables, où l'on prétend qu'il ait envelopé toute la Théologie, la Politique & la Morale de son temps. Ce fut lui qui commença de rendre sa Nation infame par l'établissement du mensonge, où il ne fut pas mal secondé par *Hésiode*. & même devancé par *Orphée* ; si les fragmens qui nous restent de ces deux derniers, ne sont pas des piéçes supposées. Ces premiers menteurs furent suivis de *Pindare*, qui, par la force de son génie & la sublimité de son expression, jetta tous ceux qui l'ont suivi, dans le désespoir de pouvoir mentir avec tant de magnificence. C'est dommage que ces belles paroles, ayent été employées à célébrer la gloire de ceux qui couroient plus légérement, ou qui faisoient mieux le coup de poing dans les solennités des Jeux Olympiques. Mais, ces petits triomphes étoient alors l'admiration de

Digitized by Google

son siécle, & l'occupation favorite de l'oisiveté de la Gréce.

La simplicité des mœurs garantit pendant plusieurs siécles, les Romains de cette contagion; mais, quand leurs armes eurent triomphé de la Gréce, elle s'en vangea en les infectant de ses vices, dont celui de mentir avec esprit, n'étoit pas un des moins renommés. Après plusieurs essais qu'ils en firent, *Virgile* sembla le porter à sa plus haute perfection dans cette tant célébre Enéïde, où parmi tant de différentes fictions, il ne fit aucune difficulté, pour faire honneur à la prétenduë origine de sa Nation, de rapprocher des événemens qui étoient séparés par la distance de trois siécles, & de flétrir de gayeté de cœur par cet Anachronisme, la réputation d'une Princesse trés-vertueuse. *Ovide* rencherit encore sur lui, par la monstrueuse compilation de ses Métamorphoses. Les Auteurs modernes, imitateurs de ces grands Modelles, ont encore essayé de l'emporter sur eux, & surtout, les Italiens se sont portés en cela pour leurs principaux héritiers. Les Poëmes du *Boïardo*, de l'*Arioste*, du Cavalier *Marin*, en sont des preuves authentiques.

Le succès qu'avoit eu dans le monde la fiction des Poëtes, réveilla l'ambition de ceux qui écrivoient en prose, & leur fit espérer qu'ils n'aquerroient pas moins de réputation que ces premiers, dans l'art de men-

Digitized by Google

tir agréablement. Ils choisirent, pour y parvenir, des sujets de galanterie, comme très-propres à remuer les passions par la tendresse, & à élever l'imagination par le merveilleux qu'ils s'efforçoient de répandre dans leurs ouvrages. Le premier qui s'en avisa, du moins dont les Ecrits soient parvenus jusques à nous, fut le fameux *Héliodore*, Evêque de Tricca dans la Thessalie; qui ayant composé dans sa jeunesse, son Roman des Amours de Théagéne & Chariclée, aima mieux être déposé de l'Episcopat dans un Concile de sa Province, que de supprimer ou désavoüer son ouvrage : Du moins, c'est *Nicéphore* qui nous l'apprend; mais *Socrate*, qui traite à peu près les mêmes sujets, ne fait aucune mention de cette déposition, non plus que *Photius*, qui en plusieurs endroits de sa sçavante Bibliothéque, parle de cet Héliodore avec éloge. Il fut suivi par Achille *Tatius*, qui tout grand Mathématicien qu'il étoit, après avoir donné au public un sçavant Traité de la Sphére, ne dédaigna pas de s'égayer sur les avantures galantes de Clitophon & de Leucippe. Voilà ce qui regarde les Grecs du moyen âge; c'est-à-dire, de ceux qui ont vêcu sous l'Empire du grand Théodose & de ses Fils.

Nous ne voyons pas que les Romains, dont le génie étoit plus sévére, se soient beaucoup exercé à écrire de ces Poëmes en

Digitized by Google

prose, ou du moins, il faut que le temps les ait fait périr : Car, ce qui nous reste des fragmens de *Pétrone*, est avec raison considéré par les Sçavans, plûtôt comme une Satyre, que comme un Roman ; & l'Asne d'Or d'Apulée, qui pourroit mieux mériter ce dernier tître, n'est à proprement parler, qu'une Paraphrase d'un plus petit jeu d'esprit de *Lucien*, dont il avoit emprunté le dessein, & la plus grande partie des principaux incidens de sa Fable.

Depuis les fréquentes & nombreuses inondations, dont les Peuples du Nord couvrirent les différentes Provinces de l'Empire Romain, l'Europe eut bien d'autres fusées à démêler, & fut en tréves pendant sept ou huit siécles avec ces mensonges de plumes : Je dis l'Europe, parce qu'ils passérent en Asie en ce temps-là, & que les Arabes & les Persans, avec les sciences fugitives, adopterent encore les fictions ingénieuses, comme conformes aux caractéres pompeux & fleuris de leurs expressions. Mais, à mésure que la Barbarie des Goths & des Lombards s'éloigna de nous, l'imposture recommença de gagner du terrain. Ce fut en Italie que répullula ce désordre, par des visions obscures & extravagantes de *Dante*, les Nouvelles amusantes & licentieuses de *Boccace*, & les Poësies tant vantées de *Pétrarque*, qui, à mon avis, dûrent à la grace de la nouveauté la meilleure partie de

Digitized by Google

leur réputation. Ce n'est pas que nos Provençaux ne leur ayent disputé cette prétenduë gloire ; & ils soûtiennent encore aujourd'huy, que c'est à leurs *Trouvaires* que l'Italie doit ses plus ingénieuses inventions. Je ne prétens pas juger ce procez ; mais, quoy qu'il en soit, le goût en fut si universellement répandu, que ce ne fut aprés cela, qu'un combat continuel entre les Nations qui se piquérent de politesse, à qui mentiroit le mieux.

Le quinziéme siécle de nôtre époque & celui qui le suivit, furent marqués par de grands exploits militaires & de fameuses révolutions d'Etats. Ce fut dans le premier, que les Turcs, sous *Mahomet Second*, détruisirent l'Empire des Grecs, & que nôtre jeune Roy *Charles VIII.* conquit sur les Arragonois le Royaume de Naples. Le second fut plus de la moitié occupé des guerres de Loüis XII. en Italie, & de celles que la jalousie personnelle, autant que celle d'Etat, alluma entre l'Empereur Charles-Quint, & nôtre grand Roy *François Premier*, continuées par *Henry Second* son successeur. Les Poëtes en prose, de ce temps-là, pour s'accommoder au génie dominant, ne fondérent leurs inventions grossiéres, que sur des prodiges de valeur ; & ceux qui outrérent le plus la vray-semblance, furent estimés avoir le mieux réüssi. Les Espagnols ouvrirent cette carriére, conformément au

Digitized by Google

caractére hyperbolique de leur Nation ; & le fameux Roman d'*Amadis*, duquel, comme du Cheval de Troye, sortit une foule de Guerriers fabuleux, qui seuls exterminoient les Géans, dissipoient les Armées, & détruisoient les Royaumes, devint bientôt une pépiniére de pareilles extravagances. De cette imitation vicieuse, nâquirent les Romans des Chevaliers de la Table-ronde, des douze Pairs de France, du Chevalier du Soleil, & une infinité d'autres, dont les Auteurs sembloient avoir pris à tâche de se surpasser en impertinences, & à faire au bon sens une plus rude guerre.

Le monde cependant, se lassa bien-tôt d'être pris pour duppe si grossiérement ; & ce prétendu merveilleux, dont on l'avoit leurré pendant quelque temps, ne parut plus à ses yeux, que comme des songes monstrueux de Fébricitans. Messieurs les Auteurs se trouvérent obligés de baisser d'un cran ; & bien qu'ils continuassent à fonder sur l'invention, l'espérance de leur réputation & de leur subsistance, ils se résolurent à revêtir cette bienheureuse invention d'un peu plus de vray-semblance. Ils se moulérent, pour y réüssir, sur les riantes Descriptions que leur avoient laissées les anciens Poëtes du fameux siécle de *Saturne*, où les passions douces étoient les dominantes. Ce fut alors que le Parnasse Romanesque prit une nouvelle face, & que l'on ne vit plus paroître

Digitized by Google

ſur la Scéne, que des Bergers amoureux & de galantes Bergéres. Il paroît que *Sannazar* fut un des premiers qui mit en vogue cette invention dans les délicieuſes campagnes de Pauſilippe. Les ingénieuſes inventions de ſon Arcadie, furent ſuivies en Eſpagne par la *Diane* de Montémajor, & en Angleterre, par une autre Arcadie de Sidney. Si nos François n'inventent pas aiſément, comme ils en ſont accuſés par les autres Nations; du moins, ne peut-on pas diſconvenir qu'ils n'ayent un merveilleux talent, pour embellir & perfectionner les inventions des autres: C'eſt ce que fit voir à ce ſujet, l'ingénieux Honoré d'*Urfé* dans ſon incomparable Aſtrée, où non ſeulement il r'aſſembla les graces de tous ceux qui l'avoient devancé; mais, il y en ajoûta un ſi grand nombre de nouvelles & de ſupérieures, que, malgré l'inconſtance de la Langue Françoiſe, dont ſon ouvrage commence à reſſentir les atteintes, il y a apparence que ſa réputation ne finira qu'avec la même Langue.

Quelque amuſantes que fuſſent ces Bergeries, le goût n'en ſubſiſta pas long temps: Elles parurent abſurdes dans leur hypothéſe, & impratiquables dans leur éxécution. *Deſmarets* les battit en ruine dans ſa Satyre du Berger extravagant, comme avoit fait les Chevaleries, l'Eſpagnol *Michel de Cervantes*, dans ſon ingénieux Roman des avan-

Digitized by Google

tures de *Dom Quichote*. Mais, le Prothée de l'esprit humain, qui se transfigure en mille formes différentes, ne se tint pas battu pour tant de mauvais succés : On inventa les Romans allégoriques, tel que fut l'*Argénis de Barclay* : On en fit d'autres de pure imagination, comme le *Poléxandre* de Gomberville : Enfin, on se fixa sur une autre espéce plus spécieuse, qui appuyant quelque fondement sur la vérité de l'Histoire, sembloit l'embrasser pour la poignarder plus sûrement. De-là, nâquirent les Cassandres, les Cléopatres, les Cyrus, les Clélies, & plusieurs autres semblables ouvrages, où leurs Auteurs établissoient l'Amour pour le centre, & le premier mobile de toutes les grandes actions de leurs Héros ; & faisoient tourner au tour de ce pivot, les plus fameuses révolutions qui soient arrivées dans le monde. Le sujet principal en étoit orné de tant d'Episodes galans, de tant de Portraits bien touchés, de tant de pompeuses Descriptions de Fêtes, de Palais, de Batailles, de Naufrages, que cette lecture, soûtenuë d'ailleurs par la beauté du langage & la suspension de l'esprit, ne pouvoit manquer d'être fort divertissante. On se lassa néanmoins de cela comme du reste : On en connut le faux au travers des ornemens ambitieux dont il étoit revêtu : On se scandalisa de voir rapporter à nos mœurs la sévérité de celles des Hé-

Digitized by Google

ros de l'Antiquité : On s'indigna d'y trouver Lucréce, coquette, & Brutus, galant. Et ce qui sur-tout en dégoûta le public, ce fut la longueur de ces ouvrages, qui ne sympathisoit point avec l'impatience Françoise. Elle court aprés le dénoüement, & ne souffre qu'à regret, qu'on lui en fasse acheter le plaisir par de longues lectures, quelque soin que l'éloquence & l'industrie puissent prendre, pour les lui rendre supportables.

Ce déclin des Romans de longue haleine, obligea nos Auteurs de ces Livres, que les Espagnols appellent *De entretenimiento*, & que nous pouvons nommer d'amusement, à changer de batterie, & passer tout-à-coup d'une extrémité à l'autre. Ils convertirent leurs compositions de ce grand nombre de volumes, en Ecrits volans de dix à douze feuilles, & se jetterent sur ce qu'on nomme *Nouvelles*. Ils changérent leurs Héros en Personages de médiocre condition, & même quelquefois, de la plus basse; pour se reconcilier avec cette vrai-semblance qu'ils avoient si fort outragée.

On foüilla dans la poussiére de toutes les Bibliothéques, pour en tirer les anciens Auteurs de Nouvelles Italiennes & Espagnoles. *Boccace*, *Pogge*, *Straparole*, *Giraldi*, furent habillés à la Françoise. *Cervantes*, *Montalvan*, *Marie de Zayas*, apprirent à parler nôtre langage, & l'on ajusta la Reine

de *Navarre* à la mode de nôtre temps. Chacun de leurs Traducteurs les masqua tout de son mieux, pour déguiser ses larcins, & se para sans scrupule des plumes d'autrui. *Scarron* fut un des premiers qui s'en avisa; & le succés qu'il eut dans quatre Nouvelles tirées de l'Espagnol, qu'il donna au public, excitérent si fort ses Confréres les Auteurs, à rechercher cette espéce de gloire, que l'on vit bien-tôt la Librairie fourmiller de mauvaises nouvelles, comme elle l'avoit fait à son exemple de méchans Vers burlesques, détestables copies de l'enjoüement de cet excellent Original. Mais, nos François ne se contenterent pas de traduire ou d'imiter, en matiére de nouvelles; ils en forgérent à l'envi l'un de l'autre, & l'on en vit éclore des couvées nombreuses pendant trente ans, jusques à ce que la Princesse de *Cleves*, ouvrage également délicat & poli, imposa silence à tous ces Ecrivains de balle, par le désespoir où il les réduisit de pouvoir atteindre à sa perfection.

Ce fut alors que nos gens se tuérent sur l'Histoire, & la mirent en lambeaux. Il falloit bien satisfaire à la demangeaison d'écrire, à l'avidité des Libraires pour le gain, à l'amour du François pour la nouveauté; car il en veut, à quelque prix que ce soit, & à la *barbe* de Salomon, qui a dit, il y a plus de trois mille ans, qu'il n'y avoit

Digitized by Google

rien de nouveau sous le Ciel. Pour cet effet, nos beaux Esprits détacherent du corps des anciens Historiens, ce qui leur parut de plus brillant & de plus propre à exciter la curiosité. Ils en composérent de petits volumes de cinq ou six heures de lecture, où ils ne manquérent pas de coudre leurs conjectures & leurs raisonnemens. Ils foüillérent dans le cabinet, & jusques dans le cœur des Princes : Ils pénétrérent dans leurs pensées les plus sécrettes ; ils firent à leur maniére, une liaison de tous les événemens des temps dont ils écrivoient ; ils les attribuérent à telle cause qu'ils jugérent à propos ; & ces Politiques modernes, du fonds d'un grenier, ou de l'obscurité d'une Cellule, déciderent en Maîtres, de tout ce qui s'étoit passé sept ou huit siécles avant qu'ils vinssent au jour. Ainsi, le monde insensiblement se trouva rempli de *Maimbourgs* & de *Varillas*, & connut cependant bien-tôt la supercherie que de bonnes plumes, mais infidelles, faisoient à sa crédulité.

Enfin, l'industrie des Auteurs, chassée de tant des postes différens, s'avisa pour derniére resource, de se jetter à corps perdu, dans le retranchement de ce que l'on appelle *Mémoires* ou *Commentaires*. Ils avoient observé combien, parmi les Anciens, on conserve encore de respect & d'estime pour ceux de Jules-César, & de

Digitized by Google

l'Empereur Marc-Aurele ; & parmi ceux de nôtre Nation, quel crédit avoient maintenu ceux de Philippe de Commines & du Maréchal de Montluc : En effet, ces sortes d'Ouvrages paroissoient hors d'atteinte, & pour me servir des termes des Jurisconsultes, au dessus de toute exception. On les considéroit comme les sources de l'Histoire les plus pures ; comme les productions de gens, qui avoient agi de la tête & de la main dans les événémens dont ils faisoient le récit, & ausquels par consequent, on ne pouvoit refuser d'ajoûter une entiére foi. Il ne fut donc question après cela, pour les Auteurs de Livres nouveaux, que de faire des extraits des Gazettes du tems qui les avoit immédiatement précédez ; de mettre à la tête de ces Extraits, quelque nom d'un homme qui eût été dans l'emploi, & d'égaïer ce tissu par quelques Contes familiers, qui donnassent à tout le reste un air de vérité. Cela réüssit, & le public voulut bien encore une fois être trompé, parce qu'il l'étoit assez finement. C'est ce qui donna pendant quelque tems, une si grande vogue à cette foule de Mémoires, que l'on intitula de *Bassompierre*, d'*Arragon*, de *Rochefort*, de *Grammont* & autres semblables, qui n'avoient rien autre chose que le tître, de leurs Auteurs prétendus. On commence présentement à se détromper de cette imposture ; & si le peuple est encore infatué, ceux qui ont quelque

Digitized by Google

teinture de bonne critique, démêlent facillement cet artifice, & rendent justice à la mémoire de plusieurs grands hommes, sur le tort que l'on fait à leur réputation, en abusant impunément de leurs noms illustres, pour un petit intérêt de Librairie.

Permettés-moi, Monsieur, d'ajoûter à tous les mets différens dont je viens de vous servir, une espéce de *hors-d'œuvre*. Ce sera, si vous le trouvés bon, les livres de voïages. Ce n'est pas que le fonds n'en soit exellent, & que l'on ne doive avoir beaucoup d'estime pour ces illustres Argonautes, qui, par des fatigues immenses, & par l'exposition de leurs vies à une infinité de dangers presque inévitables, ont fait des découvertes, qui nous facilitent le moïen de faire le tour du monde, sans sortir de nôtre cabinet : Mais, c'est une marchandise si fort mêlée, qu'il est comme impossible, d'en séparer le vrai d'avec le faux Ces Livres sont en partie composés par des Auteurs ignorans : Otés-les de la manœuvre d'un vaisseau, ou de la connoissance du Rumb de vent, ils ne sçavent plus où ils en sont : Dans les païs qu'ils ont parcourus, ils ne découvrent rien au-delà du cours d'une riviére, ou des ruïnes d'un château, ou d'un *Caravanserai*. D'autres plus éclairés, mais plus fourbes, ont chargé de leurs conjectures le peu qu'ils ont pû pénétrer en courant, dans les Mœurs, la Religion, &

Digitized by Google

le Gouvernement des Nations les plus reculées. Vous en trouvérés qui se sont enivrés avec le Roi de *Perse*, qui ont pésé jusques au dernier carat toutes les pierreries du Mogol: Qui, par la confidence d'un Eunuque ou d'un Page, ont été informés exactement de tous les secrets impénétrables du Serrail de Constantinople, & de la coquetterie impraticable de ses Sultanes. D'autres enfin, sans quitter le coin de leurs foyers, nous ont donné sur la foi d'autrui, le détail de tous les Carbets des Sauvages, & le rôle exact de tous les Chrétiens qu'ils ont boucanés, dans un Carême; & tout cela débité avec d'autant plus de hardiesse, qu'ils ont compris, que la plûpart des hommes s'en raporteroit plus volontiers à leur parole, qu'ils ne se donneroient la peine de l'aller vérifier sur les lieux. Ce qu'il y a de plus ridicule à tout cela, c'est que, comme les Soldats de Cadmus, ils se détruisent les uns les autres, & se donnent à tout propos d'illustres démentis; en cela seul uniquement véritables: De telle sorte, que dans l'embaras de se déterminer, auquel on doit ajoûter foi, il ne reste d'autre parti à prendre, que celui de ne croire à pas un d'eux.

A quoi doit aboutir, me dirés-vous, toute cette Généalogie de mauvais livres? Voici un discours qui donne dans le défaut que les Architectes condamnent en certains édifices, dont le Frontispice est plus grand

Digitized by Google

que tout le reste du bâtiment. Doucement, s'il vous plaît, ce n'est pas ici une piéce, que j'aie prétendu revêtir de toute la régularité des Ouvrages que l'on a dessein d'exposer au grand jour ; c'est un entretien familier avec un ami, où l'esprit se donne la liberté de s'égayer sur tout ce qui se présente à lui, & dont le désordre fait la principale beauté, comme la vûë des Rochers & des falaises n'arrête pas quelque fois moins agréablement les regards, que les allignemens des Allées & les compartimens des Parterres. Mais, après avoir repassé sur toute la parenté des impostures des Auteurs, il est tems de venir aux Mémoires attribués au Cardinal de Retz, & de commencer à vous faire juger de ce que peut être ce livre, en vous donnant une légére idée de la Race dont il est sorti : Je viens présentement au fait, & je prétens vous faire toucher au doit, que le livre que vous m'avez prêté, & qui est intitulé, *Mémoires du Cardinal de Retz*, n'est point un ouvrage de ce Cardinal, mais que c'est une de ces Fraudes lucratives, par lesquelles les Auteurs & les Libraires, sous l'amorce d'un beau nom, ont coûtume d'imposer à la crédulité des Lecteurs.

Je tire ma premiére preuve, de la fausseté des faits que je trouve dans ce livre, & que Monsieur le Cardinal de Retz, n'auroit pas pû ignorer, ni les alléguer contre

Digitized by Google

la notorieté publique. Telle est la fausseté que l'on avance contre Mr. le Cardinal Mazarin, que l'Auteur soûtient avoir été d'une naissance basse. Cela ne peut pas être vrai à toute rigueur. Vous savés, Monsieur, que j'ai demeuré quelque tems au Palais Mazarin, car enfin :

Où n'ai-je point porté la honte de mes fers ?

Pour parler avec l'Alphée de *Quinaut*. Du moins, n'allés pas donner une mauvaise interprétation à cette citation ; je ne prétens en faire aucune application particuliére ; & je prétens dire seulement, qu'un homme qui est né libre, est une grande duppe de se réduire à consumer les plus belles années de sa vie, dans un esclavage volontaire. Quoiqu'il en soit, c'est au Palais Mazarin, que j'ai appris par de bons & fidéles Auteurs, & qui n'avoient pas plus de lieu d'y être contens que moi, que Mr. le Cardinal Mazarin, qui pour lors étoit mort depuis long-tems, & dont par conséquent, on n'espéroit plus de faveur, ni on ne craignoit plus de disgrace, étoit d'une maison qualifiée de *Sicile* : Que son Pére, véritablement assez mal partagé des biens de la fortune, étoit venu la chercher à Rome : Qu'il y en avoit fait une espéce, en devenant Capitaine des Gardes du Pape Innocent X. & que dans la suite, il avoit marié une de ses Fil-

Digitized by Google

les à l'aîné de la Maison de Mancini, qui, après les quatre premiers Barons Romains, qui sont, comme vous le savés, *Ursin*, *Colomne*, *Conti & Savelli*, ne cédoit en ancienneté de Race, ni en Dignité, à aucune Maison de l'Etat Ecclésiastique. Et, il ne faut pas croire que la Demoiselle Mazarin fût entrée dans cette Alliance par la porte dorée, comme on voit aujourd'hui qu'il se pratique par plusieurs de nos grands Seigneurs, qui épousent des Filles sans naissance pour rétablir leurs affaires; car la Maison des Mazarins, n'avoit pas encore mis le pied dans le Palais de la fortune, & la Dame de Mancini n'avoit jamais eû de Dot que dix mille écus Romains. Tout cela sont des faits, que M. le Cardinal de Retz ne pouvoit pas ignorer: Mais, si l'on veut dire que c'est un trait de malignité, qui lui est échappé contre son Rival d'ambition; voici d'autres faits, où la même exception ne peut point avoir de lieu.

Dans une Assemblée célébre du Parlement, tenuë en l'année 51. pour essayer, ou de pacifier les troubles de l'Etat, ou de soûtenir la faction contre la Cour, tous les Seigneurs du parti *de la Fronde* s'y trouvérent en grand nombre. M. de Beaufort, alors mécontent du Parti, fut le seul qui n'y parut point. Sur quoi, l'Auteur des Mémoires fait dire ce beau mot au Cardinal de Retz. Il faut avoüer que M. de Beau-

Digitized by Google

fort & M. d'Angoulême, sont les Seigneurs les plus pacifiques du Royaume, & qui se donnent le moins de mouvement. Et, pour faire sentir la force de ce bon mot, vous remarquerez, ajoûte-t'il, que M. d'Angoulême étoit alors âgé de plus de 90. ans, & détenu dans le lit, dont il ne sortoit point depuis plusieurs années. Il y a dans cette réfléxion autant de faussetés que de mots. En premier lieu, si Charles de Valois, Duc d'Angoulême, & Fils légitimé du Roy Charles IX. avoit eu en 1651 plus de 90 ans, il auroit été presque aussi vieux que le Roy son Pere, qui n'avoit que 9 ans, quand il parvint à la Couronne en 562 : M. d'Angoulême n'en a pas vêcu plus de 78. Sécondement, bien loin que ce Prince fût réduit à garder le lit les derniéres années de sa vie, il joüit jusqu'à la fin de ses jours d'une parfaite santé ; & même peu de temps avant sa mort, il épousa une jeune fille de la Maison de *Narbonne*, qui lui a survêcu plus de 40 ans, & qui a été connuë de toute la Cour, demeurant aux Filles de sainte-Elisabeth, dans la réputation d'une haute vertu. Et, ce qui acheve de convaincre de fausseté ce prétendu bon mot, c'est que dans le temps que l'on avance qu'il fut dit, M. d'Angoulême le Pére étoit déja mort, il y avoit plus d'un an ; car, il cessa de vivre au commencement de 1650. Vous sçavez bien,

Monsieur,

Digitized by Google

Monsieur, que je ne puis pas ignorer ces particularités; ayant demeuré quinze ou seize ans à l'Hôtel d'Angoulême, au service de Madame Henriette de la Guiche, veuve de Mgr. Loüis de Valois, fils de ce Duc d'Angoulême dont il est ici question. Ces faits n'étoient pas si obscurs, qu'ils pussent être ignorés de M. le Cardinal de Rets; & si c'étoit véritablement lui, qui fût l'Auteur des Mémoires que l'on nous suppose sous son nom, il n'auroit eu garde de tomber dans de semblables Anachronismes.

J'ajoûterai à la fausseté de ces deux premiers faits, celle d'un troisiéme qui m'est fort présent; car, je n'entens parler que de ceux qui sont de ma connoissance, & inférer par là, que la plus grande partie du Livre en question, est du même caractére. Le faux Cardinal de Rets parle en deux endroits d'un jeune homme de Paris, nommé *Noblet*, qui, pour lui sauver la vie, s'exposa dans une occasion, où M. de la *Rochefoucaut* le tenoit enfermé entre les deux battans de la porte de la grand'Chambre du Palais de Paris. J'ai connu trés-particuliérement ce Noblet, & j'ai été pendant dix ans en société de repas & de jeu avec lui. Il étoit frere d'un Architecte, associé avec *Villedot* pour l'explanation de la Butte Montmartre, où ils construisirent ensemble plusieurs maisons. Noblet, dans le temps que je l'ai fréquenté, étoit un vieux Garçon, demeurant dans la

Digitized by Google

ruë S. Loüis au Marais, qui aimoit la joye, & qui, après avoir mangé son patrimoine, subsistoit d'une pension de 2000. liv. que M. le Cardinal de Rets lui avoit assignée sur un de ses Bénéfices, & dont il a joüi jusqu'à sa mort. Je lui ai souvent entendu raconter de quelle nature étoit le service qu'il avoit rendu à ce Cardinal. Ce n'étoit pas entre deux portes, ni dans les derniers troubles de Paris en 51. Ce fut en l'année 49. aux premiéres Barricades, & en pleine ruë de l'*Arbresec*, où il avoit relevé un mousquet qu'un Artisan alloit lâcher à bout portant sur M. le Coadjuteur : Le feu y prit, comme Noblet le tenoit par le bout, & il en eut deux doits de la main gauche emportés, qui ne l'empêchoient pas de bien mêler les cartes. D'ailleurs, l'épithéte de jeune garçon de Paris, ne lui convenoit pas, comme ce livre le lui donne ; car, en l'année 70. que j'ai commencé à le pratiquer, il avoit plus de soixante ans, & par conséquent plus de quarante, quand il exposa sa vie, pour sauver celle de Mr. le Coadjuteur. Doit-on penser que ce Seigneur, qui avoit une si excellente mémoire, comme nous le dirons ci-après, pût en manquer pour des circonstances si remarquables pour lui, & où il s'agissoit du plus grand danger qu'il ait couru de sa vie ?

Vous avés connu M. l'Abbé *Charier*, qui n'est mort que depuis quelques mois.

Digitized by Google

C'étoit un homme ſorti d'une famille des plus diſtinguées de *Lyon*, d'une probité connuë, & dont le mérite lui avoit procuré l'Abbaïe de Quimperlay, dès le miniſtére du Cardinal de Richelieu. Son Abbaïe étoit en Bretagne, Païs où ſont ſitués les plus grands biens qui ont appartenus à la Maiſon de Retz, & où j'eſtime que nôtre Cardinal étoit né. Il n'y a pas encore 2. ans, que cet Abbé étant en nôtre Province, aſſûroit que l'on verroit bien-tôt paroître une Hiſtoire du Cardinal de Retz, & qu'il avoit reçû des lettres d'Hollande, par leſquelles certain homme de ſa connoiſſance, le prioit de lui vouloir envoïer des Mémoires qui pûſſent aider à ce deſſein. Conclués par là de quelle boutique eſt ſorti ce Livre, que l'on a jugé à propos de parer de l'illuſtre nom de ce Cardinal, pour donner vogue ſous ce paſſeport, à toutes les fauſſetés dont il eſt rempli.

A ces inſcriptions de faux, tirées de faits inconteſtables, j'âjoûterai d'autres preuves, qui, bien qu'elles ne ſoïent que vrai ſemblables, ne me paroiſſent pas moins concluantes. Dans les crimes capitaux, on fait ſouvent le procès aux Coupables ſur de violentes préſomptions. La premiére ſera, que M. le Cardinal de Retz avoit compoſé ſes Mémoires en latin, & que moi-même, je lui en ai oüi réciter de fort beaux morceaux en cette langue, chez M. le Maréchal d'Al-

Digitized by Google

bret, après son retour de Rome. Il assûroit même qu'il n'en avoit jamais rien écrit, & qu'il les avoit mis en ordre par un seul effort de mémoire. J'en ai appris une circonstance assés singuliére par un de ses Aumôniers, homme d'esprit & de probité. C'est que, quand il y vouloit changer quelque période, il le faisoit avec la même facilité, que nous avons à effacer avec la plume les prémiers traits de l'Ecriture, pour en substituer d'autres à leur place; & ne se resouvenoit non plus de la premiére maniére, que si l'éponge y avoit passé; tant il avoit d'empire sur sa mémoire: Faculté de nôtre ame, qui n'est pas toûjours si soûmise ni si obéïssante, & qui ne nous représente que trop souvent ce que nous voudrions oublier, pendant qu'elle nous refuse à tous propos des idées que nous souhaiterions de rapeller. A la vérité, ce n'est pas une preuve fort concluante, que ce Cardinal n'ait pas écrit ses Mémoires en François, parce qu'il les avoit premiérement ébauchés en Latin. Le fameux Jesuite *Mariana*, après avoir composé son Histoire d'Espagne en la langue savante, la traduisit bien lui-même en sa langue Maternelle: & j'ai oüi dire à feu M. *Ménage*, qu'il savoit de bonne part, que si Mr. de *Thou* ne fût pas mort si-tôt, il auroit mis en François sa belle & curieuse Histoire. Il auroit par ce travail, épargné bien de la peine & des bévûës à ses

Digitized by Google

Lecteurs, pour déchiffrer tant de noms propres qu'il a jugé à propos de latiniser.

Mais, si l'on peut sauver de ce reproche les Mémoires que nous tenons sur la sellette, comment les exemptera-t'on de celui qui se tire de l'inégalité du stile ? C'est la méthode que les plus fameux Critiques ont coûtume de tenir, pour établir la supposition des Ecrits qu'ils veulent attaquer, que de comparer ces Ouvrages avec d'autres des mêmes Auteurs ou de leurs Contemporains, pour faire juger par cette comparaison de ce que l'on en doit croire. *Apicius*, ce célébre Débauché, dont l'intempérance étoit si grande, qu'il s'empoisonna de désespoir ; après avoir supputé sur son livre de compte, qu'il ne lui restoit plus que deux cens mille écus, pour les emploïer en bonne chére: Sur quoi, *Martial* dit agréablement, que jamais il n'avalla de morceau plus cher : Ce même *Apicius*, dis-je, nous a laissé, ou du moins, on nous a donné sous son nom un livre de Cuisine, dans lequel il enseigne la composition des ragoûts qui étoient en usage de son tems, ou que lui-même avoit inventés. Adrian *Turnébe*, ou Tournebœuf, un des plus éclairés Critiques des derniers tems, a soûtenu en quelque endroit, que ce livre ne pouvoit être d'*Apicius* à qui on l'attribuoit ; parce que ce fameux dissipateur avoit vécu sous l'Empire de Tibére, & que ses expressions ne répondoient pas à la belle

Digitized by Google

latinité qui étoit en vigueur en ce tems-là. Les Mémoires en question, peuvent être attaqués par le même raisonnement. Non seulement, ils ne répondent pas à la pureté du stile, dont on s'est servi dans le milieu du Régne de Loüis le Grand, où ils devroient avoir été écrits : Mais, ils ne sont point conformes au stile du même Auteur auquel on les attribuë. Nous avons de sa façon, cette belle Histoire de la conjuration de *Fiesque* contre la République de Gênes, qui est un des plus beaux morceaux qui aïent parus en nôtre langue, où la netteté des pensées concourt par tout avec la pureté de l'expression. Qui pourra s'imaginer, en comparant cet Ouvrage avec les Mémoires, que ce puissent être des productions du même Auteur ? Je sai qu'à la vérité, on varie quelquefois de stile, suivant la diversité des matiéres ou des âges ausquels on écrit ; mais, ce n'est jamais si fort, qu'il ne s'y conserve toûjours quelques traits de conformité ; telle que l'ingénieux *Ovide* nous la représente dans les *Heures* qui assistoient au tour du Trône du Soleil : Elles n'avoient pas toutes, le même air de visage, dit-il; mais, aussi, ne l'avoient-elles pas si différent, que l'on n'y pût remarquer quelques traits de ressemblance.

Mais, ce n'est pas seulement avec les autres Ouvrages de nôtre Auteur, que les Mémoires qu'on lui attribuë, ne sont pas

Digitized by Google

conformes ; leur composition est très-inégale en elle-même. A la verité, j'y ai remarqué deux assés beaux endroits, & raisonnablement bien touchés. L'un, dans le premier volume, qui concerne les degrés par lesquels la puissance arbitraire est arrivée en France à son apogée ; & l'autre, dans le quatriéme tome, qui est la Description du Conclave, où le Pape Alexandre VII. fut élevé au Pontificat. Le premier est une matiére rebattuë, & pillée dans les Libelles de nos François réfugiés : Le second n'est qu'une espéce de traduction de la Rélation Italienne du Conclave du Pape Chigi, qui est imprimée avec plusieurs autres Conclaves, dans une Compilation que l'on en a faite, & que je conserve dans mon cabinet. Il faut encore avoüer, que dans cet ouvrage, parmi les obscurités dont il est enveloppé, on entrevoit par fois briller quelques bons mots, comme des éclairs dans un nüage. Tel est celui qu'il rapporte du *Grand Condé*, qui parlant du tour que les Auteurs donnoient aux affaires & aux interêts des Grands, dans les libelles qu'ils semoient parmi le Peuple : Ces Marauds, *disoit-il*, nous font agir & parler, comme ils agiroient & parleroient, s'ils êtoient à nôtre place. Ce grand Prince, qui avoit autant de sçavoir que de valeur, pouvoit bien avoir pris ce trait de l'histoire d'Alexandre, qui, sollicité par un de ses Géné-

Digitized by Google

raux, d'accepter les offres que lui faisoit Darius de l'une de ses Filles & de la moitié de ses Etats, en lui disant, que s'il étoit *Alexandre*, il se contenteroit de cette offre : Et moi aussi, reprit ce jeune Conquérant, si j'étois *Parménion*. S'il y a quelques traits de cette qualité dans nos Mémoires, il faut convenir qu'ils y sont clairsemés, & qu'il s'y en répand nombre d'autres qui me paroissent bien froids.

Tout le tissu de cet ouvrage est un cahos, une obscurité perpétuelle & impénétrable, si ce n'est à force de contention d'esprit. L'Auteur, en certain endroit, parle d'une conversation qu'eut un jour son Cardinal supposé, avec le Duc Charles de Lorraine, où ils se païérent réciproquement d'un si profond galimathias, qu'ils parlérent ensemble plus d'une heure, sans entendre un seul mot de ce qu'ils se disoient l'un à l'autre ; dont ils rirent ensuite de bon cœur, dans un éclaircissement qu'ils eurent au Luxembourg sur ce sujet. Il seroit à souhaiter que le Cardinal imaginaire, voulût entrer en conversation avec nous, pour nous interpréter une infinité d'endroits de son Livre qui sont d'un pareil caractére. On y affecte une maniére de parler, qui, à force de raffinement & de choix dans les termes, n'est rien moins que naturelle, ni du bel usage de la Cour, dont celui que l'on fait parler, avoit une si grande pratique : Il s'y

Digitized by Google

rencontre nombre de mots dont *Richelet* ou *Furretière*, ne firent jamais mention. Vous voïés presque à chaque page, que l'Auteur qui sent son embarras, est obligé de vous dire (je m'explique); &, quand il s'est expliqué, il se trouve encore que son explication en demanderoit une autre : Que dirons-nous de cette répétition dégoûtante de certaines expressions favorites où il prétend briller? Je sçavois le dessous des cartes; je connoissois le dedans de la machine. Je conviens que ces métaphores sont supportables, pour exprimer figurément que l'on sçait le fin d'une intrigue, le secret d'une négociation, les motifs cachés qui font agir ceux avec lesquels on traite : Mais, quel est le Lecteur délicat, qui ne sente pas soûlever sa bile, à lui entendre si souvent redire la même chose? Non, Monsieur l'Auteur, que je ne connois point, & que je ne me soucie pas de connoître; ce n'est point ainsi que s'expliquoit l'éloquent Auteur de la conjuration de Fiesque.

Puisque vous me voulés tromper,
Trompés-moi mieux que vous ne faites. *

Encore deux petites observations, Monsieur, & je vous quitte. J'ai deux Volumes *inquarto*, intitulés, *Journal du Parlement*, qui contiennent les plus signalées

* Quinaut, dans Phaéton.

Digitized by Google

avantures de cette fameuse Rébellion de Paris, sous la minorité du feu Roi, où sont rappellées, date par date, toutes les délibetions du Parlement à cette occasion. Comptés, Monsieur, que notre Historien en fait un extrait si fidele, que jusques à la distribution de l'ouvrage, & presque par tout aux mêmes termes, il ne s'en est point écarté. Je ne fais aucun doute que l'Auteur des Mémoires n'ait mis en œuvre ces matériaux, avec la liaison de quelques Episodes qu'il y a cousus, partie inventés & partie veritables, & le tout cimenté, par la malignité qui se trouve répandüë dans les Pasquinades de ce temps-là, qui se sont conservées dans les Bibliothéques des Curieux : A quoi, pour donner un plus grand air de verité originale, on a artificieusement affecté de semer quelques Lacunes, qui pûssent faire juger qu'elles partent de quelque manuscrit curieux, auquel l'Auteur n'avoit pas mis la derniere main, ou qui n'avoit pas été assés soigneusement conservé. Car, nos beaux esprits sur toutes choses, sont curieux de Lacunes; & j'en connois tel, qui donneroit volontiers la moitié de son bien, pour déterrer quelque vieux manuscrit, où celles de Pétrone fussent remplies. Telle est la malignité du cœur humain, tel est son goût pour la Satyre. Ce sont ces sortes de Livres que l'on s'arrache des mains, que l'on débite sous

Digitized by Google

le manteau, & dont il ne faut qu'un ou deux, pour faire la fortune d'un Libraire.

Je n'ai plus qu'un coup à porter à mon adversaire, que j'ai réservé pour le dernier, comme le plus mortel ; ce n'est qu'une conjecture, mais elle est pressante. Trouvés-vous quelque apparence, Monsieur, qu'un homme du génie, du poids, de la dignité, de la réputation de Monsieur le Cardinal de Retz, ait voulu tracer un si vilain portrait de lui-même, pour le laisser à la postérité ? Il se représente dans sa jeunesse un Ecclesiastique libertin, duelliste, incestueux, méditant l'enlévement de sa Cousine germaine, & l'assassinat d'un Cardinal, Ministre de son Roi. Dans un âge plus avancé, & déja revêtu du sacré caractére d'Archevêque, vous le voïés par sa propre confession ; vous le voïés, dis-je, dépeint, comme un hypocrite fieffé, faisant servir aux vûës de son ambition l'extérieur d'une Religion simulée : Vous le voïés le Corrupteur perpétuel des Femmes & des Filles de la Cour & de la Ville, en faisant servir ses intrigues galantes à celles de ses factions : D'un esprit si léger, qu'il se met en tête de pouvoir être reçû à faire le soupirant de la Reine, sur l'unique fondement, de ce que cette Princesse avoit remarqué qu'il avoit les dents blanches. Sa politique est si flotante & si incertaine, que tour à tour, il se jette à corps perdu dans tous les Par-

tis qui se présentent ; tantôt ami du Cardinal Mazarin, & peu après, son ennemi juré & irréconciliable: Par fois dans les intérêts du grand Condé, & un moment après, lui tournant le dos, jusqu'à se rendre suspect d'avoir voulu le faire assassiner : Attaché à M. le Duc d'Orleans par la protection qu'il en recevoit, & le dénigrant continuellement sur sa mollesse & ses irrésolutions : Attaquant toutes les Femmes sur le point essentiel de la réputation, & après avoir commencé par la Reine qu'il traite sans ménagement de coquette, il déchire toutes les Princesses de son temps, jusques à celles dont la réputation étoit hors d'atteinte. Telle étoit Madame la Princesse de *Guiméné*, Aïeule des Princes qui portent aujourd'hui cet illustre nom, que j'ai eu l'honneur de connoître, comme amie particuliere, & voisine de Madame d'Angoulême qui la voïoit souvent, sur le pied qu'elle avoit toûjours été dans le monde ; c'est-à-dire, d'un Modéle achevé de sagesse & de vertu. Que l'on me donne un exemple dans les siecles anciens ou dans les modernes, d'un homme d'un haut rang, piqué de l'ambition de se faire un grand nom, qui ait voulu écrire sa vie avec de pareilles taches, & qui se soit fait un plaisir de se peindre en laid à tous les siecles à venir. Il n'y a qu'un fonds de pieté chrêtienne & d'humilité profonde, qui ait pû

Digitized by Google

obliger un ſaint-Auguſtin à faire une confeſſion publique de ſes fautes, qui n'aprochoient pas des crimes que l'on nous repréſente ici ; & je n'eſtime pas que l'on prétende nous livrer nôtre Cardinal pour un homme du caractére du ſaint Evêque d'Hippone. Celui-ci gémiſſoit de ſes fautes les plus légéres ; cet Auguſtin moderne tire vanité de ſes plus grands crimes. Qu'on ne m'allégue point que c'eſt une amie à qui il adreſſe ces Mémoires, & qu'il ne prétendoit pas qu'ils pûſſent devenir publics. Amie tant qu'il vous plaira : Il n'y a perſonne de bon ſens, qui aime à faire des confidences ſi complettes de ſa turpitude : On ne veut point perdre l'eſtime de ſes amis, en leur manifeſtant un ſi grand nombre de foibleſſes ; &, quand l'effuſion du cœur engageroit à en découvrir quelques unes dans la converſation, toûjours un homme de bon ſens ſe garderoit-il bien de donner des preuves par écrit contre ſoi-même.

Vous voïés, Monſieur, que pour n'avoir lû ce Livre qu'en courant, je n'en ai pas moins reconnu le foible qui ſaute aux yeux de toutes parts. Mais, que prétens-je inférer de tout ce long raiſonnement ? Le voici. Plût aux Dieux, diſoit un Tyran de Rome, que le Peuple Romain n'ût qu'une ſeule tête, pour la pouvoir abbattre d'un ſeul coup ! Ce ſentiment étoit bar-

Digitized by Google

bare, impie, digne d'éxécration. Rendons-le légitime, en le tournant sur un autre objet : Plût au Ciel que tous ces Romans mitigés, que l'on nous débite sous le titre de Mémoires, fûssent tous réduits à un seul; afin de les pouvoir tous confondre, par la seule censure de celui que j'attaque! Ils se parent de noms illustres pour nous déguiser leur turpitude; ils se couvrent avec insolence du masque de la bonne foi, pour égorger la verité & empoisonner les justes idées que l'on prétend se former de l'Histoire. Ce seroit là, que les Censeurs des Livres devroient éxercer toute leur sévérité, plûtôt que contre quelques jeux indifferens de Poësie, qui ne tirent pas à grande conséquence; parce que ceux qui les lisent, ne les prennent que pour le prix qu'ils peuvent valoir.

A Monsieur le Marquis D....

EPISTRE.

ARISTE, il est donc vrai, vous quittés en ce jour,
Pour suivre le Dieu Mars, Apollon & sa Cour:
Et préférant l'éclat de ces honneurs fragiles,
A nos jeux innocens, à nos plaisirs tranquiles,
Vous brûlés de cueillir ces pénibles Lauriers
Que l'on voit toûjours teints du sang de nos Guerriers.
Partés, que rien n'arrête un si noble courage;
Il est de vos Ayeux le plus bel héritage.

Digitized by Google

Montrés à nos Neveux par d'illustres travaux,
Que la France produit en tout temps des Héros :
Mais, souffrez d'un ami jusques au bout sincere,
Avant que de partir, ce conseil salutaire.
La Cour où vous allés, est un lieu fort vanté :
Plus d'un jeune Héros y demeure enchanté ;
Immolant sans regret cette ardeur Martiale
Au plaisir de filer aux pieds de quelque Omphale ;
Et mettant au-dessus des plus fameux exploits
La gloire de gémir sous de honteuses Loix.
On voit dans ces climats des Sirénes perfides,
Attirer les Passants par leurs voix homicides :
Inspirer d'un coup d'œil de criminels désirs,
Et rendre malheureux à force de plaisirs.
Voulés-vous éviter des embûches pareilles,
Tâchés d'être sans yeux ; bouchés-vous les oreilles :
Oüi, le prudent Ulysse en ces bords dangéreux,
N'éviteroit qu'à peine un naufrage honteux.
Cotoyés sagement ce funeste rivage ;
Tout devient un écüeil pour les gens de vôtre âge.
De la nature, helas, les faveurs & les dons
Sont plus à redouter souvent que ses affronts !
Ainsi sachés, Ariste, en ces lieux vous contraindre :
Les premiers pas, sur-tout, sont les pas qu'il faut craindre ;
Et l'on doit espérer long-temps un heureux sort,
Lorsque sans un naufrage on peut sortir du port.
Tel est le précipice où le plaisir entraine ;
Pour le mieux peindre encore, invoquons la Fontaine :
De sa Lyre jadis l'inimitable son
Tenoit lieu parmi nous d'une utile leçon.

Digitized by Google

LE PAPILLON.

FABLE ALLEGORIQUE.

UN jeune Papillon, éléve du Printemps,
Beau, brillant, bien doré, mais léger & volage;
Dans d'autres, ce défaut déplaîroit, j'y consens:
Dans nôtre Papillon, c'étoit un avantage.
Ce nouveau fils du blond Phébus,
Ce mignon de Dame Nature,
Par la beauté de sa parure
Sembloit de tous les cœurs exiger les tributs.
Déja, Flore en paroit éprise;
Déja Zéphire en est jaloux,
Et dans son cœur se formalise
De ce qu'on lui fait les yeux doux.
Mais, telle est enfin la méthode:
Un bel & magnifique habit,
Certain petit air à la mode,
Des jeunes gens font le délit.
Avec de pareils avantages,
Jugés, si nôtre Papillon
Sçut s'attirer tous les suffrages.
Pour lui d'abord soupira, ce dit-on,
Une Troupe de fleurs nouvelles,
Qui toutes avoient des appas:
Mais vainement soupiroient-elles,
Car, Papillon ne les écoutoit pas.
Il courtisa la Rose, & puis la Tubéreuse,
Puis l'Anémone, puis l'Oeillet:
Nulle pourtant ne fut aßés heureuse
Pour fixer ce jeune Coquet.
Enivré de ses conquêtes,
Le Galand se croyoit au rang des Paladins:
Mais, souvent les plus belles Fêtes
Finissent par de grands chagrins.

Digitized by Google

Sur le soir de cette journée,
Je pense un Démon séducteur,
Peut-etre aussi sa destinée
Lui fit appercevoir une sombre lueur.
Dés-lors, adieu fleurs & parterre,
Adieu les Roses, les Iris,
Vous tâchés en vain de lui plaire:
La flamme est la beauté dont son cœur est épris.
Il étoit sans expérience,
Ainsi qu'un Papillon d'un jour,
Et méritoit quelque indulgence
Si les Destins n'étoient point sans retour.
Il vole où son malheur l'appelle;
D'abord l'instinct fut le plus fort,
Et l'obligea, malgré son zele,
A calmer le premier transport.
Mais, Jeunesse est présomptueuse,
Et ne veut jamais foiblement;
A son humeur impétueuse
Tout doit céder dans le moment.
Tant s'approcha de ces ardeurs mortelles
L'inconsidéré Papillon,
Qu'il y laissa sa parure & ses aîles,
Et demeura rôti comme un Grillon.
Flore en répandit maintes larmes;
Zéphire en eut quelque dépit;
Les fleurs en perdirent leurs charmes,
Et l'Amour ses fleches rompit.
Cependant encore il respire;
Mais, triste, morne, languissant,
Osant à peine se produire,
Et toûjours à terre rampant.
En le voyant, chaque Etre en son langage,
S'en va disant, helas, c'est grand dommage
Qu'un Papillon aussi beau que l'Amour,
Dans nos Champs n'ait duré qu'un jour!

Digitized by Google

LA REFLEXION.

ODE ANACREONTIQUE.

AU fonds d'un bois, assis à l'ombre,
Je me sentis l'esprit réveur :
Le Soleil couchant, le temps sombre,
Sembloient obscurcir mon humeur.

Réfléchissons, dis-je, en moi-même ;
Le Sage s'en fait une Loy :
L'Homme auroit un besoin extrême
De revenir souvent à soy.

Le dos appuyé contre un arbre,
J'avois les bras entrelassés,
Les yeux fixes, le corps de marbre ;
Pour bien réfléchir c'est assés.

Cette Philosophique épreuve
Parut d'abord m'embarasser ;
Elle étoit pour moi toute neuve,
Par où devois-je commencer ?

Tous les malheurs de cette vie
Tentoient déja mon souvenir ;
La pâle mort avoit envie
De m'offrir son noir avenir.

La Fortune à mes vœux rébelle,
Me préparoit de nouveaux coups ;
Et Philis plus perfide qu'elle,
Vouloit réveiller mon courroux.

Parmi cette foule innombrable
De chagrinantes fictions,
Mon temperamment favorable
Démêla deux réfléxions.

Digitized by Google

Pour mon essai, sans plus attendre,
A mon aise je réfléchis
Sur un plaisir que j'allois prendre,
Fort peu sur un que j'avois pris:

ORGUEIL CAMPAGNARD.

ROcas blotti dans sa maison,
S'y comporte en Tyran rustique,
Fier de sa Noblesse gothique
Et de l'émail de son Blazon.

Il redoute l'humeur altiére
Du Légiste en charge élevé;
Plus glorieux sur son pavé,
Que lui dans sa Gentil-hommiére.

Il fuit la contestation
Où la Ville fournit matiére;
Et craint qu'à la Procession
Sa Femme n'aille la derniére.

Plein de mépris pour le Bourgeois,
Rongé d'une brutale envie;
Parmi l'Ours & le Villageois
Il traîne une sauvage vie.

Ainsi, crainte de s'égaler
A Race un peu moins éminente,
Rocas veut bien se ravaler
Au sort des Bêtes qu'il fréquente.

Digitized by Google

RARETÉ INOUIE.

J'Ai vû dans mes lointains voyages,
Disoit Pietro della-Vallé,
D'aussi bizares coquillages,
Qu'aucun qui devant moi, par le monde ait roulé.
J'ai vû des montagnes brûlantes,
D'insignes piéces d'Ambre & des nids d'Alcyons,
Phœnix, Monstres marins, Syréne, Isles flotantes,
Licornes, Cerfs-volants, Pétrifications;
Enfin, ce que chaque Contrée
Fournit pour contenter la curiosité:
Mais, une belle Vieille est une rareté
Que jamais je n'ai rencontrée.

BADINERIE.

UN soir, en prenant le frais
Sous une Epine-vinette,
L'enjoüé Berger Gervais
Disoit cette Chansonnette.
Je suis fou, charmante Annette,
Je suis fou de tes attraits,
Autant qu'un jeune Poëte
Des derniers Vers qu'ils a faits.

Digitized by Google

SUITE DE LA

RELATION

DU ROYAUME DE BOUTAN.

Du Culte ou de la Religion des Boutans.

LEs Boutans disent, que suivant ce qu'ils trouvent dans leurs Livres, leurs Ancêtres observoient une Religion differente de celle qu'ils suivent aujourd'hui; celle ci leur aïant été donnée par un *Lama* ou Prêtre venu des Indes. A l'égard du temps, il n'en conviennent pas trop bien entre eux; Ils sont seulement d'accord d'environ mille ans.

Les Boutans adorent un Dieu en trois personnes. Ce seroit parmi eux un grand blasphême de reconnoître trois Dieux. Entre les trois personnes, ils admettent une priorité & une posteriorité, plus ou moins grande. Ils croïent encore, qu'une de ces trois personnes s'est faite homme; mais pour son plaisir. Quelques-uns m'ont dit, que la Mere de Dieu ne l'a pas mis au monde par les voïes ordinaires; mais, qu'il est sorti par le côté. La suite nous apprendra s'ils entendent par-là *la sainte Vierge*. Il est toûjours sûr, que les Boutans ont en grande vénération, une Femme qu'ils disent avoir été la mere d'un *saint Lama*. Ils nomment cette Personne divine, qui s'est faite

Digitized by Google

homme, *Lama Contého :* Ce mot de Contého est le nom de Dieu.

Ils ont une connoissance de la création & du commerce du monde ; & ils croïent qu'il finira par le feu. Ils reconnoissent des Anges, un Paradis pour ceux qui auront bien vêcû, & un Enfer pour ceux qui ne cessent pas de mal-faire. Ils croïent que ces deux états ne finiront jamais : Mais, outre le feu de l'enfer, ils en admettent deux autres, dans lesquels les ames resteront, à ce qu'ils disent, jusqu'à ce qu'elles aïent expié les pechez qu'elles ont commis. Après quoi, elles sortiront au temps que Dieu viendra : Mais, pour celles qui sont en enfer, elles n'en sortiront jamais. C'est pourquoi, ceux qui veulent mener une vie plus réguliére, craignent fort d'y aller. Ils voudroient sçavoir, s'ils sont aimés de Dieu, & ils se recommandent pour cela aux prieres des autres personnes de leur Religion. Ils ont grande confiance en leurs Saints, témoignent beaucoup de vénération pour leurs Images, & les saluënt par respect dans leurs maisons, aussi-bien que dans leurs Temples. Ils brûlent de l'encens, allument des lumieres devant ces mêmes Images, les ornent, & leur adressent des prieres, dans l'esperance d'être exaucés par leur intercession.

Ils font consister la sainteté dans leur vraïes vertus morales. Un homme verita-

Digitized by Google

blement humble, patient, abstinent, charitable, retiré de toutes choses du monde, contemplatif &c : Un tel homme, dis-je, est ce qu'ils nomment un Saint. Les figures sous lesquelles ils les representent, sont modestes & propres à exciter la dévotion. Je croi que si j'en avois aporté quelques-unes en ce païs, & que j'ûsse mis au-dessous, les noms de nos Saints; on auroit ût de la peine à ne s'y pas méprendre.

Il y a dans *Lassa*, un Temple qui est le plus fameux de tout le Roïaume. Les Etrangers y viennent en dévotion de tous côtés. Dans ce Temple, près de ce que nous appellons le Maître-Autel, il y a une espece de tribune ou grand tabernacle, fait de divers morceaux de bois sculptés & dorés par tout. Il est posé sur un plan assés semblable à nos Autels, orné de fleurs & d'autres choses. Derriere ce Tabernacle, sur un lieu un peu élevé, est posée une Image d'un homme vénérable, avec une chape, pareille à celle que nous portons dans les cérémonies Ecclesiastiques. Les Religieux du Boutan m'ont dit, que cette figure porte sur la tête un triangle, dont les trois angles sont inégaux. Ils croïent tous, que cette image est celle de la *Divinité* : C'est pourquoi, ils lui offrent de l'encens, allument quantité de lumieres devant elle, l'ornent de fleurs, lui font grand nombre de révérences, de génuflexions &

Digitized by Google

de prosternations. Dans tous leurs chagrins, lorsqu'ils veulent obtenir quelque chose de Dieu, ils courent à ce Temple, y laissent de larges aumônes, & païent des Religieux; afin qu'ils prient pour eux, & qu'ils fassent le *Koran* à leur intention. Faire le *Koran*, c'est faire une espece de Procession au tour du Temple. Le chemin est assés long, & on en fait accommoder un pour cet effet. Il est toûjours rempli de gens qui font cette Procession, même dans les temps les plus rigoureux de l'Hyver : On ne peut en verité s'empêcher d'avoir quelque pitié de ces pauvres gens, lorsque l'on voit l'assiduité & la dévotion avec laquelle ils font ce Koran; récitant toûjours quelques unes de leurs prieres. Il est vrai que j'ai vû à *Lorette* les Chrétiens, faire le tour de la *Santa Casa*, à genoux; mais, il faut convenir que je n'en ai vû aucun qui fasse le tour de toute l'Eglise, & encore moins, en y comprenant les bâtimens contigus: Au lieu que la dévotion de ces pauvres Païens, est si grande à l'égard de leur Temple, que, quoique le circuit soit plus grand que celui des Eglises & des Maisons voisines de Lorette, ils le font tout entier, non seulement à genoux, mais prosternés par terre avec les bras allongés le long de la tête. En cet état, ils font avec leurs doigts une marque; & se levant, ils marchent quelques pas; & lorsque leurs pieds sont sur cette marque, ils se

Digitized by Google

se prosternent de nouveau, & font une autre marque avec leurs doigts, en achevant de cette maniére par leurs différentes prosternations, le circuit qu'ils ont commencé; ils le font souvent trois fois consécutivement.

Dans leur Temple, au-delà de ce que nous avons appellé l'Autel ou le Tabernacle, est l'Image de leur Dieu. Il y a tout au tour de l'Eglise, de petites Chapelles fermées de grilles de fer. Lorsqu'on regarde au travers, on voit des espéces de cercüeils avec des figures assés dévotes au-dessus, & grand nombre de lampes allumées. Les Boutans disent que ce sont les sépulchres de leurs saints Lamas; mais, il peut y avoir quelque difficulté, à cause de ce que nous avons dit plus haut; que les Boutans n'enterrent ni n'ensevelissent leurs morts: Cependant, il se pourroit faire aussi que ce fussent véritablement les corps des Lamas qu'ils croyent saints; parce que l'on m'a dit, que ceux d'entre leurs Lamas qui avoient bien vêcu, ne sont pas mangés des chiens, mais qu'ils se conservent.

Au milieu de ce Temple, il y a un espace séparé par des toiles, où les Religieux sont perpétuellement occupés à chanter ou à lire; se relevant les uns les autres en un temps marqué, & suivant l'ordre établi. Non seulement, on y voit un grand nombre d'ornemens dorés dans l'intérieur

Digitized by Google

de ce Temple ; mais encore, le toit & une grande corniche de cuivre qui régne tout au tour, le sont également. Au mois de Mars, on célébre dans ce Temple, une grande Fête qui dure huit jours entiers. Il vient une quantité prodigieuse de Peuples de tout le Royaume à cette solennité ; & il y a quelques années que l'on compta jusqu'à 70000. Religieux étrangers, à chacun desquels le Lama défunt donnoit par jour, au moins une *Tangls* ; c'est à-dire, 13. Paoli & un tiers en aumône, & cela, pendant les huit jours de la Fête. J'ai dit au moins une *Tangls*, parce qu'il y avoit des jours qu'il donnoit 3. 4. ou même jusqu'à 5. *Tangls* à chaque Religieux; mais, le plus que le Lama d'aujourd'hui ait donné, c'est une demie *Tangls*, ou un peu moins de 7. *Paoli* : Comme dans le fonds du cœur on ne le croit pas légitimement établi, ce concours est beaucoup diminué. En effet, la derniere année * que j'y étois, on ne compta que 14000 Religieux étrangers. Il est vrai que dans ces occasions, parmi le grand nombre de ceux qui font le *Koran*, il y en a plusieurs qui le font en badinant ou en riant, & à grands pas, sans témoigner beaucoup de dévotion.

* *En* 1715.

Digitized by Google

DU GRAND LAMA ET DES RELIGIEUX DU BOUTAN.

EN voyageant dans le Royaume de Boutan, on rencontre assés fréquemment des Bâtimens en forme de Châteaux, que l'on prendroit pour des Bourgs : Cependant, ce ne sont que des Couvens de Religieux, construits ordinairement loin des Villes & des lieux habités par les Séculiers. Ces Religieux y vivent régulierement dans l'observation de leurs vœux d'obéïssance; de pauvreté, & de chasteté. Aucun Religieux ne peut sortir du Couvent, encore moins en découcher, sans la permission du Supérieur. On lui permet de conserver pendant sa vie quelque chose pour son usage personnel; mais, il ne peut en disposer à sa mort, & tout appartient de droit au Couvent. Lorsque quelqu'un est convaincu d'incontinence, son Supérieur le fait lier les bras en croix à la porte du Couvent : On le laisse dans cet état pendant trois jours; après quoi, on le détache & on le chasse du Couvent, comme indigne de rester avec les autres Religieux : Il ne lui est pas permis pour cela de quitter l'habit ni de se marier; mais, il est contraint d'aller errant de Couvent en couvent, en demandant son pain.

Digitized by Google

Tous les Religieux ſont habillés d'une maniére particuliere. La forme de leurs habits eſt aſſés ſemblable à celui que nous donnons aux Apôtres dans nos tableaux ; La couleur en eſt toûjours rouge. Quelques-uns portent ſur leurs épaules une piéce jaune : Leurs robes n'ont point de manches, & ils ont toûjours les bras nuds ; mais pendant le grand froid, ils les couvrent de leurs manteaux. Quelqués-uns, au lieu de manteau, portent une eſpéce de chape, comme quelques-uns de nos Religieux ; mais, elle eſt toujours de la même couleur que l'habit ; c'eſt-à-dire, rouge.

Dans chaque Couvent, il y a un Supérieur qui a le titre de *Lama* ; Car, quoique les Séculiers le donnent à tous les Religieux, il ne leur convient pas néanmoins, parce que leur nom de Religieux eſt *Dara*. Il y a quelques Couvens dont les Supérieurs ont juriſdiction ſur ceux des Couvens inférieurs ; mais, ils dépendent tous d'un Supérieur Général que l'on nomme *Grand* ou *S. Lama*. Les Peuples croyent que l'Eſprit de Dieu réſide en lui ; c'eſt pourquoi ils le traitent de Saint, & croyent que tout ce qu'il détermine, en matiére de culte & de Religion, eſt vrai & infaillible. Ils âjoûtent que l'eſprit de Dieu habite auſſi dans les autres Supérieurs, mais d'une maniere bien moins parfaite.

Ce grand Lama vit dans une grande Re-

Digitized by Google

traite, ne sort que trois ou quatre fois l'année, de son Convent, & vient une seule fois dans la Ville. Lorsqu'il y est, il demeure dans le Couvent qui est joint à la grande Eglise. Dans ses autres sorties, il va dans des Couvens voisins de la Ville. Lorsqu'il marche, il est accompagné d'une suite nombreuse & magnifique : Ce cortége se nomme *Simalo* dans le païs. Le Roy est obligé de s'y trouver présent avec tous les Grands & tous les Magistrats de la Ville ; la Cavalerie & l'Infanterie êtant sous les armes & en bon ordre. Le grand Lama est à cheval couvert d'une chape, avec un chapeau à haute forme sur la tête. Il est accompagné de plusieurs autres Lamas qui portent la chape, & une espéce de Mître sur la tête, assés semblable à celle de nos Evêques. D'autres, au lieu de la Mître, portent une espéce de Chaperon ou de capuce : Quelques autres, un chapeau peu différent des nôtres, mais blanc. D'autres enfin, ont une espéce de chapeau doré. Après eux, suivent les Supérieurs des Couvens inférieurs, qui sont habillés comme de simples Religieux.

Lorsque le Lama vient à mourir, les autres Lamas inférieurs consultent le Prophéte, pour lui demander où l'ame du défunt est allée ; & pour parler plus juste, sur qui l'esprit de Dieu qui l'inspiroit, est allé se reposer. Quelque éloigné que soit

Digitized by Google

celui que le Prophéte désigne, on l'envoye querir sans prendre garde aux frais, & on le conduit au grand Couvent pour l'instruire. Quand ils croyent qu'il l'est suffisamment, ils l'amennent aux pieds du trône du Lama; après quoy, le Roy lui présente un petit mousquet qu'il rompt en deux piéces, en présence de tout le monde; mais, il le racommode sur le champ. Le Roi prend le mousquet, en lui faisant une petite révérence; ensuite, les principaux Lamas lui demandent, s'il est véritablement le grand Lama. Il répond qu'il l'est: Ils lui demandent encore une marque comme il est le même Lama défunt: Aussitôt il leur dit d'aller dans un tel endroit; qu'ils y trouveront une telle chose qu'il y a mise autrefois lorsqu'il étoit Lama. On va la chercher sur le champ; & l'ayant trouvée, comme on peut se l'imaginer, les Lamas le prennent & le mettent sur le trône; après quoi, ils vont un à un lui voüer obéïssance: Le Roi fait la même chose, & tous les Magistrats de suite.

Après cette Cérémonie, le nouveau *Lama* reste Lama jusqu'à sa mort. Il demeure pour l'ordinaire dans le grand Couvent de Lassa, où l'on compte 3000. Religieux. Sous le Lama défunt, il y en avoit jusqu'à 5000. qui y demeuroient.

Il y a 5. Couvens d'Hommes à Lassa, dont le moindre est de 250. Religieux:

Digitized by Google

on n'en compte qu'un de Filles qui vivent avec une grande exactitude ; ne leur étant permis de parler qu'à leurs plus proches parens du premier, second & troisiéme degré. Outre les Religieuses, il y en a encore qui demeurent chez elles, qui doivent observer la même regle que les autres, & aller passer certains jours de l'année dans le Convent, pour marquer leur soumission & leur dépendance à leurs Superieures : Quoi qu'elles soient presque toûjours hors du Couvent, on n'entend cependant point dire qu'il arrive de désordre.

De même que les Boutans croïent un homme inspiré de l'esprit de Dieu, qui lui fait faire le bien ; ils croïent aussi qu'il y a un autre homme inspiré du mauvais esprit, qui le porte à faire le mal. S'il se trouve à Lassa un homme assés méchant pour vouloir passer pour tel ; avec ses ruses & ses fourberies, il fait tout trembler, jusqu'au Roi lui-même. On croit tout ce qu'il dit sur sa parole : Il a l'art de leur persuader qu'il a chez lui un esprit malin qui lui rend des oracles, aux ordres duquel il est forcé d'obéïr, sans aucun égard au rang, au sexe, ni au caractére, lorsqu'il lui ordonne de faire quelque mal. Pour confirmer sa doctrine par des exemples sensibles, il sort de chez lui, une fois ou deux le mois, précédé de quelques

Digitized by Google

instrumens qui rendent un son lugubre ; comme de Lances, de Bannieres, de deux hommes qui portent de l'encens ; d'un autre qui est armé de poignards, & d'un autre qui porte un faisseau de fléches. Aprés quoi, il vient lui-même, revêtu de cet habit dans lequel il dit que réside l'esprit malin. Il s'avance vers le Temple pour faire le *Koran* d'une maniere insultante. Il tient à la main gauche un arc bandé & une fléche ; à la droite, un grand coutelas ; & se tournant de côté & d'autre d'un air déterminé, il tire des fléches de temps en temps, & lance son coutelas. Alors, malheur à celui qu'il frappe ; car il n'est responsable de rien. Ceux qu'il a tués, sont bien tués : On ne lui attribuë pas ces meurtres, mais à l'esprit qui l'agitte pour lors. Ainsi, tous les meurtres qu'il commet, demeurent impunis, il se trouve par-là maître absolu de la vie & de la mort des Particuliers. La Canaille qui le suit ; (car, dés qu'on l'entend, les honnêtes gens se retirent de son passage), cette canaille, dis-je, se prosterne devant lui, pour qu'il ne lui fasse pas de mal : Cependant, il leur met le pied sur la tête avec une fierté & un orgüeil inconceváble. Les choses vont bien pour eux, s'ils lui font quelques présens : Sinon, ils reçoivent de ses Ministres, des coups de bâtons horribles. Lorsqu'ils s'apperçoivent qu'il veut les tirer, ils fuïent

de toutes leurs forces. Les Boutans effraïés des menaces de ce Coquin, le redoutent infiniment; & font tout ce qu'il souhaite. Lorsqu'il leur arrive quelque mal, ils l'attribuënt aussi-tôt à la colere de ce mauvais génie. C'est pourquoi, ils vont chez lui pour consulter cet oracle, & pour lui demander un remede. Ce Prophete, mille fois plus méchant que ce prétendu esprit malin, les engage par ses fourberies à adorer une Statuë affreuse qu'il dit être celle de ce méchant esprit, à lui offrir des parfums & à lui faire des présens. Si quelqu'un tombe malade, on court aussi-tôt chez lui pour sçavoir la cause de ce mal, ce qui le peut guérir, & ce qu'il faut faire. Le Prophete les envoïe à des Medecins affidés qui lui font pour cela quelques présens.

Comme je ne lui ai jamais voulu rien donner, quoiqu'il m'en ait fait presser plusieurs fois, je n'avois ses malades qu'à l'extremité, & lorsqu'il les avoit fait passer par les mains de tous ses Medecins: Mais, lorsqu'ils venoient de sa part, ils étoient bien sûrs de ne pas guérir avec mes remedes; parce que je ne les leur donnois point, s'ils ne me les demandoient au nom de Dieu: Pour lors, je faisois tout ce qui m'étoit possible pour les soulager.

Lorsque que l'on perd quelque chose,

Digitized by Google

c'eſt à lui que l'on a recours, pour ſçavoir ſi elle a été volée, & pour connoître celui qui l'a trouvée. Un jour, l'*Armenien* dont nous avons parlé, aïant envie d'éprouver ce Devin, s'hazarda un peu trop. Il feignit un ſonge, & allant trouver ce Fourbe; il lui dit: J'ai perdu une choſe, & j'ai appris cette nuit en ſonge, que vous ſçaviés ce qu'elle étoit devenuë: Ainſi, je vous prie de me répondre. Il lui répondit que ce n'étoit pas un ſonge; mais lui-même en eſprit qui l'avoit averti de le venir conſulter. Allés, ajoûta-t-il, & ſoïés ſûr que vous trouverés une partie de ce que vous avés perdu, mais non pas le tout. Voilà quelles ſont les propheties de ce coquin, qui rencontre quelquefois juſte, ou par hazard, ou par le moïen des Eſpions qu'il entretient dans la Ville. Il ſuffit qu'il devine une ou deux fois, pour s'établir la réputation de grand Prophete.

Tout le monde le redoute; mais, il n'y a perſonne qui ait beaucoup de dévotion à lui, parce que l'on ſçait que ſon eſprit ne fait que du mal. On ne lui rend les reſpects dont nous avons parlé, que quand il eſt revêtu de ſon habit de cérémonie, dans lequel gît cet eſprit mal-faiſant. Car du reſte, quand il eſt avec ſon habit ordinaire, qui eſt celui d'un ſimple *Déva*, perſonne ne le ſaluë & ne s'approche de lui,

Digitized by Google

si ce ne sont ses Esclaves. Il ne lui est pas permis d'entrer dans aucune maison. Comme il a coûtume d'aller tous les ans, passer huit jours hors de Lassa; en partant de la Ville, il met son habit fatal sur un cheval, & est monté sur un autre. Par tout où il passe, les Boutans se prosternent, non devant lui, mais devant le cheval qui porte cet habit. Ils s'en approchent hardiment sans craindre les coups d'épée ou de bâton, parce qu'il se garde bien d'offenser en cette occasion la moindre personne. Si cela arrivoit, il seroit puni comme un autre. Quand il meurt, son fils lui succéde. S'il n'en a point, on prend celui d'un autre de la même profession; car en chaque Ville, il y a un de ces Prophetes. Les Lamas reconnoissent leur pouvoir: Mais, se prétendant superieurs à eux, ils soutiennent qu'ils peuvent empêcher l'effet de leurs entreprises. En effet, ceux qui craignent d'avoir été frappés ou ensorcellés par ce Prophete, font venir des Lamas chez eux: Ceux-ci récitent des prieres & font plusieurs cérémonies au tour du malade, pour lever le sort.

DISSERTATION.

Sur un Tombeau de Philippe le Hardy, *& sur l'usage d'inhumer le cœur & les entrailles des Princes, séparément de leurs corps.*

LE Tombeau de Philippe III. Roi de France, surnommé le Hardy, Fils de S. Loüis, qu'on voit dans l'Eglise Primatiale de Narbonne, est d'autant plus remarquable, que c'est un des plus anciens qu'on voye de nos Rois de la troisiéme Race ; ceux de ses Prédécesseurs qui sont à S. Denis, n'étant, selon le Pére *Félibien* *, que des Tombeaux élevés longtems après leur mort.

Ce Prince est ici représenté en marbre blanc, & couché, tenant de la main droite un long Sceptre ; de l'autre, ses gans : Il est revêtu de son habit Roial, mais avec un air de visage, bien différent de celui qu'on lui donne ordinairement dans les portraits qu'on fait passer pour Originaux. Car, au lieu qu'on le représente avec un visage chagrin, un nés aquilain & de grosses lévres ; ici, il a un visage riant, doux & ouvert ; ce qui convient beaucoup mieux au caractére & à l'esprit de ce

* *Histoire de S. Denis.*

Digitized by Google

Prince. On peut même remarquer dans son air, les signes que les Phisionomistes donnent aux personnes hardies ; qui sont, le front large, les yeux grands & à fleur de tête, aussi bien que les sourcils élévés & la bouche grande ; ce qui est, selon les Philosophes, un signe de hardiesse. Or, cette remarque n'est pas inutile, y aiant des Modernes, qui ont voulu ôter à ce Roi le surnom de Hardy ; prétendant qu'il ne lui avoit été donné que par erreur, & pour avoir été confondu mal-à-propos, avec Philippe le Hardy Duc de Bourgogne.

On doit encore observer que ce Roi y a des cheveux assés longs, contre l'opinion de quelques Auteurs * qui soûtiennent que ce Roi n'en portoit point.

Derriére le chevet du Tombeau, il y a une inscription latine en lettres Gothiques, qui signifie, que c'est ici la Sépulture de Philippe, Roi de France d'heureuse mémoire, Fils du bienheureux Loüis; lequel mourut à Perpignan d'une fiévre chaude, le troisiéme des Nones d'Octobre, l'an 1285.

Il y a plusieurs remarques à faire sur cette Inscription. On y voit que la raison, pour laquelle on ne donnoit pas à ce Roi dans les monumens publics, le surnom de Hardy, c'étoit, parce que la réputation de S. Loüis étoit si grande, que

* *Histoire des Perruques.*

Digitized by Google

d'être son fils, c'étoit le plus grand surnom & la distinction la mieux caractérisée. On y voit encore au vrai, quelques circonstances de la mort de ce Prince, sur lesquelles les Auteurs ne sont pas tout-à-fait d'accord. En effet, il y en a qui disent, qu'il mourut de chagrin à l'occasion du désordre arrivé dans son armée. Une Cronique de Barcelonne *a* dit, qu'il mourut au Château du *Lampourdan*, l'an 1275. La Cronique de Monfort dit, que ce Roi décéda au mois de Septembre, le Dimanche avant la Fête de S.-Michel. Un autre dit le 23. de Septembre à Lampourdan. Belleforêt dit, que ce Roi mourut le 23. de Septembre, & que d'autres disoient le 2. d'Octobre. De Serres & plusieurs autres, le mettent au 15. d'Octobre. Une Cronique de Roüen met le 3. Papire Masson dit, le jour avant les Nones; c'est-à-dire, le 6. Toutes ces différences font, qu'on ne sait à quel Roi attribuer les Actes qui ont été faits en ce tems-là. Mais, nôtre *b* inscription décide toutes ces difficultés, en disant qu'il mourut à Perpignan même, d'une fiévre chaude, le troisiéme des Nones d'Octobre; c'est à-dire, le 5. de ce mois, l'an 1285. On ne sauroit douter, que cette

a *Usages de Catalogne.*

b *Dans l'Histoire du Différent, entre Boniface 8. & Philippe le Bel, il y a une Lettre de Philippe le Hardy en 1285. Hist. de Bearn. pag. 735.*

Digitized by Google

inscription ne soit fidélle & originale, puisque le Tombeau fut élévé par Philippe le Bel son fils, bien-tôt après la mort de son Pere, pour qui il fit une fondation. D'ailleurs, nôtre *a* Cronique de S. Paul de Narbonne, imprimée dans Catel, s'explique de la même maniére, en disant, que ce Roi mourut le lendemain de S. François; ce qui est le 5. d'Octobre.

Sur les quatre faces de ce Tomheau, on y a représenté le Convoi, où l'on voit des Chanoines qui portent leurs aumusses, les uns sur la tête & les autres sur le bras; ce qui montre, que ce fut environ ce tems-là, qu'arriva ce changement de mettre l'aumusse sur le bras; quoiqu'encore selon le Rite de Narbonne, il y a plusieurs occasions où l'Officiant met l'aumusse sur la tête.

De l'autre côté, on voit des Princesses qui portent aussi des aumusses sur la tête; & cela confirme ce qu'on trouve dans le compte d'un Argentier du Roi l'an 1330. qui montre que les Dames portoient des aumusses sur la tête; b *vingt sols pour fourrer une aumusse de Madame Isabel.*

On y voit enfin le Roi Philippe le Bel, entre ses deux Gardes de la Manche: Il est en habit de deüil, sans traîner: Sa cornette est rabaissée sur les épaules, au lieu que les autres la portent sur la tête;

a *Comtes de Toulouse.* b *Glossaire du Cange.*

Digitized by Google

& l'on connoît par là, que les Rois assistoient alors aux funérailles de leurs prédécesseurs.

Mais on demande, d'où vient qu'il est dit, que c'est ici la Sépulture de ce Roi; puisqu'il est inhumé à S. Denis, & qu'on n'a pas coûtume d'élever de si grands Tombeaux, lorsqu'il n'y a que le cœur ou les entrailles des Princes. On peut répondre, qu'il y a ici plus que les entrailles; car, ce Roi aïant été porté à Narbonne, on y célébra ses obséques avec beaucoup de pompe; on fit ensuite boüillir son corps dans de l'eau & du vin, selon la coûtume de ce tems-là, afin de séparer la chair d'avec les os: Ses entrailles & toutes les chairs, furent inhumées dans la Cathédrale * de Narbonne, & ses os avec son cœur, furent apportés à Paris.

A l'égard de cet usage, d'inhumer par honneur les entrailles & le cœur des Princes, séparément de leurs corps, on n'en trouve aucun vestige dans l'Antiquité, ni sacrée, ni prophane; mais, comme la nécessité de transporter les corps des personnes distinguées, obligeoit quelquefois d'en séparer les entrailles; ce qui n'étoit d'abord qu'une nécessité, devint dans la suite un honneur, & chacun s'empressa d'avoir le cœur, comme la partie la plus noble.

Le bienheureux *Robert d'Arbrissel*, fut

Mézeray.

le premier, l'an 1117. dont le cœur par un nouveau genre de Sépulture, fut laissé à ses chéres filles d'*Orsan*, & son corps fut porté à celles de *Fontévraud*.

Quant aux Rois de France, cet usage ne commença que par la Famille de S. Loüis. Son Pere Loüis VIII. étant mort l'an 1226. à *Monpensier*, il fut porté à S. Denis; son cœur & ses entrailles aïant été inhumés à S. André en Auvergne. S. Loüis étant mort en Affrique, son cœur fut porté avec son corps à S. Denis, selon Guillaume de Nangis; mais, dans la vie de ce S. Roi, faite par Geofroi de Beaulieu, son cœur fut porté à *Palerme* avec ses entrailles, & inhumé à *Montreal*.

Enfin, nôtre Philippe le Hardi son fils, étant mort, il fut le premier de nos Rois, dont le cœur seul fut inhumé séparément, & il y eut sur cela un grand différent. Un *Jacobin* Confesseur du jeune Roi, lui demanda le cœur du feu Roi son pere; ce qu'il lui accorda très-volontiers: Les Religieux de S. Denis prétendirent, que le feu Roi aïant voulu être inhumé chez eux, on ne pouvoit pas inhumer son cœur ailleurs. On fit sur ce sujet une grande conférence de Docteurs, où présidoit le Cardinal *Cholet* Legat Apostolique. L'affaire y fut traitée, comme une des plus sérieuses de la Réligion; & il fut conclu * que cela

* *Hist. univer. Parisi.*

Digitized by Google

ne se pouvoit pas, à moins que d'en avoir une dispense du Pape. Cependant, la volonté du Roi l'emporta, & le cœur fut donné aux Jacobins, quoiqu'on n'en trouve aucun monument dans leur Eglise.

C'est néanmoins ce Jugement du Roi, qui acheva d'établir l'usage de diviser ainsi les corps des Princes. Dès-lors, comme dit *Gaguin*, les Jacobins & les Cordeliers, qui partageoient toute la faveur, s'attribuerent comme un droit spécial, d'avoir quelque partie des corps de nos Rois, qu'on ne leur donnoit jamais sans quelque fondation. Enfin, cet usage, qui n'étoit alors que pour les personnes les plus distinguées, s'est rendu plus commun de nos jours, même pour les Particuliers: Quoiqu'aucun cérémonial Ecclésiastique ne l'ait encore autorisé; que plusieurs Roiaumes de l'Europe ne l'aïent pas jusqu'ici reçû, & que l'Eglise ne reconnoisse dans ses Oraisons & dans ses Rubriques, que la seule déposition des Corps.

Digitized by Google

LES COMEDIENS ITALIENS représenterent le . . . Juillet dernier, une Piece nouvelle en trois Actes, qui a pour titre : ARLEQUIN VALET de deux Maîtres. C'est un sujet heureux, & en même temps manié & conduit avec tout l'art & le génie possible.

FLAMINIA, fille d'un riche Commerçant de Turin, se trouvant par la mort d'un frere unique qu'elle avoit, nommé Fréderic, seule heritiere d'un bien considérable, songea à régler ses affaires & à arrêter de compte avec les Correspondans de feû son Pere. Pentalon qui demeuroit à Venise, étoit celui avec qui il s'étoit fait le plus d'affaires; & la liaison avoit été si grande entre le Pere de Flaminia & lui, qu'ils avoient projetté d'unir leurs Familles par le mariage de Fréderic & de Sylvia (c'étoit la Fille de Pentalon). Flaminia résoluë de se rendre à Venize, détermina le jour de son départ, & fit tout préparer pour cela : Mais, elle prit secretement le parti de s'habiller en homme, & de se présenter à Pentalon sous le nom de Frédéric son frere, dont la mort récente n'avoit encore pû être sçûë à Venize : Elle comptoit sous ce déguisement, d'être à l'abri des risques que courre une

Digitized by Google

fille qui voïage, & principalement d'être moins aisément trompée par Pentalon, dont elle connoissoit l'humeur avare & interessée. A peine fut-elle arrivée, qu'elle reçut une Lettre d'une de ses bonnes amies de Turin, qui lui marquoit, que Dorante étoit parti fort précipitamment de cette Ville, pour se rendre à Venize, & que par la diligence qu'il avoit faite, il devoit y être arrivé avant elle. Ce Dorante étoit un jeune Gascon, qui, en passant par Turin, avoit vû Flaminia, & en étoit devenu éperdûment amoureux. Plus constant que ne sont en général ceux de sa Nation, & sur tout de sa Province, il n'avoit point oublié l'objet de son amour, malgré une absence de près de trois années, où des affaires de familles l'avoient engagé. Aussitôt qu'il s'étoit trouvé maître de son temps, il s'étoit rendu à Turin pour y revoir sa chere Flaminia. Mais, y aïant appris qu'elle en venoit de partir pour Venize, il en étoit sorti sur le champ, & avoit pris la Poste pour la même Ville, comme on vient de le voir. L'envie qu'il avoit de sçavoir la Langue Italienne lui fit prendre en arrivant à Venize, un Valet Italien : Mais, en même temps l'envie de lui parler, lui faisant composer un François Italianisé, inintelligible pour Arlequin (c'est le nom de son Valet), fournissoit des jeux très-plaisans à ce Valet, qui de son côté vou-

Digitized by Google

loit apprendre le François, pour mieux entendre son Maître.

Cependant le faux Fréderic, qui étoit descendu chez un nommé Trivelin, où logeoit aussi Dorante, lui demande un Valet discret, ou du moins, en qui la balourdise tint lieu de discretion; parce qu'il lui étoit important de n'être pas découvert avant le temps. Comme Trivelin avoit servi long-temps chez le Pere de Flaminia, elle lui avoit fait confidence de la cause de son travestissement & de la mort du vrai Fréderic son frere. Trivel. qui connoissoit Arlequin, crut ne pouvoir mieux s'adresser qu'à lui. En effet, sur la parole que lui donna le jeune Fréderic, de lui faire faire ses quatre repas, il calcule en lui-même qu'en servant deux Maîtres, ce seront huit repas au lieu de quatre; & sur un avantage aussi considerable pour lui, il se détermine & s'engage à servir encore ce second Maître. On lui met entre les mains la malle où sont les habits de Fréderic, avec ordre de les en sortir & de les nettoïer, s'il en est besoin. Arlequin qui avoit reçû de Dorante un ordre semblable, se trouvant seul, apporte les deux malles, & fait exhibition de ce qu'il y a dedans; ce qui forme des Lazzis excellens, mais que l'on ne peut décrire; parce qu'ils consistent plus dans la finesse de jeu de l'Acteur que dans le dessein de l'Au-

Digitized by Google

reur. Dans le temps qu'il ôte des poches ce qu'il peut y avoir de casuel, l'on frappe à la porte, on l'appelle : La précipitation avec laquelle il renferme les hardes dans les coffres, fait qu'il ne prend pas garde à les mettre où elles doivent être, & que ce qui appartient à Frédéric, se trouve dans la malle de Dorante. Enfin, il va à la porte, & trouve Pentalon qu'il prend pour un Barbier : Il veut lui faire peigner la Perruque de Dorante son maître, selon l'ordre qu'il lui en avoit donné. Pentalon ne veut point ; mais Arlequin, pour n'en avoir pas le démenti, & le prenant toûjours pour un Barbier, à cause de sa barbe, le poursuit à coups de latte, & finit ainsi le premier Acte.

ACTE II.

Sylvia, que son Pere destinoit à l'hymen de Frédéric, avoit autrement disposé de son cœur : Elle l'avoit donné à un jeune homme de Venise, nommé Lélio, qui répondoit de son côté au penchant qu'elle avoit pour lui. L'arrivée inopinée de Frédéric, rompoit leurs mesures, & Sylvia plûtôt que de se voir entre les bras d'un homme qu'elle n'aimoit point, dit à son Pere qu'elle préféreroit la mort au mariage qu'il s'étoit préposé : Et, afin que le jeune Frédéric ne pût l'ignorer, elle lui fit un

Digitized by Google

accüeil si froid, qu'il vit bien de quoi il étoit question, & résolut de s'en divertir. En effet, l'ayant trouvée seule, il feignit pour elle un amour si violent, & un si grand empressement pour leur union prochaine, qu'il ne manqua pas d'exciter son couroux : Elle s'emporta contre lui, & lui témoigna son ressentiment dans les termes les plus forts. Frédéric ne voulant pas pousser le jeu plus loin, feignit d'abandonner les droits qu'il avoit sur son cœur, la rassûra, & lui promit avec serment de ne point traverser ses desseins & son inclination. Sylvia charmée de la générosité de celui qu'elle avoit regardée jusques-alors comme son plus grand ennemi, lui donna autant de marques d'amitié & de reconnoissance, qu'elle lui avoit jusques-alors laissé voir d'indifférene & de haine : Elle étoit si transportée de joye, qu'elle laissa prendre volontiers un baiser par Fréderic, qu'elle crut, sans doute, devoir à la reconnoissance. Pentalon, qui entra dans le temps que le jeune Etranger embrassoit sa Fille, n'en ût pas moins de joye qu'elle ; Il jugea aisément & avec raison, qu'ils étoient ensemble dans une union parfaite ; & les regardant déja comme deux Epoux, il accorda à Frédéric la permission que celui-ci lui avoit demandée, d'emmener dîner Sylvia dans son appartement. En même temps, Pentalon lui remet les papiers qui

Digitized by Google

regardoient ses comptes avec un Billet de 200000. liv. qu'il s'est trouvé lui redevoir par l'arrêté de leur compte. Frédéric embarassé de ces papiers, les donne à Arlequin pour les porter dans son appartement, & lui dit d'aller ensuite trouver Trivelin, pour lui ordonner de sa part un grand souper. Ces deux commissions étoient bien différentes pour Arlequin, & la derniére l'interessoit bien plus que l'autre. Aussi, oubliant à aller serrer les papiers, il appelle Trivelin & lui dit l'ordre de son Maître ; mais, sur quelque explication que Trivelin lui demande au sujet de ce repas, il dit qu'il est un ignorant & qu'il va lui faire voir comme il faut qu'il soit composé. Aussi-tôt, il commence la description d'un Festin; mais, ne sachant comment le figurer, pour se faire mieux entendre, il prend les papiers que son Maître lui a confiés ; & sans s'embarasser s'ils sont de consequence, ou non, il les déchire par morceaux, pour marquer les plats & les assiétes, qui doivent composer le premier service de ce repas; puis sans s'arrêter, il renverse d'une maniére plaisante tout ce qu'il a déchiré, & se met en devoir, en mettant en piéces & déchirant d'autres papiers, de tracer le second service, & ensuite le dessert: Mais, Frédéric qui survient, ne lui en donne pas le temps ; car, voyant ce désordre affreux, il prend un bâton, & l'oblige, non seulement

Digitized by Google

ment de les ramasser & de les porter dans sa chambre, mais encore, de cesser d'en déchirer ; car, la description des mets l'avoit si fort entousiasmé, qu'il ne connoissoit presque personne & n'entendoit plus rien.

ACTE III.

Frédéric ne s'étoit pas contenté, dans la colére où elle étoit de rosser Arlequin ; elle lui avoit encore donné son congé. Ce pauvre malheureux, mortifié de voir la moitié de ses repas perdus, plaignoit tout seul sa disgrace, lorsqu'il est surpris par Lélio qui lui demande la cause de son chagrin. Sur l'aveu sincere qu'il en fait, Lélio lui promet de parler pour lui à Mario son Maître (car Dorante avoit pris ce nom pour n'être point connu) & de faire sa paix avec lui. Arlequin connoissant la sotise qu'il venoit de faire, & en même temps, n'osant avoüer la vérité du fait, crainte d'être chassé aussi par Mario, s'il venoit à savoir qu'il servît un autre Maître que lui, prioit Lélio de ne rien dire ; que ce n'étoit rien, & qu'il pardonnoit de bon cœur à son Maître. Dans le temps qu'il étoit dans cette perplexité, arrive un Marchand avec les étoffes que Frédéric avoit envoyé chercher par Arlequin ; parce que prévoyant qu'il ne seroit bien-tôt plus besoin de se déguiser, elle vouloit se faire faire des habits

Digitized by Google

qui fussent convenables à son sexe. Lélio demande à Arlequin ce que son Maître veut faire de ces étoffes. Celui ci fort embarassé & ne sçachant que répondre, lui dit que son Maître va se marier, & que ces étoffes sont pour faire les habits de la Mariée. Lélio est étonné d'apprendre que son ami ait eu le dessein de se marier sans le lui avoir dit; & le voyant arriver, il commence par vouloir excuser Arlequin au sujet des papiers déchirez. Ensuite, il lui parle des coups de bâton que ce pauvre garçon a reçûs; mais Mario, qui ne comprend rien à tout ce discours, dit à son ami qu'il ne sçait ce que tout cela veut dire, & qu'il n'y a rien de plus faux. Lélio lui dit qu'il ne le sçait que d'Arlequin; d'où Mario conclut, que sans doute son Valet est yvre, & que c'est quelque imagination produite par les vapeurs du vin. Arlequin qui ne cherchoit qu'un moyen de se tirer d'embaras, dit que cela est vray, qu'il a bû; & pour mieux le faire croire, il contrefait l'yvrogne. Mario lui dit d'aller chercher son habit noir qui étoit dans sa malle. Arlequin l'apporte, Mario le met; mais, quelle est sa surprise, lorsqu'en foüillant dans ses poches, il trouve son portrait qu'il avoit donné à Flaminia dans le premier voyage qu'il avoit fait à Turin! Il interroge Arlequin sur un évenement si singulier. Arlequin lui dit, aprés bien des façons, qu'un Ca-

Digitized by Google

valier qui avoit séjourné quelque temps dans cette Ville, & qu'il avoit servi pendant son séjour, lui avoit donné cette boëte pour son Salaire. Il n'en falut pas davantage à Mario, pour croire que sa Maîtresse étoit une Infidelle qui avoit fait un sacrifice de son portrait à un autre; & sur le champ il sort, dans la résolution de chercher sa perfide, & aprés l'avoir accablée de reproches, de l'abandonner pour jamais. Arlequin se félicitoit déja d'être sorti si heureusement d'affaire, quand Frédéric paroît, tenant le billet de 200000. liv. qu'il avoit gardé en donnant les autres papiers à Arlequin. Elle lui demande son porte-feüille qui est dans son autre habit, pour y enfermer ce billet: Arlequin lui en apporte un qu'elle ne reconnoît pas pour le sien: Elle l'ouvre cependant pour s'en éclaircir, & y trouve des Lettres qu'elle avoit écrites à Dorante son Amant. Etonnée & inquiette, elle demande à Arlequin à qui est ce porte-feüille; celui-ci, qui s'est bien trouvé de la menterie qu'il a faite à Mario, au sujet de la boëte à portrait, dit pareillement que c'est à lui, & qu'il l'a acheté à l'inventaire d'un Cavalier qui mourut en cette Ville, & dont on vendit les meubles pour payer l'Hôte chez qui il demeuroit. Frédéric s'informe de son païs, & apprend qu'il étoit François, & de Montpellier. A ces mots, elle ne doute plus

Digitized by Google

de la mort de son cher Dorante. La douleur & le desespoir s'emparent de son ame. Dans l'excès de son trouble, elle découvre en termes ambigus, même devant Pentalon, le secret qu'elle avoit caché jusques-alors; & enfin, s'évanoüit. Trivelin accourt au bruit, s'informe de ce qui en est la cause, & rappelle, pour ainsi dire, à la vie Flaminia, en lui apprenant que Dorante n'est point mort, & qu'il est toujours constant & plus amoureux que jamais. Sur ces assûrances, elle achève de se découvrir : Dorante arrive avec Lélio; l'on s'explique, & les deux Amans se donnent la main en se jurant une fidélité éternelle. Lélio qui voit son ami content, s'hazarde à demander à Pentalon sa fille Sylvia pour Epouse : Dorante joint ses instances à celles de son ami, & font si bien, que Pentalon qui voit ses espérances perduës du côté de Fréderic, & qui sçait d'ailleurs que sa fille aime Lélio, consent à la lui donner. Arlequin, qui par ce moyen reste sans Maître, entre au service de Lélio, à condition de ne servir que lui; parce que, dit-il, il est trop difficile, & même impossible de servir deux Maîtres à la fois.

JE vous avois promis, Madame, de vous donner l'Histoire des Combats des Amateurs des Anciens contre les Modernes : Mais peut-être, cela m'eût-il engagé

dans un badinage que j'ai cru devoir épargner à ceux qu'il auroit touché de plus près. Je ne suis point étonné de l'opiniâtre admiration que bien de gens ont pour les Anciens ; quand le hazard a voulu, qu'on ait fait la principale étude du Grec & du Latin : Il faut bien remplir la vocation qu'il nous a choisie, & devenir l'Admirateur des idées dont il a tant coûté d'avoir l'intelligence : Je regarde l'étude de ces langues, comme un Noviciat très-dur. Ceux de qui la docte ferveur les y soûtient, font profession : Ils admirent. Après tout, nous nous voüons presque tous à quelque manie. Admirer aveuglement les Anciens, en est une: Les mépriser, en est une aussi : Tenons le milieu dans tout.

J'avois dessein, ce mois ci, de vous parler d'un sistéme sur l'Eloquence, dont une personne d'excellent esprit est l'Auteur : Il m'a paru très-habilement imaginé : J'augurerois presque mal de celui qui ne s'y rendroit pas à la premiere lecture : Je lui pardonnerois de se rendre encore à la seconde : On y a répondu : Je ne vous dirai rien de la réponse ; j'y ai quelque part, & je vous la promets, Madame, au mois prochain. En attendant je vous envoïe une Lettre que j'écris à Madame de .... sur la mort de son *Perroquet*. Comme vous avés une *Linotte* que vous aimés beaucoup, la morale de ma Lettre peut être à vôtre usage.

Digitized by Google

LETTRE A UNE DAME,

sur la perte d'un Perroquet : *Par Monsieur de Marivaux.*

A Paris, le jour qu'un Voleur
S'est vû brancher en pleine Halle ;
Très affligé d'être l'Auteur
D'un si démesuré scandale.

La datte est singuliére, Madame ; mais, ne sachant ni le mois, ni le jour, & ne vous pouvant donner une datte ordinaire, je me sauve par un équivalent poëtique.

Que ce soit bien ou mal datté,
J'ai pourtant dit la vérité.

Venons au fait.

Vous m'écrivés que votre Chatte,
De sa griffe incluse en sa patte
A tué votre Perroquet,
Comme d'un coup de pistolet.
Oh, la déplaisante avanture,
Et que sa petite figure
Naquit pour un étrange sort !
Oh, quelle Espiégle que la mort !
Quelle diable de fantaisie ?
Car, j'en jure de tout mon cœur.
Là donc en ce moment saisie,
Quel est son gain dans ce malheur ?
Passe encor ; lorsqu'à leurs Provinces
Elle ravit d'aimables Princes.
D'un Peuple entier le desespoir
Est pour elle un objet à voir.

Digitized by Google

Que d'un Magistrat équitable,
Au pauvre, au malheureux, affable
Elle médite le trépas;
Cela ne me surprendra pas.
Si quelque Eléve de Turenne
Nous fait vaincre dans les Combats,
Passe aussi; qu'elle nous le prenne:
Nous avions besoin de son bras.
Que de crainte enfin d'être oisive,
Sa malice toûjours active
Porte en détail de menus coups,
Et nous enleve parmi nous,
Là, quelqu'ami, là, quelque Pere,
Ici le Fils, ici la Mere;
Ce qu'il en naît d'affliction,
Vaut encore son attention.
Qu'un Amant perde sa Maîtresse,
Ou qu'elle perde son Amant,
Passe; il en resulte un tourment
Digne d'amuser la Traîtresse:
Mais, vous ôter un Perroquet,
Parce qu'il avoit du caquet;
Se détourner de son ouvrage,
Pour tuer l'Hôte d'une cage;
Car, c'étoit-là qu'on le tenoit,
Qu'il buvoit, mangeoit, raisonnoit.

En vérité, Madame, j'en suis dans un étonnement qui me fait perdre la rime: Attendés cependant, je la retrouve, & tout subitement là-dessus.

Il m'apprenoit une pensée,
Qui, peu s'en faut, sera sensée.
Quoi, peu s'en faut; je vous dis net
Qu'elle le sera tout-à-fait.
De tout tems, la Mort fut perfide,
Et s'occupa de l'homicide,

Digitized by Google

Et toûjours s'en occupera,
Tant qu'au monde un humain vivra :
Mais on dit, qu'autrefois, Madame,
Quand elle frappoit homme ou femme ;
Amis ou Parens qui restoient,
Amerement les regretoient.

Remarqués cela, s'il vous plaît ; & je quitte exprès le vers, pour vous le dire : Alors donc,

Point de Procès dans les Familles ;
La Mere y voioit sans chagrin,
Embellir & croître ses Filles :
On n'envioit point son Voisin :
L'Amant aimoit avec tendresse ;
Et jaloux d'un tendre retour,
C'étoit le cœur de sa Maîtresse
Qu'estimoit son fidel amour.
Si jusqu'à l'extréme vieillesse
Le Ciel ne prolongeoit vos ans,
Vos Héritiers ou vos Enfans,
En mouroient presque de détresse ;
Et finir à cent ans passés,
Ce n'étoit pas durer assés.

Faisons là-dessus, nos petites réfléxions en prose : Amans tendres, Meres non coquettes, Héritiers desintêressés, Voisins bons amis, Familles en paix : Quelle conséquence tirer de cela ? Que tout défunt affligeoit quelqu'un, & étoit plaint de tout le monde.

Et qu'ainsi, la mort dont l'office
Est de mettre au Tombeau les gens ;
En prenant ce bel exercice,

Digitized by Google

Joüissoit encore du supplice
De ceux qu'elle laissoit vivans.
On eût alors vû des spectacles
Incroyables, de vrais miracles :
L'Epouse versant sur l'Epoux,
Ou bien l'Epoux versant sur elle
Des pleurs vrais, inconnus à nous.
Que de plaisirs pour la cruelle !
Que son métier lui sembloit doux !
Dites, Madame : Alors eût-elle
Entrepris une bagatelle,
Sur un oiseau, porté ses coups?
Non sans doute ; la Meurtriére
Trouvoit dans la bonté des cœurs,
Une inépuisable matiére
A de plus flateuses douceurs :
Mais, ce n'est plus la même chose ;
Et le tems a fait dans les mœurs
Une étrange métamorphose.
Envain, toûjours la cruauté,
Les uns des autres nous sépare :
Ces plaisirs de malignité
Que goûtoit jadis la Barbare,
Sont, grace à nôtre iniquité,
Devenus d'une rareté ;
Que maintenant, je lui pardonne
(Ne trouvant presque plus personne
Qui puisse être bien regretté)
De descendre à la minutie,
De nous harceler par des riens,
Des oiseaux, ou de petits chiens
Dont elle ignoreroit la vie :
Si nos cœurs lui marquoient entor
De plus nobles objets à détruire,
Et ne la réduisoient à nuire
Par un simple Perroquet mort.

Peut-être aussi que j'exagére,
Et qu'il peut vivre sur la terre,

Digitized by Google

Certain nombre de bonnes gens,
De Parens, d'Amis, ou d'Amans,
Dont les cœurs de bonne fabrique,
S'unissent, s'aiment à l'antique;
Et qu'aujourd'hui la mort encor
Fait son profit de leur accor:
Mais ce profit d'une journée,
Ne faut-il pas, quand il est fait,
Qu'elle en revienne au Perroquet,
Pour en avoir pendant l'année?

Quant à ce profit qui dure si peu, vous âjoûteriés même encore celui qu'elle peut faire, en nous enlevant certaines personnes absolument nécessaires ici bas, & qui le seront toûjours : Vous lui donnerés de quoi la divertir, tout au plus une semaine : Ainsi, comme elle est avide, il lui faudra toûjours le Perroquet.

Vous ne vous attendiés pas à cette Morale : Mais, lisés-la sérieusement ; vous n'avés ni Pere, ni Mere, & vous les avés perdu si jeune, que vous êtiés dispensée de les regretter : Vous êtes Veuve; mais, vous avés un cœur. De quoi l'occupés-vous, pour ne point ressembler aux gens de ce Siecle pervers? D'amitié, jeune & belle comme vous l'êtes, il vous est bien difficile d'avoir des amis de nôtre sexe : Jugés donc, s'il vous sera facile d'avoir des amies du vôtre. Qu'aimerés-vous donc, quelque nouvel oiseau? Oh, le digne objet! Pendant qu'une infinité d'Amans frapent à la porte de vôtre cœur, & que nul d'eux

Digitized by Google

n'y peut entrer. Il me semble vous entendre d'ici : Si j'aimois quelqu'un ; la mort me l'enlevroit comme mon Perroquet, & ce seroit bien pis. D'ailleurs ; où trouver un homme tendre, qui n'estime, comme vous l'avés dit, que le cœur ? Eh, Madame, c'est bien à vos pareilles, à chercher des hommes qui soient nés tendres ! Ne les font-elles pas ce qu'ils doivent être ? Si quelques désirs timides leur échappent, un coup d'œil ne les en corrige-t'il pas ? Mais, la mort vous ôtera celui que vous choisirés ; le Ciel ne le permettra point ; & si ce malheur arrive, du moins alors vôtre affliction fera-t'elle l'éloge de vôtre cœur ; du moins, je franchis le mot, sera-t'elle raisonnable ; du moins, le défunt vous laissera-t'il la satisfaction de penser, qu'en l'aimant, vous aviez fait un digne usage de vôtre capacité d'aimer. Hésités-vous sur vôtre choix ? Me voilà tout prêt de courir les risques de l'avanture : Je ne crains rien, si tous les dangers ressembloient à celui dont il s'agit ; où seroient les poltrons ? Consultés-vous ; j'ai tout dit, & je suis avec respect, &c.

Digitized by Google

A M. H. L. F. MEDECIN.

BILLET.

JE vous envoïe, Monsieur, l'honoraire qui vous est dû, pour la peine que vous avés prise de me venir voir. Je dis voir, au piéd de la lettre; car, vous ne m'avés pas fait l'honneur de me parler. Apparemment que vous avés crû, que gens qui logent dans un Hôtel-Garni, n'avoient pas le sens commun, ou qu'à tout le moins, ils n'avoient l'usage d'aucune langue. J'ai fait ce que j'ai pû, pour vous exciter à me dire quelque chose: Dans les regles de l'art oratoire, qui veulent que l'on débutte par se concilier la bienveillance de ses Juges;) car enfin, Messieurs les Medecins, vous êtes les nôtres, & même dans nôtre affaire la plus interessante) je me suis étendu sur vos louanges, & sur celles de M. vôtre Pere. A tout cela, pas le mot. On pourroit l'imputer à vôtre modestie, ou en tout cas, à vôtre sincérité; la force de la verité vous aïant empêché de me contredire sur tout le bien que je disois de vous. Mais, comment vous disculper du silence que vous avés gardé, sur tous les Préliminaires d'une bonne Cure, quand on a à traiter des personnes inconnuës? Vous ne vous êtes point informé, si j'étois vieux ou jeune, Afriquain ou Lap-

Digitized by Google

pon, sobre, ou voluptueux, & je ne sçai combien de pareilles circonstances, dont le bon Medecin tire ses indications, pour parvenir à l'origine du mal d'une personne qu'il n'a jamais vûë : Vous vous êtes contenté, après m'avoir légérement tâté le poul, de m'ordonner une prise de Catholicon, selle à tous chevaux, dont le plus petit Estafier de saint Côme auroit pû s'aviser tout comme vous. En usés-vous de même avec les gens à lambris dorés, & à meubles en broderie? Apparemment que non : Mais, vous considerés sans doute ceux qui logent en Chambre garnie, comme ces ames viles, par la mort desquelles il est permis de faire des experiences. Puisque vous êtes de cet humeur-là, je vous conseillerois de faire graver sur vôtre porte cette Inscription qu'une vieille Courtisane du temps passé, avoit fait mettre sur la sienne. Rois, Consuls, Dictateurs, Pontifes, Généraux d'armée, peuvent frapper à cette porte : Que le prophane vulgaire n'ait seulement pas la hardiesse d'en approcher. *Vous considererés peut-être ce que je vous écris, Monsieur, comme les restes de quelque violent accès de fievre, ou comme l'effusion de la bile qui l'a causée: Rien moins. C'est un pur effet de l'estime que j'ai pour vous, & de l'envie que j'aurois de vous inspirer cette affabilité qui vous manque, & qui cependant, est une partie essentielle au bon Medecin. Les plus habiles, quand ils*

Digitized by Google

ſont jeunes, ne doivent pas rejetter les conſeils des vieillards. Ce n'eſt pas tout d'être ſçavant, il faut être encore humain, & ſe reſſouvenir dans l'occaſion, de cette définition du Medecin, triviale à la verité, mais remplie de bon ſens: Que le Medecin doit être un homme éloquent & diſert, fait pour entretenir agréablement ſon malade, juſqu'à tant que la Nature le guériſſe, ou que les remédes le tuënt. Je ſuis, &c.

NOUVELLES ETRANGERES.

A Londres le 21. Août.

LE Chevalier Georges Bing, a écrit une Lettre à M. Stanhope nôtre Envoïé à la Cour de Madrid, par laquelle il le prie de vouloir déclarer à S. M. C. qu'il a ordre de lui demander une ſuſpenſion d'armes, & d'offrir la médiation du Roi de la Grande Bretagne, pour accommoder ſes differens avec l'Empereur; mais, qu'au cas que S. M. C. ne veüille point y conſentir, il ſe verra forcé d'emploïer ſa Flote & ſes forces, pour maintenir la neutralité en Italie, & pour défendre les Etats de S. M. I. contre quelque Puiſſance qui entreprendra de les attaquer.

La Cour d'Eſpagne a répondu à M. Stanhope, *que M. le Chevalier Bing pou-*

Digitized by Google

voit executer les ordres qu'il a reçûs du Roi son Maître.

M. le Marquis de Montéleon, Ambassadeur d'Espagne, a notifié à plusieurs de nos principaux Négotians, que S. M. C. voïant par cette Déclaration, que les Anglois veulent favoriser ses Ennemis, Elle n'a pû s'empêcher de suspendre les effets de ses bonnes intentions, touchant la permission qu'elle avoit dessein d'accorder à la Compagnie de la Mer du Sud, en faisant partir son Vaisseau cette année. Ce Ministre a âjoûté, que S. M. C. se verra forcée à l'avenir de ne plus accorder les graces, & les avantages dont Elle avoit gratifié si généreusement la Nation Angloise, tant pour ce qui concerne le Commerce en général, que les interêts particuliers de la Compagnie de l'*Assiento*, &c.

On espere que le Comte de Stanhope, Secretaire d'Etat, pourra fléchir la Cour d'Espagne, & la porter à accepter le projet d'accommodement; mais, on croit generalement, que les Remontrances, ni les menaces ne feront pas changer de résolution S. M. C. & qu'Elle perseverera dans son entreprise: Que pour cet effet, Elle fera mettre en Quartiers de rafraîchissement son Armée en Sicile: &, comme on ne doute pas que nôtre Escadre ne se retire dans nos Ports sur la fin du mois de Septembre, ce sera pour lors que les Es-

Digitized by Google

pagnols executeront leurs desseins sur le Roïaume de Naples, & qu'ils ne manqueront pas, pendant leur séjour en Sicile, de disposer les Napolitains à prendre les armes en leur faveur, aussi-tôt qu'ils y auront débarqué.

Les plus Sensés, qui considerent la situation des Affaires dans la conjoncture présente, sont d'opinion que le Comte de Stanhope, Secretaire d'Etat, fera un voïage inutile, & qu'il ne gagnera rien sur l'esprit des Espagnols. Ainsi, selon toutes les apparences, nous sommes à la veille d'entrer en guerre avec l'Espagne, qui se prépare à la soûtenir vigoureusement. Pour cet effet, S. M. C. a douze nouveaux Vaisseaux de guerre sur les Chantiers, dont quatre sont de 84. piéces de Canon chacun, & les huit autres, de 70. à 80. Ils seront prêts à mettre en Mer, pour se joindre à sa Flote au Printemps prochain; ce qui composera alors une armée Navale formidable. Il paroît aussi que le Cardinal Albéroni a réglé les affaires de la Monarchie, par rapport aux Finances, & en a fait un Etat, suivant lequel S. M. C. aura à l'avenir un revenu annuel de *sept millions & demi de pistoles pour soûtenir cette guerre.* Si cela est vrai, il sera fort difficile d'obliger par la force des armes S. M. C. à consentir au Projet d'accommodement qu'on lui propose; ne voulant pas exposer l'hon-

Digitized by Google

neur de sa Couronne, en recevant la Loi de quelque autre puissance : Ce qu'il y a plus à craindre, est que cette guerre rüinera entierement nôtre Commerce, tant des Echelles du Levant, dans le Détroit, en Espagne, qu'en Amerique; mais, on espere que le Gouvernement, par sa prudence & par sa sagesse, trouvera un temperamment, pour terminer les differens de ces deux Puissances, à leur satisfaction réciproque.

Le Traité de la quadruple Alliance, pour maintenir la Paix en Europe, entre l'*Empereur*, *le Roi Très-Chrêtien*, *& le Roi de la Grande Bretagne*, fut signé le deux au *Cockpitt* de la part de l'Empereur, par le Baron de Bentenriéder; de la part de la France, par M. l'Abbé Dubois; & de celle de l'Angleterre, par dix Membres du Conseil du Cabinet de S. M. B. On envoïa le même jour des Copies de ce Traité en divers Cours de l'Europe. Quoiqu'il n'ait pas été signé de la part des États Généraux, on les y a cependant compris, comme une des qûatre Parties contractantes.

La Déclaration que le Prince Kurakin, Ambassadeur du Czar, a faite aux E. G. au sujet de la quadruple Alliance, n'intrigue pas peu la Nation. On prétend que ce Ministre leur a représenté, que, comme un tel Traité étoit entierement op-

Digitized by Google

posé aux interêts de S. M. Cz. il avoit ordre de notifier à L. H. P. qu'au cas qu'elles y entrassent, l'Empereur son Maître se trouveroit obligé d'annuller tous les Traités, Conventions, & Tarifs qu'il a faits en leur faveur. On apprehende avec raison, que ces menaces ne l'emportent sur les sollicitations pressantes du Comte de Cadogan. D'ailleurs, s'il est vrai que la Paix, entre le Roi de Suede & le Czar, soit concluë, & que ces deux Monarques aïent fait une Ligue offensive & défensive, pour faire valoir leurs droits, il faudra nécessairement continuer la guerre avec les Alliés du Nord. Les Jacobites se flatent même par avance, que le Czar joindra sa Flote à celle du Roi de Suede, & qu'avec des Troupes de débarquement, ils feront une descente en Ecosse en faveur du Prétendant. De plus, ils croïent sçavoir de bonne part, qu'au cas que le Roi de la Gr. Br. vienne à déclarer la guerre à l'Espagne, cette Cour ne se soit engagée envers ces deux Monarques, de leur païer annuellement de grosses sommes pour une si puissante diversion. Ainsi, ils supposent que les Negociations du Comte de Stanhope, seront tout-à-fait infructueuses à la Cour de Madrid: & qu'avant qu'il soit peu, on entendra parler d'un combat Naval entre les Flotes Angloise & Espagnole; cette derniere Puissance paroissant réso

Digitized by Google

Iuë de pousser ses Conquêtes en Italie.

Il se tint un grand Conseil le dix, dans lequel on délibera sur les moïens de donner promptement un puissant secours au Roi de Sicile, pour le rétablir dans ce Roïaume, & en chasser les Espagnols; mais, on ne sçait pas encore de quelle maniere on s'y prendra.

On a reçû avis, que l'Amiral Bing étoit arrivé avec son Escadre le 23. du mois passé à Port-Mahon: Qu'en aïant échangé la Garnison, il se proposoit de faire voile le lendemain ou le jour suivant, pour aller à Naples. On est extrêmement impatient d'apprendre de quelle maniere cet Amiral agira contre les Espagnols; & s'il tentera, ou plûtôt s'il aura le temps d'empêcher les derniers, de s'emparer de la Citadelle & des Châteaux de Messine. Selon toutes les apparences, cette exécution dépendra du succès des Négociations du Comte de Stanhope à la Cour de Madrid. Ce Ministre a écrit de *Bayone* du 4. de ce mois, qu'il y avoit trouvé le Passeport qu'il avoit fait demander à S. M. C. & qu'il se proposoit d'en partir le lendemain; faisant état d'arriver le 12. à Madrid.

Dans l'apprehension où sont nos Marchands, qu'il n'y ait incessamment une guerre ouverte entre l'Angleterre & l'Espagne, ils retirent avec empressement tous leurs effets de ce Roïaume.

Digitized by Google

Le Comte de Provana, Envoïé du Roi de Sicile à la Cour de France, aïant reçû ordre de son Maître de se rendre ici, pour signer en son nom la Quadruple Alliance, arriva le 19 en cette Cour. On assûre, que par le Traité fait entre l'Empereur & S. M. Siciliene, S. M. I. s'est engagée de fournir 6000. hommes à ce Prince, pour reprendre la Sicile & en chasser les Espagnols.

Les Ratifications du Traité de la Quadruple Alliance, doivent être échangées bien-tôt, & avoir leur plein Pouvoir & entier effet.

Voici un extrait de la réponse que le Roi a faite à la Lettre du Roi de Sicile, au sujet de la descente des Espagnols

Que S. M. Br. étoit fort surprise, de ce que, malgré toutes les mesures quon avoit concertées, pour établir la tranquilité dans l'Europe, le Roi d'Espagne voulût la troubler: Que S. M. ne doutoit pas cependant, que l'on ne parvînt bien-tôt à cette tranquilité; puisque deux Seigneurs Anglois étoient au-delà de la Mer avec de Pleins Pouvoirs, pour conclure un Traité, dont la fin étoit si désirable: Que dans la conjoncture présente, S. M. ne se trouvoit pas en état de donner le secours que le Roi de Sicile demandoit; mais, qu'il pouvoit neanmoins se reposer entierement sur sa protection, & que pour cet effet, S. M. enverroit de tels or-

Digitized by Google

dres au Commandant de la Flote de la Gr. Br. qu'elle esperoit qu'ils seroient agreables à tous ceux qui souhaitent la Paix & le repos de l'Europe.

Le sieur Bisse Ministre, a été jugé aux Assisses de Buckinghan : Il a été convaincu d'avoir prononcé dans un de ses Sermons les paroles suivantes: *Georges n'a point d'affaires ici ; nous n'avons point de loix depuis 30. ans, ni depuis le temps de Jacques II. & nous n'en aurons pas, jusqu'à ce que Jacques III, son fils, revienne, qui est mon Maître & mon Roi, & le Roi légitime de ce Royaume.*

La Statuë du Roi Georges fut placée le 15. de ce mois dans la Bourse Royale. Le soir, on dispersa plusieurs Libelles séditieux, & on en jetta plusieurs aux piés de la Statuë contenant ces paroles : *Georges-Auguste, Allemand de nation, occupe ici la place de Jacques.*

Le feu prit le 17. au matin dans le Quartier de l'Isle du Prince à Wappin : Il consuma en peu d'heures 14. maisons, & en endommagea plusieurs autres.

Les Lettres des Barbades du 10 de Juin portent, que les Pirates continuënt à faire beaucoup de prises dans ces Mers sur diverses Nations. Deux de leurs vaisseaux de 30 canons, ont enlevé depuis peu plusieurs Navires Marchands, qui avoient à bord un nombre considérable de Négres & quan-

Digitized by Google

tité d'or. Il est certain, que si l'Etat ne rémédie promtement à ces désordres, le Commerce des Isles sera entierement ruïné. On parle cependant d'envoyer incessamment au Capitaine Roger, Gouverneur de l'Isle de la Providence, des Troupes, du Canon & des Munitions, sous l'escorte de 2 Vaisseaux de Guerre, pour le mettre en état de chasser de cette Isle le reste des Pirates. On dit qu'on lui donnera l'ordre en même temps de la fortifier; dans la vûë de pouvoir traverser le commerce des Espagnols dans l'Amérique, au cas qu'on en vienne à une rupture avec eux.

M. l'Abbé du Bois eut le 11. son Audience de congé du Roi: Le 13., il partit d'ici, & alla coucher chez M. le Secretaire Craggs à sa maison prés de Grenvich, d'où il s'embarqua le 14 pour repasser en France. Comme on assûre qu'il reviendra incessamment, cela fait croire que M. le Marquis d'Alégre ne se rendra pas sitôt à cette Cour, ainsi qu'on l'avoit publié. Le Secretaire de M. l'Abbé du Bois a reçu un present de 500. liv. sterlins, pour avoir apporté les Articles de la convention concluë depuis peu avec la France.

La Compagnie des Indes Orientales, a reçu avis de l'arrivée de deux de ses Vaisseaux aux Dunes; savoir, le *Thistlevorth*, & le *ToWnshend:* Ils sont richement chargés: Il y a beaucoup de belles Porcelaines

Digitized by Google

de la Chine & du Japon sur le dernier.

On sçaura dans peu par ces mêmes Vaisseaux, s'il est vrai que les Hollandois se soient rendu Maîtres de trois Comptoirs de cette Compagnie sur la Côte de Malabar, suivant l'avis qu'elle en a reçu ; & s'ils ont passé au fil de l'épée, les Troupes qui y étoient en garnison, quoique le Gouverneur Anglois de Montbay y eût envoyé des troupes pour leur donner du secours.

Le Parlement s'assembla le 2 à Wesmunster, & il fut prorogé par commission jusqu'au 26 de Septembre prochain. Le Général Palmer ayant été nommé, pour aller en qualité d'Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Britannique à la Cour de Pologne, doit partir incessament : Il remplacera M. le Chevalier Vernon qui demande son rappel.

Le Roy a depuis peu reglé la Maison des jeunes Princesses, ayant nommé pour cet effet quatre Gentilhommes ; sçavoir, deux Anglois & deux François. Il en accorde le Gouvernement général à la Comtesse de Portland Gouvernante de ces Princesses : Elle sera chargée du soin d'entretenir leur Maison de toutes les choses nécessaires, & de payer les gages des Officiers & Domestiques, moyennant une certaine somme dont S. M. prétend charger le Prinçes de Galles, sur les 100000. livres sterlins qui lui sont accordées par le Par-

Digitized by Google

lement pour l'entretien de sa famille. Ce reglement a été signifié au Prince qui refuse toujours d'y consentir. Le Roy a donné à la Comtesse de Portland, la Maison dont le feu Comte d'Albemarle jouissoit dans le Palais de Witehall.

A Peterbourg le 10. *Juillet* 1718.

ALexis Petrowits, fils aîné du Czar de Moscovie, Héritier présomptif de la Couronne de la grande Russie, Beau-frere de l'Empereur des Romains Charles VI. mourut dans cette Ville le 27. du mois de Juin. Le Clergé, les Ministres, les Grands, & les Gens militaires assemblés en Conseil, ne lui eurent pas plûtôt lû sa Sentence de mort qui le condamnoit à perdre la tête, pour crime de leze-majesté, que ce Prince en fut si émû qu'il tomba subitement dans un accident d'apoplexie : On lui ouvrit d'abord les veines ; On lui donna tous les remedes imaginables ; il revint enfin, & on le crut hors de danger : Mais, le même jour, il eut de plus fortes attaques. Ce Prince malheureux voyant la fin de ses jours approcher, demanda à parler au Czar son Pere. S. M. le vint voir, suivie de toute sa Cour : Ce Prince adressa à ce Monarque un discours des plus touchans : Il dit, entr'autres, qu'il se

se reconnoissoit coupable de trahison & de la derniere Rébellion : Que la Sentence de mort qu'on lui avoit prononcée, étoit juste: Qu'il s'y soûmettoit de tout son cœur : Qu'il ne vouloit point de diminution de supplice : Qu'il prioit seulement S. M. de lui pardonner toutes ses offenses ; afin qu'elles ne lui fussent pas imputées devant le Tribunal du Souverain Juge. Ces dernieres paroles furent prononcées avec tant de langueur & de foiblesse, que le Czar & & tous ceûx qui étoient présens, ne pûrent s'empêcher de fondre en larmes. Les Ministres, & généralement tous les grands Seigneurs, allerent l'embrasser les larmes aux yeux ; après quoi, tout le monde se retira. Mais le soir, ce Prince envoïa de rechef un Officier à son Pere, pour lui dire qu'il vouloit lui parler. S. M. partit sur le champ ; mais un moment après, il vint un autre Officier annoncer à ce Monarque, que le Prince son Fils étoit mort. Voilà toutes les particularités que nous avons reçûës de la funeste catastrophe de ce Prince. S. M. Cz. fit exposer son corps dans l'Eglise de la Sainte Trinité, à qui les Moscovites baisoient les mains avec autant d'amour & de dévotion, que s'il ût été un Martyr ; il fut ensuite inhumé. S. M. a résolu de faire imprimer, & de faire publier toutes les raisons & toutes les circonstances de cette grande affaire. La mort de

Digitized by Google

ce Prince a été suivie peu de jours après, de celle du Prince Dolorucki.

C'est le Comte *Woinarouwski*, qui a découvert au Czar la conspiration qui se trâmoit contre la Personne sacrée de S. M. avec les noms de tous ceux qui y étoient entrés : D'un autre côté, S. M. Cz. avoit û le bonheur d'intercepter des Lettres que le Czarovitz écrivoit à sa Maîtresse, à laquelle ce Prince inconsidéré faisoit sçavoir entre autres, le dessein affreux qu'il avoit de se défaire du Czar son Pere, & de se réfugier ensuite dans le *Mékelbourg*, où il esperoit attirer à son Parti les Troupes Moscovites qui y sont, & exciter par-là un soulévement général dans toute la *Russie*. Sur cette découverte, le Czar l'aïant confronté avec sa Maîtresse, & ce Prince coupable aïant tout avoüé, S. M. Cz. convoqua pour lors un grand Conseil, pour y délibérer sur la Sentence qu'on devoit prononcer contre lui ; afin de ne rien faire qu'avec l'approbation de ses Etats.

Le Czar a ensuite notifié par écrit, à tous ses Ministres qui sont auprès des Puissances Etrangeres, le juste motif qui l'a porté à faire prononcer par son Clergé, par les Officiers Civils & Militaires de ses Etats, une Sentence de mort contre le Czarowitz : Que la raison qui l'a obligé d'en agir de la sorte, est que le Czarowitz aïant été conduit d'Allemagne à Moscou, au

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893
mois de Février dernier 1718. il avoit remis son serment à S. M. Cz. à condition qu'il lui donneroit la vie ; de lui découvrir généralement tous ses Complots, les personnes de sa Faction, & les autres qui lui avoient conseillé de quitter les Etats de Moscovie, pour passer dans les Païs Etrangers : Mais, comme depuis ce temps-là l'on avoit reconnu par les Lettres qu'il écrivoit à sa Maîtresse, le dessein qu'il avoit formé de tuer son Pere, ce noir attentat l'avoit forcé de prendre l'avis de ses Ministres, sur la punition d'un crime si horrible.

Il n'y a rien encore de positif, touchant la Négociation de Paix qui se traite dans l'Isle d'*Aland*. On en voit cependant ici un Projet, par lequel, le Roi de Suede doit être remis en possession de la *Curlande*, & de toutes les Provinces qu'il possedoit ci-devant en Allemagne.

On mande de Moscou, que le Czar étoit dans le dessein de retourner dans ses Etats, & d'y emploïer toutes ses forces, pour exterminer les Cosaques Rébelles ses Sujets, & pour rétablir les Villes qui ont été consommées par le feu.

On a laissé ouvert le Cercüeil du Czarowitz décédé, afin que chacun pût le voir sans empêchement ; après quoi, il a été inhumé dans la Chapelle de la Citadelle, joignant le Tombeau de feuë la Princesse

son Epouse. Leurs Majestés Czariennes ont assisté à la cérémonie du Convoi, avec tous les Archevêques, Prélats & Seigneurs de la Cour. Ce Prince laisse deux Enfans; un Prince & une Princesse en bas âge, qui sont élevés avec tout le soin imaginable à Peterbourg.

POLOGNE.

A Varsovie le 8. Août.

ON assûre à present, que le Roi à son retour de *Dresde* dans ce Roïaume, ne se rendra pas en droiture dans cette Ville; mais que, S. M. ira à *Grodno*, pour assister à la Diette Générale que ce Prin- y a convoquée pour le 24. d'Août. Tous les Sénateurs de Lithuanie se sont assemblés à *Vidda*, pour faire approuver à la prochaine Diette de Grodno, la résolution qu'ils ont formée, de prendre un homme par dix Cheminées: On espere en tirer 12000. effectifs. Les Troupes de la division du Prince *Repnin*, qui s'étoient mises en marche vers Dantzick, ont reçû un contre-ordre: Elles doivent se rendre en Livonie par la Lithuanie; mais ces Troupes, à qui l'on fait observer un si bel ordre, ont enlevé tous les bestiaux des endroits où elles ont passé.

Le Grand Général de l'Armée de la Cou-

Digitized by Google

ronne, & plusieurs autres Sénateurs Polonois, ont prié instamment S. M. de vouloir hâter son départ; parce que sa présence est très-nécessaire en Pologne, non seulement pour donner audience à l'Envoïé du *Kam des Tartares*; mais aussi, pour y régler diverses affaires d'importance.

Les Moscovites continuënt de donner de l'ombrage, par les differens mouvemens de leurs Troupes dans le Roïaume & dans le Grand Duché. Il paroît qu'ils n'ont pas dessein d'évacuer si-tôt la Pologne, mais de la ruiner entierement par des marches & contre-marches.

A Hambourg le 18. Août.

LEs Lettres du *Mékelbourg* portent, que le Duc de ce nom se reposant sur l'assistance du Czar, étoit résolu de s'en tenir à ses premieres résolutions contre sa Noblesse; quand même tout l'Empire se déclareroit contre lui. Elles âjoûtent, que ce Souverain faisoit toûjours travailler à force aux Fortifications de Rostock, & qu'il étoit dans le dessein de faire un Port à *Warnemunde*, où les Russiens pûssent aborder plus facilement pour le secourir. Cependant, on apprend que plusieurs Régimens Impériaux étoient commandés, pour aller conjointement avec quelques autres Troupes dans ce Duché; dans le dessein

Digitized by Google

de mettre à exécution les Mandemens de l'Empereur.

Quelques Vaisseaux détachés de la Flote Combinée d'Angleterre & de Danemark, qui est encore à l'anchre dans le *Kioger-Bogt*, a enlevé plus de 40. Vaisseaux Hollandois, sous *Bornholm*, sur la côte de Suede. Le Czar de son côté, a donné ordre, suivant quelques avis, à tous les Capitaines des Vaisseaux qui sont à son service, de courir sur tous les Bâtimens qu'ils rencontreront, exceptés seulement ceux des François & Hollandois.

On apprend par les Lettres de *Frédericshal* en Norvege, du 27. du passé, que le 22. il y avoit eû une canonade entre quelques Bâtimens de guerre Suedois & Danois, qui dura près de deux heures : Que les premiers s'étant retirés sous leurs batteries près de *Swinesond*, où étoit le Roi de Suede, un Gentil-homme de sa Chambre avoit été tué à côté de lui. On assûre même, que ce Prince avoit été blessé légérement au visage, de l'éclat d'un Rocher contre lequel un boulet de Canon avoit porté.

S. M. D. a fait expedier un Brevet de Conseiller d'Etat, à M. de *Vvernike* son Ministre à la Cour de France.

M. Boticher Résident du Czar en cette Ville, a notifié par ordre de son Maître, à tous les Ministres Etrangers qui sont icy ; que le Procès ayant été fait au CzaroWitz

Digitized by Google

par les Commissaires nommés & assemblés à ce sujet, il avoit été condamné à mort : Que ce Prince ayant appris son jugement, il avoit été saisi d'une si grande frayeur, qu'il étoit mort dans ces circonstances.

Les nombreuses Flotes des Marchands Anglois & Hollandois, sont heureusement arrivées avec leurs Convois à Dantzich, à Konisberg & autres Ports de la Mer Baltique.

Les Suedois se renforcent considérablement sur les Frontieres de Norvége ; le Roy de Suede persistant à vouloir mettre à exécution son projet contre ce Royaume: Il continuë aussi à faire armer de nouveaux Vaisseaux, pour augmenter sa Flote ; afin de la mettre en état de seconder par Mer les expéditions qu'il prétend faire par Terre. Le Czar s'étant embarqué le 15. Juillet à Peterbourg, mit à la Voile avec sa Flote composée de 32 Vaisseaux de Guerre & de plusieurs Galeres pour *Cronslot* & *Rével*: Elle s'est arrêtée dans le premier de ces Ports, d'où S.M.Cz. est retournée à Peterbourg, pour y voir lancer un nouveau Vaisseau de Guerre à trois Ponts de 90. pieces de Canon. Le Roy de Prusse a fait présent au Czar d'une très-belle Fregate. Un Vaisseau de Guerre Moscovitte l'est venuë prendre à Hambourg, & l'a escortée à Peterbourg.

Le Baron de Gortz a écrit de l'Isle d'Aland à la Cour de Holstein, que la Paix entre le Roy de Suede & le Czar, ne tenoit qu'à un

Digitized by Google

article qui concerne le Roy Auguste ; qu'il esperoit pourtant d'en venir à son honneur.

SUITE DES CONFERENCES de Passarovitz, depuis le 26. de Juin, jusqu'à la conclusion de la Paix.

LE 26. les Ambassadeurs Plenipotentiaires de l'Empereur, ûrent une longue Conférence avec ceux de la Porte, dans laquelle on regla plusieurs articles importans. Le 29. on avança tellement les Negociations, qu'on esperoit d'en voir incessamment la conclusion. Le 7. Juillet, le Ministre Médiateur de la Grande Bretagne, envoya un de ses Officiers aux Plenipotentiaires de S. M. I. pour leur communiquer une affaire de la derniere conséquence ; sur quoy, ces derniers depêcherent sur le champ un Exprés au Prince Eugene. Le 9. un Secretaire du G. S. arriva icy chargé d'une importante Commission, après quoy, il retourna au Camp des Ambassadeurs Turcs. Le 10. sur les 8. heures du matin, il se tint dans le lieu du Congrez, une Conférence qui dura jusqu'à 5. heures du soir.

Le 12. les Ambassadeurs Plenipotentiaires de S. M. I. se rendirent au lieu du Congrés, pour y discuter quelques points avec les Ministres de la Porte Ottomane. Sur le midy, le Chevalier Ruzini, Ambassadeur

Digitized by Google

de Venise, se rendit dans la Tente des Turcs, où l'on régla quelques articles touchant les interêts de cette Republique.

Le 13. M. Fleischman Conseiller Aulique de guerre, confera pour la premiere fois avec le Commissaire Turc, sous un Pavillon particulier, dressé pour cet effet entre le Quartier des Ministres Imperiaux & celui des Turcs. Le 14. les Princes de Baviere arriverent à Passarovitz, & s'étant rendus chez M. le Comte de Virmond, il les fit conduire dans deux Carosses à six Chevaux au lieu du Congrez, & de là, au Quartier de l'Ambassade Ottomane. Enfin le 21. qui étoit le jour fixé pour la signature de la Paix, tous les Plenipotentiaires & Mediateurs étant assemblés, & tous les articles ayant été revûs & collationés, elle fut signée à deux heures après midy, & publiée le même jour avec beaucoup de solennité, au bruit des Trompettes, Timballes, & d'une triple décharge de la Cavalerie & de l'Infanterie de part & d'autre. On fit couler le Vin en abondance, & rôtir des *Bœufs* que l'on distribua au Peuple.

Comme tout est terminé par raport à la Paix, & qu'elle est ratifiée par les Parties interessées, les Plenipotentiaires Turcs sont partis de Passarovitz, pour retourner à Andrinople.

Toute l'Armée Imperiale se sépare actuellement, & les Regimens marchent à me-

Digitized by Google

ſure, dans pluſieurs Camps qui leur ont été aſſignés. Six Bataillons vont en Boheme, & huit Regimens de Cavalerie paſſent en *Silésie*, pour veiller ſur les Frontieres; parce que l'on parle beaucoup d'une ligue dans le Nord, qui donne de la jalouſie à la Cour de Vienne.

PRECIS DU TRAITÉ de Paſſarovitz contenant vingt Articles.

Le premier Article régle les limites vers la *Moldavie*, la *Valachie* & la *Tranſilvanie*, & aſſûre à S. M. I. la poſſeſſion de *Temeſvvar*, & de tout ce qui eſt ſitué en deçà de la Riviere *Aluta*, ſuivant le point fondamental de la Paix; ſçavoir, *que chacun reſteroit en poſſeſſion de ce qu'il occupoit actuellement:* De ſorte que, tout ce qui eſt à l'Orient de ladite Riviere, reſte à la Porte Ottomane, & le côté Occidental à l'Empereur. D'un autre côté, ladite Riviere *Aluta* fait la ſeparation des deux Empires, depuis l'endroit d'où elle vient de Tranſilvanie, juſqu'à ſon entrée dans le *Danube*; & delà, ſuivant le cours du Danube, vers *Orſova*, juſqu'au lieu d'où la Riviere *Timok* va ſe jetter dans le Danube, &c.

II. Depuis l'endroit où la Riviere *Timok* ſe jette dans le Danube, juſques à environ dix heures au deſſus, ſeront les limites des deux Empires; *Iſperlekbunia*, avec ce qui en dé-

Digitized by Google

pend, restant aux Turcs, & *Ressova* à l'Empereur; & delà, entre les Montagnes vers *Parakin*; en sorte que cette Place appartiendra à l'Empereur, & *Rasna* à la Porte; & passant par la petite Morave, entre *Schabak* & *Bilana*, en poursuivant par Terre, jusqu'à *Bedka*; & delà, vers le Territoire de *Zokolense*, en allant à Belina, jusqu'à la Drina: Ensorte que *Belgrade*, *Parakin*, *Istolaz*, *Schabak*, *Bedka*, & *Bélina*, avec leurs anciennes dépendances, sont cédées à l'Empereur, & *Zokol* & *Rasna*, avec leurs anciens Territoires, restent à l'Empire Ottoman. Les Sujets des deux Empires joüiront égallement de la libre Navigation du Timox.

III. Depuis la *Drina*, jusqu'à l'*Unna*: toutes les Places ouvertes ou fermées sur le bord de la Save, occupées par les Troupes de S. M. I. resteront sous la domination de l'Empereur, suivant le point préliminaire de la Paix; ensorte que la Save avec ses Bords, appartiendra aussi à l'Emperereur.

IV. Depuis le Confluent de l'*Unna* avec la *Save*, jusqu'au Territoire de l'ancien *Novi*, que la Porte Ottomane possede, situé sur ladite Riviere, *Jassenovitz* & *Dobiza*, avec quelques Forts & Isles où il y a Garnison Imperiale, suivant le fondement de la Paix, resteront à l'Empereur avec leurs anciennes dépendances.

V. Les Territoires du nouveau *Novi*, si-

Digitized by Google

tués sur le bord Occidental de l'*Unna*, qui, après le Traité de *Carlovvitz*, avoient été cedés à la Porte, seront restitués à l'Empereur avec tout ce qui en dépend.

VI. Les Limites dans la Croatie, resteront sur le même pié qu'elles ont été reglées par le Traitté de Carlovvitz.

VII. VIII. & IX. On nommera de part & d'autre des Commissaires, pour fixer dans deux mois les Limites, suivant ce qui vient d'être reglé ; de même que ce qui regarde la Jurisdiction réciproque, & pour prévenir toute dispute à cet égard, &c.

X. Toutes courses, hostilités & vexations, seront défenduës de part & d'autre, & les Transgresseurs séverement punis.

XI. La Religion Chrêtienne, Catholique - Romaine, joüira dans les Etats de la Domination Ottomane, de la même liberté qui y a été accordée cy-devant par les Empereurs Ottomans, & suivant les Capitulations & Conventions faites à ce sujet. Il sera permis à l'Ambassadeur de S. M. I. à la Porte Ottomane, de s'acquitter des Commissions dont il sera chargé par raport à la Religion, & les Pelerinages dans la Sainte Ville de *Jerusalem* & autres endroits.

XII. Les Prisonniers faits de part & d'autre, soit dans cette Guerre, soit dans la précédente, seront mis en liberté dans l'espace de 61. jours, après la date du present Traité. Le Vaivode Nicolas Scarlatti,

Digitized by Google

ses Enfans & Domestiques, seront échangés contre les Barons Stain, Pétrasch & tous ceux de leur suite, dans l'espace de 31. jours : & tous ceux qui sont en esclavage, pourront être rachetés pour le même prix que leurs Maîtres les ont acheté.

XIII. Les Negocians de part & d'autre, exerceront leur Commerce, suivant les Capitulations précédentes, & suivant ce qui sera reglé par les Commissaires nommés de part & d'autre à cet effet. Ces privileges seront accordés aux Sujets de S. M. I. de même qu'aux autres Nations Chrêtiennes. On donnera pour cet effet les ordres necessaires, à ceux d'*Alger*, de *Tunis*, de *Tripoli*, &c.

XIV. Il ne sera pas permis de part ni d'autre, d'accorder aucun refuge à des Rebelles, Voleurs, ni à tous ceux qui vivent de brigandage, lesquels seront remis & punis, suivant qu'ils le mériteront, &c.

XV. Pour affermir la tranquillité sur les Frontieres, *Ragotzi*, *Bérésini*, *Antoine Estherasi*, *Forgatz*, *Adam Vay*, *Michel Otschnkei*, & autres Hongrois, qui durant cette Guerre, se sont retirés sous la Domination Ottomane, seront éloignés des Frontieres, & il sera permis à leurs femmes de les aller joindre dans les lieux qui leur seront assignés.

XVI. Sur la proposition des Plenipotentiaires de S. M. I. pour faire comprendre le Roy & la Republique de Pologne dans le

Digitized by Google

present Traité ; il a été répondu, qu'il y avoit quelque dispute entre le dit Roy & ladite Republique, au sujet de la Paix perpetuelle avec l'Empire Ottoman: Mais, que si les Polonnois avoient quelque chose à proposer au sujet du *Choczim*, ou autres affaires, ils pourroient le notifier par des Envoyés ou par lettres à la Porte Ottomane, où tout seroit terminé suivant la justice & l'équité.

XVII. & XVIII. Et afin que cette Tréve soit d'autant mieux affermie, & une bonne intelligence rétablie entre les deux Empereurs, on envoyera des Ambassadeurs de part & d'autre, qui seront reçûs suivant l'usage étrabli, &c. Et tous les Ministres envoyés de part & d'autre, seront pourvûs de Passeports & autres sûretés necessaires, &c.

XIX. Le present Traité sera ratifié par les deux Empereurs, & échangé sur les Frontieres dans l'espace de trente jours ou plûtôt.

XX. Cette Treve durera pendant l'espace de 24. ans; & après ce terme ou auparavant, il sera libre aux deux Parties de la prolonger pour un plus long-tems. Et pour l'Affermissement de cette Paix, il sera très-expressement défendu au Kam des Tartares de *Crimée*, de rien faire qui puisse contrevenir aux Articles de ce present Traité, sous les peines les plus rigoureuses, &c.

Digitized by Google

ETAT DES TROUPES qui ont décampé de Semlin, pour marcher en Italie.

Le Regiment d'Ebergini Houssart, est parti le 10 Juillet: Il est de 600. hommes.

Le Regiment d'Esterhasy aussi Houssart, a décampé le 12. composé de 600. hommes.

Grouffel, Cavalerie, le 13. composé de 1100. hommes.

M. de Seckendorff Lieutenant-Marêchal de Camp Général, & le Prince de Hesse, Aide-Major Général, sont partis le 15. ayant sous leur Commandement, le Regiment de Hesse, Infanterie, de 2300. hommes, & celui d'Ampah, aussi Infanterie, de 2300. hommes.

Le Prince de Holstein, Lieutenant-Marêchal de Camp Général, partit le 16. ayant sous son commandement, le Regiment de Holstein composé de 2300. hommes, & celui du vieux Verlemberg de 2300. hommes.

M. Broiun Lieutenant-Marêchal de Camp Général, & M. Diesbach Aide-Major Général, ayant sous leur commandement, le Regiment de Brosse de 2300. hommes, & celui de Duclach de 2300. hommes. Le Regiment d'Eck de 1100. hommes, & celui de Sulsbach d'un pareil nombre.

Digitized by Google

TOTAL.

Infanterie	13800.
Cavalerie	4400.
Hussars	1200.
	19400.

A Vienne le 15. Août.

LE Comte de Budiani, Lieutenant Colonel du Régiment des Cuirassiers de Caraffa, arriva ici le 25. avec le Traité de Paix conclu au Congrez de Passarovitz pour 24. ans. Le 28. la Cour dépêcha un Courier à Belgrade au Prince Eugene, & de là à Passarovitz, avec la Ratification de cette Tréve par Sa Majesté Imperiale. Le 4. un Courier de Passarovitz apporta le Traité de Commerce conclu avec la Porte: Il y est stipulé que toutes les Puissances Chrétiennes, qui sont en Alliance avec S. M. I. navigeant sur la mer du Levant, auront un libre Commerce en Turquie, en païant seulement 3. pour cent. Le Prince Eugene est attendu incessamment ici, pour être présent à un grand Conseil qui doit se tenir sur les affaires d'Italie & celles du Nord.

M. le Comte de Virmond doit passer par ordre de l'Empereur en Pologne, pour

Digitized by Google

assister à la grande Diette qui se tiendra à *Grodno*, où l'on doit traiter d'affaires de la derniére importance, tant pour ce qui regarde la succession au Trône, que pour lier une étroite Alliance avec cette Republique.

A l'égard des affaires du Nord, la Cour Imperiale est résoluë de former incessament une armée Auxiliaire, pour mettre à la raison le Duc de Mekelbourg, en le reconciliant avec sa Noblesse, & pour rompre le projet d'une Ligue qui menace la Basse-Allemagne. Il paroît même, que l'on prend des mesures convenables, pour empêcher doresnavant que les troupes du Czar n'y mettent le pied. On parle aussi de faire passer 30000. hommes en Pologne, pour obliger les Moscovites à en sortir.

S. M. Cz. a fait demander par son Resident auprès de L'Empereur, que S. M I. eût à lui accorder la qualité d'Empereur de Russie, que Maximilien premier avoit donnée à *Bazile Iscanowitz*, un de ses Prédecesseurs.

La Cour n'a pas jugé à propos de lui faire réponse : Elle a même fait avertir l'Envoyé de ce Prince, de ne plus paroître à la Cour, en represailles de ce que le jour de la S. Pierre, le Czar fit dire au Résident de l'Empereur, de ne plus se trouver à sa table ni de se presenter devant lui. Ce Ministre aïant dépêché sur cela un Cou-

Digitized by Google

rier à Vienne, pour informer S. M. I. de cet ordre, ce Courier a été tué & dévalisé près de *Riga*.

Le Comte de Wackerbart, Envoyé du Roi de Pologne en cette Cour, a été rapellé: Il est parti en poste pour Dresde, afin d'y prendre possession du Gouvernement que le Roi son Maître lui a conferé. Ce Rapel donne matiére à bien des refléxions.

Le Nonce du Pape a eu la permission de retourner à Vienne, & d'y négocier avec les Ministres de S. M. I. On croit qu'il s'agit de *Comachio* que l'Empereur voudroit bien retenir; Il offre en échange de cette Place, la Principauté de *Fondi*, en faveur d'Alexandre Albano Neveu de S. S. Pour cet effet, la Cour de Vienne s'accomoderoit avec la Maison de Mansfeld, à qui cette Principauté appartient.

Les Ministres de Savoye ont eu Audience de l'Empereur, à qui ils ont demandé du secours contre le Roi d'Espagne, pour recouvrer le Roiaume de Sicile; On prétend que le Roi leur Maître, offre cette Isle à S. M. I. moïennant un Equivalent & à condition de se reserver le titre de Roi.

Le Ministre du Roi de Suede, a presenté à la Cour un Mémoire, par lequel S. M. Sued. prie l'Empereur de conserver les Privilèges de la Religion Protestante en *Silésie* & en *Bohême*, suivant les Traités de Westephalie & de Ranstadt. Cette démarche fait

Digitized by Google

croire que le Roi de Suede n'a fait une pareille demande, que du consentement de tous les Protestans d'Allemagne. Comme la Flote du Czar est en mer, & qu'elle doit prendre, à ce que l'on prétend, 12. Vaisseaux Suedois à *Carelscron*, cela n'inquiéte pas peu cette Cour. On ajoûte à cette nouvelle, que le Roi de Prusse est déja en marche avec 50000. hommes, & qu'il doit être joint par 12000. hommes du Duc de Mekelbourg, & par un Corps considerable de troupes du Land-Grave de Hesse-Cassel.

M. le Comte de Virmond, premier Ambassadeur Plenipotentiaire de l'Empereur, au Congrés de Passarovitz, en est de retour: Il alla d'abord à l'Audience de S. M. I. qui le reçût très-favorablement. M. le Baron de Talmand second Plenipotentiaire, est attendu incessamment.

L'Imperatrice Regnante doit se rendre ici le 27. de ce mois, pour y faire ses couches.

M. le Chevalier Sulton, Ambassadeur Médiateur du Roi de la Grande-Bretagne, en est aussi arrivé. M. Dirling, Secretaire de l'Ambassade Imperiale, restera à Passarovitz avec M. Schmid Interprête, pour faire l'échange des Ratifications du Traité de Paix.

Le 7. on fit partir d'ici pour Belgrade, une somme considérable pour le païement de nos troupes.

Comme le Czar a envoïé un Ministre à

Digitized by Google

la Cour de Madrid, on ne doute pas que ce ne soit pour quelque Négociation importante.

Les deux Princes de Baviére, arrivés depuis peu de jours de Bude, allerent le 12. à l'Audience de S. M. I.

L'on travaille actuellement ici à des Arcs de Triomphe & à des Devises, pour célébrer l'heureux accouchement de l'Imperatrice, dont le terme approche.

A Ratisbonne le 20. Août.

L'Empereur demande à la Diette de nouveaux Mois Romains, pour se mettre en état de combattre contre de nouveaux Ennemis: Apparemment qu'il veut specifier par-là les Protestans d'Allemagne, qui forment une très-puissante ligue, sous prétexte des infractions à la Paix de Westphalie contre leurs interêts; ce qui pourroit allumer une guerre considérable dans l'Empire.

Ratisbonne prêta le deux de ce mois, le serment de fidélité à l'Empereur pour son joïeux avenement. La Bourgeoisie étoit sous les armes, & la Ville fit le Présent ordinaire à M. le Cardinal de Saxe-Zéitz: Toutes les Villes Impériales doivent le même serment à S. M. I.

Les troupes des Cercles, destinées pour

Digitized by Google

agir contre le Land-grave de Hesse-Cassel, sont toûjours campées dans l'Electorat de Maïence, où elles resteront jusques à ce qu'elles aïent reçû de nouveaux ordres de S. M. I. sur ce qu'elles doivent entreprendre.

L'Abbé de Saint Gall, qui s'étoit enfin déterminé à signer la Ratification du Traité conclu dernierement à Bade avec les deux Cantons, se trouve présentement arrêté par les oppositions de la Cour de Vienne. Le Canton de Bern a été obligé par cet incident, d'envoïer deux nouveaux Députés à Bade, pour tirer un éclaircissement positif, & sçavoir à quoi l'on doit s'en tenir avec ce Prélat.

Le Comte de Fontana, Envoïé du Roi de Sicile, a û plusieurs Audiences de l'Empereur sur la situation des affaires de Sicile. Le bruit qui avoit couru, que la Cour de Turin, par un Traité avec l'Espagne, lui avoit cedé la Sicile pour un certain temps, n'a aucun fondement, & on ne doute plus que la rupture ne soit très-sérieuse.

A la Haye le 26. Août.

LE Comte de Cadogan continuë persévéramment ses Conférences, avec les Députés & les Principaux Membres de

Digitized by Google

l'Etat. Ce Seigneur emploïe toute sorte de moïens, pour les engager à s'unir à la Quadruple Alliance. Comme on est persuadé ici, que les trois Puissances qui y sont entrées, sont plus que suffisantes pour obliger l'Espagne par la force des armes, à accepter le Projet de Paix; nos Spéculatifs prétendent avoir découvert la véritable raison de tous les mouvemens que ce Ministre se donne, pour engager dans cette Confédération les E. G. Selon ces Politiques, ce n'est pas tant par rapport aux forces que peut fournir cet Etat, que par la vûë de ne pas irriter la Nation Angloise contre le Ministére; car, à les entendre, les Anglois doivent raisonner ainsi : *S'il arrive que nous entrions en guerre avec l'Espagne, il est indubitable que S. M. C. interdira à la Gr. Br. toute sorte de commerce avec ses Etats. Alors, si les Hollandois demeuroient neutres, ils feroient généralement tout le commerce avec l'Espagne; ce qui ne manqueroit pas d'aigrir vivement les Négocians Anglois & même le Peuple, contre la conduite des Ministres. En se voïant privés du commerce avec la Couronne d'Espagne, il arriveroit sans doute, que la Nation en porteroit ses plaintes au Parlement, comme elle fit la séance derniere, au sujet du Commerce que les Provinces Unies ont avec la Suéde, tandis qu'il est interdit à la Gr. Br. quoiqu'elle ne soit pas plus en guerre, que les Hollandois avec la Suéde.*

Digitized by Google

Les Etats semblent persister à ne vouloir point entrer dans la Quadruple Alliance : Ils offrent seulement d'emploïer leurs bons offices auprès du Roi d'Espagne, pour l'engager à ne point troubler la tranquilité d'Italie.

M. Hop, nommé Ambassadeur à la Cour de France de la part des Etats Généraux, se prépare à partir pour aller résider à Paris en cette qualité.

M. de Morville, qui vient relever ici, en qualité d'Ambassadeur, M. le Marquis de Châteauneuf, arriva dans cette Ville le 17 de ce mois.

P. S.

A Londres le 26.

LA nuit du 6. au 7. le Lord Mosgery, premier Lieutenant d'un Vaisseau de guerre, & deux autres Officiers de ses amis, après avoir soupé ensemble dans un Cabaret, résolurent entre eux, de tuer le premier qu'ils rencontreroient. Un Avocat du Temple s'étant trouvé malhûreusement dans leur chemin, en reçut un coup d'épée à travers le corps. Les Gardes de nuit étant accourus au bruit & au cris que faisoit le Blessé, arrêterent ces trois Messieurs ; & les aïant amené devant un Juge de Paix,

Digitized by Google

ils furent seulement admis à donner des Cautions, & à comparoître, lorsqu'ils seroient mandés.

Un des principaux Ministres d'Angleterre a déclaré publiquement, que la Paix seroit rétablie dans toute l'Europe *à Noël prochain*, par les soins du Roi; ce que l'on a peine à croire. Il faudroit pour cela, mettre à la raison l'Espagne & le Nord.

Les Commissaires de l'Amirauté ont donné de nouveaux ordres, pour équiper quatre Vaisseaux de guerre pour la Méditeranée.

Le Comte de Provana a ü une audience du Roi, qui l'a assûré que la Flote d'Angleterre avoit des ordres précis d'attaquer celle d'Espagne. Les orages ont été fort fréquens ici depuis quinze jours: Ils ont causé de grands ravages en différens Cantons de ce Roïaume, & tué quantité de personnes à la Campagne. On regarde, comme une chose extraordinaire, l'effet qu'a produit un coup de tonnerre fort éclatant, sur deux freres jumeaux âgés de 17. ans; *lesquels étant nés sourds & muets, ont recouvré tout-à-coup l'ouïe & la parole.*

A Bruxelles le 25. Août.

LA derniere Emotion Populaire, arrivée le 19. du mois passé dans cette Ville, auroit pû avoir des suites fâcheuses, sans

Digitized by Google

ſans la prudence & la vigueur des Chefs de la Bourgeoiſie. On auroit de la peine à ſe perſuader qu'une Populace ordinairement fougueuſe, fût capable de garder quelque ordre au milieu du Tumulte. Cependant, ceux qui s'étoient mis à ſa tête, commandoient avec gravité & autorité : Les mutins obéiſſoient avec ſoûmiſſion, juſques-là, que dans le pillage, les Chefs ne leurs permirent pas de s'approprier aucun effet ; crainte qu'on ne les accuſât de rapine. Ils ſe contentoient de brûler tous les meubles devant les portes : Ils avoient même la conſcience de répandre les Bierres, plûtôt que d'en boire. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ce Peuple crioit, en détruiſant les maiſons des Bourguemeſtres & des anciens Eſchevins, *vive S. M. I. & C.* ; ajoûtant pour raiſon, qu'ils étoient ſes très-fidéles Sujets ; mais, qu'ils puniſſoient ceux qui manquoient à la parole de leur Souverain.

Pour entendre ceci, il faut ſavoir que les Etats de Braban ſont compoſés de deux Chambres : La premiére eſt formée des Seigneurs & Prélats, leſquels reçoivent les ordres du Souverain & s'y conforment toûjours ; parce qu'ils ont de gros appointemens pour être Membres des Etats, & qu'ils craignent de les perdre, s'ils y reſiſtoient & s'ils n'étoient pas toûjours dévoüés à la Cour.

La premiére Chambre ne décide pas ſou-

verainement ; mais, après avoir donné sa décision, il faut, pour qu'elle ait son effet, qu'elle soit approuvée & ratifiée par la Chambre du Tiers-Etat.

Cette Chambre est composée des Doyens de tous les Corps, au nombre d'environ six-vingt ; & ils representent le Corps de la Bourgeoisie.

Quand les ordres du Souverain sont arrivés, on les communique aux Doyens, qui assemblent leurs Corps chacun en particulier, qui proposent la question & recueillent les voix ; ensuite, les Doyens s'assemblent à leur tour, & font raport des avis de leurs Corps : On recueille aussi les voix des Doyens, & c'est ce qui décide souverainement, de sorte même qu'ils firent quelque fois les Seigneurs, pour voir biffer & annuller leurs Arrêts. C'est ce qui est arrivé depuis peu, & qui a donné lieu aux dernieres Emeutes populaires.

Si les ordres du Souverain sont tels, que les Etats n'aient rien à y changer, & qu'on veüille les faire éxécuter malgré les oppositions ; alors, le Magistrat fait publier au son du tambour, devant l'Hôtel de Ville, & dans les Carrefours, *que tous Bourgeois aiant atteint l'âge de dix-huit ans, francs ou non francs, aient à prendre les armes & à se tenir prêts, pour marcher sous les ordres & la conduite de leurs Doyens, à peine de dix écus d'amende, païables sans départ ;*

Digitized by Google

à peine d'encourir note d'infamie, & d'être déchus de leur Bourgeoisie.

Alors, ces ordres sont ponctuellement éxécutés : On voit chacun se piquer d'honneur : On commence par tendre les chaînes: Les Compagnies franches environnent la Maison de Ville, afin qu'on n'y publie rien sans leur consentement. On relégue la Garnison sur le rempart qui est sa place en pareil cas ; & on pousse la chose aussi loin qu'il est nécessaire, pour maintenir leurs Priviléges.

La Bourgeoisie est alors la Maîtresse, & fait elle-même la garde de la Ville. Les Bourgeois sont les Gardiens des clefs de la Ville en tout tems : Ainsi, le Gouverneur même n'est pas libre de faire entrer des troupes, sans la participation des Bourgeois.

Ce qu'il y a de commode à tout cela, c'est qu'on ne méne point les Etrangers au Gouverneur, comme l'on fait ailleurs : On entre librement comme à Paris. Les portes sont ouvertes très-tard, pour faciliter la promenade qui y est très-belle & très-agréable ; & on les ouvre à tout heure pour le Bourgeois ; leurs Chefs aiant les clefs & le pouvoir.

On compte dans Bruxelles dix-sept mille maisons, & quatre-vingt mille hommes capables de porter les armes.

Quoique tout soit tranquile dans cette Ville, on a doublé la Garde de Cavalerie qui environne l'Hôtel du Marquis de Prié,

Digitized by Google

tant pour la seureté de ce Ministre, que pour garantir la maison de l'ancien Bourguemestre, qui est toûjours menacée par quelques Séditieux: Plusieurs personnes continuent de cacher par précaution leurs meilleurs effets.

L'Adjudication des Fermes de ce Païs, sera sursise, jusqu'à ce que la Cour de Vienne en ait ordonné. Les Conseillers de la Cour de Justice de cette Province, qui se sont absentés pendant le dernier tumulte, ne se croiant pas en sûreté, se défendent de revenir, jusqu'à ce qu'on ait pris les mesures suffisantes, pour réprimer les excès de la populace. Le Comte de Wrangel aiant visité le Fort de Montercy, qui est hors de la porte de Halle, il a été résolu d'en rétablir les Fortifications qui sont fort délabrées; ce Fort étant bien situé, pour tenir en respect la Ville pendant une émeute. On a chassé de la Ville tous les Vagabons étrangers, pour plus grande sûreté.

ESPAGNE.

A Cadis le 10. Aoust.

LEs quatre nouvelles & doubles Galeres, sont presentement dans leur perfection, ainsi que deux Vaisseaux de guerre. On travaille actuellement à leurs équipages: On

Digitized by Google

compte qu'elles seront en état de mettre à la voile vers la fin de ce mois. On continuë avec empressement, à travailler à la construction de plusieurs nouveaux Bâtimens d'une nouvelle invention, pour le transport de la Cavalerie. On construit pareillement un grand nombre de Bâtimens de charges, qui doivent être achevés & être en état de mettre à la voile le 15. du mois prochain, ainsi que deux Galiotes à bombes.

Le grand Convoi que l'on prépare icy, n'attend pour mettre à la voile, que l'arrivée du Regiment d'Infanterie de *Guipuscoa*, & celui de Dragons de *Biscaye* : Il y a six jours que les autres Troupes sont embarquées. A l'égard des nouveaux Regimens, qui sont en route de la Haute & Basse Navarre, on ne croit pas qu'ils puissent être arrivés assés à tems, pour s'embarquer sur ce Convoi qui doit partir le 22. de ce mois pour Barcelone.

Il arriva hier au soir une Tartane venant de Ceuta, qui a débarqué un Exprés pour la Cour de Madrid : Il porte les échanges des ratifications de la Paix entre S. M. C. & le Roy de Maroc.

A la Corogne le 10. Août.

Tous les Regimens, tant de Cavalerie, Dragons, que ceux d'Infanterie, doivent

Digitized by Google

être augmentés de plusieurs Compagnies. Les Lieutenans en pied, qui avoient des Brevets de Capitaine, ont été mis en pied: Ils sont partis pour rendre leurs Compagnies completes au commencement du mois d'Octobre. Toutes les Troupes généralement, qui sont en cette Province, doivent être augmentées de dix hommes par Compagnie.

On attend incessamment huit cens Ouvriers qui viennent des Païs Etrangers, pour travailler à la construction de plusieurs Bâtimens de Guerre, tant dans les Ports de cette Province, que dans ceux de Galice.

Les quinze Bâtimens de charges, qui sont partis d'icy depuis environ trois mois, pour aller charger en Hollande & en Suede des Mats, Cordages, Voiles & autres agrets, sont attendus icy avec la derniere impatience. Ils doivent venir sous l'escorte de deux Fregattes, qui ont été frêtées par les Consuls Espagnols qui resident dans ces Païs. Ils doivent encore en faire frêter d'autres pour le compte du Roy d'Espagne.

Il se trouve presentement dans ce Port, quatorze Bâtimens de Guerre pour donner la chasse aux Armateurs Ostendois. Le 25. du passé, cinq de nos Bâtimens ayant joint à trente mille de cette Côte trois Vaisseaux de ces Armateurs, ils les attaquerent si brusquement, qu'à la premiere bordée, l'un des trois de 48. pieces de canon, fut démâté de tous ses Mats; ce qui l'obligea de se ren-

Digitized by Google

dre: Les deux autres furent suivis de si près, que le plus gros qui étoit de 56. pieces de canon & de 250. hommes d'équipage, fut pris à l'abordage. Le troisiéme qui étoit une Fregatte de 34. pieces, se sauva par sa legereté; étant fort bonne voiliere. Après cette expedition, nos Vaisseaux rentrerent icy le 27. avec leurs prises, & deux de nos Bâtimens Marchands qu'ils avoient enlevé. On va radouber ces deux Fregattes pour les joindre à nôtre Escadre.

A Vigo le 12. Août.

DEux Bâtimens portant Pavillon Imperial, enleverent le 2. à la vûë de nôtre Port, trois Bâtimens appartenans à des Particuliers de cette Ville; mais deux Fregattes, l'une de quarante pieces de canon, l'autre de trente-six, & un Vaisseau de Guerre de cinquante-huit, qui étoient dans nôtre Port, mirent aussi-tôt à la voile, & poursuivirent de si près ces Armateurs, qu'ils les obligerent d'abandonner leurs prises pour se sauver: Elles sont rentrées ce matin, & ont rapporté, que nos Bâtimens de Guerre leur donnoient vivement la chasse.

On arme icy en Guerre deux gros Vaisseaux Hollandois tous neufs & bons voiliers, qui sont prêts à mettre en Mer: L'un est monté de 70. pieces de Canon, &

Digitized by Google

de 300. hommes d'équipage ; & l'autre de 60. pieces, & 290. hommes. Ces Bâtimens & deux autres qui sont à Cadis, ont été achetés pour le Roy par le Consul Espagnol qui est à *Roterdam*.

On leve icy du monde en quantité, de même que dans toutes les autres Villes & Bourgs de la Galice. La Cour de Madrid a dessein d'augmenter ses Troupes d'un tiers pour la Campagne prochaine. On y recevra toute sorte d'Etrangers; on en y reçoit même tous les jours. Depuis un mois, un grand nombre de ces derniers ont pris parti, entre autres beaucoup de Pelerins de différentes Nations. Comme ils ont la paye étrangere, & qu'ils reçoivent trois mois d'avance, cet appas ne contribuë pas peu à les engager à s'enrôler, & à faciliter nos levées.

Il s'éleva icy le mois passé des vents terribles, qui ont causé le long de cette Côte de grands desordres. Plusieurs Bâtimens, tant ceux de cette Ville qu'Etrangers, en ont beaucoup souffert : Une partie a été submergée. Parmi ces Bâtimens, il y a eu un Vaisseau Hollandois, qui, en voulant entrer pour se mettre à couvert de cette Tempête, à été brisé contre la pointe d'un Rocher : Toute sa Charge & tout son Equipe ont péris, à la reserve de neuf hommes qui se sont sauvés dans un Esquif : Trois autres Bâtimens, dont l'un François, l'au-

Digitized by Google

tre Anglois, & le troisiéme Génois, ont û le même sort; mais, tous leurs Equipages ont û le bonheur de se sauver. Toutes les Maisons de cette Ville & de la Côte ont été fort endommagées: Tous les Arbres à une lieuë de la Mer, ont été arrachés & plusieurs Villages renversés.

A Malaga le 12. Août.

IL vient d'arriver icy un nouveau Régiment d'Infanterie venant de Cardonne: Nous attendons encore les deux nouveaux Régimens de Cavalerie & d'Infanterie de Valence.

La Garnison de Gibraltar a été changée & augmentée par l'Amiral Bing: Elle est présentement composée de cinq Bataillons, qui ne font tout au plus que 3000. hommes.

Depuis que les ordres sont venus icy de Madrid, de faire avancer ces Ouvriers qui sont occupés à la fabrication des nouveaux Bâtimens, tant de guerre que de charges, nôtre Commandant va tous les jours sur les Chantiers, où il fait travailler nuit & jour: Il fait souvent des liberalités à ces Ouvriers pour les encourager: Le nombre en est augmenté de plus de 150. depuis peu de temps: Ils sont tous Etrangers.

Les Corsaires de Barbarie courent toûjours ces Mers en grand nombre. Trois

Digitized by Google

Vaisseaux Algeriens prirent dernierement à la vûë de nôtre Port, & presque sous nôtre Canon, 5. Bâtimens, l'un de *Marseille*, 2. *Portugais*, un *Hollandois*, & un *Livournois* : Heureusement un Vaisseau de guerre François, & deux Fregattes de la même Nation, étant arrivés 4. heures aprés, ils remirent aussi-tôt à la voile. Ils ont û le bonheur de joindre ces Pirates à 60. mille de leur Port ; & après un Combat fort opiniatre, ils ont pris les 3. Corsaires & les 5. Vaisseaux qu'ils emmenoient : Ils les ont conduit dans ce Port. Les deux Fregattes Françoises ont été si maltraitées, que de plus de trois semaines, elles ne seront en état de remettre à la voile. Le Vaisseau de guerre de 80. pieces de Canon, la Fregatte de 38. pieces, les deux Galeres & les deux Galiotes ausquelles on travailloit dans nos Chantiers, depuis près de trois mois, sont à présent en état d'être mis en Mer, ainsi que 18. Bâtimens de charge & de transport. On bat la Caisse icy & aux environs, pour rendre complettes les nouvelles Compagnies, tant de Cavalerie, Dragons que d'Infanterie. On leve aussi beaucoup de monde à Cordouë & autres Places, pour rendre pareillement complettes les Troupes que l'Archevêque & l'Evêque de ce Royaume levent à leurs dépens.

Digitized by Google

A Bilbao le 8. Août.

IL paroît depuis environ deux mois, un grand nombre d'Armateurs Ostendois dans ces Mers, qui voltigent sur ces Côtes, pour tâcher d'enlever nos Bâtimens & troubler nôtre Commerce. Le deux de ce mois, quatre de ces Armateurs, qui poursuivoient de fort près deux Bâtimens Espagnols, aïant été apperçûs par trois de nos Vaisseaux, furent joints une demie heure après, à 150. mille d'ici: Nos Vaisseaux les attaquerent si vivement, qu'ils en prirent deux: L'un de ces Armateurs est de 46. piéces de Canon, & de 200. hommes d'équipage: L'autre, de 40. piéces, & de 180. hommes. Le Commandant du premier a û le bras droit emporté d'un boulet de Canon, & son premier Lieutenant a été tué d'un coup de Mousquet: Leurs Officiers sont presque tous blessés: Les Soldats, Matelots, & même les Officiers de ces prises, tous Flamands, aïant demandé à servir sur les Vaisseaux du Roi, nôtre Commandant a écrit à la Cour de Madrid sur ce sujet.

Comme l'Empereur ne possede en Flandre, que les deux Ports d'Ostende & de Nieuport, on présume que la plûpart de ces Armateurs Ostendois, sont des Pirates

Digitized by Google

de différentes Nations qui arborent le Pavillon Impérial. C'est pourquoi, il a été résolu, qu'autant de Bâtimens de cette Baniére, qui seroient enlevés par nos Vaisseaux, ils seroient traités comme forbans, & punis comme tels; à moins qu'ils ne fûssent munis des Patentes de l'Empereur.

On écrit de *Balbastro* du six, qu'on esperoit que toutes les Compagnies Franches & autres, tant à piéd qu'à cheval, qu'on léve par tout le Roïaume d'Arragon, seroient completes avant la fin de ce mois.

La Cour de Madrid a envoïé des ordres dans toutes les Villes des Montagnes, de ne laisser sortir aucuns Chevaux, Mulles ou Mulets, sur peine de punition contre les Contrevenans; le Roi voulant auparavant y faire lever la quantité qui lui est nécessaire pour ses armées.

On travaille avec empressement depuis trois semaines, à la construction de la Citadelle de Sarragosse. Les Ingénieurs & les Entrepreneurs qui y sont emploïés, ont promis de la rendre dans sa derniere perfection en 18. mois de temps. Comme les fonds ne leur manquent pas, il y a apparence qu'elle sera fort avancée avant la fin de l'année.

Il passe à tout moment ici beaucoup de nouvelles Compagnies, & des Recruës qui prennent toutes, la route de Catalogne: Le Rendés-vous est à *Girone*, ou aux en-

Digitized by Google

virons : Elles trouvent en arrivant, des ordres pour leur destination. Les Commissions sont venuës pour une nouvelle Création de deux nouveaux Régimens ; l'un de Cavalerie, & l'autre de Dragons : Ils seront formés de Montagnards, Arragonois, Navarrois, Catalans, & autres Habitans des Pirénées ; d'autant qu'il s'en présente un grand nombre pour prendre parti.

A Barcelone le 14. Août.

LEs douze Compagnies de Grenadiers que l'on attendoit de Lérida, arriverent ici la semaine passée, ainsi que 900. Chevaux, & environ 600. Mulets. On a commencé depuis deux jours, à embarquer les Provisions, les Munitions, une grande quantité d'attirail de guerre & d'outils à remuer la terre, 15000. Fusils, 4000. Mousquets, & autant de paires de Pistolets, un grand nombre d'Epées, de Sabres, de Baïonnetes, de Tentes & de Matelas.

Tous les Bâtimens de transport que nous attendions, sont tous rassemblés dans nôtre Rade, & les cinq Bâtimens de guerre qui devoient venir de Cadis, y entrerent le douze.

Les nouvelles levées se continuënt avec out le succès qu'on peut souhaiter. On omm.encera le 20. de ce mois à en fors

mer quatre Régimens de nouvelle création ; sçavoir, deux d'Infanterie, un de Cavalerie, & un de Dragons.

Un Exprès de la Cour de Madrid, vient d'apporter à nôtre Commandant, un ordre de faire partir incessamment le grand Convoi pour l'Italie, & de faire embarquer dessus, les deux nouveaux Régimens d'Infanterie Castiliane, dont l'un est à Girone, & l'autre à Rose, ainsi que dix Compagnies de Grenadiers qui sont à Tortose.

On a commencé le premier de ce mois, à enrégimenter toutes les nouvelles Compagnies qui se sont renduës ici de divers endroits de l'Espagne. On compte déja plus de 12000. hommes, qui sont pour la plûpart habillés, particuliérement les Compagnies qui sont destinées pour la Cavalerie, & les Dragons.

On pousse avec une extrême diligence, le rétablissement des fortifications des Ports de *Palamos* & de *Cadaques :* On espére qu'ils seront en état de défense, au commencement d'Octobre prochain : On agrandit considérablement le premier Port ; on a travaillé depuis 15. jours à une longue jettée que l'on fait à la gauche de son entrée ; à l'extrémité de laquelle on doit élever une Tour carrée pour le Fanal : On construira plusieurs Redoutes sur cette jettée ; l'on ne discontinuëra pas les travaux, jusques à ce qu'ils soient entierement finis,

Digitized by Google

Il est arrivé depuis quelques jours de nouveaux ordres de Madrid, tant pour l'augmentation des nouveaux Régimens, que pour en remettre d'autres sur piéd. Afin d'engager les Etrangers à y prendre parti, on leur accorde des Priviléges & Prérogatives; on promet en même tems des Charges & des récompenses à tous ceux qui se distingueront dans les occasions par leur Bravoure.

Les vieilles Troupes qui étoient dans les Vigueries de Girone, de Vich, Solsone & la Seu d'Urgel, sont toutes arrivées ici. Il n'est resté à Girone, que le Régiment d'Infanterie de Costa de trois Bataillons, faisant 3000. hommes: L'ancien Régiment de Cavalerie d'Arragon, & les Dragons Jaunes, sont dispersés dans les Vigueries ci-dessus.

Les Ingénieurs, qui étoient allé visiter les embouchures du Lobregat, les Isles des Alfaches, & la Coste au-dessus & au-dessous de Terragone, pour chercher un lieu propre à y pratiquer un Port, sont ici de retour de leur visite; l'un d'eux est parti pour aller faire son Rapport à la Cour de Madrid.

Digitized by Google

JOURNAL DE SICILE.

Prise de Palerme par les Espagnols.

LE premier Juillet, sur les 4. heures après midi, nous avons fait descente dans *Palerme* sans aucun empêchement. Avant le débarquement M. de Maffei, Viceroi, envoïa une Felouque avec un Officier qui vint à bord du Commandant, pour sçavoir si nous étions amis ou ennemis : On lui répondit que nous étions ennemis. On le retint prisonnier, & la Felouque fut renvoïée à Palerme ; ce qui surprit fort le Viceroi qui ne s'y attendoit pas. Il partit deux jours après pour *Messine* avec 1500. hommes.

Le 3. M. le Marquis de Leide, Capitaine Général, fit marcher des troupes, pour aller investir la Ville de Palerme : On ne trouva aucune résistance : Les Magistrats vinrent en cérémonie au-devant du Général, lui en offrir les clefs, & témoigner la joïe que le peuple avoit de voir sur ses Terres l'armée du Roi d'Espagne.

Le 4. nous avons appareillé pour venir devant Palerme, & nous avons moüillé à la Rade, à la portée du canon.

Le 6. le Général envoïa aux environs de la Citadelle des Ingenieurs, pour reconnoître le terrain. On les reçût à coups de ca-

Digitized by Google

nons & de fusils ; on tira même sur quelques Vaisseaux qui s'éloignerent, pour se mettre à couvert.

Le 8. la tranchée fut ouverte : Les Assiégés tirerent des bombes sur les Travailleurs.

Le 9. le Général fit son entrée dans Palerme, accompagné des principaux Magistrats & Gentilhommes de la Ville : Ils allérent à la Cathedrale faire chanter le *Te Deum :* Les Vaisseaux firent des décharges de leurs canons.

Le 12. nos troupes tirerent des bombes dans la Citadelle, avec 4. mortiers.

Le 13. on a démasqué une Batterie de 20. piéces de canon, qui battoient la Citadelle en bréche : Le même jour à 10. heures du matin, les Assiégés ont demandé à capituler : Le Gouverneur & ses troupes se sont rendus à la clémence du Roi.

Il y avoit dans la Citadelle 600. *hommes*, 35. *piéces de canon de fonte*, 12. *mortiers*, 900. *barils de poudre*, 800 *quintaux de salpêtre*, 600 *Fuzils François*, 800. *fuzils Venitiens & les Magazins remplis de munitions de bouche. Le Gouverneur déclara au Général qu'il y avoit* 180000. *piastres dans la Citadelle*

Nous trouvâmes dans le *Molle*, un Vaisseau de 66. piéces de canon qui n'étoit pas encore sorti.

Le 13. nous apprîmes que le Viceroi

Digitized by Google

avoit été poursuivi par les gens du païs, & qu'il avoit été obligé de se réfugier à *Cazalizete*, après avoir perdu 100. hommes. Nôtre Général détacha une partie de la Cavalerie & des Grénadiers, pour assiéger ce Village.

Le 14. la Cavalerie & les Grénadiers marchérent, pour se rendre à *Melazze*.

Le 15. le Marquis de Leide disposa l'embarquement, pour aller attaquer *Messine* : On embarqua ce jour & le suivant, 4. Bataillons.

Le 17. on embarqua le Régiment de Milan & l'Artillerie : On ne mit point ce jour-là à la voile, tant à cause que le vent étoit peu favorable, que par l'attente où l'on étoit de l'Escadre de *Gonzales*, qui venoit de Cadis au nombre de 70. voiles, & qui paroissoit déja à la veuë de Palerme.

Le 18. cette Escadre joignit, & l'on mit à la voile.

Le Comte de Montemart Lieutenant-Général, est resté à Palerme avec son Camp-volant de 3. mille hommes. Quoiqu'il n'eût ordre que de bloquer *Trapani* & *Termini*, il s'est résolu d'attaquer le Château de Termini dans les formes : Il est fort ; il y a dedans trois cens hommes de garnison, 26. piéces de canon, 4. mortiers, & c'est un magazin considerable.

Le vingt, ce Lieutenant-Général a

Digitized by Google

commencé à embarquer les munitions de guerre les plus nécessaires sur des Vaisseaux loüés pour cet effet.

Le 21. la Flote moüilla au Cap de *Mortilli*, à la veuë de la Tour du *Fare*, qui fut aussitôt abandonnée par les troupes Piedmontoises. Ainsi, le débarquement se fit sans obstacle ; l'armée se mit aussi-tôt en marche, pour aller camper à Ste. Agathe, à 6. mille de Messine. L'avant-garde de la Cavallerie arriva dans le même tems, commandée par Dom Luca Spinola Lieutenant-Général.

Le 22. on embarqua 6. piéces de 24.

Siége de Messine par les Espagnols.

Le 23. toute la Flote entra dans le Détroit : Quelques Vaisseaux & quelques Galéres furent destinés à garder l'entrée du Port, pour empêcher que les Vaisseaux de S. M. Sic. qui y sont, ne s'échapassent.

La nuit du 23 au 24. l'armée se mit en marche, pour s'avancer à Messine ; & les troupes ennemies s'étant rétirées dans la Citadelle, & dans le Château de *San-salvatore*, le Senat & le Peuple accoururent au Camp avec de grandes acclamations, portant les clefs de la Ville à M. le Marquis de Leide. Les Grenadiers se rendirent maîtres de la porte & du rempart : L'on est occupé actuellement à transporter l'Artil-

Digitized by Google

lerie en lieu d'où l'on puisse battre ces Forts sans endommager la Ville. Le Marquis de Leide a donné trois jours aux Commandans ennemis pour se rendre avec capitulation. Il paroît que malgré ces ménaces, ils sont résolus à se bien défendre; n'étant pas persuadés de la capacité des Espagnols à faire des Siéges : De plus, ils se flatent d'être secourus par la Flote Angloise.

L'Escadre de Don *Ignacio Chacon*, qui arriva le 22. de Sardaigne, transporte deux mille Chevaux, dont mille seront emploiés au blocus de *Siracuse*, où on sait que le Comte Maffei, ancien Viceroi, s'est retiré le 15. à grande peine. Il a été poursuivi & fort inquiété par les Païsans, qui ont fait des choses incroïables, quoiqu'il fût escorté de 2. mille hommes, parmi lesquels il y avoit quatre cens chevaux.

Toute la Sicile est à la disposition du Roi Catholique, à la reserve de la Citadelle de *Messine*, de *Syracuse*, *Trapani*, du château de *Termini* & de celui de *Melazzo* qu'on attaque tous en même tems. L'on compte à présent au Roi d'Espagne dans cette Isle, 30800. hommes de troupes réglées, & plus de 20000. Siciliens qui ont pris les armes en sa faveur.

Lipari a ouvert ses portes, aux cris de *vive Philippe V.*

Le Marquis de S. Philippe, Envoïé extraordinaire d'Espagne à Gennes, a fait

Digitized by Google

faire une remise de cinquante mille pistoles en Sicile, & il vient *novissime*, d'en faire une autre de 200. mille piéces d'or : La Conquête ne pourra donc manquer faute d'argent.

A Naples le 2. Août.

LA Flote Angloise aiant paru le premier de ce mois à l'entrée du Golphe de Naples avec 26. Bâtimens, dont 22. Vaisseaux de guerre ; l'Amiral Bing donna avis à M. de Thaun, Viceroi de ce Roiaume, qu'il étoit venu par ordre du Roi son Maître, pour être aux ordres de l'Empereur.

Le Viceroi a fait un détachement de 1000. hommes d'Infanterie, & de 300. Dragons pour la *Calabre* : On croit qu'ils sont destinés pour *Regio*.

Les Galéres de Sicile ont été obligées de relâcher à *Malthe*, ainsi que 3. Vaisseaux de guerre, dans l'appréhension de tomber au pouvoir des Espagnols. Une partie des Officiers de la Chiourme, ont pris parti parmi ces derniers.

Quoiqu'on punisse très-sévérement tous les Deserteurs des troupes Imperiales, la désertion est toûjours fort grande parmi les Allemands. Le 20. du mois passé, il y en eut 94. qui s'étant rendu maîtres d'une grosse Barque chargée de munitions de

Digitized by Google

guerre, obligerent le Patron de mettre à la voile, & de les conduire en toute diligence à Palerme, où on la croit présentement arrivée.

Quelques jours auparavant, 12. ou 15. Bâtimens de charge Espagnols, sous l'escorte de 4. de leurs Vaisseaux de guerre, aborderent à un petit Port de la côte, entre *Manfredonia & Capouë*. Ils y débarquerent plus de 800. hommes, & enleverent plusieurs détachemens de troupes Allemandes qui occupoient divers petits postes : Ils pénétrerent ensuite fort avant dans le païs, s'emparerent de quantité de bestiaux, particulierement de chevaux qu'ils enleverent. L'allarme s'étant mise dans tout le Païs, on détacha 500. hommes de troupes Napolitaines, pour leur couper la retraite ; mais, bien loin de commettre aucune hostilité contre les Espagnols, elles leur servirent de guide. Ces 800. hommes, en faisant leur retraite, ont mis le feu à plusieurs meules de foin & de paille, que les Allemands avoient amassées pour la subsistance de leur Cavalerie ; après quoi, ils se rembarquérent fort tranquilement avec tout leur Butin, & plus de 600. Prisonniers Allemands qu'ils ont surpris le long de la côte. Les cinq cens Napolitains de troupes Nationales, se sont aussi embarqués avec eux ; aiant pris parti dans l'Armée d'Espagne.

Les chaleurs sont si extrêmes, qu'il est

Digitized by Google

mort depuis qu'elles ont commencé, plus de 5000. personnes dans cette Capitale : Il en périt tous les jours un grand nombre, sur tout des Allemands, qui n'étant point accoûtumés à l'air du Païs, succombent plus aisément que les Nationaux : Un nombre infini de bestiaux subissent le même sort. On attribuë en partie cette mortalité, aux puanteurs insuportables qui exhalent depuis trois semaines du Mont *Vésuve* ; ce qui cause des maladies extraordinaires : On meurt communément en 24. heures, sans que les plus habiles Medecins y aïent pû trouver aucun remede.

Il s'est répandu dans les Montagnes de ce Roïaume, quantité de Compagnies de Bandits, qui tombent au passage sur les Allemands qui viennent du Milanois.

A Venize le 12. Août.

LA République de Venize n'est point du tout contente de la Paix du Turc ; les Peuples n'ont pas même donné le moindre signe de joïe. Ils se plaignent qu'ils ont été sacrifiés, puisqu'en échange du Roïaume de la Morée, on ne leur a donné pour équivalent, qu'une lieuë de terrain dans la *Dalmatie*, & les deux petites Isles de *Cérigo* & *Cérigotto*, dont les Turcs s'empareront sans risque, quand il leur en prendra fantaisie. Ils

Digitized by Google

ne se consolent point de la maniére dont ils ont été traités, quoique, pour les adoucir, on leur dise qu'ils auroient encore été plus mal partagés, sans les vives sollicitations des Plénipotentiaires Imperiaux, qui ont fû bien de la peine à y faire consentir ceux de la Porte.

On étoit dans l'attente de la nouvelle d'un Combat Naval entre l'armée des Turcs & la nôtre; mais la Paix, qui vient de se conclure à Passarovitz, semble nous délivrer de cette crainte : C'est la même raison pour laquelle nous avons discontinué le bombardement de Dulcigno, que le Proveditеur Mocénigo & le Général Schulembourg auroient réduit en poudre.

A Rome le 9. Août.

LE Cardinal Acquaviva a reçû de nouveaux ordres de Madrid, de faire signifier à tous les Espagnols de sortir de Rome, & de se rendre en Espagne dans l'espace de quatre mois, pour comparoître devant leur Ordinaire, sur peine de désobéissance, & de la confiscation de leurs biens.

La Nonciature d'Espagne est fermée, & le Nonce qui étoit à la Cour de Madrid, est en chemin pour revenir à Rome. Le S. Pere, pour contenter l'Empereur, a révoqué la Bulle de la *Cruciata*, par la vertu de

Digitized by Google

de laquelle S. M. C. levoit sur les biens Ecclesiastiques, les sommes nécessaires pour faire la guerre aux Maures. Le Roi d'Espagne a laissé publier cette révocation, comme peu importante.

Le S. Pere a de plus accordé aux Troupes Allemandes, passage & etape dans l'Etat Ecclésiastique.

Il paroît ici une Lettre Italienne, venuë de France, en réponse de celle que Mr le Comte de Galas écrivit & distribua au sacré Collége, au sujet de la prétenduë Ligue entre S.M. C. & la Cour Ottomane.

Les Troupes du Milanois, qui passent par l'Etat Ecclesiastique pour aller dans le Roïaume de Naples, se contentent de païer seulement deux sols par jour, pour leur nourriture & celle de leurs chevaux; ce qui est fort à charge au Païs, sans que l'on ose s'en plaindre.

Le Roi d'Espagne a tout récemment régalé le Cardinal Acquaviva du Portrait du Prince des Asturies; lui laissant le soin d'y faire mettre la Bordure: Pour cela, S. M. C. a joint à ce Présent deux mille pistoles; ce qui prouve que son Ministére est agréable à la Cour de Madrid. Don Antonio *Colonna*, donna le 23. de Juillet une sérénade en face du Palais d'Espagne, à trois heures de nuit: C'étoit une espece de Compliment qu'il faisoit au Ministre Espagnol, par rapport aux circonstances pré-

Digitized by Google

sentes, peut-être même en vûë de conserver la joüissance des Fiefs qu'il possede dans le Roïaume de Sicile. Le Pape a été scandalisé de ce que deux Dames s'y sont trouvées en bonets de paille, & peu décemment vêtuës, au rapport des Controlleurs. Le pire de l'affaire est, qu'on les a accusé d'être allées ensuite à la Messe, à la pointe du jour dans cet équipage. Pour punition de ce délit, le Cardinal Vicaire a û ordre de leur faire signifier par Mrs. leurs Maris, qu'elles ûssent à ne point sortir de chès elles sans permission expresse. On croit qu'on les priera honnêtement de retourner dans leur Païs, à 40. ou 50. mille de Rome.

Quinze cent Cheveaux des Troupes Imperiales aïant û ordre de se rendre à Naples, ont reçû un contre-ordre à *Ferrare* de retourner sur leurs pas, & de ne pas abandonner le *Mantouan*. On sçait que le Roi de Sicile a envoïé huit Officiers Généraux dans ce Roïaume.

Mr le Comte de Charolois alla le premier de ce mois chez le Pape, pour prendre congé de Sa Sainteté : Il ira d'ici à *Florence* & à *Sienne*, pour revenir selon toutes les apparences, en France.

Digitized by Google

A Gênes le 18. Août.

LE Corps de 6000. hommes de Troupes Allemandes, qui étoit revenu camper à la vûë de nos Redoutes avancées, s'en est bûreusement retiré: Il a pris la route des Etats du Grand Duc de Toscane. Un autre Corps des mêmes Troupes, tiré de Mantouë, de Crémone & autres Places du Milanois, a û ordre de s'avancer du côté de Parme. Ces Troupes menent avec elles plusieurs piéces d'Artillerie, quantité de Munitions de guerre, & 800. Païsans avec des outils à remuer la terre.

La mortalité s'étant mise parmi leurs chevaux, il en meurt beaucoup. Comme ces Troupes sont mal équipées & mal païées, la désertion y est fort fréquente: On voit des Compagnies de 100. hommes, réduites à 20 & 25. hommes.

Une Frégatte Espagnole qui est entrée dans ce Port, a pris, à la vûë de *Piombino*, deux grosses Tartanes Napolitaines: Elles étoient chargées de Fusils, d'Epées, de Bayonnettes, & de quantité de balots d'habits, de chapeaux, & de souliers destinés pour cette Place. Il y avoit dessus 12. ou 15. Officiers Allemands de distinction, qui alloient joindre leurs Régimens dans le Milanois.

Digitized by Google

Il vient d'arriver une Barque de Sicile, dont le Patron a rapporté, qu'il y avoit û un combat Naval entre la Flote Espagnole & la Flote Angloise; Que la premiere avoit û du désavantage; les Anglois aïant coulé à fonds quatre Vaisseaux Espagnols, pris cinq autres, & bloqué douze. Cela mérite confirmation.

A Turin le 12. Août.

ON étoit ici dans l'impatience d'apprendre des nouvelles de ce qui se passoit en Sicile; mais hier sur le midi, il en arriva un Exprés dépêché par le Comte de Maffey: Il donne avis que presque tout le Roïaume de Sicile s'est soûlevé, en faveur des Espagnols qui sont dans Messine, & qui font le Siége de la Citadelle & du Fort de S. Salvador; étant maîtres des autres Forts: Qu'il n'y avoit pas à douter que ces deux Forteresses ne fussent bien-tôt en leur pouvoir, à moins que la Flote Angloise ne vint promptement à leur secours.

Le Comte de Suse, nôtre Amiral, vient d'arriver de Nice où il a débarqué: Il a couru grand risque d'être pris d'une Frégate Espagnole, qui a poursuivit pendant deux jours & deux nuits, la Tartane qui la débarqué à Nice. Il rapporte que pres-

Digitized by Google

que tous les Bâtimens de Transport du Roi de Sicile, dont la plûpart étoient chargés à Melazzo & autres Ports, aïant appris le débarquement des Espagnols, avoient arboré Pavillon aux Armes d'Espagne; après quoi, ils s'étoient rendus à Palerme.

Nôtre Prince se trouva fort embarrassé dans cette conjoncture. Il s'est adressé à l'Empereur & au Roi de la Grande Bretagne pour avoir du secours. Les Envoïés qu'il a à la Cour de Vienne depuis plus de quatre mois, & qui y ont toûjours été depuis *incognito*, ont informé S. M. Sicilienne, que S. M. Imperiale étoit dans le dessein de l'assister de toutes ses forces; pourvû que l'Angleterre voulût lui fournir des Vaisseaux pour le transport de ses Troupes; mais il est à craindre, que ce secours n'arrive pas assés à temps, d'autant que si les Espagnols s'y établissent, il sera presque impossible de les en chasser.

Il a été résolu dans le Conseil qui s'est tenu avant hier, que pour empêcher la désertion qui est dans les Troupes Siciliennes, on enverroit l'Infanterie de cette Nation dans les Villes & aux environs de *Verceil*, d'*Ivré*, & d'*Aost*; la Cavalerie & les Dragons, à *Montdovi*, à *Coni*, & dans les petites Places du Piédmont.

Depuis la descente des Troupes Espagnoles en Sicile, il y a une très-grande

Digitized by Google

mesintelligence entre les troupes Piedmontoises & Siciliennes : Elles en viennent presque tous les jours aux mains. C'est ce qui fait qu'il deserte un grand nombre de ces derniéres, & principalement de leurs Cavaliers & Dragons qui sont dans le *Montferat* : Ils passent avec leurs chevaux & leurs équipages dans les Etats de Florence, d'où ils prétendent s'en retourner dans leur païs : Plusieurs de leurs Officiers suivent cet exemple.

La Cour vient d'être informée par un Exprès, que la Flotte Angloise étant entrée dans le Fare, avoit jetté dans la Citadelle de *Messine* & le Fort de *S. Salvador*, 5000. hommes, parmi lesquels il y a 3500. Allemands & 1500. Anglois.

P. S. De Konigsberg en Prusse, le 9. Août.

LES derniéres Lettres de *Peterbourg* portent, que l'Envoïé de Hollande y avoit été arrêté dans sa maison par ordre du Czar ; que tous ses papiers avoient été saisis ; que le sujet de cet Arrêt provenoit, de ce que ce Ministre avoit donné à ses Maitres des avis qui choquoient l'honneur & les interêts de S. M. Cz. Mais sur tout, pour avoir écrit qu'il y auroit bien-tôt une

Digitized by Google

Révolution générale dans toute la Moscovie ; & pour avoir dit assés ouvertement à plusieurs personnes, que ce n'étoit pas par une mort naturelle, mais, par une mort violente, que le Czarowitz étoit décédé. Le Vice-Chancelier Schafiroff aiant notifié cet Arrêt à tous les Ministres étrangers qui sont à la Cour, leur avoit dit qu'ils ne devoient point être surpris de cette affaire ; S. M. Cz. n'ignorant pas les droits dûs à leur caractére. On mande de l'Isle d'*Aland*, qu'à l'arrivée d'un gros Seigneur, les esperances de la Paix avoient repris de nouvelles forces, & qu'il y avoit plus d'apparence que jamais, d'une prochaine conclusion. Néanmoins, les Moscovites enlévent tous les bâtimens Suedois qu'ils peuvent attraper, & arrêtent tous ceux qui appartiennent aux Hollandois. On écrit encore de *Peterbourg*, que le Vice-Chancelier Schafiroff avoit reçû ordre du Czar de se rendre dans l'Isle d'*Aland*, pour mettre les derniéres mains au Traité de Paix qui s'y négocie.

On écrit de *Vidda* du 6. Août, que des Marchands arrivés ici tout recemment de *Riga* en *Livonie*, avoient raporté, que quelques jours avant leur départ, on y avoit reçû des avis certains, que la Paix qui se négocie depuis si long-tems entre le Roi de Suéde & le Czar de Moscovie,

avoit enfin été hûreusement concluë dans l'Isle d'*Aland*, par les Ministres Plenipotentiaires de ces deux Puissances. Un Gentilhomme assez digne de foi, arrivé ici de la même Ville, dit avoir été témoin oculaire de l'évacuation de *Riga* par les troupes Moscovites, & de l'entrée des Suédois dans la même Place. Voilà une grande nouvelle; mais, qui mérite, avant que d'y ajoûter foi, des plus grandes certitudes. Les Moscovites qui vont dans le Palatinat de *Mincsk*, subsistent à leurs dépens dans leur marche: Mais, d'abord qu'ils y seront arrivés, ils ont dans la poche un ordre du Czar, pour exiger des habitans de ce païs-là, les provisions nécessaires pour leur subsistance, & les voitures pour les transporter à *Grodno*. Quatre autres Régimens de la même Nation, marchent vers *Witepski*, pour se rendre de là à Grodno.

ODE A MES AMIS:

Par M. le Grand.

POurquoi hâter nôtre trépas,
Par le travail & par la peine?
Amis, nous irons bien là-bas;
Sans qu'aucun souci nous y mene:
Le tems, avec son pied léger,

Digitized by Google

Assés-tôt nous y précipite:
Loin du Héros & du danger,
Nos jours ne passent que trop vite.
Qu'un autre dans les Champs de Mars,
Cherche la Gloire & les hazards,
Ou qu'à l'honneur de faire un Livre,
Il immole celui de vivre :
Pour moi buvant à rouges bords,
J'irai lentement chés les Morts :
Si je puis, avant de m'y rendre,
Je m'y ferai long-tems attendre.
Car, aux bords du triste Lethé,
Délaissé du Dieu de la Treille,
Je dois être une Eternité
Sans voir une seule Bouteille.
Helas, chez les Morts, mes amis,
Où l'on a toujours l'humeur noire,
Il ne me sera plus permis
De revenir ici pour boire !
Dès qu'on voit les sombres séjours ;
Il est trop vrai ; c'est pour toujours.
Plein de courage & de mérite,
On ne revient plus du Cocyte :
On a beau crier, ô Pluton !
Je suis un César, un Caton,
Sans toucher la Parque on la prie :
La Cruelle sourde à nos voix,
N'affranchit de sa Barbarie,
Que nos travaux & nos Exploits.
Que dis-je ? Un jour aux Rives sombres,
Ils suivront nos fragiles ombres :
Sur ses aîles, le tems jaloux
Les y conduira comme nous.
Sous l'âge à la fin tout succombe ;
Mais, chers amis, qu'importe aux Morts,
Que leur nom gravé sur leur tombe,
Resiste ou cede à ses efforts ?
Non, non, quand la Parque inhumaine
Un jour m'aura mis sous sa loi,

Digitized by Google

Je ne me mettrai guere en peine
Comme ici l'on parle de moi.
Des honneurs que l'on rend aux Manes,
Qui voudra, devienne jaloux :
Humbles Bergers, dans vos Cabanes
J'aime encor mieux vivre avec vous.

Le mot de la premiére Enigme du mois passé, étoit la *Perruque*, & celui de la seconde, *Dieu*.

ENIGME.

Par M. CHANSIERGES.

ON connoit sur mon front mon âge & ma Patrie :
Je suis aimé jusqu'à l'Idolâtrie.
Si j'en crois cependant, mon Pere est le Soleil,
Ma Mere est plus certaine ; elle est riche & feconde.
Je suis d'un éclat sans pareil,
Et je porte le Nom du plus grand Roi du Monde.

AUTRE.

JE suis le premier de mes Freres,
Mon Aîné me céde quelquefois son Emploi.
Nos Cadets sont bien nécessaires ;
Mais on ne peut agir, ni sans lui, ni sans moi.

Digitized by Google

CHANSON.

POur vaincre un amour malheureux,
Impuissante raison, l'est en vain qu'on s'implore.
Hélas, tes Conseils rigoureux,
Loin d'adoucir nos maux, les aigrissent encor
Où l'Amour fait regner ses Loix,
Raison, foible Raison, tu n'oseroit paroître;
Et nos cœurs n'entendent sa voix,
Qu'au moment fortuné qu'il n'en est plus le maître.

JOURNAL DE PARIS.

Nous avons crû, sans avoir égard aux dattes de nôtre Journal, que nous ferions plaisir au Public de le commencer par les Arrêts, Lettres Patentes, Déclarations & Edit du Roi, rendus au Lit de Justice qui fut tenu le 26. Août au Palais des Tuileries.

ARREST

DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY, Du 21. Août 1718. & Lettres Patentes en consequence, Registrées en Parlement le 26. Août 1718.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

LE ROY étant informé que le Parlement de Paris, à l'instigation de gens

mal intentionnés & contre l'avis des plus sages de cette Compagnie, abusant des différentes marques de consideration dont il a plû à Sa Majesté de l'honorer, & même de la grace qu'Elle a bien voulu lui accorder, aussi-tôt après son avenement à la Couronne, en lui permettant de faire à Sa Majesté des Remontrances sur ses Edits & Déclarations avant de les enregistrer, fait continuellement de nouvelles tentatives pour partager l'autorité Souveraine, s'attribuer l'administration immédiate des Finances, s'arroger une Jurisdiction sur les Officiers Comptables, se rendre Supérieur aux autres Cours Supérieures, soit sur le fait des Monnoyes, soit par rapport aux Impositions & aux Subsides, proposer ou réïtérer ses Remontrances après le terme prescrit par la Déclaration du mois de Septembre 1715. les faire prévaloir sur la volonté du Roi, défendre & surseoir l'execution des Arrêts du Conseil, se dire ou se prétendre le Conseil nécessaire de Sa Majesté & de l'Etat, abuser des exemples des précédentes Minorités, dont les divisions intérieures, ou les Guerres Etrangeres avoient troublé la tranquillité, renoncer presque entiérement à la distribution de la Justice pour s'occuper de l'examen, ou plutôt de la critique des affaires du Gouvernement, au grand préjudice du crédit public que le Parlement

semble avoir voulu altérer par des procédures inconsidérées, par des éclaircissemens qu'il n'avoit pas droit de demander, & par différens Arrêtés sur des matiéres qui ne sont pas de sa compétence : A quoi étant nécessaire de pourvoir. SA MAJESTÉ ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Régent, a Ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Le Parlement de Paris pourra continuer de faire à Sa Majesté des Remontrances sur les Ordonnances, Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui lui seront adressées ; pourvû que ce soit dans la huitaine, ainsi qu'il est porté par la Déclaration du mois de Septembre 1715. & dans la forme prescrite par l'Article III. du Titre premier de l'Ordonnance de 1667. Lui défend Sa Majesté de faire aucunes Remontrances, Délibérations ni Représentations sur les Ordonnances, Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui ne lui auront pas été adressés.

II. Veut Sa Majesté, que faute par ledit Parlement de Paris de faire ses Remontrances dans la huitaine, du jour que les Edits, Déclarations du Roi & Lettres Patentes lui auront été présentés, ils soient réputés & tenus pour Enregistrés : Et en conséquence qu'il en sera envoïé une Expédition en forme aux Baillages & Sénéchaussées du Ressort du Parlement de Pa-

ris, pour y être exécutés selon leur forme & teneur, & le contenu en iceux être observé sous telles peines qu'il appartiendra: Et en cas de contravention tant par ledit Parlement de Paris, que par lesdits Baillifs & Sénéchaux dans leurs Arrêts, Sentences & Jugemens, qu'ils seront cassés & annullés par Sa Majesté, suivant la forme prescrite par ses Ordonnances.

III. Lorsque le Parlement aura délibéré de faire des Remontrances dans la forme & le tems ci-dessus marqués, les Gens du Roi se donneront l'honneur d'en informer Sa Majesté, qui leur fera sçavoir si Elle désire recevoir leurs Remontrances de vive voix ou par écrit.

IV. Au premier cas, il sera par Sa Majesté indiqué au Parlement le jour auquel Elle trouvera bon d'écouter ses Remontrances, Et au second cas, faute par le Parlement de remettre ses Remontrances par écrit à l'un des Secretaires d'Etat & des Commandemens de Sa Majesté, huit jours après qu'Elle leur en aura donné l'ordre, les Edits, Déclarations & Lettres Patentes seront censés enregistrés, ainsi qu'il est porté par l'Article II. du présent Arrêt.

V. Après les remontrances écoutées ou reçûës par Sa Majesté, s'il lui plaît d'ordonner que les Edits, Déclarations & Lettres Patentes soient enregistrés, le Parle-

ment sera tenu d'y satisfaire sans délai, sinon l'Enregistrement sera censé en avoir été fait, & il en sera envoïé des Expéditions, suivant l'Article second du présent Arrêt, sauf au Parlement, après l'enregistrement de faire de nouvelles Remontrances, ausquelles Sa Majesté aura tel égard qu'il appartiendra.

VI. Sa Majesté défend très-expressément audit Parlement de Paris d'interpréter les Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui lui auront été adressés de son ordre; Et en cas que quelques Articles lui paroissent sujets à interprétation, le Parlement de Paris pourra conformément à l'Article III. du Titre premier de l'Ordonnance de 1667. représenter à Sa Majesté ce qu'il estimera convenable à l'utilité publique, sans que l'éxécution en puisse être surcise, ni qu'aucuns Edits, Ordonnances, Déclarations, Lettres Patentes, ni Réglemens de Sa Majesté puissent être interprétés ou modifiés par ledit Parlement de Paris sous aucun prétexte.

VII. N'entend Sa Majesté que le Parlement de Paris puisse inviter les autres Cours à aucune Association, Union, Confédération, Consultation, ni Assemblée par Députés ou autrement, pour quelque cause ou occasion que ce soit, sans une permission expresse & par écrit de Sa Majesté, à peine de désobéissance, & sous celle au-

tre peine qu'il appartiendra, suivant l'exigence des cas.

VIII. Lui défend pareillement Sa Majesté de faire aucune Assemblée ou Délibération touchant l'Administration de ses Finances, ni de prendre connoissance d'aucunes Affaires qui concernent le Gouvernement de l'Etat, si Sa Majesté ne trouve bon de lui en demander son avis par un ordre exprès.

IX. Déclare Sa Majesté nuls & de nul effet tous Procès verbaux, Arrêts, Délibérations, Arrêtés, & autres Actes que ledit Parlement de Paris pourroit avoir faits par le passé, ou pourroit faire à l'avenir, soit au Sujet des Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui ne lui ont pas été adressés, soit par rapport aux affaires du Gouvernement de l'Etat, sur lesquelles Sa Majesté ne lui aura pas demandé son avis.

X. Ce faisant, a Sa Majesté d'abondant cassé & annullé l'Arrêt du Parlement de Paris du 20. Juin dernier, dont Elle a ordonné la cassation par celui du Conseil du même jour.

Casse & annulle pareillement Sa Majesté tous Arrêtés, Actes de Publication d'Affiches, de Notification & autres qui pourroient avoir été faits, soit contre l'Edit du mois de Mai dernier, Enregistré en la Cour des Monnoyes, où l'adresse en avoit été faite, soit au préjudice dudit

Arrêt du Conseil, & de celui du lendemain, ou des Lettres Patentes expédiées sur ledit Arrêt, & adressées au Parlement qui ne les a pas encore Enregistrées.

Casse & annulle aussi l'Arrêt du Parlement de Paris du 12. de ce mois comme attentatoire à l'autorité Roïale, Et toutes les Délibérations ou procédures qui ont précédé & suivi ledit Arrêt, ou qui pourroient être faites à l'avenir sur ce qu'il contient, & sur toutes autres matieres semblables : Défendant Sa Majesté au Parlement de traiter de telles affaires, que lorsqu'Elle voudra bien lui faire l'honneur de l'en consulter.

Veut Sa Majesté que lesdits Arrêts, Arrêtés, Délibérations, Procès verbaux & autres Actes faits en conséquence, soient raïés & biffés dans les Registres du Parlement, & par tout ailleurs où besoin sera : Et qu'en marge d'iceux mention soit faite du présent Arrêt, qui sera lû, publié & affiché tant dans sa bonne Ville de Paris, que dans les Villes & principaux lieux du Ressort dudit Parlement, à l'effet de quoi il en sera envoïé directement des Expéditions aux Baillages & Sénéchaussées, pour y être Enregistrées à la diligence des Procureurs de Sa Majesté, qui seront tenus d'en certifier dans un mois à peine d'interdiction : Et que pour l'Execution du

Digitized by Google

présent Arrêt toutes Lettres Patentes nécessaires seront expédiées. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Paris le vingt-unième jour d'Août 1718. *Signé*, PHELYPEAUX.

LETTRES PATENTES.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nôtre Cour de Parlement à Paris, SALUT. Par Arrêt en forme de Reglement de Nous rendu en nôtre Conseil le 21. Août dernier pour les Causes y contenuës, Nous avons ordonné ce que Nous entendions être à faire & observer par nôtre dite Cour sur l'exécution de nos Edits & Déclarations, Arrêts de nôtre Conseil & Lettres Patentes sur iceux, Ensemble sur le tems & la forme des Remontrances que de nôtre grace spéciale Nous lui avons permis de Nous adresser avant leur Enregistrement, & par icelui pourvû à plusieurs abus préjudiciables à nôtre Autorité ; Et voulant que ledit Arrêt soit éxécuté de point en point selon sa forme & teneur, sans qu'en aucune maniére & sur quelque prétexte que ce soit il y soit contrevenu, Nous avons fait expedier nos Lettres sur ce nécessaires. A CES CAUSES & autres à ce Nous mouvans,

Digitized by Google

de l'avis de nôtre très-cher & très-amé Oncle le Duc d'Orleans Petit-fils de France Regent, de nôtre très-cher & très-amé Cousin le Duc de Bourbon, de nôtre très cher & très amé Cousin le Prince de Conty, Princes de nôtre Sang, de nôtre très-cher & très-amé Oncle le Duc du Maine, de nôtre très-cher & très-amé Oncle le Comte de Toulouse Princes légitimés, & autres Pairs, grands & notables Personnages de nôtre Roiaume qui ont vû ledit Arrêt ci-attaché sous le Contrescel de nôtre Chancellerie, Et de nôtre grace speciale, pleine puissance & autorité Roïale, Nous avons dit, statué, & ordonné, & par ces presentes signées de nôtre main, disons, statuons & ordonnons, voulons & nous plaît ce qui suit.

Art. I. Que le Parlement de Paris puisse continuer de Nous faire des Remontrances sur nos Ordonnances, Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui lui seront adressez, pourvû que ce soit dans la huitaine, ainsi qu'il est porté par la Déclaration du mois de Septembre 1715, & dans la forme prescrite par l'Article III. du Titre I. de l'Ordonnance de 1667. Lui défendons de faire aucunes Remontrances, Délibérations, ni Representations sur nos Ordonnances, Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui ne lui auront pas été adressez.

Digitized by Google

II. Que faute par ledit Parlement de Paris de faire ses Remontrances dans la huitaine du jour que lesdits Edits, Déclarations & Lettres Patentes, lui auront été présentez, ils soient reputez & tenus pour Enregistrez ; Et en consequence, qu'il en sera envoié une expédition en forme aux Baillages & Senechaussées du Ressort du Parlement de Paris, pour y être éxécutez selon leur forme & teneur, & le contenu en iceux être observé sous telles peines qu'il appartiendra, Et en cas de contravention, tant par ledit Parlement de Paris, que par lesdits Baillifs & Senechaux dans leurs Arrêts, Sentences & Jugemens, qu'ils seront par Nous cassez & annullez suivant la forme prescrite par les Ordonnances.

III. Que lorsque le Parlement aura déliberé de faire des Remontrances, dans la forme & dans le tems ci-dessus marquez, les Gens du Roi se retireront vers Nous pour Nous en informer, & Nous leur ferons savoir si nous désirons les recevoir de vive voix ou par écrit.

IV. Au premier cas, nous indiquerons au Parlement le jour auquel Nous trouverons bon d'écouter ses Remontrances, Et au second cas, faute par le Parlement de remettre ses Remontrances par écrit à l'un de nos Secretaires d'Etat & de nos Commandemens, huit jours après que

Digitized by Google

Nous leur en aurons donné l'ordre, les Edits, Déclarations & Lettres Patentes seront censés Enregistrés, ainsiqu'il est porté par l'Article II. des Présentes.

V. Après que nous aurons écoûté où reçû les Remontrances, s'il Nous plaît d'ordonner que les Edits, Declararions & Lettres Patentes soient enregistrés, le Parlement sera tenu d'y satisfaire sans délai, sinon l'Enregistrement sera censé en avoir été fait, & il en sera envoié des Expéditions suivant qu'il est expliqué au second Article ci-dessus, sauf au Parlement après l'Enregistrement de faire de nouvelles Remontrances, ausquelles Nous aurons tel égard qu'il appartiendra.

VI. Défendons très expressement audit Parlement d'interprêter les Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui lui auront été adressez de nôtre Ordre; Et en cas que quelques Articles lui paroissent sujets à interpretation; le Parlement de Paris pourra conformément à l'Article III. du Titre premier de l'Ordonnance de 1667. Nous representer ce qu'il estimera convenable à l'utilité publique, sans que l'éxécution en puisse être sursise, ni qu'aucun de nos Edits, Ordonnances, Déclarations, Lettres Patentes ou Réglemens puissent être interprêtez ou modifiez par ledit Parlement de Paris, sous aucun prétexte.

Digitized by Google

VII. N'entendons que le Parlement de Paris puisse inviter les autres Cours à aucune Association, Union, Confederation, Consultation ni Assemblée par Députés ou autrement, pour quelque cause ou occasion que ce soit, sans nôtre expresse permission par écrit, à peine de desobéïssance, & sous telle autre peine qu'il appartiendra, suivant l'exigence des cas.

VIII. Lui défendons pareillement de faire aucune Assemblée ou Deliberation touchant l'administration de nos Finances, ni de prendre connoissance d'aucunes affaires qui concernent le Gouvernement de l'Etat, si Nous n'avons agréable de lui en demander son avis par un ordre exprès.

IX. Declarons nuls, & de nul effet tous Procès verbaux, Arrêts, Deliberations, Arrêtés & autres Actes, que ledit Parlement de Paris pourroit avoir fait par le passé, ou pourroit faire à l'avenir, au sujet des Edits, Declarations & Lettres Patentes, qui ne lui ont pas été adressés, soit par rapport aux affaires du Gouvernement de l'Etat, sur lesquelles Nous ne lui aurons pas demandé son avis.

X. Ce faisant, avons d'abondant cassé & annullé l'Arrêt du Parlement de Paris du 20. Juin dernier, dont Nous avons ordonné la cassation par celui rendu en nôtre Conseil le même jour.

Digitized by Google

Comme aussi avons cassé & annullé, cassons & annullons tous Arrêts, Actes de publication d'affiches, de notification & autres qui pourroient avoir été faits, soit contre l'Edit du mois de May dernier Enregistré en la Cour des Monnoyes où l'adresse en avoit été faite, soit au préjudice dudit Arrêt du Conseil & de celui du lendemain, ou des Lettres Patentes expediées sur icelui, & adressées au Parlement qui ne les a pas encore enregistrées.

Avons pareillement cassé & annullé l'Arrêt du Parlement de Paris du 12. de ce mois, comme attentatoire à l'Autorité Royale, & toutes les Deliberations ou Procedures qui ont procedé ou suivi ledit Arrêt, ou qui pourroient être faites à l'avenir sur ce qu'il contient, & sur toutes autres matieres semblables : Défendant au Parlement de traiter de telles affaires, que lorsque Nous voudrons lui faire l'honneur de l'en consulter.

Voulons que lesdits Arrêts, Arrêtés, Deliberations, Procès verbaux & autres Actes faits en consequence, soient rayés & biffés dans les Registres du Parlement, & par tout ailleurs où besoin sera : Et qu'en marge d'iceux mention soit faite dudit Arrêt & de ces Présentes, qui seront lûës, publiées & affichées tant dans nôtre bonne Ville de Paris, que dans les Villes & principaux Lieux du Ressort : A l'effet de

Digitized by Google

quoi Copies dûëment collationnées en seront envoyées directement aux Baillages, Sénéchaussées & par tout où besoin sera, pour y être enregistrées à la diligence de nos Procureurs qui seront tenus Nous en certifier au mois, à peine d'interdiction.

Si vous Mandons que les Présentes vous ayés à faire lire, publier & enregistrer : Et le contenu en icelles garder & observer de point en point, selon leur forme & teneur, sans que pour quelque cause ou prétexte que ce soit il y soit contrevenu : Enjoignons à nôtre Procureur Général de Nous avertir des contraventions, si aucunes étoient faites, même d'en informer. Et à nos Baillifs, Sénéchaux, Sieges Présidiaux & à tous autres nos Juges de vôtre Ressort, que ces Présentes ils ayent pareillement à faire lire, publier & enregistrer, & en certifier dans le mois, à peine d'interdiction : Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le 16. Août, l'an de grace 1718. Et de nôtre Regne le troisiéme. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, par le Roy, le Duc D'ORLEANS Regent présent, PHELYPEAUX.

Le Roy seant en son Lit de Justice, de l'avis du Duc d'Orleans Regent, a ordonné & ordonne que les presentes Lettres Patentes seront enregistrées au Greffe de son Parlement, & que sur le repli d'icelles, il soit mis, que Lecture en a été faite, & ledit Enregistrement

ordonné

Digitized by Google

ordonné, ce requerant son Procureur General, pour être le contenu en icelles executé selon leur forme & teneur: Et Copies collationnées envoyées aux Baillages & Sénéchaussées du Ressort, pour y être pareillement lûës, publiées & registrées. Enjoint aux Substituts de son Procureur General de l'en certifier au mois. Fait en Parlement, le Roy tenant son Lit de Justice dans le Château des Tuileries, le 26. Août 1718. Signé GILBERT.

EDIT DU ROY,

Portant dérogation à la Declaration du 5. May 1694. à l'Edit du mois de May 1711. & à celuy du mois de Juillet 1717. Donné à Paris au mois d'Août 1718. Registré en Parlement.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A tous présens & à venir, Salut. La Dignité de Pair de France, qui a toûjours été regardée avec tant de distinction, a mérité dans tous les tems une attention particuliere des Rois nos Prédecesseurs, pour en conserver l'Eclat & la Grandeur, & ils ont donné aux Pairs le Rang immédiat, après les Princes du Sang, pour les approcher plus près de leurs Personnes. La Réunion à la Couronne d'une partie des anciennes Pai-

Digitized by Google

ries, a engagé les Rois à en créer de nouvelles, pour remplacer les anciennes. Et pendant plusieurs siécles, les Pairs n'ont û devant eux, que les Princes du Sang Royal, & n'ont û d'autre rang entre eux, que celui de l'Erection de leurs Pairies : Si dans les derniers siécles les Rois ont changé cet ordre par des raisons particulieres d'affection pour quelques Sujets qu'ils ont voulu placer au dessus de tous les Pairs, quoiqu'ils n'eussent que cette dignité ; les Rois Successeurs ont û attention de rétablir l'ordre ancien de la Création des Pairies : Mais le Roy Henry IV. poussé par une tendresse extraordinaire pour Cesar de Vendôme, un de ses fils légitimés, lui donna d'abord en 1597. lors de l'Erection de la Terre de Beaufort en Duché-Pairie, le rang comme Duc au dessus de quelques Pairs : Et par de nouvelles Lettres de 1610. il le lui donna au dessus de tous, immediatement après les Princes du Sang. Cette grace ne fut pas approuvée par le Roy son Successeur nôtre Trisayeul : En sorte que le Duc de Beaufort, Fils de Cesar de Vendôme, n'ût rang dans nôtre Parlement de Paris, que du jour de la Création de ce Duché-Pairie. Les autres Fils légitimés du Roy Henry IV. n'eurent aucun rang parmi les Ducs & Pairs : Et celui d'entre eux qui fut honoré de la Dignité de Pair

Digitized by Google

par le Roy Loüis XIV. n'ût le rang parmi les Pairs, que du jour de l'Erection de sa Pairie. Mais le feu Roy nôtre Bisayeul qui eut toûjours une affection & une attention particuliere pour élever ses Fils légitimez, fit revivre en 1694. dans les Descendans de Cesár Vendôme, le rang que le Roy Henry IV. leur avoit donné, pour pouvoir faire la même grace aux Duc du Maine & Comte de Toulouse ses Fils légitimés : Il leur accorda une Declararion le 5. du mois de May 1694. par laquelle il fut ordonné que ses Enfans légitimés, & leurs Descendans en légitime mariage, tiendroient le premier rang immediatement aprés les Princes du Sang Royal, en tous Lieux, Actes, Cérémonies & Assemblées publiques & particulieres, même en nôtre Cour de Parlement & ailleurs: Qu'ils précéderoient tous les Princes qui ont des Souverainetés hors de nôtre Royame, & tous autres Seigneurs de quelque qualité & dignité qu'ils puissent être : Et que dans toutes les Cérémonies qui se feroient en sa présence & par tout ailleurs, sesdits Fils légitimés joüiroient des mêmes honneurs, rangs & distinctions, dont de tout tems ont accoûtumé de joüir les Princes de nôtre Sang, immediatement après lesdits Princes du Sang Royal. Ces graces ont été confirmées par des Brevets particuliers des 20 & 21. May 1711. qui ont donné lieu à l'Edit

Digitized by Google

des mêmes mois & an, suivant lequel les Fils légitimés du feu Roy, qui posséderont des Pairies, doivent représenter les anciens Pairs aux Sacres des Rois, après & au défaut des Princes du Sang; & avoir Entrée & Voix déliberative en nôtre Cour de Parlement, à l'âge de vingt ans, avec Seance immediatement après les Princes du Sang, & y préceder tous les Ducs & Pairs; quand même les Duchés Pairies de ses Fils légitimés, seroient moins anciennes que celles desdits Ducs & Pairs. Toutes ces distinctions, dont les dernieres étoient sans exemples, furent beaucoup augmentées par l'Edit du mois de Juillet 1714. & par la Declaration du 23. May 1715. par lesquelles le feu Roy donna à ses Fils légitimés le Titre de Princes du Sang; les declara capables de succeder à la Couronne au défaut du dernier des Princes du Sang; & leur accorda tous les Privileges, Droits & Honneurs, sans distinction, dont joüissoient les Princes du Sang. Le préjudice que ce dernier Edit faisoit aux Princes de nôtre Sang, leur a donné lieu de Nous en demander la Revocation, que Nous leur avons accordée, pour maintenir dans nos Descendans, & dans ceux des Princes du Sang Royal, les Droits éminens que la seule naissance légime peut donner; Mais en même-tems que Nous avons revoqué cet Edit & cette

Declaration, par celui du mois de Juillet 1717. en ce qu'ils declaroient les Duc du Maine & Comte de Toulouse, & leurs Descendans mâles, Princes du Sang, & habiles à succeder à la Couronne, Nous avons reservé au Duc du Maine & au Comte de Toulouse, les Honneurs dont ils avoient joüi depuis l'Edit de 1714. Comme cette grace peut avoir des consequences dangereuses, & qu'après avoir rendu la justice qui étoit dûë aux Princes du Sang Royal, Nous ne sommes pas moins obligés de rétablir en faveur des Ducs & Pairs l'ordre ancien du rang des Duchés Pairies; dans la vûë que Nous avons d'entretenir entre tous les Corps de nôtre Etat, l'harmonie & l'union qui doivent assûrer la tranquillité du Gouvernement & le bonheur de nos Sujets, Nous avons resolu d'expliquer nos intentions sur la Requête qui Nous a été présentée par les Ducs & Pairs, pour être maintenus dans tous leurs Droits & Prérogatives. A ces Causes & autres bonnes & grandes considerations à ce Nous mouvans, de l'avis de nôtre très-cher & très-amé Oncle le Duc d'Orleans, petit Fils de France, Regent, & de plusieurs Grands & notables Personnages de nôtre Royaume, & de nôtre certaine science, pleine Puissance & Autorité Royale: Nous avons revoqué & par ces Présentes signées de nôtre

Main, revoquons la Declaration du 5. May 1694. donnée en faveur des Duc du Maine & Comte de Toulouse: Ensemble l'Edit du mois de May 1711. en ce qu'il leur attribuë, & à leurs Descendans mâles le Droit de representer les anciens Pairs aux Sacres des Rois, à l'exclusion des autres Pairs de France; en ce qu'il les admet à prêter le Serment au Parlement à l'âge de vingt ans, & en ce qu'il leur permet de donner une Pairie à chacun de leurs Enfans mâles, pour en joüir aux mêmes honneurs du vivant même de leurs Peres: & en consequence ordonnons que lesdits Duc du Maine & Comte de Toulouse, n'auront rang & séance en nôtre Cour de Parlement près de Nous, dans les Cérémonies publiques & particulieres, & par tout ailleurs, que du jour de l'Erection de leurs Pairies; & qu'ils ne joüiront d'autres Honneurs & Droits, que de ceux attachés à leurs Pairies, & comme en joüissent les autres Ducs & Pairs de France; dérogeant à cet effet à nôtre Edit du mois de Juillet 1717. en ce qu'il ordonne que lesdits Duc du Maine, Comte de Toulouse & leurs Enfans, continueront de recevoir les honneurs dont ils avoient joüi en nôtre Cour de Parlement, depuis l'Edit du mois de Juillet 1714. & à tous autres Edits, Declarations, Lettres Patentes, Arrêts, tant pour eux que pour leurs En-

Digitized by Google

sans, & autres Titres à ce contraires. Si donnons en Mandement à nos amés & feaux Conseillers les Gens tenant nôtre Cour de Parlement, Chambre de Comptes & Cour des Aides à Paris, que nôtre présent Edit ils ayent à faire lire, publier & enregistrer, & le contenu en icelui garder & observer, selon sa forme & teneur; Car tel est nôtre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à toûjours, Nous y avons fait mettre nôtre Scel. Donné à Paris au mois d'Août l'an de grace 1718. & de nôtre Regne le troisiéme. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, Par le Roy, le Duc D'ORLEANS Regent present, PHELYPEAUX. *Visa* DE VOYER D'ARGENSON. Et scellé du grand Sceau de cire verte, en lacs de soye rouge & verte.

Le Roy seant en son Lit de Justice, de l'avis du Duc d'Orleans Regent, a ordonné & ordonne que le present Edit sera enregistré au Greffe de son Parlement, ce requerant son Procureur General, & que sur le repli d'icelui il soit mis, que lecture en a été faite pour être executé selon sa forme & teneur. Fait à Paris en Parlement, le Roy tenant son Lit de Justice au Palais des Tuileries le 26. Août 1718. Signé GILBERT.

Digitized by Google

DECLARATION DU ROY,

En interpretation de l'Edit des presens mois & an. Du 26. Août 1718. Registrée en Parlement.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut. Par nôtre Edit des présens mois & an, enregistré ce jourd'hui en nôtre Parlement, Nous y séant en nôtre Lit de Justice, tenu en nôtre Château des Tuileries, Nous avons revoqué la Declaration du 5. May 1694. donnée en faveur des Duc du Maine & Comte de Toulouse : Ensemble l'Edit du mois de May 1717. en ce qu'il leur attribuë & à leurs Descendans mâles, le Droit de representer les anciens Pairs aux Sacres des Rois, à l'exclusion des autres Pairs de France, en ce qu'il les admet à prêter le serment au Parlement à l'âge de vingt ans, & en ce qu'il leur permet de donner une Pairie à chacun de leurs Enfans mâles, pour en joüir aux mêmes honneurs du vivant même de leurs Peres : Et en consequence, Nous avons ordonné, que lesdits Duc du Maine & Comte de Toulouse, n'auront Rang & Séance en nôtre Cour de Parlement, près de Nous dans les Cérémonies publiques & particulieres, &

Digitized by Google

par tout ailleurs, que du jour de l'Erection de leurs Pairies; & qu'ils ne joüiront d'autres Honneurs & Droits, que de ceux attachés à leurs Pairies, & comme en joüissent les autres Ducs & Pairs de France: Ayant à cet égard dérogé à nôtre Edit du mois de Juillet 1717. En ce qu'il ordonne que lesdits Duc du Maine & Comte de Toulouse & leurs Enfans continueront de recevoir les Honneurs dont ils avoient joüi en nôtre Cour de Parlement, depuis l'Edit du mois de Juillet 1714. & à tous autres Edits, Declarations, Lettres Patentes, Arrêts, tant pour eux que pour leurs Enfans, & autres Titres contraires. Cependant connoissant l'attachement inviolable que nôtre très-cher & très-amé Oncle le Comte de Toulouse, a toûjours témoigné pour nôtre Personne & pour nôtre Etat, son zéle pour le bien public, les services importans qu'il a rendus, & les qualités éminentes dont il est pourvû, Nous voyons avec peine que les anciennes Constitutions que Nous venons de rétablir, l'excluent d'un rang dont son mérite personnel le rendoit si digne, & qu'il n'avoit même accepté que par déference pour les ordres de nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul le feu Roy de glorieuse mémoire. Par ces considerations nous avons crû lui devoir donner des marques particulieres de l'estime que Nous avons pour lui; & Nous

le faisons avec d'autant plus de plaisir, que nos intentions se trouvent secondées du consentement unanime des Princes de nôtre Sang, & de la requisition que les Pairs de France Nous en ont faite. A ces causes de l'avis de nôtre très-cher & très-amé Oncle le Duc d'Orleans Regent, de nôtre très-cher & très-amé Cousin le Duc de Bourbon, de nôtre très-cher & très-amé Cousin le Prince de Conty, Princes de nôtre Sang, & autres Pairs de France, Grands & notables Personnages de nôtre Royaume; & de nôtre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par ces Présentes signées de nôtre main, dit & declaré, disons & declarons, voulons & Nous plaît, que nôtre très-cher & très-amé Oncle le Comte de Toulouse continuë de joüir, sa vie durant, de tous les Honneurs, Rangs, Seances & Prérogatives, dont il joüissoit avant nôtredit Edit des présens mois & an, enregistré cejourd'hui, sans tirer à consequence, & sans que sous quelque prétexte que ce soit, pareille Prérogative puisse être accordée, ni à ses Descendans, ni à aucun autre, quel qu'il puisse être. Si donnons en Mandement à nos amés & feaux Conseillers les Gens tenant nôtre Cour de Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aydes à Paris, que ces Présentes ils ayent à faire enregistrer, & le contenu en icelles

garder & observer selon leur forme & teneur : Car tel est nôtre plaisir. En témoin de quoi Nous avons fait mettre nôtre Scel à cesdites Présentes. Donné à Paris le 26. Août l'an de grace 1718. & de nôtre Regne le troisiéme. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, Par le Roy, le Duc d'Orleans Regent présent, PHELYPEAUX. Et scellé du grand Sceau de cire jaune.

Le Roy seant en son Lit de Justice, de l'avis du Duc d'Orleans Regent, a ordonné & ordonne, que la presente Declaration sera enregistrée au Greffe de son Parlement, & que sur le repli d'icelle il soit mis, que lecture en a été faite, & ledit Enregistrement ordonné, ce requerant son Procureur General, pour être le contenu en icelle executé selon sa forme & teneur. Fait à Paris en Parlement, le Roy tenant son Lit de Justice au Château des Tuileries, le 26. Août 1718. Signé GILBERT.

A l'occasion du Brevet de Conseiller d'Etat, que le Roi de Danemark vient d'envoïer à M. de Wernicke, son Ministre en France ; & dont nous avons parlé page 102. de ce Volume ; je me suis informé de l'état & des differens degrés des Conseillers de cette Cour-là : Je trouve qu'ils sont tous censés gens d'épée. En 1708. lorsque M. de Wernicke fut envoïé en

Digitized by Google

France, il étoit Conseiller à la Chancellerie du département des Affaires Etrangeres; & en 1713. il fut honoré d'un Brevet de Conseiller à la suprême Cour de Justice; Cour composée ordinairement des plus grands Seigneurs du Roïaume, & où le Roi préside lui-même. Cette Cour se tient deux fois l'année: Les plus grandes affaires y sont jugées en dernier ressort, & ces Séances ne durent gueres au-delà de 15. jours; marque évidente de la prompte administration de la Justice du Païs, de même que de la grande précision de ses Loix. Quand cette Cour se doit assembler, les Héraults d'Armes la proclament dans les principales ruës de Coppenhague. Il arriva, sous le Regne de Christian IV. Bis-ayeul du Roi d'aujourd'hui, qu'un Marchand produisit une Obligation d'une somme très-considérable, qu'il prétendoit lui être dûë par un homme de qualité mort, il y avoit déja quelques années. Le prétendu Débiteur avoit été connu pour un homme très-réglé, & d'ailleurs fort à son aise; mais, l'Obligation aïant été trouvée en bonne forme, les Heritiers du défunt furent condamnés au païement par une des Cours inférieures. L'affaire fut portée par appel à la Suprême Cour de Justice. L'Obligation y fut examinée avec attention: Rien de douteux dans les circonstances. plusieurs, qui avoient fréquenté le Débi-

teur de son vivant, reconnurent sa main ; & la Cour alloit prononcer Sentence en confirmation de la précédente, lorsque le Roi qui présidoit à l'ordinaire, l'arrêta & demanda à voir l'Obligation : Ce grand Prince mit le papier entre lui & le jour, & reconnut aussi-tôt qu'il portoit la marque d'un Moulin qui n'avoit été construit, que deux années après la date de l'Obligation.

Le 1. Août. M. de Matignon a vendu la Terre de Gournai en Normandie, cinq cens mille livres, à Mademoiselle de Gournai qui n'a que neuf ans : Elle est fille de feu M. le Marquis de Seignelai.

M. du Clos, ancien Exempt des Gardes du Corps, qui avoit une pension du Roi de 800. écus, est mort.

Le 2. On a rétabli les dix mille livres de la Cassette du Roi, qui avoient été réduites ci-devant à 5000. liv.

M. de Machaut, Lieut. General de Police, a fait arrêter depuis quelques tems, plusieurs Laquais & Cochers qui se dispensoient de porter des livrées sur leurs habits : On les obligeoit pour lors de descendre des Carosses de leurs Maîtres, & ils étoient conduits en prison, & punis conformément à la Déclaration du Roi.

Le 6. Le Roi monta en Carosse, & alla

se promener à *Choisy*, pour y voir Madame la Princesse de Conti, ancienne Doüairiere : Cette Princesse n'a rien oublié de ce qui pouvoit contribuer au plaisir du Roi. Sa Majesté prit le divertissement de la Pêche, pendant lequel il y eut un Concert de divers instrumens. Le Roi étant revenu sur les 9. heures du soir au Palais des Tuileries, parut si content de sa promenade, qu'il s'en entretint jusqu'à son coucher.

Le 7. Le Roi étant allé sur les 11. heures à la Messe, reçût les sermens de M. de Rhodez & de M. de Leytour, en présence de Mgr. le Duc Régent.

Le même jour, le Conseil de la Régence donna un Arrêt en faveur de M. de Sourches Grand Prévôt, qui le rétablit dans l'ancienne possession de ses droits ; de juger uniquement & définitivement les affaires qui se passent dans l'enceinte de la Cour.

Le 8 Madame Duchesse de Berri, vint de la Muette au Palais du Luxembourg : Le 10. elle tint Toilette, à laquelle se trouverent Mesdames les Duchesses de Roquelaure, de Villars & plusieurs autres Dames & Seigneurs de la Cour. Le 12. cette Princesse signa le Contrat de Mariage de M. le Comte d'Agénois, avec Mademoiselle de Florensac : Ce Contrat lui fut présenté par M. le Duc de Riche-

Digitized by Google

lieu & M. le Comte d'Agénois. M. le Marquis de la Vrilliere l'avoit fait signer au Roy le matin. Mademoiselle de Florensac est fille de M. le Marquis de Florensac, & de N... la Ferté Seneterre. M. le Comte d'Agénois est fils de M. le Marquis de Richelieu. Le 14. Madame de Berri, après avoir tenu Toilette, alla le même jour entendre les Vêpres aux Carmelites de la ruë Grenelle, pour se préparer à la Fête de l'Assomption qu'elle passa dans le même Couvent, où elle édifia cette sainte Communauté par sa pieté & son assiduité aux Offices.

Madame la Princesse de Conti, la jeune Doüairiere, a présenté au Roy la nouvelle Duchesse d'Albret qui étoit accompagnée de M. le Duc d'Albret, de M. le Duc d'Aumont & de M. le Comte d'Alais. Le Roi a salué la jeune Mariée, qui a suivi S. M. à son dîner, pendant lequel elle a pris possession du Tabouret.

Le 9. L'Abbaye de Lieu-Dieu, Diocese d'Amiens, Ordre de Cîteaux, a été donnée par le Roy à M. l'Abbé Séfoüi, frere d'un Ecuyer de Madame Duchesse de Berri: Elle produit environ 4000. de rentes.

Le fils de M. Crozat, qui avoit acheté la Cornette des Mousquetaires Gris, s'en est défait en faveur de M. le Marquis de Paumy de la Riviere.

Digitized by Google

Le 10. On s'entretint avec éloge de l'entreprise de M. le Curé de S. Sulpice, qui a proposé d'établir une Manufacture de Mousseline dans le Royaume, aussi belle & aussi fine que celles qui nous viennent des Païs étrangers. On sait qu'il a parfaitement réussi dans plusieurs essais qu'il a dirigés.

Le 11. Madame de ***. qui donnoit à joüer, a été condamnée par M. de Machaut, à 1000. écus d'amende, ainsi que les Joüeurs qui ont été surpris chez elle.

Le 14. M. l'Evêque de Troyes prêta serment entre les mains du Roy, en présence de S. A. R. Mgr. le Regent.

Le 15. il est survenu un démêlé à la Messe du Roy. Le Doyen des Maîtres des Requêtes, aïant voulu prendre place au-devant des Gardes de la Manche auprés du Prie-Dieu du Roy, on lui fit dire que ce ne pouvoit pas être sa place; & qu'il étoit réglé, que les Gardes de la Manche seroient toûjours les plus proches de S. M. Ayant résisté, M. le Maréchal de Villeroy fut obligé de lui dire, que ce qu'il faisoit, étoit contre l'ordre établi; sur cela il se retira. En même tems, un autre Maître des Requêtes s'étant mis à l'extrémité du Drap de pied du Roy, derriere S. M. on l'avertit qu'il n'y avoit que les Princes du Sang à qui cette place étoit duë: Il obéit, & l'affaire finit ainsi, aprés quelques explications.

Digitized by Google

Le Parlement a cassé les Arrêts que la Régence avoit rendu en faveur de M. le Grand Prevôt: Mais il ne prétend pas moins faire valoir ses droits & les prérogatives de sa Charge.

M. l'Abbé Dubois est revenu ce soir de Londres, où il a négocié depuis quelques mois des affaires importantes.

M. de Landivisio Maître des Requêtes, a été admis dans le Conseil des Affaires du dedans du Royaume.

Le 17. M. l'Abbé Gault, Chapelain du Roy & Sacristain ordinaire de la Grande Chapelle, a vendu sa Charge à M. le Bœuf, treize mille cinq cens livres.

Madame la Princesse de Conti, ancienne Doüairiere, est venuë ce matin remercier le Roy de l'honneur qu'il lui a fait d'aller à Choisi.

Le 20. on a été informé, que les maladies qui regnoient en Normandie & en Picardie, ont cessé. On écrit d'Abbeville, qu'il étoit mort depuis le 9. de ce mois jusqu'au 12. 60. personnes tous Bourgeois; mais depuis le 13. le nombre des malades est non-seulement considérablement diminué; mais, il n'est mort personne depuis ce jour-là. Tous les Fuïars, qui avoient répandu la terreur dans les lieux circonvoisins, reviennent tous les jours, sur les assûrances qu'on leur a données de la discontinuation du mal. Ces maladies qu'on nommoit con-

Digitized by Google

tagieuses, étoient causées par des ébullitions de sang qui se tournoient en rougeole.

Le 23. Mgr. le Régent aiant déterminé le jour pour la Profession de Mademoiselle, que cette Princesse attendoit avec impatience, envoia deux jours auparavant une partie de ses Officiers; les uns, pour décorer l'Eglise, les autres pour servir les Tables : L'Eglise & le Chœur étoient tendus des plus belles Tapisseries du Palais Roial. On y avoit apporté de l'Abbaïe de S. Denis, les plus beaux ornemens. On avoit dressé dans le Chœur un Dais magnifique, parsemé de fleurs de lis pour la Princesse. Au bas du Dais, on y avoit placé un grand Prie-Dieu orné d'un Tapis très riche, bordé d'Hermines, & il y avoit vis-à-vis un fauteüil.

M. le Card. Archeveque de Paris, qui s'étoit rendu la veille dans cette Abbaïe, célébra une Messe basse, accompagné de ses Aumoniers & de plusieurs Religieux Benedictins, tous en Aube : Ces derniers sont les Directeurs de cette Maison. A la fin de la Messe, S. E. benit le voile & les habits qui devoient servir à la Profession; & M. l'Archevêque aiant quitté sa Chasuble, on le revêtit d'une Chape. Cette Eminence fit à la grille une exhortation très-édifiante à cette Princesse. Alors les Religieuses commencerent à chanter le

Digitized by Google

Veni Creator, alternativement en Musique & en Plain-Chant. La Princesse prononça ses Vœux de Religion, avec une très-grande ferveur & une parfaite resignation à ses Engagemens. On la mit ensuite à l'ordinaire sous le Drap mortuaire ; ce qui tira les larmes des yeux de toute l'assemblée. Quelque tems après, s'étant relevée, Madame de Villars Abesse de cette Maison, & Sœur de M. le Maréchal de ce nom, lui ôta son voile blanc du Noviciat, & lui donna le voile noir de Profession. Le Chœur entonna pour lors le *Te Deum*. Cette Princesse après avoir embrassé l'Abbesse, elle en fit autant à toutes les Réligieuses ; étant accompagnée de Madme de Villars. Elle passa ensuite du Chœur dans les Appartemens qui lui sont destinés. Elle avoit à sa suite toutes les Réligieuses de la Communauté & de plusieurs Personnes de consideration de l'un & l'autre Sexe.

On lui avoit préparé une Table de 40. Couverts, où elle se plaça, avec une douzaine, tant Abbesses de dehors, que de Religieuses de la Maison : Le reste des Couverts étoit occupé par des Dames de la premiére distinction.

A l'égard des Seigneurs qui s'y étoient rendus, ils dînerent dans une des Salles exterieures où étoit M. le Cardinal. Il y avoit à cette Table 16. Couverts ; ce qui

Digitized by Google

a continué pendant trois jours. Le Mardi, le Mécredi & le Jeudi, les Tables furent servies par les Officiers de S. A. R. Toute la Communauté des Religieuses fut regalée pareillement pendant ces trois jours, aussi-bien que les Religieux, tant de la Maison que du dehors. L'Abbaïe fut ouverte à tout le monde, depuis 7. heures du matin jusqu'à 11. heures du soir. Après le Souper, il y eut un grand feu d'Artifice, avec une superbe illumination. A la fin du souper, chacun se retira.

Le Mercredi, cette Princesse nommée depuis ses vœux, *Madame d'Orleans*, fit une Lotterie pour païer sa Fête : Tous les Billets étoient noirs, mais de differens prix ; afin d'avoir occasion de faire des Presens convenables à chaque Réligieuse. Le jour de S. Loüis, Fête de cette Princesse, qui se nomme *Louise Adelaide*, il y eut une nouvelle illumination avec un second feu d'Artifice sur le grand Canal où le premier avoit été tiré.

A cette occasion, cette Princesse permit à M. *l'Abbé Roy*, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, âgé de 80. ans, de lui chanter le Couplet suivant. La singularité des paroles & de l'ancien air sur lequel il est fait, nous engage à lui donner place ici.

Quel spectacle s'offre à nos yeux ?
Une Princesse dans ces Lieux,
Renonçant aux Grandeurs humaines,
Vient d'épouser Le Roi des Cieux ;

Digitized by Google

Voilà la plus grande des Reines.
Ah, que son sort est glorieux!

Le 24. les Etats de Languedoc furent présentés au Roy par M. le Duc du Maine; M. l'Evêque de Viviers prononça à ce sujet un discours à S. M. qui plût beaucoup. M. le Duc Maine, Gouverneur de la Province, donna ensuite un magnifique repas à Messieurs les Députés.

M. le Duc de la Force & M. le Duc de Guiche, l'un, Vice-Président du Conseil des Finances, & l'autre, Vice-Président du Conseil de Guerre, ont été nommés pour entrer dans le Conseil de Regence.

Le Roy a accordé à M. Delisle l'aîné, de l'Academie Royale des Sciences, un Brevet de son premier Geographe avec 1200. livres de pension, pour avoir fait plusieurs Cartes géographiques & historiques à l'usage de S. M.

Le même jour le Roy a accordé à M. Delisle son cadet, de la même Academie, la Charge & Chaire de Lecteur de S. M. avec celle de Professeur en Mathematiques au College Royal, vacante par la mort de M. de la Hyre.

Le 25. jour de S. Loüis, Fête du Roy, S. M. a été visitée, selon la coûtume, par tous les Princes, Prélats, & Seigneurs de la Cour: Les Capitaines des Chasses sont venus avec des présens de Gibier, de Fleurs

Digitized by Google

& de fruit : Les Tambours, Trompetes, Hautbois & Violons ont commencé la Fête. Les Carmes qui se rendent tous les ans en Procession à la Chapelle du Roy, y ont célébré une très longue Messe.

Le Sieur Charles Bois, fameux Peintre en émail, Membre de l'Academie Royale, ayant été introduit par M. le Duc d'Aumont au lever du Roy, eut l'honneur de presenter le Portrait en émail, qu'il avoit fait de S. M. Il en fut reçû très gracieusement.

La Veille de S. Loüis, on tira à l'entrée de la grande Allée des Tuileries, un trés-beau Feu d'artifice pour la Fête du Roy. La Machine sur laquelle il fut executé, imitoit parfaitement une espece de Citadelle.

M. l'Abbé de Vaureal, prêta Serment le 24. pour la Charge de Maître de l'Oratoire du Roy, qu'avoit M. l'Evêque de S. Omer : Elle revient à cent mille livres.

M. le Marquis de Levy ayant obtenu du Roy, depuis environ six semaines, le Commandement & la Lieutenance generale de la Franche Comté, partit le 25. en Poste pour s'y rendre.

M. le Commandeur de Rancé, âgé de 80. ans, frere de M. de Rancé Abbé de la Trape, a été nommé Lieutenant General des Galeres, par une Création expresse en sa faveur : Il n'aura cependant que les

Digitized by Google

Appointemens de Chef d'Escadre.

Le Roy a renouvellé le Privilege de ses Commensaux, par lequel ils sont exempts de toutes Charges publiques.

M. de l'Ecusson a vendu à M. de Bonivet 60000 livres, sa Cornette des Mousquetaires noirs de la seconde Compagnie.

LIT DE JUSTICE.

Le 26. on a donné ordre à toute la Maison du Roy de se tenir sous les armes, & de se rendre à son Poste. On a été occupé pendant toute la nuit à disposer le Dais, les Sieges & les Formes dans l'Antichambre, où devoit se tenir le lit de Justice. Il y a ũ en meme tems des Lettres circulaires d'invitation à tous les Pairs, aux Marêchaux de France, aux Chevaliers de l'Ordre, aux Gouverneurs & Lieutenans Generaux des Provinces, aux Secretaires d'Etat, & à quelques Conseillers d'Etat nommés par M. le Garde des Sceaux.

Les Princes du Sang ont reçû à 6. heures, les Lettres qu'on leur adressoit.

On a envoyé au Parlement une Lettre de Cachet, portant invitation pour un lit de Justice que le Roy vouloit tenir au Palais des Tuileries. Toutes les Chambres du Parlement assemblées, ont deliberé & arrêté, que la marche se feroit à pié & en Robes rouges. Le Parlement s'est rendu à

Digitized by Google

11. heures chez le Roy. M. le Président de Novion à sa tête, M. le premier Président ayant été obligé d'y venir en carosse à cause de sa goute.

Aprés le Conseil de Regence, le Roy qui étoit dans son petit Appartement, passa sur la Terrasse pour aller à sa Tribune, étant accompagné de S. A. R. Mgr. le Duc Regent & des Princes du Sang.

Quatre Présidens à Mortier & six Conseillers du Parlement, allerent prendre le Roy, précédé par ses Huissiers, & le conduisirent jusqu'à son Lit de Justice. On l'avoit dressé dans l'angle de son Antichambre, à l'entrée de la porte de sa grand'chambre, où étoit placé ci-devant le Trône. Le Dais étoit de Velours violet, parsemé de Fleurs de Lis d'or, & de double LL, ainsi que le Fauteüil & le Carreau que S. M. avoit sous ses pieds. Il y avoit au bas, une Estrade de trois degrés pour monter au Trône.

Aprés que le Roy fut assis, Mgr. le Duc Regent, Mgr. le Duc, Mgr. le Prince de Conti, & tous les Ducs & Pairs, en habit de Cérémonie, occuperent la droite du Roy, étant assis sur des formes ornées de Tapis fleurdelisés.

Les Pairs Ecclesiastiques étoient rangés à la gauche de S. M. à la distance de deux ou trois places.

M. le Duc d'Albret Grand Chambellan,

Digitized by Google

lan, étoit aux pieds de S. M. sur le second degré de l'Estrade.

M. le Maréchal de Villeroy tenoit la droite de M. le G. Ch. & M. le Premier représentant le Grand Ecuyer, la gauche. M. le Garde des Sceaux étoit vis-à-vis du Roy, un peu au-dessous de ces deux Seigneurs, en face du Cercle, dans un Fauteüil à bras & sans dos, qui étoit couvert d'un Velours violet, de même que la Table qui étoit posée devant lui.

Mrs. les Maréchaux de France étoient au-dessous des Pairs Ecclesiastiques. M. le Duc de Villeroy Capitaine des Gardes de S. M. à la gauche du Roy, au bas de l'Estrade.

M. le Premier President & Mrs. les Presidens à Mortier, étoient à la gauche de l'Estrade du Roy. Dans le Parquet se trouvoient les Gouverneurs, Lieutenans Généraux des Provinces, & Cordons-Bleus.

Mrs. les Conseillers d'Estat & Mes. des Requêtes, qui étoient venus avec M. le Garde des Sceaux, avoient leurs places dans le Parquet.

Les Bancs qui formoient le quarré de la Salle, étoient remplis par Mrs. les Conseillers du Parlement, au nombre d'environ 160.

Mrs. les Secretaires d'Etat étoient vis-à-vis M. le Premier President: Ils avoient

Digitized by Google

à leur gauche Mrs. les Gens du Roy, & à leur droite, M. Gilbert Greffier en Chef du Parlement, qui avoit un Siege, une Table, une Ecritoire & du Papier, pour écrire ce qui se passoit dans la Séance.

Les deux Huissiers de la Chambre avec leurs Masses, étoient à genoux devant le Roy, & les Herauts d'Armes derriere.

La Séance ainsi reglée, on a appellé les Princes, Grands du Royaume & le Parlement, suivant l'usage.

On a commencé par la lecture des Lettres Patentes, qui établissent M. d'Argenson, Garde des Sceaux. Il a été ordonné qu'elles seroient enregistrées, & par l'Arrêt, on donne pouvoir au Garde des Sceaux de présider le Parlement.

Ensuite, on a fait lecture d'un Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, qui fait défense au Parlement de prendre connoissance des affaires d'Etat, &c.

Sur cet Arrêt, M. le Premier President a représenté, que la matiere lui paroissoit de si grande importance, qu'avec tout le respect & la soumission que la Compagnie & lui, avoient pour les volontés du Roy; il supplioit S. M. de lui permettre de se retirer pour en délibérer : Sur quoi M. le Garde des Sceaux, après s'être approché du Roy, a répondu que le Roy vouloit être obéi, & obéi sur le champ.

Déclaration portant que les Ducs &c.

Digitized by Google

Pairs auront séance au Parlement, immédiatement après les Princes du Sang.

Edit du Roy portant dérogation à la Déclaration du 5. May 1694. &c. qui restraint Mrs. les Princes Légitimés aux seuls Honneurs, Rang, & Prérogatives, suivant l'érection de leur Pairie.

Déclaration qui contient un Eloge de M. le Comte de Toulouse, & qui le rétablit dans tous ses Droits, Rangs & Prérogatives; & cela, pour sa Personne seulement: Après la lecture & l'enregistrement des précedens Edits & Déclarations en présence de Sa Majesté, S. A. S. Mgr. le Duc a fait les représentations suivantes.

Le feu Roi aiant paru désirer, que Monsieur le Duc du Maine fût chargé de l'Education de V. M.; quoique cette Place dût m'appartenir par le droit de ma Naissance, & suivant les exemples anciens; je ne m'y opposai point par la consideration de ma minorité: Mais la raison qui subsistoit alors, aiant cessé, je demande que cet honneur me soit déferé, suivant la justice de mon droit Je me flatte que les Grands du Roiaume & tous ceux qui composent cette Compagnie, m'en verront joüir sans repugnance; & concourant avec M. le Maréchal de Villeroi, qui s'acquitte si dignement de ses fonctions de Gouverneur auprès de V. M. & avec tous les autres qui donnent leurs soins à une Education si precieuse, je verrai croître dans V. M. l'amour pour la Justice, sa recon-

Digitized by Google

noissance pour la sage Administration de M. le Régent, son affection pour la Noblesse, sa bonté pour son Peuple, & une attention particuliere pour la fidélité de son Parlement.

Extrait des Registres du Parlement.

Le Roi seant en son lit de Justice, de l'avis du Duc d'Orleans Régent ; après avoir ouy les representations du Duc de Bourbon, a ordonné & ordonne, ce requerant son Procureur General, que la Surintendance de l'Education de sa Majesté, sera deferée audit Duc de Bourbon, nonobstant les Arrêts des deux & douze Septembre 1715. qui la déféroient au Duc du Maine. Fait à Paris en Parlement, le Roi tenant son Lit de Justice en son Palais des Tuileries : *Signé*, Gilbert.

La Seance étant finie à 2. heures, le Roi descendit de son Lit de Justice, & fut reconduit avec les mêmes Cérémonies qu'il avoit été reçû. Les Troupes, qui pour lors avoient été disposées en différens Postes, se retirerent.

M. Trudaine Conseiller d'Etat, Prevôt des Marchands, & les Eschevins eurent Audience du Roi le 19. Mrs. de Resnel Quartinier, & Billin Notaire, nouveaux Eschevins, prêterent le serment ordinaire entre les mains de S. M. Mr. de la Houssaye Conseiller au Parlement, aiant presenté le Scrutin, parla avec beaucoup de dignité.

On a eu nouvelle, que M. de Morville, nommé par le Roi à l'Ambassade de

Digitized by Google

Hollande, étoit arrivé le 17. à la *Haye*. M. le Marquis de Châteauneuf, qui y a residé en qualité d'Ambassadeur de France depuis la Paix d'Utreck, a pris congé des E. G. pour retourner à Paris.

Le 27. on a sçû que les Fermes Générales avoient été adjugées 48,500000. à M. Paris & à ses Associés.

La nuit du 28. au 29. des Détachemens de Mousquetaires gris & noirs, commandés par un Brigadier, enleverent par ordre du Roi, M. de Blamont President à la 4. des Enquêtes, M. Feideau Conseiller à la même Chambre, & M. de S. Martin Conseiller de la Grand'Chambre, chacun séparement dans leur maison. On les a fait monter en Carosse, pour être transférés dans le lieu où la Cour les destine : Chaque Carosse est escorté par 8. Mousquetaires, avec un Officier à leur tête.

Le 29. le Parlement averti de l'enlevement de ses trois Confreres, s'est assemblé à 6. heures du matin pour en délibérer : Il a été résolu, d'envoier Messieurs les Gens du Roi demander une Audience à S. M. pour lui faire des Remontrances ; ce qui lui a été accordé pour trois heures & demie après-midi. M. le Premier President à la tête de 6. Presidens à Mortier & de 60. Conseillers, s'y étant rendu, exposa les plaintes de la Compagnie.

Sur quoi M. le G. des Sceaux répondit : *Les affaires qui attirent au Roi cette Dé-*

Digitized by Google

putation, sont affaires d'Etat, qui demandent le silence & le secret, Le Roi est obligé de faire respecter son Autorité. La conduite que tiendra son Parlement, determinera les sentimens & les dispositions de S. M. à son égard.

Le 30. il n'y a point eu d'Audience au Parlement.

Le même jour le bruit s'est répandu, que la Flote Angloise avoit batu celle des Espagnols, & que M. le Comte de Stairs, en avoit eu avis.

Le 31. on a eu copie de l'extrait d'une Lettre de M. le Comte de Maffei au Roi de Sicile. Elle est dattée de Siracuse le 11. Août 1718. & conçûë en ces termes :

*Toute la Flote d'Espagne a passé à la hauteur de cette Place la nuit dernière : Ce matin à la pointe du jour, on a aperçû l'Arrière-garde qui la suivoit. Une heure après, on a entendu un grand bruit du canon à la hauteur d'*Avola *à 12. mille d'ici ; ce qui nous a persuadé qu'elle avoit été attaquée par la Flote Angloise ; En effet, vers le midi nous avons appris que l'arrière-garde avoit été défaite par le Vice-Amiral Anglois, qui avoit avec lui plusieurs autres Vaisseaux de la même Nation, pendant que l'Amiral Bing avoit poursuivi avec le surplus de sa Flote l'Avant-garde Espagnole, aiant le vent sur elle : Cette Avant-garde s'étoit avancée vers le Cap Passaro. Suivant les avis que j'ai eu jusqu'à cette*

Digitized by Google

heure, il peut y avoir eu 7. à 8. Vaisseaux Espagnols qui ont sauté en l'air, sans compter ceux qui ont été pris ou coulez à fond.

Dans ce moment, l'Amiral Bing me donne avis qu'il tenoit renfermés 12. Vaisseaux Espagnols, qui ne pouvoient plus s'échaper, & que dans peu d'heures, il en seroit le maître ou qu'il les auroit entiérement détruit.

Il n'est cependant venu là-dessus aucun avis à M. l'Ambassadeur d'Espagne. C'est ce qui fait, que bien des gens suspendent leur jugement, en attendant de nouvelles preuves.

Les Galions sont arrivés heureusemene de la Nouvelle-Espagne à Cadix : Ils sont chargés de huit millions six cens mille Piastres.

M. le Duc de Montbazon, fils de M. le Prince de Guimené, épousa le deux de ce mois à Jouare, Mademoiselle Loüise Gabrielle Julie, fille de M. le Prince de Rohan. Comme la jeune Epouse n'a pas encore 12. ans, on ne l'a laissée qu'un moment au lit avec M. son Epoux. Trois jours après son Mariage, elle a été conduite dans le Couvent de l'Assomption où elle restera jusqu'à ce que sa Famille juge à propos de la retirer.

On a publié un Arrêt du Parlement, qui fixe le Rôle de la Distribution des sommes provenuës, tant du total des Quêtes faites à l'occasion de l'Incendie des Maisons du Petit Pont, & autres âjacen-

Digitized by Google

tes, que des sommes qui ont été mises directement entre les mains de celui qui a été préposé par les Arrêts des 3. & 18. May 1718. pour les recevoir, avec le Rôle de la Distribution qui se monte à 111898. livres, *& non pas 500000. livres, comme on l'a imprimé par inadvertance, dans un de nos Mercures.*

Autre faute du Mercure du Juillet pag. 202. lig. 2. l'Article qui regarde les Pensions établies sur l'Arch. de Cambrai, n'est point du tout juste. 1°. C'est qu'un Indult du Pape en pareil cas, n'est point reçû en France. 2°. C'est que le Procès n'est point encore décidé, & qu'il est actuellement au Raport de M. le Procureur Général.

J'ai lû par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux le Mercure Galant du mois d'Août 1718. A Paris le 2. Septembre 1718. BLANCHARD.

TABLE.

REmarques Historiques, suivies de quelques Observations Critiques, sur les Mémoires de M. le Cardinal de Retz, *par M. de Sénecé.* p. 3.
Poësies. 38.
Suite de la Rélation du Royaume de Boutan. 45.
Dissertation sur un Tombeau de Philippe le Hardi. 60.
Arlequin Valet de deux Maîtres. 67.
Lettre en Prose & en Vers, &c. 78.
Livre. 84.
Nouvelles Etrangéres. 86.
Enigmes & Chanson. 154. & 155.
Journal de Paris. 155.

P. 39. du M. de Juillet lig. 5. lisez 2. Tables.

Digitized by Google

LE NOUVEAU MERCURE.

Septembre 1718.

Le prix est de vingt sols.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

A PARIS,
Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S. Louis.
Et GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.

M. D. CC. XVIII.

Avec Aprobation & Privilége du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

ON prie ceux qui adresseront des Paquets ou Lettres à l'Auteur du Mercure, d'en affranchir le port ; sans quoy, ils resteront au rebut.

L'Adresse de l'Auteur, est.

A Monsieur BUCHET, *Cloître S. Germain de l'Auxerrois.*

On donne avis, qu'on trouve chez les Libraires ci-dessus nommez, tous les Mercures de l'année 1717. de même que l'Abregé de la Vie du CZAR.

De l'Imprimerie de JACQUES CHARDON, rue du Petit Pont, proche le petit Châtelet, à la Croix d'Or.

Digitized by Google

A L'occasion d'une Sentence renduë à la Premiere des Requêtes, en faveur de Messieurs les Directeur & Pensionnaires de l'Academie Royale des Sciences, nous inserâmes dans le Mercure de Septembre 1717. les articles du Testament de M. Roüillé de Meslay, qui regardoient expressement l'Academie. M. Roüillé le Fils en ayant appellé, cette Sentence fut enfin confirmée par un Arrest rendu le six de ce mois, à la Grand'Chambre. Comme cette affaire a attiré l'attention de tout Paris, je ne doute pas qu'on ne voye avec plaisir, les raisons pour & contre qui ont été alleguées dans les Memoires fournis par M. Chevalier & M. de Blaru, célebres Avocats; le premier écrivant & parlant pour Mr.

Digitized by Google

de l'Académie des Sciences, & le second, pour M. Roüillé de Meslay. Nous donnerons d'abord un Extrait du Testament de feu M. Rouillé de Meslay, que nous accompagnerons des Remarques savantes & judicieuses qui ont été faites dessus. Nous finirons enfin par l'extrait du Mémoire de M. de Blaru, auquel on a joint quelques réfléxions en passant.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

LE NOUVEAU MERCURE.

EXTRAIT

Du Testament de M. Roüille de Meslay, ancien Conseiller au Parlement.

L'Academie des Sciences demande la délivrance de deux Legs, portez par le Testament de feu M. Roüillé de Meslay. Le fonds de ces Legs est de 125000 liv. faisant 5000 liv. de rente sur la Ville ; c'est une petite portion des épargnes du Testateur, il le déclare lui-même. La plus considerable partie des revenus ;

Digitized by Google

est destinée à des Prix ; les Sçavans de toutes les Nations y peuvent prétendre ; l'Académie est constituée Juge du mérite des Ouvrages & des Découvertes, & Dispensatrice des Prix. Cet établissement est glorieux à la Nation, utile au Public ; il servira à transmettre le nom du Testateur à la Posterité.

M. son Fils & son Heritier, ne conteste d'ailleurs ni la forme du Testament ; il est olographe, ni la capacité du Testateur ; il jouïssoit de tout son esprit & de toute sa liberté ; ses dispositions ne passent point les bornes que les Loix ont prescrites ; il n'a légué qu'une médiocre partie de ses acquêts. Aussi, Messieurs des Requêtes du Palais, aprés une Plaidoirie trés solennelle, ont ordonné la délivrance du Legs, au profit de Messieurs de l'Académie.

Quel est donc le prétexte de la contestation, & de l'appel que l'on a interjetté de la Sentence ? Le voici : Il est le même que celui que l'on avoit proposé aux Requêtes : Le Fils insulte à la mémoire de son Pére, *recentat opprobria.*

La bizarrerie, la singularité, l'extravagance même regne dans les termes & dans les Legs.

Les Dissertations Philosophiques que le Testateur exige, les Expériences ou les Découvertes qu'il propose, roulent sur des sujets ou chimeriques, ou épuisez, ou inu-

Digitized by Google

tiles, ou absolument impossibles.

Les Intimez donnent le Testament en ntier au Public ; c'est un préservatif sûr ontre les odieuses accusations de l'heritier.

Le Lecteur équitable se mettra dans la tuation du Testateur ; c'étoit un homme 'esprit, un Magistrat Philosophe, ami des sciences.

Des douleurs longues & aiguës lui avoient fait prendre du goût pour la solitude, & lui avoient inspiré de grands sentimens de pieté. C'est ce qui anime toutes ses dispositions; la Religion, l'humilité, la charité, la tendresse pour les pauvres, éclate dans toutes ses paroles & dans tous ses Legs.

Sa Philosophie même est toute Chrétienne. Il croit que toutes les Dissertations sur la magnificence de ce vaste Univers, exciteront l'admiration & les loüanges du Créateur.

Enfin, l'utilité publique entre dans le plan de ses liberalitez ; il anime par la récompense, les recherches de ceux qui travailleront à perfectionner la Navigation, le Commerce, & à procurer l'abondance. Ces idées sont nobles. Ainsi, ce Testament est l'ouvrage de la raison & de la Religion.

Extrait du Testament.

J'ordonne que pendant quarante années, il sera à Meslay distribué chacun an six muids de bled, en quarante portions de bled ou pain, selon que mes Successeurs

Digitized by Google

aviseront, pour Pauvres de leur choix, (a) *& qui s'abstiendront de viande & de poisson:* Mes Domestiques, au temps de mon décès, y ayant double portion affectée, comme dit est, *en cas qu'ils se croyent en ce besoin*, & sous la même condition *d'abstinence de chair* * *& de poisson, que je les invite* (b) *d'observer*; ainsi que les Prieres, la crainte & l'adoration de Dieu, & les *devoirs de leur condition.*

(a) *Cette abstinence, objet de l'ironie de nos adversaires, n'est qu'un conseil; on en sera convaincu par les clauses suivantes.*

D'ailleurs, le Testateur pénétré d'admiration pour l'austerité des Religieux de la Trape, & des Camaldules ausquels il fait des Legs, a pû penser sans bizarrerie, que de pauvres Païsans, à qui il destinoit ses aumônes, n'auroient pas plus de peine à se priver de chair & de poisson, que ces pieux Anachorettes.

(b) *Ce terme*, invite, *démontre que ce n'est qu'un conseil.*

Je donne & légue à tous ceux de mes Fermiers, qui promettront la même abstinence pendant le reste de leur vie, moitié de leur Ferme d'une année.

Je donne & légue pendant quarante ans, cent livres de rente *aux Religieux de la Trape*, & pareilles cent livres pendant pareil temps *aux Camaldules*; passé lesquelles 40 années, il sera loisible à mes Successeurs Comtes de Meslay, d'éteindre lesdites ren-

Digitized by Google

tes, ainsi que l'aumône de six muids de bled, sans Acte ni forme de Justice, ni remboursement aucun : Mais, je suppose & veux croire, qu'il pourra leur plaire de les renouveller. Je souhaite suivre cette temperance, & regrette de n'avoir pas gardé cette abstinence toute ma vie.

* *C'est grand dommage que M. Chevalier, selon M.* Denyse, *n'ait pas été informé de la fondation des Bourses du College de Montaigu ; il n'auroit pas manqué de la faire bien valoir avec son éloquence ordinaire, & je m'assûre qu'elle luy auroit fait dire mille jolies choses.*

Cette fondation porte, non seulement que les Boursiers feront toûjours maigre, mais qu'ils jeûneront perpetuellement, à l'exception d'un petit morceau de pain qu'on leur donne le matin à déjeûner ; car, ils ne goûtent jamais, & ne font le soir qu'une legere collation, avec une pomme, ou un petit morceau de fromage. Ces jeunes gens ne sont cependant point faits pour être Chartreux, Camaldules, ni de la Trape, non plus que ceux à qui M. de Meslay fait du bien par son Testament. Ce sont des Etudians, qui ont besoin d'être soûtenus par de bonnes nourritures. Si M. de Meslay le fils eût été heritier du Fondateur de ces Bourses, il auroit prétendu sans doute faire casser la fondation. Cependant, elle tient à chaux & à ciment. Les plus puissans Magistrats n'ont pas mê-

Digitized by Google

me pû trouver le moyen de la faire changer en une plus douce ; parce que le Fondateur veut, que sitôt qu'on entreprendra de l'adoucir, tous les biens destinez pour ce sujet, appartiennent à l'Hôtel-Dieu. Ce n'est pas là une simple exhortation, comme celle du Testament de M. de Meslay.

Item, je donne & légue à André Pichon, Mathurin Pichon, Anne Dejars, Madeleine Bellot leurs femmes, Antoine Nolin, dit Bonneval, chacun 50 liv. de rente viagere, sous les charges *de devoirs humains*, (c) de Prieres & d'abstinence ci-devant dites.

(c) *Ce que le Testateur appelle*, devoirs humains, *est ce qu'il a nommé dans le cinquiéme Legs qui précede* ; devoirs de leur condition, *il parle de pauvres Domestiques.*

Item, sous les mêmes charges, je donne & légue à Jean Montory Bearnois, à Henry Eloy, Men-Gauthier, & Denis Robin pere, chacun 100 livres de rente viagere, & à Denis Robin fils & Madeleine Robin, chacun 150 liv. aussi de rente viagere; leur recommandant à tous l'amour & la crainte de Dieu, & la même abstinence, (d) *sans que par défaut, ou manque de ces devoirs, on puisse leur refuser le payement desdites rentes, ou alimens.*

(d) *Cette derniere clause génerale influë sur tous les Legs faits aux Domestiques, aux Pauvres & aux Fermiers, & démontre que*

Digitized by Google

l'abstinence n'est que de conseil, & non de précepte.

Au reste, il est des prémiers principes, que ces sortes de conditions, lors même qu'elles sont absoluës, vitiantur & non vitiant.

Aussi, on a déclaré que l'on consentoit la délivrance de tous ces Legs: On offense donc gratuitement la pieté paternelle, lorsque l'on accuse M. de Meslay de bizarrerie & d'extravagance, pour les avoir faits.

Item, je donne & légue à Jeanne le Jay, Novice aux Ursulines de Chartres, la somme de 300 liv. qui sera donnée au Monastere au cas de sa Profession; & à elle en cas de sortie, je luy donne & légue 100 l. de rente viagere, sous la même charge d'abstinence; laquelle rente de 100 liv. luy seroit conservée, si sa vocation avec sa dot, étoit transportée aux Clerets prés la Trape, & qu'elle eût le bonheur d'y faire ses Vœux & Profession Religieuse.

(e) *Item*, je donne & légue à l'Academie des Sciences à Paris, la rente de quatre mille livres, au principal de cent mille livres, constituée à mon profit par les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, à prendre sur les Aydes & Gabelles, par Contrat passé devant Angot & son Collegue Notaires au Châtelet, le 10 Février 1714. à condition que Messieurs de l'Academie des Sciences proposeront tous les ans un Prix de la moitié de ladite rente,

Digitized by Google

pour être aussi par eux donné tous les ans à celui qui aura le mieux réüssi par raison, & non par Eloquence : Mais, en quelque Langue & style que ce soit, au jugement de Messieurs de l Academie, partie d'icelle, ou des Commissaires par elle nommez, sur un *Traité Philosophique* ou *Dissertation*, (*f*) dont le sujet sera, *touchant ce qui contient*, (*g*) *soutient & fait mouvoir en son ordre les Planettes & autres substances contenuës en l'Univers.* (*h*) *Le fonds premier & géneral de leurs productions & formations :* (*i*) *Le principe de la lumiere & du mouvement.* Mes méditations m'ont, ce me semble, conduit à cette importante Découverte, & approché les yeux de mon entendement de la connoissance de l'Eternel & premier Estre : Mais, n'ayant les talens de mettre au jour mes conséquences, je m'en remets aux Sçavans, & j'espere qu'en suivant ces recherches, ils dévoileront des veritez autant essentielles que manifestes, & qui augmenteront l'admiration qu'on doit à Dieu Et sur l'autre moitié de ladite rente, il en sera employé le quart au total pour les rétributions ou épices de Messieurs les Juges ; l'autre quart à M. le Secretaire de l'Academie, pour les frais des Annonces & Publications, & Copies des Traitez qui seront faits ; & d'en fournir deux Exemplaires du plus prisé, avec Extrait des principaux ; un, pour le Château de Meslay le Vi-

Digitized by Google

dame aux Seigneurs Comtes & leurs Successeurs ; l'autre, pour les Proprietaires de ma maison ruë du Temple, & de Meslay à Paris y adresse : Et en cas de remboursement de ladite rente, remploi en sera fait en fonds sujets aux mêmes charges : Et si cela manquoit d'être executé pendant quelques années, le revenu accumulé grossiroit d'autant le prix & rétribution jusqu'au double & triple : Mais, si quatre années se passoient sans effet desdites conditions, le Contrat de cent mille livres, ou le fonds qui lui auroit servi de remploi, retourneroit à mes heritiers en ligne directe, & à leur défaut, *aux Seigneurs de Meslay* (k) pour deux tiers, & l'autre tiers aux *Proprietaires de ma maison à Paris*, ruë du Temple, & de Meslay, laquelle condition j'apposé audit Legs ; & encore, qu'il ne pourra être changé ni proposé aucun autre sujet, ou matiere pour ledit Prix : Faute dequoi je révoque ledit Legs, qui n'est fait que sous toutes les clauses y portées.

(e) *Voici le premier Legs fait à l'Academie des Sciences.*

Qu'il soit permis de le dire, on offense la Religion, lorsque l'on impute à la bizarrerie du Testateur, les Legs que sa pieté & sa charité ont dictez.

On marque un souverain mépris pour les Sciences, une grande indifference pour leur progrès, lorsque l'on traite de chimeres, de

Digitized by Google

visions impossibles & impratiquables, les Dissertations qu'il propose.

(f) *On observera que le Testateur n'exige qu'une Dissertation, un Traité : Est-il impossible de discourir & de raisonner?*

[g] *C'est ici où la Dialectique s'est épuisée ; ce qui contient*, a t-on dit, *sont les espaces imaginaires. Miserable Sophisme !*

Il faut prendre toute la pensée du Testateur : Elle embraße la Physique génerale ou la Cosmographie.

Ce qui contient, soutient & fait mouvoir les Planettes dans leur ordre ; ce mot, contient, *a été pris par l'Avocat de Monsieur de Meslay pour* renferme, *& ce n'est point certainement ici sa signification. Les Planettes, en décrivant leur Cercle, ou autour du Soleil, ou autour de la terre, sont déterminées à s'éloigner du centre, suivant la tangente de leurs Cercles : Qu'est-ce qui les* contient ? *c'est-à dire, qu'est-ce qui les empêche de décrire cette tangente, & de s'éloigner du centre ? Elles ne décrivent pas un cercle parfait, elles s'approchent du centre de leur mouvement d'une certaine quantité.*

Qu'est-ce qui les soutient ? *c'est-à-dire, qu'est ce qui les empêche de s'approcher davantage? Matieres à d'amples Dißertations!*

Mais, quand on prendroit ce mot contient *dans la signification de* renferme, *ce ne seroit point les espaces imaginaires ; car, le Testateur ne demande pas une Dissertation Phi-*

Digitized by Google

losophique sur ce qui contient le monde, mais sur ce qui contient les Planettes. L'on peut donc rechercher si chaque Planette en particulier, a une matiere particuliere qui la contienne, l'envelope, la renferme, *semblable ou analogue à l'Athmosphere qui entoure la Terre; ou, si elles nagent toutes dans la matiere éthérée, sans avoir d'Athmosphere particulier. C'est une question qui a été déja fort agitée, surtout à l'égard de la Lune. On en trouvera plusieurs Dissertations pour & contre dans les Memoires de l'Academie Royale des Sciences, & la matiere n'est pas épuisée. De plus, au-delà des Planettes, on trouve dans Ptolomée les Cieux des Etoiles fixes, des Cieux Cristalins, un premier mobile. Selon Descartes, on trouve des Tourbillons innombrables. Nouveaux sujets de Traitez Philosophiques!*

(h) Le fonds premier, &c. *Comment d'une matiere commune, il s'est formé des Soleils corps lumineux, des Planettes corps opaques, les Comettes, tant de corps si differens; dans ces Planettes, tant de corps divers, les Animaux, les Vegetaux, les Mineraux; corps si dissemblables dans leurs structures, dans leurs proprietez & leurs usages: Ne sont ce pas là des matieres dignes de la recherche des Savans?*

[i] *Quoy de plus digne de leurs méditations & de leurs discours, que les principes de la lumiere & du mouvement!*

Digitized by Google

Les principes, ou le principe de la lumiere & du mouvement, [*car le Défenseur de M. de Meslay ne veut pas qu'il y ait* les Principes :] *Soit. C'est Dieu* [dit-il] *& il défie toute l'Academie d'en établir un autre, & de rien dire de raisonnable sur cette matiere.*

Dieu est certainement l'Auteur de la lumiere & du mouvement, comme il est l'Auteur de la transparence d'un Diamant & de l'opacité d'un Caillou : Mais, on peut rechercher la structure des parties de ce Diamant & de ce Caillou, pour rendre raison pourquoi l'un est transparent, & pourquoi l'autre est opaque : Et cette structure ne sera-t'elle pas le principe de la transparence du premier & de l'opacité du second ?

De plus, la lumiere est-elle une substance, ou seulement un mode, une maniere d'être d'une substance ? Si tous les Animaux que Dieu a tirez du néant pour habiter le Monde, étoient aveugles, y auroit-il encore de la lumiere ? La lumiere est-elle autre chose que le rapport d'une certaine matiere mûë d'une certaine façon à la structure de certains organes ?

On peut donc rechercher, quelle matiere peut produire sur ces organes cette impression qui leur fait sentir la lumiere : Quel doit être le mouvement de cette matiere ; & cette matiere mûë d'une façon propre à faire sentir la lumiere, sera le principe de la lumiere.

C'est

Digitized by Google

C'est renoncer aux lumieres du bon sens, que de dire qu'il soit physiquement impossible de raisonner, de discourir sur les matieres qui ont toûjours fait l'objet de l'étude & de la méditation des Philosophes.

Disons tout en un mot, ab actu ad posse valet consequentia : *Or, Descartes, le Pere Malebranche, Neuton, & une infinité d'autres, ont fait des Traitez sur toutes les matieres indiquées par le Testateur. Donc il est possible que d'autres Savans Philosophes fassent de nouvelles Dissertations : Ce qui suffit pour la délivrance du Legs.*

[K] *Cette espece de substitution est causée par l'acte secret, qui ne doit être ouvert qu'en cas de défaillance de la ligne directe : Dans cet évenement, le Testateur déclare qu'il a substitué sa Terre & sa Maison. C'est le motif raisonnable de la condition presente.*

[*l*] *Item*, je donne & légue à l'Academie des Sciences à Paris, la rente de 1000 livres au principal de 25000 livres, constituée à mon profit par Messieurs les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, à prendre sur les Aydes & Gabelles, par Contrat passé devant Angot & son Confrere Notaires au Châtelet, le 19 Février 1714. à condition que Messieurs de l'Academie Royale proposeront tous les ans un Prix de la moitié de ladite rente, pour être par eux donné tous les ans *à celui qui aura mieux réussi en une Méthode & Regle plus*

Digitized by Google

courte & facile, pour prendre plus exactement les hauteurs & les degrez de Longitude en Mer ; & *en des Découvertes utiles à la Navigation & grands Voyages.* [m]

[l] *Second Legs à l'Academie. Quoy de plus raisonnable, que de disposer pour l'avantage d'une Societé dont nous sommes Membres !*

[m] *Quatre observations découvrent la possibilité des recherches proposées par le Testateur. Le bon sens en démontre l'utilité.*

1. *Le Testateur ne désire que des Méthodes & Regles plus courtes, plus faciles ; l'experience n'apprend-elle pas que l'on perfectionne tous les jours les anciennes Découvertes ?*

2. *Quoiqu'il y ait plus de facilité à déterminer les hauteurs & la latitude, les instrumens dont on se sert, ne les donnent en Mer qu'à 12 ou 15 minutes près ; ce qui rend la route incertaine de 4 ou 5 lieuës. Il est possible de trouver des instrumens qui la déterminent avec plus de précision.*

3. *La maniere de déterminer les Longitudes, est plus difficile, sans être impossible.*

Le Parlement d'Angleterre promet cent mille écus, la Hollande presque autant ; le Grand Prince qui nous gouverne, qui protege les Sciences & les Arts, parce qu'il les possede éminemment, offre cent mille livres pour cette précieuse découverte : Si elle étoit impossible, il faudroit associer ces Noms respectables aux visions & à la bizarrerie que

Digitized by Google

l'on ose imputer au Testateur.

La Pendule, invention nouvelle, ne peut-elle pas être perfectionnée ? les Sables, les Clepsidres de toute espece à la perfection desquels on travaille tous les jours, peuvent donner ce que l'on recherche. On peut travailler des Lunettes plus courtes & plus maniables, pour mettre à profit les Eclipses des Lunes ou Sattellites de Jupiter, avec le secours des Tables astronomiques de l'illustre Cassini. On s'applique tous les jours à des inventions nouvelles, pour estimer la quantité du Sillage des Vaisseaux, & le Rhomb de vent que l'on suit.

Enfin, les découvertes utiles à la navigation & aux voyages de long cours, sont sans nombre. La Boussole occupe les Géomêtres, pour déterminer les Periodes de la déclinaison de l'Aimant, & ainsi, de cent autres experiences.

Et au cas que ces matieres se trouvassent épuisées ou poussées à leur perfection, *il sera proposé de faire par Cantons commencez au choix de Messieurs de l'Academie, des Tables Topographiques, marquant le niveau des terrains & cours des eaux, par rapport au niveau de la Mer à mi-marée & lit ordinaire*; en sorte que *ces Cartes rassemblées dans la suite des tems, on puisse s'en servir pour les desseins de Canaux & communication de navigation, ménage & utilité de torrens perdus, ou nuisibles, &*

Digitized by Google

autres avantages que le bien public fait tenter, (*n*) dont les succès ou projets peuvent avoir besoin de ce principe des niveaux, qui peuvent diriger le choix des entreprises : Le niveau des puits, ou sources vives, n'étant pas suffisant. Je substituë dans ce Legs plusieurs sujets ; celui des Longitudes m'a occupé envain par rapport à la Sphere celeste ; les Constellations, les hauteurs & les Phenomenes paroissent les mêmes à pareilles heures sur toute la Longitude, quand on ne change pas de latitude. Les Sçavans peuvent aller plus loin : Mais je me trompe fort, si le hazard mis à profit, ne fournit plus pour cette découverte que l'Astronomie, ou Regles de Mathematiques ; peut être que ce Globe donnera quelque aimant avec cette proprieté : (*o*) j'avois crû qu'il se pourroit qu'un Cocq, par exemple, de Portugal, accoûtumé de chanter à minuit, ne chanteroit en France qu'à une heure du matin, & quelques épreuves & recherches me persuadoient de la diversité que je n'ay pû approfondir avec les experiences requises. Les Montres, les Pendules & Horloges, m'ont donné plus de jour pour ce poinct obscur ; en ayant une bonne, ou plusieurs montées sur l'heure de degré de Longitude où l'on est, & qu'on va quitter : L'aiguille doit décliner jour par jour, d'autant qu'on s'éloignera du

Digitized by Google

degré quitté, & cette déclinaison avec l'estime du cours de la navigation, est tout ce que j'ay pû imaginer de plus précis, & je demande des regles plus sûres pour le prix proposé.

(n) *Cette derniere idée est grande, noble, facile. L'experience des fameux Canaux du Languedoc, de Briare, d'Orleans, en démontre l'avantage & la possibilité; il est inutile de répondre aux subtilitez chimeriques de nostre adversaire, les seules lumieres du bon sens découvrent la justesse des propositions du Testateur.*

(o) *L'exemple de ce Cocq de Portugal, proposé par M. de Meslay, comme un moyen de trouver les Longitudes, est une des choses qui a plus attiré l'Ironie de nos Adversaires. L'Academie ne prétend pas prouver que ce moyen soit bon: M. de Meslay ne l'a pas cru luy-même, & il le propose seulement comme une experience à faire, dont on a peut-être tort de se moquer.*

Tout le monde sçait que, suivant les principes de la nouvelle Philosophie, tous les Animaux sont des Automates ou des Machines dont la structure est d'autant plus parfaite, que leur Auteur surpasse infiniment tous les hommes dans la connoissance des veritables principes de la Mécanique: Cela supposé, si la structure de ce Cocq est telle qu'il dût chanter à la même heure qu'il chante dans le lieu où il est né, dans quelque par-

Digitized by Google

tie du monde qu'il fût transporté ; l'on auroit dans ce Cocq cette Montre ou Pendule que l'on recherche avec tant de soin, pour reconnoître en Mer l'heure qu'il est au lieu du départ.

Encore une fois, l'Academie est persuadée que les objets exterieurs, la lumiere, par exemple, détermine le Cocq à chanter autant, ou plus que sa premiere habitude ; mais, la pensée de M. de Meslay est-elle si absurde, & surtout, si on ne la considere que comme une experience qu'il s'est proposé de faire, ainsi qu'il s'en explique lui-même.

Les mêmes Clauses seront observées pour le remploy de la rente, en cas de remboursement, & la reversion à mes heritiers en ligne directe, ou successeurs du Comté de Meslay, & Maison ruë du Temple & de Meslay, & avec les mêmes proportions, en cas de négligence pendant quatre années, ou de refus d'accepter, ou de continuer aucuns des sujets cy-dessus tracez.

Item, je donne & legue à M. Anne-Jean Roüillé mon fils & unique heritier, & de deffunte Dame Anne-Catherine de la Briffe, ma trés-chere & honorée femme de pieuse Memoire, tous mes biens, meubles, immeubles, Terres & Seigneuries, auquel mon fils je substituë en tous mes biens, immeubles, Terres & Seigneuries, le fils aîné qui naîtra de luy & en le-

Digitized by Google

gitime mariage ; & en cas que ledit fils aîné de mondit fils vienne à déceder sans enfans mâles, je luy substitue le second fils mâle, & au second, le troisiéme ; le premier né toûjours préferé, & de degré en degré descendant des mâles, tant que la ligne masculine descendante de mon fils durera, & que la substitution pourra avoir lieu.

Item, en cas que la ligne masculine vint à manquer, je veux & entends que l'aînée des filles recueille tous lesdits biens immeubles, Terres & Seigneuries, pour les posseder en vertu & à la charge de la presente substitution, & fera recompense à ses puînées, du tiers de ce qu'elles auroient pû heriter dans tous lesdits biens substituez : Et si la recompense se payoit aux puînées en biens faisant partie de la substitution, il y seroit mis prix, suivant lequel, ils seroient rachetables & reversibles aux Substituez.

Item, si la ligne directe de mon fils venoit à manquer, je veux & entends qu'en ce cas seulement, il soit fait ouverture d'un paquet cacheté de mon Cachet, souscrit & paraphé de ma main, pour être l'écrit de ma main qui se trouvera dans ledit Paquet, executé selon sa forme & teneur, *& pourvû à la substitution*, (p) au cas que ledit paquet soit entier, & le contenu secret jusques aprés le décés de la ligne directe. Et à l'égard de la legiti-

Digitized by Google

me de mon fils & de ses droits maternels, je veux & entends qu'il soit payé & rempli de sadite legitime & de ses droits maternels, sur les meubles, effets mobiliers, dettes actives, rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, sur les Clergez particuliers, & Clergé General, ou sur Particuliers de ma succession ; & s'ils ne suffisent, sur la Maison ruë du Gros Chenet, avant les Maisons qui sont ruë de Meslay & du Temple, & icelles, avant le Comté de Meslay, & Terres & Seigneuries des environs, tout le surplus demeurant substitué, comme il est ci-devant dit.

[P] *La Cour est suppliée de faire attention à cet Article. C'est par rapport à la substitution secrete, qui ne doit estre revelée qu'après l'ouverture du paquet cacheté, substitution, dont l'effet est apparemment de faire passer la Terre & la Maison de Meslay à quelques personnes de la famille du Testateur, qu'il ordonne que l'on fournira copie des Dissertations Academiques aux Possesseurs de sa Terre & de sa Maison.*

Je souhaite que mes successeurs approuvent mes dispositions. Je n'ay qu'un fils, *mes biens sont augmentez beaucoup au-delà de mes Legs donnez.* J'ay édifié & amelioré, (Q) je me suis donné au-delà du necessaire, du comode & en abondance, je n'ay retranché que le superflu contraire au repos, au devoir de la creature, & au recueillement

cueillement que le sort humain semble exiger : J'ay même fait quelque part de l'abondance : Mon fils doit donc se plaindre du trop de biens qui luy resteront *beaucoup plus que je n'en ai eu*, sur tout en faire un bon usage. Premierement, pour l'amour & le service de Dieu ; ensuite pour le bien public, & les pauvres entre lesquels les Domestiques qui nous servent, doivent avoir la préference selon leur conduite & pieté.

[q] *On l'a déja dit, le Testateur ne dispose que d'une legere portion de ses Epargnes, il en rend compte. C'est une nouvelle raison pour qu'un fils respectueux execute les dernieres volontez de son Pere.*

J'invite *mes Successeurs de cultiver la Philosophie & la charité ; j'ay l'honneur de leur associer l'une & l'autre dans ma succession, & de grands hommes pour le mérite, la Science & la pieté. Quelle liaison & avantage pour mes heritiers !*

EXTRAIT

Du Memoire de M. de Blaru, pour *M. Anne Jean Roüillé de Meslay*, Conseiller au Parlement, Appellant.

Contre les *Directeur* & *Pensionnaires* de l'Academie Royale des Sciences.

FEu M. Roüillé de Meslay, a fait deux legs à Mrs. de l'Academie des Sciences;

Digitized by Google

de Paris ; à condition qu'ils distribuëront tous les ans à prix, 2. ceux qui auront le mieux réussi dans des Dissertations sur certains sujets qu'il propose. Il y met une clause, selon l'*Auteur de ce Memoire*, qui les en rend absolument incapables: la voicy. *Il ne pourra*, dit le Testateur, *estre échangé ni proposé aucun autre sujet ou matiere pour le prix ; faute de quoy, je révoque le Legs, qui n'est fait que sous toutes les clauses y portées.*

Tout ce que propose le Testateur dans le premier Legs, se réduit à ces trois articles.

1. *Ce qui contient, soûtient & fait mouvoir en son ordre les Planetes, & autres Substances contenuës en l'Univers.*

2. *Le fonds premier & général de leurs productions & formations.*

3. *Le principe de la lumiere & du mouvement.*

On demande ce que l'on entend par la premiere proposition, *ce qui contient, &c.*

L'Auteur du Memoire pretend prouver, que le premier article n'est point susceptible de Dissertation, il se fonde 1. sur ce que *ce contenant universel* n'est point une substance du monde ; puisque par les termes mêmes de l'article, il doit contenir toutes les substances de l'Univers ; ou, c'est une chimere que tout l'esprit & toutes les

Digitized by Google

réflexions ne réaliseront jamais ; ou, c'est l'immensité du premier Estre : Voilà quant à la premiere partie de cet article.

Il raisonne de même sur sa seconde partie, & tire encore la difficulté qu'il propose, de ce que le soûtien universel des Planetes, & autres substances contenuës dans l'Univers, ne doit point être du nombre des substances qui composent cet Univers.

Il soûtient de plus, que ses Adversaires n'ont fait qu'éluder cette difficulté sans y répondre, & trouve fort extraordinaire qu'ils ayent dit, *que ce qui contient les Planetes & autres Substances de l'Univers, c'est ce qui les empeche de s'écarter du centre de leur mouvement par les tangentes de leur cercle.*

Il ne trouve pas Messieurs de l'Academie plus heureux, dans leur interpretation du mot *soûtenir*; & il employe une belle Déclamation, pour prouver qu'il est ridicule d'assûrer, que ce qui soûtient les Planetes & autres substances contenuës dans l'Univers, c'est ce qui les empêche de s'approcher trop du centre de leur mouvement ; &, croïant avoir fort bien réussi dans cette petite Déclamation, il la finit par cette grave & judicieuse Reflexion : *Voilà*, dit-il, *les absurditez & les inconsequences, où ne manque jamais de jetter une mauvaise Cause.*

Digitized by Google

Enfin, il combat la troisiéme partie du premier article, par une raison semblable à celle qu'il a employée contre les deux precedentes.

Quant au second article, l'Auteur du Memoire accuse encore Messieurs de l'Academie de détours & d'artifices : *Messieurs de l'Academie*, continuë-t-il, *au lieu de s'arrêter à ce fonds premier & general des substances, qui est nôtre objet déterminé, se jettent sur la maniere dont elles ont été formées. Y a-t-il là de la justesse ou de la bonne foy? N'est-ce pas confondre les idées? Le fonds d'où a resulté la varieté des substances corporelles, la maniere dont s'est faite cette varieté; quoy de plus contraire! La difference saute aux yeux.* Pour la prouver, il apporte l'exemple d'une Statuë, dont le marbre est sans doute le fonds premier & general, & non la maniere dont elle a été formée; d'où il conclut que le fonds des substances corporelles, est une matiere premiere, simple & homogene : Il decide fort souverainement, que tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur les proprietez de cette matiere, c'est qu'elle est une substance étenduë; *il ignoroit apparemment la dispute qui a regné entre deux des plus fameux* [a] *Philosophes de nos jours, sur la nature de ce te étendué.*

Pour ce qui regarde le troisiéme article,

[a] *M. Clarck & Leibnitz.*

Digitized by Google

dans lequel on propose *de trouver le principe de la lumiere & du mouvement*, il le juge aussi peu propre à fournir des Dissertations; & sa raison est, que tout ce qu'on a dit jusqu'à present de la lumiere & du mouvement, ne concernoit que leurs proprietez, & non pas leurs principes. *Mais, n'est-ce pas par les proprietez & les effets des forces, qu'on peut connoître leur nature? & n'y a-t-il pas û de nos jours des* [b] *Philosophes, qui ont prétendu que la force étoit dans les corps & dans les substances particulieres?*

Second Legs.

Aprés un petit préambule, l'Auteur examine les sujets du second Legs: Ils se réduisent à trois chefs. 1. *à une methode pour les Longitudes.* 2. *à d'autres découvertes utiles pour la Navigation.* 3. *à des Tables de Topographie.* Messieurs de l'Academie, *dit-il*, tâchent de donner le change icy comme ailleurs: Ils s'efforcent de prouver ce que l'on ne conteste point, & passent sous silence le point capital de la dispute.

En effet, il ne s'agit pas de sçavoir, comme ils le prétendent, si l'on peut perfectionner la methode des Longitudes, & faire de nouvelles découvertes utiles à la Navigation: Mais l'état de la question est de voir, si tout cela est praticable, non ab-

[b] *Leibnitz.*

Digitized by Google

ſolument en ſoy, mais conditionellement & dans les circonſtances préſentes, ſuivant l'intention du Teſtateur & les clauſes du Legs: Nous le nions; ce n'eſt pas aſſez; il faut en apporter les raiſons.

La methode & les découvertes qu'exige le Teſtateur, doivent néceſſairement avoir deux conditions.

1. Elles doivent être nouvelles chaque année, puiſque le prix eſt annuel.

2. Elles doivent être ſolides & utiles; c'eſt la condition qu'y demande expreſſement le Teſtateur: L'une & l'autre de ces conditions eſt également contraire à nos Parties, parce qu'il eſt moralement impoſſible de faire tous les ans de nouvelles découvertes ſur les ſujets propoſez.

Il prétend trouver des preuves de cette impoſſibilité dans l'experience de tous les ſiecles & dans le ſentiment commun: N'eſt-t'il pas conſtant *pourſuit il*, que les découvertes ne ſe font que de loin à loin? De quelque penetration que l'homme ſe pique, il doit preſque tout au hazard: On peut, il eſt vray, le mettre à profit cet heureux hazard; mais qui pourra fixer ſa naiſſance, aſſervira-t'il ſes caprices à Meſſieurs de l'Academie, de ſorte qu'il arrive tous les ans à point nommé, pour être mis à profit? Il interrompt cette raillerie legere, pour répondre à Meſſieurs de l'Academie, qui éludent, *dit-il*, la difficulté, parce qu'ils

Digitized by Google

soûtiennent que le Testateur ne demande qu'une methode plus courte & plus aisée. Mais, *continue-t-il*, il ne suffit pas qu'elle soit plus courte & plus facile, il faut encore qu'elle soit plus sûre ; belle réflexion & à laquelle Messieurs de l'Academie ne devoient pas s'attendre : Il rapporte les termes du Testament, pour prouver qu'il demande non seulement la brieveté & la facilité, mais encore la sûreté. Il revient ensuite à l'impossibilité de faire tous les ans une découverte sur une même matiere.

La seconde condition, *ajoûte-il*, est encore moins favorable à Messieurs de l'Academie. Quand on feroit par un prodige inoüi, tous les ans, de nouvelles découvertes sur les mêmes sujets, cela ne suffiroit pas ; elles doivent être encore bonnes & utiles : Mais, qui est-ce qui sera en état de juger de leur bonté & utilité. Sur cela, il étalle de grandes réflexions sur l'incertitude des jugemens humains, même des Scavans.

Il se propose ensuite une objection que Messieurs de l'Academie ne luy auroient sans doute jamais faite. En vain, *répondez vous*, que le Testateur s'en est rapporté à vos lumieres pour la distribution du prix, & qu'il suffit qu'une découverte vous paroisse solide, quand même l'experience la feroit tomber.

Digitized by Google

Réponſe.

La volonté du Teſtateur n'a point été, qu'on adjugeât le prix à ce qui n'auroit que l'apparence du bon, ſans l'être en effet. Il veut des découvertes utiles ; il s'en eſt expliqué, quoique d'ailleurs il y ait contradicton dans ſon projet ; en ce qu'il ordonne qu'on recompenſe tous les ans un travail ſolide, dont il eſt néanmoins impoſſible de connoître la ſolidité dans l'eſpace d'une année.

Il ne ſe contente pas de ſimples raiſonnemens, pour prouver la difficulté de s'aſſûrer de l'utilité des découvertes, il y joint l'autorité même de Meſſieurs de l'Academie, qui avoüent que pour former la methode de trouver les Longitudes par les Satellites de Jupiter, les Aſtronomes ont travaillé pendant cent années, & que malgré leur peine & leur recherche, l'uſage y a fait découvrir de grands défauts : Mais, dans ſa réponſe, il ſe garde bien de faire remarquer que ces défauts ont été corrigez, & par conſequent les découvertes perfectionnées.

Il tâche d'affoiblir les raiſons priſes de l'exemple des *Puiſſances de l'Europe*, qui ont promis une récompenſe conſiderable à ceux qui trouveroient un moyen ſûr de connoître les Longitudes, & de celui de M. *de Balſac* qui a fondé un prix annuel,

Digitized by Google

en disant que la récompense ne sera donnée par les Puissances de l'Europe, qu'aprés qu'on sera sûr du succés; & c'est pour cela que M. de Balsac a laissé le choix des sujets à Messieurs de l'Academie Françoise: Mais n'auroit-il pas dû sentir, que M. de Meslay a trouvé une methode plus sûre & plus facile pour les Longitudes? Ayant lui-même assigné un fonds inépuisable pour les Dissertations, ses réponses ne peuvent subsister.

L'Auteur ajoute, qu'il n'est ny rare, ny difficile de prendre les niveaux des terrains pour la communication des Rivieres par canaux. Cette réflexion peut seulement servir à faire connoître qu'il est peu expert dans l'art du nivellement. Ceux qu'on a pratiqué en France, en Hollande & en Italie, n'en sont point des preuves convaincantes, comme il le prétend: Une Logique exacte luy auroit appris que du particulier on ne conclut pas au general.

Enfin, il termine son Memoire par remarquer, que le niveau demandé par le Testateur, doit être universel & dés-là chimerique; parceque, *dit-il*, le Testateur veut que l'on marque les niveaux des terrains, par rapport au niveau de la Mer à my-marée.

Si l'Auteur avoit agi de bonne foy, il auroit averti ses Lecteurs que M. de Meslay ajoute; *ensorte que ces Cartes ras-*

Digitized by Google

semblées dans la suite des tems, on puisse s'en servir, pour les dessins de Canaux & communication de Navigation, ménage & utilité de torrens perdus ou nuisibles,

Ce niveau universel luy paroît chimerique, parceque, *dit-il*, il faudroit établir pour principe indubitable, que tous les endroits jusques où va la Mer, sont de niveau; ce qui est tres-faux, à cause de l'élevation irreguliere des eaux, causée par les vents & les courants; mais il est aisé de voir, que le Testateur regardant le niveau de la Mer à mi marée & lit ordinaîre, demande qu'on n'ait d'égard ny aux vents ny aux courants.

Le poids des raisons de M. de Blaru n'a pas empêché que la Cour n'ait confirmé par Arrest, la Sentence des Requestes qui adjuge le legs de 125000 liv. en entier à l'Academie des Sciences: De plus, la Cour lui a accordé tous les arrerages du capital, échûs depuis la demande qu'elle en a faite, un an aprés la mort du Testateur.

Le lendemain 7. Messieurs de l'Academie voulant donner des marques de reconnoissance à M. Chevalier leur Avocat, convinrent unanimement. 1. De lui faire present de tous les Memoires anterieurs de l'Academie, & de tous ceux qui s'imprimeroient à l'avenir. 2. De lui donner entrée dans toutes leurs Assemblées. 3. De l'établir Avocat perpetuel de leur Academie.

Digitized by Google

IL faut de l'Assortiment dans un Mercure, pour satisfaire les gouts differents du Lecteur. Les pieces serieuses, quoi qu'instructives, ne sont pas toujours celles qui picquent le plus la curiosité. Souvent, une amusante bagatelle attirera à l'Auteur plus de Partisans, qu'un systeme de Metaphisique le mieux imaginé. Par exemple, une Historiete interessante, écrite d'un stile vif, aisé & touchant, sera sans contredit, la piece favorite des Dames, & souvent même de ceux qui paroissent les plus austeres Philosophes. Je conclus delà, quoiqu'on en dise, que c'est une piece nécessaire à un recueil tel que le mien; aussi, me proposai-je d'en donner de tems en tems quelques unes, comme un tribut que je ne peux refuser au beau Sexe. En attendant que je puisse remplir mon engagement, je souhaite que les Dames trouvent autant de plaisir dans la Nouvelle suivante, que j'en ai à la leur presenter. J'invite cependant, les personnes qui se sentent assez de talent pour bien conter, de m'adresser leurs productions; je me ferai honneur d'en orner cet Ouvrage, & de mettre leur nom à la tête, au cas qu'elles jugent à propos que je le fasse.

Digitized by Google

HISTOIRE

MAdemoiselle de *Strossy*, fille du Maréchal, & proche parente de Catherine de Médicis, épousa la premiere année de la Regence de cette Reine, le Comte de *Tende*, de la Maison de Savoye, riche, bienfait, plus propre à se faire estimer qu'à plaire, & le Seigneur de la Cour qui vivoit avec le plus d'éclat : sa femme néanmoins l'aima d'abord avec passion ; elle étoit fort jeune : Il ne la regarda que comme un enfant, & il fut bientôt amoureux d'une autre. La Comtesse de Tende, vive & d'une race Italienne, devint jalouse : Elle ne se donnoit point de repos : Elle n'en laissoit point à son mary : Il évita sa presence, & ne vécut plus avec elle, comme l'on vit avec sa femme. La beauté de la Comtesse augmenta ; elle fit paroître beaucoup d'esprit ; le monde la regarda avec admiration ; elle fut occupée d'elle-même, & guerit insensiblement de sa jalousie & de sa passion : Elle devint l'amie intime de la Princesse de *Neufchâtel*, jeune, belle, & veuve du Prince de ce nom, qui lui avoit laissé en mourant, cette souveraineté, qui la rendoit le parti de la Cour le plus élevé & le plus brillant

Le Chevalier de *Navarre*, descendu des anciens Souverains de ce Royaume, étoit

Digitized by Google

aussi alors jeune, beau, plein d'esprit & d'élevation : Mais, la fortune ne lui avoit donné d'autre bien que la naissance. Il jetta les yeux sur la Princesse de Neufchâtel dont il connoissoit l'esprit, comme sur une personne capable d'un attachement violent, & propre à faire la fortune d'un homme comme lui. Dans cette vûë, il s'attacha à elle, sans en être amoureux, & attira son inclination. Il en fut souffert, mais il se trouva encore bien éloigné du succés qu'il desiroit : Son dessein étoit ignoré de tout le monde : Un seul de ses amis avoit sa confidence; & cet ami étoit aussi, intime ami du Comte de Tende. Il fit consentir le Chevalier de N.... à confier son secret au Comte, dans la vûë qu'il l'obligeroit à le servir auprés de la Princesse de N.... Le Comte de Tende aimoit déja le Chevalier de N.. Il en parla à sa femme pour qui il commençoit d'avoir plus de consideration, & l'obligea en effet de faire ce qu'on desiroit. La Princesse de N.... lui avoit déja fait confidence de son inclination pour le Chevalier de N.... Cette Comtesse la fortifia ; le Chevalier la vint voir ; il prit des liaisons & des mesures avec elle ; mais en la voyant, il prit aussi pour elle une passion violente ; il ne s'y abandonna pas d'abord ; il vit les obstacles que les sentimens partagez entre l'amour & l'ambition, ap-

Digitized by Google

porteroient à son dessein. Il résista ; mais pour résister, il ne falloit pas voir souvent la Comtesse de Tende, & il la voyoit tous les jours, en cherchant la Princesse de Neufchâtel. Ainsi, il devint éperdûment amoureux de la Comtesse ; il ne put lui cacher entierement sa passion ; elle s'en apperçut ; son amour propre en fut flatté, & elle se sentit un amour violent pour lui. Un jour, comme elle lui parloit de la grande fortune d'épouser la Princesse de N... il lui dit, en la regardant d'un air où sa passion étoit entierement déclarée : Eh, croyez-vous, Madame, qu'il n'y a point de fortune que je préferasse à celle d'épouser cette Princesse ! La Comtesse de Tende fut frappée des regards & des paroles du Chevalier : Elle le regarda des mêmes yeux dont il la regardoit ; & il y eut un trouble & un silence entr'eux plus parlant que les paroles. Depuis ce jour-là, la Comtesse fut dans une agitation qui lui ôtat le repos ; elle sentit le remords d'ôter à son amie le cœur d'un homme qu'elle alloit épouser, uniquement pour en être aimée ; qu'elle épousoit avec l'approbation de tout le monde, & aux dépens de son élevation. Cette trahison lui fit horreur ; la honte & les malheurs d'une galanterie se présenterent à son esprit ; elle vit l'abîme où elle se précipitoit, & elle résolut de l'éviter ; elle tint mal ses résolutions ; la Princesse étoit presque déter-

Digitized by Google

minée à épouser le Chevalier de Navarre : Néanmoins, elle n'étoit pas contente de la passion qu'il avoit pour elle : & au travers de celle qu'elle avoit pour lui, & du soin qu'il prenoit de la tromper, elle demêloit la tiédeur de ses sentimens ; elle s'en plaignit à la Comtesse de Tende : Cette Comtesse la rassûra; mais les plaintes de Me. de Neufchâtel acheverent de troubler la Comtesse ; elles lui firent voir toute l'étenduë de sa trahison, qui couteroit peut-être la fortune de son Amant ; il l'avertit des défiances de la Princesse de Neufchâtel ; il lui témoigna de l'indiference pour tout, hors d'être aimé d'elle. Néanmoins, il se contraignit par ses ordres, & rassûra si bien la Princesse de Neufchâtel, qu'elle fit voir à la Comtesse de Tende, qu'elle étoit entierement satisfaite du Chevalier de Navarre.

La jalousie se saisit alors de la Comtesse; elle craignit que son Amant n'aimât veritablement la Princesse : Elle vit toutes les raisons qu'il avoit de l'aimer ; leur mariage qu'elle avoit souhaité, lui fit horreur ; elle ne vouloit pourtant pas qu'il se rompît, & elle se trouvoit dans une cruelle incertitude ; elle laissa voir au Chevalier tous ses remords sur la Princesse de Neufchâtel ; elle résolut seulement de lui cacher sa jalousie, & crut en effet la lui avoir cachée.

La Passion de la Princesse surmonta enfin toutes ses irresolutions ; elle se détermina à

Digitized by Google

ſon mariage, & ſe réſolut de le faire ſecretement, & de ne le déclarer que quand il ſeroit fait. La Comteſſe de Tende étoit prête d'expirer de douleur : Le même jour qui fut pris pour le mariage, il y avoit une cérémonie publique ; ſon mari y aſſiſta ; elle y envoya toutes ſes Femmes ; elle fit dire qu'on ne la voyoit pas, & s'enferma dans ſon Cabinet, couchée ſur un lit de repos, & abandonnée à tout ce que les remords, l'amour, & la jalouſie, peuvent faire ſentir de plus douloureux. Comme elle étoit dans cet état, elle entendit ouvrir une porte dérobée de ſon Cabinet, & vit paroître le Chevalier de N... paré & d'une grace au deſſus de ce qu'elle l'avoit jamais vû. Eh, où allez-vous, s'écria t-elle ? Qui cherchés-vous ? Avés vous perdu la raiſon ? Qu'eſt devenu vôtre mariage ? Songés-vous à ma réputation ? Soyés en repos de vôtre réputation, Madame, lui répondit-il ; perſonne ne ſçait que je ſuis ici, & perſonne ne le peut ſçavoir : Il n'eſt pas queſtion de mon mariage ; il ne s'agit plus de ma fortune ; il ne s'agit que de vôtre cœur, & d'être aimé de vous. Je renonce à tout le reſte : Vous m'avez laiſſé voir que vous ne me haiſſiés pas ; mais, vous m'avez voulu cacher que je ſuis aſſez heureux, pour que mon mariage vous faſſe de la peine. Je viens vous dire, Madame, que j'y renonce ; que le mariage me ſeroit

un

Digitized by Google

un suplice, & que je ne veux vivre que pour vous. L'on m'attend à l'heure que je vous parle; tout est prêt, mais je vais tout rompre, si, en le rompant, je fais une chose qui vous soit agréable, & qui vous prouve ma passion. La Comtesse se laissa tomber sur son lit de repos, dont elle s'étoit relevée à demi; & regardant le Chevalier, avec des yeux pleins d'amour & de larmes; vous voulés donc que je meure, lui dit-elle; croyés-vous qu'un cœur puisse contenir tout ce que vous me faites sentir: Quitter à cause de moi la fortune qui vous attend, je n'en puis seulement suporter la pensée; allés à Madame la Princesse de Neufchâtel, & à la grandeur qui vous est destinée, vous aurés mon cœur en même tems: Je ferai de mes remords, de mon incertitude, de ma jalousie, puisqu'il faut vous l'avoüer, tout ce que ma foible raison me conseillera: Mais, je ne vous verrai jamais, si vous n'allés tout à l'heure achever vôtre mariage. Allés, ne demeurés pas un moment; mais, pour l'amour de moi & pour l'amour de vous-même, renoncés à une passion aussi déraisonnable que celle que vous me témoignés, & qui nous conduira peut-être à d'horribles malheurs. Le Chevalier fut d'abord transporté de joye de se voir si veritablement aimé de la Comtesse de Tende; mais l'horreur de se donner à une autre, lui revint devant les yeux: il pleura, il

Digitized by Google

s'affligea, il lui promit tout ce qu'elle voulut, à condition qu'il la reverroit encore dans le même lieu : Elle voulut savoir, avant qu'il sortît, comment il y étoit entré. Il lui dit qu'il s'étoit fié à un Ecuyer qui étoit à elle, & qui avoit été à lui ; qu'il l'avoit fait passer par la Cour des Ecuries où répondoit le petit degré qui venoit à ce petit Cabinet. & qui répondoit aussi à la Chambre de l'Ecuyer. Cependant, l'heure du Mariage pressoit, & ce Chevalier pressé par la Comtesse de Tende, fut enfin contraint de s'en aller : Mais, il alla, comme au suplice, à la plus grande & à la plus agreable fortune, où un Cadet sans biens ait jamais été elevé. La Comtesse de Tende passa la nuit, comme on peut se l'imaginer, agitée par les inquietudes : Elle appella ses Femmes sur le matin, & peu de temps aprés que sa Chambre fut ouverte, elle vit son Ecuyer, qui s'appelloit *la Tende*, s'approcher d'elle, & mettre une Lettre sur son lit, sans que personne s'en apercût. Cette Lettre lui fit battre le cœur, & parce qu'il étoit si peu vray-semblable que pendant cette nuit qui devoit avoir été celle de ses nôces, il eût eu le loisir de lui écrire, qu'elle craignît qu'il n'eût apoité ou qu'il fut arrivé quelque obstacle à son Mariage, elle ouvrit la Lettre avec beaucoup d'émotion & y trouva à peu prés ces paroles. *Je ne pense qu'à vous, Madame,*

je ne suis occupé que de vous ; & dans les premiers momens de la possession legitime du plus grand parti de France, à peine le jour commence à paroître, que je quitte la Chambre où j'ai passé la nuit, pour vous dire que je me suis déja repenti mille fois de vous avoir obéi, & de n'avoir pas tout abandonné, pour ne vivre que pour vous.

Cette Lettre & les momens où elle étoit écrite, toucherent sensiblement la Comtesse de Tende : Elle alla dîner chés la Princesse de Neufchâtel qui l'en avoit prié ; son mariage étoit déclaré ; elle trouva un nombre infini de personnes dans la Chambre : Mais, sitôt que cette Princesse la vit, elle quitta tout le monde, & la pria de passer dans son Cabinet. A peine étoient'elles assisses, que le visage de la Princesse se couvrit de larmes : La Comtesse crut que c'étoit l'effet de la déclaration de son mariage, & qu'elle la trouvoit plus difficile à suporter qu'elle ne l'avoit imaginé : Mais elle vit bientôt qu'elle se trompoit Ah, Madame, lui dit la Princesse ! Qu'ay-je fait ? J'ay épousé un homme par passion : J'ay fait un mariage inégal, desaprouvé, qui m'abaisse ; & celui que j'ay préféré à tout, en aime une autre. La Comtesse de Tende pensa s'évanouir à ces paroles ; elle crut que la Princesse ne pouvoit avoir pénétré la passion de son mari, sans en avoir aussi demêlé la cause : Elle ne put répondre. La

Digitized by Google

Princesse de Navarre [on l'appella ainsi depuis son mariage] n'y prit pas garde ; & continuant, M. le Prince de N.... lui dit-elle, Madame, bien loin d'avoir l'impatience que lui devoit donner la conclusion de nôtre mariage, se fit attendre hier au soir, & vint sans joye, l'esprit occupé & embarassé : Il est sorti de ma Chambre à la pointe du jour, sur je ne sçai quel pretexte, mais, il venoit d'écrire, je l'ai connu à ses mains : A qui pouvoit'il écrire qu'à une Maitresse ? Pourquoy se faire attendre ? & de quoi avoit'il l'esprit embarassé ? L'on vint dans ce moment interrompre la conversation, parceque la Comtesse de *Cronde* arrivoit : La Princesse de Navarre alla la recevoir, & la Comtesse de Tende demeura hors d'elle-même : Elle écrivit dés le soir au Prince de Navarre, pour lui donner avis des soupçons de sa femme, & pour l'obliger à se contraindre. Leur passion ne se ralentit point par les périls & les obstacles, la Comtesse de Tende n'avoit point de repos, & le sommeil ne trouvoit plus de place dans ses yeux. Un matin, aprés qu'elle eut appellé ses Femmes, la Tende s'aprocha d'elle, & lui dit tout bas, que la Princesse de N... étoit dans son Cabinet, & qu'il la conjuroit qu'il pût lui dire une chose qu'il étoit absolument necessaire qu'elle sçût. L'on cede aisément à ce qui plait : La Comtesse savoit que son mari

Digitized by Google

étoit sorti; elle dit qu'elle vouloit dormir; elle dit à ses Femmes de refermer les portes & de ne point revenir, qu'elle ne les appellât. Le Prince de Navarre entra par ce Cabinet, & se jetta à genoux devant son lit. Qu'avez-vous à me dire, lui dit'elle; *que je vous aime, Madame, que je vous adore, que je ne saurois vivre avec Madame de Neufchâtel: Le desir de vous voir s'est saisi de moi ce matin avec une telle violence, que je n'ay pu y resister. Je suis venu dans le hazard de tout ce qui pouvoit en arriver, & sans esperer même de vous entretenir.* La Comtesse le gronda d'abord de la commettre si legerement: Leur passion les conduisit ensuite à une conversation si longue, que le Comte de Tende revint de la Ville: Il alla à l'Appartement de sa femme; on lui dit qu'elle n'étoit point éveillée; il étoit tard; il ne laissa pas d'entrer dans sa Chambre, & trouva le Prince de N.... à genoux devant son lit, comme il s'étoit mis d'abord. Jamais étonnement ne fut pareil à celui du Comte de Tende, & jamais trouble n'égala celui de sa femme. Le Prince de Navarre conserva seul de la presence d'esprit; & sans se troubler, ni se lever de sa place; *venés, venés, dit-il au Comte de Tende, m'aider à obtenir une grace que je demande à genoux & que l'on me refuse.* Le ton, & l'air du Prince de N.... suspendit l'étonnement du Comte de Tende. Je ne

Digitized by Google

ſcai, lui repondit-il, avec le même ton, ſi une grace que vous demandés à genoux à ma femme, quand on dit qu'elle dort, & que je vous trouve ſeul avec elle, & ſans Carroſſe à ma porte, ſera de celles que je ſouhaiterai qu'elle vous accorde. Le Prince de N.... raſſuré & hors de l'embarras du premier moment, ſe leva, s'aſſit avec une liberté entiere; & la Comteſſe de Tende, tremblante, éperduë, cacha ſon trouble par l'obſcurité du lieu où elle étoit. Le Prince de N prit la Parole, & dit au Comte de Tende : *Je vais vous ſurprendre, vous m'allés blâmer ; mais, il faut neanmoins me ſecourir ; je ſuis amoureux & aimé de la plus belle perſonne de la Cour ; je me dérobai hier au ſoir de chés la Princeſſe de N. & de tous mes gens, pour aller à un rendés-vous où cette perſonne m'attendoit ; ma femme qui a déja demêlé que je ſuis occupé d'autre choſe que d'elle, & qui a de l'attention à ma conduite, a ſcu par mes gens que je les avois quitté : Elle eſt dans une jalouſie & un deſeſpoir dont rien n'aproche : Je lui ai dit que j'avois paſſé les heures qui lui donnoient de l'inquietude, chés la Maréchale de S. André qui étoit incommodée, & qui ne voit preſque perſonne : Je lui ai dit que Mc. la Comteſſe de Tende y étoit ſeule, & qu'elle pouroit lui demander ſi elle ne m'y avoit pas vû tout le ſoir : J'ai pris le parti de venir me confier à Mc. la Comteſſe : Je ſuis allé*

chès la Chastre qui n'est qu'à trois pas d'ici : J'en suis sorti, sans que mes gens m'ayent vû. L'on m'a dit que Mc. la Comtesse de Tende étoit éveittée : Je n'ay trouvé personne dans son Antichambre, & je suis entré hardiment: Elle me refuse de mentir en ma faveur elle dit qu'elle ne veut pas trahir son amie, & me fait des réprimandes trés-sages; je me les suis faites moi même inutillement; i faut ôter à c. la Princesse de N. l'inquietude & la jalousie où elle est, & me retirer du mortel embarras de ses reproches. La Comtesse de Tende ne fut gueres moins surprise de la présence d'esprit du Prince de N.... qu'elle l'avoit été de la venuë de son mari: Elle se rassûra; il ne demeura pas le moindre doute au Comte; il le joignit à sa femme; pour faire voir au Prince de N.... l'abîme des malheurs où il s'alloit plonger, & ce qu'il devoit à cette Princesse. La Comtesse promit de lui dire tout ce que voulut son mari. Comme il alloit sortir, le Comte de Tende l'arrêta. Pour recompense du service que nous allons vous rendre aux dépens de la verité, aprenés-nous du moins quelle est cette aimable Maîtresse : Il faut que ce ne soit pas une personne fort estimable pour vous aimer & conserver avec vous un commerce. Vous voyant embarqué avec une personne aussi belle que Mc. La Princesse de N. .. vous la voyant épouser, & voyant ce que vous

lui devés, il faut dire que cette personnē n'a ni esprit, ni courage, ni délicatesse; & en verité, elle ne merite pas que vous troubliés un aussi grand bonheur, & que vous vous rendiés si ingrat & si coupable. Le Prince ne sçut que répondre, il feignit d'avoir haste: Le Comte de Tende le fit sortir lui-même, afin qu'il ne fût pas vû. La Comtesse demeura éperduë du hazard qu'elle avoit couru, des reflexions que lui faisoient faire les paroles de son Mari, & de la vûë des malheurs où sa passion l'exposoit: Mais, elle n'eut pas la force de s'en dégager; elle continua son commerce avec le Prince de N. .. Elle le voyoit quelque fois par l'entremise de la *Tende*; Elle se trouvoit, & elle étoit en effet une de plus malheureuses personnes du monde. La Princesse de N... lui faisoit tous les jours confidence d'une jalousie dont elle étoit la cause; Cette jalousie la pénétroit de remords; & quand la Princesse de N.... étoit contente de son mari, elle-même étoit pénétrée de jalousie à son tour. Il se joignit un nouveau tourment à ceux qu'elle avoit déja. Le Comte de Tende devint aussi amoureux d'elle, que si elle n'eût point été sa femme; il ne la quittoit point, & vouloit reprendre tous les droits méprisés. La Comtesse s'y opposa avec une force & une aigreur qui alloit au mépris. Prévenuë pour le Princ. de N.... elle étoit blessée & offensée

offensée de toute autre passion que de la sienne. Le Comte de Tende sentit son procedé dans toute sa dureté & presque jusqu'au vif; Il l'assûra qu'il ne l'importuneroit de sa vie; en effet, il la laissa avec beaucoup de secheresse. La Campagne s'aprochoit; le Prince de N.... devoit partir pour l'Armée: La Comtesse de Tende commença à sentir les douleurs de son absence, & la crainte des perils où il seroit exposé. Elle resolut de se dérober à la contrainte, de cacher son affliction, & prit le parti d'aller passer la belle saison, dans une Terre qu'elle avoit à 30 lieuës de Paris: Elle exécuta ce qu'elle avoit projetté; leur adieu fut si douloureux, qu'ils en devoient tirer l'un & l'autre un mauvais augure. Le Comte de Tende demeura auprés du Roy où il étoit attaché par sa Charge. La Cour devoit s'approcher de l'Armée; la maison de Madame de Tende n'en étoit pas bien loin; son mari luy dit qu'il y feroit peut-être un voyage d une nuit seulement, pour des ouvrages qu'il avoit commencez. Il ne voulut pas qu'elle pût croire que ce fût pour la voir: Il avoit contr'elle tout le dépit que donnent les passions Madame de Tende avoit trouvé dans les commencemens, le Prince de N. si plein de respect, & elle s'étoit sentie tant de vertus, qu'elle ne s'étoit défiée ni de luy, ni d'elle-même: Mais, le temps & les occasions avoient triomphé de

Digitized by Google

la vertu & du respect ; & peu de temps aprés qu'elle fut chez elle, elle s'apperçut qu'elle étoit grosse. Il ne faut que faire réflexion à la réputation qu'elle avoit acquise & conservée, & à l'état où elle étoit avec son mari, pour juger de son desepoir : Elle fut prête plusieurs fois d'attenter à sa vie. Cependant, elle conçut quelque legere esperance sur le voyage que son mari devoit faire auprés d'elle : Elle résolut d'en attendre le succés. Dans cet accablement, elle eut encore la douleur d'apprendre, que la *Tende* qu'elle avoit laissé à Paris pour les Lettres de son Amant & les siennes, étoit mort en peu de jours, & elle étoit dénuée de tout secours dans un temps où elle en avoit tant de besoin. Cependant, l'Armée avoit entrepris un Siége ; sa passion pour le Prince de N. luy donnoit de continuelles craintes ; même au travers des mortelles horreurs dont elle étoit agitée, ses craintes ne se trouverent que trop bien fondées : Elle reçut des Lettres de l'Armée, elle y apprit la fin du Siége ; mais, elle apprit aussi que le Prince de N. avoit été tué le dernier jour ; elle perdit la connoissance & la raison ; elle fut plusieurs fois privée de l'un & de l'autre. Cet excés de malheurs lui paroissoit dans des momens une espece de consolation ; elle ne craignoit plus rien pour son repos, pour sa réputation, ni pour sa vie. La mort seule luy paroissoit désirable ; elle

Digitized by Google

l'esperoit de sa douleur, ou, étoit résoluë de se la donner : Un reste de honte l'obligea à dire qu'elle sentoit des douleurs excessives, pour donner un prétexte à ses cris & à ses larmes. Ses adversitez la firent retourner sur elle-même ; elle vit qu'elle les avoit méritées ; & la nature & le Christianisme la détournerent d'être homicide d'elle même, & suspendirent l'exécution de ce qu'elle avoit résolu. Il n'y avoit pas longtemps qu'elle étoit dans ces violentes douleurs, lorsque le Comte de Tende arriva : Elle croyoit connoître tous les sentimens que son malheureux état luy pouvoit inspirer ; mais, l'arrivée de son mari luy donna encore un trouble & une confusion qui luy fut nouvelle : Il sçut, en arrivant, qu'elle étoit malade ; &, comme il avoit toûjours des mesures d'honnêteté aux yeux du Public & de son Domestique, il vint d'abord dans sa chambre ; il la trouva comme une personne hors d'elle-même, comme une personne égarée, & elle ne put retenir ses larmes, qu'elle attribuoit toûjours aux douleurs qui la tourmentoient. Le Comte de Tende fut touché de l'état où il la voyoit ; il s'attendrit pour elle, & voulant faire quelque diversion à ses douleurs, il luy parla de la mort du Prince de N. & de l'affliction de sa femme : Celle de la Comtesse de Tende ne put résister à ce discours, & ses soins & ses larmes redoublerent d'une

Digitized by Google

telle ſorte, que le Comte en fut ſurpris & preſqu'éclairé. Il ſortit de ſa chambre plein de trouble & d'agitation ; il luy ſembla que ſa femme n'étoit pas dans l'état que cauſent les douleurs du corps. Ce redoublement de larmes lorſqu'il luy avoit parlé de la mort du Prince de N. l'avoit frapé, & tout d'un coup l'avanture de l'avoir trouvé à genoux devant ſon lit, ſe préſenta à ſon eſprit : Il ſe ſouvint du procedé qu'elle avoit eu avec luy, lorſqu'il avoit voulu retourner à elle, & enfin, il crut voir la vérité : Mais, il luy reſtoit neanmoins ce doute que l'amour propre nous laiſſe toûjours, pour les choſes qui coûtent trop cher à croire : Son deſeſpoir fut extrême, & toutes ſes penſées furent violentes. Mais, comme il étoit ſage, il retint ſes premiers mouvemens; il réſolut de partir le lendemain à la pointe du jour ſans voir ſa femme, remettant au temps à luy donner plus de certitude & à prendre ſes réſolutions. Quelqu'abîmée que fût Madame de Tende dans ſa douleur, elle n'avoit pas laiſſé de s'appercevoir du peu de pouvoir qu'elle avoit eu ſur elle-même, & de l'air dont ſon mari étoit ſorti de ſa chambre. Elle ſe douta d'une partie de la verité, & n'ayant plus que l'horreur pour ſa vie, elle ſe réſolut de la perdre d'une maniere qui ne luy ôta pas l'eſperance de l'autre. Aprés avoir examiné ce qu'elle alloit faire avec des agitations mortelles, pénétrée

Digitized by Google

de ses malheurs & du repentir de sa vie, elle se détermina enfin, & elle écrivit ces mots à son mari.

Cette Lettre me va coûter la vie ; mais, je mérite la mort, & je la désire : Je suis grosse. Celui qui est la cause de mon malheur, n'est plus au monde, aussi-bien que le seul homme qui savoit nôtre commerce. Le Public ne l'a jamais soupçonné : J'avois résolu de finir ma vie par mes mains ; mais, je l'offre à Dieu & à vous pour l'expiation de mon crime : Je n'ay pas voulu me deshonorer aux yeux du monde, parce que ma réputation vous regarde. Conservez-la pour l'amour de vous. Je vais faire paroître l'état où je suis. Cachez-en la cause, & faites-moi périr quand vous voudrez, & comme vous voudrez.

Le jour commençoit à paroître, lorsqu'elle eut écrit cette Lettre, la plus difficile à écrire qui ait peut-être jamais été écrite : Elle la cacheta, se mit à la fenêtre ; &, comme elle vit le Comte dans la cour, prêt à monter en carosse, elle envoya une de ses femmes la luy porter, & luy dire qu'il n'y avoit rien de pressé, & qu'il la lût à loisir. Le Comte de Tende fut surpris de cette Lettre ; elle luy donna une sorte de pressentiment, non pas de tout ce qu'il y devoit trouver, mais de quelque chose qui avoit rapport à ce qu'il avoit déja pensé la veille. Il monta seul en carosse, plein de trouble; & n'osant même ouvrir la Lettre, quelque

Digitized by Google

impatience qu'il eût de la lire, il la lut enfin, & apprit son malheur : Mais, que ne pensa t'il point aprés l'avoir luë ? S'il y eût eu des témoins, ce violent état où il étoit, l'auroit fait croire privé de raison, ou prêt de perdre la vie. La jalousie & les soupçons bien fondez, préparent d'ordinaire les Maris à leurs malheurs ; ils ont même toûjours quelque doute ; mais, ils n'ont pas cette certitude que donne l'aveu qui est au dessus de nos lumieres. Le Comte de Tende avoit toûjours trouvé sa femme trés aimable, quoiqu'il ne l'eût pas également aimée ; mais, elle luy avoit toûjours paru la plus estimable femme qu'il eût jamais vûë : Ainsi, il n'avoit pas moins d'étonnement que de fureur ; & au travers de l'un & de l'autre, il sentoit encore, malgré luy, une douleur où la tendresse avoit quelque part. Il s'arrêta dans une maison qui se trouva sur son chemin ; il y passa plusieurs jours, agité & affligé, comme on peut se l'imaginer. Il pensa d'abord tout ce qu'il étoit naturel de penser en cette occasion ; il ne songea qu'à faire mourir sa femme ; mais, la mort du Prince de N. & celle de *la Tende*, qu'il reconnut aisément pour le Confident, ralentit un peu sa fureur. Il ne douta pas que sa femme ne luy eût dit vray, en luy disant que son commerce n'avoit jamais été soupçonné. Il jugea que le mariage du Prince de N. pouvoit avoir trompé tout le monde,

Digitized by Google

puisqu'il avoit été trompé luy-même. Aprés une conviction si grande que celle qui s'étoit présentée à ses yeux, cette ignorance entiere du Public pour son malheur, luy fut un adoucissement : Mais, les circonstances, qui luy faisoient voir à quel point & de quelle maniere il avoit été trompé, luy perçoient le cœur, & il ne respiroit que la vengeance. Il pensa neanmoins, que s'il faisoit mourir sa femme, & que l'on s'apperçût qu'elle fût grosse, l'on soupçonneroit aisément la verité Comme il étoit l'homme du monde le plus glorieux, il prit le parti qui convenoit le mieux à sa gloire, & se résolut de ne rien laisser voir au Public. Dans cette pensée, il envoya un Gentilhomme à la Comtesse de Tende avec ce Billet.

Le désir d'empêcher l'éclat de ma honte, l'emporte présentement sur ma vengeance : Je verrai dans la suite ce que j'ordonnerai de vôtre indigne destinée : Conduisez-vous, comme si vous aviez toûjours été ce que vous deviez être. La Comtesse reçut ce Billet avec joye ; elle le croyoit l'arrêt de sa mort ; &, quand elle vit que son mari consentoit qu'elle laissât paroître sa grossesse, elle sentit bien que la honte est la plus violente de toutes les passions ; elle se trouva dans une sorte de calme de se croire assûrée de mourir, & de voir sa réputation en sûreté ; elle ne songea plus qu'à se préparer à la mort ; &, comme c'étoit une personne dont tous

Digitized by Google

les ſentimens étoient vifs, elle embraſſa la vertu & la pénitence avec la même ardeur qu'elle avoit ſuivi ſa paſſion : Son ame étoit d'ailleurs détrempée & noyée dans l'affliction : Elle ne pouvoit arrêter ſes yeux ſur aucune choſe de cette vie, qui ne luy fût plus rude que la mort même ; de ſorte qu'elle ne voyoit de remede à ſes malheurs, que par la fin de ſa malheureuſe vie : Elle paſſa quelque temps dans cet état ; paroiſſant plûtôt une perſonne morte qu'une perſonne vivante : Enfin, vers le ſixiéme mois de ſa groſſeſſe, ſon corps ſuccomba, la fievre continuë luy prit, & elle accoucha par la violence de ſon mal : Elle eut la conſolation de voir ſon enfant en vie, d'être aſſûrée qu'il ne pourroit vivre, & qu'elle ne donnoit pas un heritier illégitime à ſon mari : Elle expira elle-même peu de jours aprés, & reçut la mort avec une joye que perſonne n'a jamais reſſentie. Elle chargea ſon Confeſſeur d'aller porter à ſon mari la nouvelle de ſa mort, de luy demander pardon de ſa part, & de le ſupplier d'oublier ſa mémoire qui ne luy pouvoit être qu'odieuſe. Le Comte de Tende reçut cette nouvelle ſans inhumanité, & même, avec quelque ſentiment de pitié ; mais neanmoins avec joye. Quoiqu'il fût fort jeune, il ne voulut jamais ſe remarier ; les femmes luy faiſant horreur, & il a vécu juſqu'à un âge trés-avancé.

Digitized by Google

ON sera peut-être étonné au premier coup d'œil, de voir à la suite de l'Historiette précédente, un Poëme de 400 vers ; mais, j'espere qu'après qu'on en aura fait la lecture, on sera encore plus surpris de l'avoir trouvé si court : Me serois-je trompé ? C'est au Public à en décider.

LES DIFFERENS TRAVERS DE L'ESPRIT.

Portraits satiriques.

AVERTISSEMENT.

GRammairiens glacez, qui bornez dans la Sphére
D'une Sintaxe trop austére,
N'osez rien donner au hazard :
Vous, dont l'attention servile
A peser tous les mots & compasser le stile,
Enerve la saillie, ou la jette à l'écart.
Je crains que ma Muse burlesque,
Par ses termes brusquez que réprouve vôtre art,
Ne me fasse avec vous un procès pédantesque.
Ne lisez donc point cét Ecrit :
Libre de scrupules frivoles,
Je cherche le sens & l'esprit,
Sans rafiner sur les paroles.

CHANT PREMIER.

COntre certains Originaux,
Dignes sujets d'une Satyre,

Digitized by Google

Muse, prête-moy tes pinceaux ;
Viens m'inspirer, je veux écrire.
On en voit dans tous les recoins ;
Il en est de toute nature,
Qui différent du plus au moins,
D'esprit, de façons, de figure :
Je ne les attaque point tous ;
Il me faudroit ici faire un trop gros volume,
Et je ne dégaîne la plume
Que contre les objets de mon juste courroux.
Déja, je sens une humeur sombre
Que ma Muse sur eux va répandre aujourd'huy ;
Si mon Lecteur en est du nombre,
J'en suis fâché ; tantpis pour luy.
Mais, quoy ! Cette Satyre à ses yeux peut paroître ;
Je n'en prévois rien de fatal :
Le propre de l'Original
Est de ne se pas reconnoître.
S'il s'y reconnoît, en tout cas,
A son profit ; qu'il s'en souvienne :
Ou, s'il est assez sot pour n'en profiter pas,
C'est son affaire & non la mienne.
Si mieux il aimoit cependant,
Par je ne sçay quel accident,
S'en faire un sujet de rancune ;
Je consens même encor qu'il m'en garde une dent,
Car aussi bien il m'en manque une.
Qu'on ne s'attende point que d'un stile apprêté,
Je place icy dans un bel ordre
Mes differens sujets d'originalité :
Ce soin me donneroit trop de fil à retordre ;
Je ne travaille point pour l'immortalité ;
Je veux rire, pincer, & mordre.

Avancez les premiers, vaines & sottes gens,
Qui riches en grands mots, & d'esprit indigens,
Sans goût souvent & sans science,
Mais, enyvrez de suffisance,

Digitized by Google

Décidez en Musique, en Eloquence, en Vers,
Pompeusement & de travers.
Croyez-vous par un tel langage,
Dans ces pénibles Arts illustrer vôtre nom;
Des Bâtards même d'Apollon
Vous n'aurez jamais le suffrage.
Non, le profit de vos grands mots
Est le stérile honneur d'en imposer aux sots.

Suivez, entrez dans ma Satire,
Laconiques & noirs Censeurs,
Qui, pour vous arroger les noms de Connoisseurs,
paroissez mécontens de tout ce qu'on admire;
Et qui, pour vos raisons n'avez rien à déduire
Qu'un vain, Cela ne me plaît pas:
Venez en même temps, doucereux, froids & plats,
Qui, honteux de rester dans un sage silence,
Du bon & du mauvais, faisant le même cas,
Approuvez tout avec outrance;
Vous apprendrez de moy qu'on risque également,
A loüer ou blâmer sans un bon fondement;
Et qu'un docile aveu de certaine ignorance,
Fait beaucoup plus d'honneur qu'une fausse science.

Singes du bel esprit, Opineurs du bonnet,
Vous, qui par cent gestes comiques,
Tantôt d'Approbateurs & tantôt de Critiques,
Prétendez vous donner pour gens de cabinet;
Quand vous opinez bouche close,
On s'y méprendroit quelquefois:
Mais, vous vous déclarez pour de francs Yroquois,
Lorsque vous direz quelque chose:
Soyez donc sages désormais;
Gesticulez toûjours, & ne parlez jamais.

Regratiers de science, en qui l'orgüeil abonde,

Digitized by Google

Qui, vous estimant seuls, méprisez tout le monde;
Sur vôtre vanité venez ouvrir les yeux,
Vous verrez, pour vôtre supplice,
Qu'à vos Ouvrages ennuyeux
On ne rend que trop de justice.

Essein téméraire d'Auteurs,
Qui, sans prendre avis de personne;
Courez porter aux Imprimeurs
Tant d'Ouvrages morts-nez que l'on leur abandonne;
Vôtre suffisance m'étonne:
Mais, vous ne songez point si l'on peut la blâmer;
Vous cédez à l'ardeur de vous faire imprimer.

Froides grenoüilles d'Hypocrêne,
Qu'un indiscret orgüeil entraîne
A coasser partout, souvent hors de saison,
Des Vers sans rime & sans raison:
Poëtes importuns, dont chacun fuit l'approche,
Qui ne marchez jamais sans le Sonnet en poche,
L'Epigramme ou le Madrigal,
Et, dont vous prétendez nous faire un grand régal;
Comment vous flattez-vous que chacun vous admire?
Ah, de vos Vers rampans vous présumez trop bien!
Seuls, n'entendez-vous pas ce qu'on veut vous en dire,
Lorsque l'on ne vous en dit rien?

Vous, Railleurs en titre d'office,
Démocrites impertinens,
Qui, sans distinction, riez de tous venans,
Pour qu'on vous attribuë une fine malice;
Ne croyez pas nous abuser
Par cette orgüeilleuse rubrique:

Digitized by Google

Une si platte Rhétorique
Ne peut long-temps en imposer.
Lorsque vous vous donnez pour plus fins que vous n'êtes,
Quel est le gain que vous y faites ?
Chacun s'aperçoit, comme moy,
Que vous riez par air & sans sçavoir de quoy.

Pour vous, foibles Cerveaux qui sur chaque parole,
Ou sur de vains sujets, riez comme des fous;
Nigauts, à l'abri du controlle,
Ne craignez pas qu'ici je controlle sur vous.

Fatigans Babillards, grands Batteurs de campagne,
Qui vous multipliez tous les jours à Paris;
Vous, dont les longs narrez sont, comme la montagne
Qui n'enfante qu'une souris:
Parleurs, dont le caquet m'étonne,
Qui ne laissez parler personne;
Et qui, lorsqu'à vous vient le dez,
(Que sans égard vous sçavez prendre
Quand vous êtes las de l'attendre,)
Pendant tout un jour le gardez;
Vous, qui pour abuser de nôtre patience,
Sautez toûjours, & sans besoin,
De circonstance en circonstance,
Que vous épluchez avec soin.
Importune Race de Pie,
Que je crains plus que la pépie:
(Car j'aime à boire, moins, qu'à parler à mon tour)
Que le morne Pluton dans son humeur farouche,
Vous fasse éprouver quelque jour
Le sort de Cyané dont il ferma la bouche.

Détestables Pindarisseurs,

Digitized by Google

Qui, pour bien enchasser quelque terme à la mode,
Nous faites haleter aprés la période :
Je ne vous hais pas moins que ces maudits Phraseurs.
Puisse cet aveu vous déplaire ;
Trop heureux, si de vous je pouvois me défaire.

Flegmatiques Silenticux,
Qui, mettant à profit vôtre molle indolence
Sous un air d'austere prudence,
Imposez en beaucoup de lieux ;
Vôtre air grave & mistérieux,
M'impose moins que l'on ne pense ;
Et, je ne suis point curieux
De pénétrer dans un silence,
Qui, jettant de la poudre aux yeux,
Découvre autant d'orgüeil qu'il cache d'ignorance.

Vous, qui prévenus bonnement
Pour tout ce que vous osez dire ;
D'avance promettez de nous en faire rire,
Et, seuls en riez sottement :
Ennuyeuses gens que vous êtes,
Froids Plaisans de profession,
Qui prétendez encor qu'on fasse attention
A vos plats Quolibets, à vos fades Sornettes ;
Vous professez un sot métier :
Mais, quoy, vous ignorez peut-être
Que loin de divertir, on ne peut qu'ennuyer,
Lorsqu'on fait le Plaisant sans l'être !

Stupides Sérieux à temperament lent,
Et souvent plus lente machoire,
Qui possedez l'heureux talent
De nous faire bâiller dans une bonne Histoire ;
Vous, qui vous emparez d'un maintien insolent ;
Pour mieux fixer vôtre Auditoire,

Digitized by Google

Vous n'êtes pas moins ennuyeux :
Mais, si vous désirez qu'entre vous je m'explique,
Le Comique de l'un me paroît sérieux,
Le sérieux de l'autre à mon sens est Comique.

Et moy, Redresseur de cerveaux.
Qui le prens sur un ton de maître ;
Il est temps enfin de paroître,
Et de m'incorporer dans mes Originaux.
Chantre inconnu sur le Parnasse,
Et qui pis est, connu pour Chantre de Lutrin : *
De quel droit (dira t'on) me donnai-je l'audace
De peser les esprits en juge souverain ?
C'est être Original à peindre ;
Et comme tel aussi je m'enrolle à mon tour.
Mais cet aveu suffit, sans encore me contraindre :
Un Rimeur qui n'a rien à craindre,
Peut hardiment tout dire & tout mettre au grand jour.
Ainsi donc, me livrant à l'esprit qui m'emporte,
Je vais poursuivre mon dessein ;
Trop heureux si je puis le conduire à sa fin,
Sinon aprés tout, que m'importe ?

* *L'Auteur a été Musicien à Nôtre-Dame.*

CHANT SECOND.

PAroissez avec gravité,
Et prenez un ton affecté,
Esprits guindez. Sçavans de Classes :
Froncez-vous, faites les grimaces,
Qui sont le sceau trompeur des Doctes, des Prudens,
Fastidieux Mortels, Emphatiques Pedans,
Dont le stile empoulé marche sur des Echasses ;
De vôtre vain sçavoir demeurez impudens,
J'y consens : mais du moins, songez, Secte incivile,

Digitized by Google

Que vôtre dur comme ce est peu fait pour la Ville,
Et bornez vôtre vanité
A vous faire admirer dans l'Université.

Vous, qui des plus beaux traits, soit de Fable ou d'Histoire,
Estes un riche Répertoire ;
Et qui vous flattez vainement,
Qu'ils sont autant d'honneur à vôtre jugement,
Qu'ils en font à vôtre memoire.
Que vous vous abusez, orgueilleux Citateurs,
En croyant que l'esprit d'un autre
Passant par vôtre bouche, ennoblisse le vôtre,
Et que l'on vous confonde avec vos grands Auteurs.

Et vous qui badinant avec la Tabatiére,
Citez à tous propos ou Quinaut, ou Moliere,
Et qui brillez à leurs dépens,
A plus d'une toilette & chez les bonnes-gens :
Boufis d'un si foible avantage,
N'allez pas sottement vous croire beaux esprits ;
Songez qu'un Perroquet en Cage
Pourroit briller au même prix.

Ennemis de l'intelligible,
Dupes du Galimathias,
Qui goûtez un plaisir sensible
A tout ce qui ne s'entend pas ;
Et vous, illustres Fanatiques,
Qui nommez écarts pindariques,
Quantité d'écarts de raison ;
Venez briller sur l'horison,
Amenez avec vous gens de même nature ;
Ces adorateurs du Phœbus,
Qui dévorent Balzac au mépris de Voiture ;

Ces

Digitized by Google

Ces Chercheurs de trésors ou de bonne avanture,
Dans Flamel & Nostradamus ;
Ces Levriers sans choix de Livres deffendus,
Et de tous les Autheurs pleins de science obscure :
Mais non, vos Cerveaux morfondus
Sont déja trop punis, par la vaine lecture
De vos Bouquins remplis d'Egnimes ou Rébus,
Qui vous tiennent l'esprit sans fruit à la torture,
Je vous épargne ma censure.

Esprits dirigez par l'humeur,
Qui ne trouvez le bon que dans le sympatique ;
Vous qui condamnez un Autheur
Grave, quand vous l'aimés comique ;
Et vous, tristes Temperamens,
Qui ne pouvant goûter que les Autheurs sublimes ;
Par opposition traitez comme des grimes,
Les Scarons & les S. Amans :
Vous, de qui l'humeur taciturne,
Vous fait regreter les momens
Qui vous dérobent au Cothurne ;
Venez vous depoüiller de vos faux jugemens.
Sous differens genres d'écrire,
L'esprit brille differemment
Dans l'Eglogue ou dans la Satire ;
Soit qu'il touche ou qu'il fasse rire,
Il est esprit également,
Et l'humeur à ses droits ne sçauroit jamais nuire.
Choisissez donc l'Autheur qu'il vous convient de lire ;
Mais, ne soyez plus assez fous,
Pour vouloir que le bon dépende de vos goûts.

Esprits vagues & téméraires,
Dont les Nigauts font grand état ;
Qui négligez le soin de vos propres affaires,

Digitized by Google

Pour regler celles de l'état.
Docteurs, qui débitez vos dogmes politiques
A gens, pour les cüir, que le Ciel fit exprés,
Ces oysifs curieux, vrays piliers de Boutiques,
Où l'on dépeûne à peu de frais; *
Vous, dont les conceptions minces
Veulent aprofondir les interêts des Princes,
Faire aller le commerce, & circuler l'argent;
Remplissez d'autres soins vôtre cervelle vuide,
Reposez vous sur nôtre guide,
Vôtre soin est trop obligeant.

Sçavans endoctrinez chez le fameux Baréme,
Gras & vermeils enfans de l'aveugle Plutus,
Qui par tout faites des Cocus,
Et chez qui l'on en fait de même;
[Mais, cet article-cy ne fait rien à mon théme]
Vous [dis-je] Publicains, qui maudits de Phœbus,
Croyez, en regorgeant d'écus,
Des beaux esprits être la crême;
Ne méritez-vous pas aussi
D'occuper une place icy:
Aprenez donc (mais sans rancune)
Que pour faire une ample fortune
L'esprit souvent ne sert de rien!
Quatre regles d'Arithmétique,
Du bonheur, le cœur dur, la conscience oblique,
Sont vos rares moyens pour amasser du bien.

Froids adorateurs de l'antique,
De qui le goût chronologique
N'admet d'Autheurs pour excellens,
Que ceux qui sont marquez au triste coin des ans:

* Les Cassez.

Et vous, Fanfarons, petits-maîtres
De la République des Lettres,
Qui donnez tout l'esprit à vos contemporains;
Vos jugemens outrez sont également vains:
Voulez-vous sur ce point sçavoir ce que je pense;
L'esprit est de tout âge, ainsi que de tous lieux;
Les differentes mœurs forment la difference
Qu'on trouve entre l'esprit des nouveaux & des vieux,
Et la sage nature a la même puissance
Qu'elle reçut jadis des Dieux.
Si les uns ont plus d'art [fruit de l'experience]
Les autres ont l'invention;
Mais pour l'imagination,
Ils sont égaux dans ma balance.

Esclaves de sots préjugez,
Amateurs de vaines chiméres,
Qui par les contes bleus de vos vielles grands'meres,
Dans leur crédulité vous trouvez engagez:
Vous, qui méprisant le probable,
N'épousés que le merveilleux,
Sans daigner arrêter les yeux
Sur le simple & le véritable:
Croyez donc aux esprits; c'est fort bien fait à vous,
Apellez mille objets, follets ou loups-garous,
Et donnez à cet art que vous nommez magique,
Tout ce qui n'est que méchanique.
Pour moy, je ne connois de Lutins, de Sorciers,
Que l'Amour & les Créanciers.

Aprochez-vous, entrez en lice,
Poëtes toujours craints & rarement aimez,
Satiriques tant rénommez,
Qui feignez d'attaquer le vice

Digitized by Google

Pour mieux cacher vôtre malice,
Et porter plus de coups à ceux que vous nommez,
Pernicieux esprits, que la discorde éclaire,
De qui la rime & la raison
Sçavent avec trop d'art aprêter le poison;
Dont vos dos aguerris reçoivent le salaire;
Malgré tous vos brillants Ecrits:
Chefs-d'œuvres admirez à la Cour, à Paris,
Et tant vantez sur le Parnasse,
Dans mes Originaux vous aurez vôtre place:
Oüy, vous la méritez, & vous êtes des sots,
Esclaves de la médisance,
Si l'honneur & le gain bornent toute esperance.
Dites-moy donc, quel est le but de vos bons mots?
Vous demeurez dans le silence,
Quand vous les entendez loüer,
Et vous n'osez les avoüer
De crainte de la récompense.

Vos travers seront'ils obmis,
Ergotiers bourus & caustiques?
Trop durs & sévéres Critiques,
Esprits entre vous mal unis.
Difficultueux Ridicules,
Qui pesez jusqu'aux virgules,
Pour ne mettre souvent que des points sur des is:
Non, c'est par vous que je finis;
Mais, comme je suis las d'écrire,
Je ne vous diray pas ce que je pourrois dire:
Je ne vous donneray simplement qu'un avis.
Vous n'allez aux pieces nouvelles
Que pour vous déchaîner contr'elles.
Faites bien mieux, restez chez vous:
Là, composez de ces miracles,
Dont les Grecs deviendroient jaloux,
Et qui ternniroient leurs spectacles:
Mais non, vous n'êtes nez, gens de doctes loisirs,
Que pour empoisonner nos innocens plaisirs.

Digitized by Google

De ces esprits tortus, aimable Antagoniste,
Humble, docte, esprit doux, Horace des François;
Toy, qu'un peuple d'Autheurs suit par-tout à la piste,
Et pour qui tes avis ont la force des loix:
Toy, de qui le vaste génie
Embrasse également les secrets des neuf Sœurs,
Et que la guaye Euterpe, & la sage Uranie,
Ont déja mis au rang des plus fameux Autheurs:
Nouveau Thiréſias, qui perdant la lumiere,
Fais briller en échange un esprit sans défauts,
Je veux par ton portrait terminer ma carriere,
Pour servir d'antidotte à mes Originaux.
Mais comment! Tu fuis en arriere,
Muse, & tu serres tes pinceaux.
T'ébloüis-tu de la matiére,
Et n'oses-tu risquer de semblables Tableaux?
Non, me dis-tu, fendant la nüe,
HOUDART est au dessus de mes plus grands efforts;
Et d'ailleurs je ne suis venüe,
Que dans le seul dessein de redresser les torts.

J'Ai donné dans le Mercure de Decembre 1717. un Eloge de feu M. Santerre. Voicy un abregé de la vie de ce Peintre, où il est moins loüé que dans cet Eloge; & par consequent plus vraïe & moins flatée. Elle est tirée d'un Dictionnaire manuscrit, qui contient généralement toutes les vies des Peintres morts. Si M. Malafaire, *Auteur de cet Ouvrage, veut bien me permettre d'en extraire tous les mois un article, jespe-*

Digitized by Google

re que le Public agréera l'offre que je lui fais.

Jean Baptiste Santerre, naquit à *Magni*, prés Pontoise, l'an 1631. Il perdit dés ses premieres années son pere & sa mere, dont l'heritage fut si peu considerable, que ses parens, chargez de son éducation, résolurent de lui faire aprendre quelque métier qui pût le faire subsister honêtement. Le penchant qu'ils lui remarquerent pour le dessin, les détermina à l'amener à *Paris*, & à le faire entrer chez un nommé *François Lemaire*, qui étoit Peintre tres-médiocre de portraits. Santerre ne laissa pas que d'y travailler avec tout l'attachement possible. Quoiqu'il fût abandonné à lui-même, & qu'il vécût parmi de jeunes gens tres dissipez, il ne passoit presque pas un seul jour, sans faire quelqu'étude qui n'eût du raport à son art. Il ne fit pas grand progrés chez ce Maître; car, outre qu'il n'en pouvoit tirer que trés-peu de lumiere, il avoit l'esprit trés lent. Cependant, une personne, qui connoissoit la passion qu'il avoit de se rendre habile, lui fit concevoir, qu'il n'aprendroit jamais rien chez un tel Maître, & qu'il feroit beaucoup mieux de venir avec elle à la Campagne, où il auroit tout le tems d'étudier la Nature, qu'elle prétendoit être le seul guide pour arriver à la perfection de l'Art. Santerre céda à ces raisons, suivit cette personne, & s'ocu-

Digitized by Google

pa pendant plusieurs années à peindre toutes sortes de sujets : Mais enfin, désabusé de l'erreur où il avoit été, de croire que la seule Nature pouvoit rendre un Peintre parfait, sans autre secours ; il prit la résolution de retourner à Paris & d'entrer chez *Bologne* l'aîné, qui étoit à peu prés de son âge, & dont le dessin correct & gracieux, l'avoit charmé Il fit de grands progrés chez ce Maître, en s'attachant à étudier ce qu'il avoit de bon ; car, la modestie de Santerre & sa docilité, n'empêchoient pas qu'il ne sentît, combien son Maître étoit loin des bons Coloristes, & qu'il ne lui fallût prendre, pour cette partie de la Peinture, des routes oposées aux siennes. Il comptoit donc que l'étude du naturel, devoit toujours acompagner l'étude des ouvrages des grands Peintres; c'est ce qu'il fit avec un soin si opiniatre, que malgré son peu de genie & son peu de facilité de Pinceau il parvint à faire de tres-bonnes choses. Aussi, ne négligea-t'il rien pour se rendre habile. Il aprit l'Anatomie, qu'il sçut parfaitement ; & peut-être que son gout pour cette Science, alla trop loin ; car, il ne se contentoit pas d'aller à toutes les dissections qui se faisoient à Paris, il en faisoit encore souvent chez lui ; ce qui lui emportoit beaucoup de tems. Il étoit si ingenieux à se tromper sur cela, que quand on lui disoit, qu'il

Digitized by Google

n'étoit pas nécessaire qu'un Peintre en sçût tant, il répondoit, *que dans son art il en falloit sçavoir beaucoup pour en laisser voir peu.* Etant sorti de chez Bologne, il se mit à faire le portrait. Plusieurs raisons le déterminerent à ce genre de Peinture; il n'avoit pas de biens, & ce genre d'ouvrage aporte ordinairement plus de profit que les autres; d'ailleurs, le peu de fécondité de son imagination, & la lenteur de son travail, l'empêchoient d'entreprendre des ouvrages composez de plusieurs figures, & de trop longue haleine: Mais, la raison qui le flatoit davantage, étoit l'ocasion qu'il auroit de peindre d'aprés le naturel. Il se dégouta pourtant bientôt de ce travail; il ne put souffrir dans la pluspart de ceux qui se font peindre, les décisions fausses qu'ils donnent ordinairement sur la ressemblance, sur les attitudes ou sur les habillemens; d'autant plus qu'il lui étoit souvent arrivé ce qui arrive tous les jours aux excellens Peintres de portraits; que les meilleures têtes qu'il eût faites, étoient celles qui étoient critiquées & méprisées par les personnes d'après qui elles avoient été peintes. Il quitta donc les portraits; c'est-à dire, il ne voulut plus s'engager à faire ressembler parfaitement. Il peignoit des têtes de *fantaisie*, où il mettoit les traits les plus agreables de ceux pour qui il les faisoit Il eut le bonheur de trouver quantité de personnes

sonnes, qui se contenterent d'avoir leurs portraits avec cette condition. C'est dans ce tems-là, qu'il imagina de peindre seulement une demie figure dans chaque Tableau, qui representât *un art*, une science, ou quelques actions naïves, ausquelles il sçut donner une finesse de pensées & d'expressions, qui lui étoit toute particuliere. La nouveauté & l'agrément, qui étoient dans ces Ouvrages, les firent estimer universellement, & donna l'envie à plusieurs d'en avoir : Mais, le Peintre employoit beaucoup de tems à les faire ; c'est pourquoi on se les arrachoit, pour ainsi dire, des mains ; & on les poussa à un prix si considerable, qu'une personne donna jusqu'à cent pistolles d'une seule demie figure qui representoit une *dormeuse*. Quoiqu'il se fût, comme borné à ne peindre que des demies figures, il ne laissa pas de tems en tems, d'en faire de toutes entieres, & de traiter quelques sujets de l'Histoire. Tels sont une *descente de Croix* qu'il fit pour *S. Malo* ; une *Suzanne* qu'il donna à l'Academie de Peinture, lorsqu'il y fut reçû ; un grand Tableau, où il peignit une *Famille*, sous l'allégorie des *cinq sens de nature*; & un autre où il a representé *Adam* & *Eve*, qui est le dernier qu'il ait peint & l'un de ses plus beaux. Il le fit pour M. l'Abbé de *Champeron*, son amy, à qui je dois la plus grande partie des faits

Digitized by Google

de cette Vie. La passion dominante de Santerre, étoit de rendre ses Ouvrages durables : Il ne pouvoit souffrir qu'un habile Peintre ne se donnât pas tous les soins imaginables pour y parvenir. Pour lui, on n'avoit rien à lui reprocher à cet égard ; car, il observoit jusques aux plafonds des Boutiques ; il y remarquoit les couleurs que le tems & le grand air détruisent le plus aisément, & celles qu'ils laissent à peu prés dans leur entier. Aprés ces observations, il se fit une regle de n'employer que des terres, au nombre de *cinq*, dont le mélange lui fournissoit toutes les teintes dont il avoit besoin. C'est aux Maîtres de l'Art à juger s'il avoit raison. Quoi qu'il en soit, il vint à bout, malgré l'épaisseur de ces terres, de donner du transparent dans ses Ouvrages, sans le secours des Lacques ni des stiles de grain. Enfin, l'on peut dire de Santerre, que son dessin étoit corect & élegant ; que ses expressions étoient fines, naïves & vrayes ; que son coloris étoit assez bon & que ses Ouvrages lui donneront toujours rang entre les bons Peintres François ; ce qu'il a le moins bien fait, sont les étoffes, où il n'a pas mis assez de verité, ni fait un assez bon choix de plis : Mais, ce qui l'a fait principalement estimer, étoit une probité à toute épreuve, & une tres-grande modestie. Il mourut, regretté de tout le monde, l'an

Digitized by Google

1717. âgé de 66. ans. Le feu Roy lui avoit donné un logement aux Galeries du Louvre, avec une pension. Il n'a point fait d'autres Eleves, qu'une Demoiselle nommée *Godon*, qu'il a peinte en cent manieres differentes, & qu'il a fait sa Légataire universelle. Le Sieur *Grimoule* a parfaitement bien copié plusieurs de ses Ouvrages.

Nous annonçâmes dans un de nos Mercures, un Livre nouveau en 4. vol. in 12. sous le titre Des Souverains du monde. *Il se vend à Paris, chez Guillaume Cavelier fils, ruë Saint Jacques, à la Fleur de-Lys.* 1718.

Quoique *les Journaux des Savans, les Mémoires de Trevoux*, &c. ayent donné une idée trés-avantageuse de ce Livre, par les extraits qu'ils en ont tirez ; nous ne croyons pas qu'il soit inutile d'en parler encore aprés Messieurs les Journalistes : On ne sauroit trop faire connoître un Livre aussi instructif que celui-cy. Pour en juger, je me contenterai d'extraire la Préface de l'Auteur Sa vûë principale est, de donner une idée certaine & précise de tous les Souverains du monde, & des principales parties qui composent leurs Etats. La Méthode qu'il a suivie, est de commencer d'abord par leur Généalogie & l'origine de leurs Mai-

Digitized by Google

ſons, avec un Abregé des évenemens les plus conſiderables qui y ſont arrivez. Delà, il paſſe à leur Gouvernement; il explique la nature & la forme de leurs Conſeils; il fait voir enſuite, en quoy conſiſtent leurs revenus, leurs forces, tant ſur Mer que ſur Terre; le nombre de leurs Troupes, de leurs Forteresſes, & des Provinces qui ſont ſujettes à leur Domination; leurs droits & leurs prétentions viennent aprés: Il les établit par des Traitez de Paix, & les conventions faites entre les Princes, par les Alliances & les Contrats de Mariages, par les Conquêtes ou les uſurpations. L'Article qui regarde leurs Armoiries, ne lui a point paru indigne de ſon attention: Outre qu'il les explique ſelon les regles les plus exactes de l'art du Blazon, & que les Planches ſe trouvent gravées à la fin du 4e tome, il entre dans un détail hiſtorique & politique de toutes leurs parties: Il en raporte l'établiſſement, & montre par leurs differens Quartiers, les acquiſitions, les marques de dignité, & les évenemens des Maiſons Souveraines. Il finit chaque Article, par le titre du Prince dont il parle; par la Religion qui domine dans ſes Etats, le lieu de ſa réſidence, les Univerſitez, & Academies qui y ſont fondées; & enfin, par un Catalogue des meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur chaque ſujet.

L'Etat d'*Allemagne* remplit les deux pre-

Digitized by Google

miers tomes ; le troisiéme fait connoître l'Etat des *Suisses*, les Etats d'*Italie*, le *Portugal*, l'*Espagne*, la *France*, la *Lorraine*, la *Grande-Bretagne*, les *Provinces-Unies*, les deux Couronnes du Nord, *Suede* & *Danemarck*. On voit dans le quatriéme, ce qui concerne le Roy de *Pologne*, le *Duc de Curlande*, les Rois de *Prusse* & de *Hongrie*, le *Sultan*, le *Kam des Tartares*, le Roy de *Perse*, le *Grand Mogol*, le Roy de *Siam*, l'Empereur de la *Chine*, l'Empereur du *Japon*, l'*Egypte*, la *Barbarie*, le Roy des *Abissins*. L'Histoire abregée des Ordres Militaires finit le dernier volume.

IL va paroître dans peu un nouvel Ouvrage gravé *in-quarto*, sous le titre *de Tables Généalogiques & Historiques des Patriarches, des Rois, des Empereurs, & des autres Princes qui ont commandé dans les principaux Etats de l'Univers, depuis la Création du Monde jusques à present*, par M. Delisle, célebre Géographe & Historiographe. Le nom seul de l'Auteur vaut un éloge entier. En attendant qu'il paroisse au jour, je crois obliger le Public de luy en présenter une idée générale ; afin qu'il apperçoive, comme d'un coup d'œil, l'économie générale de cet Ouvrage, & ce qu'il en doit esperer.

Digitized by Google

Tables Historiques & Généalogiques, contenuës dans le premier Recüeil.

HISTOIRE SAINTE.

1. Patriarches du premier & du second âge.
2. Famille d'Abraham, & les Juges des Hébreux.
3. Rois qui ont regné sur les Juifs, en Juda & en Israël.
4. Grands Prêtres & derniers Rois des Juifs, descendus des Asmonéens.
5. Famille d'Antipater & d'Herode.
6. Parenté de N. S. J. C. selon la chair.

Histoire Poëtique.

1. Rois d'Argos, descendus des Inachides & des Danaïdes.
2. Rois de Mycenes, descendus de Persée & des Perséides.
3. Premiers Rois des Héraclides, ou des descendans d'Hercule.
4. Rois d'Athénes, descendus des Cécropides & Erechtéides.
5. Rois de Thebes en Béotie, descendus des Cadméides & de ceux qu'on appelle Spartes.
6. Descendans d'Eaque ou Eacides, de Pelops ou Pélopides, &c.
7. Rois de Troyes.
8. Quelques autres Royaumes, pour servir principalement à l'Histoire Fabuleuse.

Digitized by Google

9. Théogonie ou Généalogie des Faux-Dieux, selon Hésiode, Homere, Hygin, Apollodore, éclaircie par quelques Auteurs Profanes, & mise dans une plus grande lumiere par l'Ecriture Sainte.

Anciennes Monarchies.

1. Monarchie des Assyriens, des Medes & des Babyloniens.
2. Monarchie des Rois de Perse, ou des Achemenides.
3. Monarchie des Grecs, ou des Rois de Macedoine.
4. Rois de Syrie, ou les Séleucides.
5. Rois d'Egypte depuis Alexandre.
6. Quelques autres Etats, qui ont subsisté pendant la Monarchie des Grecs, comme les Eacides en Epire, les Héraclides à Lacedemone.

Monarchie Romaine.

1. Premiers Empereurs Romains, de la Maison des Jules, & de la Branche des Césars.
2. Empereurs Romains, depuis la famille des Cesars jusqu'à l'abdication de Diocletien & de Maximien.
3. Empereurs Romains, depuis Diocletien jusqu'à Theodose.
4. Empereurs Romains, depuis Theodose jusqu'à Irene, du temps de Charlemagne.

Digitized by Google

Empereurs d'Occident, Maisons Imperiales d'Allemagne, & celles qui ne sont pas parvenuës à l'Empire.

1. Empereurs d'Occident & Rois de Germanie, depuis Charlemagne, premiere Partie.
2. Empereurs d'Occident & Rois de Germanie, depuis Charlemagne, seconde Partie.
3. Maison de Saxe.
4. Maison de Franconie.
5. Maison de Souabe.
6. Maison d'Autriche.
7. Maison de Luxembourg.
8. Maison de Baviere.
9. Maison de Brandebourg.
10. Maison de Brunswich.
11. Maison de Meckelbourg.
12. Maison de Hesse.
13. Maison de la Marck.
14. Maison de Bade.
15. Maison de Vvirtemberg.
16. Maison d'Alsace.
17. Ducs de Lorraine, rentrez dans l'ancienne Maison par celle de Vaudémont.
18. Comtes de Hapsbourg.
19. Comtes & Ducs de Zeringen & de Teck.
20. Comtes de Hochberg & de Bade.

Digitized by Google

21. Branches Cadettes de la Maison de Lorraine ; c'est-à-dire, de Guise, de Mayenne, de Mercœur, d'Elbeuf, d'Harcourt, &c.

Empereurs du Bas-Empire.

1. Empereurs du Bas-Empire, depuis Nicephore jusqu'à la prise de Constantinople par les Latins.
2. Empereurs Latins de Constantinople.
3. Derniers Empereurs de Constantinople, jusqu'à la prise de cette Ville par les Turcs.
4. Nations Sclavones qui se sont établies dans le Bas-Empire.
5. Maison Ottomane.

France.

1. Premiers Barbares établis dans la Gaule.
2. Premiere Race des Rois de France.
3. Seconde Race des Rois de France.
4. Troisiéme Race des Rois de France.
5. Rois directs de la troisiéme Race.
6. Rois de la Maison de Valois.
7. Rois de la Maison d'Orleans.
8. Rois de la Maison de Bourbon.
9. Etat present de la Maison Royale de France.
10. Premiere Partie de la Maison de Bourbon.
11. Princes du Sang de la Maison de France.

Digitized by Google

12. Princes Légitimez de la Maison de Bourbon.
13. Princes de Courtenay.
14. Premiere & Seconde Maison d'Anjou.
15. Premiere & Seconde Maison de Bourgogne.
16. Anciens Comtes d'Anjou.
17. Ducs de Bretagne.
18. Ducs de Normandie.
19. Ducs de Guyenne.
20. Comtes de Champagne.
21. Comtes de Flandre.
22. Comtes de Toulouse.
23. Comtes de Provence.
24. Rois d'Arles & de Bourgogne Transjurane, &c.

ITALIE.

Empereurs Romains jusqu'à Augustule: *Voyez* la Monarchie Romaine.

1. Premiers Barbares établis en Italie.
2. Lombards.

Charlemagne & ses successeurs; Rois & Empereurs Italiques. *Voyez* Empereurs d'Occident & Rois de Germanie depuis Charlemagne : *Premiere Partie.*

Empereurs de Germanie & Empereurs du Bas-Empire par rapport à l'Italie. *Voyez cy devant.*

3. Premiers Rois de Sicile de la Race des Normands.

Digitized by Google

Rois de Sicile des deux Maisons d'Anjou & des Arragonois : *Voiés* les deux Maisons d'Anjou & celle de la suite des Rois d'Arragon.

4. Premiere Table de la Maison de Savoye.
5. Seconde Table de la Maison de Savoye.
6. Troisiéme Table de la Maison de Savoye.
7. Ducs de Milan.
8. Grands Ducs de Toscane.
9. Ducs de Mantouë & de Montferrat.
10. Ducs de Modene & de Ferrare.
11. Ducs de Parme.
12. Ducs d'Urbin.
13. Liste des Papes, avec quelque chose de leur Histoire.
14. Liste des Doges de Venise, avec quelque chose de leur Histoire.
15. Liste des Doges de Génes, avec quelque chose de leur Histoire.

Espagne.

1. Premiers Barbares qui ont regné en Espagne, Sueves & Wisigots.
2. Califes.
3. Premiers Rois Chrétiens.
4. Suite des Rois de Castille.
5. Suite des Rois de Navarre.
6. Suite des Rois d'Aragon.
7. Rois de Portugal.
8. Rois de Grenade.

Digitized by Google

Grande Bretagne.

1. Etat des Isles Britanniques, avant les Guerres que les Romains y ont faites jusqu'à l'entiere conquête sous Domitien.
2. Royaumes des Pictes & des Ecossois, que l'on y a vû maîtres, jusques vers le tems de Charlemagne, sous lequel commencerent ainsi les Royaumes des Anglo-Saxons à se réunir.
3. Etat de l'Angleterre partagée aux Danois & aux Anglois.
4. Rois d'Angleterre, depuis Guillaume le Batard.
5. Rois d'Angleterre de la Race des Angevins, &c.
6. Rois d'Ecosse de la Race des Stuarts.
7. Rois d'Ecosse devenus Rois d'Angleterre.

Pologne

1. Rois de Pologne de la Maison de Piast.
2. Rois de Pologne de la Race de Jagellon.
3. Rois de Pologne de diverses Maisons.
4. Grands Ducs de Lithuanie.

Dannemarck.

1. Anciens Rois de Dannemarck, tirez principalement de Saxon le Grammairien.

Digitized by Google

2. Rois de Dannemarck, mêlez parmi les autres Historiens.
3. Rois de Norvege.
4. Rois des Isles, &c.

Suede.

1. Rois de Suéde & des Gots alternativement, puis de Suede seulement.
2. Rois de Suede, durant la dispute des trois Couronnes.
3. Rois de Suede de la Maison de Wasa.
4. Rois de Suede de la Maison Palatine, &c.

Russie.

1. Rois de Russie, depuis Volodimer, jusqu'à Daniel, le premier qui s'établit à Moscow.
2. Successeurs de Daniel jusqu'à present.

Avis pour la Chronologie de ces Tables.

IL faut remarquer que l'on n'a point eu d'égard aux années du Monde; parceque jusqu'ici, l'on n'a rien trouvé de sûr dans ces années, & que l'on n'a commencé à y avoir égard qu'aux années de l'Ere Chrétienne.

Asie.

Voyez dans les Tables des anciennes Monarchies, les Rois d'Assirie, des

Digitized by Google

Medes, des Babiloniens, de Perse, Achemenides, des Seleucides, &c.

1. Rois des Parthes.
2. Rois de Perse Artaxerxides.
3. Califes, Chefs de l'Empire des Arabes, en plusieurs Tables.
4.
5.
6. Tartares depuis Ghinghiscan.
7. Selgiukides.
8. Beliers blancs, Beliers noirs.
9. Sophis.
10. Tartares de Tamerlan.
11. Mogols.

Affrique.

Voiez la Monarchie Romaine & les Rois d'Egypte depuis Alexandre.

1. Vandales, premiers Barbares établis en Affrique.
2 Sarrasins.
3. Almoravides.
4. Almohades.
5. Bellemarines.
6. Cherifs.

NOUVELLES ESTRANGERES.

A Varsovie le 12. Septembre.

LA Trêve concluë pour vingt-quatre ans à *Passarovitz*, entre l'Empereur & le Grand Seigneur, a répandu une joye

Digitized by Google

inexprimable dans tout ce pays. On se flatte à present que l'Empereur, touché du malheureux état des Polonois, prendra leur deffense contre les Puissances qui veulent opprimer leur liberté. Cependant, les mouvemens que font les Troupes Moscovites, sous le General *Repnin*, vers les Frontieres de la Silésie, ne causent pas peu d'inquiétude aux habitans de ce Duché.

On remarque, qu'il y a quelque réfroidissement entre l'Empereur & le Czar; le premier, par rapport à la mort du Czarovitz; & le second, à cause du titre d'*Empereur* que la Cour Imperiale refuse de luy donner. Douze mille Moscovites, sous le General Schlippenbach, sont en marche pour venir à *Grodno*; afin d'estre présens aux résolutions que la Diette, qui y a esté convoquée, pourra prendre. Cela fait craindre que la Diette ne soit pas paisible; d'autant plus, que la plûpart des instructions que les Palatinats ont données à leur Nonce, regardent l'inexecution du Traité d'accommodement conclu par la médiation du Prince *Dolhorouski*, dont un des principaux articles étoit, que les Troupes étrangeres évacuëroient le Royaume.

La rebellion des Cosaques contre le Czar, va toûjours en augmentant; ils ont même fait main-basse sur quelques Troupes Russiennes. L'Aga Turc, nommé *Ahlim Mechmet*, est arrivé icy avec une suite de

Digitized by Google

neuf personnes : Il a pris son logement dans le Palais où l'Aga son prédecesseur avoit eu le sien. On ignore le sujet de sa Commission, de même que le Caractere dont il est revêtu. L'Envoyé du Kam des Tartares attend aussi la venuë du Roy. Il est arrivé dans nôtre voisinage près de mille Officiers subalternes & soldats Suédois, qui s'en retournent en Suéde, après avoir esté échangez. Ce sont les tristes restes de ceux qui avoient esté faits prisonniers à la journée de *Pultauva :* Ils sont en pitoyable état ; il y a près de trois mois qu'ils sont partis de Moscou.

Des Senateurs & autres Seigneurs de distinction, continuent de se rendre en cette Ville, pour aller à *Grodno*, où le Roy est attendu pour y tenir la grande Diette.

M. de Bosval, Envoyé de France, est arrivé icy de Saxe, avec Madame son épouse.

On voit icy copie des instructions que l'Armée de la Couronne a données à ses Députez à la prochaine Diette generale de *Grodno*. 1. Que les Officiers, tant Civils que Militaires, qui sont au Service du Roy, & qui professent la religion Luterienne, ne doivent prétendre aucune préseance sur ceux de Sa Majesté qui sont Catholiques. 2. Que toutes les prérogatives, pouvoir & autorité qu'avoient eus cy-devant les Grands Generaux de l'Armée de la Couronne

Couronne, soient rétablis sur leur ancien pied. 3. De rendre au fils de M. *Jablonousski* & à ses heritiers, tous les biens qui avoient esté donnez au pere, en reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus à la République. Le long séjour des Troupes Moscovites donne lieu à divers raisonnemens : Il y en a qui disent, que la Porte a ordonné à son Envoyé qui est icy, de répresenter à la Diette generale de *Grodno*, les injustes démarches des Russiens, qui donnent si ouvertement atteinte au Traité conclu sur la *Prush*, en vertu duquel, & sous quelque prétexte que ce soit, ils ne doivent plus revenir en Pologne, ny se mesler de ses affaires ; ce qui porteroit le Grand Seigneur à prendre les armes contre le Czar, pour l'obliger à évacuer la Pologne ; s'il refusoit de le faire, qu'il devoit remontrer à la Rép le besoin de seconder en cela les bonnes intentions de la Porte en sa faveur. L'on croit cependant, que le Starost de Kobanitz doit avoir apporté, de la part du Czar, un ordre à la Generalité, pour évacuer tout ce Royaume. Le Resident de l'Empereur a reçu avis de Servie, que les Commissaires établis de part & d'autre, y étoient occupez à marquer la séparation des deux Empires, ainsi qu'il avoit esté reglé par le dernier Traité de *Passarovvitz*. On écrit de *Grodno*, que deux Gentilshommes de la Maison de Vuis-

Digitized by Google

tenskier, soutenus d'un Lieutenant nommé Przerzieski, avoient formé un Party sous le nom de *Reconfederez*; que le nombre en augmentoit même tous les jours; qu'ils ne commettoient point de desordre, & qu'ils n'exigeoient des endroits où ils se trouvoient, qu'à boire & à manger, en attendant le sort d'une bonne ou mauvaise fortune.

L'Evêque de *Posnanie*, le Palatin de *Kiou* & de *Ploskou*, ont assisté à la Diette de cette Province, qui s'est tenuë icy, & qui vient enfin de finir heureusement ses séances, sous la direction de M. Patrouski. Voicy les points que le Roy y a envoyez: I. Que la République devoit effectuer l'article du Traité dernierement conclu, afin d'établir un fonds sûr & solide pour le payement regulier de la Milice du Royaume. II D'executer tout ce qui est stipulé & ratifié par ce Traité-là, pour la sûreté du pays contre les mauvais desseins des Suedois. III. De payer ce qui est dû d'arrerages, tant à la nouvelle qu'à la vieille Milice, & de reconnoître par des recompenses ceux qui s'en sont rendus dignes par leurs bons & agreables services. IV. Que les Forteresses frontieres soient munies de canons, & que les Places de l'*Ukraine* soient renforcées & pourvûës de toutes sortes de munitions. V. Que pour le repos du Royaume, la Republique reconnoisse

Digitized by Google

le Roy de Prusse en cette dignité. VI. De retirer la *Curlande* des mains de ceux qui la possedent. VII. D'écouter les Remontrances des Puissances Chrêtiennes, pour prendre les armes contre les Turcs. VIII. De consulter, & de se servir des moyens propres à arrêter les desordres que les Moscovites commettent depuis si long temps dans le Royaume, en faisant infraction aux Traitez conclus avec eux. IX. Que tous ceux qui sont allez vers des Cours Estrangeres, contre les interests, & sans le consentement de la République, rendent compte de leur conduite. X. De retirer des mains de Messieurs *Gratshem*, certains meubles de la Couronne qui leur ont esté engagez. XI. De remettre sur un meilleur pied les affaires de la Monnoye. XII. Que la Republique donne à des Estrangers la permission de travailler aux Mines d'argent nouvellement découvertes. XIII. D'exempter de tous imposts les Sujets de la République, qui ont esté obligez de sortir du Royaume, par rapport à la ruine des Villes & des Villages qu'ils habitoient; ce qui contribuëroit sans doute beaucoup à les faire revenir: Comme aussi, de ne pas permettre la sortie ny le transport des laines hors du Royaume. XIV. De liquider certains biens de la table du Roy, hypothequez au Prince Jacques Sobieski pour la somme de 100000 écus. XV. Et enfin, de

Digitized by Google

mettre les Salines en meilleur état qu'elles ne sont, pour que le Royaume ne soit pas obligé d'aller chercher un jour du sel chez les Estrangers. De tous ces points, il n'y a que celuy qui regarde le Roy de Prusse, qui ait produit le plus de difficulté. Toutefois, après de grands debats, il a esté unanimement résolu de reconnoître ce Prince en qualité de Roy, moyennant quoy, il rendroit à la Republique toutes les Places, Pays, & Gages précieux qui luy appartiennent. Les Députez que cette Diette a nommez, sont allez porter au Roy le resultat des resolutions qui y ont esté prises; & sur-tout, celle de faire sortir les Troupes Moscovites du Royaume; étant fort difficile que la Diette generale de *Grodno*, se puisse tenir à la vûë des armes des Troupes Estrangeres.

On a eu avis que les Députés nommés par les Membres de la Diette, qui s'est tenuë icy, pour aller porter au Roy le resultat de ses conclusions, étoient arrivés auprés de S. M. qu'ils ont trés-instamment priée de vouloir employer ses bons offices auprés du Czar, pour faire sortir les Troupes Moscovites hors du Royaume. Voici les instructions que ces Députés sont chargés de faire à la Diette generale de *Grodno*. I. Que la République insiste fortement auprés du Roy, sur la sortie des Troupes Russiennes hors de ce Royaume. II. Que

Digitized by Google

si le Roy de Prusse veut rendre à la République le Territoire d'*Elbing*, les Starosties de *Butavv*, *Lavvenbourg* & Trakiwirs; accorder un libre passage par *Marienvverder*, & rendre les joyaux de la Couronne, alors la République s'engage à reconnoître le Roy de Prusse en cette Dignité. III. De distribuer aux Districts de *Varsovie* & de *Narrik*, 1500 tonneaux de Sel. IV. Que pour éviter plus facilement la rupture des Diettes, il soit permis à chaque District de choisir un Député pour assister à toutes les Diettes. V. que tous ceux qui ne sont pas Catholiques & sur tout les Juifs, sortent de la Province de *Masovie*, sans pouvoir y revenir ni s'y établir. VI. De supprimer le péage de *Plotkovv*. De ménager aussi avantageusement qu'on le pourra, les interêts du Prince Royal, sans négliger ceux de M. Gallonovvskin Les petites Diettes de *Kzerkis*, *Czatoshy*, & *Licuchi*, se sont rompuës; mais, celle de *Sturczichi* tient encore ses Seances.

A Berlin le 15. Septembre.

Depuis l'arrivée de M. Levenvvolde, Adjudant général du Czar en cette Cour, & qui étoit chargé de lettres trés-importantes, les Ministres Prussiens ont û plusieurs Conférences avec lui. Il doit continuer son voyage vers la Cour de Vienne.

Digitized by Google

Il s'y est tenu un grand Conseil de guerre sur les affaires de Mekelbourg où le Roy a assisté. Le Ministre du Duc de Mekelbourg commence à parler avec moins de fierté ; étant bien informé, que l'Empereur veut absolument maintenir la Noblesse de ce Duché dans ses droits & privileges. Les ordres sont donnés de préparer des Tentes pour les Troupes de S. M. Prussienne, on a publié au son du Tambour, que le Roy reprendroit à son service tous les Soldats qui ont été cassés.

Le Prince d'Anhal-Desseau, partit le 21. du passé pour retourner dans ses Etats, aprés avoir touché & envoyé 300 mille écus que nôtre Cour lui a fait compter.

Le Major Masslau, ayant inventé depuis peu un moyen plus promt pour charger les Fusils, S. M. a ordonné qu'on les mît en usage dans toutes ses Troupes.

M. le Comte de Rothembourg, envoyé de France, ayant pris congé de cette Cour, est parti le 4. pour retourner à Paris.

Du Holstein le 5. Septembre.

On s'entretient toujours icy fort differemment des entreprises des Suedois contre la Norvege. On prétend cependant, qu'au cas que le Roy de Suede ne puisse pas pénétrer dans ce Royaume par le *Svvinasund*, il en tentera l'entrée avec trois

corps de Troupes, par un autre endroit situé à côté de *Jempteland*, prés de Drontheim. Ce Prince commandera en chef avec le Duc de Holstein; le Prince de Hesse Cassel en second & le Comte de Spaar ensuite.

Quant à la Paix entre le Roy de Suede & le Czar, il n'y a encore rien de positif. S'il faut s'en rapporter aux Lettres de Copenhague, cette paix paroît encore fort éloignée; par la raison que S. M. Suedoise persiste à ne vouloir ceder à S M. Czarienne que *Peterbourg*, *Nerva* & *Revel*; & que cette dernierre Puissance continuë dans le dessein de ne vouloir pas seulement rendre à la premiere, le plus petit Bourg de toute la Livonie: Qu'il y avoit même quelque apparence de cela; puisque le Czar venoit de donner au Baron de Schaffiroff diverses Terres situées aux environs de Riga, & que ce Monarque, qui devoit se rendre à Aland avec le Vice-Chancelier Schafiroff, pour mettre fin aux Conferences, avoit changé de résolution. Cependant on sçait que M. Osterman, un des Ministres Plenipotentiaires de ce Prince, qui s'étoit rendu de cette Isle auprés de lui, est retourné aussi-tôt au lieu du Congrés avec ses dernieres résolutions. On prétend que tous les Hauts Alliez, sont ou seront compris dans cette Paix: Reste à sçavoir si ces Puissances voudront goûter ou accepter les conditions de ce Traité.

Digitized by Google

D'un autre côté, tous les avis que l'on reçoit de Peterbourg & de Suede, ne laissent presqu'aucun lieu de douter que cette Paix ne soit concluë; mais que pour des raisons d'Etat & de Politique, on ne jugeoit à propos de la déclarer qu'en temps & lieu.

Le Czar a embarqué 8000. hommes à *Abo* & 10000. autres à *Rével*: Cette Flotte composée de 33. gros Vaisseaux de Guerre, de plusieurs Fregattes & Galiotes à bombes, est destinée à une expedition secrette & de grande importance. Elle est commandée par le Comte Apraxin, Amiral général, qui a sous lui un Vice-Amiral, & deux Contr'Amiraux. Le Czar s'est embarqué dessus.

Des Lettres arrivées tout recemment icy de Dantzik, portent que trois Vaisseaux de Guerre Moscovites, chargez de toute sorte d'Armes pour 8000. hommes, étoient arrivez dans cette Rade, & qu'on devoit les distribuer aux Troupes Russiennes qui sont campées à 15. lieuës de cette derniere Ville, pour se joindre ensuitte à celles qui sont sur la Flote: Mais ce qui est de plus jertain, c'est qu'on ne peut pas sçavoir au uste où est cette Flote, ny quel est son dessein; peut-être le Czar n'en a-t'il point d'autre que celui d'exercer sa Marine, de se donner le grand spectacle de ses forces maritimes, & de transporter les Garnisons d'une Place à une autre; jusqu'à ce que

les

Digitized by Google

les Conferences dans l'Isle d'Aland, soient entierement terminées.

Le Comte de *Reinschild*, Général-Feld-Maréchal Suedois, fait prisonnier à la fameuse Bataille de Pultowa, est arrivé à Peterbourg, d'où il est parti pour la Suede : Il y doit être échangé contre Mrs. *Knées*, *Trobeteskoy*, & *Gallovvyn*, Généraux Moscovites, actuellement prisonniers en Suede.

Quelques Lettres de Prusse portent, que les Troupes Prussiennes avoient reçû ordre de se tenir prêtes à se mettre en marche, & que chaque Compagnie devoit être augmentée de dix hommes.

M. Bie Resident de Hollande, est toûjours gardé fort étroitement. Sur la parole néanmoins qu'il avoit donnée de découvrir de certaines intrigues, on lui avoit rendu la liberté; mais, les Officiers de la Chancellerie ayant reconnu qu'il ne déclaroit que des affaires générales, il a été remis aux arrêts.

Le corps du feu Comte de Piper, Ministre de S. M. Suedoise a été transporté de *Peterboug* en Suede, pour y être inhumé.

Quarante Bâtimens Marchands, Anglois & Hollandois, entrerent le 28 de Juillet dans le Port de Peterboug, avec les Vaisseaux de guerre qui leur servoient de convoy. Le Roy de Dannemarck avoit formé

Digitized by Google

le dessein de venir dans ce Duché ; mais, sur l'arrivée d'un Courier, ce Prince a été obligé de rompre ce voyage.

Le Roy de Suede ayant fait transporter plusieurs demie-Galeres, & quelques grosses Chaloupes dans la petite Riviere d'*Iddefior*, il y avoit û une rude escarmouche qui n'avoit rien décidé : Que les Danois étant revenu à la charge pour déloger les Suedois de ce poste, avoient toûjours été repoussez par le feu de deux Batteries que S. M. Suedoise avoit fait dresser. Le Roy de Suede qui a été present à cette action avec le jeune Prince de Holstein, y avoit été legerement blessé au bras. Le feu a recommencé de nouveau le 15. du passé, entre les Danois & les Suedois. Les premiers ont élevé une Batterie sur la petite Isle de *Schriveroë*, vis-à-vis les deux Batteries des Suedois ; & l'on a fait un si grand feu dessus, que tout le canon en a été démonté, à la reserve d'une seule piece ; les Bâtimens Suedois ont été obligez de se retirer sous leurs Batteries. Le feu ayant pris trois fois aux poudres de ces derniers, il y a û plusieurs hommes de tuez ou de blessez.

A Hambourg le 18. *Septembre.*

Sur certains avis que le Général *Luzau* Danois a reçus, que le but du Roy de

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893
Suede étoit de s'emparer d'abord de Frederishal, pour pénétrer ensuite en Norvege; ce Général a donné aussitôt tous ses soins au rétablissement des Fortifications de cette Place; de sorte qu'il sera fort difficile à ce Prince de se rendre maître de cette Forteresse. Les Hanowriens ont commencé à palissader la Ville de Wismar.

On sçait à present, que la raison qui a fait défendre l'entrée de la Cour de Peterboug à l'Envoyé de l'Empereur, est uniquement attribuée aux plaintes que cet Envoyé a faites à S. M. Czarienne au sujet du jeune Czarovitz, désigné successeur présomptif de la Couronne de la Grande Russie. Il representa que ce choix donnoit atteinte au Contrat de Mariage du feu Prince hereditaire de Moscovie, avec la feuë Princesse de Volfembutel, épouse de ce dernier; attendu, que comme il restoit un Prince vivant de ce Mariage, outre une jeune Princesse, le Thrône devoit lui appartenir immediatement.

Les derniers avis que l'on a reçûs de Rével en Livonie, portent que le 13. du passé, le Czar en étoit parti avec toute sa Flot, pour aller, à ce que l'on croit, à Dantzik, y débarquer 10. à 12000. hommes. On mande de cette derniere Place, que quatre Regimens Moscovites étoient entrez sur son Territoire, & que le Prince Repnin avoit sommé cette Ville de payer 140000.

Digitized by Google

livres, qui restent encore de la somme à laquelle cette Régence s'étoit obligée, en vertu du dernier Traité ; comme aussi de fournir trois Fregates.

Le Colonel *Bassevvitz*, arrivé depuis quelques jours de Suede en cette ville, assûre que la Flote Suedoise doit se mettre en Mer vers le 25 de ce mois : Que l'Armée de Terre étoit composée de 60000 hommes, & pourvûë de tout ce qui est necessaire : Que les Magasins étoient fournis pour une année, & qu'on ne croyoit cependant point qu'elle tentât une entreprise contre la Norvege, qu'aprés la conclusion de l'Isle d'Aland.

Le Duc de Mekelbourg vint ici ces jours passez *incognito*, où il eut une longue conference avec le Comte de *Fuchs* Ministre de l'Empereur : Ce Prince fait tout son possible présentement, pour engager la Cour de Vienne à terminer à l'amiable, par une Commission Imperiale, ses differends avec sa Noblesse, sans user d'execution militaire. Ce Duc paroît résolu de remettre toutes choses sur l'ancien pied, & par conséquent la Noblesse, dans la possession de ses droits & privileges, comme elle en joüissoit auparavant. Ainsi, on ne croit pas que les Troupes Prussiennes, qui avoient ordre de se tenir prêtes à marcher, sortent de leurs Quartiers.

La Flote combinée Angloise & Danoise,

Digitized by Google

se tient toûjours à l'ancre dans le Kiogerbucht.

P. S. On écrit de *Copenhague* du 6 Septembre, que tout étoit tranquile sur les Frontieres de Norvege, & que les Suedois faisoient retirer tous les Vaisseaux qu'ils ont sur la Riviere d'*Iddefior*, dans la crainte qu'ils ne fussent coulez à fonds par les batteries de Canon des Danois.

Les Lettres de Saxe du 7 de ce mois, marquent que le Roy de Pologne & le Prince Electoral son fils, avoient eu une entrevuë à *Olmutz*; & qu'aprés un séjour de 24 heures, ils s'étoient separez; le Roy, pour retourner en Pologne, & le Prince, pour revenir à Vienne.

On mande de *Rével*, que le Czar étoit avec sa Flote à *Hongoë*, sur les côtes de Finlande, à quelques distances d'Aland, & qu'il n'y avoit de Ministres Etrangers sur cette Flote, que l'Envoyé de Prusse.

A Vienne le 18. Septembre.

Le 4. l'Empereur fit chanter solennellement, dans l'Eglise Cathédrale de Saint Estienne, le *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu de la Victoire signalée, que l'Amiral Bing a remportée dans les Mers de Sicile sur la Flote d'Espagne. Cette grande nouvelle a été apportée par le Comte Hamilton qui s'est trouvé au Combat, étant mon-

Digitized by Google

té sur le Vaisseau de l'Amiral Anglois. Il est entré dans cette Ville, précedé de quatre Postillons sonnant du cors. On assûre que la Flote Espagnole a perdu dans cette action, 15 Vaisseaux de Guerre, 800 pieces de Canon de Bronze, avec une trés-grande quantité de vivres, outre un million de Pistolles d'Espagne, qui étoient en reserve sur un Vaisseau que l'on a pris.

Le Prince Electoral de Saxe revint ici le 2 de *Brun* en Moravie. On prétend que l'entrevûë qu'il a euë avec le Roy de Pologne son pere, concerne des affaires trés-importantes. S. M. I. l'a regalé d'une rose de Diamans, prisée quarante mille liv. Outre cela, il luy a fait present de 20 de ses meilleurs Musiciens, & de quelques hommes de sa propre garde des mieux faits. Ainsi, ce Prince est en état de former une trés belle Cour, & de paroître avec éclat le jour de *Gasta*, & de la fête qui se doit faire icy avec la derniere magnificence, le jour de l'accouchement de l'Imperatrice.

Les ratifications du Traité de Commerce, & de la Tréve concluë à Passarovitz, le 21 Juillet, pour 24 ans, sont arrivées. De sorte qu'à present tous les sujets de S. M. I. peuvent librement trafiquer en Turquie, en ne payant que 2 pour cent; pendant que les Sujets de la Porte Ottomane, sont obligez de payer 3 pour cent dans les Pays héreditaires de l'Empereur.

Digitized by Google

On tient pour assûré, le voyage que l'Empereur & l'Imperatrice Regnante, ont résolu de faire à *Prague* sur la fin de cette année ; ce qui pourroit être suivi du Couronnement de cette Princesse dans cette Capitale de la Boheme.

Les dernieres Lettres de Constantinople, reçûës par la voye de Belgrade, en date du 17 du passé, font mention d'un incendie géneral qui avoit presque réduit cette Capitale de l'Empire Ottoman en cendres. On compte 31000 maisons embrasées, 2283 boutiques de Marchands, 171 Mosquées, 152 Palais, 130 fours bannaux 80 moulins, 78 bains publics, 116 Ecoles publiques. Ce feu étoit si violent, à cause d'un vent impétueux qui s'étoit élevé, que les flammes ont gagné un endroit isolé & fort éloigné, qu'on appelle *Concapi* ; le Château des sept Tours auroit été même en risque, s'il n'avoit été tout construit de pierres. Outre une infinité de richesses, il est péri dans cet incendie un grand nombre de Musulmans, & sur tout des plus Religieux, qui s'étoient retirez dans les Mosquées comme dans un asile.

On tient presque tous les jours à la Cour des Conseils sur les affaires de Pologne ; & cela, sur les avis qu'on avoit reçus de ce Pays, que quelques Puissances concertoient le partage de ce Royaume entr'elles, & que le grand nombre de Troupes Moscovites

Digitized by Google

qui y étoient répanduës, donnoient lieu à ce bruit. Un *Vaivode* de Pologne, l'un des plus grands Seigneurs de ce Royaume, a même écrit à un des principaux Ministres de cette Cour, que pour rétablir le calme & la tranquilité dans la République, il faudroit que S. M. I. envoyât à son secours, 30000 hommes sous les ordres du Prince Eugenne; d'autant que tous les Ordres du Royaume étoient prêts de les recevoir, de les bien payer, d'y joindre leur Milice & leurs Officiers, & de se soûmettre en tout pour le Militaire aux ordres de ce Général.

Le Général Palfi a ordre de marcher avec 10000 hommes, pour renforcer les Troupes Imperiales qui sont déja arrivées en Silesie; afin d'y avoir un Corps considerable de Troupes prêtes à s'opposer à toute entreprise, & à secourir, en cas de besoin, le Roy Auguste & la Pologne.

Le Chevalier Robert Sutton, qui a assisté au Congrès de Passarovitz, en qualité de Ministre Médiateur de la Grande Bretagne, arriva le 9 en cette Ville.

Les Barons de *Petrasch* & de *Stein*, qui avoient été faits prisonniers par les Turcs, & renfermez aux sept Tours à Constantinople, ont été remis en liberté en vertu du Traité. Ces deux Messieurs étant arrivez le 26 du passé à Hermanstatt, le 27, le Prince *Nicolo Mauro Cordato de Scarlatis*, fut pareillement relâché; il est parti sous l'es-

Digitized by Google

corte de 40 Grenadiers, & le Comte de Steinville, Gouverneur de Transilvanie, l'a regalé de six beaux chevaux.

Le Prince Eugenne est presqu'entierement remis de son indisposition: Aussi-tôt que sa santé sera rétablie, on assûre qu'il se rendra aux Pays-bas, pour achever d'y rendre la tranquilité.

Le Prince Electoral de Baviere, a loüé 7000 florins le Palais de la Comtesse Budiani; ce qui ne laisse aucun lieu de douter, qu'il ne séjourne quelque temps icy. Ce Prince parut avec une Livrée trés-riche, le jour de la fête de l'Anniversaire de l'Imperatrice Regnante Elizabeth Christine, qui entra le 26 du passé dans sa 28e année. L'Archiduchesse Marie Therese s'y trouva toute brillante de Pierreries.

On a appris par un Exprès dépêché de Munster, que le Chapitre de cette ville avoit élû pour Coadjuteur de cet Evêché, le Prince Philippe, second fils de l'Electeur de Baviere.

Le bruit court ici que le Pere & la Mere de l'Imperatrice * se font instruire dans la Religion Catholique Romaine, pour l'embrasser & venir ensuite résider en cette Cour.

* *Elle est fille de Loüis Rodophe de Wolfenbutel, Duc de Brunsvic & de Lunebourg, & de Loüise Princesse d'Oettingen.*

Digitized by Google

A Ratisbonne le 15. Septembre.

LA Ville de *Dornheim* dans le Vvirtemberg, prés de la Forest noire, a esté réduite en cendres; toutes les Eglises, & tous les Edifices publics, sans exception, ont esté consumez. Ce malheur a esté causé par le feu du Ciel, qui étant tombé presque en même temps sur les trois portes de la Ville, les embraza dans le moment. Les flammes s'étant communiquées aussi-tost aux maisons voisines avec une violence terrible, l'incendie fut total en moins d'une heure. Les habitans épouvantez, & songeant plusô. à sauver leur vie que leurs effets, trouverent leur salut avec peine, en s'échapant par une petite porte qui communiquoit à la campagne. Ils tenterent envain de se retirer par les grandes portes de leur Ville, le feu s'opposant à leur sortie; ils eurent ensuite la consternation de voir par les dehors toutes leurs maisons & leurs biens en proye aux flammes.

Les differens qui regnent depuis si longtemps, entre la Maison Palatine & celle de Brunsvic, pour la Charge de Grand Tresorier de l'Empire, sont sur le point d'être terminez; & cela, depuis que l'Envoyé de S. A. E Palatine est retourné de Neubourg en cette Ville, avec de nouvelles instructions, favorables à cet accommodement.

Digitized by Google

Le 25. du passé, le Land-Grave de Hesse-Cassel fit remettre un Memorial à la Diette, par lequel il déclare, que pour donner des preuves du respect qu'il a pour l'Empereur, il vouloit bien évacuer Rheinsfeld; à condition cependant, que S. M. I. voulût préalablement commettre au Roy de la Grande Bretagne, à celuy de Prusse, aux Electeurs de Trêves & du Palatinat, le soin d'examiner la prétention qu'il a contre le Land-Grave de Rotenbourg.

On a esté informé depuis cette déclaration, que le Prince de Hesse-Cassel avoit fait transporter toute l'Artillerie & les munitions de Rhinsfeld, & qu'il avoit ordonné à ses troupes de se retirer dans leurs Quartiers; ayant remis la Place, suivant le mandement de l'Empereur, au Land-Grave de Rhinsfeld.

A Bruxelles le 25. Septembre.

LE Bourguemestre de cette Capitale est encore absent; desorte que le Président est obligé de faire ses fonctions. On dit cependant, que le Magistrat de cette Ville ne sera point renouvellé, avant l'arrivée du Prince Eugene de Savoye. Comme les Entrepreneurs de la Ferme des droits d'entrée & de sortie, ont déja fourni la plus grande partie de la somme qu'ils devoient avancer au Gouvernement, ils vont être mis en pos-

Digitized by Google

ſession de cette Ferme. Le Marquis de Prié a reçu de la Cour de Vienne la ratification de l'Empereur, pour la convention concluë avec le Roy T. C. & les E. G. par laquelle on s'eſt engagé de part & d'autre de ſe rendre reciproquement tous les deſerteurs. Ce traité a eu ſon execution, puiſqu'on a déja arrêté à *Anvers* quelques deſerteurs François, qui ont eſté amenez en cette Ville.

A la Haye, le 26. Septembre.

LEs Députez des Eſtats Generaux ont eu pluſieurs conferences avec le Prince Kurakin Miniſtre du Czar, au ſujet de M. Bie leur Reſident, arrêté par ordre de S. M. Cz. à *Petersbourg*. Ce Miniſtre leur a déclaré que, puiſque le Roy de Suéde, par les priſes des Bâtimens Anglois & Hollandois, avoit trouvé une reſſource de continuer la guerre contre le Czar ſon Maiſtre, ils ne devoient pas prendre en mauvaiſe part, s'il leur déclaroit, de la part de S. M. Cz. qu'Elle avoit donné ordre d'en faire autant de tous les Vaiſſeaux Hollandois, qui iroient de *Hollande* en *Suéde*.

Le 7. les Eſtats de Hollande & de Vveſtfriſe firent l'ouverture de leur Aſſemblée; & le 8. les Députez des Amirautez entrerent en conferences ſur les affaires de la

Digitized by Google

Marine. Le 9. on dépêcha un Exprês à la Cour de Londres, au sujet de la quadruple Alliance, dans laquelle quelques unes des Provinces Unies refusent d'entrer. Le 10. les Estats se séparerent, pour aller consulter leurs Superieurs, & se rassembler ensuite le quinze.

M. Hop se dispose toûjours à partir, pour aller à la Cour de France, en qualité d'Ambassadeur des Estats Generaux.

Le Prince Royal Dom Emmanuel de Portugal alla le 13. visiter quelques Ministres Estrangers, & quelques Seigneurs de la Regence. Ce Prince est parti pour la France, d'où il retournera en Portugal, aprês qu'il aura vû ce qu'il y a de plus curieux en France.

Le Comte de Cadogan est allé le même jour chez M. le Comte de Morville, Ambassadeur de France.

Le Prince de Kuraxin présenta le 6. aux E. G. le Manifeste du procez criminel fait au Czarovitz Alexei Petrovvitz, traduit en François de l'original Russien, par ordre du Czar. Ce Manifeste a esté distribué à tous les Ministres Estrangers.

Toutes les Lettres que l'on a reçuës depuis quelque temps de *Stokolm*, de *Copenhague*, de *Hambourg*, & autres Villes du *Nord*, conviennent presque toutes, qu'il n'y avoit pas à douter que la paix ne fût concluë entre le Roy de Suede & le Czar:

Digitized by Google

Que ces deux Monarques avoient fait entre eux une alliance offensive & deffensive : Que le Czar s'étoit rendu à *Abo* en Finlande, pour avoir une entrevûe avec le Roy de Suede à Aland, dans le dessein d'y concerter quelque grande entreprise, pour l'execution de laquelle leurs Flottes doivent se joindre. Comme tout ce qui s'étoit negocié entre ces deux Princes, étoit tenu fort secret, les Puissances voisines en sont fort intriguées, sur tout la Pologne & le Danemark. On assûroit même que le Roy de Suede avoit fait sçavoir au Roy Stanislas, qu'il ne s'étoit relâché de certaines condition avec le Czar, qu'en vûë de le rétablir sur le Trône de Pologne : Mais d'autres conjecturent, que si ces deux Monarques joignent leurs Flottes, ce n'est que dans le dessein d'attaquer les Escadres Angloises & Danoises, pour faire ensuite un débarquement de Troupes dans les Estats du Roy de Dannemark. On prétend que c'est pour cela, que l'on a donné ordre en Angleterre de carêner, & de mettre en état douze ou quinze Vaisseaux de guerre, pour aller renforcer l'Amiral Norris, & le mettre par-là en état de s'opposer à tout ce que ces deux Princes voudroient entreprendre contre Sa Majesté Danoise, Alliée intime de Sa Majesté Britanique.

Digitized by Google

A Londres, le 19. Septembre 1718.

LEs affaires, par rapport à l'Italie, font présentement l'attention publique: Nos Marchands, qui négocient, tant en Espagne, au Levant que dans les Indes Espagnoles, craignent avec raison, que la défaite de la Flotte Espagnole ne leur soit fort préjudiciable. Ils ne doutent pas même que la Cour de Madrid ne fasse arrêter tous leurs effets, tant ceux qui sont sur les Galions nouvellement arrivez à Cadix, que ceux qu'ils ont dans les Ports de la Monarchie Espagnole. En répresailles du dommage qui vient d'être fait à la Flotte d'Espagne, S. M. C. se prévaudra, *disent-ils*, de cette occasion, & saisira tout l'argent & toutes les marchandises appartenant à la Nation, sous prétexte qu'Elle en a besoin: Sa Majesté Catholique établira en même temps des Billets d'Estat, qu'on donnera aux particuliers à qui sont les effets, comme on l'a pratiqué en France; ce qui acheveroit de ruiner entierement le commerce. Ces craintes, bien ou mal fondées, les intriguent fort, & font appréhender qu'il n'y en ait plusieurs à la veille de manquer. Ils attendent avec de grandes inquiétudes, comment l'Espagne prendra cette défaite, pour sçavoir leur destinée.

Les Négocians qui font le commerce

Digitized by Google

dans la Mer Baltique & en Moscovie, sont à peu prés dans la même situation d'esprit, par rapport aux broüilleries du Nord. Ils en sont d'autant plus inquiets, qu'ils voient peu d'apparence que les marchandises qui leur ont esté enlevées en bonne partie par les Suédois, leur soient renduës. C'est ce qui a obligé quelques-uns de ces Négocians, de differer le payement de leurs billets; & comme il semble que la guerre est presque infaillible, il ne se peut faire que les actions sur les fonds publics, ne diminuënt considérablement.

Les Toris & les Vvigs mécontens, se servent de ces plaintes, pour échauffer les esprits, & pour rendre les Ministres odieux. Dans cette vûe, plusieurs d'entr'eux ont affecté de rester icy, afin d'observer & de suivre toutes leurs démarches. Ceux qui sont à la campagne, font de leur côté des assemblées, pour en concerter les moyens, & pour attirer dans leur party tout autant de Membres du Parlement qu'il leur sera possible. Ils leur répréſentent que les Ministres agissent dans l'affaire d'Espagne contre les interests de la Nation, en épousant ceux de l'Empereur, au préjudice de ceux de l'Espagne. Ces Messieurs prétendent en porter leur plainte au Parlement, mais la plus grande partie de la Nation est au contraire persuadée, que la défaite de la Flotte Espagnole est un coup d'Estat; puisqu'en

la

Digitized by Google

la ruinant, comme l'Amiral Bing a fait, cette Couronne ne sera de long-temps en état de rétablir ses forces maritimes, ny de donner de l'inquiétude à la Nation. Les pacifiques conviennent même, que cela ne peut produire qu'un bon effet, puisqu'on détruit entierement toutes les esperances & tous les projets de leurs ennemis, tant au-dedans, qu'au-dehors du Royaume.

Ils joignent à ces raisons, que l'Espagne ne pouvant plus réparer cette perte, ny par consequent opposer ses forces aux trois plus grandes Puissances de l'Europe, il faudra nécessairement qu'elle cede, & fasse son accommodement avec l'Empereur.

Les autres au contraire croyent, que l'Espagne n'étant pas chargée de dettes, & ses Finances étant en bon état, elle pourra en peu de temps se relever de sa perte, & porter, le Printemps prochain, du secours à ses Troupes qui sont en Sicile. Pour cet effet, *continuent-ils*, les Espagnols ont sur leurs Chantiers, & dans differens Ports d'Espagne, assez de Bâtimens, pour remettre en mer une Flotte de plus de trente Vaisseaux de guerre, sans compter ceux qu'ils pourront acheter ou faire bâtir pour la campagne suivante: Que pour les empêcher de se maintenir en Sicile, nôtre Flotte sera obligée de passer l'hyver dans la Méditerranée; ce qui seroit fort onereux à l'An-

Digitized by Google

gleterre, qui ne se trouve pas en état de soûtenir une si grande dépense, non plus que celle qu'il faut pour entretenir une Flote dans la Mer Baltique. Tous ces differens interests, engagent les deux Partis à agir l'un contre l'autre; les Wigs, pour soûtenir le credit public, en maintenant les actions à un si haut prix qu'il surpasse leur valeur; les Toris au contraire, en tentant toute sorte de moiens pour les faire baisser. A cet effet le Chevalier *Beteman*, Sous-Gouverneur de la Compagnie du Sud, & qui est Toris, vendit des actions pour cent mille livres sterlins, & se contenta de prendre des assûrances pour le payement de son capital. M. Lechmen, Procureur General, en vendit pour 10000 livres. M. Robert Chester, pour 16000 liv. ce qui fit d'abord baisser le prix de 3. à 4. pour cent; mais le lendemain, la nouvelle écant venuë de la perte de la Flote Espagnole, les actions haussérent tout-à coup de deux pour cent.

LETTRE

De M. Craggs, Secretaire d'Etat, au Marquis de Monteleon, Ambassadeur d'Espagne.

Du 2. Septembre.

LE Roy m'a commandé de vous informer, qu'il a reçu avis certain de la

Digitized by Google

défaite de la Flote d'Espagne, sur la côte d'Italie par son Amiral le Chevalier Georges Bing. Rien n'auroit été capable de porter S. M. à cette démarche, sans l'égard exact qu'elle a pour la foy des Traitez, par lesquels S. M. étoit obligée de conserver la Paix & la Neutralité d'Italie. On m'a de plus ordonné d'assûrer V. E. que ce procedé auroit été tout à-fait contraire aux sentimens de S. M. si le Roy d'Espagne ne l'y avoit absolument forcé, en rejettant toute sorte d'offres d'accommodement, & en commettant des hostilitez dans les Etats d'un Prince qui étoit en paix avec tout le monde: Que S. M. est absolument dans la résolution, avec la bénédicton du Tout-Puissant & le secours de ses Alliez, d'établir la paix en Europe, d'une maniere si stable, qu'il ne sera pas au pouvoir d'aucun Prince ou Potentat, de la troubler à l'avenir. De vôtre Excellence, le très-obéïssant serviteur. *Jacques Graggs.*

Depuis l'Impression de cette Lettre, on a arrêté l'Imprimeur, pour avoir ajouté de son chef, les dernieres lignes sur lesquelles on a fait beaucoup de reflexions.

Digitized by Google

LETTRE

Du Marquis de Monteleon, Ambaſſadeur du Roy d'Eſpagne, écrite au trés Honorable M. Craggs Secretaire d'Etat.

MOnſieur, la Nouvelle qui s'eſt répanduë que l'Amiral Bing a attaqué la Flote Eſpagnole, & a remporté des avantages conſiderables ſur elle, m'oblige naturellement à ne me mêler d'aucune affaire, que je n'aye reçu des ordres & des inſtructions du Roy mon Maître ſur une action ſi ſurprenante & ſi peu attenduë. Vous n'ignorez pas qu'un tel acte d'hoſtilité ſemble peu s'accorder avec les déclarations faites par le même Amiral à la Cour de Madrid ; puiſqu'il donnoit à entendre que l'Eſcadre Angloiſe ſe borneroit à garentir & à deffendre les Etats de l'Archiduc, en cas qu'ils fuſſent attaquez.

Je ne doute pas que V. E. ne reflechiſſe ſerieuſement ſur le juſte reſſentiment, que le Roy mon Maître & tous les Eſpagnols doivent avoir d'être ainſi attaquez & maltraitez avec tant d'animoſité, par la Nation même qu'ils ont le plus favoriſée, & de la voir agir contre toute ſorte de raiſons de bonne politique, pour accroître la puiſſance exorbitante des Allemans en Italie.

Je ne puis me diſpenſer de faire part à V. E. des bonnes & genereuſes intentions

Digitized by Google

du Roy mon Maître, qui m'ont été communiquées par ses Lettres du vingt Août dernier, & des ordres qu'il avoit donnez au sujet de l'arrivée de la Flote du *Mexique* à *Cadix*, riche de 9. millions d'écus tant en argent qu'en effets.

S. M. m'a fait sçavoir, que malgré la déclaration de l'Amiral Bing, & la communication qui lui a été faite des Articles signez en dernier lieu, desquels j'envoye la copie à V. Excellence, cette déclaration, dis-je, & ces Articles marquent plustôt un dessein formé de faire la guerre, que celui d'entretenir une parfaite intelligence entre les deux Nations, & d'entreprendre une médiation impartiale; on a resolu cependant de ne faire aucun changement ni aucune nouveauté sur tout ce qui regarde le Commerce: Que les effets seroient délivrez comme auparavant, à ceux qui ils appartiennent: Qu'en un mot, l'intention & la volonté de S. M. étoit, que le Traité de Paix & de Commerce fût religieusement observé, & que les Anglois continuassent à joüir de tous les avantages & de toutes les concessions qu'on leur avoit cy-devant faites.

Cette nouvelle marque si éclatante de la justice & de la modération de S. M. ne devoit pas être certainement prévenuë par le fâcheux évenement dont elle aura appris la nouvelle, peu de jours aprés qu'elle

Digitized by Google

avoit donné une preuve si évidente de ses favorables dispositions, & de son penchant envers la Nation Angloise.

Il se peut qu'il y ait û des esprits assez mal intententionez, pour tâcher d'insinuer que l'Armement Naval d'Espagne étoit moins destiné pour la liberté d'Italie, que pour changer l'établissement presque du Commerce, & pour priver les autres Nations, des branches si considerables qu'elles ont dans celui des Indes. Ce prétendu dessein n'est pas moins faux qu'impraticable.

Dieu a mis les Indes en dépôt entre les mains des Espagnols, afin que toutes les autres Nations pussent participer aux richesses de ce nouveau monde. Il est même necessaire que toute l'Europe contribuë respectivement à fournir de ses Manufactures & Marchandises, les differens Etats de ce vaste Empire : Tel a é é & est encore l'intention du Roy mon Maître ; tous ses Armemens de Mer ne pouvant jamais avoir d'autre objet, que la deffense des côtes d'Espagne, du Commerce en Europe & dans les Indes.

En mon particulier, je serois sensiblement touché, si la derniere action qui vient de se passer, à l'extrême surprise de toute l'Europe, pouvoit alterer les bonnes intentions du Roy mon Maître pour toute la Nation Angloise, & le desir qu'il a û jusqu'à present de contribuer à l'avantage de

Digitized by Google

la même Nation. *J'ai l'honneur d'être &c.*

Copie des Articles que M. le Comte de Stanhope a délivrez à la Cour de Madrid.

LEs Puissances Alliées, en consequence du Traité signé & communiqué à M. le Cardinal *Alberoni*, sont convenuës des propositions suivantes.

I. Que le Roy Catholique aura trois mois de tems pour accepter ce Traité, à compter du jour qu'il a été signé.

II Que si S M. Catholique ne l'accepte pas dans ce terme, les Contractans fourniront à l'Empereur, les secours stipulez dans le Traité de la quadruple Alliance.

III. Que si en consequence des secours fournis à l'Empereur, le Roy d'Espagne venoit à déclarer ou à faire la guerre à l'un des Contractans, soit en attaquant ses Etats ou en saisissant les Vaisseaux ou effets de ses Sujets; qu'alors, les autres Contractans déclareront & feront d'abord la guerre à S. M. C. & la continuëront jusqu'a ce qu'elle ait donné satisfaction entiere à leur Allié lezé.

IV. Qu'au cas que S. M. C. refusât d'accepter ledit Traité, les Confederez disposeront de concert, des expectatives & prétentions qu'elle a sur les Etats de Toscane & de Parme, en faveur de quelque autre Prince.

Digitized by Google

V. Que l'Empereur n'agira point pendant ledit terme de trois mois, à condition que le Roy d'Espagne n'agira pas de son côté; mais que si S. M. C. au lieu d'accepter ce Traité, exerçoit pendant ce terme, des hostilitez tendantes à empêcher l'execution de quelque article du Traité, les Alliez pour lors fourniront à l'Empereur, sans attendre l'expiration du terme de trois mois, les secours stipulez.

Le 11. au matin, le Capitaine Bing, parti le 18. de Siracuse, arriva icy avec le détail de l'engagement que l'Amiral son pere a ù avec la Flote d'Espagne le 11. Août, prés du Cap de Paßaro. Cette Rélation a été publiée dans nôtre Gazette par autorité, telle qu'on la donne icy.

RELATION

Du Combat Naval, donné entre les deux Flotes Angloise & Espagnole.

LE 10. Août de grand matin, comme nous faisions voile vers *Messine*, nous vîmes dans le *Fare* deux Vaisseaux de garde de la Flote Espagnole fort prés de nous; & en même tems une Felouque, qui venoit de la côte de *Calabre*, nous assûra qu'on découvroit du haut des Montagnes la Flote Espagnole qui se tenoit en panne. Surquoi, l'Amiral poursuivit les deux Vaisseaux de garde en passant le *Fare*; ce qui arriva, car

Digitized by Google

car avant midi, nous vîmes à plein tous leurs Vaisseaux comme ils se rangeoient en ordre de bataille. A nôtre approche, ils mirent le bord au large, mais toûjours en ordre de bataille. Leur Flote consistoit en 26. Vaisseaux de guerre, tant grands que petits, 2. Brulots, 4. Galiotes à bombes, 7. Galeres & plusieurs Bâtimens de charge.

L'Amiral ordonna aux Vaisseaux le *Kent*, le *Superbe*, le *Grafton* & l'*Orford*, qui sont les meilleurs Voiliers de la Flote, de forcer de voiles pour joindre les Espagnols, & que le Vaisseau qui seroit à la tête, & qui s'aprocheroit le plus prés des Espagnols, porteroit les feux que l'Amiral a accoûtumé de porter, afin de ne les point perdre de vûë pendant la nuit; & l'Amiral fit force de voiles avec le reste de la Flote, pour les suivre. Comme il faisoit peu de vent, les Galeres Espagnoles remorquerent pendant toute la nuit les plus lourds de leurs Vaisseaux.

Le 11. au matin, aussi-tôt qu'il fit jour, les Espagnols nous voyant assez prêts de leur Flote, leurs Galeres & quelqu'uns de leurs moindres Vaisseaux, avec les Bulots, les Galiotes à bombes, & les Bâtimens de charge, se séparerent de leur Amiral & des gros Vaisseaux, & firent route vers la côte. L'Amiral détacha le Capitaine Walton dans le *Canterberi*, avec l'*Ar-*

Digitized by Google

gyle & six autres Vaisseaux pour les suivre. Dans le tems que ce Capitaine les approchoit avec ce détachement, un Vaisseau Espagnol tira toute une bordée contre l'*Argyle*. L Amiral voyant ces Vaisseaux aux mains avec les Espagnols qui faisoient voile vers la côte, il envoya des ordres au Capitaine Walton, de se rendre aprés l'action à *Siracuse* où le Viceroi du Roy de Sicile étoit avec une garnison. Il donna les mêmes ordres aux Vaisseaux portant pavillon, & à tous ceux qui étoient à portée de lui; parceque cette place étoit deffenduë contre les Espagnols, & que c'étoit le Port le plus convenable pour y rassembler la Flote.

Nous continuâmes à donner la chasse à l'Amiral Espagnol, avec ses trois Contre-Amiraux, & les plus gros Vaisseaux qui étoient restez auprés de leurs Pavillons jusqu'à nôtre aproche. Les Capitaines du *Kent*, du *Superbe*, du *Grafton* & de l'*Oxford*, qui avoient eu ordre de forcer de voiles, pour se placer prés des quatre Vaisseaux Espagnols les plus avancez, furent les premiers qui joignirent leur Flote. Les Espagnols commencerent à faire feu sur eux des Canons de la Poupe; mais comme ils avoient ordre de ne pas tirer, à moins que les Espagnols ne tirassent une seconde fois, ils ne leur répondirent pas. Cependant, les Espagnols ayant redoublé

Digitized by Google

leur feu, l'*Orford* attaqua la *Sainte Rose*, dont il se rendit maître peu de tems aprés.

Ensuite le *S. Charles* baissa le pavillon sans beaucoup de resistance, & le *Kent* en prit possession. Le *Grafton* attaqua le *Prince des Asturies*, autrefois nommé le *Cumberlan*, qui étoit monté par le Contr'Amiral *Chacon*; mais, le *Breda*, & le *Capitaine* arrivant, le *Grafton* leur laissa ce Vaisseau à prendre; ce qu'ils firent peu aprés, & il s'attacha à un autre Vaisseau de 60. pieces de canon qui étoit à sa droite & qui avoit tiré contre lui, pendant qu'il étoit engagé avec le *Prince des Asturies*.

Environ une heure aprés midi, le *Kent*, & le *Superbe* attaquerent l'Amiral Espagnol, qui avec deux autres Vaisseaux tirerent contr'eux, & se battirent en retraite jusques environ à 3. heures aprés midi, que le Kent portant sur l'Amiral sous la poupe, lui tira une bordée & tomba ensuite sous le vent: Alors, le *Superbe* joignit l'Amiral & l'aborda du côté du vent; mais, l'Amiral Espagnol ayant donné un coup de gouvernail, desaborda; & le *Superbe* s'étant mis à portée de le prolonger à l'autre bord, força l'Amiral Espagnol de se rendre.

Dans le même tems, le *Barfleur* étant à portée dudit Amiral Espagnol, un peu de l'arriere, au dessus du vent; un des Contre-Amiraux Espagnols & un autre Vaisseau

Digitized by Google

de 60 pieces de canon, qui étoient au dessus du vent, porterent sur lui, & lui tirerent leurs bordées; mais, immediatement aprés, ils retinrent le vent, portant vers la côte. L'Amiral à bord du *Barfleur*, les poursuivit, jusqu'à ce qu'il fût presque nuit; mais, comme il y avoit peu de vent, & qu'ils avoient gagné sur lui, il cessa de les poursuivre, & revint joindre la Flote deux heures aprés la nuit.

L'*Essex* prit la *Junon*; le *Montaguë* & le *Rupert*, prirent la *Volante*. Le Vice-Amiral Cornwal suivit le *Grafton* pour le soûtenir; mais, comme il y avoit peu de vent, & que la nuit aprochoit, les Vaisseaux Espagnols qu'ils poursuivoient, s'échaperent. Le Contre-Amiral Delaval & le *Chêne Royal* poursuivirent deux Vaisseaux qui étoient plus sous le vent que les autres, dont on dit que l'un étoit le Contre-Amiral Cammock; mais, comme on ne les a pas vû depuis, on ne sçait pas quel en a été le succés.

Celui de nos Vaisseaux qui a le plus souffert, est le *Grafton*, dont le Capitaine, quoiqu'il n'ait pas eu le bonheur de prendre un des Vaisseaux des Ennemis, n'a pas laissé d'en venir aux mains avec plusieurs: Il s'est comporté en veritable Officier & en homme de Mer, & vraisemblablement il auroit coupé chemin aux 4. Vaisseaux qu'il poursuivoit, qui se sont

Digitized by Google

échapez, non par sa faute, mais, parce-qu'il n'y avoit point de vent. Ses voiles & ses agrés ont été fort endommagez.

Le Cap Vualton, qui avoit été détaché au comencement du Combat, à la poursuite des Espagnols qui s'étoient retirez vers la côte, prit le *Royal* de 60. pieces de canon, monté par le Contre-Amiral le Marquis Mari. Les autres Vaisseaux de l'Escadre de ce dernier; sçavoir, un de 54. un de 40. un de 24. un Bâtiment chargé d'armes, une Galiote à bombes, une Tartane, ont û le même sort. De plus, il en a brûlé un de 54. pieces de canon; deux de 40. chacun: un de 30. outre un Brulot, une Galiote à bombes & une Tartane. Le Contre-Amiral Delaval s'est emparé de l'*Isabelle* de 60. pieces de canon, avec lequel il faisoit route vers *Siracuse*, où nous partons aussi. *De 21. Vaisseaux dont la Flote de la Grande Bretagne étoit composée, nous n'en avons perdu aucun.*

Liste des Vaisseaux Espagnols pris, brûlez, coulez à fonds, & de ceux qui sont échapez.

Vaisseaux pris.

Digitized by Google

Vaisseaux pris.	*Canons.*
Le S. Philippe Royal,	74
Le Prince des Asturiès,	70
Le Royal,	60
Le S. Charles,	60
La Sainte Isabelle,	60
La Sainte Rose,	56
La Perle,	50
La Volante,	44
La Surprise,	44
La Junon,	36
L'Aigle,	24
Total, 11.	578.

Vaisseaux brûlez.	*Canons.*
Le Saint Isidore,	46
L'Hermione,	44
Le Porc-Epic,	44
Un Brulot avec une Galiote à Bombes.	
Total, 5.	134.

Vaisseau coulé à fonds.	*Canons.*
Le Comte de Toulouse,	30

Liste des Vaisseaux que l'Amiral Bing a poursuivis, & qui sont échapez.

Vaisseaux.	*Canons.*
Le Saint Loüis,	60

Digitized by Google

Hommes.	*Capitaines.*
650	Le Vice-Amiral Castagnete.
550	Le Contr'Amiral Chacon.
400	Le Marquis Mari Contr'Amiral.
440	Le Prince de Chalais.
400	Dom André Rezio.
400	D. Antonio Gonzales.
300	D. Gabriel Alderette.
300	D. Antonio Escudera.
250	D. Michel Saday Ch de Malte.
250	D. Pédro Moyana.
240	D. Lucas Masnata.
4180.	11.

Hommes.	*Capitaines.*
300	Dom Manuel Villavicentia.
300	D. Rodrigues de Tores.
250	Un François.
850.	3.

Hommes.	*Capitaine.*
200	Don Joseph Goccocea.

Hommes.	*Capitaines.*
400	Don Guevara Contr'Amiral.

Digitized by Google

Le Saint Ferdinand,	60
Le Saint Jean-Baptiste,	60
Le Saint Pierre,	60
L'Esperance,	46
La Gallere	30
La Castille,	30
Le S. François Arrerés,	30
Le Petit S. Ferdinand,	20
Le Petit S. Jean,	20
Le Tigre,	20
La Fléche,	18
Total, 12.	454.

Il y a encore deux Galiotes à bombes, un Brulot, sept Galeres commandées en chef par Don Grimau, & deux autres Vaisseaux de guerre, chacun de 66. pieces de canon, & de 400. hommes d'équipage.

On équipe en diligence, les 3 Vaisseaux de Guerre que doit commander le Capitaine Cavendich dans le Détroit; savoir, le *Dover* de 42 pieces de Canon; l'*Experimenté* de 32, & le *Solboüi* de 24. Le 13, on enleva plus de 60 Matelots sur la Tamise, pour remplir les Equipages de ces Vaisseaux. Plusieurs Officiers des Regimens, qui sont en garnison à Gibraltar & à Port Mahon, ont eu ordre de s'embarquer sur ces Vaisseaux, pour se rendre à leurs postes.

Le Capitaine Bing doit partir incessamment, pour aller porter à son pere les

Digitized by Google

400	Le Contr'Amiral Cammock.
400	D Francisco Gerrera.
400	D. Antonio Arisaga.
300	D. Jean Delfino & Borlandina.
200	D. Francisco Alvarey.
200	D. Fracis. Leanio Ch. de Malte.
100	D. Wacup Ecossois.
150	
150	D. Ignace Valevale.
100	M. Cavaigna.
100	D. Jean Papaïena.
2900.	12.

ordres du Roy, touchant la disposition des Vaisseaux & des prisonniers que cet Amiral a faits sur les Espagnols.

Le Vaisseau *le Royal Georges*, appartenant à la Compagnie de la Mer du Sud, qui étoit chargé & prest à partir, a reçû ordre de ne le point faire. On veut voir auparavant comment les affaires tourneront avec les Espagnols.

Des Lettres des *Bermudes* portent que plusieurs des Forbans Anglois, qui y étoient revenus pour accepter le pardon du Roy, s'en étoient retournez, pour recommencer leurs pirateries. Comme leur nombre augmente dans l'Isle de *la Providence*, & qu'ils ont fait depuis peu plusieurs Prises considérables, la Cour ne pourra se dispenser d'envoyer de plus grandes forces en Amérique, pour les en déloger.

Digitized by Google

Il y a environ trois ſemaines, que le Secretaire du Comte de Stairs eſt retourné à Paris : On aſſûre qu'il a apporté avec luy le projet que le Roy a fait, afin de regler tous les différens qu'il y a entre l'Empereur & le Roy de Sicile, & d'admettre S. M. S. dans la quadruple alliance. Ce Projet doit eſtre préſenté à Monſieur le Regent de France.

Les meubles & effets du Prince de Galles, qui étoient reſtez dans le Palais de S James, ont eſté tranſportez à la maiſon de S. A. R. à *Leiſterfield*. Il paroît que la réconciliation de ce Prince n'eſt pas encore prochaine.

M. le Marquis de Monteleon, Ambaſſadeur d'Eſpagne, ayant eſté inſulté, ces jours paſſez, par un Allemand à *Tumbridge*, M. Caniers, Gentilhomme Irlandois, mit à la raiſon ce quérelleur, en mettant l'épée à la main contre luy ; ce qui eſt cauſe que ce Miniſtre n'en a point porté ſes plaintes à Sa Majeſté.

Les Miniſtres de Sicile continuent d'avoir de fréquentes conférences avec nos Miniſtres d'Eſtat. On ne doute pas qu'ils ne réüſſiſſent dans leur négociation, & que le Roy leur Maiſtre ne ſoit admis, dans peu, dans la quadruple alliance.

La Flotte Marchande, deſtinée pour la Mer Baltique, a mis à la voile ſous le convoy du *Centurion*, Vaiſſeau de guerre.

M. Craggs, Secretaire d'Eſtat, va ré-

Digitized by Google

pondre à la Lettre que luy a écrit le Marquis de Monteleon, au sujet du Combat naval qui s'est donné sur les Côtes de Sicile. Comme cet Ambassadeur a fait imprimer sa Lettre, la Réponse sera aussi renduë publique. On a remarqué, qu'il s'étoit vendu en un jour dix mille exemplaires de la premiere.

Quoique l'on prétende avoir des nouvelles certaines, que le Capitaine Vvalton, détaché par le Chevalier Bing, ait pris depuis le Combat, neuf ou dix Vaisseaux Espagnols, qui ne sont pas spécifiez dans la liste, on a peine à y ajoûter foy. La raison qui en fait douter, c'est que l'on ne comprend pas comment la Flotte Angloise, qui étoit toute rassemblée le 18. au départ du Capitaine Bing, ait pu pour lors détacher une Escadre assez à temps, pour joindre ces Vaisseaux qui avoient sept jours d'avance, puisque le Combat s'étoit donné le onze.

Le Comte de Stanhope & le Comte de Cadogan sont attendus icy de jour en jour.

Le 12. le Chevalier Georges *Page*, Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, alla à Hamptoncourt : Il représenta au Roy le dommage considérable dont la Compagnie étoit menacée, par le commerce que les Ostendois & autres Sujets du Pays-bas faisoient, en vertu des permissions & passeports que l'Empereur leur

Digitized by Google

accordoit, pour trafiquer dans les Indes Orientales.

Il supplia tres-humblement S. M de la part de la Compagnie, de vouloir prendre cette affaire en considération, & d'engager l'Empereur à faire révoquer les Commissions qu'il a accordées à ses Sujets à l'égard de ce commerce.

Le Chevalier Jean Jennings, & un autre Commissaire de l'Amirauté, ont esté députez pour aller visiter les Vaisseaux de guerre qui sont dans nos Ports, afin d'en choisir douze ou quatorze pour les faire carêner, & les mettre en état de s'en servir dans l'occasion.

Depuis le jour qu'on a reçu des nouvelles de la défaite de la Flote d'Espagne, il y a eu plus de 40. Officiers à la demi-paye, qui sont partis d'icy pous passer en France, & de-là en Espagne, dans la résolution de prendre party au service de S. M. C. Mais on a remarqué que ces Messieurs n'ont abandonné ce Royaume, qu'à cause de la mauvaise situation de leurs affaires; étant en risque d'estre arrêtez de jour en jour par leurs Créanciers.

Lorsque le Roy ût reçu la rélation de la défaite de la Flote Espagnole, S. M. témoigna qu'elle étoit fort contente de cette expédition, & dit que le Chevalier Bing étoit un brave homme: Elle a gratifié le fils de cet Amiral d'un présent de mille guinées.

Digitized by Google

ESPAGNE.

Guipuſcoa. *A Bilbao le 12. Septembre.*

LE jour précédent, la Fregate la *Hermoſa*, de 40. pieces de canon, a amené dans le Port de cette Place, un gros Armateur portant pavillon Imperial, monté de 32. pieces de canon, & de 130. hommes d'équipage : Elle l'a pris, environ à dix mille de ce Port, aprés un combat de quatre heures, pendant lequel, le Commandant de cet Armateur a eu la cuiſſe emportée d'un boulet de canon, & dont il eſt mort deux heures aprés.

Ces Lettres ajoutent, que ſuivant les ordres précis de la Cour, on travailloit jour & nuit, même les Fêtes, à la conſtruction d'un gros Vaiſſeau de guerre de 80. pieces de canon, & de 2. Fregattes, l'une de quarante pieces & l'autre de 36. Que l'on eſperoit que ces trois Bâtimens de guerre, ſeroient prêts à mettre en mer vers la fin de ce mois, de même qu'une Galliote à bombes & 9. Bâtimens de charge & de tranſport, à la conſtruction deſquels on travailloit avec une extréme diligence. Que les nouvelles levées, ordonnées par la Cour, ſe continuoient par toute la Province de Guipuſcoa avec tout le ſuccés qu'on en pouvoit attendre : Qu'il y avoit déja pluſieurs Compagnies comple-

Digitized by Google

tes, & que le rendés-vous de toutes ces nouvelles Compagnies étoit à trois lieuës aux environs de cette Ville, où l'on devoit former de nouveaux Regimens, tant à pied qu'à cheval.

On travailloit jour & nuit aux fortification de cette Place depuis trois mois : On espetoit qu'elles seroient dans leur derniere perfection au commencement du mois de Novembre, ainsi que les deux nouveaux Forts que l'on construit le long de cette côte, à trois lieuës au dessus & au dessous de cette Place, de même que plusieurs Fortins & Redoutes que l'on a commencé d'élever le long de cette côte depuis environ quatre mois.

GALICE.

A la Corogne le 12. Septembre.

LE 6. aprés midi, 4. des plus gros Vaisseaux de guerre, qui croisent le long de cette côte sur les Armateurs Ostendois, sur les Corsaires & les Forbans, firent voile d'ici pour Cadix, avec trois Fregates & 22. Bâtimens de charge, sur lesquels on a embarqué 38000. Hommes d'Infanterie, & 900. Chevaux, tant Cavalerie que Dragons. Ces Troupes qui ont cantonné ici pendant l'Eté, vont débarquer à Cadix, d'où elles se rendront par Terre à Malaga ; le Regiment de Dragons Catalans qui est

Digitized by Google

parti d'ici hier matin pour aller s'embarquer à Vigo, n'ayant pû le faire faute de Bâtimens.

De 12000. hommes qui étoient cantonnez en ces quartiers, 6000. doivent se rendre à Cadix & à Malaga : Le reste de ces Troupes sera distribué le long de cette côte dans les Places nouvellement fortifiées, où l'on a mis, outre plusieurs pieces de canon, quantité de munitions de guerre & de bouche. Les Milices du païs ont reçû depuis huit jours un ordre de se rendre au premier coup de canon, le long des côtes avec leurs armes.

On prepare ici une grande quantité d'artifices, tant pour cette Ville que pour envoyer dans les Forts nouvellement construits au dessus & au dessous de cette Ville : On doit transporter dans ces Forts plusieurs petits mortiers qui sont arrivez de Cadix depuis six jours.

Nôtre Garnison est presentement de 6000 hommes. On dit qu'elle sera encore augmentée de 2000. pour travailler à nos nouvelles Fortifications, que l'on pousse avec la dernierre vigueur, pour qu'elles puissent être achevées à la fin du mois prochain.

Il vient d'arriver un exprés de la Cour de Madrid, qui a apporté des dépêches à nôtre Commandant, pour en faire incessament sortir les plus gros Vaisseaux de l'Escadre qui croise le long de cette côte, sur

Digitized by Google

les Bâtimens Ostendois & autres portant Pavillon Imperial : Le nombre en augmente tous les jours. Depuis peu, nos Bâtimens qui gardent les côtes, ont pris cinq de ces Armateurs sous ce Pavillon, quoique munis des Patentes de l'Empereur. Ils les ont amené dans ce Port, & tous les équipages ont été mis dans nos Prisons, qui en sont déja si remplies, qu'on ne sçait plus où les mettre. On va les envoyer tous dans les Places de la haute Navarre. Partie de ces équipages demande à servir sur nos Bâtimens de guerre : Nôtre Commandant à dépêché là-dessus un Exprés à Madrid, pour sçavoir ses intentions sur cela. Comme il y a parmi ces Prisonniers, plusieurs Anglois, Ecossois & Irlandois, qui sont tres-bons marins, on se persuade que la Cour acceptera les offres des uns & des autres ; d'autant plus qu'on a besoin de Matelots, pour mettre sur les deux Vaisseaux que l'on construit, qui sont depuis deux mois sur nos Chantiers, & qui seront prêts à mettre en Mer le 20.

Cet Exprés a apporté de pareilles dépêches, pour faire embarquer une partie des Troupes qui sont cantonnées tant ici qu'aux environs, particulierement l'Infanterie, pour être transportée à Cadix. Le Regiment Catalan de Dragons, doit se mettre en marche aprés demain, pour aller à Malaga avec les 16. Compagnies Franches

Digitized by Google

ches de Fusiliers qui seront remplacées par de nouvelles levées.

Ce même Exprés a aussi apporté des ordres, pour faire presser la construction des nouveaux Bâtimens de guerre & de transport, que l'on fait tant ici, à Vigo, à Bilbao, que dans tous les autres Ports le long de la côte.

A Vigo le 11. Septembre.

IL arriva hier au soir un Exprés de Madrid, avec des ordres de la Cour à nôtre Commandant, pour faire partir de ce Port tous les Bâtimens de guerre qui sont prêts à mettre à la voile. On a embarqué sur ces Bâtimens, environ 366 Prisonniers que nos 2. Fregattes ont pris sur 2. Armateurs Ostendois.

Il y a deux jours que l'on a commencé à enregimenter les nouvelles levées faites depuis peu dans ce Royaume : Elles composeront 2. Regimens d'Infanterie de 16. Compagnies, de 50. hommes chacune, & ne formeront qu'un Bataillon de 800. hommes chacun. Les Chevaux destinez à remonter les nouveaux Regimens de Cavalerie & de Dragons, sont attendus demain

Les deux Fregates qui sont icy Gardes-côte, amenerent dernierement deux gros Forbans, de 182. hommes d'équipage cha-

Digitized by Google

cun : Elles les ont pris à trente mille de ce Port : Ils croisoient depuis trois mois sous Pavillon Imperial, se disant Armateurs Ostendois. Comme on a reconnu que leurs Patentes étoient fausses, ils ont tous été mis aux Fers, de même que l'équipage d'un Corsaire d'Alger, que les mêmes Fregattes avoient enlevé huit jours auparavant; & attendu que le Commandant est un Renegat Venitien, il sera envoyé à Seville, pour y être jugé par l'Inquisition.

Les deux Vaisseaux Marchands Hollandois arrivez dans ce Port, ainsi qu'une Galiote, deux Brulots, six Bâtimens de transport, avec plusieurs Barques & Tartanes, partirent le 7. pour Cadix. On a embarqué sur ces Bâtimens les 360. hommes faits prisonniers sur les deux Armateurs Ostendois, & les 182 pris sur les deux Forbans, ainsi que l'équipage du Corsaire.

ANDALOUSIE.

A Cadix, le 10. Septembre.

LE premier de ce mois, le grand convoy qui étoit retenu icy par les vents contraires, mit à la voile sous l'escorte de trois Vaisseaux de guerre, trois Frégates, deux Galiotes, & un Brûlot, pour aller, suivant les derniers ordres de la Cour, à Barcelone. On a embarqué sur ce Convoy une grande quantité de munitions de guerre,

Digitized by Google

Se Mlle antier.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1883

[illegible] qui ont escorté icy les Galions arrivez depuis peu de la nouvelle Espagne : On les presse beaucoup, afin qu'ils puissent estre prests à mettre à la voile le 25 de ce mois, pour aller ensuite renforcer l'Escadre qui couvre les Côtes de Galice & celles de Guipuscoa.

Nous avons, outre nôtre Garnison, prés de six mille hommes de nouvelles troupes, qui sont logées chez les habitans de cette Ville jusqu'à nouvel ordre.

Digitized by Google

A Cadix, le 10. Septembre.

LE premier de ce mois, le grand convoy qui étoit retenu icy par les vents contraires, mit à la voile sous l'escorte de trois Vaisseaux de guerre, trois Frégates, deux Galiotes, & un Brûlot, pour aller, suivant les derniers ordres de la Cour, à Barcelone. On a embarqué sur ce Convoy une grande quantité de munitions de guerre,

Digitized by Google

d'armes à feu, differens artifices d'une invention nouvelle, douze gros mortiers, plusieurs pieces d'artillerie, dix mille fascines, & environ 2500. hommes d'Infanterie, qui sont revenus de *Ceuta* depuis huit mois.

Les quatre nouvelles Galeres sont prêtes à mettre à la voile; elles n'attendent que les derniers ordres, pour se rendre à Cartagéne. Les deux Vaisseaux de guerre nouvellement construits dans ce Port, & armez depuis quinze jours, doivent demain 11. lever l'ancre, pour aller à Alicant, où ils attendront les ordres de la Cour.

Les nouveaux Bâtimens plats, & les quinze Tartanes, à la construction desquels on travaille nuit & jour, sont si fort avancez, qu'on espere que tous ces Bâtimens seront acheyez au commencement d'Octobre

On a travaillé depuis quinze jours à radouber des Vaisseaux de guerre, qui ont escorté icy les Galions arrivez depuis peu de la nouvelle Espagne: On les presse beaucoup, afin qu'ils puissent estre prests à mettre à la voile le 25 de ce mois, pour aller ensuite renforcer l'Escadre qui couvre les Côtes de Galice & celles de Guipuscoa.

Nous avons, outre nôtre Garnison, prés de six mille hommes de nouvelles troupes, qui sont logées chez les habitans de cette Ville jusqu'à nouvel ordre.

Digitized by Google

Des Officiers de la Chambre *de la Rétractation de Séville*, se sont rendus icy, pour estre présens à la décharge des effets qui sont sur les Galions; ce qui n'a pû se faire, qu'aprés que les Commissaires du Roy ont eu fini quelques affaires qu'ils avoient à regler avec les Officiers de l'Amirauté, & ceux de la Chambre de la Rétractation de Séville, au sujet de la vente des marchandises qui sont venuës sur ces Galions.

Une de nos Frégates rentra le 25. du passé dans ce Port, avec un Armateur de trente pieces de canon, & de six-vingt hommes d'équipage de differentes Nations. Quoique ce Bâtiment ait esté pris portant Pavillon Imperial, tous les équipages ont esté enfermez dans les prisons de cette Ville; étant soupçonné d'estre un forban.

GRENADE.

A Malaga, le 5. Septembre.

DEpuis que les ordres sont venus de la Cour, pour presser la construction des deux Vaisseaux de guerre, l'un de 70. pieces de canon, & l'autre de 66. on a doublé le nombre des Ouvriers, qui s'y sont employez avec tant d'ardeur, qu'on commença avant-hier de les armer. A l'égard des deux nouvelles Galeres, elles ne pourront estre en estat, que vers la fin de ce mois; aprés quoy on

Digitized by Google

doit mettre sur les chantiers un Vaisseau de guerre de 90. pieces de canon.

Deux Bataillons de nouvelles troupes arriverent hier au soir, & on en attend encore aujourd'huy deux autres. Un Regiment de Cavalerie doit arriver demain; & toutes les Troupes qui ont icy leur rendez-vous, ont ordre de s'y trouver vers le 15. de ce mois.

Notre Commandant a envoyé des ordres dans tout son Département, à tous les habitans des Villes, Bourgs & Villages, qu'ils eussent à faire voiturer icy incessamment autant de grains & de fourage qu'il leur sera possible. On leur promet de les payer sur le champ, suivant le prix qui a esté reglé depuis la recolte Il en a esté voituré depuis hier une tres grande quantité, dont on va remplir nos magasins pour la subsistance de ces nouvelles troupes. Le bruit court qu'on doit les faire passer en Afrique, pour estre mises en garnison dans les Places que le Roy de Maroc est obligé de restituer, suivant les articles du Traité de paix qui vient d'estre conclu : Il est toutefois plus vrai semblable, que c'est plutôt pour empescher la Garnison de Gibraltar de faire des courses dans le pays, au cas de quelque rupture avec l'Angleterre. Il continuë tous les jours à deserter un grand nombre de soldats de cette Forteresse, qui prennent tous party dans nos Troupes.

Digitized by Google

MURCIE.

A Cartagêne, le 6. Septembre.

UN Vaisseau de guerre, deux nouvelles Galeres, deux Galiottes, & une Frégate nouvellement construite, seront équipés à la fin de ce mois. On espere que dans ce temps-là les dix huit Bâtimens de charge & de transport seront fort avancez. On mettra ensuite sur les chantiers un Vaisseau de guerre du second rang, & un autre du troisiéme, avec deux Galiotes à bombes, & deux Balandres.

Toutes les nouvelles levées, tant pour l'Infanterie, que pour la Cavalerie & les Dragons, sont presque complettes. Quoique ces troupes ayent esté levées sur le pied de Compagnies franches, les ordres sont venus hier au soir pour les enregimenrer : Les Colonels qui doivent les commander, sont attendus aujourd'huy ou demain.

On travaille toûjours icy avec empressement à nos Fortifications. Deux habiles Ingénieurs arrivez depuis peu, conduisent les Ouvrages. On vient de recevoir de grosses remises pour payer les Ouvriers.

Les deux Bâtimens de guerre François, qui croisent le long de nos Costes sur les les Corsaires de Barbarie, amenerent hier au soir deux Vaisseaux Algériens; l'un de 42. pieces de canon, percé pour 50. & de

184. hommes d'équipage ; & l'autre de 38. pieces de canon, & de 150. hommes. Ils les ont pris à 30. mille d'icy, entre cette Ville & Alicant. Les trois Frégates de la même Nation enlevêrent encore la semaine passée deux des plus gros Vaisseaux de ces Barbares, presqu'à la vûë d'Alger, aprês un combat de trois heures ; elles leur avoient donné la chasse pendant quatre jours & quatre nuits.

CATALOGNE.

A Barcelone, le 13. Septembre.

IL arriva hier à midy un Exprês de Madrid, chargé de dépêches pour notre Gouverneur. Peu de temps aprês, il fit avertir le Commandant du grand Convoy, & les Capitaines des Bâtimens de guerre, qu'ils ûssent à se rendre sur les 6. heures en son Palais, pour leur communiquer les ordres qu'il venoit de recevoir de la Cour. Aujourd'hui, tous les Vaisseaux qui doivent escorter ce Convoy, ont commencé d'appareiller. Cependant, on ne croit pas qu'ils mettent à la voile avant l'arrivée de celui de Cadix, qu'on attend de moment à autre.

Les nouveaux Regimens, tant d'Infanterie, de Cavalerie que de Dragons, sont tous habillez & armez depuis 12. jours Les Chevaux pour les monter, doivent arriver

Digitized by Google

icy la ſemaine prochaine. Nôtre Gouverneur doit les paſſer en revûë dans la Plaine de *Vich*; aprés quoy, ils doivent ſe mettre en marche, & prendre la route de l'Eſtramadoure & de Galice, pour aller en Garniſon dans les Place fortes de la frontiere e Portugal.

Depuis 8 jours, il eſt entré dans nôtre Port pluſieurs Bâtimens de Génes & de Livourne, qui nous ont fort allarmez, en nous apprenant l'entiere deffaite de nôtre Flote par celle des Anglois. On commence à revenir de la conſternation où ces nouvelles fâcheuſes nous avoient d'abord jetté, par la confiance où l'on eſt que la Sicile entiere n'en ſera pas moins conquiſe par nôtre Armée. On ſe flate que la Cour de Madrid ſera en état de réparer cette perte la Campagne prochaine, & de mettre en Mer une Flote équivalente à celle qui vient d'être défaite. A la verité, on ne ſera pas en peine de trouver des Vaiſſeaux, mais pour les équipages & le grand nombre de canons de bronze que nous avons perdus dans cette derniere action, c'eſt ce qu'on aura de la peine à recouvrer.

On aſſûre que la Cour de Madrid va expedier des Commiſſions, pour augmenter nos forces de Terre juſqu'à 40000 hommes, & que tous les fonds ſont faits pour cela; c'eſt ce que l'on à peine à comprendre.

ARRAGON

Digitized by Google

ARRAGON.

A Balbastro le 8. Septembre.

DEpuis 10 ou 12 jours, on voit dans les Montagnes des environs de cette Ville, une espece de Monstre qui est la terreur de tout le Païs : Il se jette indifferemment, tant sur les hommes que sur les bêtes qu'il déchire. Cet Animal est d'un poil roussâtre, grand comme un des plus forts Taureaux; sa tête est fort grosse finissant en mufle de Loup : Elle est surmontée de trois petites cornes fort aiguës de sept à huit poulces de longueur. Il a les oreilles fort larges & fort courtes, les yeux perçans & étincelans; une queuë pendante & fort touffuë, haut sur jambes fort minces & fort deliées. Suivant les traces qu'on a pû remarquer, il a des griffes de Lion : Il court aussi agilement que le meilleur Cheval d'Espagne, quoique gros & materiel.

Avant-hier sur les 10. heures du matin, ce monstre parut à 4. lieuës d'ici entre cette Ville & *Mequinença*; quelque tems aprés, des passans bien armez trouverent les membres d'un homme & d'une femme, avec leurs têtes épars de côté & d'autre, qu'il avoit mis en pieces. Hier entre midy & une heure, il se fit voir à une petite lieuë de cette Ville, ayant poursuivi de prés un Officier de nôtre Garnison, que la vitesse

Digitized by Google

de ſon Cheval tira d'affaire : Il en a û une telle frayeur, qu'il en a été dangereuſement malade. Aujourd'huy, ſur les 10 heures du matin, la même bête a manqué de ſurprendre le Maire de cette Ville & ſon valet, qui alloient à un bien de Campagne qui n'eſt qu'à une lieuë d'icy ; ils ont û cependant le bonheur d'échapper à ſes pourſuites, en ſe ſauvant fort à-propos dans un Monaſtere de Benedictins, dont ils trouverent heureuſement la porte ouverte, & qu'ils fermerent dans le tems qu'elle étoit prête d'y entrer. Cet animal ayant manqué ſa proye, fit des hurlemens affreux approchant des rugiſſemens d'un Lion : Il reſta prés d'une heure expoſé à la vûe des perſonnes qui pouvoient l'obſerver avec ſûreté.

PORTUGAL.

A Lisbonne le 2. Septembre.

LE 21. de Juillet, la Flote du Breſil, compoſée de 13. Navires, entra dans nôtre Riviere : Elle étoit eſcortée par le Vaiſſeau *Nôtre-Dame de pitié*. La cargaiſon de ces Vaiſſeaux qui a été renduë publique, eſt une des plus riches dont nos Regiſtres ſoient chargez. La Liſte ſuivante en ſera foy *Poudre d'or & Lingots*. 86. Arobas chacune du poids de 25 liv. montant à 2152. livres, dont il y en a pour le compte du Roy 1696. & pour les Particu-

Digitized by Google

liers 1056 *Pieces d'or monnoyées*, chacune de 12. Cruzades; pour le Roy 28072. & pour les Particuliers 403974. Total 403252. Piastres. *Sucre noir* 5565. grandes caisses, & 649. autres petites caisses. *Dents d'Elephant* 1252. &c. On assure que cette Flote a encore apporté beaucoup d'autres richesses pour le compte des Particuliers.

COmme les Pieces qui entrent dans ce Recüeil, surtout celles qui regardent les grands Evenemens, doivent être exemtes de toute partialité, je crois qu'on ne m'improuvera pas; si je mets en contraste cette Relation avec celle de l'Amiral Bing. Le Lecteur, en comparant l'une avec l'autre, verra au fonds, que la perte des Espagnols est la même; mais, que ces deux Relations ne s'accordent point dans une partie des circonstances.

SICILE.

A Messine le 1. Septembre.

Extrait d'une Relation écrite le 1. de ce mois de Messine, *touchant l'action passée le 11. Aoust, entre les deux Flotes Espagnole & Angloise.*

LE 9. d'Août la Flote Angloise parut à la vüë du *Fare*, & moüilla au Cap *Mortelle*. Comme celle des Espagnols étoit

Digitized by Google

pour lors fort affoiblie, par les differens détachemens qu'elle avoit faits en plusieurs endroits, & surtout par celui qui étoit passé à Malthe, sous le Commandement de D. Balthazar de *Guevara* Chef d'Escadre, il fut résolu que la Flote prendroit le large & sortiroit du détroit. On jugea à propos d'user de cette précaution pour voir à quoi se détermineroient les Anglois. Ces derniers cependant, sans attendre la réponse des propositions qu'ils avoient envoyées à M. le Marquis de Lede, firent force de voiles, pour débouquer le détroit. Ils reçûrent en passant, les saluts de tous les Bâtimens Espagnols de transport, ausquels ils correspondirent comme amis.

Le 10. la Flote Angloise continua sa route, à la poursuitte de celle d'Espagne, qui demeura en *panne*, à la distance de 2. lieuës, pour découvrir le deslein de l'autre. Les deux Flotes se trouverent tout-à-coup en calme : Pour lors, il auroit été facile à nos Galeres de profiter de cet avantage, en attaquant les Vaisseaux Anglois ; mais, elles s'abstinrent de commettre aucun acte d'hostilité, pour ne pas fournir le moindre sujet de rupture.

Le 11. à la pointe du jour, les deux Flotes se trouverent entre-mêlées, & comme confonduës ensemble, soit que cela fût arrivé par la rapidité des Courans, ou par la difference des manœuvres.

Digitized by Google

M. de Castagneta Commandant de la Flote, donna toute son attention à mettre promptement ses Vaisseaux en ligne : Peu de tems aprés, le vent ayant augmenté considerablement, l'Escadre du Marquis de Mari qui faisoit l'arriere garde, fut separée du gros, à peu de distance de la côte.

Cependant, les Anglois profitant de la faveur du vent, pénetrerent dans le milieu de nôtre Flote, en dissimulant toujours leur motif; & lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils attaquerent brusquement nôtre arriere garde, avec sept gros Vaisseaux de ligne commandez par leur Contr'Amiral. Le Marquis de Mary, sans trop s'étonner, se deffendit pendant 4 heures, avec toute la valeur imaginable; mais ne pouvant resister plus long tems à la superiorité des Vaisseaux Anglois, & son Vaisseau étant fort maltraité, il se vit dans l'impossibilité de gagner le large, & prit le parti de se faire échouer à *Avola*, où il sauva tout son équipage. Il fit mettre le feu à quelques Fregattes, & donna le même ordre à huit Canoniers pour en faire autant à son Vaisseau; ce qui n'ût point son effet; car ils ôterent la mêche, & voyant que la Chaloupe tardoit trop à les venir prendre, ils se rendirent prisonniers.

Le gros de la Flote Angloise consistant en 17. Vaisseaux de ligne, poursuivit ce-

Digitized by Google

pendant le reste de la nôtre qui étoit composée pour lors du *S. Philippe le Royal*, du *Prince des Asturies*, du *S. Ferdinand*, du *S. Charles*, de *la Sainte Elizabeth* & du *S. Pierre*, tous Vaisseaux de ligne ; *des Fregattes la Perle, la Junon* & *le Volant* ; tous ces Bâtimens faisant route l'un aprés l'autre vers le Cap *Paßaro*. Par cette disposition, il fut facile aux Anglois d'attaquer chacun de nos Vaisseaux séparément avec 4. ou 5. des leurs : De sorte qu'aprés en avoir pris un, ils tomboient successivement sur les autres. Cependant, malgré cet avantage, le Combat fut si obstiné, si sanglant & si disputé, par la genereuse resolution des Espagnols, qu'il dura sans discontinuation depuis le matin jusqu'à la nuit à la vûe de terre. Le Vaisseau *S. Philippe*, monté par Don Antoine *Castagneta*, ût seul affaire avec 7. Vaisseaux Anglois. Le Combat ayant commencé à deux heures aprés midy, il fut d'abord attaqué par 2. gros Vaisseaux qu'il obligea de s'éloigner, aprés les avoir fort endommagé. A ceux-là succederent l'Amiral Bing, un de ses Contr'Amiraux & 3 autres Vaisseaux, l'un de 80. & les 2. autres de 70. pieces de canon. Quelque tems aprés, les deux autres qui s'étoient retirez, revinrent de nouveau sur lui, & tous ensemble formerent un Combat trés-rude contre le seul Vaisseau *S. Philippe* ; s'éloignant ou s'approchant,

Digitized by Google

à mesure qu'ils trouvoient de la resistance. Enfin, 2. gros Vaisseaux de concert, tenterent l'abordage; mais, il les repoussa avec tant de bravoure & de fermeté, qu'il les força de ne plus s'y opiniatrer. L'Amiral Bing voyant une deffense si peu attenduë, ût recours à un de ses Brulots pour y mettre le feu. Dans ce danger pressant, l'Amiral Castagneta donna un coup de gouvernail pour l'éviter, quoiqu'alors son Vaisseau fût démâté & destitué de tous ses agrez. Ce Commandant ayant été dangereusement blessé dans cette occasion, il fut obligé de s'appuyer contre un des mats; & baigné de son sang, il continua á donner ses ordres, & à animer de la voix & de la main son équipage à poursuivre le combat; mais étant tombé évanoui, & le Capitaine du même Vaisseau ayant été mis hors de combat par un éclat de Charpente, il fallut ceder, aprés avoir perdu dans cette longue action plus de 200 hommes. Les Anglois pour lors s'en rendirent maîtres facilement, l'ayant trouvé tout criblé & presqu'entierement fracassé.

D'un autre côté, Don Fernand *Chacon*, ne se distingua pas moins dans la deffense du *Prince des Asturies*. Il fut pareillement entouré par plusieurs gros Vaisseaux. Aprés en avoir démâté un, il ût le malheur d'être blessé au visage par un éclat. Comme tous les mats, les voiles & cordages de son

Digitized by Google

Vaisseau avoient été emportez, il fut contraint de se rendre. Le S. Charles, que montoit le Prince de Chalais fut aussi investi de plusieurs Vaisseaux ennemis, & aprés toute la resistance imaginable, il fut obligé de succomber.

La Fregatte S. *Rose*, commandée par le Capitaine Don Antoine Gonzalez, soûtint le combat pendant plus de trois heures contre cinq Vaisseaux. Le *Volant* ne se signala pas moins l'espace de trois heures & demie, contre trois autres Vaisseaux. La *Junon*, la *Perle*, & la *Surprise* qui étoit une Fregate de l'arriere-garde du Marquis Mari, firent des prodiges de valeur. La *Sainte Isabelle*, qui avoit esperé de pouvoir se sauver la nuit à force de voiles, fut cependant suivie de si prés par quelques Vaisseaux Anglois, qu'elle ne put éviter d'entrer en action : Elle fit un feu terrible pendant 4. heures, & ne put être prise que le 12. à la pointe du jour.

Tous les Vaisseaux Espagnols quoiqu'inferieurs en nombre & en grandeur à ceux des Anglois, firent tous leurs efforts tant que dura le combat, pour en venir à l'abordage avec eux, les nôtres mettant plûtôt leur confiance dans la force de leur courage que dans celle de leurs Canons ; ce fut inutilement, puisque les Anglois, par une raison opposée, éviterent toûjours d'en venir aux mains, à la reserve neanmoins du *S. Philippe*, comme on l'a dit precedem-

Digitized by Google

ment. Nos Gardes-Marine composés de la jeune Noblesse Espagnolle, s'est fort distinguée dans cette journée; quoique le succés n'ait pas répondu à leur valeur.

Dans le tems que le Combat étoit sur ses fins, Don Baltazar de Guevara arriva de Malthe, avec les Vaisseaux le *S. Louis* & le *S. Jean*. Comme il reconnut le danger extrême que couroit nôtre Commandant, il ne balança pas un moment à voler à son secours pour le debarasser; il s'attacha au Vaisseau que montoit l'Amiral Bing, & il se passa entr'eux un Combat fort opiniatre; mais voyant l'affaire trop avancée & hors d'esperance d'être rétablie, il jugea plus à propos de s'éloigner. Aprés avoir degagé la *Fregate* la *Perle*, il la mit de conserve avec ses deux Vaisseaux de ligne; il en rassembla encore quelqu'autres en route, aprés quoy s'étant ouvert un passage à travers la Flote Angloise, il fit voile vers la Sardaigne.

Plusieurs autres Vaisseaux, Fregattes & Navires de la Flotte Espagnole se sauverent aussi de tous côtez, sans être poursuivis par les Anglois; ces derniers ayant trop souffert dans ce combat, pour pouvoir risquer de nouveaux hazards. Ils y ont été si maltraitez, qu'ils ont été forcez de rester pendant trois ou quatre jours, dans le même endroit du Cap *Passaro* où l'action s'est passée; de sorte qu'ils n'ont pû entrer que le 16. ou le 17. dans le Port de Siracuse.

Digitized by Google

Les sept Galeres commandées par Don Francisco Grimau Chef d'Escadre, ne pouvant plus tenir la mer à cause du vent, se sont retirées à Palerme.

Par le détail que nous venons de circonstancier, il est aisé presentement d'être au fait de nôtre perte. A l'égard des Vaisseaux qui se sont sauvez, on compte quatre Vaisseaux de ligne; le S Louis, le S. Jean, le S. Fernand & le S. Pierre. *Dix Fregattes*, sçavoir, l'Hermionne, la Perle, la Galere, le Porc-Epic, la Toulouse, le Lion, le petit S. Jean, le petit S. Fernand, le Pintado la Fleche, & *une Galiotte à bombes.*

Ce fidel recit fera comprendre sans peine, que si les Anglois s'étoient presentez comme des ennemis declarez, & que si la Flotte Espagnole n'avoit pas été malheureusement separée dans son ordre de bataille, & de plus affoiblie par plusieurs détachemens, le sort & le succés du combat auroient peut-être été bien differens.

Le 29. du même mois, l'Amiral Bing écrivit au Marquis de Lede, à bord de son Vaisseau *le Barfleur*, qui étoit venu moüiller à Regio. Il s'excuse d'abord de tout ce qui s'est passé entre les deux Flotes; il luy donne ensuite des assûrances positives de la conclusion du Traité de la quadruple Alliance, qui n'a pour objet, selon luy, que de maintenir la paix generale dans toute l'Europe: Que pour y parvenir plus prom-

Digitized by Google

tement, il renouvelle la demande qu'il luy a déja faite, de vouloir bien se déporter de l'entreprise de la Sicile. Il finit enfin, en le priant de remettre en liberté le Consul Anglois: Que pour l'y engager plus efficacement, il a donné ordre à tous les Vaisseaux de la Nation, de n'enlever aucun Bâtiment Espagnol, à la réserve de ceux qui transporteroient des vivres & des munitions.

M. le Marquis de Lede a répondu au premier chef, que le procedé passé des Anglois, l'avertissoit de n'écouter aucune proposition de cette nature, puisque M. Bing lui-même n'avoit pas jugé à propos d'attendre la réponse des propositions qu'il luy avoit envoyées avant le combat: 2. Qu'à l'égard de la demande qu'il luy faisoit, de se désister de l'entreprise de la Sicile, il croïoit que, bien loin que l'on facilitât par là la conclusion d'un accommodement, on ne feroit au contraire que l'éloigner: 3. Qu'aprés une hostilité si peu attenduë, il ne pouvoit empêcher les Armateurs Espagnols de courir sur les Anglois, 4. Que sans un ordre exprés du Roy Catholique, il ne luy étoit pas permis d'élargir le Consul Anglois, ny de rendre les effets confisquez.

L'Officier Anglois & le Secretaire de l'Amiral Bing, chargez de cette réponse, dirent verbalement au Marquis de Lede, qu'on attendoit cependant, dans quatre

Digitized by Google

jours, la nouvelle de la conclusion de la paix, & qu'il falloit absolument abandonner l'entreprise de la Sicile ; sur-tout, aprés que les plus grandes puissances de l'Europe étoient entrées dans les engagemens que l'on sçait, & que le Roy de Sicile avoit fait une cession de ce Royaume à l'Empereur. Ils tâcherent aussi de persuader, que les Anglois, en passant *le Fare*, n'avoient jamais eu intention d'en venir aux mains avec la Flote de S. M. C. mais que les Espagnols ayant commencé les premiers le combat, M. Bing s'étoit vû forcé à entrer en action.

Le Marquis de Lede répondit à chaque article ; leur reprochant la fausseté des faits avancez, entr'autres, les promesses faites par l'Amiral Bing au Viceroy de Naples, & au Commandant de la Citadelle de Messine, de suivre par-tout la Flotte d'Espagne, jusqu'à ce qu'il l'eût jointe pour la combattre. Il rejetta en même temps les passeports que l'Amiral Bing luy offroit, pour envoyer des Bâtimens en Espagne, avec ses pacquets pour la Cour.

A Malthe, le 1. Septembre.

IL se trouve dans notre Port six Vaisseaux de guerre Espagnols, quatre Frégattes, trois Galiottes à bombes, & deux Brûlots. On radoube les Bâtimens qui ont esté maltraitez dans la journée du 11. contre les

Digitized by Google

Anglois : Ils ne remettront point à la voile, qu'ils n'ayent reçû des nouvelles de la Cour de Madrid, ou qu'ils n'ayent appris que la Flote de l'Amiral Bing n'ait fait voile de *Siracuse* pour Naples ou le Port-Mahon. Alors ils se rendront à *Palerme*, où ils ont encore quelques Bâtimens de guerre; & lorsque le grand Convoy de Cadix sera passé de l'Ocean dans la Méditerranée, la Flote Espagnole se trouvera en état de ne point craindre l'Escadre Angloise; puisqu'il passe dans ces Mers avec ce Convoy, plus de vingt Bâtimens de guerre, & qu'il y en a encore dix à Barcelone qui pourront s'y joindre.

Le Brigantin que le Sieur *Camock*, Chef d'Escadre avoit dépêché à Palerme, pour prendre langue de ce qui se passoit en Sicile, en est revenu ce matin. Le Maistre de ce Brigantin a rapporté que le Marquis de Lede continuoit le Siege de la Citadelle de Messine : Que l'Amiral Bing avoit débarqué à *Catania* en Sicile tous les Soldats & Matelots de differentes Nations qu'il avoit fait prisonniers, à l'exception des Anglois qu'il avoit retenus & envoyez à Port-Mahon : Qu'il attendoit les ordres de la Cour, pour sçavoir comment il se comporteroit avec les Espagnols dans la conjoncture présente.

Il se passa la semaine derniere à dix mille d'icy une rude action entre deux Fré-

Digitized by Google

gates Françoises & trois Corsaires d'Alger. Le combat dura quatre heures avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre. Les deux Commandans de ces Corsaires ayant esté tuez avec la plûpart de leur équipage, les deux Frégattes enleverent les trois Vaisseaux qu'elles ont conduits icy, où elles se radoubent.

A Rome, le 6. Septembre.

MAlgré le bruit qui s'étoit répandu, que les Espagnols avoient levé le Siége de la Citadelle de Messine, on apprend au contraire qu'ils n'avoient pas discontinué de battre du côté de la campagne, les Forts *S. Loüis & San Salvador*, & que ce dernier étoit ouvert de toutes parts. Ils ont jetté sur l'un & l'autre de ces Forts environ six mille bombes, qui n'ont pas produit l'effet qu'ils en attendoient. Il faut convenir que ce Siége a esté fort traversé par differens contretemps. La parole que M. de Lede avoit donnée aux habitans de Messine, de ne point élever de Batteries dans la Ville, pour l'épargner, n'a pas peu contribué à prolonger ce Siége; mais ce General s'est vû à la fin obligé de placer de nouvelles Batteries du côté du Palais du Viceroy, avec promesse de dédommager tous les proprietaires du tort qu'ils recevroient de celles des Allemands.

Digitized by Google

Le 31. elles étoient presque toutes perfectionnées, & l'on esperoit qu'elles seroient en état de tirer avec succez le 2. de ce mois. L'Escadre Angloise s'est séparée en deux, & une partie a fait voile à Naples, pour en transporter des munitions de guerre & de bouche à Regio; & l'autre a pris la route du Midy, conduisant au Port Mahon sept Vaisseaux Espagnols, dont le *S. Philippe* est du nombre. L'Amiral Bing n'a laissé dans le Détroit, que deux Vaisseaux de guerre, qui croisent dans ces Mers avec une Pinque Catalane. Ils servent à convoyer les Chaloupes & Barques Napolitaines, qui ont la facilité par la retraite des Vaisseaux Espagnols, de porter de *Regio* toutes sortes de rafraîchissemens aux assiégez. Ils les renouvellent, ou ils les augmentent, à mesure qu'il leur convient de le faire. Il n'y a plus que des Allemands qui deffendent la Citadelle; tous les Piémontois qui étoient dedans ayant esté transferez dans la Calabre. Les Espagnols n'ont cependant pas perdu jusqu'à présent beaucoup de monde, malgré le grand feu des assiégez, qui ont même esté fort maltraitez dans deux sorties. *Revenons présentement aux nouvelles de Rome.*

Le Corps-de-garde qui est proche le Palais d'Espagne, fut augmenté ces jours passez par ordre du Pape, jusques à cent hommes. Ce renfort, à ce que l'on pré-

Digitized by Google

tend, s'est fait en vûë de contenir les soldats Espagnols qui gardent ce Palais. Ceux-cy ne laissent échaper aucune occasion de faire éclater leur zele contre quiconque ose parler avec peu de respect de S. M. C. Il y a peu de jours qu'ils maltraiterent un *Florentin* qui affectoit de luy donner le titre de Duc d'Anjou.

L'Ambassadeur de Venise qui est en cette Cour, a reçû la confirmation des trois actions qu'il y a eu le 20. le 21. & le 22. d'Aoust, à la hauteur du Cap Matapan, entre les deux Armées Navales de la Rép. & des Turcs. Les Venitiens ont eu l'avantage dans ces trois actions; & s'il faut s'en rapporter à leur Rélation, ils ont pris aux infideles plusieurs Vaisseaux, & leur en ont démâté six. Le noble *Ludovico Diedo*, *Amirante*, & frere du Commandant, y a esté tué. La paix a esté publiée en Dalmatie entre la Rép. & la Porte Ottomane.

Le Prince Philippe de Baviere entra en retraite le 26. chez les Peres Jesuites; il a esté porté à cette bonne œuvre par les sages & salutaires Conseils de Sa Sainteté.

M. Falconieri Gouverneur de Rome, envoya à M. le Cardinal Paulucci un Esturgeon du poids de 120. livres. Cette Eminence le donna au Pape, qui en fit présent à l'Ambassadrice de l'Empire, & celle-cy à la Princesse Gallican, qui donna ordre qu'on le portât sur le champ à Messieurs

les

Digitized by Google

les Princes de Baviere, à qui il est enfin demeuré.

M. l'Abbé Scarlati, Ministre de l'Electeur de Baviere, a dépêché un Courier à ce Prince, pour l'informer que sur les instances réïterées & pressantes de S. A. E. au S. Pere, S. S. s'étoit enfin déterminée à accorder la Coadjutorerie de Cologne, au Prince Clement de Baviere qui est icy.

Les Troupes Allemandes qui passent actuellement par cet Estat, font des exactions criantes dans toutes les Villes & Communautez qui sont obligées de les loger: La Ville de *Fermo* sur-tout, se récrie fort sur ce que le premier détachement de Cavalerie Imperiale, avoit consommé lui seul toutes les provisions destinées pour le Régiment entier. Le Pape en a fait des plaintes ameres à l'Ambassadeur de l'Empereur.

L'ordre de la Cour de Madrid, réïteré au Cardinal Aquaviva, pour le rappel de tous les Espagnols qui sont icy, a fort déplû au Pape, sur-tout à cause que les Moines y sont de nouveau compris; de sorte que Sa Sainteté a enjoint à tous les Généraux d'Ordres, de ne permettre à aucun Religieux Espagnol d'y obéïr, sous peine d'excommunication, d'interdiction, & de privation de voix active & passive. Le Pere *Riol*, Provincial de Valence, & Sécrétaire du Général des Dominicains, est expressément indiqué dans cette nouvelle intima-

Digitized by Google

tion ; ce qui a obligé le Pere Général d'aller faire sur cela des excuses au Cardinal Aquaviva. Les Espagnols ont de plus interdit tout commerce de lettres avec cette Cour, sous des peines tres-rigoureuses.

M. le Duc Régent a fait sçavoir au Pape le motif qui l'a fait entrer dans la Médiation ou Traité de la quadruple Alliance : Il assûre S S. qu'il ne s'y est engagé, que dans la vûë unique de terminer les différens qui sont entre l'Empereur & le Roy d'Espagne, & d'affermir une tranquilité durable dans l'Italie.

On ne doute plus icy que le S. Pere ne sévisse contre ceux qui jusqu'icy ont refusé d'admettre sa Constitution *Unigenitus*. Le Bref en est formé & datté du 28. du passé; il retranche de la Communion Romaine ; tous & quelconques qui ne s'y sont pas soûmis, de quelque dignité qu'ils puissent être, même les Cardinaux. M. le Cardinal de la Tremoille a emploié tous les moyens praticables pour en empêcher l'effet. Les voïes directes ont été mises en usage, & tous les bons esprits s'y sont employez *verbo & opere*, le tout inutilement. Le jour est pris jeudi 8. pour publier cet acte. Sa S. s'est occupée à s'attirer les lumieres du S. Esprit; elle a ordonné une *Collecte*, pour être dite à la Messe par tous les Prêtres Seculiers & Reguliers de cette Ville, afin d'implorer *la divina assistenza in uno de pin*

Digitized by Google

gravi affari que possono appartenere al suo Apostolico Ministero.

De Palerme le 26. Aoust 1718.

LETTRE

Ecrite par M. le Marquis de Mary, à M. le Cardinal Aquaviva.

J'Ay l'honneur de faire part à vôtre Eminence du malheur arrivé à mon Vaisseau, de même que de la valeur surprenante avec laquelle tout mon Equipage l'a deffendu, en presence de toute la Flote. Cependant, il me reste la douleur d'avoir été forcé de ceder à la superiorité des Ennemis. Six Vaisseaux Anglois m'ayant separé de nôtre ligne, commencerent leurs hostilitez contre moi; & me faisant pour lors le signal de me rendre, je répondis à cette sommation avec le feu de toute mon artillerie. Enfin, aprés avoir combattu quatre heures sans relâche, mon Vaisseau étant fracassé avec perte de 50. de mes gens, je pris la résolution d'échouer plustôt que de me rendre; dans l'esperance de sauver tout l'équipage & de bruler ensuite le Bâtiment. Il est vrai que l'effet ne s'ensuivit pas, par la faute de huit Canoniers que j'avois laissé dessus pour executer mes ordres; car voyant que la Chaloupe tardoit trop, selon eux, à les venir prendre, la frayeur d'être enlevé, leur fit

Digitized by Google

ôter la mêche ; aprés quoi ils se rendirent prisonniers. A l'égard de toute la Flote Espagnole, j'ai seulement remarqué qu'elle n'a pas cessé de combattre, paroissant ou disparoissant, selon que la fumée étoit plus ou moins épaisse. *J'ai l'honneur d'être, &c.*

A Palerme le 24. Septembre.

MOnsieur le Comte de Mortemart, Lieutenant General, écrit de Palerme du 24. qu'il a dressé sur le Mole du Port plusieurs grosses Batteries. Il a fait transporter toute l'Artillerie qu'il y avoit à Palerme, sur trois Bastions qui regardent la Mer. Il a fait une refonte de canons de bronze, de tous ceux qui n'étoient plus en état de servir. Il a établi des Moulins à poudre qui lui en rendent par jour seize cent livres bien conditionnées. Cette disposition si convenable dans la conjoncture presente, a été fort approuvée du Marquis de Lede. Il y a presentement dans ce Port 7. Galeres d'Espagne, 4. Fregattes & 100. Bâtimens de transport ; on les croit en sûreté ; étant deffendus & couverts par les nouvelles Batteries que l'on y a dressées.

Trois grands Seigneurs Siciliens levent à leurs dépens trois Regimens Nationaux, qui porteront les noms de *Palerme*, *Messine*, & *Auguste*. L'Infanterie augmente

Digitized by Google

tous les jours au lieu de diminuer.

Des Lettres du 5. de Messine, portent que le 2. la nouvelle Batterie des Espagnols avoit commencé à tirer à ricochet contre une Courtine de la Citadelle. Le 7. on comptoit de battre en brêche. Tout est paisible en Sardaigne.

Des Lettres de Vienne disent que S. M. I. en consideration des services importans qu'elle avoit reçûs du Prince Eugene, elle lui avoit donné en propre le Duché de *Mantouë*; à condition qu'au défaut d'enfans mâles, ce Fief de l'Empire seroit reversible à la Maison d'Autriche, aprés la mort de S. A. S. On écrit de Turin du 20. que l'Ambassadeur d'Espagne est toûjours aux arrêts en son Hôtel.

On prétend qu'on va congedier tous les Regimens Siciliens qui sont actuellement au service de nôtre Souverain, & qu'ils seront remplacez par six Regimens Suisses. Nôtre Cour est en traité pour ce dessein avec les Cantons.

Le mot de la premiere Enigme du mois passé étoit le *Loüis-d'or*; & celui de la seconde, *le Poulce*.

ENIGME.

L'On voit en nous, deux sœurs étroitement unies,
Egales en éclat, en taille & en beauté:
Elles peuvent passer pour être fort polies,
Et par tout on les tient de grande utilité.

Digitized by Google

Elles tombent souvent dans les mains les plus viles ;
Si tôt qu'on les separe on les rend inutiles ;
Mais par leur réünion,
Elles mettent toûjours de la division.
Malgré tous leurs travaux, sans plaindre leur misere,
La chaîne ou la prison est leur sort ordinaire.

AUTRE.

Trois Peres assemblez m'ont donné la naissance,
Chacun a sa couleur, chacun sa qualité :
C'est à force de coups que par leur alliance,
Ils ont enfin ce monstre aux humains enfanté.
On me fait par malheur, exprés pour me détruire ;
Differens Elemens m'ont soûmise à ce sort ;
L'on empêche avec soin le premier de me nuire ;
Mais, l'autre avec fureur me vient donner la mort.

CHANSON.

Mennet du Bal d'Auteüil, composé par Mademoiselle Antier.

PRés d'Iris veux-tu toûjours
A ton secours
N'appeller que les Amours ?
Amy, ne soupire plus,
Et cours au jus de Baccus.
Je bois, j'aime, fais de même ;
Qu'il est doux dans un festin
D'unir la tendresse & le vin !
Je bois j'aime, fais de même :
On entend sonner souvent
L'heure du Berger en bûvant.

Seconde Chanson en Couplets.

JE suis un nouveau Medecin,
Qui, sans rien donner au Sophisme,

Digitized by Google

Contre tout mal & tout chagrin
Viens vous offrir mon Aphorisme,
Versez-vous promtement de ce jus Bachique,
C'est un specifique ;
Versez-vous promptement,
Vous serez gueri dans le moment.

Voyez cet Amant malhûreux :
Dans ses yeux sa douleur s'explique ;
Pour lui je crains un sort affreux,
Il pourroit bien mourir étique.
Versez-lui, &c.
Il sera gueri dans le moment.

D'où vient que cet hûreux Amant,
Qui peut compter sur sa Maîtresse,
Rêve & soupire incessament,
C'est donc un mal que la tendresse.
Versez lui, &c.
Il sera joyeux dans le moment.

Des Anciens être entêté,
Les suivre en tout, quoqu'on en dïe,
Ce sont vapeurs d'antiquité,
Et vrayement une maladie.
Versez-lui, &c.
Il sera moderne en un moment.

Regardez cet enfant de Mars,
Plus redouté que le Tonnere,
La fureur trouble ses regards,
Il a la fiévre de la guerre.
Versez lui, &c.
Il sera paisible en un moment.

Que dites-vous de ce Poltron,
Il n'a pas l'ame meurtriere,
Si-tôt qu'il entend le Canon,
On ne le voit que par derriere.

Digitized by Google

Verſez-lui, &c.
Il deviendra brave en un moment.

Ce vieux Mary ſombre & jaloux,
Qui, chaque inſtant craint ou ſoupçonne,
S'apercevra du rendez vous,
Qu'à ſes côtez ſa femme donne,
Verſez lui, &c.
Il n'y verra goute en un moment.

Ce Gaſcon par un rude effort,
D'une beauté ſexagenaire
Voudroit gagner le coffre fort :
Mais; peut-il aſſez pour lui plaire.
Verſez-lui, &c.
Le coffre eſt à lui dans un moment.

Ton Juge s'endort au Palais,
Son œil aſſoupi t'inquiette,
Il te va condamner aux frais,
Et vîte, vîte à la Bûvette.
Verſez lui, &c.
Ta cauſe ira bien dans le moment.

Ce Rimeur, pour faire un Sonnet,
Boiroit toute l'eau d'Hiprocrenne,
Il n'en a pas l'eſprit plus net,
La rime ou la raiſon le gêne.
Verſez luy, &c.
Toutes deux viendront dans le moment.

Ce gras * * * par malheur,
Eſt enrhumé de la poitrine,
Lui qui feroit tout ſeul un Chœur,
Ne peut plus chanter à Matines.
Verſez lui, &c.
Sa voix reviendra dans le moment.

JOURNAL

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

LE Mandement de M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, & son Appel au futur Concile, est une piece trop importante pour ne la pas mettre à la tête de nôtre Journal de Paris. Quoique cette piece soit publique, on sera peut être bien aise de la retrouver un jour dans ce Receüil : Nous en userons ainsi à l'égard des autres pieces des Appellans & non-appellans.

M. l'Abbé de Gontault, Doyen de l'Eglise de Paris, ayant le 21. de ce mois proposé au sortir du Chœur, à ceux des Chanoines qui y avoient assisté, l'indication d'un Chapitre extraordinaire, pour le 23. à dix heures du matin ; les avertissemens d'invitation furent envoyez le 22. sans autre désignation, que pour déliberer sur une affaire de la derniere importance. On s'est en consequence assemblé le 23. au matin. Vingt-neuf Chanoines se sont trouvez au Chapitre. M. l'Abbé de Montmore Chambrier, a rendu compte à la Compagnie du sujet de la convocation, qui étoit l'Appel de M. le Cardinal de Noailles, envoyé par ce Prelat à son Chapitre : Il en a fait la lecture, aprés laquelle M. l'Abbé de Gontault Doyen, a proposé de déliberer sur la necessité d'adherer à

Digitized by Google

M. le Cardinal & à son Appel, M. l'Abbé Dorsane Chantre, & auquel en cette qualité, il appartenoit d'opiner en premier lieu, a ouvert les opinions par un discours : Il a esté suivi, dans son avis, qui étoit d'adherer à l'Appel, par 27. Capitulans. Un seul nommé M. de Montebise, a prétendu, qu'aprés la déclaration du silence, il n'étoit pas permis de mettre semblables matieres en déliberation ; il a même poussé plus loin les choses, car, il a déclaré qu'il protestoit & s'opposoit à la déliberation : On a opiné sur son opposition ; & il a passé à la pluralité, que sans y avoir égard, la déliberation de la Compagnie seroit rédigée ; & sur le champ, on a fait une Députation de 12. Chanoines à M. le Cardinal, dont six Prêtres, trois Diacres & trois Soudiacres, pour lui rendre compte de ce qui avoit été arresté en Chapitre.

Le 24. on s'est rassemblé à sept heures du heures du matin, pour relire & confirmer la conclusion Capitulaire. Aprés quoi, le Chapitre a indiqué un jour, auquel seront appellées les Collegiales dépendantes, pour leur intimer & notifier ce qui a esté arresté. Il est aisé de voir que M. le Cardinal de Noailles usera de quelque cérémonie équivalente, à l'égard des Curez de son Diocese, & des Chapitres qui lui sont soûmis.

Digitized by Google

MANDEMENT

De son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, pour la publication de l'Appel qu'il a interjetté le 3. Avril 1717.

Au Pape mieux conseillé, & au futur Concile general de la Constitution de N. S. P. le Pape Clement XI. du 8. Septembre 1713. qui commence par ces mots, Unigenitus Dei Filius.

LOUIS-ANTOINE DE NOAILLES, par la permission divine, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du Titre de sainte Marie sur la Minerve, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, & Superieur de la Maison de Navarre: Au Clergé seculier & regulier de nôtre Diocese, Salut & Benediction.

Le zele dont nous avons toûjours été animez, pour rétablir la paix dans l'Eglise de France, & pour faire cesser les troubles, que la Constitution *Unigenitus* y a excitez, vous est assez connu: Nous sçavons même que quelques-uns d'entre-vous ont crû, que nous avions porté trop loin la condescendance, & nous n'ignorons pas que la patience que nous avons marquée, & les démarches que nous avons faites, ont esté l'occasion de leurs inquiétudes & de leurs allarmes.

Pour dissiper ces craintes, & pour effacer tous les soupçons que l'on tâchoit de vous inspirer sur nôtre conduite, nous avons souvent voulu vous informer de nos vûes, & vous exposer ce que nous étions résolus de faire pour contribuer à la paix à

Digitized by Google

mais, nous avons eu la consolation de reconnoître que cette précaution, qui d'ailleurs auroit pû être dangereuse dans certaines circonstances, étoit inutile par rapport à vous.

Bien éloignez d'écouter avec trop de facilité les calomnies que l'on répandoit contre nous, ainsi que S. Basile se plaignoit que les Fideles de Nocesarée avoient fait à son égard; quelques efforts que l'esprit de discorde ait pû faire pour vous prévenir contre nous, vous avez toûjours été persuadez que nôtre foy étoit pure, & nos intentions pacifiques.

Sans entrer donc maintenant dans un plus grand détail de tout ce qui s'est passé dans la suite de cette importante affaire, nous vous dirons seulement, que nous avons toûjours été persuadez, que la paix est un bien si précieux, que nous devions tout sacrifier pour y parvenir, excepté la verité; en sorte que bien loin de nous repentir de tout ce que nous avons fait, & de tout ce que nous avons souffert pour consommer un accommodement qui conservât également la verité & la paix, nous ne pouvons vous dissimuler que nous sentons une trés-vive douleur, que le succés n'ait pas répondu à nos vœux.

Comme nous avions donné au feu Roy de glorieuse memoire, des preuves constantes du desir sincere que nous avons toûjours eu d'éteindre toute division, nous avons remis entre les mains du grand Prince qui nous gouverne, des gages assûrez de nôtre amour pour la paix; & ce n'est pas pour nous une mediocre consolation d'avoir convaincu S. A. R. que les suites d'une rupture ne pourroient jamais nous être imputées.

Présentement que l'esperance de terminer cette grande affaire par les voies de conciliation, nous est ôtée; la necessité d'une juste défense, & encore plus l'obligation de remedier aux abus que l'on fait tous les jours de la Constitution *Unigenitus*, pour donner atteinte à la pureté du dogme, à la sainteté de la Morale de JESUS-CHRIST, aux regles de la

discipline, à la liberté des Ecoles Catholiques, nous forcent de recourir aux derniers remedes, & de mettre à couvert par un appel au Tribunal de l'Eglise Universelle, des coups dont nous sommes menacez.

Nous vous justifierons bien-tôt par une Instruction particuliere, que ce moyen legitime & canonique, est autorisé par l'usage de tous les siecles, par les maximes, & par la conduite des plus grands Saints; qu'il est approuvé sur les Decrets des Conciles de Constance & de Basle, aussi bien que sur les anciens Canons, qui sont les fondemens de nos Libertez; & que nos Peres se sont servi de cet voïe dans des occasions moins importantes, & pour des causes moins graves, que celles qui nous déterminent aujourd'hui à l'embrasser.

Nous croyons donc, mes chers Freres, devoir rendre public l'Acte d'Appel au futur Concile Oecumenique que nous avons interjetté le 3. Avril 1717. que differens motifs, & sur tout l'esperance d'une paix prochaine, nous avoient empêché jusqu'ici de publier.

Le recours à l'autorité de l'Eglise Universelle, qui, selon les maximes constantes du Royaume, & la doctrine des Theologiens & des Canonistes, suspend l'effet de tout ce qui a précedé, & qui annulle en même tems de plein droit tout ce qui pourroit être fait dans la suite au préjudice de cet Appel, ne nous empêchera point de chercher avec ardeur tous les moyens de rappeller la concorde & l'unanimité si necessaires pour l'interest de la Religion & pour le bien de l'Etat: Nous ne cesserons jamais de gémir devant Dieu pour obtenir qu'elles puissent être rétablies, soit par un saint concert de l'Eglise Gallicane, soit par les éclaircissemens que nous avons supplié avec les instances les plus respectueuses, Nôtre Saint Pere le Pape de nous accorder, & que nous avions d'autant plus de sujet d'attendre du Pere commun, que nous ne demandions rien, qui ne fût conforme

Digitized by Google

aux démarches des plus saints Evêques, & qui n'eût été pratiqué par les plus grands Papes.

L'Instruction que nous vous promettons, vous le justifiera par un grand nombre d'exemples ; & nous nous estimerons heureux, si la verité & la paix peuvent être tellement mises en sûreté, que nous soyons dispensez d'attendre le Jugement du Concile Oecumenique.

Mais, de quelques troubles que l'Eglise puisse être agitée, convaincus que, selon S. Augustin, il n'y a jamais de juste sujet de rompre l'unité, nous demeurerons inviolablement attachez à la Chaire de Pierre, que nous respectons comme le centre de l'Unité Catholique ; nous continuërons de rendre à celui que Dieu a élevé sur cette Chaire, pour être le Chef visible du College Episcopal, & de toute l'Eglise, le respect & la soumission que les Saints Canons prescrivent ; enfin dans tous les tems, & quelque évenement qui puisse arriver, nous conserverons pour ceux mêmes qui se déclareroient ouvertement les ennemis de la paix, les sentimens d'union, de concorde & de charité, que J. C. a recommandez à ses Ministres.

Nous vous exhortons, mes trés-chers Freres, & nous vous en conjurons par l'affection tendre & sincere, que vous nous avez toûjours témoignée, & par celle que nous conservons reciproquement pour vous, de rendre au S. Siege Apostolique, & à la personne de Nôtre Saint Pere le Pape, tout le respect & toute la soumission qui lui sont dûs ; d'avoir pour tous les premiers Pasteurs de l'Eglise, les sentimens respectueux que la Religion exige ; d'éviter tout ce qui pourroit causer du trouble & des divisions, en vous attaquant les uns les autres par des termes injurieux ; de pratiquer fidelement la regle que S. Paul prescrit aux Ephesiens, en conservant entre vous l'humilité, la douceur, la patience, & en travaillant avec soin à entretenir l'unité du même esprit, par le lien de la paix : Enfin, ne cessez

Digitized by Google

point de demander à Dieu par des prieres ferventes, l'effet de nos justes desirs, & de ceux de plusieurs de nos Collegues dans l'Episcopat, & même d'un nombre considerable de Corps Ecclesiastiques seculiers & reguliers qui forment avec nous les mêmes vœux, pour obtenir de Dieu une paix, qui, selon la remarque de S. Gregoire de Nazianze, ne peut jamais être solide, & devient même plus funeste que la division, si elle n'est fondée sur la verité.

A CES CAUSES, le Saint Nom de Dieu invoqué, aprés en avoir conferé avec nos Venerables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de nôtre Eglise Metropolitaine, lesquels ont adheré à nôtre present Appel, aussi bien que les Curez de la Ville de Paris; Nous ordonnons que l'Acte d'Appel cy-joint par Nous interjetté le 3. Avril 1717. au Pape mieux conseillé, & au futur Concile general de la Constitution *Unigenitus* du 8 Septembre 1713. sera inseré dans les Registres de nôtre Officialité avec le present Mandement, & qu'il sera lû, publié & affiché par tout où besoin sera. DONNÉ à Paris en nôtre Palais Archiepiscopal le vingt quatriéme jour du mois de Septembre 1718.

Signé, † L. A. Card. DE NOAILLES, Archev. de Paris.

Par Son Eminence, CHEVALIER.

Digitized by Google

ACTE D'APPEL

De Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, du 3. Avril 1717.

Au Pape mieux conseillé, & au futur Concile general, de la Constitution de N. S. P. le Pape Clement XI. du 8. Septembre 1713. qui commence par ces mots, Unigenitus Dei Filius.

LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, par la permission divine, Cardinal Prêtre de la sainte Eglise Romaine, du Titre de sainte Marie sur la Minerve, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, & Superieur de la Maison de Navarre : A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut en Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, qui nous a apporté la verité & la paix.

Attachez à la Chaire de Saint Pierre, comme au centre de l'unité Catholique, dont il n'est jamais permis de se séparer : animez du plus profond respect pour l'Eglise de Rome, dont nous avons l'honneur d'être Membre d'une maniere particuliere, par la dignité dont nous sommes revêtus ; pleins d'une veneration sincere pour celui que la divine Providence a élevé sur le Siege Apostolique, que nous reverons comme le successeur du Prince des Apôtres, auquel la primauté appartient de droit divin dans toute l'Eglise ; nous avons été sensiblement affligez de tous les troubles que la Constitution *Unigenitus* a excitez dans l'Eglise, principalement dans nôtre Diocese.

Digitized by Google

Personne n'ignore que d'abord que cette Constitution parut, les Fideles furent consternez d'une Censure qui leur paroissoit condamner plusieurs veritez de la Religion & le langage ordinaire de la pieté ; que les nouveaux Convertis furent scandalisez d'une condamnation qui faisoit renaître leurs anciens préjugez contre la Foy de l'Eglise Romaine, que l'on avoit tâché d'effacer, depuis qu'ils étoient rentrez dans l'Eglise ; que les Magistrats allarmez des conséquences que l'on pourroit tirer de la Bulle contre le repos des Etats, la sûreté de la Personne sacrée des Rois, les droits de l'Episcopat, les Libertez de l'Eglise Gallicane, se crûrent obligez d'en prévenir le danger par des modifications également sages & necessaires ; qu'un grand nombre de Pasteurs pleins de zele & de lumiere, des Theologiens distinguez par leur science & par leur attachement à la saine doctrine, & plusieurs Prélats prévirent dès-lors tous les abus qu'on feroit de la Constitution, soit pour attaquer des dogmes certains & des regles importantes de la morale & de la discipline, soit pour troubler la paix & la liberté des Ecoles ; & l'évenement n'a que trop justifié que leurs craintes & leurs inquiétudes n'étoient pas vaines.

En effet, Nous avons des preuves par des Theses publiques, & par des écrits imprimez, que les Défenseurs de la Morale relâchée, & des opinions nouvelles sur la Grace, se servent ouvertement de la Censure de 101. Propositions ; les uns, pour assûrer que l'Eglise Romaine favorise sur la doctrine des mœurs, des erreurs & des relâchemens qu'elle a condamnez plusieurs fois, & qu'elle n'approuvera jamais ; les autres, pour ériger leur Doctrine sur la Grace en dogme de Foy, comme si N. S. P. le Pape Clement XI. avoit proscrit la doctrine de S. Augustin & de S. Thomas, si solemnellement approuvée par plusieurs de ses Prédecesseurs, & par luy même.

Les heretiques animez par cet exemple, & toûjours attentifs à profiter des occasions d'insulter au

Digitized by Google

S. Siege, publient dans divers écrits, que l'Eglise a varié sur des dogmes essentiels; que Clement XI. a condamné sur la Grace, la Doctrine que les anciens Papes avoient autorisée, & que la derniere Constitution renverse les veritez fondamentales de la morale Chrétienne; ensorte que cette Censure est devenuë un de leurs plus forts argumens, pour combattre l'autorité de la Tradition que nous opposons à leurs erreurs, & pour confirmer dans le schisme ceux que le malheur de leur naissance y a engagé.

A la vûë de tant de plaintes qui retentissoient de toutes parts, les Evêques qui se trouverent à Paris, & qui furent assemblez par les ordres du feu Roy, pour déliberer sur l'acceptation de la Constitution *Unigenitus*, convinrent que de si grands maux demandoient un prompt remede. Quarante de ces Prélats se crûrent assez instruits des intentions de Sa Sainteté, pour pouvoir dans une Instruction Pastorale, fixer le sens dans lequel ils croyoient que la Constitution devoit être entenduë; & ce moyen leur parut suffisant, pour prémunir les Fideles contre tous les abus qui étoient a craindre.

Quant à Nous, quoi qu'également convaincus comme nos Confreres, des bonnes intentions de Sa Sainteté, il nous parut necessaire, & en même tems plus sûr pour nous-mêmes, plus respectueux pour le S. Siege, plus utile pour toute l'Eglise, de nous adresser à l'Auteur même de la Constitution, pour lui exposer les difficultez que l'on nous proposoit tous les jours; de le supplier de déclarer lui-même le veritable esprit de sa Bulle; d'apprendre à tous les Fideles à faire le discernement des veritez qui ne peuvent souffrir d'atteinte, & des erreurs qu'il faut rejetter; de conserver par ce moyen, le dépôt de la doctrine dans sa pureté, d'appaiser tous les troubles, de calmer les consciences agitées, & maintenir la tranquillité de l'Eglise & la liberté des Ecoles.

Digitized by Google

Nous n'avons point cessé depuis plus de trois années, d'employer tous les moyens qui ont dépendu de Nous, pour engager N. S. P. le Pape, à donner des explications qui deviennent de jour en jour plus necessaires. Dans la vûë même de faciliter le succès d'un remede dont nous connoissions tous les avantages & la necessité, nous avons dressé un projet d'explication sur toutes les matieres qui sont l'objet de la Constitution, dans lequel nous nous sommes appliquez à distinguer exactement les veritez que l'on doit croire, les erreurs qu'il faut rejetter, & les opinions que l'Eglise permet de soûtenir : &, aprés en avoir conferé avec un grand nombre de Prélats d'un merite & d'une vertu reconnuës, & plusieurs sçavans Theologiens de toutes les Ecoles, nous avons presenté cet Ouvrage à Sa Sainteté, la conjurant de vouloir bien expliquer elle-même sa Constitution, ou confirmer par l'autorité Apostolique, les explications que nous avions composées ; de mettre par cette voye la verité à couvert, & de donner à toute l'Eglise une paix solide & durable.

Mais, quoique cette démarche fût conforme à ce qui a été pratiqué par les plus saints Evêques de l'antiquité, & à ce qui a été même prescrit par les plus grands Papes, qui ont recommandé, lorsqu'il s'élevoit des doutes & des difficultez sur leurs Decrets, d'en suspendre l'execution, jusqu'à ce qu'ils les eussent eux-mêmes expliquez ; quoi qu'une demande si juste fût appuyée de la protection du Prince qui nous gouverne avec tant de capacité & de lumieres, & qui donne toute son attention à chercher les moyens de rétablir la paix dans l'Eglise ; jusqu'à present nos instances ont été sans succès.

Au lieu des explications que les besoins de l'Eglise exigeoient, nous avons vû paroître des Decrets de l'Inquisition, par lesquels plusieurs Mandemens des Evêques de France ont été flétris d'une maniere

Digitized by Google

injurieuse à l'Episcopat ; divers Brefs où l'on déclare que la Constitution est si claire, qu'elle n'a pas besoin d'explication, où l'on conteste aux Evêques le droit de juger, soit avant le Pape ou aprés le Pape les questions de Foy, quoi que ce droit soit attaché à leur caractere par l'institution divine, & où l'on veut les réduire à la simple qualité d'executeurs des Decrets des Souverains Pontifes, auxquels ils seroient obligez de se soûmettre avec une obéïssance aveugle. On leur défend de s'écarter de la lettre de la Constitution, & l'on prononce que demander des explications, *c'est se livrer à une curiosité criminelle, c'est vouloir manger du fruit défendu.*

Toutes ces démarches de la Cour Romaine, sont regardées comme une condamnation indirecte des differentes explications de la Constitution, que les Evêques de France ont publiées jusqu'ici.

Les disciples de S. Augustin & de S. Thomas d'un côté, & de l'autre, ceux de Molina, en concluent, que l'intention du Pape a été de condamner les 101. Propositions dans le sens propre & naturel qui se presente d'abord à l'esprit ; & tous ces Theologiens, réünis dans ce principe, en inferent également, quoique par des vûës bien differentes, que plusieurs points de doctrine qui regardent le dogme, la morale & la discipline, ont été proscrits par la Bulle *Unigenitus* ; ce qui fait la douleur des uns & le triomphe des autres.

L'on se sert donc de la Constitution, & du refus de l'expliquer, dans lequel le Pape persiste depuis trois années, pour donner atteinte au dogme si essentiel de la necessité de la Foy en Jesus Christ, sans laquelle l'homme pecheur n'a jamais pû parvenir à la justice ni au salut ; pour établir que l'ancienne alliance dont Moïse a été le Ministre, a pû conferer la grace, & donner des enfans à Dieu par la crainte dont elle étoit animée ; pour combattre ce que S. Paul nous enseigne sur la foiblesse & l'impuissance de la Loy considerée en elle-même, &

Digitized by Google

sur les differences que l'on doit reconnoître entre l'Ancien & le Nouveau Testament. Telle sont les consequences que l'on tire de la Censure des Propositions qui concernent les deux alliances, & de la condamnation de cette Proposition : *Que peut on être autre chose que ténebres, qu'égarement, & que péché, sans la lumiere de la Foy, sans Jesus-Christ, sans la charité*; Proposition, dont la Censure est d'autant plus étonnante, qu'elle ne paroît contenir, que ce que Jesus-Christ dit lui même, *qu'il est la lumiere du monde, qu'il est la voye, la verité & la vie*; & l'idée que S. Paul donne aux Gentils de leur état, avant qu'ils fussent éclairez de la Foy, & qu'ils appartinssent à Jesus-Christ : *Qu'ils étoient morts par leurs pechez; qu'ils étoient ténebres, & qu'ils sont devenus lumiere dans le Seigneur.*

L'on se sert encore de la condamnation des Propositions 10. 12. & 13. pour attaquer le dogme de la toute-puissance de la volonté de Dieu sur le cœur des hommes, à laquelle nulle volonté humaine ne résiste, & ne peut résister, quoi qu'elle puisse toûjours résister à l'operation de la Grace la plus forte & la plus puissante. Ce dogme exprimé souvent dans les Livres saints, confirmé par la Tradition constante des Eglises d'Orient & d'Occident, & que S. Augustin dit *que l'on ne peut nier, sans renverser le premier article du Symbole*, paroît exposé sans alteration dans la Proposition 12. *Quand Dieu veut sauver l'ame, en tout tems, en tout lieu, l'indubitable effet suit le vouloir d'un Dieu*; & cette Proposition semble être d'autant plus à couvert de toute Censure, qu'elle paroît extraite mot pour mot de S. Prosper, selon la traduction que l'on a faite en vers François du Poeme Latin de ce saint Docteur, qui est citée sous son nom, dans l'endroit même du Livre des Reflexions d'où elle est tirée.

La Censure de la Proposition 31. est encore un des principaux objets des plaintes d'un grand nombre de Theologiens, qui soûtiennent que cette Pro-

Digitized by Google

position renferme dans son sens propre & naturel, le dogme de la volonté speciale de Jesus-Christ pour le salut éternel des Elûs, si expressément enseigné dans les Ecritures, dans toute la Tradition, & dans les définitions des Conciles.

Les défenseurs des nouveaux systêmes sur la Grace, se fondent sur la condamnation de plusieurs Propositions, pour rejetter comme une erreur, cette grace forte & victorieuse que la Foy nous enseigne, & pour attaquer en particulier le sentiment de S. Augustin & de S. Thomas, soûtenu par un grand nombre de Theologiens; que cette grace est efficace par elle-même, & qu'elle est necessaire pour toute œuvre de pieté.

Mais, nous ne sçaurions dissimuler combien les oreilles chrétiennes sont blessées d'entendre condamner dans plusieurs Propositions, un usage consacré par le Saint Esprit, ordinaire dans la Tradition & dans le langage de la pieté, selon lequel les comparaisons tirées de la puissance que Dieu a fait éclater dans la creation, dans la resurrection des morts, dans la guerison miraculeuse des malades, dans le Mystere de l'Incarnation, sont souvent employées pour exprimer la gratuité de nôtre prédestination, la force & la vertu toute puissante de la grace sur le cœur de l'homme.

La Censure de diverses Propositions sur la Foy, ne souffre pas de moindres difficultez, & n'expose pas à de moindres inconveniens.

La Constitution condamne cette Proposition : *La Foy est la premiere grace, & la source de toutes les graces*, qui paroît si conforme à ces paroles du Concile de Trente : *La Foy est le commencement du salut de l'homme, le fondement, la racine de toute la justification*, à ce que Saint Augustin enseigne en plusieurs endroits : *Quelle est la grace que nous recevons la premiere ? la Foy* ; Et à ce que nous lisons dans une Epître du Pape Boniface II *C'est une verité certaine & Catholique, que la divine misericorde, lorsque nous*

ne le voulons pas, nous prévient dans tous les biens, dont la Foy est la source. La Censure de la Proposition condamnée, ne tombe t'elle pas également sur des décisions si autentiques ? Et ne concluëra t'on pas de cette condamnation, que des particuliers & même des peuples entiers, ont pû, sans la Foy & sans la connoissance du Mediateur, accomplir toute la Loy naturelle, & recevoir des graces qui les auroient conduits à la vraye justice & au salut ?

Les Fideles sont d'autant plus allarmez de la condamnation des Propositions qui concernent la charité, que dans ces Propositions, le terme de *Charité* est pris dans le même sens dans lequel il est employé dans l'Ecriture Sainte ; dans les écrits des Peres de l'Eglise, dans les Ouvrages d'un grand nombre de Theologiens, & dans les Livres de pieté ; c'est à-dire, pour tout amour de Dieu même ; pour celui qui n'est qu'actuel & commencé.

Les corrupteurs de la doctrine des mœurs s'appuyent donc sur cette Censure, pour renverser les fondemens de la Morale Chrétienne, pour détruire la necessité & l'étenduë de l'amour de Dieu, qui est le premier & le plus grand Commandement de la Loy. Ils prétendent que la Constitution favorise leurs excez, puisqu'elle condamne dans la Proposition 47. & 53. les expressions qui marquent la necessité de cet amour pour accomplir la Loy, & pour faire nos actions chrétiennement, en les rapportant à Dieu comme à nôtre fin derniere. Ils paroissent d'autant plus autorisez à se servir de la condamnation de la Proposition 44. pour combattre la doctrine des Peres, que cette Proposition est conçûë dans des termes semblables à ceux de S. Leon & de plusieurs autres Peres.

Les mêmes défenseurs de la Morale corrompuë, se fondent sur la Censure des Propositions qui regardent la crainte des peines, pour soûtenir que l'amour de Dieu n'est point necessaire pour la conversion du cœur, & que la seule crainte surnaturelle

Digitized by Google

des peines de l'Enfer sans aucun amour de la justice, suffit pour produire cet effet, & pour nous reconcilier avec Dieu dans le Sacrement de Penitence.

A la faveur de cette Censure, ils s'élevent hautement contre cette sainte Doctrine, si conforme à l'Ecriture & à la Tradition, que le Clergé de France assemblé en 1705. propose comme la seule qui soit sûre; que l'amour de Dieu, comme source de toute justice au moins commencé, est necessaire pour être justifié dans les Sacremens de Baptême & de Penitence.

Nous ne devons pas obmettre combien les Fideles sont scandalisez de la Censure de la Proposition 66. qui paroît n'exprimer qu'un sentiment que les lumieres de la Foy & de la pieté inspirent à tous les Chrétiens: *Qui veut s'approcher de Dieu, ne doit ni venir à lui avec des passions brutales, ni se conduire par un instinct naturel, ni par la crainte, comme les bêtes; mais, par la foy & par l'amour comme les enfans.*

Mais, le cœur paternel d'un Evêque ne sçauroit être témoin de la douleur que la Censure des Propositions qui concernent la lecture de l'Ecriture Sainte, & la celebration de l'Office divin, cause aux vrais enfans de l'Eglise; de la revolte que cette même condamnation inspire aux nouveaux réünis; de l'obstacle presque invincible qu'elle met à la conversion des heretiques, sans en être vivement touché. Les simples Fideles ont crû, qu'en censurant ces Propositions, l'intention du Pape étoit de leur interdire la lecture des Livres saints, qui ont été écrits pour instruire & pour consoler les Chrétiens, & qu'il vouloit leur ravir en même tems la consolation d'unir leur voix à celle de l'Eglise dans le chant des louanges de Dieu; & Sa Sainteté n'ignore pas le scandale qu'a causé en particulier la Censure de la Proposition 82. *Le Dimanche doit être sanctifié par des lectures de pieté & sur tout des saintes Ecritures.*

Les partisans de la Morale relâchée, tirent encore de

de grands avantages de la Censure des Propositions 87. & 88. & les Pasteurs les plus zelez se plaignent, que cette condamnation inspire aux pécheurs impénitens, un esprit de revolte & d'indocilité contre les saintes Loix de la Penitence.

Proposition 87. *C'est une conduite pleine de sagesse, de lumiere & de charité, de donner aux ames le tems de porter avec humilité, & de sentir l'état du peché, de demander l'esprit de penitence & de contrition, & de commencer au moins à satisfaire à la justice de Dieu, avant que de les reconcilier.*

Proposition 88. *On ne sait ce que c'est que le peché & la vraye penitence, quand on veut être rétabli dans la possession des biens dont le peché nous a dépoüillez, & qu'on ne veut point porter la confusion de cette séparation.*

Les consequences que les pecheurs, & ceux qui les favorisent par une fausse & pernicieuse indulgence, tirent de cette Censure, sont d'autant plus dangereuses, que ces deux propositions paroissent exprimer l'esprit des saints Canons sur la Penitence; qu'elles renferment par conséquent les regles que l'on doit suivre dans l'administration de ce Sacrement, & qui ont été confirmées par l'autorité des Papes & du Clergé de France, selon lesquelles on doit differer l'absolution aux pecheurs, qui n'ont point encore l'esprit de penitence & de contrition, qui ne portent pas avec humilité, & qui ne sentent pas l'état du peché.

Enfin, les modifications que les Magistrats ont mises à la censure des Propositions 90. & 91. qui concernent l'excommunication, & les précautions que les Evêques ont prises sur cette matiere, font connoître que l'Eglise & l'Etat sont également interessez à prévenir les abus que l'on doit craindre de cette Censure.

Proposition 90. *C'est l'Eglise qui a l'autorité d'excommunier: pour l'exercer par les premiers Pasteurs, du consentement au moins présumé de tout le Corps.*

Digitized by Google

Les ennemis de l'Episcopat se croyent autorisez par la condamnation de cette Proposition, pour combattre la doctrine des Saints Peres, qui enseignent que c'est l'Eglise qui a reçû le pouvoir des clefs ; que *ce n'est pas un seul homme*, pour nous servir des termes mêmes de S. Augustin, *mais l'unité de l'Eglise qui a reçû ces clefs* ; que le pouvoir d'excommunier a été donné à l'Eglise en la personne des premiers Pasteurs ; que ce pouvoir fait partie du pouvoir des clefs, que Jesus-Christ même donna aux Apôtres immédiatement, & dans leurs personnes aux Evêques qui sont leurs successeurs.

Nous ne pourrions tolerer sans prévarication, les fausses & pernicieuses maximes que l'on peut appuyer sur la Censure de la Proposition 91. *La crainte d'une excommunication injuste, ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir ; on ne sort jamais de l'Eglise, lors même qu'il semble qu'on en soit banni par la méchanceté des hommes, quand on est attaché à Dieu, à J. C. & à l'Eglise même par la charité.*

Les meilleurs Theologiens ont souvent representé, que la premiere partie de cette Proposition, *la crainte d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire nôtre devoir*, n'exprime dans son sens propre & naturel, que cette verité, *il faut plûtôt obéir à Dieu qu'aux hommes*, que nous avons apprise de S. Pierre le Prince des Apôtres, qui est fondée sur toutes les lumieres de la Foy & de la raison, sur laquelle les Papes ont souvent formé leurs Jugemens & leurs Décisions, & particulierement S. Gregoire, qui dit, que *l'obéïssance ne doit jamais nous engager à faire aucun mal* ; & Innocent III. qui défend à une femme qui est assûrée de l'invalidité de son mariage, d'habiter avec son mari, quoique cela lui soit ordonné sous peine d'excommunication.

Ce que nous devons à la Religion & à l'état, ne nous engage t'il pas également à apprendre aux peuples confiez à nos soins, que toute excommu-

Digitized by Google

nication qui les détourneroit de la fidelité qu'ils doivent à Dieu, à leurs Princes & à leur patrie, dés-lors, est une excommunication injuste, & que la crainte d'une telle excommunication ne doit jamais les empêcher de satisfaire à tous ces devoirs prescrits par la Loy naturelle & la Loy divine, qui sont immuables.

La seconde partie de la même Proposition 91. ne paroît encore présenter à la vûë, dans son sens propre & naturel, que cette même maxime enseignée par S. Augustin : *Les hommes spirituels ne sortent point de l'Eglise, quoi qu'ils en paroissent chassez par la malice des hommes ; que dans cet état, cette séparation même contribuë à éprouver davantage leur vertu, que s'ils étoient demeurez dans la societé des autres Fideles ; pourvû qu'ils ne s'élevent point contre l'Eglise, & qu'ils demeurent toûjours appuyez & affermis sur la pierre solide de l'unité, & enracinez par le lien très-fort de la charité* : Verité qui peut d'autant moins souffrir d'atteinte, qu'elle peut être confirmée par le consentement unanime des saints Docteurs

L'amour de la justice & de la paix, nous engagent encore à faire attention aux plaintes si universellement répanduës sur l'infidelité, avec laquelle les Propositions, dont on a demandé la censure ont été extraites du Livre des Reflexions ; plusieurs étant visiblement tronquées ; d'autres, traduites peu exactement en latin ; un grand nombre, détournées à des sens étrangers dont elles ne sont pas susceptibles dans le livre même, & qui ont été desavoüez par l'Auteur dans des écrits & des protestations publiques, qui sont entre les mains de tout le monde.

Le Souverain Pontife a donc été visiblement surpris par de faux exposez, comme les plus grands Papes se sont souvent plaints qu'ils avoient été séduits par les artifices de ceux qui recouroient à leur autorité : Mais cette surprise est d'autant plus malheureuse, qu'elle donne occasion à des hommes

Digitized by Google

turbulens & inquiets, de faire & d'agiter des questions aussi inutiles que dangereuses sur le sens propre & naturel des 101 Propositions, considerées en elles-mêmes, ou dans le Livre des Reflexions.

Ayant donc fait depuis plus de trois années tout ce qui étoit en nôtre pouvoir, pour faire connoître à N. S. P. le Pape les consequences que l'on tiroit de la Constitution *Unigenitus*, pour favoriser plusieurs erreurs, différens abus, & des relâchemens dangereux, aussi-bien que pour troubler la paix de l'Eglise; & n'ayant pû jusqu'ici obtenir de Sa Sainteté un remede convenable à de si grands maux, Nous nous trouvons dans la necessité de recourir aux voyes canoniques, autorisées par l'Eglise, & employées souvent par nos Peres, pour nous opposer au progrés du desordre causé par la licence des mauvaises interpretations qui augmentent de jour en jour.

A CES CAUSES, & autres que Nous sommes prêts à déduire en tems & lieu, après avoir invoqué le saint Nom de Dieu, & avoir engagé plusieurs personnes de pieté à demander par des prieres humbles & ferventes à Jesus Christ, la Verité éternelle, les graces dont nous avons besoin; & après avoir fait préalablement des protestations expresses, que nous n'entendons jamais rien dire ou même penser de contraire à la doctrine de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, ni à l'autorité du S. Siege Apostolique, auquel nous demeurerons attachez par une communion inviolable jusqu'au dernier soûpir de nôtre vie; comme aussi de ne nous départir jamais de l'obéïssance legitime qui est dûë à N. S. P. le Pape, à cause de la primauté qui lui appartient dans toute l'Eglise par l'institution divine, & d'employer toute l'autorité que nous avons reçûë de Dieu pour contenir dans les mêmes sentimens, tous ceux que la divine Providence a confiez à nos soins. Dans la seule vûë de conserver sans alteration les dogmes de la Foy, les regles de la discipline & de la Morale, les droits sacrez de l'Episcopat, les Libertez de l'Eglise Gallica-

Digitized by Google

ne; aussi-bien que pour prévenir le schisme dont l'Eglise est menacée, conformément aux Decrets des Conciles de Constance & de Basle: NOUS tant pour nous, nôtre Eglise, nos Curez, le Clergé seculier & regulier de nôtre Diocese, que pour tous ceux qui adherent à nôtre Appel, ou y adhereront; appellons au Pape mieux conseillé, & au futur Concile general qui sera assemblé legitimement en un lieu sûr, où Nous, ou nos Députez puissent aller librement, & avec sûreté, de la Constitution qui commence par ces mots, *Unigenitus Dei Filius, &c.* du refus dans lequel Sa Sainteté persiste depuis trois années d'en donner des Explications, qui mettent à couvert les veritez de la Foy, les regles de la morale & de la discipline; qui conservent aux Theologiens la liberté que l'Eglise leur a laissée jusqu'ici de soûtenir les opinions enseignées communément dans les Ecoles Catholiques, & qui imposent silence à ceux qui voudroient troubler la paix de l'Eglise par des questions de fait, plus propres à faire naître des disputes entre les Fideles, qu'à les instruire; ensemble de tout ce qui s'en est ensuivi, Brefs, Decrets publiez à cette occasion, & de tout ce qui a été fait ou pourra être fait en consequence.

Et dans la crainte que N. S. P. le Pape Clement XI. poussé par les suggestions malignes de quelques personnes, dont les mauvaises intentions ne sont que trop connuës, ne procede, ou fasse proceder en quelque maniere que ce soit, de son autorité, ou de toute autre autorité que ce soit, contre Nous, nôtre Eglise, nos Curez, le Clergé seculier & regulier de nôtre Diocese, & les Fideles qui Nous sont soûmis, par excommunication, suspense, interdit, déposition, privation, ou par quelque autre voye que ce puisse être; & afin que nôtre état & celui de ceux qui adhereront, ou qui voudront adherer à nôtre appel, demeurent sains & saufs en toutes choses, Nous apelons pareillement au Pape mieux conseillé, & aud. futur Concile general, de tous & chacûs des griefs susd.

Digitized by Google

qui sont ou seront portez, & nous demandons avec instanstance les Lettres ordinaires appellées *Apostolos*; nous mettant, Nous, nôtre Eglise, nos Curez, le Clergé seculier & reguliers de nôtre Diocese, les Fideles qui nous sont soûmis, les adherans à nôtre present Appel, & ceux qui voudront y adherer, leurs personnes & leurs droits, sous la protection de Dieu & de l'Eglise Universelle, & du Concile general; protestant de renouveller le present Appel, & d'en déduire plus amplement les motifs, où, quand, & devant qui il conviendra. FAIT à Paris le troisiéme Avril mil sept cens dix-sept.

Signé, † L. A Card. DE NOAILLES, Archev. de Paris.

Et plus bas, Par Son Eminence, CHEVALIER.

Extrait des Registres de la Chancellerie de l'Eglise & Université de Paris, du 11. *Septembre* 1718.

FRANÇOIS VIVANT, Prêtre, Docteur en Theologie de la Maison & Soc eté de Sorbonne, Chancelier de l'Eglise & Université de Paris, & Chanoine de ladite Eglise. Sur ce qui nous a été requis par Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, qui nous a lui-même presenté son Appel de la Constitution *Unigenitus*, *&c.* de luy accorder, tant pour luy, que pour ceux qui y adhereront les Lettres accoûtumées, pour le relever & le poursuivre quand besoin sera, demandant au surplus que ledit Appel fût inseré sur le Registre de nôtre Chancellerie.

Nous, par le respect que nous avons, tant pour la dignité, saine Doctrine & intention trés-droite de l'Eminentissime Seigneur qui appelle, que pour l'autorité venerable de N. S. P. le Pape, & de l'E-

Digitized by Google

glise Universelle representée par un Concile general, ausquels ledit Appel est porté, & considerant l'importance de l'affaire qui concerne la maniere d'expliquer la Foy Catholique, l'éclaircissement de plusieurs regles de la discipline, & de la morale Chrétienne, l'honneur du S. Siege, les libertez de l'Eglise Gallicane, le droit des Evêques, la souveraineté, & la sûreté de la Personne sacrée de nos Rois, les Loix du Royaume, les sentimens reçûs & soûtenus dans les Ecoles Catholiques, le bien, & la paix de l'Eglise. Ayant aussi égard à la protestation expresse contenuë dans ledit Acte d'Appel, d'une soûmission sincere & entiere aux décisions, & à la doctrine de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, d'un attachement inviolable à la Chaire de S. Pierre, centre de l'unité Catholique, d'un profond respect pour l'Eglise de Rome, de la veneration & de l'obéïssance dûë à N. S. P. le Pape Clement XI. comme successeur du Prince des Apôtres, auquel la primauté appartient de droit divin dans toute l'Eglise; & enfin, attendu que Son Eminence, bien loin d'ôter par ledit Appel toute esperance de paix, avant la tenuë du Concile general, y fait connoître au contraire son desir de voir au plûtôt le calme rendu à l'Eglise de France, par les éclaircissemens qui ont été demandez avec tant de respect à N. S. P. le Pape, de la pieté de qui nous ne cessons pas de les attendre, persuadez qu'en les accordant, Sa Sainteté se conformeroit à l'exemple de Jesus-Christ même de S. Pierre, & de plusieurs grands & SS Papes; & jugeant avec ceux qui ont ici connoissance du trouble excité dans les consciences, que dans le cas present, c'est le moyen le plus convenable, ou même le seul propre à fermer la bouche aux ennemis de l'Eglise, & aux personnes mal intentionnées, à rassûrer les simples & les foibles, à à édifier & fortifier les sages & les doctes, à ramener & réünir les esprits & les cœurs, à cimenter la Foy, à prévenir & empêcher tout schisme, &

Digitized by Google

à faire revenir le calme & la joye dans l'Eglise.

Lecture faite dudit Acte d'Appel en datte du 3. Avril 1717. & ayant en vûë toutes ces considerations, Nous, en tant qu'il est en nous, & qu'il nous nous appartient, avons accordé lesdites Lettres accoûtumées; & au surplus, Ordonnons que ledit Appel sera inscrit au Registre de nôtre Chancellerie. Fait & donné à Paris le onze Septembre mil sept cens dix huit, dont Acte sera délivré audit Seigneur Cardinal Archevêque de Paris, signé de Nous, contre-signé par nôtre Secretaire, & scellé du Sceau de nôtre Chancellerie. *Signé*, F. VIVANT, Chancelier de Paris; *Et plus bas*, Par Monsieur le Chancelier. *Signé*, YSABEAU, avec paraphe.

Extrait des Registres, des Conclusions du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Paris.

L'An mil sept cens dix-huit, le Vendredy vingt-troisiéme jour du mois de Septembre.

Les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Paris: A tous ceux qui ces Présentes Lettres verront: SALUT en celui qui est vraiment le Sauveur de tous.

Etant assemblez aujourd'huy en nôtre Chapitre par convocation generale, à l'heure & en la maniere accoûtumée, en execution de nôtre Conclusion du Mercredy vingt uniéme du courant, où se sont trouvez & ont assisté Messires Jacques-Alain de Gontault, Doyen; Antoine Dorsanne, Chantre; Jacques Goulard, Archidiacre de Josas; Mathias Pecquot, Sous-Chantre; Loüis Robert, Loüis Courcier, Guillaume Bernard de Montebise, André-François Bombes, Thomas de Bragelongne, Jean-Baptiste-Matthieu Payen de Montmort, *Chambrier du Chapitre*, Loüis Charlot, *Chan. de S. Aignan dans l'Eg. de Paris*; Pierre de la Chasse, Pierre-

Gervais

Gervais le Fevre d'Eaubonne, Guillaume Pigon Tambonneau, François Amelin, Joachim Gilbert, Pierre Pierrot, *Chan. de S. Aignan dans l'Eg. de Paris*; Hyacinthe Chevalier, Bernard Coiet, Leon Roüillé, Augustin de la Vacquerie, Jean-Armand de Cotte, Jean Claude Sarazin, Jacques Belin, Guillaume Menguy, Etienne-Marie Chastelain, Denys Roüillé du Coudray, Jean Baptiste Pajot, tous Chanoines de nôtredite Eglise de Paris; Messire Jacques Alain de Gontault Doyen & Chanoine nous a dit:

Messieurs, Vous l'avez apprise cette démarche également necessaire & Episcopale, qu'a fait Son Eminence au sujet de la Constitution *Unigenitus*, le troisiéme jour du mois d'Avril de l'année derniere mil sept cens dix-sept. Attentive depuis cinq années à terminer cette grande affaire, par toutes les voyes qui pourroient conserver la verité & rétablir la paix, Dieu n'a pas permis que ses vœux & les nôtres ayent été exaucez, & Elle s'est trouvée forcée en marchant sur les traces de nos Peres, d'appeller de la Constitution *Unigenitus*, au Pape mieux conseillé, & au futur Concile Oecumenique, qui est, comme vous sçavez, le Tribunal souverain de l'autorité spirituelle. Je ne doute pas, Messieurs, qu'étant les premiers & les principaux témoins de la Doctrine dans ce Diocese, vous n'ayez vû depuis long-temps par vous-même combien cette Bulle y donne d'atteintes, & que vous ne soyez dans la disposition d'adherer à l'Acte d'Appel qu'en a interjetté Son Eminence. Ce ne sera pas la premiere fois que l'Eglise de Paris se sera pourvûë au Tribunal suprême du Concile general, vos Archives conservent les monumens de vôtre fermeté, & nous en avons des preuves sous Philippe le Bel en l'année 1290. & depuis en l'année 1491 & 1501. Délibérez donc Messieurs, sans cependant vous dépouiller du respect & de l'obéïssance Canonique dûë à nôtre S. P. le Pape Clement XI. & en protestant qu'il ne

nous arrivera jamais de dire, ni de penser quoi que ce soit de contraire à la sainte Eglise, Une, Catholique, Apostolique & Romaine : Déliberez, dis je, si vous êtes résolus de vous unir à Son Eminence, & d'ajoûter à tant de témoignages que vous lui avez donné de vôtre attachement & de vôtre veneration, celui de concourir avec Elle pour la défense de la doctrine de l'Eglise, pour les droits de l'Episcopat, pour les interêts du Roy, pour la tranquillité de l'Etat, & pour vôtre gloire commune.

Et a presenté & mis sur le Bureau la Constitution, & ledit Acte d'Appel interjetté par Son Eminence Monseigneur Louïs Antoine Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, desquels lecture ayant esté faite à haute & intelligible voix par le Secretaire du Chapitre, l'affaire mise en déliberation, le Saint Nom de Dieu invoqué, & tout attentivement consideré; après avoir fait préalablement des protestations expresses, que nous n'entendons jamais rien dire, ou même penser de contraire à la doctrine de la sainte Eglise, Catholique, Apostolique & Romaine, ni à l'autorité du S. Siege Apostolique, auquel nous demeurerons attachez par une Communion inviolable jusqu'au dernier soûpir de nos vies; comme aussi de ne nous départir jamais de l'obéïssance legitime qui est dûë à Nôtre Saint Pere le Pape, à cause de la primauté qui lui appartient dans toute l'Eglise par l'institution divine, & d'employer toute l'autorité que nous avons pour contenir dans les memes sentimens tous ceux qui dépendent de nous, & qui sont soûmis à nôtre Eglise : Touchez & penetrez des motifs qui ont obligé Son Eminence, Monseigneur nôtre Archevêque, d'appeller au Pape mieux conseillé, & au futur Concile Oecumenique, que nous avons vûs, mûrement examinez, loüez & approuvez, & dans la seule vûë de conserver sans alteration les dogmes de la Foy, les regles de la discipline & de la morale, les droits sacrez de l'Episcopat, les libertez de l'Eglise Gallicane & les

Digitized by Google

maximes du Royaume, aussi-bien que pour prévenir le schisme dont l'Eglise est menacée : Et attendu que nous sommes persuadez que cette voye qui est legitime de droit, est très salutaire, & même necessaire en cette occasion, & qu'elle n'a rien qui blesse ou qui puisse blesser le profond respect qui est dû au S. Siege, auquel nous voulons demeurer inviolablement attachez comme au centre de l'unité de l'Eglise, ni la veneration qui est dûë & que nous conserverons toûjours pour la Personne de N. S. P. le Pape : Tant pour Nous que pour nôtre Eglise, & tout le Clergé qui nous est soûmis que pour tous ceux qui adhereront avec nous, NOUS AVONS ADHERE' ET ADHERONS par ces Presentes en la meilleure maniere & forme qu'il nous est possible, audit Appel interjetté par Son Eminence, Monseigneur Loüis-Antoine Cardinal de Noailles nôtre Archevêque, au Pape mieux conseillé & au futur Concile Oecumenique, de la Constitution de N. S. P. le Pape Clement XI. du 8. Septembre 1713. qui commence par ces mots, *Unigenitus Dei Filius*, &c. avons ADOPTE' ET ADOPTONS l'Acte d'Appel de nôtredit Seigneur Archevêque, & même avons declaré & declarons que NOUS APPELLONS pareillement au Pape mieux conseillé & au futur Concile Oecumenique, qui sera assemblé librement & en lieu sûr, où Nous ou nos Députez, puissent aller librement & avec sûreté, tant de ladite Constitution *Unigenitus*, que de tout ce qui en seroit ensuivi ou pourroit s'ensuivre, tant de la part de N. S. P. le Pape que de tous autres, protestant de nullité de tout ce qui a été fait ou pourroit être fait dans la suite au préjudice du present Acte; déclarant encore, que nous serons toûjours prêts à nous joindre par tout, & quand il en sera besoin, pour la poursuite dudit Appel, & de le poursuivre en nôtre nom devant celui ou ceux qu'il appartiendra; à l'effet dequoy, & afin que nôtre Etat & celui de ceux qui adherent ou qui voudront adherer avec

Digitized by Google

nous audit Appel, demeurent sains & saufs en toutes choses ; NOUS APPELLONS pareillement au Pape mieux conseillé, & au futur Concile general, de tous & chacuns des griefs qui sont, ou seront, ou pourroient être portez contre Nous, & contre ceux qui adhereront avec nous au present Acte d'adhésion & d'Appel ; nous mettant Nous, nôtre Eglise, & tout le Clergé qui nous est soûmis, les adherans avec nous audit Appel, & ceux qui voudront y adherer, leurs personnes & leurs droits, sous la protection de Dieu, de l'Eglise Universelle & du futur Concile general ; protestant de renouveller le present Acte d'adhesion & d'Appel, & d'en déduire plus amplement les motifs, où, quand & devant qui il conviendra : Et pour l'execution des Presentes & notification d'icelles, en la meilleure maniere & forme qu'il sera possible, nous avons prié, commis, député, Messieurs le Doyen, le Chantre, le Sous-Chantre, Robert, Courcier, Bombes, Payen, Rouillé, de Cotte, Sarrasin, Belin, Chastelain, Chanoines de nôtre Eglise, pour porter & prétenter à son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles nôtre Archevêque, le present Acte d'adhesion & d'Appel, & le prier au nom du Chapitre, de le joindre au sien, & de vouloir nous en donner Acte, dont & dequoy mesdits sieurs par nous priez, commis, députez, feront rapport au Chapitre que nous avons indiqué au jour de demain sept heures du matin, en convocation generale, tant pour entendre leur rapport, que pour la lecture & confirmation du present Acte d'adhesion & d'Appel ; ce qui a été unanimement approuvé & convenu, à l'exception de Messire Guillaume-Bernard de Montebise, lequel a declaré qu'il protestoit contre la presente Délibération dont il demandoit Acte ; surquoy, le Chapitre a arrêté qu'il lui en sera accordé Acte, après neanmoins qu'il aura fourny au Chapitre sa protestation libellée & de lui signée. Fait & passé à Paris en nôtre Chapitre assemblé en convocation generale,

Digitized by Google

sous le Scel de nôtre Eglise & le seing de nôtre Secretaire ordinaire, l'an de nôtre Seigneur mil sept cens dix huit, le Vendredy vingt troisiéme du mois de Septembre avant midy.

Par Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Metropolitaine de Paris.

ANGOT, *Secr. du Chap.*

LE Samedy, vingt-quatre Septembre, mil sept cent dix-huit, la Compagnie s'étant assemblée au Chapitre, à sept heures du matin, en la maniere accoûtumée, en execution des Conclusion & Acte du jour d'hier cy-dessus, où se sont trouvez & ont assistez Messires Jacques-Alain de Gontault, Doyen; Antoine Dorsanne, Chantre; Augustin-Charles Perrochel, Archidiacre de Paris; Jacques Goulard, Archidiacre de Josas; Mathias Pecquot, Sous-Chantre; Loüis Courcier, André François Bombes, Thomas de Bragelongne, Jean Baptiste Matthieu Payen de Montmor, *Chambrier du Chapitre*, Loüis Charlot, *Chan. de S. Aignan dans l'Eg. de Paris*; Pierre de la Chasse, Guillaume Egon Tambonneau, François Ameline, Hyacinthe Chevalier, Bernard Coüet, Jean Claude Sarasin, Jacques Belin, Etienne Marie Chastelain, Denys Roüillé du Coudray, tous Chanoines de l'Eglise de Paris. Lecture faite des Conclusion & Acte d'adhesion & d'Appel du Chapitre y contenus; & oüi le rapport de Messieurs les Députez y nommez, Messieurs ont approuvé ce qui a été fait par lesdits Sieurs Députez, en execution & selon le contenu desdites Conclusion & Acte ci dessus, comme entierement conforme aux intentions du Chapitre, & ont par ces Presentes confirmé & confirment lesdits Acte d'adhesion & d'Appel; ce qui s'est fait unanimement, à l'exception de Messire Augustin-Charles Perrochel Archidiacre de Paris, qui a dit, que n'ayant pû se trouver au Chapitre tenu le jour d'hier, il pro-

Digitized by Google

testoit contre la Déliberation qui y a été prise, dont il demandoit Acte : Surquoy, le Chapitre a arrêté qu'il lui en sera accordé Acte, aprés neanmoins qu'il aura fourni au Chapitre sa protestation libellée & de lui signée. Fait & passé au Chapitre de l'Eglise de Paris les jour & an que dessus, Samedy vingt-quatriéme jour du mois de Septembre 1718.

Par Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Paris.

ANGOT, *Secr. du Chap.*

Le premier de ce mois, jour de l'Anniversaire du Roy Louis XIV. on célébra dans l'Abbaye Royale de S. Denis, un Service pour le repos de son ame. M. de S. Papoul y officia. M. le Comte de Toulouse, M. le Cardinal de Rohan, M. le Maréchal de Tallard, M. le Premier & quelques autres Seigneurs & Dames, firent les honneurs pendant le Service.

Le 2. on a sçû que le Pape avoit accordé à M. le Comte de Clermont, un Indult plus ample qu'aucun qu'il ait donné depuis son Pontificat. Par cet Indult, M. le Comte de Clermont aura non seulement le pouvoir de conferer en commande, tous les Benefices dépendans de son Abbaye du *Bec*, de quelque nature qu'ils soient ; mais encore tous ceux qui dépenderont de toutes les Abbayes & Evêché ausquelles il sera nommé par la suite *ad vitam*. Le S. Pere par une grace speciale, laisse encore à la nomination de ce Prince, la faculté de conferer tous les

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893
Bencfices qui tomberont dans les mois du Pape & dans les Païs d'obédience.

Le 4. Madame la Duchesse d'Orleans alla voir à *Chelles*, Mademoiselle qui y a fait profession. La Lotterie fut tirée en presence de cette Princesse. Elle étoit composée de 60. Lots, comme *Montres*, *Tabatieres d'or*, *Flacons*, *Etuis à Ciseaux*, *Tablettes doublées & piquées d'or*, *Ecritoires de Marqueterie*, *Caves à Tabac* & plusieurs autres bijoux de cette nature à l'usage des Religieuses.

Le 4 S. A. R. voulant que les Rentes de l'Hôtel de Ville & les anciens Débets, fussent exactement payez, a ordonné que l'on disposât les fonds destinez pour l'année courante ; afin qu'il ne fût rien dû au 1. Janvier prochain : Pour cela, on a remis à chaque Payeur des Rentes, 8500 liv. par jour, ce qui va à 600 mille livres par semaine. Comme les especes deviennent plus communes, on continuëra de fournir & même d'augmenter cette somme de semaine en semaine.

Le 5. on brula 345. Billets de l'Etat, montant à la somme de 690000 liv. Le nombre des Billets qui ont été éteints par cette voye, monte jusqu'à present à 50078 Billets, faisant la somme de 46120600 livres.

Le 7. le Capitaine Bing, fils de l'Amiral de ce nom, arriva à Paris avec la Rélation

du Combat Naval donné entre les Flotes Angloise & Espagnole : Il fut présenté par M. le Comte de Stairs à Madame qui continuë de passer la belle saison à S. Cloud. Ce Capitaine fit part à cette Princesse de tout le détail de cette journée.

Le 8. M. le Marquis de la Fare, Capitaine des Gardes de M. le Duc d'Orleans, a été pourvû de la Charge de Lieutenant G. dans l'étenduë des Païs de Vivarés, de Velay, & Diocese d'Uzés en Languedoc, par la démission de M. de Rouvre, du 8. Septembre, moyenant la somme de 100000 liv. & la survivance du Gouvernement du Pont-S.-Esprit, dont M. le Comte de Rouvre est Gouverneur, a été donnée à M. de Florac son second fils.

M. le Comte de Troisvilles a obtenu le 11. des provisions en survivance de la Charge de Gouverneur du Païs & Vicomté de Soules. Les provisions de la Charge de Gouverneur des Ville, Château & Citadelle de la Fere, furent accordées le 15. Août à M. le Comte d'Agenois.

Le 10. M. le Comte de Stanhope, Secretaire d'Etat en Angleterre, qui étoit passé à la Cour de Madrid pour une negociation, en arriva le 10. à Paris, sans avoir réussi. Le 12. il fut presenté à S. M.

Le 11. le Roy a accordé à M. le Comte de Ségur, la survivance de Gouverneur, Lieutenant General & Senechal du Païs &

Comté de Foix que possede M. le Marquis de Segur son pere, moyennant un Brevet de retenuë de 100000 liv. sur ladite Charge, & un second Brevet de 20000 liv. sur la Charge de Lieutenant General de Brie, dont est aussi pourvû M. le Comte de Segur. Le Roy en le faisant Brigadier, lui a a permis de vendre son Guidon de Gensdarmes.

Le 12. les Fermes Generales ayant été portées jusqu'à la somme de 48500000 l. l'adjudication définitive en fut faite le 29. Août, aux Cautions du sieur Aimard Lambert. Le Bail a été passé en son nom, pour en joüir pendant six années consecutives, aux clauses, charges & conditions qui y sont attachées.

Noms de Messieurs les Fermiers Generaux, avec un Département provisionel, pour la correspondance seulement; en attendant qu'il puisse être distribué pour toutes autres Parties.

Service des Provinces.

Provinces.	Généralitez.
	Paris.
Mrs.	Savalette.
	Grimod.
	La Haye.

Digitized by Google

Perinet
Waubert.

Roüen. *Caën.* *Alençon.*

Laugeois.
Mrs. Desvieux.
La Haye.
Pellard.

Soissons. *Amiens.* *S. Quentin.* *Lisle.*

Mégret.
Desvieux.
Mrs. Heron.
Montmartel.
Montpellier.

Châlon. *Langres.* *Charleville.*

Villemur.
Mrs. Montpellier.
Heron.

Dijon. *Bourgogne.* *Lyon.*

Carcillier.
Mrs. Waubert.
Delpech.
Montmartel.

Valence. *Grenoble.* *Montpellier.*

Lantage.
Mrs. La Montagne.
Montpellier.

Digitized by Google

Montpellier. Toulouse. Narbonne.
Haute Auvergne.

Le Normand.
Le Gendre.
Mrs. Desvieux.
De Mareüil.
Roissy.

Bordeaux. *Daxe.*

Du Vernay.
Mrs. Montpellier.
Regnault.

La Rochelle.

Desvieux.
Mrs. Bonneüil.
B. Le Gendre.

Angers. *Nantes.* *Rennes*

La Roche Sery.
Mrs. Barré.
Bonneüil.

Tours. *Le Mans.* *Laval.*

Terray.
Mrs. Bonneüil.
Regnault.
B. Le Gendre.

Orleans. *Bourges.* *Moulins.*

Olivier de Montluçon.

Digitized by Google

Delpech.
Mrs. Roissy.
Regnault.

Commissaires du Roy, nommez pour la regie des Fermes.

Fagon.
Mrs. d'Ormesson.
De Gaumont.
Dodun.

Le 14. le Roy accompagné du Duc de Bourbon, & du Maréchal Duc de Villeroy, se rendit à la Villette, où S. M. vit passer en revûë les Regimens de Cavalerie de Conty & de Bezons, arrivez depuis quelques jours dans la Plaine de S. Denis : Elle alla ensuite voir le Camp.

Le 15. M. le Comte de Château-Thiers est parti par ordre de la Cour, pour aller travailler à l'Etablissement de la Dixme Royale en Normandie : M. l'Abbé de S. Pierre s'y est aussi rendu, pour agir de concert avec luy dans la réussite de ce Projet.

Le 18. M. l'Abbé Croizet, qui avoit été nommé par le Roy, Theologien de l'Ambassade de Rome, a eu l'Abbaye de Plene-Selve de 1000. liv. de revenu dans le diocese de Bordeaux. L'Abbaye de la Caze-Dieu de 1500 liv. a été donnée à M. l'Abbé de la Gorze Aumonier de Madame. Celle de Nanteüil a été donnée à M. l'Abbé Pec-

Digitized by Google

quet, fils cadet de M. Pecquet, Conseiller-Secretaire du Roy, premier Commis du Bureau des Affaires Etrangeres.

Le 20. il arriva un Courier extraordinaire de Rome, qui apporta la Nouvelle, que le 8. on y avoit affiché dans le Champ de Flore &c. la Bulle du Pape, par laquelle S. S. se separe de communication d'avec tous ceux qui n'ont pas reçû, ou qui ne recevront pas purement & simplement la Constitution *Unigenitus*.

Le 21. S. M. alla à la Plaine de S. Denis, où le Regiment de la Cornette Generale, Cavalerie, & le Regiment de S. Simon, Infanterie, passerent en revûë devant Elle. Les Regimens de Conty, de Bezons, & ces deux derniers ont û ordre de se rendre chacun dans leurs Quartiers.

Les Etats de Bretagne, qui se sont tenus à Dinan, aprés avoir terminé toutes les affaires de la Province, se separerent à la satisfaction de la Cour. On a chargé M. l'Evêque de Nantes de la grande députation au Roy pour le Clergé. M. l'Abbé Blossac est chargé de la petite députation pour la Chambre des Comptes. M. le Duc de Lorges de la grande députation pour la Noblesse, & M. le Comte de la Villemeneu, Colonel du Regiment d'Orleans, pour la petite. M. Dondel Sénéchal de Vannes, de la grande pour le Tiers-Etat, & M. de Riviere-Cheré, Conseiller au Presidial de Rennes, pour la petite.

Digitized by Google

Le 23. M. le Cardinal de Noailles envoya à Mgr le Regent la demission de sa Presidence au Conseil de Conscience.

Le 24. Toutes les affaires du Dedans ont été partagées par Provinces aux trois Secretaires d'Etat en charges ; sçavoir, à M. le Marquis de la Vrilliere, M. d'Armenonville, & à M. de Maurepas. M. le Premier conserve les détails des Ponts & Chaussées, & M. le Marquis de Brancas les Haras. M. d'Armenonville est Secretaire de la Marine.

A l'égard des départemens qu'avoient les Conseillers, ils ne sont pas encore reglez, non plus que le Conseil des Finances. Celui de conscience est dissous, & il n'y a encore de Département donné, que celui de l'Oeconomat à M. l'Archevêque de Bordeaux.

Mgr le Regent a écrit des Lettres tres-honorables & tres-obligeantes à Messieurs les Presidens des Conseils, comme à ceux à qui ce Prince laisse des départemens. Dans la Lettre à M. le Marquis de Canillac, S. A. R. lui avoit conservé ses appointemens de Conseiller des affaires étrangeres, mais il a remercié ce Prince.

Le 26. Messieurs les Cardinaux de Rohan & de Bissy, ont donné des Mandemens qui ont paru icy. Nous esperons de les inserer en entier le mois prochain, ou de les extraire. En attendant, on se contentera de

Digitized by Google

dire qu'ils déclarent dans leurs Mandemens, que la Constitution ayant esté reçûë par la pluralité des Evêques, elle doit estre regardée comme regle de foy, & que tous les appels sont abusifs & schismatiques, &c. En consequence, ces Eminences deffendent à tous les Ecclésiastiques de leurs Dioceses, d'appeller, sous peine d'excommunication *ipso facto*; & à l'égard de ceux qui pourroient avoir appellé, ou qui n'auroient pas reçû la Constitution, ils leur enjoignent dans l'espace de trois mois, de révoquer leur appel, & de faire enregistrer dans les Greffes de l'Officialité leur acceptation.

M. l'Evêque d'Orleans ayant fait afficher un Mandement manuscrit, à peu prés dans le sens cy-dessus, Messieurs du Présidial d'Orleans se sont assemblez, & sur la requeste du Procureur du Roy, attendu la Déclaration de S. M. qui suspendoit tout acte sur la Constitution, ils ont donné une sentence, par laquelle il a esté ordonné que deux Conseillers avec deux Huissiers nommez à cet effet, se transporteroient sur les places où étoient les affiches, & qu'ils les enleveroient; ce qui a esté executé.

La Sorbonne & plusieurs Communautez de cette Capitale, ont adheré à l'appel de M. le Cardinal Archevêque de Paris; sçavoir, Messieurs de Sainte Geneviéve, de Saint Victor, de l'Oratoire, & les Carmes de la Place Maubert. Messieurs les Curez de Pa-

Digitized by Google

ris les avoient précedé, à l'exception de ceux de S. Mery, de S. Sulpice, de la Madelaine, de S. Loüis dans l'Isle, de S. Sauveur, de S. Nicolas du Chardonnet, & de quelques autres.

Le 27. la survivance du Gouvernement de Normandie, a esté donnée à M. le Duc de Montmorency, fils aîné de M. le Duc de Luxembourg.

La survivance de la Lieutenance Genenerale de Picardie, du Gouvernement de Calais, & celuy de Dourlens a esté donnée à M. le Marquis d'Ancenis, fils de M. le Duc de Charost.

La survivance du Gouvernement du haut & bas Limosin, a esté donnée au second fils de M. le Mareschal de Barvick.

La survivance de la Charge de M. de Mortemart, premier Gentilhomme de la Chambre, a esté accordée au fils aîné de ce Duc; & en cas de mort, à son second fils.

M. de la Rochefoucault s'est démis de sa Charge de Grand Maistre de la Garde-Robe, en faveur de M. de la Rocheguyon son fils, à quoy le Roy a consenti.

Il y a quelque temps que M. le Chevalier de Feuquieres, frere du Comte de ce nom, a esté pourvû du Gouvernement de la Martinique.

Promotion

Digitized by Google

Promotion de Lieutenans Généraux, faite le 30. Septembre.

Messieurs Dourches, Hautefeüille, Rafetot, Quadt, Cheladec, Rosen, Cailus, Savine, Marnais, le Comte de Croüy, le Comte d'Uzés, Brusac, & M. Baliviere qui a û le Gouvernement de Rocroy.

Le 30. le Roy passa en revûë dans la Plaine des Sablons, les Gardes du Corps & les Grenadiers à cheval. M. le Duc Regent, & M. le Duc qui étoit revenu exprés de Chantilly, accompagnerent le Roy. M. le Marquis d'Harcourt donna avant la revûë, un magnifique dîner sous des tentes dressées exprés. M. le Duc d'Orleans honora ce repas de sa présence : Il y avoit cinq ou six tables, où se trouverent plus de 80. personnes de distinction.

Nous finirons ce journal par l'annonce d'un livre, qui a pour Auteur & pour Imprimeur, nôtre jeune Monarque. *Ce livre a pour titre :* Cours des principaux Fleuves & Rivieres de l'Europe, composé & imprimé par Louis XV. Roy de France & de Navarre en 1718. *à Paris*, dans l'Imprimerie du cabinet de S. M. dirigée par J. *Colombat*, Imprimeur ordinaire du Roy, *suite, Maison, Bâtimens, Arts & Manufactures de S. M.* 1718. Le portrait du Roy, gravé par Jean *Audran*, est à la teste du livre.

Digitized by Google

Nous omîmes dans le Mercure d'Août, à l'article de la Profession de *Mademoiselle*, de parler de ce que firent dans cette occasion les habitans du Bourg de Chelles. Ils se mirent sous les armes, au nombre de plus de deux cens. Pendant les trois jours qu'a duré la feste, ils étoient commandez par les Sieurs Billard freres; le premier Intendant de l'Abbaye, le second Président au Grenier à sel de Lagny, le troisiéme Receveur general de la même Abbaye. Ces trois freres avoient fait venir de Paris, à leurs dépens, les meilleurs Tambours, Hautsbois & autres Instrumens, avec des cocardes pour tous leurs soldats, de la poudre, & generalement tout ce qui pouvoit servir à donner de l'éclat à leur feste. Ils avoient eu aussi la précaution d'exercer cette Milice, plusieurs jours auparavant; & ils ont esté si bien obéïs, qu'ils ont mérité toute l'attention de la Princesse, de qui ayant reçu une somme assez considérable, ils l'ont distribuée sur le champ à leurs soldats, sans s'en rien reserver.

MARIAGES.

C'est M. le Comte *de Madaillan*, & non *Mardaillan*, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roy, qui a épousé le 6. du mois de Juillet Mademoiselle de Nointel, fille de M. de Nointel, Conseiller d'Estat

Digitized by Google

ordinaire. M. le Comte de Madaillan est proche parent de M. le Marquis de Lassey, Lieutenant General des Provinces de Bresse, Bugey, Val-Romay & Gez; Chef de la Maison de Madaillan de l'Espare, qui est des plus anciennes & des mieux alliées de la Province de Guyene, & dont plusieurs de cette Maison ont esté Gouverneurs.

M. le Marquis d'Asfeld, Lieutenant General des Armées du Roy, Commandeur de l'Ordre militaire de S. Loüis, & Chev. de la Toison d'or, épousa le 29 de ce mois Mademoiselle de Lesseville, fille de M. de Lesseville Président de la Premiere des Enquestes. M. le Marquis d'Asfeld avoit épousé en premieres noces Mademoiselle Joly de Fleury.

MORTS.

Dame Françoise Charlotte Landoüillet de Longiviere, épouse de Messire Michel Gabriel Raphael de Beauvais, Chevalier, Baron de Gentilly, la Tour-quarrée, &c. Capitaine des Gardes de la porte de feu Monseigneur le Duc de Berry, mourut le 2. Septembre.

Messire Paul de Cur-du-chesne, Prestre, Docteur de Sorbonne, Abbé de la Caze-Dieu & de Pleneselve, Conseiller en la Chambre des Comptes & Finances de Montpellier, & ancien Aumônier de Son

Digitized by Google

Altesse Royale Madame, mourut le 3. Septembre.

Dame Marie Henriette de Beauvilliers, qui avoit épousé le 20. Decembre 1703. Messire Loüis de Rochechoüart, Duc de Mortemar, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, mourut le 4. Septembre.

Messire Jean François Paul de Rossent, Chevalier, Marquis de Laune, Vicomte d'Archelles, Gerville & le Plessis, Grand Bailly de Caux, Lieutenant General des Armées du Roy & Gouverneur d'Arc auprés de Dieppe, mourut le 4. Septembre, âgé de 85. ans, ayant servi 72. Campagnes.

Messire Loüis Marquis de Clere, Chevalier, Seigneur de Goupilliere, le Quesnoy, Talmoutier, & autres lieux, mourut à Paris le 31. Aoust 1718. âgé de 75. ans: Il étoit fils de Messire Charles Marquis de Clere, Chevalier, Baron de Baumets, Seigneur de Goupilliere, Prunay, Tourly, & autres lieux, & de Dame Charlotte Boursault de Viantais son épouse. M. le Marquis de Clere tiroit son origine des premiers Barons de Normandie, & ce dernier n'a laissé qu'une sœur, qui a esté mariée à Messire Armand François de Menou, Chevalier, Seigneur, Marquis de Charnisay, de Menou, & autres lieux

M. Brochart, ancien Avocat du Roy, au Chastelet, mourut ces jours passez, âgé de 90. ans.

Digitized by Google

M. de Pomereux, Mareschal de Camp des Armées du Roy, Gouverneur de Doüay, mourut le 19. de ce mois, âgé de prés de 88. ans

M. Ruti Evêque de Rieux mourut dans son Diocese le... de ce mois.

Comme le memoire que l'on nous avoit fourni sur la mort de Mademoiselle Deshoullieres, se trouve égaré, on remet au mois prochain à donner cet article.

Supplement aux Nouvelles Etrangeres.

A Rome le 12. Septembre.

L'On a appris avec horreur, la fin tragique de l'Evêque de *Policastro*, dans le Royaume de Naples. Quatre hommes masquez, aprés avoir pris la précaution de faire confesser ce Prélat, l'ont égorgé sans être touchez de ses prieres ni de ses cris.

Nous avons omis dans l'article de *Vienne*, de dire que l'Imperatrice étoit accouchée le 14 d'une Archiduchesse qui a été baptisée le jour même, & tenuë sur les fonds par le Prince Eugene de Savoye.

Des Lettres de Rome & de Konisberg disent, que le Chevalier de S. Georges avoit fait demander en mariage l'aînée des deux filles du Prince Jacques Sobieski, dont la dot sera de dix à douze millions. On as-

Digitized by Google

sûre même que cette Princesse est en chemin pour se rendre à *Urbin*.

A la Rochelle le 20. Septembre.

Le 16. il arriva dans cette Rade un Vaisseau revenant de la Louisianne, qui est sorti de l'Isle Dauphine le 12. Jûillet, avec un autre Vaisseau de nôtre Compagnie aussi nommé la *Dauphine*. Le Capitaine du premier raconte les plus belles choses du monde de nôtre Colonie : C'est un Pays enchanté & un trés-bon terrain pour produire ce que l'on veut : Le bled y vient à merveille ; on y feroit même du vin si l'on vouloit ; enfin tout ce que l'on y seme, rend au centuple : Il ne manque plus que d'y envoyer gens industrieux & qui aiment le travail, pour en faire la plus florissante Colonie du monde. On attend à tout moment dans ce Port deux Vaisseaux de *Bayonne* tout chargez : Ils doivent prendre icy 300 Passagers, desquels M. & Me. de Bosne doivent être ; étant couchez sur l'état de ceux que la Compagnie y envoye. M. de Bosne exercera dans ce Pays la Charge de Procureur General. Peu à peu il y aura bonne compagnie. Il y a ordre d'envoyer 40. jeunes filles sur les deux premiers Vaisseaux qui partiront. On travaille actuellement à leur habillement.

Digitized by Google

AVIS.

MOnsieur de Vvoolhouse, Gentilhomme Anglois, (Oculiste de pere en fils depuis quatre générations) continuë de faires ses démonstrations pathologiques, & revûës generales des 173. differens maux des yeux sur les vivants, & d'enseigner aux Médecins & Chirurgiens Etrangers, les 40. diverses operations de la fine Chirurgie (indispensablement necessaires pour la guerison radicale d'autant de maladies Oculaires.) Il déclare à vûë d'œil, si l'accident en question est curable, ou non, sans amuser les Malades par l'usage des Eaux inutiles, & d'autres Remedes Charlatanesques. Il entreprend toutes ces Maladies à forfait; & il remedie par des médicamens doux, prompts, sûrs & approuvez des quatre Filiations, à toutes les indispositions de la vûë qui se peuvent guerir sans l'operation de la main. Il entreprend gratuitement tous les Pauvres qui s'y presenteront, avec des Certificats de pauvreté signez de leurs propres Curez.

Il demeure à la grande Ausmônerie, dans l'Hôpital Royal des Quinze-Vingt, à côté de M Rossignol célébre Maître Ecrivain à Paris. On le trouvera chez lui tous les matins jusqu'à midy.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le Mercure Galant du mois de Sept. A Paris, le 1. Oct. 1718.

BLANCHARD.

Digitized by Google

TABLE.

Extrait du Testament de M. Roüillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement. page 3
Extrait du Memoire de M. de Blaru contre les Directeur & Pensionnaires de l'Academie Royale des Sciences. 25
Les differens travers de l'esprit, portraits Satiriques. 57
Abregé de la vie de M. Santerre Peintre. 70
Souverains du Monde, &c. 75
Tables Genealogiques & Historiques des Patriarches, &c. par M. de Liste. 77
Nouvelles Etrangeres. 76
Relation du Combat Naval donné entre les Flotes Angloise & Espagnole. 120
Liste des Vaisseaux pris, &c. 136
Extrait d'une Relation écrite de Messine, touchant l'action passée le 11 Août, entre les deux Flotes Angloise & Espagnole. 147
Enigmes. 165
Chansons. 166
Mandement de M. le C. de Noailles, pour la publication de l'Appel qu'il a interjetté. 171
Journal de Paris. 198
Mariages & Morts. 210 & 211
Suplement. 213

BIBLIOTHÈQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google